

LA TRIPLE COURONNE

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE

MÈRE DE DIEU

TISSUE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D'EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

ET ENRICHIE DE DIVERSES INVENTIONS POUR L'AIMER, L'HONORER ET LA SERVIR

PAR LE R. P. FRANÇOIS POIRÉ

De la Compagnie de Jésus

AVEC LES CORRECTIONS ET ADDITIONS DE LA RÉVÉRENDE MÈRE DE BLÉMUR

BÉNÉDICTINE DU TRÈS SAINT SACREMENT

NOUVELLE ÉDITION REVUE, COLLATIONNÉE ET PUBLIÉE

PAR

LES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE SOLESMES

TOME SECOND.

JULIEN, LANIER ET C^o AIMEURS-ÉDITEURS
PLACE DES HALLES, 12

PARIS

JACQUES LECOFFRE ET C^o, LIBRAIRE

RUE DU VIEUX COLOMBIER, 29

1849

LA COURONNE

D'EXCELLENCE

DE LA MÈRE DE DIEU

PREMIER TRAITÉ.

CHAPITRE XII.

§. VI. — Qu'elle a été reconnue et honorée de tous les Ordres, et premièrement des Ordres militaires.

I. Jusqu'ici nous avons vu la MÈRE DE DIEU, ainsi que l'Ange de l'Apocalypse, ayant un de ses pieds sur la terre et l'autre sur la mer, pour signifier que son domaine d'ici-bas n'a point d'autres bornes ni limites que celles du Soleil et de la Lune. Désormais nous l'allons voir sur la bannière de tous les Ordres, tant militaires que Réguliers, afin de donner à entendre qu'elle préside aussi bien à la guerre qu'à la paix, et qu'elle n'est pas moins redoutable à la tête des armées, que vénérable au sanctuaire des Eglises. Ici elle paraît belle comme la Lune, là elle se montre terrible ne plus ne moins qu'une armée rangée. Ici elle échauffe les âmes de ses enfants et de ses serviteurs ; là elle encourage les cœurs de ses soldats et remplit d'épouvante ceux de ses ennemis. Ici elle reçoit les vœux et les prières ; là on lui présente les trophées. Ici on la sert à mains jointes et à cœur humilié ; là on combat pour elle à mains levées, à corps

armé. Ici elle nous défend des ennemis invisibles, là elle nous renforce contre les ennemis visibles. Ici elle est parée comme Jérusalem ; là elle ressemble aux tentes guerrières de Cédar et aux pavillons de Salomon. Ici les Chœurs des Anges de paix l'environnent ; là toute la Milice céleste est arrangée autour d'elle. Mais toujours en l'un et en l'autre elle donne des preuves assurées de sa puissance et de sa bonté à ceux qui la servent de cœur. Ayez donc agréable que je vous la présente en l'un et en l'autre état. Vous la verrez premièrement conduire les Ordres militaires qui ont été dressés pour l'avancement de la gloire de Dieu, et pour l'amplification de son Eglise ; et incontinent après présider aux Ordres Réguliers que Dieu a suscités pour l'augmentation de son service. Je me sens obligé à dire quelque chose des uns et des autres, puisqu'ils ont toujours eu si bonne part aux faveurs et aux grâces de la Sainte Vierge, et que de tout temps ils se sont rendus signalés au zèle qu'ils ont eu de porter son nom et son honneur partout.

L'Ordre de Notre-Dame de l'Etoile.

II. C'est bien la raison que la France qui a de tout temps été uniquement affectionnée au service de la très glorieuse Vierge, donne le commencement aux Ordres militaires qui lui ont été dédiés. Le premier que j'ai rencontré c'est celui de Notre-Dame de l'Etoile, qui fut fondé par le Roi Robert l'an mil vingt-deux (1). Ce prince véritablement dévot et cordialement affectionné au service de la Reine du Ciel, qu'il appelait ordinairement l'Etoile de son Royaume, institua en son honneur l'Ordre qu'il appela de l'Etoile, le jour de la Nativité de Notre-Dame de l'année que je viens de dire, deux ans après la création des Pairs de France. L'Ordre fut composé de trente Chevaliers, y compris le Roi de France qui en était à perpétuité le Chef et souverain Grand Maître. Ils portaient le manteau de damas blanc, le mantelet et doublures de damas incarnat, et la cotte ou gonnelle de même. Sur laquelle du côté gauche, sur la poitrine était en broderie une Etoile recamée d'or en broderie à cinq rais. Le grand collier fait d'un tortis de chaîne d'or à trois chaînons entretenus de roses d'or émaillées alternativement de blanc et

(1) Andr. Favin. Theatri Honoris lib. 4.

de rouge. Les Chevaliers étaient obligés de réciter chaque jour à l'honneur de la Vierge Marie, le chapelet de cinq dizaines, avec quelques oraisons que ce très pieux Prince avait composées, pour demander la faveur du Ciel, tant pour soi-même que pour les Rois de France ses successeurs.

L'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame du Lis.

III. A l'imitation de ce grand et dévot Roi François, Don Garcia de Naïera, Roi de Navarre, institua peu après l'Ordre de Notre-Dame du Lis à l'honneur de la sacrée Vierge (1), qui est le Lis entre les épines et la Mère du vrai Lis des champs. Ce fut l'an mil quarante-huit, après avoir été guéri d'une grande maladie, à l'invention d'une image miraculeuse de la très glorieuse Vierge, qui fut trouvée en même temps en la ville de Naïera. Elle sortait d'un beau Lis blanc tenant son Fils entre ses bras. Le Roi fit bâtir une Eglise au même endroit où avait été trouvée l'image, où les Rois de Navarre sont pour la plupart enterrés. L'Ordre fut composé de trente-huit Chevaliers des plus anciennes familles de Navarre et de Biscaye. Ils portaient sur l'estomac un Lis en broderie d'argent, et aux jours les plus solennels une double chaîne d'or entrelacée d'un ovale, un Lis d'or émaillé de blanc sortant d'une terrasse, et portant une M d'or couronnée, qui est la première lettre de MARIE. Ils étaient tenus de dire tous les jours certain nombre d'*Ave Maria*.

L'Ordre des Chevaliers de Malte.

IV. L'Ordre de Saint Jean de Jérusalem qui depuis a été appelé l'ordre des Chevaliers de Rhodes, et après la prise de Rhodes a toujours retenu le nom de l'Ordre des Chevaliers de Malte, pourrait avec autant de raison être nommé l'Ordre de Notre-Dame. Car long-temps avant la dernière conquête de la Terre Sainte, et nommément de la Sainte Cité de Jérusalem, qui arriva environ l'an onze cent, les chrétiens de l'Eglise Occidentale, qu'ils nomment pour l'ordinaire Latins, avaient déjà impétré du Calife d'Egypte, lors maître de la Palestine et de la Syrie, sous des conditions rigoureuses, la permission de se loger près du Saint Sépulcre, et y avaient bâti une Eglise et un

(1) Andreas Favio, lib. 3, hist. Navarræ.

Monastère dédié à la glorieuse Vierge sous la protection et la sauvegarde de qui ils s'étaient mis, et l'avaient appelée Sainte Marie Latine. Pour lors leur dessein n'était autre que de garder les Saints lieux, et d'accueillir charitablement les pèlerins que la dévotion y attirait de toutes parts. Mais comme le nombre en fut si grand qu'ils n'eurent plus moyen de les loger, ils s'avisèrent d'édifier un hôpital joignant leur première maison, qu'ils appelèrent de Saint Jean, en mémoire de Saint Jean-Baptiste qui avait si souvent fréquenté ce lieu-là, pour y faire ses prières. En peu de temps ils crurent tellement en personnes et en moyens, que le Pape Innocent troisième se persuadant que ce serait un boulevard de la religion Chrétienne, leur donna le titre l'Ordre militaire, et leur fit prendre la livrée de Notre-Dame, qui fut une croix blanche sur leurs manteaux noirs. Aussi lisons-nous dans leurs histoires que la très sacrée MÈRE DE DIEU à qui ils rendent tant d'honneur, les a, je ne sais combien de fois, assistés et maintenus contre les efforts de leurs ennemis. L'an quatorze cent quatre-vingt, les Turcs au nombre de quarante mille ayant donné le dernier assaut aux murailles de Rhodes, les Chrétiens eurent recours au Ciel, et déployèrent sur les boulevards, à la vue des ennemis, les enseignes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et de Saint Jean-Baptiste, implorant leur aide à grands cris et gémissements. Au même instant les Barbares virent une Dame d'une extraordinaire beauté faisant la ronde autour des murailles, et portant la lance à la main droite, et le bouclier à la main gauche, et avec elle un autre Saint assez mal couvert, mais d'une rare majesté, qui n'était autre que Saint Jean-Baptiste. Ce qui leur donna un tel effroi qu'ils furent contraints de se retirer ; quoique depuis, les péchés des Chrétiens étant arrivés à leur comble, Dieu ait permis que cette belle île soit venue entre les mains des mécréants (1). Le secours qu'ils ont reçu d'elle, au siège de la ville de Malte, n'a pas été moindre que le premier. Mais je me contente de ce qui en a été dit peu auparavant, lorsque faisant le tour du monde nous avons passé par l'île de Malte. Bref, on aurait aussitôt compté les étoiles du firmament que les assistances qu'ils ont reçues de la Sainte Vierge parmi une infinité de hasards.

(1) Anno 1522.

L'Ordre des Templiers.

V. L'an onze cent dix-huit, les Templiers leur vinrent au secours (1), l'affluence des pèlerins ayant attiré une infinité de brigands sur les chemins, en sorte qu'il les fallait accompagner avec main forte à la visite des lieux Saints; et l'habit blanc qu'ils reçurent par l'ordonnance des Papes Honorius second et Eugène troisième, me persuade entièrement qu'ils commencèrent sous la faveur et sous l'assistance de la Mère de Dieu.

L'Ordre des Teutons.

VI. Quant aux Teutons, ou Allemands, la chose est hors de controverse; car dès leur première institution ils se qualifièrent soldats de la Vierge. Ils commencèrent par un hôpital qu'un riche seigneur allemand, qui était déjà de long-temps établi en la Terre Sainte, fonda en faveur de ceux de sa nation, qui auraient besoin d'être secourus en un pays étranger, dont ils n'entendaient pas la langue. Il leur érigea quand et quand une chapelle sous le nom et titre de Notre-Dame. L'an mil quatre cent nonante et un, quelques bons citoyens de Brème, de Luberk en Allemagne, riches et opulents, ayant fait bourse commune, se joignirent à eux, et bâtirent dans la ville d'Acre qui était pour lors possédée par les Chrétiens, un magnifique hôpital, et tous ensemble prirent le titre de Chevaliers Teutons, ou de l'Hôpital de la Vierge Marie de la maison des Teutons en Jérusalem, et nommèrent pour premier Maître Henri de Valpot, brave et vaillant Chevalier. Ils prirent la règle de Saint Augustin avec la robe et le manteau blancs, et sur l'estomac une croix noire pleine, sur laquelle il y en avait une blanche doublement potencée. Saint Louis étant pour lors outre mer, y ajouta le Chef de France. Quelques écrivains ont remarqué qu'ils avaient autour de leurs croix un chapelet en broderie, comme une marque du service qu'ils avaient voué à la Vierge: Ils firent les vœux de pauvreté, et de chasteté, et d'obédience entre les mains d'Héraclius, Patriarche de Jérusalem (2), et l'an douze cent nonante-cinq furent confirmés par le Pape Célestin troisième qui les chargea de dire chaque jour deux cents *Pater noster* et autant d'*Ave*

(1) Guillelmus Tyr. lib. 12. belli sacri. cap. 7.

(2) Andreas Favio. Theatri Honoris lib. 7.

Maria, avec le symbole des Apôtres, et autant chaque nuit. Il ordonna pareillement que personne ne serait admis en cet Ordre que les Teutons, ou Allemands, qui auraient fait légitime preuve de leur Noblesse, et qu'ils seraient prêts à toutes occasions pour la défense du Saint Sépulcre. Ils s'y employèrent quelque temps courageusement ; mais comme les ressorts de la divine providence sont secrets, elle permit qu'au bout d'un temps ils en fussent chassés par le Turc ; ce qui les contraignit de se retirer à Ptolémaïs, ville de la Syrie, où les Sarrasins les empêchèrent de s'établir, leur faisant tôt après quitter la place. Sur quoi ils prirent résolution de retourner en Allemagne, et l'évènement montra bien que c'était Dieu qui les conduisait. Car ils arrivèrent à la Prusse, laquelle ayant trouvée dans les ténèbres du Paganisme, et ayant obtenu la bénédiction du Pape Grégoire neuvième et l'aveu de l'Empereur Frédéric et des Ducs de Moscovie, qui se disaient seigneurs de cette contrée-là, ils la subjuguèrent par les armes, réduisirent les peuples à l'obéissance de l'Eglise, et pour une perpétuelle mémoire des faveurs qu'ils avaient reçues de la Reine du Ciel leur Dame et leur Maîtresse, y bâtirent une ville, dont j'ai déjà parlé ci-dessus, qu'ils nommèrent Marienbourg.

L'Ordre des Chevaliers d'Avis.

VII. Au même temps que les Teutons vinrent au secours de la Palestine (1), Alphonse Henriquez premier Roi de Portugal, ayant, l'an onze cent quarante-sept, conquis sur les Maures la ville d'Evora, la reconnut tenir de Dieu et de la très Sainte Vierge Marie. Et pour la maintenir contre les Maures, il appela certains soldats qui étaient en son royaume en réputation de gens de main et de valeur, les mit dans Evora avec commission de la bien garder, et avec promesse de la leur laisser, s'ils se comportaient vaillamment. Ce qu'ils firent au grand contentement de ce Prince, qui ne voulut leur manquer de parole, non plus qu'il n'avaient fait de courage. Il ne se contenta pas de cela, mais il fit dès lors dessein d'un Ordre de Chevalerie sous la protection de Notre-Dame de Citeaux, lui dédiant à perpétuité la ville d'Evora avec tout ce qui en dépendait, d'où ils furent

(1) Marian. lib. 11. de rebus Hispan. cap. 8. etc.

premièrement nommés les Frères de Sainte Marie d'Evora. Mais le nombre des Chevaliers s'augmenta de jour à autre, aussi bien que la libéralité des Portugais; le Roi leur assigna de plus, l'an onze cent quatre-vingt et un, son château d'Avis, d'où ils se nommèrent de là en avant les Chevaliers d'Avis. En ce même temps ils prirent l'habit blanc en l'honneur de la Vierge, avec une croix rouge sur l'épaule. Leurs armes furent une croix de sinople fleurdelisée en champ d'or, et en pointe deux oiseaux, ainsi que des corbeaux, de sable. Ils furent confirmés par le Pape Innocent troisième, l'an douze cent et quatre, régnant en Portugal Sanche premier, fils et successeur d'Alphonse Henriquez.

L'Ordre de la Merci, ou la Rédemption des captifs.

VIII. L'an douze cent vingt-trois (1), Jacques, Roi d'Aragon, dit aussi Sanchez, et surnommé le Conquérant, duquel j'ai parlé ci-dessus, ayant appris par expérience les misères de la captivité, institua en la ville de Barcelone l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, ou de la Rédemption des Captifs, qui fut depuis approuvé par le Pape Grégoire neuvième le dix-septième de Janvier de l'an douze cent et trente. Ce Prince avait le cœur outré des indignités que les Barbares faisaient souffrir aux Chrétiens, et Pierre de Nolasque, Gentilhomme Français, homme de grandes commodités, et de non moindre vertu, les ressentait si vivement, que toutes ses pensées aboutissaient à les secourir. Le zèle de l'un et de l'autre fut si agréable à la Mère de Dieu, qu'elle s'apparut à tous les deux en même temps, et leur déclara que la volonté de son Fils et la sienne était qu'ils établissent un Ordre militaire destiné au soulagement et à la délivrance des prisonniers qui seraient détenus parmi les infidèles; que Pierre employât à cet effet tous ses moyens, et que le Roi contribuât par son autorité à l'avancement d'une si bonne œuvre. Et afin que la chose fût hors de reproche, la même révélation fut faite au Bienheureux Raymond de Rochefort, très dévot Religieux de Saint Dominique, et pour lors confesseur de tous les deux. L'habit qui leur fut alors donné par Saint Raymond, fut une robe et une chappe blanches, une croix blanche sur leur scapulaire, et au milieu de leurs boucliers les armes des Rois d'Aragon.

(1) Bulla Canonizationis B. Raymund. a Clem. 8. an. 1601. etc. Bzovius an. 1023.

L'Ordre de la Milice de la Vierge.

IX. Environ l'an douze cent soixante (1), le Pape Urbain quatrième institua un Ordre militaire qu'il nomma la milice de la Vierge, les chargeant d'un soin très particulier des pauvres veuves et des pupilles. Il leur permit de vivre en leurs propres maisons avec leurs femmes et leurs enfants. Leur enseigne était une soutane blanche et une robe grise, sur laquelle ils portaient une croix rouge en champ d'argent, avec deux étoiles au-dessus.

L'Ordre de Notre-Dame de Montèse.

X. L'an treize cent dix-sept (2), la religion des Templiers ayant été du tout abolie au Concile général qui avait été assemblé sept ans auparavant par le Pape Clément cinquième en la ville de Vienne en Dauphiné, Jacques deuxième, roi d'Aragon, institua l'Ordre de Notre-Dame de Montèse qui est un Royaume de Valence. Les statuts de cet Ordre furent entièrement semblables à ceux des Chevaliers de Calatrava, sous l'habit et règle de Citeaux : Depuis ils furent dispensés par le même Pape Clément cinquième de porter l'habit de Citeaux ; au lieu duquel pour marque de Chevaliers, ils portèrent la croix pleine de rouge devant l'estomac et pour écu la même croix de gueules en or, qu'on appelle ordinairement la Croix du Chevalier Saint Georges, qui est le patron des Royaumes de Navarre et d'Aragon.

L'Ordre de l'Annonciade.

XI. L'an treize cent cinquante-six (3), Amédée, comte de Savoie, surnommé le Chevalier Vert, institua celui de l'Annonciade en faveur de la noblesse, toujours sous les auspices de la Mère de Dieu. A cette occasion il ne voulut pas qu'ils passassent le nombre de quinze, attendu qu'ils étaient particulièrement institués à l'honneur des quinze mystères de la vie de la Sainte Vierge. Pour ce même sujet en la fondation de la Chartreuse de Pierre Chastel, qui est sur les extrémités de la Savoie, il ordonna qu'il y eût toujours quinze religieux Prêtres, qui jour-

(1) Sigonius lib. 3. Episc. Bononien-

(2) Andr. Fav. Theatri Honoris

lib. 6.

(3) Belle-Forest in Annal. Franciæ ad Lud. xi. Blondus lib. 9. decadis

3. etc.

nellement offrissent à Dieu leurs sacrifices et leurs vœux tant pour sa prospérité que pour le bien de sa maison, et pour la conservation de ses chevaliers. Le collier de l'Ordre est un triple chaînon façonné en lacs, d'amour et distingué par quatre lettres capitales : F. E. R. T. (1), par où il a prétendu lier ceux qui auraient le bien d'y être associés du sacré lien d'une très noble et très libre servitude à la Mère de Dieu et entre eux du nœud d'une sincère et indissoluble amitié, et en outre honorer la mémoire d'Amédée-le-Grand son prédécesseur, comte de Savoie, qui en l'an treize cent dix, ou comme les autres comptent, treize cent trente, était venu avec une grosse armée au secours des Chevaliers de Rhodes et avait empêché la prise de cette île-là. Du collier pend l'image de l'Annonciade, vraie marque de la dévotion envers la glorieuse Vierge.

L'Ordre du Chardon de Notre-Dame.

XII. L'an treize cent soixante-dix (2), Louis de Bourbon, dit le bon Duc, deuxième du nom, institua l'Ordre des Chevaliers du Chardon de Notre-Dame, sous le règne de Charles sixième son neveu. Ce bon prince ayant mis toute son espérance après Dieu en la très sacrée Vierge Mère de Dieu, au plus fort des misères de la France grandement travaillée des Anglais, composa cet Ordre de vingt-six Chevaliers des plus vaillants qui fussent en France. Tous les jours ils portaient la ceinture de velours bleu-céleste, doublée de satin rouge et bordée en broderie d'or, sur laquelle ce mot d'espérance était aussi écrit en broderie d'or. Elle fermait à boucle et ardillon de fin or ébarbillonnés et déchiquetés avec l'émail de vert comme la tête d'un chardon. Aux fêtes solennelles, et nommément au jour de la Conception qui était la grande fête de l'Ordre, les Chevaliers étaient vêtus de soutanes de damas incarnat aux larges manches, ceintes de leurs ceintures bleues. En outre, ils avaient le grand manteau de damas bleu-céleste avec les orfrois en broderie d'or, le grand collier doublé de satin rouge et le chaperon ou mantelet de velours vert, sur lequel ils portaient le grand collier de l'Ordre de fin or, du poids de six marcs, fer-

(1) Fortitudo ejus Rhodum tenuit.

(2) Andreas Favini. lib. 8. Hist. Navar. et Theatro Honoris lib. 3.

mant par derrière à boucle et ardillon d'or, ainsi que la ceinture. Il était composé de losanges entières et demies à double orle, émaillées de vert, ouvertes et cléchées, et remplies de fleurs de lis d'or et de ce mot d'espérance en lettres capitales antiques en chacune losange émaillée de rouge. Au bout du collier pendait sur l'estomac un ovale dont le cercle était émaillé de vert et de rouge. Au milieu de l'ovale on voyait l'image de la très sacrée Vierge entourée d'un soleil d'or, couronnée de douze étoiles d'argent, avec un croissant de même sous ses pieds, émaillée de pourpre et bleu-céleste, et au bout de l'ovale, il y avait une tête de chardon émaillée de vert et ébarbillonnée de blanc.

L'Ordre du Vase Notre-Dame.

XIII. L'an quatorze cent dix (1), ou comme les autres estiment, quatorze cent treize, Ferdinand, Infant de Castille, duc de Portugal, surnommé Infant d'Antequero, pour avoir conquis cette forte place sur les Maures où les ennemis du nom Chrétien perdirent plus de quinze mille hommes, afin de conserver la mémoire de cette conquête qu'il tenait de la Sainte Vierge, institua l'Ordre du Vase Notre-Dame, composé de pots à bouquets pleins de lis, et entrelacé de griffons. Cet ordre transporté de Castille en Aragon y dura sous les enfants de Ferdinand.

L'Ordre de la Toison-d'Or.

XIV. L'année quatorze cent ving-neuf (2), Philippe, duc de Bourgogne, ayant pris en mariage Elisabeth, fille de Jean, Roi de Portugal, le propre jour de ses noces qui fut le dixième janvier, en sa ville de Bruges, créa les premiers Chevaliers de la Toison d'Or, à la gloire de Dieu, pour la révérence de sa très Sainte Mère, et à l'honneur du bienheureux apôtre Saint André, ainsi que portent les lettres de l'érection de cet Ordre (3). Et jacoit que la plupart estiment que cette Toison ait son principal rapport à celle de l'ancien Jason et des Argonautes; les autres néan-

(1) Andr. Favin. Theat. Honor. l. 6.

(3) Datæ insulis ann. 1431. 27. Novemb.

(2) Jacob Meyerus lib. 16. ann. Flandriæ ad annum 1429.

moins avec autant et plus de probabilité (1), ont cru que ce prince avait plutôt eu égard à celle de Gédéon, vraie figure de la Mère de Dieu, comme je l'ai déjà fait voir au chapitre troisième de ce traité.

L'Ordre de la Milice de la Vierge Marie du Mont-Carmel.

XV. L'an mil six cent sept, Henri-le-Grand, d'heureuse mémoire, institua l'Ordre de la Milice de la Vierge Marie du Mont-Carmel, qui fut approuvé par le Pape Paul cinquième en la même année. Il fut composé de cent gentilshommes français de maison remarquable, pour être à l'avenir (au cas qu'il fut nécessité de marcher en guerre) auprès de sa Majesté comme un petit bataillon de gens d'élite pour sa garde. Ils devaient porter sur leurs manteaux, au côté gauche, une croix de velours, ou satin tanné, ancrée à l'orle d'argent. Au milieu de la croix était l'image de la Sainte Vierge entourée de rayons d'or; le tout en broderie, et au cou une croix d'or ancrée, et au milieu de cette croix d'un côté et d'autre l'image de la Sainte Vierge émaillée, avec un ruban de soie tannée. Ils avaient pour patronne et protectrice Notre-Dame du Mont-Carmel de laquelle ils devaient célébrer la fête tous les ans, le sixième jour de juillet. Tous les jours ils devaient dire l'office de la Sainte Vierge ou le chapelet. Le reste de leur réglement est compris en la bulle de leur institution.

Les Ordres de la Milice sacrée et de la Milice chrétienne de l'Immaculée Conception.

XVI. L'an seize cent quinze, fut institué l'Ordre de la Milice sacrée contre les infidèles, sous la particulière protection de la glorieuse Vierge et de Saint François. Il fut érigé par les trois frères Petrignans, gentilshommes italiens de Spelle. L'enseigne de leur Ordre était une croix de satin bleu-céleste, brodée d'argent, au milieu de laquelle il y avait un rond et au cœur de ce rond un chiffre composé d'une S et d'une M couronnées, qui voulaient dire Sainte Marie; et à l'entour, *In hoc signo vincam*; c'est-à-dire, à la faveur de ce signe je remporterai la victoire.

(1) Guillel. Mennensis lib. 4. Velleris aurei, cap. 1 et 2. Joan. Bap. lib. 4. de Ducibus Brabantiae, præfat. ad Albertum et Isabellam. Adrianus Barlandas, in cap. 90. Velleris aurei. Nicol. Serarius, in cap. 6. Judicium q. 26. Ferrerolus Locrius Mariæ Augustæ, lib. 3. cap. 7. etc.

Au tour du rond, entre les quatre branches de la croix, il y avait douze rais d'argent pour représenter les douze Apôtres ; sur chaque branche neuf traits d'argent en mémoire des neuf chœurs des Anges ; les branches finissaient en fleurons de lis étrangers ; c'est-à-dire de la façon que les Italiens et les Allemands les font, pour dénoter que l'Ordre était fondé à l'honneur de la Sainte Vierge qui est le vrai Lis du Paradis. Au bout des quatre fleurons il y avait quatre étoiles entourées de rayons. L'année six cent dix-neuf, le second frère des trois, nommé Jean-Baptiste Petrignan, étant venu en France pour associer la Noblesse Française à cet Ordre, il passa aussi en Allemagne où pour lors se retrouvait le Sérénissime Duc de Nevers, qui est aujourd'hui le duc de Mantoue, Charles de Gonzague, lequel avec le comte d'Atham, avec le second des Petrignans et avec quelques autres seigneurs allemands, en dressa un autre quasi sur le modèle de celui que je viens de décrire ; ce fut le huitième de mars de l'an six cent dix-neuf, à quatre lieues de la ville de Vienne en Autriche, au beau milieu de la campagne. Ainsi l'Ordre des Petrignans s'étant comme perdu dans celui-ci, le principal honneur de l'institution est demeuré au Sérénissime Duc de Mantoue. Il a été premièrement confirmé avec ses règles et ordonnances par le Pape Paul V, et après par Urbain VIII sous le titre de la Milice Chrétienne de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge, dont l'image a été mise au milieu de l'enseigne de l'Ordre au lieu de S et de M couronnées.

La Croisade pour la Guerre Sainte.

XVII. Les croisades ont une alliance particulière avec les Ordres de la Chevalerie et sont d'ordinaire les fruits de ces beaux arbres, et la raison demande que j'en dise un mot, attendu que c'est une des signalées grandeurs de la Vierge Mère, d'avoir échauffé tant de cœurs à de si nobles et si généreuses entreprises. L'histoire, fidèle dépositaire de la vérité, m'apprend que jusqu'à sept diverses fois les Français se sont croisés ou entre eux ou avec les autres nations, pour le recouvrement de la Terre Sainte, et qu'ils n'ont épargné ni moyens ni vies, marchant la tête baissée sous l'Etendard de la Croix et sous la conduite de la MÈRE DE DIEU. La première fut l'an mil nonante-cinq, lorsque le Pape Urbain second ayant convoqué un Concile général de

trois cent vingt Prélats à Clermont en Auvergne, en l'Eglise de la Sainte Vierge, et là même approuvé l'Office qui se récite en son honneur, il anima tellement les Evêques qui s'y trouvèrent, et par leur entremise les Princes Chrétiens, qu'ils firent à qui mieux, c'est-à-dire à qui vouerait plus de terres et de Seigneuries et s'y porterait des premiers. Les deux dernières furent conduites par l'invincible Saint Louis, Prince d'un cœur également généreux et saint, qui pris tant cette entreprise qu'il y engagea jusqu'à sa propre vie. Ceux qui ont feuilleté les livres qu'on a écrits de ce sujet, ont pu remarquer combien de fois la Mère de Dieu leur fit expérimenter sa faveur; aussi n'en furent-ils pas méconnaissants: car dès qu'en la cinquième guerre ils eurent pris Damiette, ville tant importante au Sultan, qu'il offrit aux Chrétiens de leur rendre Jérusalem et tout ce qu'il tenait en la Palestine et en la Phénicie, tout ce qu'il avait du bois de la vraie Croix, avec tous les prisonniers chrétiens qui se trouvaient vivants dans les Empires de Babylone et de Damas, pourvu qu'ils levassent le siège de Damiette; l'une des premières choses qu'ils firent, ce fut de consacrer à l'honneur de la Vierge la mosquée des Sarrasins qui était un temple très somptueux et très magnifique, orné de cent quarante-neuf colonnes de marbre, et tout-à-fait magnifique au reste de ses ornements, afin d'avoir moyen de lui rendre grâces dans sa propre maison de tant de biens qu'elle leur avait faits.

La Croisade contre les Albigeois.

XVIII. La croisade qui fut faite contre les hérétiques albigeois environ l'an douze cent huit, sous la conduite de Simon de Montfort, est une autre marque du pouvoir de la MÈRE DE DIEU sur les armées et de sa faveur toujours secourable à ses fidèles serviteurs, et la journée de Muret sur la Garonne, est une preuve tout extraordinaire de l'un et de l'autre. Les ennemis faisaient plus de cent mille combattants et le comte Simon n'avait qu'environ deux cent quarante hommes d'armes, cinq cents cheveu-légers et sept cents hommes de pied mal armés, qui néanmoins donnèrent avec tant de hardiesse sur l'armée albigeoise qu'ils la mirent à vau-de-route et poursuivirent la victoire autant qu'il leur resta de force pour tailler en pièces les ennemis de Dieu et

de la Sainte Vierge. Les chroniqueurs racontent qu'il y en eut de tués au champ de bataille environ vingt mille (1). Victoire certainement merveilleuse, eu égard au petit nombre des vainqueurs, mais tout-à-fait prodigieuse en ce que cent mille des ennemis ne surent tuer qu'un seul homme d'armes et huit soldats de ce petit nombre. Je sais bien que les écrivains qui pour l'ordinaire s'arrêtent davantage au progrès et à l'issue des guerres qu'à ce qui appartient à la dévotion, ne se sont pas étudiés de recueillir si soigneusement ce qui fait plus à mon propos : mais ceux qui ont couché par écrit l'histoire de Saint Dominique sont d'accord que le succès de toutes les rencontres de cette croisade est dû à l'assistance de la MÈRE DE DIEU si outrageusement attaquée par ces malheureux, qu'ils n'en parlaient point autrement que comme d'une femme abandonnée et la peignaient par dérision avec un œil tant seulement (2). Ces troupes victorieuses ayant quantité de saints Prélats et de braves Religieux de l'Ordre de Citeaux, et le Bienheureux Saint Dominique qui était tout à la MÈRE DE DIEU, en étant le Héraut et le Trompette, c'est chose indubitable que leur principale force vint de ce côté-là. L'histoire de ce Saint porte que comme les malheureux Albigeois s'opiniâtraient d'autant plus contre la vérité, que plus clairement on leur faisait voir la lumière parmi tant de malheurs, il ressemblait au Roi David, séchant à vue d'œil à cause de l'insensibilité des méchants, et qu'un jour étant prosterné devant sa bonne Mère (quelques-uns ont tiré de l'Histoire des Frères Prêcheurs que c'était en la ville du Puy), baigné de ses larmes et le cœur abattu, il lui adressait ses plaintes du peu d'avancement que faisaient tant de prédications, tant de conférences et tant de merveilles que ses misérables avaient devant leurs yeux. Lors, la Mère de miséricorde le consola et le fortifia, lui remontant combien de travaux, de sueurs et de sang, avaient coûtés à son bien-aimé Fils les âmes pour qui il s'employait ; qu'il appartenait à la seule persévérance de mener à chef les grandes entreprises, qu'à la fin il moissonnerait avec plaisir ce qu'il ar-

(1) Petrus Abbas de Valle Sernarii Jordanus Constantinus, Hubertus, a cap. III. Chronic. Nangis Rigordus, etc. Theodorus, omnes in vita Dominici.

(2) D. Antonius. 3. parte Summa Bzovius in Supplemento Annal. Baronii ad ann. 1213. Flaminius, Ferdinandus, Castellan.,

rosait de tant de larmes. Au reste, qu'elle lui mettait un moyen très excellent pour avancer en peu de temps la gloire de son Fils et la sienne, pour faciliter la conversion des âmes et pour combattre les ennemis visibles et invisibles ; c'était son Rosaire accompagné de la méditation des mystères de sa vie et de celle de son cher Fils, ajoutant que ce serait le gage de son affection héréditaire envers l'Ordre que bientôt il instituerait en l'Eglise, et que ses enfants publieraient par tout le monde à perpétuité l'excellence et l'usage de ces armes spirituelles. Qui en voudra savoir davantage, et nommément comme la vérité de cette vision fut incontinent arrêtée par les merveilles que fit Saint Dominique en toutes façons, pourra lire les auteurs de la vie, que j'ai cotés peu auparavant : car quant à moi, je m'en vais aux Ordres Réguliers.

§. VII. — Qu'elle a été reconnue et honorée des Ordres Réguliers.

I. Voici venir d'autres escadrons et d'autres capitaines et soldats de la gendarmerie de l'Eglise, qui disent avec Saint Paul : les armes de notre milice ne sont point matérielles, mais elles reçoivent leur force et leur vertu de Dieu pour renverser les retranchements et les desseins des ennemis, pour abattre toute la présomption qui s'élève contre la science de Dieu et pour assujettir tout entendement créé au service de JÉSUS-CHRIST. Ce sont les Ordres Religieux institués en divers temps en la maison de Dieu, lesquels, quoique marchant sous diverses cornettes et différents en leurs livrées, ont néanmoins tous un même cœur et un même dessein de suivre le chemin étroit de la perfection Evangélique et d'attirer les âmes à l'amour de celui qui les a rachetées, et tous combattent sous la protection particulière de la MÈRE DE DIEU, comme il apparaîtra par le discours auquel je vais donner commencement.

Les premiers Religieux.

II. Bien est-il vrai que ces premiers champions, qui dès le temps des Apôtres levèrent l'étendard de la perfection Chrétienne, rencontrèrent tant de besogne en leur commencement et s'employèrent de telle force à bien faire, qu'ils eurent fort peu de soin de dresser des mémoires à la postérité de ce qu'ils avaient exploité. Tels furent ceux qui s'étant premièrement

assemblés en la ville d'Alexandrie, sous la discipline de Saint Marc l'Évangéliste, furent par après jetés, qui çà, qui là, par l'orage de la persécution et trouvèrent en divers quartiers des imitateurs de leur manière de vivre : dont les uns se retirèrent au désert, les autres demeurèrent dans les villes, comme ceux qui après quelque traite de temps, se rangèrent en l'Orient, sous la règle de Saint Basile ; en Afrique, sous celle de Saint Augustin ; en Italie, sous la direction de Saint Simplicien ; en France, sous l'obéissance de Saint Martin, et ainsi des autres endroits jusque à ce que Saint Benoît paraissant en l'Occident comme un nouveau Soleil, jeta les rayons de sa lumière de tous côtés et attira tout le monde après soi.

L'Ordre de Saint Benoît.

III. Ce Saint ayant commencé environ l'an cinq cent dix d'amasser des disciples, appuya les premiers fondements de son Ordre sur la dévotion de la MÈRE DE DIEU. De quoi nous avons une preuve péremptoire (1) en ce qu'il lui dédia l'un des six premiers Monastères et Eglises qu'il édifia en Italie, l'appela Sainte Marie de Portiuncule, à l'imitation de laquelle fut puis après bâtie une autre petite Eglise sous le même nom, près d'Assise, dépendante du Mont Cassin, que les Religieux de Saint Benoît cédèrent et transportèrent depuis charitablement au glorieux Père Saint François, lorsqu'il faisait les premiers projets de son Ordre, ainsi qu'il a été dit ci-dessus (2). « Ce fut là qu'un Ange lui apporta la nouvelle que son service était approuvé du Seigneur ; que son Ordre persévérerait jusqu'à la fin du monde ; que tous ses vrais enfants seraient sauvés ; que les protecteurs de cet ordre seraient favorisés, et les persécuteurs punis de Dieu. Mais Saint Benoît n'attendit pas si tard à se mettre sous la protection de la très Sainte Vierge, dès l'âge de sept ans il avait un secret commerce avec elle et il passait une bonne partie de son temps à lui faire la cour devant une image qu'il honorait singulièrement. Il apprit de celle qui fut autrefois la Maîtresse des apôtres le mépris du siècle, et il forma le vœu de le quitter en sa présence. La Sainte Mère de Dieu

(1) D. Benedicti Chronicon per Antonium d'Yepes, eo anno.

(2) §. 5.

déclara elle-même au Bienheureux Alain de la Roche, de l'Ordre de Saint Dominique; que la source des grandeurs de Saint Benoît et la gloire qu'il possède d'être le premier Patriarche des Religieux de l'Occident, est un effet de sa piété envers elle et la récompense du soin qu'il prit de l'honorer pendant son séjour à Rome. L'Image dont nous parlons est encore honorée des fidèles dans une chapelle qui se nomme l'Oratoire de Saint Benoît. La dévotion du Saint croissant avec l'âge, il fut le premier qui salua la sacrée Vierge par le nombre de cent cinquante *Ave Maria*; ce qu'elle révéla au même Alain de la Roche. Il ajoute que les enfants de ce Bienheureux Père étendirent l'usage de cette prière dans tous les lieux, où ils établirent la sainte Règle, fondant et établissant l'Ordre sur une piété si salutaire (1). »

De cette école du grand Patriarche Saint Benoît sont sortis les Saints Grégoire, les Saints Léon, les Saints Ildefonse, les Saints Josce et les autres excellents serviteurs de la glorieuse Vierge à milliers, dont je parlerai plus à propos en quelque autre occasion ès traités suivants. Pour le présent je me contenterai d'une belle dévotion de cet Ordre envers la Sainte Vierge, qui est rapportée par le dévot Rupert (2), Abbé de Tuitz en Allemagne, et religieux du même Ordre. Car repassant sur la parole du Roi Prophète, qui disait de la Sainte Sion, qu'à tout jamais elle serait la première et la principale de ses joies, il dit que cela est mystiquement observé en l'Ordre du glorieux Saint Benoît, où il y a une ordonnance qui regarde généralement toutes les maisons qui en sont. Cette ordonnance porte que partout il y ait dans le Cloître un Oratoire de la glorieuse Vierge et et que là soit faite la première station et procession de chaque dimanche de l'année. De moi, je ne doute nullement que la Mère de Dieu n'ait déjà reconnu en mille et mille manières cette dévotion, qu'elle même a inspirée à ses enfants pour leur bien : néanmoins je confesse que j'ai été saisi d'un sentiment fort particulier de consolation, lisant ce que la même Vierge révéla un jour à sa fidèle servante, la Bienheureuse Sainte Brigitte (3). Car après lui avoir fait voir le Bienheureux Saint Benoît comme un globe de feu et de lumière qui avait embrasé et éclairé l'uni-

(1) La R. Mère de Blémur.

(3) Lib. 3. Revel. cap. 21.

(2) Lib. 7. de divinis officiis cap. 25.

vers, et après lui avoir montré comment ses successeurs avaient laissé mourir ce feu et éteindre cette lumière, elle ajouta qu'elle avait encore trois étincelles pour le rallumer et pour faire que son très cher Fils y fût un jour glorifié comme devant. Bonne nouvelle, dont mon âme reçoit d'autant plus de joie que je m'aperçois que la Sainte Vierge a commencé d'accomplir sa promesse en nos jours, où nous voyons (grâces à Dieu) que les premiers feux de l'ancienne ferveur se rallument à bon escient dans cet Ordre, et qu'il y a grande apparence que celle qui a si heureusement commencé ne cessera pas qu'elle ne l'ait rallumé partout.

L'Ordre de Cluny.

IV. La printannière ferveur de l'Ordre de Saint Benoît s'étant aucunement ralentie et altérée avec le temps, il arriva, quatre cent et six ans après la première institution, qu'un saint homme nommé Odon ayant été choisi Abbé de Cluny, s'employa de toutes ses forces à rétablir la discipline religieuse en son Monastère (1). Et afin que le bon règlement qu'il y mettait ne s'arrêtât pas à Cluny, il obtint que de là en avant ce lieu fût fait chef d'Ordre, et que les maisons qui se porteraient à embrasser la règle qu'il avait dressée pour les siens reconnussent l'Abbé de Cluny pour leur chef. Et à ce que tous entendissent que c'était sur l'assistance de la MÈRE DE DIEU qu'il fondait ce nouveau bâtiment et qu'il ne pouvait subsister sans elle, il ordonna dès lors que tous les Religieux fissent l'Office de la Sainte Vierge tous les samedis, qui ne seraient point empêchés d'ailleurs, depuis l'octave de la Purification jusqu'en Carême, depuis Pâques jusqu'aux Rogations, depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent; ce que depuis l'Eglise universelle a imité, de même que la commémoration des trépassés le lendemain de la Toussaint, dont Saint Odilon, aussi Abbé de Cluny, avait donné le premier exemple. Que si néanmoins il se trouvait quelqu'un qui voulût maintenir avec le même Saint Odilon, en la vie qu'il a écrite de Saint Maieul, le onzième de Mai, que le Bienheureux Bernon, qui mourut l'an neuf cent et douze, et qui fut le prédé-

(1) D. Antoninus 2. parte tit. 15. cap. 16. §. 1. ponit ann. 913. alii ann. 916.

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement. Plus de détails à la dernière page.

cesseur de Saint Odon, fut aussi le premier réparateur de la discipline religieuse dans la maison de Cluny, ni pour cela, ni pour chose de plus grande conséquence je ne prendrai jamais dispute.

L'Ordre de Cîteaux.

V. Deux cents ans après que l'Ordre de Cluny se fut remis en son ancienne vigueur, Robert, Abbé de Molesmes, s'étant retiré avec vingt de ses Religieux pour un pareil dessein, érigea un Monastère et commença de mener avec les siens une vie angélique dans les bois de Cîteaux (1) : et comme ils étaient tous sortis par l'inspiration et sous la conduite de la MÈRE DE DIEU, à qui l'Eglise et l'Abbaye de Molesmes étaient dédiées, ainsi ordonnèrent-ils dès lors que toutes celles qui à l'avenir seraient bâties sous l'obéissance de Cîteaux, eussent pour tutélaire la Sainte Vierge, et que tous les Religieux qui y seraient admis, la reconnussent pour leur bonne Mère. Aussi faut-il avouer que c'est une chose merveilleuse de voir la douceur de l'affection envers la Sainte Vierge, que tous les Religieux et Religieuses de cet Ordre épousent avec l'habit. Auquel propos il me souvient de ce que rapporte un dévot et vertueux écrivain du même Ordre d'un sien frère de profession, homme très fervent et grandement spirituel (2). Il dit qu'étant un jour emporté en esprit dans le Ciel, il y vit un nombre presque infini de Saints distribués en divers rangs et revêtus de divers habits, parmi lesquels n'apercevant nul des siens, il resta aucunement troublé; et n'ayant point de plus assuré refuge qu'à la Reine des Anges, il lui fit ses plaintes en ces termes : Sainte Vierge, que veut dire ceci, que je voie des Bienheureux de toute condition et de toute qualité, sans en reconnaître un seul de votre Ordre de Cîteaux, qui néanmoins vous honore si particulièrement et vous chérit si tendrement ? A quoi la Mère de douceur répartit : Mon fils, cesse de t'étonner : mes chers enfants de ton Ordre sont toujours sous mes ailes et près de moi ; et cela dit, elle ouvrit son manteau royal, sous lequel il vit un très grand nombre de ses frères et de ses sœurs, que Notre-Dame tenait embrassés.

« Tout le monde est convaincu de la manière dont elle en

(1) Cæsarius lib. 1. cap. 1. statuit
ad ann. 1098.

(2) Cæsarius lib. 7. cap. 40.

usait avec Saint Bernard, le plus illustre des Religieux de Citeaux. On tient qu'elle lui donna un jour du lait de ses chastes mamelles, et que c'est ce qui rendit sa dévotion si tendre. En effet, quand il parle à cette auguste Princesse, il use d'une expression qui n'appartient qu'à l'amour : N'est-il pas vrai, Madame (lui dit-il dans un divin transport), que vous enlevez les cœurs par votre bonté ? N'est-il pas vrai que vous avez ravi le mien ? Mais dites-moi, je vous prie, où l'avez-vous mis ? où le trouverai-je ? O larronnesse des cœurs ! quand me restituerez-vous le mien ? Pourquoi dérobez-vous ainsi le cœur des personnes simples ? Pourquoi faites-vous violence à vos amis ? Etes-vous résolue de me laisser sans cœur ? Quand je vous le demande, vous me jetez une œillade en souriant, et je pâme et perds la parole : je deviens hors de moi-même comme un homme enivré ; l'amour que je vous porte me réduit en cet état, je ne discerne plus mon cœur d'avec le vôtre (1). »

Cependant ceux qui auront envie d'apprendre par le menu les caresses que la Mère de Dieu a faites à plusieurs Saints de ce grand Ordre, et combien de fois elle l'a protégé, auront de quoi contenter leur sainte curiosité par la lecture de celui que j'ai cité peu auparavant (2).

L'Ordre des Chartreux.

VI. J'ai anticipé de parler de l'Ordre de Citeaux, à l'occasion de Saint Benoît, quoique celui des Chartreux l'ait devancé d'environ douze ans (3). Cet Ordre, dès son commencement, promet je ne sais quoi de grand. Car avant que Saint Bruno, qui en a été le Fondateur, vint à Grenoble, et qu'il choisit pour sa demeure la vaste solitude de la Chartreuse, Saint Hugues, Evêque de Grenoble, avait déjà eu révélation de son arrivée et vu la Majesté de Dieu descendre dans ce désert, où la Sainte Vierge fit bientôt connaître au bienheureux Saint Bruno, patriarche et père de tant d'enfants, et à ses compagnons, qu'elle-même les avait conduits. Car, comme l'ennemi de tout bien les voulut détourner d'une si sainte résolution, leur représentant mille beaux prétextes, et entre autres que c'était une entreprise au-delà des

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Cæsarius lib. 7.

(3) Institutus anno 1086. Baron. ad eum annum.

forces humaines, de s'enfermer ainsi tout vifs dans de petites cellules, ne plus ne moins que dans des tombeaux, cette bonne Mère envoya promptement à leur secours l'Apôtre Saint Pierre, et lui ordonna de dire à Saint Bruno de sa part qu'ils prissent seulement courage, qu'ils se souvinssent qu'elle les avait reçus en sa protection, et que tandis qu'ils réciteraient journallement son Office, elle ne les abandonnerait jamais. Ce qu'ayant observé de leur part, elle de son côté a si fidèlement accompli sa promesse, que cet Ordre, par la très particulière assistance de la Mère de bonté, a joui d'un privilège qui n'a été accordé à nul autre, d'avoir subsisté déjà cinq cent et soixante ans en sa printanière vigueur. Aussi tiennent-ils si ferme en la dévotion de la Sainte Vierge, que vous ne verrez aucune de leurs Eglises qui ne lui soit dédiée; et qui aurait le loisir de s'arrêter à tout ce qui est particulier en cette matière, il trouverait de quoi faire un Traité tout entier. Ce sera assez de rapporter le gentil exercice de reconnaissance que le dévot Lansperge, Chartreux, a ordonné à un chacun de ses frères, savoir est que toutes et quantes fois qu'ils entreront ou sortiront de leurs chambrettes, ils se souviennent de saluer la Sainte Vierge comme leur gardienne et leur unique espérance après Dieu (1).

L'Ordre de Prémontré.

VII. Il n'y eut que vingt-deux ans de distance entre l'Ordre de Citeaux et celui de Prémontré, lequel fut institué par Saint Norbert, Archevêque de Magdebourg (2), et s'il y eut bien peu à dire pour le regard de l'affection envers la Mère de Dieu, à qui tous deux doivent leurs commencements, leurs progrès et leur rétablissement. Jusques au nom même de Prémontré, il se découvre que tous les enfants de ce saint Ordre appartiennent à la glorieuse Vierge. Car bien que je n'ignore pas ce qu'on en dit communément, qu'il a retenu le nom du lieu où il fut premièrement établi, de même que les Ordres de Cluny, de Citeaux, des Chartreux, et quasi généralement de tous les Ordres anciens, et que cet avis soit accompagné de beaucoup de probabilités, néanmoins je fais grand état de ce qui est rapporté au commen-

(1) In ordinario brevi, seu ratione vivendi Carthusianorum,

(2) Fundatus anno 1120. Aub. Miræus in Chronico Præmonstratensi, alii anno 1110.

cement des Constitutions de cet Ordre, savoir est que Saint Norbert n'étant pas encore bien résolu touchant l'habit qu'il donnerait à ses Religieux, un Ange s'adressa à lui par expresse commission de la Sainte Vierge, et le chargea de faire prendre sa livrée, c'est-à-dire l'habit blanc à tous ceux qui y demanderaient l'entrée, habit lequel pour avoir été ainsi montré avant l'institution de l'Ordre, lui donna le nom de Prémontré. La vie de Saint Norbert et celles de bon nombre de ses enfants, et nommément du Bienheureux Herman de Steinvald, duquel je parlerai désormais à diverses occasions, témoignent assez les rares faveurs qu'ils ont reçues de leur Médiatrice, tant pour leur particulier que pour le général de l'Ordre : mais mon dessein ne me permet pas de m'y arrêter plus long-temps.

L'Ordre du Mont-Vierge.

VIII. En la même année, ou (comme disent les autres) quatre ans après commença l'Ordre de Saint Guillaume de Verceil, appelé l'Encuirassé, à cause de la cuirasse qu'il avait d'ordinaire sur le dos avec la tête nue. Cet Ordre qui naquit, pour parler ainsi, entre les bras de Notre-Dame, fut appelé du Mont-Vierge (1) à l'occasion d'une montagne du même nom, où fut dressée la première chapelle et le premier Ermitage de ce nom dédiés à la bienheureuse Vierge.

L'Ordre de la Trinité, ou de la Rédemption des captifs.

IX. Environ l'an onze cent quatre-vingt-dix-sept (2), commença l'Ordre de la Trinité, dit aussi de la Rédemption des captifs, qui est différent de celui des Chevaliers, que l'on nomme aussi de la Rédemption des captifs, dont j'ai parlé peu auparavant. Quelques-uns tiennent que les Fondateurs de cet Ordre furent deux Anachorètes français, dont l'un fut nommé Jean de Matha, gentilhomme provençal, l'autre Félix Valésien, de qui les louables desseins, inspirés du ciel, furent très humainement ouïs et approuvés par le Pape Innocent troisième, qui les établit dans la ville de Rome, et leur ouvrit le moyen de s'étendre en divers endroits de la Chrétienté. Ils ont de tout temps été

(1) Martyrol. Rom. 25. Junii.

Tract. de Relig. cap. 11. Gononus ex

(2) Sabel. lib. 5. hist. Enead. 9.

antiquis monumentis,

Laelius. Zecchius de Repub. Eccl.

sous la protection particulière de la MÈRE de DIEU ; de quoi ils donnèrent une preuve solennelle, lorsqu'au Chapitre général qu'ils tinrent au Couvent du Cerf-Froid, l'an quatorze cent vingt-neuf, ils confirmèrent une ancienne Ordonnance qui les obligeait à dire tous les jeudis l'Office de la Sainte-Trinité, et tous les samedis celui de Notre-Dame, tous deux de neuf leçons, comme des deux Patrons de leur Ordre. Je n'oublierai non plus de dire qu'il y a un arrêt du Conseil Royal de Portugal, communément appelé la Table de Conscience, par lequel il est porté qu'ès troncs des aumônes qui sont recueillies par les Religieux de cet Ordre pour le rachat des pauvres prisonniers, soit peinte la bienheureuse Vierge tenant son Fils entre ses bras, et à ses pieds d'un côté quelques captifs chargés de chaînes et de menottes, et de l'autre un Religieux de l'Ordre, prenant d'une main le bout de la robe de la Mère de miséricorde, et de l'autre haussant le doigt contre les captifs, avec un écriteau sortant de sa bouche, et adressant ce peu de mots à la Sainte Vierge : Digne Mère de Dieu, déliez les chaînes des prisonniers. Je laisse à part un grand nombre de Confréries qu'ils ont pour honorer la Reine des Anges, nommément du Scapulaire de leur Ordre, de Notre-Dame des Remèdes et autres semblables, dont au seul Couvent de Lisbonne il s'en compte jusques à sept. Et l'histoire de ce Saint Ordre fera voir à qui en sera curieux, que les faveurs qu'ils ont reçues de la Mère de Bonté, n'ont pas été moindres que l'affection qu'ils ont toujours eue, et qu'ils ont encore à l'honorer.

L'Ordre du Val des Ecoliers.

X. L'an douze cent et un, naquit au Diocèse de Langres (4) un Ordre nouveau, nommé le Val des Ecoliers, tellement consacré au service de la Reine du Ciel dès sa naissance, que toutes les maisons qu'il a, en portent le nom ; Notre-Dame de Bonneval, Notre-Dame de Beauroy, de la Forêt, de l'Île, et de même de tout le reste.

L'Ordre des Frères Prêcheurs.

XI. L'an douze cent dix-sept (2) l'Ordre très célèbre des Frères Prêcheurs vint fort à propos au secours de l'Eglise de

(1) Franciscus Barus tom. 2. Monumentorum ann. 1201.

(2) S. Anton. 3. parte, titulo 23. cap. 3. Antonius Senensis in Chronico

Fratrum Prædicatorum ad ann. 1217. Bzovius in Supplemento Annal. Baron. ann. 1216. Alii scriptores supra laudati vitæ S. Dominici.

Dieu, lorsque les Albigeois violaient en France tous les droits divins et humains ; que les Manichéens et les Sacramentaires s'épandaient par l'Italie, que les Maures ravageaient encore une bonne partie de l'Espagne, que l'Eglise Orientale était divisée par un lamentable schisme de la Romaine ; que Saladin, Roi des Sarrasins, s'était jeté dans la Syrie, que la faction des Guelphes et des Gibelins troublait toute la Chrétienté, bref, qu'il semblait que Satan fût déchainé avec un plein pouvoir de tout renverser. Saint Antonin, Archevêque de Florence, l'une des belles lumières de cet Ordre, dit en trois mots ce qu'il explique au long, qui est tout ce que je saurais dire à mon propos ; que la Sainte Vierge en a procuré et acheminé l'établissement, qu'elle lui a donné l'habit, et qu'elle le protège en toutes occasions.

Elle l'a procuré, comme il appert par la vision qu'eut Saint Dominique, priant une nuit à Rome en l'Eglise de Saint Pierre, lorsque avec quelque petit nombre de compagnons il projetait d'embrasser la règle de Saint Augustin, sous l'aveu et l'autorité du Pape Honorius troisième. Il lui semblait voir le Sauveur du monde offensé à outrance des péchés des hommes, et résolu de les exterminer tous avec trois lances qu'il tenait en sa main ; marques certaines, ce me semble, des trois fléaux dont Dieu a coutume de se servir pour châtier nos méchancetés. D'autre part il considérait la Mère de Miséricorde à genoux devant lui, et lui était avis que la harangue de réconciliation qu'elle faisait, portait en substance qu'elle ne pouvait pas désavouer que la mesure et la qualité des crimes qui se commettaient tous les jours ici-bas, ne fût tout-à-fait excessive ; mais puisque par inclination de son infinie bonté, il était plus porté au pardon qu'à la vengeance, et que de tout temps il avait désiré de trouver quelqu'un qui s'opposât à sa colère, elle lui présentait deux de ses enfants remplis de zèle et de courage pour procurer en toutes façons l'avancement de sa gloire, et la conversion des pécheurs ; c'était Saint Dominique et Saint François. Qui croira que le Sauveur ait eu le cœur de refuser quelque chose à sa Mère ? Tant s'en faut, car il lui accorda tout ce qu'elle demandait, et lui donna commission de faire en sorte qu'ils s'employassent de tout leur pouvoir à la réduction des pécheurs. La même vision à peu près fut communiquée à un Religieux du même Ordre, et à un certain d'entre ceux qui furent par lo

même Saint Dominique rappelés de mort à vie, ainsi qu'il est dit dans son Histoire (1). Au reste il n'est nul endroit de la terre, qui soit visité du Soleil, qui n'ait quant et quant été éclairé de leur doctrine, et qui n'ait ressenti les effets de leurs travaux ; ce qui est une preuve irréfragable de la vérité de cette vision. A quoi je puis encore ajouter une singularité remarquable, que Saint Dominique et Saint François, s'étant peu après rencontrés, se reconnurent, et s'entresaluèrent sans s'être jamais vus auparavant. Il sera aussi loisible à un chacun de voir parmi les révélations de Sainte Brigitte (2), comment Saint Dominique à l'heure de sa mort remit tous ses enfants, tant présents qu'à venir, entre les mains de la très glorieuse Vierge, et le soin qu'elle lui promit d'en avoir pour l'amour de lui.

Il n'est pas jusques à l'habit que portent les enfants de Saint Dominique, qui n'ait été auparavant montré par la glorieuse Vierge à un fameux Docteur, nommé Renaud, qui pratiquait l'entrée dans cet Ordre. Quant à la protection qu'elle en a prise en diverses occasions, -il y aurait trop à faire d'en rapporter les particularités. Qui voudra les pourra apprendre de Saint Antonin au lieu sus-allégué, et ses faveurs qu'elle a accordées aux Bienheureux Albert, Gilles, Leodat, Herman, Hyacinte, Dupuy, Juvenance, Accurse, et aux autres lumières de cet Ordre, feront connaître à tout le monde, que ce ne fut pas sans sujet qu'ils prirent du commencement le nom de Frères de Notre-Dame ; quoique depuis les rares exploits qu'ils firent en la conquête des âmes, aient donné la vogue au titre honorable des Frères Prêcheurs, lequel ils ont toujours retenu. Ceux qui savent ce que c'est que la grande corruption du monde, auront-ils pas sujet de s'étonner lorsqu'ils entendront qu'ès commencements de ce Saint Ordre, Saint Dominique ouït dans fort peu de temps plus de cent Confessions générales de ses Frères, qui par une très spéciale faveur de la MÈRE DE DIEU avaient passé toute leur vie avec une pureté vraiment Angélique ? Et ceux qui prient, comme il faut, l'incomparable bonheur de l'étroite amitié de la Reine des Anges, porteront-ils pas une sainte envie aux enfants de ce glorieux Père, quand ils se souviendront (3)

(1) Vitæ S. Dominici lib. 1. cap. 12.
apud Surium tom. 4.

(2) Lib. 3. cap. 17.

(3) Vitæ ipsius apud Surium lib. 2.
cap. 12.

qu'il les vit un jour sous le grand manteau de la Vierge, occupant une telle étendue de place pour le grand nombre qu'ils étaient, qu'il lui sembla y en avoir suffisamment pour remplir la céleste Jérusalem? Ce qui advint au commencement de cet Ordre au Bienheureux Rodolphe de Faënce, mérite bien d'être mis au nombre des principales faveurs qu'ils ont reçues de la très glorieuse Vierge. Car comme il était un jour extraordinairement abattu, à cause que plusieurs de ceux qui avaient pris l'habit, se retiraient pour ne pouvoir pas supporter l'extrême rigueur de cette première ferveur, Notre Seigneur lui apparut avec le bienheureux Saint Nicolas et le prenant doucement par la tête, lui dit : Rodolphe, mon fils, ne t'afflige pas davantage, car aussi long-temps que ma Mère gardera la protection de ton Ordre, il n'y manquera jamais de personnes qui y entrent et y demeurent. A même temps il vit un navire tout chargé de Dominicains qui s'allaient rendre à Bologne, et ouït derechef une voix qui lui dit : Rodolphe, ne crains plus désormais, car je te promets qu'en peu de temps tout le monde sera rempli de Religieux de ton Ordre. L'évènement a assez montré la vérité de cette prédiction, et il ne faut qu'ouvrir les yeux pour la voir. Je ne dirai rien de l'affection réciproque qu'ils ont toujours portée à la Bienheureuse Vierge. Chacun sait que toutes leurs Eglises lui sont dédiées, et nul n'ignore en combien de manières ils ont avancé son honneur. Les fruits qui ont été causés par le seul Rosaire, sont tels, qu'il faudrait des volumes entiers pour les raconter. Il me souvient d'avoir lu (1) que Dieu ayant un jour fait voir à une belle âme la douceur de l'amour de la Sainte Vierge envers ce saint Ordre, tous les Religieux qui étaient pour lors, conçurent une si parfaite confiance en elle et un si extraordinaire désir de l'aimer, de l'honorer, de la servir, et de la faire connaître à tout le monde, qu'il paraissait en leurs yeux, en leurs discours et en tout leur maintien. Il n'y eut personne d'entre eux qui ne voulût avoir son Image toujours devant soi, ni de qui le plaisir et la récréation ne fût de s'entretenir avec elle nuit et jour. Bref on ne voit point les Abeilles voler en si grand nombre autour de leurs ruches, ou parmi les fleurs d'un beau parterre, comme on les voyait s'attrouper devant

(1) Vitæ S. Dominici cit. lib. 6. cap. 6.

l'Autel de la glorieuse Vierge, pour contempler ses excellences, et pour magnifier ses grandeurs.

L'Ordre de Saint François.

XII. Saint François suit de près Saint Dominique, non moins en l'affection qu'il portait à la MÈRE DE DIEU, qu'en l'institution de son Ordre. Saint Bonaventure écrit de lui, qu'ayant mis sa principale confiance en elle après Notre Seigneur, il la choisit pour sa particulière Avocate, et pour celle de tous ses Frères ; et qu'à cette occasion il institua le jeûne, qui est pratiqué en son ordre depuis la fête des Apôtres Saint Pierre et Saint Paul jusqu'à celle de l'Assomption (1). L'amour qu'il portait à la Sainte Vierge, le poussa à redresser l'Eglise de Portiuncule, autrement dite Notre-Dame des Anges, comme elle s'en allait tomber par terre ; aussi fut-ce la demeure que l'humble serviteur de Dieu et de sa sainte Mère choisit, et aima par dessus tous les lieux du monde, ainsi que j'ai dit ci-dessus (2). Je ne dois pas oublier ce que Saint Bonaventure ajoute à ce propos (3), qu'un dévot Religieux de ce Saint Ordre avant que d'y entrer, aperçut en vision un monde de personnes aveugles qui étaient prosternées à genoux devant cette Eglise, les visages et les mains dressés contre le Ciel, crier miséricorde avec larmes et sanglots, et à même temps recevoir la vue par le moyen d'une lumière céleste qui était répandue sur toute l'assistance. Pronostic indubitable de l'Ordre que Saint François devait instituer au même lieu, et de la grâce de la vocation Religieuse, aux premiers rayons de laquelle plusieurs devaient ouvrir les yeux, et se consacrer à sa divine Majesté. Cet institut ayant été comme conçu dans le sein de la Mère de Dieu, il a toujours retenu une grande tendresse envers elle, et a fait paraître en mille occasions le zèle qu'il avait en son honneur, spécialement pour la défense du privilège de sa Conception immaculée. L'occasion se présentera ès Traités suivants d'établir quelques traits de faveur de la Sainte Vierge envers les enfants de cet Ordre, et quelque témoignage de la rare affection qu'ils ont cue à son service : ce sera assez de dire ici un

(1) Ab Innocentio III approbatur, an. 1216. Bzovius in Supplemento Annal. Baron. eo anno Vitæ S. Francisci. cap. 9.

(2) §. 5.

(3) Vitæ S. Francisci cap. 2.

mot de l'excellente vision qu'eut le Bienheureux Léon, l'un des premiers compagnons de Saint François, environ l'an douze cent et trente. Il lui semblait voir une longue campagne, deux échelles dressées depuis la terre jusqu'au Ciel : l'une rouge, sur laquelle le Sauveur était appuyé ; l'autre blanche, et au-dessus la glorieuse Vierge. Cette campagne était couverte de Religieux de son Ordre, et Saint François au pied des échelles affairé à les faire monter. Il en avait déjà avancé une bonne troupe par l'échelle rouge, lorsqu'il lui arriva un soudain désastre, qui l'affligea grandement. Car ils tombèrent tous à la renverse, les uns des plus hauts échelons, les autres des moyens, et quelques-uns de ceux d'en bas. Ce Saint ne savait que penser de ce funeste accident ; mais comme il rêvait là-dessus, jetant les yeux en haut, il voit la Mère de miséricorde lui faire signe qu'on vienne hardiement à elle, et qu'elle servira d'adresse à ses Frères. Ils y accourent au commandement de Saint François, ils montent, ils volent, ils sont reçus très favorablement de la Mère de bonté, et par elle présentés à Notre-Seigneur, lequel en considération de sa Mère leur fit toute sorte de bon accueil. Saint François entendit bien le sens de la vision, et prit de là sujet d'affectionner de plus en plus ses Frères à la Sainte Vierge, comme à leur chère Avocate et Médiatrice. Je parlerai au dernier Traité de la Couronne de la glorieuse Vierge, qui est une invention des enfants de Saint François, et du fruit qu'elle a fait en l'Eglise de Dieu.

L'Ordre des Ermites de Saint Augustin.

XIII. Environ le même temps fut approuvé l'Ordre des Ermites de Saint Augustin (1), quoiqu'il y en ait qui le fassent plus ancien. Le Bienheureux Jean, surnommé le Bon (2), à cause que son père s'appellait Jean, et sa mère Bonne, fut celui qui rétablit la discipline Erémétique, ou pour mieux dire, qui institua la vie commune qu'ont toujours depuis menée les Ermites de Saint Augustin, auparavant épars, et vivant solitairement qui çà, qui là. Nous aurions tort de douter que la Sainte Vierge n'ait reconnu en leur endroit les fidèles services de leur grand Pa-

(1) Genebr. in Chronol. Philippus Bergomens. in Supplemento lib. 12. ad an. 1199.

(2) Chronicum Ordinis Eremit. S. August. Bergomens. loco cit. Jordanus de Saxonia, lib. 1. de vita fratrum.

triarche Saint Augustin, et qu'eux réciproquement à l'imitation d'un si excellent serviteur de la mère de Dieu, ne se soient entièrement dédiés à l'honorer et à la servir. Néanmoins faute d'en avoir rencontré les mémoires, je n'en puis rien dire en particulier.

L'Ordre des Carmes.

XIV. Je n'ai gardé d'entreprendre de vider le différend qui est entre les Ecrivains touchant l'origine des Carmes. Je sais qu'il y en a quelques-uns qui rapportent leurs commencements au temps du Pape Honorius troisième, environ l'an douze cent dix-sept (1). Les autres en donnent l'honneur au Bienheureux Albert, Patriarche de Jérusalem, et disent que l'an onze cent septante et un, il leur donna la règle qu'ils ont gardée jusqu'à l'an quatorze cent trente et un, c'est-à-dire jusqu'au temps du Pape Eugène quatrième, par qui elle fut mitigée (2). Le Cardinal Annaliste les met sous Alexandre troisième, en l'an onze cent quatre-vingt et un (3). Plusieurs graves auteurs vont à l'an onze cent quarante et un, et disent que ce fut Aimeric, Patriarche d'Antioche, et Légat du Saint Siège en l'Orient qui les rassembla, et leur donna une forme de vie sociale et commune. D'autres (4) passent jusques à Jean quarante-deuxième Patriarche de Jérusalem, qui vivait environ l'an quatre cent sous les Empereurs Arcadius et Honorius, qui fut celui qui composa le livre des Instituts monastiques, qui ont pris leur naissance en la vieille loi et depuis ont persévéré en la nouvelle, lequel se trouve au neuvième tome de la Bibliothèque des Pères. Il y en a qui donnent jusqu'au temps des Apôtres, voire jusqu'à l'âge d'Elie, de qui ils les font enfants et successeurs. Il est certain que comme l'on ne peut pas nier qu'ils n'aient pris en quelque façon leur origine d'Elie et des autres Prophètes qui demeuraient sur le Mont Carmel, puisque les Saints Pères l'assurent si expressément en leurs Bulles (5), de même on ne saurait douter que

(1) Paleonidorus lib. 3. antiquit. Carmel. Bzovius Supplement. Annal. Baronii anno. 1217.

(2) Waldens. de Sacramentalibus. Tit. 9. cap. 84.

(3) Eo anno.

(4) Pavinus in Chronico, an. 1141. Polyd. Virg. lib. 7. de Inventoribus rerum, cap. 7. Sabellicus lib. 6. En-

neadis 9. Geneb. lib. 4. Chronolog. ad an. 1180. Guil. Tyrius belli sacri. l. 5. cap. 3. Tritemius lib. de laudibus Carmelit. Cyrillus epist. ad Euseb. etc.

(5) Sixtus 4 in Bulla. Dum attenta, etc. Joan. xxii. Julius iii. Pius v. Gregor. xiiii. Sixtus v. in Bullis Carmelitano Ordini concessis.

tous ceux que je viens de nommer n'aient donné en divers temps quelque règlement, et quelque manière de vivre aux Ermites du Mont Carmel; d'où il est arrivé qu'ils ont été pris pour leurs fondateurs, ou pour les restaurateurs de l'ancienne discipline, dont ils étaient peu à peu déchus. Néanmoins sans préjudice de leurs droits d'ancienneté, je leur ai donné la place qu'ils tiennent, tant en la chapelle du Pape, qu'ès processions publiques, non possible pour autre sujet que pour être les derniers des mendiants qui se firent connaître, et habiter dans notre Occident. Quoi qu'il en soit, pour venir à mon propos, c'est une chose indubitable qu'il y a plusieurs centaines d'années qu'ils sont honorés du glorieux titre des Frères de Notre-Dame du Mont Carmel. Jean, Patriarche de Jérusalem, au livre que j'ai peu auparavant allégué, rapporte la première origine de cette dévotion, et de cette appellation à la mystérieuse vision du serviteur du Prophète Elie, lequel à la septième fois qu'il se présenta par le commandement de son Maître pour regarder le signe qui paraîtrait au Ciel, ou en la terre, vit une petite nue en forme d'une passée humaine, figure de la Sainte Vierge, qui venait être l'avant-courrière de notre bonheur sur le septième âge du monde. Vision, dont le Prophète ayant appris la secrète intelligetice, laissa aux imitateurs de la vie qu'il menait, une dévotion héréditaire envers la Reine du Ciel, et une sainte impatience de son arrivée dans le monde. Le docte Armacanus Primat d'Hibernie, en un Sermon (1) qu'il fit en la ville d'Avignon l'an treize cent quarante-deux, assure avoir appris de bons auteurs et de la vénérable tradition que les Apôtres, ayant commencé de publier l'Evangile, les Ermites du Mont Carmel furent les beaux premiers qui reçurent la Foi, et qui dédièrent à la Sainte Vierge une chapelle au lieu de leur demeure, d'où ils ont retenu le nom de Frères de Notre-Dame du Mont Carmel. Il y a de bons auteurs (2), qui ont écrit que la Sainte Vierge visitait par fois ces bons Anachorètes, tant du vivant de son Fils, qu'après sa mort, et qu'elle les consolait singulièrement parmi leurs travaux, et que de là est née cette tendresse d'affection que leurs successeurs ont toujours retenue envers la MÈRE DE DIEU. Les Saint Pères Sixte quatrième et Grégoire treizième

(1) Waldens. Doctrin. fidei art. 3.

(2) Martinus Italus in Chron., etc.

ne font nulle difficulté d'assurer ès Bulles qu'ils ont données en faveur de cet Ordre, d'en reconnaître la Sainte Vierge comme la Mère, la Nourrice, la Promotrice et la Tutélaire. Bref, les gages de son extraordinaire affection qu'elle leur a laissés, nommément en l'institution du Scápulaire, les caresses qu'elle a faites à un grand nombre de Saints Religieux de cet Ordre, les fruits que par eux elle a produits en l'Eglise, et les diverses inventions qu'ils ont trouvées pour la servir, et pour la faire honorer en reconnaissance, sont autant de preuves authentiques de ce que j'ai mis en avant. Je mettrai fin à tous ces témoignages d'amitié par ce qui arriva au Pape Honorius, troisième du nom (1), lorsqu'il faisait difficulté d'approuver la règle que ces Pères lui avaient présentée, pour la confirmer. Car elle lui apparut avec un visage sévère, et lui fit entendre que quand elle parlait, il ne fallait pas temporiser, ni reculer ce qu'elle voulait avancer, et qu'au reste il se souvint que deux de ses Officiers avaient déjà été emportés, quoique leurs fins eussent été fort différentes, pour s'être montrés difficiles à promouvoir l'affaire qu'elle avait à cœur.

L'Ordre des Célestins.

XV. L'an douze cent septante et quatre, fut reçu par le Pape Grégoire dixième, au Concile de Lyon, l'Ordre des Célestins, sous la règle de Saint Benoît (2) : Saint Pierre de Moron, qui depuis fut fait Pape et nommé Célestin cinquième, en pratiqua les premiers exercices dans une grotte du Mont-Magelle ès quartiers d'Abruzzo en la Pouille. Et bien que je n'aie pas rencontré de grandes particularités sur le sujet que je manie, si est ce que la merveille que la MÈRE DE DIEU opéra en la personne de ce Saint, lui rendant, moyennant les larmes de sa Mère, la vue d'un œil qu'il avait perdu par accident, en l'âge de trois ans, la grande familiarité qu'il eut dès son enfance avec la Sainte Vierge, laquelle fort souvent le venait visiter avec Saint Jean l'Evangéliste et lui tenait compagnie en la psalmodie, et l'apprentissage qu'il fit de la discipline monastique dans la maison de la même Vierge, c'est-à-dire dans le couvent de Notre-

(1) Paleonydorus Bzovius, et cæteri auctores cit.

(2) Petrus de Alliaco Cardinal. Ca-

meracens. Dionis. Faber. Benedictus, Gononus et alii in vita S. Petri Celestini.

Dame du Mont Carmel, à Fiezzoli en Toscane, et plusieurs autres telles singularités de la confiance qu'il avait en la Reine des Anges et du bien qu'elle lui voulait réciproquement, me font concevoir une très ferme opinion, que dès lors la Sainte Vierge le marqua comme l'un de ses meilleurs serviteurs par le moyen duquel elle devait avancer la gloire et de qui par conséquent elle voulait bénir toutes les entreprises.

L'Ordre des Servites.

XVI. Il suffit d'avoir ouï le nom des Servites, sans plus, pour se persuader qu'ils sont tout-à-fait dédiés dès leur première institution au service de la Mère de Dieu. La naissance de cet Ordre fut telle que je vais raconter. L'an septième du Pontificat de Grégoire neuvième, qui échet en l'an du Sauveur donze cent trente trois, sept honnêtes marchands Florentins appelés Bonfils, Amé ou Amédée, Bonajunta, Manuel, Alexis, Sosthènes et Uguccion, qui étaient d'une certaine Confrérie, qu'on appelle de ceux qui se vouent à louer la Mère de Dieu, s'étant assemblés la veille de l'Assomption pour chanter à l'accoutumée les louanges de la Sainte Vierge, entendirent une voix qui leur ordonnait de se retirer tous ensemble au Mont Senaire, qui est à trois lieues de Florence, et là de s'adonner à l'oraison, attendant qu'ils apprissent le dessein que le Ciel avait sur eux. Ces hommes de Dieu obéirent tout aussitôt à l'inspiration du Saint-Esprit, et s'étant défaits en faveur des pauvres de tout ce qu'ils possédaient, ils commencèrent de vivre au lieu qui leur avait été assigné, dans une grande pauvreté et dans une merveilleuse abstinence. D'où il arriva que plusieurs furent si vivement touchés de l'extrême rigueur de leur vie, qu'ils se résolurent de se joindre à eux, en sorte que le nombre s'accrut tellement qu'il fut nécessaire de multiplier les maisons. Comme ils allaient demandant l'aumône par les rues de Florence, il arriva que les petits enfants, encore attachés aux mamelles de leurs mères, se mirent à crier : voilà les serviteurs de la Bienheureuse Vierge, faites leur l'aumône ; nom qui depuis leur est toujours demeuré. Cependant il y avait déjà sept ans qu'ils menaient cette vie, sans que le Ciel eût encore parlé, lorsqu'une nuit, la Bienheureuse

(1) Michael Servita, etc.

Vierge leur apparut à tous séparément, entourée d'une très claire lumière et accompagnée d'un très grand nombre d'Anges, tenant d'une main un livre ouvert, qui était la règle de Saint Augustin, qu'elle désirait qu'ils gardassent, et de l'autre un habit noir qu'elle leur laissait comme une marque de la vie qu'elle avait passée en pleurs et en travaux. Le lendemain, ayant conféré l'un avec l'autre et tous ensemble de ce qui leur était arrivé, ce leur fut bien assez pour exécuter incontinent le commandement de la Sainte Vierge. Le Pape Grégoire neuvième, approuva leur ordre et plusieurs autres Papes après lui. Je ne saurais omettre deux choses signalées, qui arrivèrent en leurs commencements. La première est qu'environ ce même temps-là, le Bienheureux Pierre de Vérone, communément dit Saint Pierre le Martyr, ayant été envoyé à Florence pour combattre l'hérésie des Manichéens, qui étaient sortis des enfers pour troubler l'Italie, il vit en esprit plus d'une fois une haute montagne couverte d'une grande lumière et parée de toute sorte de fleurs. Mais entre autres, il aperçut sept lis d'une incomparable beauté, qui portaient leur tête argentine par dessus toutes les autres fleurs. Et ce qui accrut son étonnement, ce fut qu'il vit une troupe d'Anges les cueillir à l'envi les uns des autres pour les présenter à la Mère de Dieu, qui les reçut avec une démonstration de joie nonpareille. Enfin ce qui par dessus tout le reste le ravit en admiration, fut que tous ces lis entre les mains de la glorieuse Vierge, se joignirent en un. Vision, dont le Saint ayant plusieurs fois demandé la secrète connaissance, il apprit enfin que ces lis étaient les Bienheureux serviteurs de la Sainte Vierge, qui sur le Mont Senaire menaient une vie vraiment Angélique, avec lesquels par après il contracta une si étroite alliance qu'il ne se pouvait séparer d'eux. Possible serait-ce bien la cause pourquoi les Pères de cet Ordre auraient choisi pour écusson une poignée de fleurs de lis en champ d'azur, liés avec une S qui est la première lettre du nom des Servites, ou comme disent les autres, avec une M couronnée qui veut dire Marie. L'autre merveille est celle qui arriva près de Florence, en un lieu nommé Caffagio, où ils avaient dressé une Eglise à la Mère de Dieu. Car comme ils eurent résolu de là dédier sous le titre de l'Annonciade, ils appelèrent un peintre pour faire le dessin d'un tableau conte-

nant le mystère du salut Angélique. Alors arriva la merveille que tout le monde sait, savoir est, qu'ayant déjà peint le corps entier de la Sainte Vierge et ayant gardé la tête pour la dernière pièce, comme il allait profondément rêvant sur son ouvrage, sans qu'il pût contenter son esprit, il crut qu'il y avait quelque chose en lui qui déplût à la MÈRE DE DIEU, pourquoi il eut si peu de bonheur en son entreprise. Sur cette pensée il fit une confession fort entière de tous ses péchés, et le beau fut que lorsqu'il se voulut présenter pour mettre la main au pinceau, il trouva le visage; après lequel il allait rêvassant, si parfaitement accompli et plein d'une si rare beauté et d'une si extraordinaire majesté qu'il ne put douter que ce ne fût un coup du Ciel et que quelque Ange n'y eût mis la main. Aussi s'écria-t-il si hautement à cette heureuse rencontre, qu'au bruit qu'il fit, tous les Religieux y accoururent, et dans peu de temps toute la ville de Florence, au récit de cette merveille, qui se rendait croyable à tous dès aussitôt qu'ils avaient jeté les yeux sur ce visage rayonnant et divin. Je parlerai à un autre sujet (1) de la remarquable vocation du Bienheureux Philippe de Benity à cet Ordre et du doux et fortuné trépas (2), tant du même Philippe, que des sept premiers Pères, dont j'ai rapporté les noms ci-dessus : car je craindrais de me rendre ennuyeux, si je voulais ici recueillir tout ce qui pourrait bien faire à mon propos.

L'Ordre du Mont-d'Olivet.

XVII. L'Ordre du Mont-d'Olivet doit aussi bien que les précédents, ses commencements à la Mère commune des Religieux (3). Saint Bernard Ptolomée, tenant rang de Sénateur et de professeur public en philosophie en la ville de Sienne, leva cet étendard de sainteté en la manière que je dirai. Il avait perdu les deux yeux par un heureux désastre et ensemble tout le vain contentement qu'il pouvait prétendre en cette vie. L'aveuglement du corps lui ouvrit les yeux de l'esprit, de manière qu'ayant attiré à son dessein deux autres Sénateurs Siennois, il se retira avec eux sur une montagne près de Sienne, qu'ils nommèrent d'Olivet, où ils commencèrent une vie très austère

(1) Tract. 3. cap. 8. parag. 5.

(2) Tract. 3. cap. 13. parag. 3.

(3) Arnoldus Wionius, lib. 1. Lignivita, c. 67. Platus lib. 1. de bono status Religiosi, cap. 34. Anno 1371.

et une conversation toute céleste. Mais comme les bons desseins ne manquent jamais de personnes qui les traversent, on les noircit tellement auprès du Pape Grégoire onzième, lors séant en Avignon, qu'il les fit venir à soi, avec résolution de leur parler comme il fallait. Les voilà arrivés et le Pape du premier abord tellement changé, que ce ne sont que paroles de caresses et tôt après il les envoie à l'Evêque d'Arezzo, lui donnant ordre de traiter avec ces Pères et de coucher là règle qu'ils avaient à observer de là en avant. Cependant la Sainte Vierge ne s'oublia pas de disposer les affaires auprès de l'Evêque ; car elle l'avertit que ses Religieux s'étaient adressés à lui, qu'il se souvint qu'ils y venaient plus de sa part, que du mouvement du Saint Père, qu'il les reçût ne plus ne moins que ses enfants, et qu'il leur donnât l'habit blanc et la règle de Saint Benoît ; ce qui fut fait comme elle l'avait ordonné, et le Pape Grégoire surnommé approuva leur règle l'an treize cent septante et un.

L'Ordre de Saint Hiérôme.

XVIII. La Sainte Vierge ne se montra pas moins favorable aux Pères de Saint Hiérôme sur leurs commencements (1). Cet Ordre vint au monde l'an quatorze cent et cinq, fut un bon espace de temps sans s'avancer beaucoup et sans avoir plus de trois maisons en Espagne et encore fort pauvres. Ce qui abattit tellement le cœur des premiers Religieux, que déjà ils avaient troussé bagages et se retiraient chacun où il plaisait à Dieu de les conduire, par désespoir de pouvoir se multiplier. La MÈRE DE DIEU ne leur manqua pas au besoin ; car elle se présenta à eux comme ils étaient en cette amertume de cœur, les tança du peu de courage et de confiance en Dieu et en elle, leur recommanda de s'en retourner, de la réclamer de là en avant, et de s'assurer que bientôt ils se verraient multipliés. L'événement fut le sceau de sa promesse, dès lors ces Pères la prirent pour leur bonne Mère et pour leur fidèle Avocate ; et afin de laisser à la postérité un mémorial de ce qui leur était arrivé, ils changèrent en son honneur la tunique blanche, au-dessous de leur habit ordinaire.

(1) Wionius, et Platus locis cit. Anno 1405. Genebrard. in Chronolog.

L'Ordre des Minimes.

XIX. Environ l'an quatorze cent septante, le Bienheureux Saint François de Paule, Calabrois, institua l'ordre des Minimes, pour le rafraîchissement de l'Eglise militante (1). Il faudrait tout-à-fait ignorer la rare dévotion que ce Saint portait à la Bienheureuse Vierge, pour douter qu'elle eût pris l'ordre qu'il a fondé, dès sa première origine, sous sa très particulière protection. Tout petit enfant qu'il était, voulant saluer ses père et mère, ou leur dire quelque chose, il commençait toujours par ces deux mots, *Ave Maria* ; ce qu'il continua le reste de sa vie en tous ses discours, et à son imitation ses chers enfants, qui jamais ne s'entresaluent, ou ne parlent pas ensemble, qu'ayant avec ces mêmes mots présenté le salut à la Vierge. En l'âge de treize ans, étant sorti par une secrète conduite de Dieu, qui s'en voulait servir ailleurs d'avec les Pères de Saint François d'Assise, où il avait demeuré près d'un an, il demanda à ses parents d'être conduit à l'Eglise de Notre-Dame des Anges, autrement dite de Portiuncule et à celle de Saint François, ce qui lui fut aisément accordé. Et moi je n'ai pas grande difficulté de croire qu'en ces mêmes lieux il reçut de la Sainte Vierge et du glorieux Père Saint François, le commandement de dresser sa nouvelle milice. Car retourné qu'il fut à son pays, il se mit incontinent à bâtir une Eglise à l'honneur de la Sainte Vierge, et comme l'entreprise semblait être peu courageuse, et le dessein trop petit, il se présenta à lui un Religieux portant l'habit de Saint François, lequel l'ayant exhorté à jeter des fondements d'un bâtiment plus ample et plus auguste, et à mettre sa confiance en Dieu, abattit ce que le Saint avait déjà élevé et soudain disparut : d'où plusieurs estimèrent qu'il n'était autre que le Bienheureux Saint François d'Assise envoyé à Saint François de Paule par la glorieuse Vierge, qui était la singulière promotrice de l'œuvre qu'il entreprenait. Et ce qui affermit davantage leur créance et la mienne, c'est que d'abord les Religieux de cet Ordre s'appelèrent les Minimes de Jésus et de Marie. D'ordinaire il commençait ses longues prières de la nuit et ses

(1) Genebrard. Chronolog. Bulla Canonizationis ejus a Leone X. Ann. 1520.

profondes contemplations par le chapelet, ayant appris par une longue expérience combien lui valait d'avoir gagné les bonnes grâces de la MÈRE DE DIEU. Il lui attribuait les miracles qu'il faisait, et jamais son Oratoire n'était sans une image de la Vierge, qui était son assuré recours. De quoi s'étant aperçu, le Roi Louis onzième, qui lui portait un indicible respect, lui en voulut faire présent d'une, qui était estimée dix-sept mille écus; mais le Saint la refusa, disant que sa dévotion n'était pas attachée à l'or, ni à l'argent, mais à la Reine du Ciel tant seulement. Le Roi Catholique, Ferdinand, s'étant recommandé à ses prières, comme il était près de combattre les Maures, il fut par le Saint assuré de la victoire, qui fut l'occasion pourquoi tôt après il lui bâtit un beau couvent, qu'il nomma Notre-Dame de la Victoire. Bref comme lui et les siens ont toujours reconnu la Sainte Vierge pour leur bonne Mère et pour leur particulière Avocate, ainsi ont-ils expérimenté en mille rencontres la douceur de son assistance et de son favorable secours.

L'Ordre de la Compagnie de Jésus.

XX. Le devoir m'oblige de dire un mot de la petite Compagnie de Jésus (1), où Dieu m'a fait l'honneur de m'appeler. La créance de tous ceux qui avec moi jouissent de ce bonheur, a toujours été qu'après celui de qui elle porte le nom, la Sainte Vierge avait la meilleure part de son institution, comme en ayant procuré l'érection, facilité l'établissement, favorisé l'entreprise, béni les progrès, et pris la défense en mille et mille occasions, où elle l'a toujours maintenue. Son fondateur Saint Ignace est son ouvrage, et lui doit entièrement tout ce qu'il est, et tout ce qu'il a fait. D'elle il reçut les premières atteintes de sa conversion, par elle il fut fortifié ès combats de la chasteté, à elle il offrit les restes de l'occupation qui l'avait jusqu'alors amusé, quand en son Eglise de Montserrat la veille de l'Annonciation il fit sa veille d'armes, et son premier essai de la Chevalerie spirituelle, passant toute la nuit en prières devant son Image miraculeuse. Avec elle il entreprit ses voyages, ses études et ses dévotions: elle-même, ainsi que l'on croit, lui ayant inspiré et comme dicté le beau livre des exercices spirituels, qu'il

(1) Ribad, in vita S. Ignatii Ann. 1540,

composa sans avoir étudié, sinon en la science des Saints. Chez elle, c'est-à-dire en son Eglise de Montmartre, près Paris, et sous sa faveur, il offrit à Dieu avec ses neuf compagnons ses premiers vœux et ses protestations solennelles de se vouloir entièrement ranger à son service. Sous sa conduite il s'achemina avec eux en Italie et obtint, l'an mil cinq cent quarante, du Pape Paul troisième la première confirmation de l'Ordre qu'il avait institué. Sans elle jamais il n'entreprit chose aucune, depuis qu'elle l'eut reçu en sa protection, et comme il ne put jamais consentir qu'on appelât cette nouvelle religion de son nom, aussi lui laissa-t-il pour Père et pour Mère JÉSUS et MARIE, et recommanda uniquement à ses enfants de se tenir toujours à ce double appui. Aussi est-ce une chose impossible de raconter en combien de manières elle a favorisé leurs louables desseins pour la conquête des âmes, et pour l'avancement de la gloire de Dieu. Martin Gutterriez, Religieux de la même Compagnie, qui avait une communication fort particulière avec la Mère de Dieu, quelques années avant sa mort étant en oraison vit la bonne Mère en un état, auquel elle le remplit de consolation, et donna sujet à toute la postérité de se dédier éternellement à elle (1). Il l'aperçut environnée d'une admirable lumière, et revêtue d'un grand manteau broché d'or, sous lequel elle lui montra tous ses Frères, et par ce moyen l'assura qu'elle les avait pris en sa sauve-garde, et que tant qu'ils s'adresseraient à elle, de sa part elle ne manquerait jamais de leur être très bonne, très aimable et très fidèle Mère. J'ai déjà rapporté ci-dessus de semblables faveurs qui ont été accordées à quelques autres Ordres, et je ne m'étonne pas qu'elle ait encore daigné faire la même caresse à celui-ci, qui plus que tous les autres devait avoir besoin de son support. Je ferai voir à un autre sujet (2) le plaisir qu'elle a pris par sa rare bonté à le peupler, et à lui adresser des personnes qu'elle destinait à étendre les bornes de la gloire de son Fils, et les discours suivants seront de temps en temps parsemés des inestimables faveurs qu'elle leur a faites, et du soin qu'en reconnaissance ils ont eu de la faire aimer et honorer partout.

(1) Platus loco cit.

(2) Tract. 3. cap. 5. parag. 5.

L'Ordre des Carmes Déchaussés.

XXI. Dieu, qui par le moyen d'une sage et vertueuse femme, jeta jadis la confusion dans l'armée de Nabuchodonosor, n'en a pas moins fait en nos jours renversant les desseins de Satan par les courageux exploits d'une femme forte, qu'il a rendue fondatrice ou restauratrice du saint Ordre, qui renforce les bataillons de l'Eglise militante, et s'aide à bon escient à remplir les sièges de la triomphante. C'est la bienheureuse Thérèse de Jésus, de qui je puis dire en un mot qu'elle a dû à la Sainte Vierge, tout ce qu'une créature lui peut devoir, et qu'elle l'a réciproquement aimée et honorée autant qu'un cœur mortel la peut aimer et honorer. A l'âge de douze ans, ayant perdu sa mère, elle se jeta entre les bras de la glorieuse Vierge, et la choisit solennellement pour être de là en avant sa bonne Mère et son unique espérance après Dieu. Dès lors elle la servit avec un si grand soin, et avec une affection si cordiale, qu'elle n'entreprit aucune chose qu'elle ne lui eût auparavant recommandée. Tout son contentement était d'occuper son esprit à penser à elle, de s'entretenir de ses grandeurs et d'affectionner tous ceux qu'elle pouvait à l'aimer comme elle tendrement. Pour l'amour d'elle principalement elle porta une indicible affection au bienheureux Saint Joseph : pour lui complaire elle entra dans l'Ordre des Carmes, qui lui est très particulièrement dédié, ainsi que j'ai montré ci-dessus, et pour l'obliger davantage à lui vouloir du bien, elle s'employa de toutes ses forces, soit à resserrer la discipline du même Ordre, qu'elle voyait être relâchée, soit à en dresser un nouveau. Disons mieux, et confessons que ce fut une faveur nonpareille de la MÈRE DE DIEU, qui dès son bas âge l'avait prévenue des bénédictions de douceur, pour la rendre un digne instrument d'une si noble et si sainte entreprise. A cet effet elle l'attira avec les liens d'une merveilleuse charité à l'amoureuse conversation de son bien-aimé Fils, de qui elle lui acquit les bonnes grâces, et comme elle avait coutume de dire, à mesure qu'elle s'allait perdant nonobstant ces grâces extraordinaires du ciel, elle lui redonnait la santé. Ce fut elle qui rompit tout à coup les chaînes des menus entretiens et des petites vanités qui la tenaient attachée au monde, et qui lui changea le cœur presque en un mo-

ment. Ce fut elle qui seconda tous les desseins qu'elle eut pour la gloire de Dieu en l'établissement de son Ordre, et qui un jour lui fit voir tous les enfants qu'elle lui avait donnés, qui étaient sous son manteau Royal, pour l'assurer qu'elle les tenait tous singulièrement sous sa protection. Aussi puis-je dire avec vérité, que toutes les délices de ce saint Ordre sont les personnes de la très sainte famille du Verbe Incarné, JÉSUS, MARIE ET JOSEPH. Il faudrait avoir le loisir de mettre en avant les particularités du soin que la Sainte Vierge en a eu dès le commencement de son institution, les caresses plus que maternelles qu'elle leur a faites ; mais cela appartient plutôt à ceux qui en ont écrit l'histoire qu'à moi, à qui il suffit de faire voir en passant, qu'ils sont au moins à l'égal des autres Ordres, sous les ailes de la très douce et très aimable providence de la très sacrée Mère de Dieu.

La Congrégation de l'Oratoire.

XXII. J'auroit que cette très illustre Congrégation fondée en la ville de Rome par le Bienheureux Saint Philippe Néri, ne soit pas un Ordre Religieux, si ne laisse-t-elle pas pourtant de produire les mêmes fruits en l'Eglise de Dieu, et de participer à la même protection de la glorieuse Vierge Marie. Dès le commencement cette troupe de personnes triées tant pour le regard de leur doctrine, qu'à raison de leur sainteté, la choisit pour son unique tutélaire après Dieu (1). Dès lors le sceau et les armes de cette sainte Compagnie furent la même Vierge, entourée de rayons de lumière et tenant son Fils entre ses bras. Auquel propos ne doit pas être oubliée la merveille qui arriva lorsque ces Pères prirent possession de l'Eglise de Notre-Dame, appelée *in Vallicella*. Car, par bon augure, ils trouvèrent sur la grande porte, l'image d'une Vierge toute semblable à celle qu'ils avaient prise pour enseigne, comme si dès qu'on jeta les fondements de cette Eglise, la Sainte Vierge leur eût apprêté le logis. Depuis ils y ont bâti la très belle Eglise qu'ils possèdent dans la ville de Rome, où il y a cela de remarquable, que toutes les chapelles sont dédiées à la MÈRE DE DIEU, excepté celle qui garde comme un précieux dépôt le corps du bienheureux Phi-

(1) Antonius Gallonius in vita S. Philippi Nerii,

lippe. De cette noble école de vertu sont sortis plusieurs grands personnages, lesquels, comme ils ont tous un zèle nonpareil à promouvoir l'honneur de la très Sainte Vierge, ainsi lui ont-ils été redevables d'infinies faveurs qu'ils ont reçues par son entremise. J'en dis tout autant de l'Oratoire de JÉSUS ET DE MARIE, qui a été fondé en France par le Cardinal de Bérulle, dont l'éminente vertu jointe à un profond savoir et à une connaissance exquisite des choses intérieures, a jeté en nos jours un éclat extraordinaire et dont le rare mérite a été honoré de la pourpre sacrée par le Souverain chef de l'Eglise, à la nomination de notre Louis le Juste, Monarque autant remarquable que nul autre de ses devanciers à reconnaître et à élever les personnes de prix et de valeur. Le nom qu'il a donné à sa Congrégation est une marque infailible qu'elle combat sous la Cornette blanche de la MÈRE DE DIEU ; mais il n'est rien qui le fasse davantage paraître que l'assistance qu'elle lui donne en ses entreprises, et les beaux fruits que la France en cueille tous les jours.

L'Ordre de Fontevault.

XXIII. Avant que de clore ce discours, je me sens obligé à mettre en avant la naissance de quelques Ordres, qui ont été principalement institués pour les filles, dont le premier sera celui de Fontevault, qui a eu pour fondateur un Docteur de Paris, non moins signalé pour sa rare sainteté, que renommé pour son grand savoir (1). Il fut appelé Robert d'Arbrissel et décéda l'an onze cent dix-sept. Quelques années auparavant un certain Evraud, noble voirement d'extraction, mais au demeurant roturier par la condition de sa vie débordée, s'était jeté dans les bois avec une troupe de brigands, qui faisaient mille sortes de dégats, d'extorsions et de meurtres. Robert outré de ces désordres prit résolution de l'aller trouver, et l'exhorta si courageusement qu'il amollit ce cœur de bronze, et fit tant par ses exhortations qu'il lui jeta dans l'âme le mépris des choses créées, et non seulement à lui, mais encore à un grand nombre de personnes, à qui il persuada d'embrasser l'austérité de la vie Religieuse, et à cette occasion il leur composa une règle dont la teneur fut celle-ci. Se souvenant de l'une des dernières paroles

(1) Baron. an. 1117.

du Sauveur, qui dit à sa Sainte Mère : Femme, voilà votre Fils, parlant de Saint Jean, et au même Saint Jean : Mon fils, voilà votre Mère : il fit construire un très ample Monastère, où il y aurait deux habitations séparées : l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes ; à la charge que l'Abbesse aurait l'intendance générale et le commandement absolu tant sur les uns que sur les autres, et que les hommes à l'imitation de Saint Jean obéiraient à une femme, laquelle suivant l'exemple de la glorieuse Vierge, tiendrait les religieux pour ses enfants, et en prendrait un soin maternel. Cet Ordre a été approuvé par divers Papes, et a fleuri longuement sous des Abbesses, qui pour la plupart ont porté la qualité de Princesses des premières maisons de la Chrétienté qui se sont rendues autant recommandables pour leurs excellentes vertus, qu'elles l'étaient pour la noblesse de leur race.

L'Ordre des Dames de Saint Jean de Jérusalem.

XXIV. L'an onze cent quatre-vingt et huit (1), Raymond Béranger, pourvoyeur de l'Ordre de Saint Jean, institua l'Ordre des Dames, qu'on appelle de Saint Jean de Jérusalem, environ quatre-vingts ans après la première institution des Chevaliers que l'on nomme à présent de Malte. Divers Papes l'ont confirmé jusques à Grégoire treizième. Le premier monastère qu'elles eurent, fut celui de Notre-Dame de Sizenne, qui fut fondé par la Reine Sancha, fille d'Alphonse Roi de Castille, et femme d'Alphonse second Roi d'Aragon, surnommé le Chaste. Cette vertueuse Princesse le fonda en faveur des pauvres Demoiselles, à l'occasion d'une Notre-Dame qui fut vue en ces lieux-là miraculeusement sur l'eau, et après la mort du Roi son mari, elle-même entra dans cet Ordre avec Douce sa fille, Blanche fille de Jacques second, Roi d'Aragon, et quelques autres du sang Royal. Les Religieuses de cet Ordre portent la Croix blanche comme les Chevaliers de Saint Jean, mais la Prieure porte la grande Croix sur l'estomac. Les jeunes s'appellent écolières et les anciennes maîtresses. Elles ont dix Prêtres et un Prieur auquel la Prieure donne l'habit. Elles font leur service en grande parade et tout d'une même façon depuis quatre cents ans en çà, et font le grand

(1) Petrus Bois. Historiæ Melitensis volumine 2.

Office ayant chacune un long cordon sur leurs manteaux et un sceptre d'argent en la main. Il y a d'autres Monastères de ce même Ordre, comme celui de Notre-Dame d'Algaire en Catalogne, qui fut fondé environ l'an douze cent et douze par Saurina de Jarba, et Elfa de Sagardia, Dames Catelanes, et d'autres en divers endroits.

L'Ordre de Saint-Sauveur.

XXV. Cet Ordre a beaucoup de ressemblance avec celui de Fontevault, dont je viens de parler, en ce principalement que dès sa première institution les Religieux et Religieuses ont leurs habitations qui tiennent l'une à l'autre, et que ceux-là qui doivent être treize et non plus, en mémoire du nombre des Saints Apôtres, sont sous l'obéissance de l'Abbesse du Monastère en toutes choses, sauf en ce qui appartient à la direction intérieure, et en l'administration des Sacrements, sinon en tant qu'elle regarde le gouvernement extérieur. Il s'appelle l'Ordre de Saint Sauveur, parce que le Sauveur lui-même en dicta la règle à la Bienheureuse Sainte Brigitte, et lui dit expressément qu'il l'établissait à l'honneur de la Bienheureuse Vierge sa très honorée Mère. Ce qui est rendu plus évident par diverses dévotions qui y sont ordonnées pour le service de la même Vierge. La règle est couchée mot à mot à la fin des Révélations de Sainte Brigitte, de même qu'elle fut dictée par Notre Seigneur et approuvée par le Pape Urbain V, environ l'an treize cent soixante et huit (1).

L'Ordre de Notre-Dame de la Tour aux Miroirs.

XXVI. Cet Ordre fut institué par la bienheureuse Sainte Françoise Romaine, environ l'an quatorze cent ving-cinq, et approuvé par le Pape Martin cinquième. La bienheureuse Sainte Françoise vivait, il y avait déjà quelque temps, du consentement de son mari en la compagnie de quelques Dames Romaines, qui toutes ensemble vaquaient aux exercices de piété et la tenaient comme leur Mère. Et il y avait longues années que cette dévote assemblée, et nommément la bienheureuse Sainte Françoise ne respirait qu'après la Religion ; mais le lien conjugal la retenait,

(1) Bonifacius IX. in Bulla Canonizationis S. Brigittæ. Polyd. Virgil. lib. 7. de Inventoribus rerum cap. 4. Nauclerus in Chronologia vol. 2. general. 46.

quoique dans l'état de mariage elle menât une vie Angélique. Elle crut néanmoins que quoiqu'elle ne pût pas encore être de la partie, il ne fallait pas pourtant laisser d'acheminer l'œuvre de Dieu, qui appelait ces belles âmes à quelque chose de plus grand. Et Notre Seigneur l'y contraignit en certaine façon, en la manière que je vais dire. La veille de la Nativité, Sainte Françoise ayant agencé sa chambrette avec de la ramée et de la mousse en forme d'un petit désert, et s'y étant retirée pour passer une partie de la nuit en la contemplation du mystère dont l'Eglise honore pour lors la mémoire, elle fut ravie en une profonde extase. Dans ce ravissement tout divin, elle tint en premier lieu fort long-temps le petit Jésus entre ses bras et sur son giron, comme s'il eût été fraîchement né. Son cœur se fondant en douceur, et ses yeux en larmes de dévotion, Saint Pierre lui apparut accompagné de Saint Paul, de Sainte Magdeleine et de Saint Benoît à qui elle a une très particulière dévotion, et ayant dit la Messe devant elle, avant que de la communier, il la plongea dans une fontaine mystérieuse, où elle laissa tout ce qui la pouvait empêcher de cueillir de cette communion les fruits que la divine Majesté prétendait.

La Messe achevée, le Saint Apôtre prit Sainte Françoise, et la présenta à la très glorieuse Vierge, à qui elle devait être à jamais dédiée avec l'Ordre qu'elle allait fonder, duquel il lui donna la Règle, laquelle ne contenait que dix points, qui sont rapportés en sa vie, la remettant pour tout le reste à la Règle de Saint Benoît. La Sainte Vierge lui voulant témoigner que c'était à bonnes enseignes qu'elle l'avait reçue sous sa particulière protection, lui envoya premièrement le glorieux Patriarche Saint Benoît, qui la tança rudement d'avoir voulu recevoir une jeune fille qui n'avait pas encore assez d'âge et de maturité pour savoir ce qu'elle entreprenait, et lui enjoignit très expressément que jamais elles n'eussent égard ni à faveur, ni à commodités, ni à d'autre considération, pour condescendre à donner l'habit à aucune qui ne fût propre pour la Religion. En outre elle-même lui apparut, et prit la tête de cette sainte veuve entre ses mains, et la tint long-temps sur son giron, la caressant en mille manières. Elle lui mit son propre voile qui était de drap d'or sur la tête, et en donna un autre plus blanc que neige pour le reste de ses compagnes, en signe de la pro-

lection qu'elle prenait tant de son avancement particulier, que de tout l'Ordre en général. Dès qu'elles furent assemblées en forme de Communauté, elles répandirent une si agréable odeur de leur vie et conversation, que le Pape Eugène quatrième, qui avait succédé à Martin cinquième en la chaire Pontificale, approuva leur façon de vivre, et leur accorda plusieurs grâces et privilèges. Enfin l'an quatorze cent trente-six, le mari de la bienheureuse Sainte Françoise, qu'on appelait Laurent Pontien étant décédé, se trouvant entièrement libre des liens qui la tenaient attachée, elle s'alla joindre à ses Sœurs, où de long-temps elle était par affection. La maison qu'elles achetèrent, avait une tour à six faces, avec quelques miroirs au dehors, pour lesquels on l'appelait la Tour aux Miroirs. Et ç'a été aussi le sujet pour lequel cette Congrégation a été nommée Notre-Dame de la Tour aux Miroirs. La sainte y fut reçue à bras et à cœurs ouverts, comme la Mère de toutes les filles que Dieu y avait appelées. Et bientôt après, nonobstant l'opposition qu'elle y apporta, elle fut élue de toutes unanimement pour la Mère et Supérieure de cette Congrégation, qu'elle gouverna avec tant de satisfaction, qu'il est impossible de déclarer le bien qu'elle y causa pendant sa vie, et les regrets qu'elle y laissa après sa mort.

L'Ordre de la Conception.

XXVII. La Reine Isabeau s'en allant pour être mariée à Don Jean second, Roi de Castille (1), mena avec soi parmi plusieurs autres Dames et Demoiselles, la sœur du bienheureux Amédée et de Jacques de la Forêt, premier Comte de Portallaigre, nommée Béatrix de la Forêt, fille qui outre sa noble extraction avait de si rares parties de beauté, de bonne grâce et d'esprit, que personne ne la voyait sans en être aussitôt épris. En effet, dans peu de temps, elle fit de si étranges brèches dans les cœurs des Courtisans, que toute la Cour en fut en trouble et en deuil à son occasion. De quoi la Reine Isabeau fut tellement offensée, qu'elle la fit enfermer dans une prison si étroite qu'elle ressemblait plutôt à une caisse, et la tint sous la clef, bien résolue de

(1) Franciscus Gonzaga Generalis Ordinis S. Francisci in descriptione Cœnobiorum sui Ordinis. Vasconcellus in descriptione Regni Lusitanici. Hieronymus Romanus Augustinianus Reip. parte 1. lib. 7. cap. 31. Paulus As. lib. de Ordine Redemptionis Captivorum, Tract. 2. cap. 2.

lui faire venir les dents si longues, qu'elle penserait plutôt à manger qu'à s'ébattre follement. Béatrix se voyant plongée dans un abîme d'afflictions, non moins pour les soupçons qu'on prenait d'elle, que pour les incommodités qu'elle endurait, eut son recours à la Mère de miséricorde, lui promettant que si elle daignait prendre la protection de son innocence et la tirer de ces malheurs, elle n'aurait jamais autre époux que son bien-aimé Fils, à qui elle servirait en perpétuelle virginité.

La Sainte Vierge se fit voir à elle la nuit suivante, revêtue d'une belle robe blanche dessous son grand manteau bleu, et lui promit qu'elle l'assisterait. En effet, le troisième jour étant venu, la Reine commanda qu'elle fut élargie, et comme elle l'avertissait de son devoir, Béatrix lui fit entendre qu'elle avait d'autres desseins en l'esprit, et que jamais époux mortel ne lui serait rien : cause pourquoi elle suppliait très humblement sa Majesté de lui vouloir accorder son congé. La Reine qui connaissait que cette beauté eût couru dans le monde de très grands hasards, se réjouit d'une si bonne nouvelle, et sans difficulté lui permit d'accomplir son vertueux désir. La fille s'y prit si bien, et avec tant de courage, que dans trois jours elle entra dans un monastère de Saint Dominique, en la ville de Tolède, où elle passa quarante ans entiers sans être vue d'aucune personne séculière, excepté de la Reine et de l'Infante sa fille tant seulement. Je m'oubliais quasi de dire que, sur son chemin de Tolède, elle rencontra deux Religieux en habit de Saint François, qu'elle estima toujours depuis n'avoir été autres que Saint François lui-même et Saint Antoine de Padoue, à qui elle avait une particulière dévotion ; car ils disparurent aussitôt qu'ils furent arrivés à un certain logis, où elle les convia à prendre avec elle leur réfection ; qui lui dirent entre autres choses qu'elle eût bon courage, que Dieu se voulait servir d'elle, et qu'elle serait un jour mère de plusieurs filles, et c'est ce qui me reste à déclarer.

XXVIII. Car, comme elle était fort dévote à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, elle entretenait en son esprit certaines hautes pensées, et n'avait pas moindre prétention que de dresser quelque jour un Ordre, qui fit particulière profession d'honorer cet excellent mystère. Elle communiqua ce dessein à la Reine Isabeau, qui y prit tant de goût, qu'elle lui promit

d'en faire toutes les poursuites nécessaires ; seulement qu'elle eût soin de le recommander instamment à Dieu et à sa très sainte Mère. En effet, toutes deux s'acquittèrent si dignement de leur tâche, que Béatrix, de son côté, ayant gagné le ciel, la Reine de l'autre emporta tout ce qu'elle voulut du Saint Père. C'était Innocent huitième, qui lui prescrivit une forme de vivre suivant les Constitutions de l'Ordre de Cîteaux, sous l'obéissance toutefois de l'Evêque, et l'approuva en qualité de Religion, sous le titre de l'Immaculée Conception.

J'aurais tort de passer sous silence une chose digne d'éternelle mémoire, qui arriva environ le même temps. Car la Reine s'étant chargée de faire venir les Bulles de l'érection de ce nouvel Ordre, et en particulier du premier monastère, le malheur voulut que celui qui les portait, les laissa périr en la mer ; mais ce fut un malheur que le ciel avait procuré pour donner crédit à cette affaire. Car il arriva que Béatrix, feuilletant certains écrits qu'elle avait en sa chambrette, rencontra parmi ses autres papiers la Bulle du Pape, que l'eau avait emportée. Ce qui remplit non seulement la maison, mais encore la Cour et toute la ville d'étonnement. De sorte que l'Evêque de Guadix, selon l'Ordre qu'en avait donné l'Archevêque de Tolède, porta solennellement cette Bulle en la nouvelle maison ou Palais que la Reine Isabeau avait accordé et préparé à cet effet. Ainsi, l'an quatorze cent quatre-vingt et quatre, Béatrix y entra avec douze filles, pour donner commencement à l'Ordre de la Conception. La Sainte Vierge lui avait montré l'habit dont elles devaient user, et elle-même le portait lorsqu'elle lui était apparue. C'était une robe blanche, un scapulaire blanc et un manteau bleu, sur lequel il y avait une image de la Sainte Vierge, tenant son Fils entre ses bras, qui était couronnée d'étoiles et environnée du Soleil. On leur donna aussi un Bréviaire particulier, lequel excepté les Dimanches et Fêtes solennelles ne contenait sinon l'Office de l'Immaculée Conception. Dix jours après l'habit reçu, Béatrix passa à une meilleure vie, lui ayant été révélé qu'elle n'avait été réservée en vie, sinon pour donner commencement à un si louable dessein. Aussitôt qu'elle fut décédée, elle parut plus belle qu'elle n'avait jamais été ; et ce qui accrut merveilleusement la beauté de son visage angélique, ce fut une étoile d'or qui parut dessus, jetant de tous côtés des rayons de

clarté, qui faisaient juger de la splendeur de l'âme qui avait gouverné ce beau corps. Les Pères de Saint Dominique firent bien instance pour l'avoir ; mais l'Archevêque de Tolède ne voulut jamais permettre qu'elle fût tirée du lieu où elle avait été conduite par une si extraordinaire providence de Dieu. Peu de temps après, les douze Sœurs prirent la Règle de Sainte Claire, par la direction du Cardinal Don François Ximenez, qu'elles ont depuis toujours gardée.

L'Ordre de l'Annonciade de Bourges, surnommé des dix Vertus, ou Plaisirs de la Vierge Marie.

XXIX. L'institution de l'Ordre de l'Annonciade de Bourges, autrement dit des dix Vertus ou Plaisirs de la Vierge Marie, n'est pas moins émerveillable que l'érection de celui de la Conception. La bienheureuse Jeanne de France, fille de Louis XI, sœur de Charles VIII, et épouse de Louis XII, en jeta les fondements sur l'entrée du siècle passé, c'est-à-dire de l'an quinze cent. La gravité, la retenue, la dévotion, le mépris des choses périssables, la grandeur de courage, en un mot, toutes sortes de bonnes inclinations semblaient être nées avec cette princesse (1) ; mais surtout l'humilité et la patience, dont il fut bien besoin qu'elle eut fait très bonne provision. Car, comme elle était mieux partagée des qualités intérieures, qui rendent l'âme agréable à Dieu, que des perfections extérieures, qui sont passionnément désirées es filles de grande maison : de là venait que le Roi son père ne la voyait sinon à regret, et ne jetait les yeux qu'avec peine sur son visage peu attrayant, et sur sa taille assez notablement contrefaite. Mais fait à fait que le monde la rebutait, elle était caressée de son céleste époux, à qui elle désirait uniquement agréer. Aussi n'avait-elle de contentement qu'en l'oraison et en la communication avec Dieu, qu'elle priait sans cesse de la vouloir acheminer par quelque rayon de sa divine lumière, à la voie de son bon plaisir et à la recherche de sa plus grande gloire. Elle adressait la même requête à la Reine des Anges, qu'elle avait choisie pour Mère et pour Protectrice, la suppliant tous les jours d'intercéder pour elle vers son bien-aimé Fils, à ce qu'il lui manifestât en quoi elle pourrait lui ren-

(1) Ex monumentis Monasterii D. Virg. Annunziatae Bituricensis.

dre plus de service et l'imiter plus parfaitement. LA MÈRE DE DIEU, qui a le cœur infiniment tendre et toujours secourable à ceux qui recourent à elle, nommément pour semblables sujets, lui apparut aussitôt, l'appelant intelligiblement par son nom, et l'assurant qu'avant de mourir elle fonderait une Religion en son honneur, ce qui était le plus signalé service qui pût être rendu à son Fils et à elle. La jeune fille n'avait encore que six ans, quand elle reçut cette assurance du ciel : ce nonobstant, les paroles qu'elle ouït demeurèrent si profondément gravées en son âme, que dès ce jour-là elle ne cessa de dresser le plan de l'édifice spirituel, dont en son temps elle devait jeter les fondements, et de tracer le dessin de la Religion, qui jamais ne fut altéré pour toutes les rencontres qu'elle eut.

XXX. Mais comme Dieu avait fait choix de cette princesse pour l'élever à une très excellente vertu, il fallut qu'elle fût mise dans le creuset, afin d'y être éprouvée et épurée en toutes façons. C'est en quoi la divine bonté y travailla jusques à la mort de la Bienheureuse Jeanne, et nommément l'espace de vingt et un ans, qu'elle vécut en l'état de mariage. Elle n'eut pas plutôt atteint l'âge de seize ans, que le Roi son père, pour la divertir de l'intention qu'elle témoignait avoir de fonder une Religion, et pour l'engager plus étroitement au monde, la maria à Louis de Valois, Duc d'Orléans, lequel depuis venant à la couronne fut le Roi Louis douzième de ce nom. Si jamais il s'est trouvé une pauvre Princesse qui ait eu de quoi souffrir et qui ait tenu bonne mine parmi un très mauvais jeu, ç'a été celle-ci. Car le Duc l'ayant épousée malgré soi et par pure crainte qu'il avait du Roi Louis onzième, de qui il redoutait l'humeur et la colère, et ayant secrètement protesté de contrainte et de violence devant un notaire et quelques témoins, jamais il ne la tint pour sa femme, sinon en apparence seulement. Car en effet il couva toujours dans son âme le dessein de la quitter le plus tôt qu'il pourrait, et la traita comme l'on peut présumer d'un Prince qui se voyait contre son gré contraint de vivre avec celle qu'il ne pouvait aimer. Néanmoins l'appréhension qu'il eut toujours de Louis onzième, et après lui de Charles huitième, fut cause que du vivant de l'un et de l'autre, jamais il n'osa entreprendre de lui donner congé. Mais aussitôt qu'après le décès de tous les deux il fut arrivé à la couronne, il crut qu'il n'y

avait plus rien qui pût s'opposer à ses desseins. Ainsi, ayant requis sa Sainteté de prendre connaissance d'une affaire qu'il estimait n'importer pas moins au bien de son Etat, qu'au repos de son esprit, la commission en fut donnée à trois Prélats des mieux qualifiés de la France, lesquels, parties ouïes et nommément considéré que le Roi n'avait jamais approché la Princesse son épouse prétendue, déclarèrent le mariage nul, et par autorité Apostolique donnèrent au Roi la licence de prendre femme telle que bon lui semblerait. S'imagine qui pourra quels furent les sentiments d'une Princesse de grand cœur et de très bon esprit, fille et sœur de deux Rois, et alliée aux premiers Monarques du monde, parmi de si rudes traitements et de si notables mépris que le Duc fit d'elle si long-temps. Quel crève-cœur de se voir ballottée en tant de manières par les discours des avocats, exposée à servir d'entretien aux assemblées de ses sujets, abandonnée presque de toute la France, qui peu auparavant lui avait rendu les honneurs sortables à une Reine de son extraction. Quelle secousse à celle qui de bonne foi avait pris un prince de sang royal, et qui avait vécu vingt et un ans avec lui en la créance d'être sa vraie et légitime épouse, d'apprendre qu'il fallait céder ce titre à une autre, au temps auquel elle était arrivée au faite des grandeurs et auquel justement elle pouvait prétendre de recueillir le fruit des peines et des afflictions qu'elle avait souffertes par le passé.

« Je ne sais si jamais il y eut au monde une Princesse plus vertueuse que celle-ci, mais apparemment jamais il n'en fut une moins heureuse : elle épousa en deuil, elle fut veuve pendant son mariage, et le jour de ses noces obscurcit sa pourpre et ne lui causa que de la fumée et des épines. Mais Dieu la voulait achevée et toute pure ; il voulait que l'adversité et la constance lui donnassent le dernier trait, et que les grandes Dames apprissent de son exemple, qu'il se peut faire des martyrs entre les balustres et sous les dais, aussi bien que sur les échafauds et les amphithéâtres (1). »

XXXI. Nonobstant toutes ces considérations, elle ne fut pas long-temps sans reconnaître que Dieu, qui sait tirer le miel de la pierre et l'huile du rocher, disposait le tout pour son mieux

(1) La R. Mère de Blémur.

et que ce coup de mer était celui qui la devait jeter au port qu'elle avait si souvent désiré. Par effet quand on lui porta la nouvelle du jugement qui avait été rendu en la faveur du Roi ; Dieu soit loué, dit-elle, je sais bien qu'il permet ceci afin que j'aie moyen de le servir avec plus de fidélité que je n'ai fait par ci-devant, et d'accomplir mon premier désir, de fonder un Ordre en l'honneur de la Vierge Marie. A vrai dire elle fit bien paraître que c'était un oracle de vérité qui sortait pour lors de sa bouche. Car quant au premier chef, aussitôt qu'elle fut arrivée à Bourges, qui fut le lieu de sa retraite, elle se persuada que changeant de demeure et de condition elle devait quant et quant changer de façon de vivre. A quoi elle s'apprêta incontinent, prenant un habit convenable à son état, endossant un rude cilice, qu'elle ne quitta jamais depuis, portant sur son estomac un éclat de bois de luth fait en croix, où étaient fichés cinq petits clous d'argent qui la piquaient continuellement, ceignant ses reins d'une chaîne de fer, prenant tous les soirs la discipline jusqu'au sang, et accordant son vivre ordinaire au demeurant de ses austérités. Quant au second, elle ne perdit jamais un moment de temps qu'elle put employer à disposer ou avancer les affaires de sa nouvelle Religion. Sur quoi il me souvient d'avoir lu qu'étant une fois en dévotion et requérant chaudement la faveur de la très sacrée Vierge, afin de connaître par son entremise quel était cet Ordre nouveau qu'elle devait fonder, et comment elle s'y devait comporter, une voix rétentit à ses oreilles, qui lui dit : Ma fille, fais mettre ensemble en une règle, tout ce que tu trouveras de moi en l'Évangile, et fais qu'elle soit approuvée du Saint-Siège et sache que c'est le vrai moyen par lequel toi et celles qui embrasseront cette règle, agréeront à mon Fils et à moi, et seront chéries de tous deux. Ce qu'ayant déclaré à son confesseur, le Père Gabriel Maria, de l'Ordre de Saint François de l'Observance, et l'ayant instamment prié de travailler à ce dessein, il résolut premièrement qu'il fallait que cette première Religion portât le nom de l'Annonciade ; à quoi il se sentit poussé par la rare dévotion que la Bienheureuse Jeanne et lui aussi portaient à cet adorable mystère. En outre il jugea que celles qui y entreraient se devaient proposer la glorieuse Vierge pour un modèle très accompli de toutes sortes de vertus. Pour la même raison il nomma cet

Ordre, les dix Vertus de la Vierge Marie, pour autant qu'en tout le discours évangélique, il choisit dix Vertus où Excellences principales de la Reine des Anges, qu'il présenta à imiter à celles que Dieu voudrait appeler à cet institut. Il le nomma aussi des dix Plaisirs de la très sacrée Vierge, parce qu'elle-même avait assez donné à entendre à la Bienheureuse Jeanne, qu'elle et ses filles ne lui sauraient faire plus grand plaisir que de s'exercer en semblables vertus à son imitation.

XXXII. Or, d'autant que je me sens obligé à faire quelque plus ample déclaration de ce point fondamental de l'Ordre de l'Annonciade, le dévot lecteur remarquera, s'il lui plaît, que la première de ces dix vertus, c'est celle de la chasteté, à raison de laquelle la Princesse de la terre et du Ciel est à bon droit nommée la Reine des Vierges et la Porte-enseigne de la Virginité, comme ayant été la première qui ait embrassé cette vertu par état et par vœu, ainsi que les Saints Pères le colligent de l'Évangile. La seconde, c'est la prudence qui parut en toutes les actions de la Mère de Dieu, et signamment ès reparties qu'elle fit à l'Ange Gabriel et en tous ses comportements lors de leur divine entrevue. La troisième, c'est l'humilité dont elle donna de très suffisantes preuves, tant au trouble qu'elle ressentit, à cause des louanges que le céleste ambassadeur lui donna, et de la nouvelle qu'il lui apporta, qu'au rang d'esclave qu'elle choisit au lieu des titres spécieux dont il l'honora de prime abord. La quatrième, c'est la foi par laquelle, au témoignage prophétique de Sainte Elisabeth, elle crut fermement et sans hésiter, que ce qu'elle avait ouï de l'Ange et à quoi elle avait consenti, s'accomplirait en elle nonobstant toutes les difficultés qui se présentaient en son esprit. La cinquième, c'est la dévotion qu'elle témoigna en tout le cours de sa vie, nommément en l'assiduité qu'elle eut à l'oraison, en son mystérieux cantique, et en la diligence nonpareille qu'elle mit à conserver en son cœur tout ce qu'elle voyait ou entendait de merveilleux, en la naissance et en la vie de son bien-aimé Fils. La sixième, c'est l'obéissance qu'elle garda constamment et amiablement à la loi de Dieu, au Bienheureux Saint Joesph son époux et aux ordonnances du ciel, qu'elle-même ne comprenait pas. La septième, c'est la pauvreté qu'elle pratiqua sans cessé au mépris des choses superflues et en la disette des nécessaires ; en son vivre,

en ses habits, en son enfantement, en sa demeure, en son ménage, en sa propre personne, et en celle de son Fils, le Monarque du Ciel. La huitième, c'est la patience qu'elle fit reluire parmi les persécutions qu'elle souffrit d'Hérode et des Juifs, ès voyages qu'elle fit, en la perte de son cher enfant, en la mort cruelle qu'il endura, au délaissement intérieur où elle fut maintes fois plongée et en mille autres semblables manières. La neuvième, c'est la charité, qui eut pour son premier et principal objet, Dieu même et le Verbe incarné, et pour seconde visée, le prochain qu'elle servit et secourut de ses moyens, de ses conseils, de ses douces et aimables paroles, de son crédit, bref en toutes les façons à elle possibles. La dixième, c'est la compassion et la tendresse qu'elle ressentit ès travaux, ès affronts et ès extrêmes rigueurs, que son très doux Fils supporta et qui percèrent le cœur de la Mère, à mesure qu'elles se déchargeaient sur le corps et sur l'esprit du Fils. Quiconque sera curieux d'apprendre en quelle manière ces dix vertus doivent être pratiquées et imitées par les Religieuses de l'Annonciade, qu'il lise la règle qui fut premièrement approuvée par Alexandre sixième, le quatorzième février de l'année mil cinq cent et un, et après par Léon dixième, le vingt-cinquième de juillet de l'an mil cinq cent dix-sept. Elle se trouve à la fin de la vie de la Bienheureuse Jeanne, qui a été composée depuis peu par le Père Louis Dony-Dattichy, Religieux de l'Ordre des Minimes.

XXXIII. Pour moi, j'ai encore un mot à dire de cette approbation, à cause des merveilleux changements de volontés que Dieu fit, pour venir à bout de ses desseins. Car le Père Guillaume Morin, Religieux de l'Ordre de Saint François de l'Observance, ayant été envoyé à Rome par la Bienheureuse Jeanne, pour présenter sa Règle au Pape Alexandre sixième, pour lors Vicaire de Notre Seigneur en terre, il fut renvoyé sans rien faire, nonobstant les témoignages de bonne volonté que le Saint Père lui avait rendus à son arrivée, à cause que le Consistoire des Cardinaux s'opposa d'un commun accord à cette nouveauté. Mais la courageuse servante de Dieu, qui était appuyée sur le roc des promesses divines, ne fut nullement ébranlée de ce refus; au contraire, fort peu de temps après, elle pria le Père Gabriel Maria, son confesseur, d'entreprendre le voyage de Rome et de traiter de nouveau avec Sa Sainteté de la confirmation de son

Ordre. Le Père s'y porta voirement de toute son affection ; ce néanmoins c'eût été sans effet, si la Mère de miséricorde n'y eût mis la main à bon escient. Car comme il était quasi sur le point de repasser en France, pour autant que les Cardinaux persistaient à improuver l'établissement d'un Ordre nouveau, et que le Pape ne se pouvait résoudre à passer outre contre la détermination du sacré Collège, il se mit en devoir d'employer une nuit en prières devant l'image de la très sacrée Vierge, et de l'importuner jusqu'à ce qu'elle eût parachevé son ouvrage. Ce qui lui réussit si heureusement, que le lendemain, après avoir célébré la sainte Messe, il fut appelé par le Cardinal Jean-Baptiste Ferrier, Evêque de Modène, personnage fort estimé en la Cour de Rome, grandement chéri du Pape et employé ès plus importantes affaires de l'Eglise, lequel lui fit entendre que toute la nuit passée il avait été avec lui, et avec Saint Laurent et Saint François, qui lui avaient apparu et recommandé le dessein de la Princesse Jeanne, pour lequel il était en Cour. Il ajouta qu'il avait résolu de prendre sa cause en main : ce qu'il fit avec tant de dextérité et d'efficace, que le Pape et les Cardinaux furent finalement contraints de se rendre au poids de ses raisons et de céder à la force de ses sages avis. En cette manière la dévote Princesse étant arrivée au comble de ses souhaits, et ayant rendu infinies grâces à la divine bonté et à la Reine du Ciel, qui gouverne les cœurs comme bon lui semble, elle commença de travailler à bon escient à la bâtisse du monastère royal de Bourges, lequel étant achevé le propre jour de la Présentation de la Sainte Vierge de l'an mil cinq cent et trois, elle y transporta ses filles, à qui elle avait déjà donné l'habit de Religion, et qui de longue main étaient résolues de se consacrer à Dieu, à sa très immaculée Mère, elle-même s'étant auparavant solennellement vouée au service de leurs Majestés le jour de la Pentecôte de la même année, et par conséquent étant la première Professe de l'Ordre de l'Annonciade. Enfin, ayant laissé de rares exemples de toutes sortes de vertus et répandu partout une très douce odeur de sainteté, chargée non moins de mérites que de maladies et d'autres incommodités corporelles, elle fut appelée à une meilleure vie le quatrième Février de l'an mil cinq cent et quatre, âgée d'environ quarante ans, qu'elle avait passés en de continuels exercices de souffrance et de dévotion.

L'Ordre des Annonciades de Gênes.

XXXIV. Voici un autre Ordre d'Annonciades. Ce sont celles qu'on nomme de Gênes parce qu'elles y ont pris leur naissance, et qu'en France on appelle Célestes à cause de l'habit qu'elles portent. La bienheureuse Marie Victoire, native de Gênes, en a été la Fondatrice, et le Père Bernardin Zanon, de la Compagnie de Jésus, y a contribué tout ce qu'une personne saurait faire à la naissance d'un nouvel Ordre. Cette sainte femme ayant été mariée contre son gré et contre le dessein qu'elle avait toujours eu d'être Religieuse, à un noble citoyen de Gênes qu'on appelait Ange Strata, demeura veuve à l'âge de vingt-cinq ans, chargée de trois fils et de deux filles, sans parler d'un quatrième fils dont elle était enceinte de sept mois. Elle ressentit extrêmement la mort de son mari, et dans l'excès de son affliction, elle fut fortement inspirée d'avoir recours à la Sainte Vierge; ce qu'elle fit se jetant à deux genoux devant son image et lui présentant ses enfants. L'histoire de sa vie raconte que la Consolatrice des affligés lui apparut pour lors, l'assura que tous ses enfants serviraient son Fils et elle dans des maisons religieuses, et qu'elle-même fonderait un Ordre qui lui serait particulièrement dédié. Ce qui la combla d'une joie si extraordinaire, que non seulement ses larmes s'arrêtèrent dès lors, mais de plus, avant que de quitter la place, elle fit vœu de chasteté, de ne porter jamais de soie en ses habits, et de renoncer aux entretiens et conversations séculières. Dès lors, elle coupa ses cheveux qui étaient très beaux et s'adonna entièrement aux exercices de piété; mais ses principales pensées étaient toujours comment elle pourrait fonder cet Ordre qui fit une profession particulière d'honorer la MÈRE DE DIEU. Plus elle tâchait d'avancer, plus elle rencontrait de difficultés: et Satan lui en suscita de si grandes, que si elle n'eût été secondée d'une grâce toute-puissante, elle y eût infailliblement succombé. Mais enfin la grâce victorieuse la fit maîtresse du champ de bataille: de manière qu'ayant vaincu tout le reste avec la faveur du secours de Dieu et de la Sainte Vierge qui la conduisait, ses enfants ayant tous pris parti dans divers Ordres religieux, et quelques-uns étant déjà morts, elle triompha de soi-même, et le cinquième jour d'Août de l'année mil six cent et quatre, elle prit l'habit religieux des mains

d'Horace Spinola, pour lors Archevêque de Gènes et depuis encore Cardinal, avec ses quatre compagnes, qui furent Vincentine Centurion, Marie Tachina, Claire Spinola, nièce de l'Archevêque, et Cécile Pasteur. Leur habit fut une robe blanche, avec un scapulaire et un manteau de couleur céleste. Elles furent nommées Annonciades, d'autant que jacoit qu'elles fissent profession d'honorer la très sacrée Vierge en tous les mystères de sa vie et en tout ce qui la concernait, ou qui avait quelque rapport à elle, néanmoins elles désiraient rendre des devoirs plus particuliers au mystère de l'Annonciation, comme à celui qui a mis la Sainte Vierge en possession du plus excellent de tous ses titres, qui est celui de MÈRE DE DIEU. Le Pape Paul cinquième a depuis approuvé cet Ordre, et l'a enrichi de plusieurs grâces et bénédictions apostoliques.

L'Ordre de la Visitation Sainte Marie.

XXXV. Cet Ordre fut institué en la ville d'Annecy en Savoie, le sixième jour du mois de Juin de l'an mil six cent et dix, par le bienheureux François de Sales, Evêque et Prince de Genève. Dès son premier commencement, il fut appelé de la Visitation de Sainte Marie, ensuite de la grande dévotion que les trois premières Religieuses qui le commencèrent, portaient à ce sacré mystère, auquel paraissent d'une façon fort éminente les excellentes vertus d'humilité et de charité que la bienheureuse Vierge pratiqua, visitant Sainte Elisabeth. Afin d'honorer plus parfaitement ce mystère, elles s'employèrent dès lors courageusement à servir et à consoler les malades, nommément les plus délaissés. Ce qui fit que l'odeur des rares vertus dont elles donnaient de si belles preuves, et nommément de charité, d'humilité et de modestie, s'étant répandue non seulement par la ville d'Annecy (où dans peu de temps elles firent un notable progrès), mais encore en divers endroits de la France, elles furent appelées à Lyon par le Cardinal de Marquemont, à condition néanmoins d'y garder étroitement la clôture, et de servir Dieu de là en avant et la glorieuse Vierge sous la Règle de Saint Augustin. En cette manière, le moyen leur étant ôté de servir et d'assister les malades de dehors, elles en ont conservé le dessein dans l'enceinte de leurs murailles, faisant que cet Ordre eût pour but le soulagement des personnes infirmes de corps et déjà avan-

cées en âge, qui auraient peine de supporter l'austérité des autres Ordres. A cet effet, elles se contentent du petit Office de la Vierge qu'elles disent fort dévotement, et font profession de l'honorer par les louanges qu'elles lui chantent, et par les fréquents exercices d'humilité et de charité qu'elles pratiquent soigneusement à son imitation. Et la Sainte Vierge, à qui elles se sont dédiées, a tellement agréé leur service, qu'en moins de vingt-deux ans, elles ont fondé en divers lieux plus de cinquante Monastères.

*Les Ordres des Ursulines, de Notre-Dame et de la Congrégation
Notre-Dame.*

XXXVI. Je joins ces trois Ordres ensemble, tant parce qu'ils furent institués ensemble, c'est-à-dire l'an mil six cent et douze aux Ides de juin : le premier à Paris, le second à Bordeaux, et le troisième à Nancy, en Lorraine, que parce qu'ils ont tous un même dessein et pratiquent les mêmes moyens. La fin de leur institution, c'est d'élever à la piété et à la vertu les jeunes filles dont elles se chargent, et de les disposer à mieux servir Dieu à quelque condition que ce soit, que sa providence les adresse. Et comme cette entreprise n'est pas moins pleine de difficultés qu'elle est honorable et utile, c'est pourquoi, ayant besoin d'un puissant support, elles se sont aussi jetées sous le grand manteau de la faveur et de la protection de la Vierge. Elles ont cru le devoir faire, tant à cause que c'est proprement à elle qu'il appartient d'apprêter de dignes épouses à son bien-aimé Fils, qu'à cause qu'étant la surintendante des finances de son même Fils, il leur est impossible de rien avancer si elle ne se rend favorable. D'ailleurs, ce n'est pas l'un des moindres desseins qu'elles aient d'étendre autant qu'elles pourront par le moyen de ces jeunes plantes, les bornes du service et de l'honneur de la très glorieuse Vierge. Que si nous jugeons que de leur part elles s'en acquittent dignement, aussi voyons-nous cuidemment que la Reine du Ciel les bénit et accompagne en leurs desseins : de manière qu'il est malaisé de rencontrer aucun endroit de la Chrétienté, qui ne désire jouir des fruits de leurs charitables travaux.

La Congrégation des Religieuses de Notre-Dame du Calvaire.

« Madame Antoinette d'Orléans fonda la première Maison de cette sainte Congrégation dans la ville de Poitiers, et elle s'y retira accompagnée de vingt-quatre Religieuses, le vingt-cinquième d'octobre mil six cent dix-sept. Cette heureuse troupe y étant entrée sur les six heures du soir, la vénérable Mère dit à ses filles ; Mes Sœurs, nous ne sommes pas venues en ce lieu pour changer d'air, mais pour changer de vie ; elles témoignèrent toutes que c'était leur dessein. Et en effet le plus ardent de leurs désirs était d'imiter la pauvreté du Fils de Dieu, de se cacher dans ses plaies adorables, et de tenir compagnie à la Mère de Dieu debout au pied de la Croix. Elles pratiquent la Règle primitive de Saint Benoît à la lettre avec une fidélité incomparable, enchérissant même sur la pénitence qu'il prescrit à ses enfants, se nourrissant de légumes et de pain qu'elles font durcir à la cheminée pour le rendre plus désagréable. Le Pape Paul cinquième, expédia un Bref en faveur de la nouvelle Congrégation ; mais il fut beaucoup étendu par le Souverain Pontife Grégoire XV. Ce fut lui qui lui donna le titre de Notre-Dame du Calvaire, étant bien aise d'appliquer des filles à la vénération de la Mère de Dieu souffrante et compatissante à son divin Fils. Il leur ordonne aussi de demander à Dieu le salut des âmes, par le mérite du sang précieux de JÉSUS-CHRIST, de le prier pour l'exaltation de la sainte Eglise, pour la dilatation de la Foi et pour l'extirpation des hérésies, et principalement celle de Mahomet. Urbain huitième confirma les Bulles de ses prédécesseurs en faveur des Filles du Calvaire.

L'Ordre des Filles du Saint Sacrement.

« Cet Ordre commença dans la ville de Paris, l'an mil six cent cinquante-trois, et quoiqu'il soit institué principalement pour réparer les injures faites au Saint Sacrement de l'Autel, par une adoration perpétuelle, il ne laisse pas d'être entièrement sous la protection de la très Sainte Mère de Dieu, elle est l'unique Abbessse de l'Ordre, et ces précieuses victimes de Jésus sacrifié ont renoncé à toute autre. Elles ont dans le chœur de leur Eglise une image en relief de la Mère de Dieu, de grandeur naturelle, qui tient une crosse en sa main, et qui est placée

dans la chaire Abbatiale. Elle a été bénite avec les cérémonies ordinaires dans la bénédiction des Abbesses, et c'est à elle que les Religieuses s'adressent après Jésus son Fils.

« Dans le réfectoire une image pareille tient la même place, et tous les jours la Supérieure la sert à genoux dans de la vaisselle d'argent, avant que de distribuer la nourriture des Sœurs, on porte ensuite la pitance à quelque pauvre. Si la fondatrice d'un Ordre si saint n'était pas encore au monde, l'on dirait ici quelque chose de son mérite ; mais l'Écriture nous le défend, et sa modestie ne le souffrirait pas. On fait profession dans cet Ordre de la Règle de Saint Benoît dans sa pureté, et je crois qu'il n'y a point de lieu sur la terre où Dieu soit mieux servi. Cette Congrégation commence à se dilater dans la France et la Lorraine avec bien de la bénédiction.

L'Ordre des Filles de Notre-Dame de la Charité.

« L'an mil six cent quarante-trois, la Congrégation des filles de Notre-Dame de la Charité commença dans la ville de Caen. Elles furent établies par le R. Père Jean Eudes, Supérieur des Missions de la Province de Normandie, célèbre par le grand nombre d'âmes qu'il a retirées du crime, et par les cuisantes persécutions qu'il a souffertes en travaillant à l'œuvre de Dieu. L'Institut de ces saintes filles est de s'employer à la conversion des filles pénitentes, comme les Hospitalières de servir les malades. Elles ne reçoivent jamais à l'habit celles qui ont perdu l'innocence, mais elles leur aident à fléchir la miséricorde de Dieu, par leurs prières et par leurs avis salutaires. Elles portent une robe, un manteau et un scapulaire blanc, avec une croix rouge sur le cœur. Les fêtes principales de la Congrégation, tant des hommes que des filles, ce sont celles du Cœur adorable de Jésus, qui est célébrée le vingtième d'octobre, et du sacré Cœur de MARIE, le huitième de février, approuvées du Saint-Siège et d'un grand nombre de Prélats. Pendant que les Prêtres de ces Communautés s'appliquent à former les jeunes Ecclésiastiques dans toutes les choses qui concernent le Ministère, et qu'ils courent par les villes et par les villages, pour annoncer les vérités Évangéliques et allumer le feu de l'amour sacré dans les âmes, les Religieuses lèvent les mains au Ciel comme Moïse, afin d'attirer sur eux de nouvelles bénédictions du Seigneur. Toute la

France est remplie du fruit dont ils jettent la semence. Les Maisons de cette Congrégation se multiplient beaucoup, et leur Souveraine fait voir en mille rencontres, combien elle agrée leur service. Les Religieuses professent la Règle de Saint Augustin avec des constitutions particulières (1). »

D'autres divers Ordres de filles.

XXXVII. La suite de ce discours me porterait à la considération de divers Ordres Religieux de filles et de femmes, dont le courage a surmonté la faiblesse et la vertu, a gagné l'infirmité ordinaire du sexe, si la plupart d'entre elles ne combattaient sous les mêmes enseignes que les Religieux dont j'ai parlé amplement ci-dessus. De ce nombre sont les Chanoinesses Régulières de Saint Augustin, les Religieuses de Saint Benoît, de Saint Bernard, de Saint Dominique, de Saint François d'Assise, de Saint François de Paule, les Carmélites et les autres semblables. Et il est clair, qu'ayant puisé l'esprit de ces grands serviteurs et servantes de la Vierge, elles en ont aussi hérité l'affection, et ce d'autant plus que la considération de leur sexe les attache plus étroitement à celle qui en est l'honneur. Partant je conclus avec le Roi et Prophète David, que c'est une chose extrêmement agréable de voir la Reine à côté du Roi son époux, couverte d'un grand manteau de broderie et entourée d'un monde de gens qui l'honorent d'un même cœur, quoique leurs livrées soient diverses. Ce sont les divers Ordres de l'Eglise, qui tous s'abritent de sa protection et se vouent à son service, à dessein de porter son nom par toute l'étendue de la terre, et de la faire reconnaître comme l'idée de la perfection des conseils Evangéliques et le modèle de toute sainteté.

§. VIII. — Qu'elle a été reconnue et honorée en toutes les façons possibles.

I. Pour n'étendre ce discours à l'infini, je vois bien qu'il vaut mieux dire tout d'un coup que ce grand Dieu par tout admirable, mais spécialement à glorifier ses serviteurs et ses amis, n'a épargné nulle sorte d'invention pour relever l'honneur et le mérite de sa sainte Mère, et que d'autre part l'affection des

(1) La R. Mère de Blémur.

peuples s'est montrée si fidèle et si constante au même dessein, que nous avons occasion de bénir celui qui leur a inspiré tant d'ardeur, et de nous animer à leur exemple à l'honorer. Je ne veux pas ici m'enfoncer dans la considération de tous les moyens particuliers que Dieu a suggérés à son Eglise pour la dilatation de la gloire de Notre-Dame ; car, tout ce que j'en saurai dire, viendra plus à propos, ce me semble, ès traités suivans et spécialement au dernier. Ce sera assez pour maintenant d'en faire une montre générale, attendant la commodité de mettre en avant le surplus. Je ne prétends non plus d'user de redite, ni de toucher à ce que j'ai remarqué sur ce sujet en tout ce chapitre.

Miracles faits en faveur de la Sainte Vierge.

II. Pourra-t-on dire que les merveilles que Dieu a opérées en si grande quantité, en faveur de sa très Sainte Mère, soient une légère preuve du soin qu'il a eu de la faire honorer ? Il n'est nulle contrée de l'univers, c'est trop peu dire, il n'est province, ni ville, ni bourgade, il n'est pas jusqu'à un petit hameau, où Dieu n'ait fait quelque miracle en considération de la glorieuse Vierge. Il ne s'est écoulé aucun siècle depuis qu'elle a été élevée au degré d'honneur qu'elle possède, que dis-je siècle ? il ne s'est passé jour aucun qu'elle ne se soit fait reconnaître par quelque trait de sa rare bonté, et lorsqu'il en a été besoin, quoique rarement, par quelque exemple de sévérité. Les livres sont pleins de ces marques illustres du pouvoir de la MÈRE DE DIEU et les annales du ciel conservent fidèlement la mémoire de celles que nous ignorons, et qui n'ont jamais été recueillies, et j'espère que les discours et les traités suivans me convieront souvent à produire quelques-unes de celles qui ont été couchées par écrit pour la consolation et l'instruction de la postérité.

Ses Reliques recherchées et gardées avec un soin admirable.

III. Quoi ? le zèle que Dieu a inspiré aux Empereurs, aux Monarques, aux provinces entières et aux autres grandes communautés de rechercher avec tant d'ardeur et de soin tous les vestiges qui se sont pu rencontrer de sa demeure sur la terre, de les enchâsser dans les plus exquisés pièces de la nature, de leur dresser des temples magnifiques et somptueux, d'attirer le

monde de tous endroits à leur venir rendre l'honneur qu'elles méritent, n'est-ce pas un témoignage suffisant de son affection ?

La célébrité des Fêtes de Notre-Dame.

IV. Découvre-t-il pas évidemment son amour cordial en ce qu'il fait solenniser la mémoire des mystères de la vie de cette Dame et célébrer les Fêtes qui sont instituées pour en réveiller le souvenir par toute l'étendue de son domaine, avec autant d'appareil, de joie et de magnificence que les siennes propres ?

Les Images de la Sainte Vierge.

V. De quels prodiges n'a-t-il honoré les images de la glorieuse Vierge ? que n'a-t-il accordé à ceux qui se sont prosternés devant elles ? que n'a-t-il fait pour en peupler le monde, afin que de quelque côté que nous nous tournassions, nous eussions toujours devant les yeux celle dont il désire uniquement de graver la souvenance et l'amour au plus profond de nos cœurs ?

Les prières et les Offices de la Vierge.

VI. Combien de diverses sortes de prières et d'Offices nous a-t-il fournis dès le commencement par le moyen de son Eglise, afin que nous eussions de quoi la saluer et nous adresser à elle à toutes les heures du jour ?

L'Office public, etc.

VII. Quelle part lui a-t-il fait de l'Office canonique en la sainte Messe, ès Oraisons publiques et particulières, en l'administration des Sacrements, ès vœux, ès pèlerinages, ès cérémonies les plus augustes et en toute l'économie de la Religion Chrétienne ; et, sans parler de tout cela, a-t-elle pas de son propre revenu, je veux dire de l'Office Ecclésiastique qui lui est particulièrement affecté et dédié, plus de la sixième partie de l'année ?

Les Associations, Congrégations, Confréries, Octaves, Livres, etc.

VIII. Combien d'Associations, de Confréries et de Congrégations érigées par toutes les villes de l'univers pour l'amplification de son service et de sa gloire ? Combien d'Octaves fondées pour la publication de ses louanges ? Combien de personnes

uniques en elle de cœur et d'affection pour la faire connaître et aimer, s'il est possible, à tout le monde ? Combien de livres publiés et d'inventions recherchées tous les jours à ce même effet ?

Toute l'affection de Dieu semble être à honorer sa Mère.

IX. Que voulez-vous que je dise davantage, puisqu'il semble que Dieu s'oublie aucunement de soi-même, pour faire honorer cette Dame en toutes les façons imaginables, qu'il lui adresse tous ceux qui ont affaire à sa Majesté, qu'il veut que tout passe par ses mains, qu'il se fie à elle de tout ce qu'elle fait, et lui donne tout pouvoir et toute autorité en son Royaume, sans qu'il dispose de chose aucune à l'insu et sans l'aveu de celle, par les mains et par la disposition de qui il veut que tout passe; puisque enfin elle peut tout ce qu'elle veut, et qu'elle ordonne de tout comme bon lui semble, tant en la terre comme au ciel ? Mais c'est assez, vu que ce peu que je mets en avant, ne doit servir que de montre, et que les preuves s'en doivent faire à loisir ès traités et ès discours suivants. .

LA DOUZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE XIII.

QU'ELLE SOIT L'HONNEUR DE LA TERRE ET DU CIEL.

Comme Dieu a contenté son esprit en imprimant en chacune de ses créatures quelque vestige de ses infinies perfections, ainsi semble-t-il avoir pris plaisir à graver sur la plupart des pièces de la nature quelque marque des Excellences et des Grandeurs de la bienheureuse Vierge. C'est la considération du subtil Hugues de Saint Victor, lorsqu'il a dit (1) qu'elle est l'aube du jour par l'office qu'elle fait d'avant-courrière du vrai Soleil de Justice, qu'elle est une fleur par sa beauté, un rayon de

(1) Serm. 34.

miel par sa douceur, une violette par son humilité, une rose par sa charité, un lis par sa pureté, un cep de vigne par l'abondance de ses fruits, un parfum par l'odeur de ses vertus, une citadelle par son assurance, une tour par sa force, un boulevard par sa fermeté, une colonne par sa droiture ; qu'elle est Épouse par sa loyauté, Amie par son affection, Mère par sa fécondité, Vierge par son intégrité, Dame par son pouvoir, Reine par sa Majesté ; qu'elle est une brebis par son innocence, une colombe par sa simplicité, une tourterelle par sa chasteté, une nuée par sa protection, une étoile par l'achèvement des saintes actions, une Lune par ses avancements, et un Soleil par la consommation de ses grâces ; bref, qu'elle est un paradis céleste par la plénitude de toute sorte de biens. C'est ce qui me donne sujet de l'appeler **L'HONNEUR DE LA TERRE ET DU CIEL**, et ce qui par même moyen me convie à choisir une douzaine des plus rares symboles de ses éminentes qualités, pour faire voir qu'il n'est rien de si relevé parmi les créatures, qui n'ait servi et qui ne serve à la rehausser. Je ne saurais, ce me semble, finir plus à propos le discours de ses Grandeurs d'Excellence.

§. Ier. — Que la Sainte Vierge est la fleur des pures créatures.

Diverses fleurs rapportées à la Bienheureuse Vierge.

I. Les fleurs, disait un ancien (1), sont le ris de la nature, lorsqu'elle est en ses joyeuses pensées ; ce sont les récréations du génie de la même nature, la tapisserie sans artifice, l'honneur des plantes, la gloire de la terre, l'appât de tous nos sentiments et les agréables saillies de la plus douce saison de l'année. En un mot, c'est je ne sais quoi de si beau et de si ravissant, qu'en chaque chose ce qui est plus propre à charmer nos esprits et à emporter nos affections, nous le nommons ordinairement la fleur. C'est en ce sens que le Sauveur appelle sa Bienheureuse Mère chez Sainte Brigitte (2) la belle fleur du jardin, qui passe toutes les autres en beauté, en senteur et en vertu. C'est en ce sens que le dévot Hesy chius la nomme le riche ornement de notre nature et la gloire de notre terre, et que Saint Jean Da-

(1) Plin. natural. hist. lib. 21. c. 1. et lib. 16. cap. 25.

(2) Lib. 2. Revel. cap. 52. Orat. 2. de S. Deipara.

mascène assure qu'elle est la beauté printanière des créatures (1), l'honneur de la race d'Adam et le premier essai de notre terroir (2). C'est en ce sens que le Patriarche d'Alexandrie, Saint Cyrille, haranguant jadis au Concile d'Ephèse, la qualifiait la beauté et la merveille de l'univers, et que Saint Epiphane disait qu'elle avait rempli le monde des fleurs les plus recherchées du Paradis (3). C'est en ce sens qu'il l'appelait la racine et le principe de toute la gloire que notre race possède (4); ce qu'il faut toujours entendre avec et après son très cher Fils. Pour pénétrer cette vérité, de grâce, figurez-vous la différence qu'il y a de la terre, lorsqu'elle est toute détrempée en boue ou qu'elle est hérissée d'épines, couverte de glaçons et dissoute en poussière, à elle-même lorsqu'elle est jonchée de fleurs et parée de la belle robe que le printemps lui façonne tous les ans, et assurez-vous qu'il n'y a pas moins de disproportion entre la nature humaine, en l'état qu'elle était avant la naissance de la Bienheureuse Vierge, et elle-même après que notre terre a poussé cette belle fleur, d'où s'est écloé le fruit attendu et désiré de toutes les nations.

La Violette.

II. Possible seriez-vous curieux de savoir quelle est cette fleur : si c'est un lis ou une rose, un œillet ou une violette et en un mot de quelle espèce et de quelle nature elle est. A peine vous en puis-je dire autre chose, sinon que c'est la plus belle de toutes les fleurs, la fleur des fleurs, la Reine et la merveille des fleurs. D'assurer qu'elle soit une tulipe, une amarante ou un narcisse, c'est ce qui n'est pas sans difficulté, attendu qu'en matière de fleurs, il y a presque autant d'affections différentes qu'il se retrouve de diversité entre elles. Qui dit avec Esdras qu'il n'est qu'un lis au monde, qui avec Pindare donne le prix à la rose, qui dit qu'il n'est rien de pareil à l'œillet, et chacun sait que ces années passées, la nouveauté avait bien donné tant de grâce à la tulipe, qu'on l'achetait plus chèrement qu'au poids de l'or. Disons mieux et plus à propos, qu'elle est une fleur qui ensemble est lis, rose, œillet, violette, tulipe, anémone, hyacinthe, et qui contient en soi les beautés, les odeurs et les

(1) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.

(2) Orat. 2.

(3) Orat. de S. Deipara.

(4) Ibidem,

propriétés de toutes les fleurs du monde; ce sera le vrai moyen de les accorder toutes et d'approcher de plus près la vérité. Si je dis qu'elle est une Violette, c'est d'après le gentil Hugues de Saint Victor, qui trouve en la Sainte Vierge, tout ce qui peut rendre recommandable la Violette (1). Car si elle est froide de nature et par conséquent employée contre les maladies chaudes qui affligent nos corps, la Vierge non seulement a été exempte des importunes ardeurs de la concupiscence, mais de plus elle a en soi la vertu de les modérer, voire de les éteindre tout-à-fait, lorsqu'on s'en sert en médecine. Si celle-là a une couleur mêlée de vert et de pourpre, la Vierge a été signalée en l'espérance et non moins remarquable au pouvoir qu'elle a eu sur toutes sortes de vices. Si celle-là a une senteur doucement innocente, la bonne odeur des vertus de la Vierge a cela de propre qu'elle gagne les cœurs sans les offenser. Si la Violette baisse naturellement la tête et si elle cherche toujours le bas, la Vierge ravit le Ciel et le Roi du Ciel par son humilité, s'appelant servante et esclave, quand on parle de la faire épouse et MÈRE DE DIEU, et par conséquent Dame de l'Univers.

La Rose. — Le Glaïeul.

III. Si je maintiens qu'elle est une Rose, le même Hugues de Saint Victor me fournira l'étoffe et l'imitation d'une très belle considération, fondée sur les raretés de cette fleur (2), et de plus j'apprendrai de l'Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte, que tout ainsi que la Rose ne laisse pas de s'épanouir et d'étendre son écarlate et son beau satin blanc, nonobstant que les épines qui l'entourent, croissent toujours avec elle et autour d'elle; de même les pointes des tribulations et des afflictions n'ont pu empêcher le cœur de la Sainte Vierge de s'élargir par une très ample résignation et par une très parfaite conformité à toutes les volontés de Dieu (3). Si j'assure que c'est un Glaïeul, je le fais avec la Bienheureuse Vierge et martyre Sainte Agnès qui enseigna ce secret à la Sainte Brigitte (4), lui disant que comme cette fleur est la plus haute et

(1) Serm. 46. qui est de Assumpt. Virgin.

(2) Serm. 45. qui est de Nativit. B. Virg.

(3) Serm. Angel. cap. 16.

(4) Lib. 3. Revel. cap. 30.

la plus large de toutes les autres, de même la glorieuse Vierge surpasse toutes les créatures en mérite, en pouvoir et en dignité, et étend ses feuilles depuis Nazareth jusqu'au Mont-Liban, qui est à dire qu'elle embrasse les deux peuples dont l'Eglise est composée et qu'elle les tient à l'abri de sa douce protection et de son incomparable miséricorde. Comme le Glaïeul a deux pointes, ainsi la Vierge a été sans cesse travaillée tant au corps qu'en esprit. Finalement comme les extrémités du Glaïeul sont fort tendres et grandement délicates, de même la Vierge a eu une volonté merveilleusement flexible et maniable à tous les mouvements du bon plaisir de Dieu.

Le Lis.

IV. Si je la nomme un Lis, ce ne sera pas sans raison. J'aurai pour garant de mon dire le Bienheureux Saint Epiphane (1) qui la nomme le Lis sans tache, qui a porté la Rose qui ne passe jamais, c'est-à-dire Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ. J'aurai pour appui Saint Bonaventure (2) et mille autres docteurs, qui la comparent au même Lis, pour le regard de sa virginité et qui y trouvent tous les rapports qu'on saurait désirer; tant pour la racine que pour la tige, pour les feuilles, pour les petits filets d'argent, pour les boutons d'or et pour tout le demeurant de cette noble fleur, qui est l'honneur des vallées et la gloire des jardins et à qui le Sauveur donne la louange d'être mieux parée que Salomon ne l'est avec toute sa magnificence royale. Bref, je m'autoriserai de ce qui arriva au Bienheureux Frère Gilles (3), compagnon de Saint François, lorsque ayant rencontré un certain Religieux qui doutait de la virginité de la MÈRE DE DIEU, il fut saisi d'une ardeur d'esprit extraordinaire; de sorte que frappant la terre avec son bâton, il lui dit d'un visage enflammé: Frère, la MÈRE DE DIEU est Vierge devant l'enfantement; et à l'instant sortit un beau Lis du même endroit qu'il avait touché: puis donnant pour la seconde fois, il ajouta: la MÈRE DE DIEU est Vierge en l'enfantement, et voilà le second Lis; enfin battant encore un coup, il se prit à dire: la MÈRE DE DIEU est Vierge après l'enfantement, et aussitôt la terre produisit le

(1) Serm. de S. Deipara.

(2) Speculi B. Virg. cap. 10.

(3) In vita ipsius 23. April.

troisième Lis, afin d'honorer avec ce nombre de perfections, l'innimitable pureté de la Reine des Anges.

Admirable sorte de fleur.

V. Mais après tout je ne trouve rien de semblable en matière de fleurs à celle que vit la Bienheureuse Sainte Brigitte, ainsi que nous lisons au premier livre de ses révélations (1), où le Sauveur parle de cette sorte à la très glorieuse Mère : Ma Mère, vous êtes semblable à une certaine fleur qui crût dans une vallée assise au milieu de cinq hautes montagnes. Elle avait trois racines, qui toutes aboutissaient à une seule tige, au reste fort droite et sans nœuds. De cette tige sortaient cinq feuilles qui jetaient une incroyable douceur. Et la plus grande merveille de cette fleur était qu'à mesure qu'elle croissait, la vallée s'élevait aussi, de manière qu'à la fin elle surpassa les montagnes d'alentour, et les feuilles portèrent leur cime plus haut que le Ciel. Cela dit, il se met à expliquer le mystère qui est compris sous cette figure, disant : Ma très honorée Mère, vous êtes la vallée dont j'ai parlé, à cause de votre très profonde humilité, qui jamais ne rencontrera sa pareille. Vous avez été relevée par dessus cinq montagnes, c'est-à-dire par dessus les âmes les plus éminentes de l'ancienne loi. Moïse fut voirement une haute montagne, par le pouvoir absolu que je lui donnai sur mon peuple, ne plus ne moins que s'il l'eût tenu renfermé dans sa main ; mais quant à vous, vous avez resserré dans votre sein le Seigneur de la loi et le Créateur de tous les peuples. Faut-il donc confesser que vous avez été indiciblement rehaussée par dessus Moïse. Elie a été une autre montagne, à raison de sa sainteté, pour laquelle il a mérité d'être transporté en un lieu séparé de la commune habitation des hommes ; mais pour vous, ayant été exaltée par dessus les chœurs des Anges jusqu'au trône de Dieu, il faut bien dire que vous surmontez indiciblement Elie. Samson a été une troisième montagne par sa force, quoiqu'il ait été abattu par Satan, qui en cela s'est montré plus fort que lui ; mais ayant sous vos pieds celui qui a terrassé le preux Samson, il est de nécessité que vous soyez sans comparaison plus haute que lui. Les deux dernières mon-

(1) Cap. 51.

lagnes ont été David et Salomon ; David, montagne de perfection, pour avoir été selon mon cœur, quoique par après il soit tombé en péché : Salomon, montagne de sagesse, qui néanmoins s'est vu renversé par le fol amour : mais pour vous il ne se parle ni de chute ni d'éloignement de ma très sainte volonté, tant vous avez été ferme et hautement élevée par dessus toute hauteur. Cette vallée de votre très profonde humilité a produit trois racines, qui sont trois vertus, que vous avez inviolablement gardées, l'obéissance, la charité et la dévotion. De ces trois racines est sortie une tige droite à merveille et sans aucun nœud, qui n'est autre que la droite intention que vous avez eue toute votre vie de me plaire et de m'agréer. Les cinq feuilles qui laissent au-dessous de soi l'empyrée, voire toutes les troupes Angéliques, ce sont votre honnêteté nonpareille qui surpasse celle des Anges, votre miséricorde qui compatit cordialement à toutes les misères des hommes, votre douceur qui reçoit tous ceux qui s'accostent d'elle, votre beauté qui semble être un assemblage de toutes les beautés créées, et le plaisir que vous avez pris uniquement en moi, au mépris de tous les autres plaisirs.

VI. O quel contentement il y aurait d'être du nombre des mystérieuses abeilles, dont il est parlé à la même Sainte Brigitte, à un autre sujet (1), qui volent incessamment autour de cette admirable fleur, dont les douceurs et les perfections sont telles, qu'il y a toujours à prendre et à sucer ! O quel miel, et quelle composition céleste font ces belles âmes des liqueurs du Paradis qu'elles vont cueillant et amassant là-dessus ! O quels changements il est nécessaire qu'on voie dans les cœurs, qui sans cesse sont alimentés de cette divine ambrosie ! de moi, très volontiers je quitte ma part de toutes les autres douceurs que les hommes vont sottement recherchant parmi les créatures périssables, pour une seule goutte de celles qui se trouvent sur cette incomparable fleur, qui est après Dieu l'honneur et la douceur de la terre et du ciel.

§. II. — Qu'elle est la perle des belles âmes et la pierre sans prix.

I. Le savant Naturaliste discourant des pierres précieuses (2), assure qu'il n'est rien en quoi la nature se rende plus admi-

(1) Lib. 4. cap. 86.

(2) Plin. lib. 7. cap. 4.

nable, soit qu'on regarde à la multitude et à la variété qui s'y retrouve, ou à la diversité de leurs couleurs, ou à l'excellence de leur matière, ou à leur nonpareille beauté. En effet, quelques-uns les ont bien tant estimées qu'ils ont fait conscience d'y mettre le burin et de les faire graver, de peur de diminuer leur prix ; quelques autres les ont égalées aux Royaumes entiers, et il s'en trouve qui ont passé jusques-là que de dire qu'une seule pierre précieuse était suffisante pour montrer la perfection des œuvres de la nature. Cela se peut bien dire à plus juste raison de celle que l'ancien Chrysippus, Prêtre de Jérusalem, appelait la pierre précieuse qui est au-delà de tout prix (1), et Saint Epiphane l'incalculable joyau du Ciel (2). Car il est vrai qu'elle seule serait capable de faire connaître l'excellence de son ouvrier, et que, quand il n'aurait produit autre créature que celle-là, il y trouverait ses infinies perfections très naïvement contretirées. Ce néanmoins il en a voulu faire d'autres sans nombre, tant à ce que la Sainte Vierge, comme son chef-d'œuvre, parût davantage parmi elles, qu'afin qu'il eût des admirateurs de ses desseins et des panégyristes de ses grandeurs.

La Bienheureuse Vierge est la Perle.

II. Le bienheureux Saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, haranguant au Concile d'Ephèse, donna à la Mère de Dieu le titre de Perle du monde (3), que j'ai ici mis en avant. Et certes à bon droit, soit qu'il ait eu égard à sa Conception et à sa Naissance, qui a été toute céleste, ou qu'il se soit arrêté à la blancheur et à la pureté de son corps et de son âme, ou finalement qu'il ait eu devant les yeux le prix du plus excellent ouvrage de nature et de grâce qui soit parmi les pures créatures, nommément lorsqu'elle est appariée à la Perle sans prix, qui est le Verbe incarné. Car parmi les Perles orientales, les anciens ont toujours fait état de celles qui vont deux à deux et qui ont leurs semblables en grosseur, en rondeur et en beauté : ce sont celles que par excellence ils ont nommées des Unions. Et j'ai fait voir au commencement de ce Traité que la Sainte Vierge a été moulée sur le Verbe humanisé, et qu'elle lui a ressemblé autant qu'il est loisible à une simple créature. Quant au prix de cette divine

(1) Orat. de S. Deip.

(2) Orat. de S. Deip.

(3) Tu es pretiosa margarita orbis terrarum.

Perle qui nous a été envoyée du Ciel, j'entends le Verbe fait chair, je n'oserais entreprendre d'en parler en ce lieu, puisque le sujet ne le porte pas ; mais pour le regard de sa compagne, qui est sa bienheureuse Mère, je ne fais pas peu d'état d'une parole de Saint Basile de Séleucie, qui assure qu'elle est si précieuse, qu'elle seule vaut mieux que tout le reste du monde ensemble (1) ; parole qui me remet en mémoire l'industrielle emplette du Joaillier de l'Évangile, lequel ayant rencontré une Perle de haut prix qui était grandement à son gré, vendit tout ce qu'il possédait au monde pour l'acheter. Perle, que plusieurs des Saints Pères ont prise pour la bienheureuse Vierge, qui a eu tant de pouvoir sur le sage Lapidaire du Ciel, que de le faire quitter en certaine façon tout ce qu'il avait là-haut pour l'acquérir. Parmi tous les autres, celui qui en a parlé plus clairement, ç'a été Saint Ildefonse, qui l'a appelée le seul fruit de la Rédemption et l'unique ouvrage du Rédempteur (2). Car soit qu'il ait voulu dire que pour elle seule le Sauveur du monde eût enduré la mort plus volontiers que pour tout le reste de ses créatures, soit que par là il ait entendu qu'elle seule est capable de faire connaître la hauteur du prix qui a été employé pour nous, en tout sens il est toujours véritable qu'elle est le seul fruit de la Rédemption et l'unique ouvrage du Rédempteur. Quant à moi, je sais bon gré à l'éloquent Saint Ambroise de ce que, expliquant ces paroles de l'Époux du Cantique d'amour (3) : Détournez vos yeux de moi, d'autant qu'ils me font prendre l'essor et la fuite ; il remarque que ce sont les amoureuses plaintes du Sauveur à sa très chaste Épouse, qui est ensemble sa bienheureuse Mère : ne plus ne moins que s'il lui disait que les perfections qu'il a mises en elle sont si rares, que lorsqu'il vient à les considérer, il estime tous ses travaux bien employés, d'où arrive qu'il lui prend envie de s'en retourner au Ciel et de se contenter d'elle seule. Or, afin que cela ne soit pas, il la conjure de retirer ses yeux de dessus lui, d'autant qu'elle le regardant fixement selon sa coutume, il ne se peut empêcher de la contempler réciproquement : ce qui lui cause un certain oubli dangereux des pauvres âmes, pour qui il est descendu des cieux.

(1) Orat. de Annuntiatione.

(2) Lib. de Virginitate Mariæ. Pro-cido ante te, solum opus Incarnationis.

(3) Cant. 6. Averte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt.

Sentiment très digne du bel esprit de ce grand Saint, mais tout-à-fait honorable à la Mère de Dieu, laquelle est jugée capable d'être l'objet ravissant qui emporte toutes les affections de la Sagesse incréée, le seul entretien de ses pensées et l'unique motif de sa descente du ciel en terre. Que se peut-il dire, ou même imaginer de plus grand ?

Rapport de diverses pierres précieuses avec la Bienheureuse Vierge.

III. Si j'avais entrepris de creuser les entrailles de la nature, et d'aller rechercher les singularités qui se retrouvent en toutes les pierres précieuses qu'elle polit et qu'elle perfectionne avec un travail indicible, je m'assure qu'il ne s'en rencontrerait aucune qui ne portât sur soi des marques de quelque perfection de la très sacrée Vierge. Je ferais voir qu'elle est le diamant de prix qui est né dans la mine d'or des plus précieux desseins de la divinité. Diamant pour l'éclat net de sa pureté, pour le feu brillant de sa chasteté, pour le feu indomptable de son impeccabilité. Je montrerais qu'elle est le beau saphir du trône de Dieu, sur lequel il se fit voir à Moïse et aux Anciens du peuple (1); qu'elle est le cristal du firmament, dans lequel le Prophète Ezéchiel l'aperçut; qu'elle est l'escarboucle ardente du feu substantiel qui fut pris sur l'Autel de Dieu en la vision d'Isaïe (2). Je dirais avec Job, que la topaze d'Ethiopie avec son or ne lui peut être égalée (3): que comme l'opale, elle a eu le lustre de sa vie, voire de chacune de ses actions, mélangé des plus excellentes couleurs de toutes les vertus: que comme l'émeraude, elle a cela de propre, que plus l'œil enfonce dans la profondeur de ses perfections, plus elle s'agrandit jusques dans l'infini: que comme la brillante girasole, elle a conçu des rais du Soleil de la Divinité un second Soleil, Dieu humanisé: qu'elle est la pantarve beaucoup plus puissante en ses attraits que celle de Ctésias en ses Indiennes, qui remit et tira du fond de l'eau soixante et dix-sept pierres précieuses, qu'un marchand Bactrien y avait perdues: car celle-ci a tiré du fond de l'abîme une infinité d'âmes qui étaient péries par leurs péchés; qu'elle est plus accomplie que celle de l'Empereur Rodolphe deuxième (4), appelée

(1) Exod. 24. 10.

(2) Cap. 1.

(3) Cap. 6.

(4) Boët. 1. 2. de gemmis, cap. 203.

le huitième miracle du monde, d'autant qu'en un même corps façonné en forme de table, elle contenait toutes sortes de pierres si subtilement assemblées, que sans aucune jointure apparente elles exprimaient naïvement les figures de tout ce que le monde a de plus beau. Certainement s'il est vrai, comme affirment les anciens Lapidaires, que les pierres précieuses ne sont autre chose que des substances essentées des plus nobles influences du ciel, ou bien, ainsi que disait Socrate chez Platon (1), des fragments précieux des rochers éternels du Paradis, qui pourra nier que celle qui a été toute formée de grâces célestes, n'ait par excellence les perfections et les propriétés de toutes les pierres précieuses? Et si comme disait le bon Tobie, et comme Saint Jean aussi le vit, les Saints et les Elus de Dieu sont les pierres précieuses dont est bâtie la Jérusalem du ciel, combien précieuse devons-nous estimer celle qui a le plus noble lieu après son Fils dans cette bâtisse, et qui a elle seule plus de grâces et plus de gloire que tous les autres Saints? Voire est-elle pas le saint Tabernacle de Dieu, auquel le même Saint Jean donne pour fondement douze pierres précieuses d'une inestimable valeur, c'est-à-dire douze principales vertus ou grâces fondamentales, sur lesquelles a été bâtie la grandeur de sa gloire? Où est-ce, je vous prie, que me tirerait ce rapport, si je voulais faire en particulier l'application d'une chacune de ces pierres?

IV. C'est merveille de ce que les Anciens ont écrit des vertus des pierres précieuses, Pline, Dioscoride, Albert-le-Grand et les autres. Car pour exemple ils disent que le vrai jaspe a tout pouvoir contre les maléfices et contre les esprits des ténèbres; le diamant contre le poison; la topaze contre le feu et contre la colère; l'hyacinthe contre la peste, cause pourquoi on la portait sur la région du cœur; que la corneline arrête le sang et donne de la terreur aux bêtes sauvages; que l'émeraude rend éloquent, donne les richesses, conserve la chasteté, dont elle est tant jalouse, qu'elle se met en pièces quand on la souille; que la turquoise ressent toutes les passions et les accidents de celui qui la porte; que le saphir donne la piété, la sainteté et la justice, à cause de quoi il fut jadis appelé la pierre

(1) In Phœdonc.

sainte, d'autant que sans elle il ne se rendait point d'oracle, et les sacrifices pour être plus agréables devaient être offerts en des vases de saphir, ou du moins il fallait que le Prêtre sacrifiant en portât un au doigt ; aujourd'hui même c'est la pierre de nos Pontifes, et le Souverain Père, quand il crée quelque Cardinal, a coutume de lui en envoyer un, comme pour lui communiquer la sainteté, laquelle convient à sa charge. Ils nous vont, dis-je, figurant mille autres telles propriétés si belles et si admirables, que les nouveaux Joailliers, marris de ne les remarquer plus en nos pierreries, les renvoient parmi les fables. Mais pour moi, je dirais volontiers avec un ancien auteur chez Origène (1), qu'il ne se faut pas étonner de ce que nous ne trouvons en nos jours ces belles propriétés, d'autant que c'étaient des figures ombragères qui se sont évanouies quand le clair jour de la vérité qu'elles figuraient a paru, c'est-à-dire, à la vue des vraies perfections du Sauveur et de sa très digne Mère, en qui elles sont réellement et de fait accomplies, comme il est aisé à un chacun de le vérifier par le rapport des vertus et des perfections que j'ai jusqu'ici proposées et que je toucherai ci-après.

La pierre de Merveille.

V. Ce nonobstant je ne puis passer sous silence une pierre précieuse qui a été découverte en nos jours en la province du Paraguay, ès Indes Occidentales, dont la formation, la naissance et la composition sont tout-à-fait admirables. On lui a donné le nom de pierre de merveille ou de grenade, à cause de la grande ressemblance qu'elle a avec ce fruit, qui est le chef-d'œuvre de la nature en matière de fruits ; aussi porte-t-il la couronne. Cette grenade n'est pas tant une pierre précieuse qu'un amas de riches pierreries et comme un cabinet de raretés. Ce sont des améthystes sans nombre, couvertes d'une précieuse écorce, arrangées avec tant d'industrie et de proportion, si bien enchâssées dans leurs petites cellules, et si proprement divisées les unes des autres, qu'il ne se peut rien voir de mieux. Au reste, quand la terre est prête à l'enfanter, elle s'entr'ouvre et fait un bruit comme d'un tonnerre, qui est le signal qu'elle donne à ceux du pays, pour aller recevoir le trésor qu'elle leur

(1) Lib. 2. in Job.

a préparé ; trésor, qu'ils estiment bien tant et avec sujet, qu'il n'est ni petit, ni grand, qui ne sorte en la campagne, pour voir sur qui tombera le bonheur d'une si riche rencontre. Il y a environ dix ans (car ce fut l'an mil six cent dix-sept) que nous en vîmes une que la Chrétienté de ce pays-là envoyait au Cardinal Borromée, Archevêque de Milan, neveu de Saint Charles et Protecteur des Indes Occidentales. J'ajouterai à ce que dessus, que la terre qui porte ce trésor est bonnement inutile à tout le reste, la nature voulant montrer par là qu'elle emploie tout ce que la terre a de suc, et qu'elle en fait une quintessence produisant ce merveilleux joyau. Quand bien la même nature nous aurait ouvert ses coffres et ses trésors, je ne sais si nous y trouverions encore une pierre pareille à celle-ci, pour nous faire entrer en connaissance des rares perfections de la Mère de Dieu. Car c'est à proprement parler le trésor que votre terre a tenu renfermé tant de siècles, et la pierre précieuse que la nature et la grâce ont si long-temps et avec tant de soin travaillée. C'est le trésor que le ciel a envoyé ici-bas avec un si grand éclat de promesses et de prophéties, que l'univers en a retenti l'espace de quatre mille ans. C'est un vrai magasin de richesses, un recueil de grandeurs et un amas de raretés. Et de grâce, ne vous arrêtez pas à l'écorce de l'apparence extérieure, jaçoit qu'elle ressente je ne sais quoi de grand et de relevé. Entrez plutôt dans l'intérieur de ce chef-d'œuvre, où vous verrez un monde de pierres de prix avec une très belle et très parfaite ordonnance. Ce seront, si vous voulez, tous les prédestinés, qui se sont trouvés avec leur chef dans le sein de la glorieuse Vierge, ainsi que je dirai plus à propos en d'autres endroits (1). Ce seront, si vous l'aimez mieux, les rares et excellentes vertus de cette Dame, lesquelles, ainsi que des améthystes, communiquent gaiement leur lustre à la vue, sans jeter leur feu contre les yeux, c'est-à-dire, qui ont une certaine douceur attrayante et propre à emporter les cœurs, sans les offenser par trop d'éclat. Ce seront, s'il vous plaît, autant de préservatifs contre les suggestions venimeuses de nos ennemis invisibles ; aussi bien dit-on (2) que l'améthyste pendue au cou résiste à toutes sortes de poisons, nommément si elle porte gravée l'image du Soleil ou de la Lune.

(1) Tract. 3. cap. 1. et alibi.

(2) Plin. lib. 37. cap.

Ce seront, si vous l'agréez, les grâces qu'elle nous impètre à toute heure, pour nous empêcher d'être pris par la douceur charmeresse des contentements de cette vie : car l'améthyste empêche l'ivresse, et tient-on que de là elle a emprunté son nom. Ce seront, si vous le jugez à propos, tous les bons offices qu'elle rend à ceux à qui elle donne entrée à la faveur du ciel ; attendu que quelques-uns ont écrit que l'améthyste portée en quelque façon que ce soit, sert à donner un favorable accès à ceux qui ont à négocier avec les Princes (1). Bref, à moi ne tienne que ce ne soient encore tous les actes de vertu qu'elle a pratiqués, qui ont été plus éclatants et plus précieux mille fois que toutes les pierreries du monde.

VI. O que souvent je me sens épris d'un sentiment pareil à celui de l'ancien Isménias de Thèbes, de qui on raconte (2) qu'ayant trouvé une belle émeraude à Chypre, où il y avait une Amymoné gravée, qui était l'une des cinquante filles du Roi Danaüs, voyant qu'on la lui faisait six deniers d'or, il les en bailla promptement. De quoi étonné, le marchand lui en rendit deux, faisant conscience d'en tant prendre. Mais Isménias bien marié lui dit : Je suis fort mal arrivé, car ce que tu me rends d'argent diminuera grandement le crédit de cette pièce. C'est (dis-je) l'un de mes principaux ressentiments que cette admirable pierre, l'honneur de la terre et du ciel, qui porte l'image de la première Princesse du monde, et la fille aînée du Roi des Rois, ne soit pas prisee ni estimée comme elle mérite. O de combien de grâces le monde se prive pour n'en pas connaître l'excellence ! ô quel déluge de faveurs tomberait sur nous, si nous nous étudions à en faire cas, et à admirer en elle la bonté et la grandeur de l'ouvrier qui l'a faite si admirable ! Heureux mille fois celui qui en sait le prix : plus heureux celui qui l'honore à l'égal de l'estime qu'il en fait : très heureux celui qui la possède, comme son trésor et son unique bien après Dieu !

§ III. — Qu'elle est le vrai Miroir des perfections divines.

I. Comme les pierres précieuses sont les miroirs de la nature, ainsi les miroirs sont les pierres précieuses de l'art. L'invention en est bien si relevée, que quelques-uns des Docteurs Hébreux

(1) Plin. loci cit.

(2) Plin. lib. 37. cap. 2.

ont enseigné que l'occupation de Dieu, avant qu'il produisit ce monde visible, était de faire des miroirs. Je ne sais si en disant cela ils ont rêvé à leur ordinaire, ou si dans ce peu de mots ils ont renfermé quelque profond mystère. Auraient-ils point voulu dire que de toute éternité Dieu produisait son Verbe, qui est le miroir des miroirs, c'est-à-dire le miroir de ses infinies perfections, et le miroir de toutes les créatures? Auraient-ils bien songé au dessein que Dieu faisait dès lors de sortir hors de soi par ses œuvres, ce qui n'est autre que faire des miroirs de sa bonté, de sa sagesse, de sa puissance et de tous ses divins attributs? Que si cela était, j'aurais très juste sujet de dire que parmi tant de miroirs, Dieu en préparait deux qui devaient être inimitables en beauté, en grandeur et en netteté. Le premier est le Verbe Incarné, que Saint Laurent Justinien appelle le miroir de perfection (1), et Salomon avant lui, le miroir sans tache de la Majesté de Dieu, et l'image de sa bonté (2). Le second est la Bienheureuse Mère de Dieu, pour qui j'ai entrepris ce discours, qui parla un jour en ces termes à la bienheureuse Sainte Brigitte (3). Sache, ma fille, lui disait-elle, que mon corps et mon esprit sont plus purs que le Soleil, et plus nets qu'aucune glace de miroir. Celui qui jette les yeux sur moi, y voit les trois personnes de la Très Sainte Trinité, qui ont reposé en moi d'une manière ineffable, et qui m'ont tellement remplie, que toutes leurs excellences se retrouvent en moi comme en un abrégé. Et d'ailleurs la pureté dont Dieu m'a honorée est si grande, que recevant les rayons des perfections divines, elle les représente autant naïvement qu'il est possible à une pure créature.

II. C'est sans doute la belle pensée que Saint André de Jérusalem avait en l'esprit (4) lorsqu'il appelait la Sainte Vierge, la première Nature créée, et celle qui plus que toutes les autres approche de l'ouvrier de toutes choses. Saint Bonaventure, crois-je, avait le même en l'esprit, quand il disait qu'elle était montée si haut près de Dieu sur le sommet de toutes sortes de biens (5), que l'union personnelle mise à part, il était impossible de trouver une créature plus parfaite, ou plus capable de parti-

(1) In fasciculo amoris in Cœna Domini, cap. 2.

(2) Sap. 7.

(3) Revelat. lib. 1. cap. 42.

(4) Ser. de Assumpt.

(5) Ser. 2. de Virg. Maria.

ciper aux biens du Créateur. Saint Augustin prend l'essor si haut, qu'il se fait perdre de vue (1). De grâce, pesez les paroles qu'il adresse à la Sainte Vierge. Si je vous nomme la forme de Dieu, lui dit-il, je n'avance rien qui surpasse votre mérite. Mais qui nous découvrira le mystère qui est caché sous ses paroles, et ce que signifie le beau titre de forme de Dieu? Voudrait-il point par aventure faire entendre qu'elle a été comme une seconde idée, sur laquelle Dieu a jeté les yeux, lorsqu'il a voulu coucher sur les âmes les beaux traits des excellentes vertus? Ou plutôt, aurait-il point eu dessein de dire que comme sur le miroir se voit l'image du visage qui lui est présenté, et comme la cire molle reçoit la forme et la figure du cachet qui lui est imprimé, de même la Sainte Vierge a été marquée du sceau des perfections divines, et les a représentées en soi d'une très-excellente manière. Ainsi donc que nous voyons sur le bronze et sur la cire la même figure, jaçoit que celle-là soit gravée d'une manière ferme et solide, et celle-ci reçue sur un corps fluët et mollasse, que celle-là soit l'original et celle-ci l'extrait, et que celle-là ne soit point sujette à se rompre ou à s'effacer, comme celle-ci; de même nous remarquons en l'âme de la Vierge quelque chose qui retire aux perfections essentielles de Dieu, jaçoit qu'ici elles ne puissent être séparées de l'essence où elles se retrouvent, comme il arrive en toutes les créatures, et que la Vierge Mère ne possède que par le droit d'une participation volontaire de Dieu, ce qui convient à sa Majesté par essence, et indépendamment de toute volonté. J'aurais quelque appréhension de monter trop haut, et de me perdre dans ce discours, si le dévot Abbé Rupert ne m'avertissait que tout ce que nous dirons de la Mère, redondera à l'honneur et à la gloire de son Fils (2). Pensée qui rassure mon esprit, et lui baille courage d'entrer dans les rapports des excellences de l'incomparable Mère avec les divins attributs. Car comme mon intention n'est pas d'égaliser en chose quelconque la créature au Créateur, ainsi me sens-je porté d'un grand désir de faire voir que jamais nulle pure créature n'approcha de si près qu'elle aux premières idées de toutes les perfections imaginables.

(1) Ser. de Assumpt. to. 10.

(2) Lib. 6. in Cant.

L'Infinité.

III. Je commencerai par l'Infinité, aussi est-elle comme la différence du souverain être. Car ainsi que dit le grand Saint Denys (1), Dieu n'est pas ce qui est comme que ce soit, mais il est un être très simple, et sans nulle limitation; il comprend en soi l'être en toute son étendue, le possède autant qu'il peut être possédé. D'où vient, dit Saint Anselme (2), que toutes les perfections qui se retrouvent en lui, y sont d'une manière infinie. Il est la souveraine essence, la vie souveraine, la souveraine raison, le souverain salut, la souveraine justice, la souveraine sagesse, la souveraine vérité, la souveraine grandeur, la souveraine beauté, le souverain bonheur, le souverain pouvoir, l'unité souveraine. De là vient encore qu'il contient éminemment toutes choses, pour parler avec l'école, et comme dit le même Saint Denys (3) qu'il est le principe, la liaison et le but de toutes. De là procède enfin qu'il ne peut être compris que de soi-même, et partant que nous ne le concevons jamais mieux que lorsque nous le figurons incompréhensible, dit le bienheureux Saint Cyprien (4). Je n'ai garde d'avancer que la Sainte Vierge ait en soi, et en sa propre nature quelque sorte d'infinité; et beaucoup moins qu'elle en ait aucune qui ne relève de personne, car ce point appartient à Dieu seul. Mais j'ose bien dire avec les Saints Pères et avec les Théologiens, qu'en qualité de Mère de Dieu elle enclot un terme d'une infinie perfection. Ce qui a fait dire à l'Angélique Saint Thomas (5), que de trois choses que Dieu en certaine manière ne peut pas faire plus grandes qu'elles sont; l'une est la Mère de son Fils. Dont est que jacoit que nous ne la puissions pas nommer la souveraine essence, la souveraine sagesse, la souveraine bonté, le souverain pouvoir, si disons-nous hardiment qu'elle est la Mère de la souveraine essence, de la souveraine bonté, de la souveraine sagesse et du souverain pouvoir. Et pour passer encore plus outre, ensuite de ce que dessus, nous maintenons qu'elle a en soi davantage de perfections que le reste des créatures, et que tout ce qui leur convient de bon, se retrouve bien plus excellem-

(1) Cap. 5. de divin. nom.

(2) Monologii cap. 15.

(3) De divin. nom. cap. 4.

(4) Lib. Quod Idola non sunt Dii.

(5) 1. p. q. 25. art. 6. ad 4.

ment en elle. Bref, de là est que les grands Saints assurent sans difficulté que ses grandeurs sont incompréhensibles à tous les esprits limités. Les paroles de Saint Bernardin de Sienne, de Saint Bernard, de Saint Anselme, de Saint André de Jérusalem et de Saint Augustin, ont été rapportées ailleurs (1).

L'Immensité et le Domaine.

IV. La seconde est l'Immensité, qui est représentée par le grand Pape Saint Grégoire en de très excellents termes (2). Il est dedans et dehors, dit-il, dessus et dessous toutes choses, dessus par puissance, dessous par support, dedans par subtilité, dehors par grandeur. En haut il les gouverne, en bas il les soutient : dedans il les pénètre, dehors il les enclot, et si pourtant il ne faut point estimer qu'il ait une partie de soi dedans, et l'autre dehors ; l'une en haut, l'autre en bas ; mais que par une même essence indivisible il les enferme toutes, étant au dedans de chacune, et les enfermant il se retrouve dans toutes : il les gouverne en les soutenant, et les gouvernant il les soutient. De cette immensité, qui est comme la cause pour laquelle il est en tout lieu par essence, par présence, et par puissance, naît le haut domaine qu'il a sur toutes choses, dont il dispose avec une entière liberté et avec un pouvoir absolu. A l'occasion de quoi Saint Jean entendit toutes les créatures qui sont au Ciel, qui marchent sur la terre, qui demeurent au-dessous de nous, et qui se promènent dans les eaux, s'écrier à haute voix : A celui qui est assis sur le Trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et pouvoir ès siècles des siècles (3). Je n'ai pas dessein de m'arrêter ici longuement pour ce qui concerne la glorieuse Vierge, suffira le discours que j'en ferai en un autre endroit (4) où les Saints nous assureront que l'étendue du Domaine de Marie, n'est autre que celle de l'Empire du Sauveur, et qu'en qualité de Reine Mère et de Reine régnante, elle est absolue sous son Fils et sous son Epoux en toute l'étendue de ses Etats.

La Toute-Puissance.

V. Des deux précédentes procède la Toute-Puissance, qui rend notre Dieu admirable par dessus tout ce qui peut être ima-

(1) Tract. 1. c. 1. §. 1 et 2.

(2) Lib. 2. Mor. c. 12.

(3) Apoc. 5.

(4) Tract 2. c. 12.

giné. Elle paraît tant en la manière qu'au terme de ses actions : car comme avec le seul vouloir il fait tout ce qui lui plaît, de même du néant il produit tout ce que bon lui semble, d'autant que le néant étant en sa manière infini, toutes créatures en peuvent être également tirées. Cette puissance est égale à l'essence divine, capable d'être participée et imitée en infinies manières ; elle n'est pas moindre que la sagesse, puisque tout ce que celle-ci peut inventer, celle-là le peut effectuer. Quoi donc, dira quelqu'un, volontiers penseriez-vous appeler la Mère de Dieu toute-puissante ? Pourquoi non, puisque de grands Docteurs l'ont fait devant moi et qu'il me convient à le faire après eux ? Car il est vrai que le Patriarche Eutychiën au livre qu'il a composé de la pénitence de Théophile, Saint Jean Damascène (1), Cosme de Jérusalem (2), Evêque de Majuma en la Palestine et Maître du même Saint Jean Damascène et quelques autres, lorsqu'ils parlent du secours qu'elle nous donne en nos nécessités, l'appellent toute-puissante sans aucune difficulté. Et Saint Anselme dit-il pas en termes exprès (3) que le Tout-Puissant l'a rehaussée jusques-là, que de vouloir que toutes choses fussent possibles à cette Dame comme à lui-même. Je sais bien que cela doit être entendu à la façon qu'enseignent Saint Cyrille (4) et Ives Evêque de Chartres (5), savoir est qu'elle n'a possédé que par grâce ce qui convient à Dieu par nature ; ce néanmoins il ne se peut nier que le privilège ne soit très excellent, puisqu'il lui est communiqué privativement à tout autre, ainsi que je dirai plus à propos au second Traité (6).

La Sainteté.

VI. Je pourrais bien dire en vérité que de tous les rapports que la très sacrée Vierge a avec Dieu, le plus recevable est celui de la Sainteté. Sainteté qui est le propre du souverain être, autant qu'il en est la source et l'origine, en tant qu'il en est l'objet, et qu'il n'est point de sainteté qui ne se rapporte à lui, en tant qu'il en est l'idée et le modèle, en tant qu'il est le principe qui la produit et la conserve en nos âmes ; bref en tant qu'il n'y a

(1) Carm. in Annuntiat.

(2) Hymno. 6. iisdem planè verbis.

(3) De excellentia Virg. cap. 12.

(4) Lib. 8. Thesauri. cap. 2.

(5) Serm. de Nativit. Domini.

(6) Cap. 13.

aucun degré de sainteté, qui ne se retrouve en lui en une manière infinie. De sorte que c'est avec raison que les Séraphins d'Isaïe chantent de jour et de nuit (1) : Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu des armées. L'admirable Saint Denys traitant de la sainteté (2), enseigne qu'elle n'est autre chose qu'une très parfaite pureté exempte de tout crime, et nette de toute souillure. Perfection qui convient à la Sainte Vierge uniquement et privativement au-dessous de Dieu. C'est la doctrine de Saint Augustin, comme il appert par les paroles suivantes (3) : J'excepte toujours la très sacrée Vierge Marie, qui jamais ne doit être mise en jeu, lorsqu'il est question du péché ; d'autant que nous savons qu'elle a reçu la grâce en telle abondance, qu'elle a mérité d'être Mère de celui de qui le péché est bien éloigné. Mais, elle seule exceptée, si nous avons le moyen de voir tous les Saints en l'état qu'ils étaient jadis, et qu'on leur demandât s'ils sont exempts de péché, lequel des deux répondraient-ils à votre avis ; ce que dit Pelagius, ou ce que nous avons appris de Saint Jean ? Je parle de ceux-là qui sont les plus relevés en mérites, et maintiens que, si on leur faisait cette demande, ils diraient d'un commun consentement : S'il y a quelqu'un d'entre nous, qui s'estime être sans péché, il se trompe et il n'y a point de vérité en lui. Les grands Saints ne se contentent pas de tant ; mais ils parlent de la Sainte Vierge avec une telle emphase, qu'ils la font sans difficulté, plus pure et plus nette que les Chérubins et les Séraphins. Ainsi l'enseignent Saint Epiphane (4), Richard de Saint Victor (5) et les autres. Saint Grégoire le dit excellemment (6), lorsqu'il la compare à la montagne qui est assise sur le coupeau de toutes les autres montagnes, et qu'il assure qu'elle a porté la cime de ses rares mérites par-dessus tous les Esprits créés jusqu'au trône de la Divinité. Le dévot Abbé Rupert la reconnaît pour l'incomparable, disant que depuis la création du monde elle n'a point eu sa pareille et ne l'aura jamais, soit qu'on examine les mouvements intérieurs de son cœur, ou qu'on regarde ses actions, et les fruits de douceur et d'honnêteté qu'elle a produits. De manière que nous la devons prendre et consi-

(1) Cap. 6.

(2) Cap. 2. de divin. nom.

(3) De natura et gratia cap. 36.

(4) De laudibus Mariæ.

(5) In Cant. cap. 39.

(6) Lib. 1. Reg. c. 1.

dérer comme un bel arbre du Paradis, qui a été transporté en notre vallée de larmes.

La Bonté.

VII. La Bonté de Dieu suit de près sa Sainteté, Bonté qui n'est pas moins infinie en lui que ses autres perfections, et qui l'oblige à rechercher les moyens de se communiquer à ses créatures. Parmi toutes les choses matérielles de ce monde visible, Saint Grégoire de Nazianze n'a rien rencontré qui la représentât mieux que le Soleil, lequel jette ses rayons de toutes parts, sans qu'il y ait recoin sur la terre qu'il ne visite. Mais je ne crois pas avoir autrement besoin pour maintenant de remplir ce parallèle, vu que je lui dois donner un traité entier qui sera le troisième, où seront représentées les Grandeurs incompréhensibles de Bonté de la Mère de Dieu, qui nous la rendent plus aimable, que tout ce qui est de créatures ensemble.

La Virginité féconde.

VIII. Enfin, pour laisser le reste des divins attributs à la considération du dévot lecteur (car je ne prétends ici que lui en présenter une petite montre), le même Saint Grégoire de Nazianze me donne l'ouverture d'un très excellent rapport, quand il dit que la première Vierge du monde, c'est la très Sainte et très auguste Trinité (1). Mais, ce qui est tout-à-fait admirable, c'est que cette même Trinité est Vierge et féconde tout ensemble, le Père engendrant le Fils dès l'éternité, le Père et le Fils produisant le glorieux Saint-Esprit. C'est l'adorable mystère que toutes les créatures révèrent, et nommément que les Anges honorent d'un profond silence, et que les Chérubins ne contemplent qu'à visage voilé et avec un sacré tremblement. C'est le mystère qui a été tellement imité en la très immaculée Mère de Dieu, que la représentation s'est arrêtée en elle, sans oser passer plus avant. L'Orateur Chrétien en discourt très subtilement (2), prenant occasion d'un trait de l'ancien Trismégiste, qui nomme Dieu sans Père et sans Mère. Cette qualité, dit-il, convient proprement au Père Eternel, qui est le premier principe de la Très Sainte Trinité, ce néanmoins il a voulu communiquer à son fils unique cette sienne per-

(1) In poemate de laude virginitalis.

(2) Lactant l. 4. divin. Institut. c. 13.

fection, et pour ce, comme il était déjà sans mère en la génération éternelle, il a désiré qu'il fût sans Père en la temporelle. Le Prophète pouvait bien dire que Dieu ferait une chose inouïe sur la terre. Car, après l'union personnelle de Dieu avec l'homme, il n'est point de merveille semblable à celle d'une Vierge Mère. S'il me prenait envie de louer la Virginité de cette Dame, disait le dévot Saint Bernard (1), je sais très bien qu'elle n'est pas seule qui en possède l'honneur, qu'il y a un grand nombre de Vierges à sa suite et à celle de l'Agneau son Fils. Si je veux publier son humilité, j'en rencontre au moins quelques autres, qui ont fait profit des saints enseignements du Sauveur, et qui à son exemple se sont rendus débonnaires et humbles de cœur. S'il est question de sa charité, encore se trouve-t-il des personnes de miséricorde, tant parmi les hommes que parmi les femmes. Mais après toutes ces qualités, elle en a une qui la rend tout-à-fait singulière; c'est l'agréable titre de Mère, joint à l'honneur de la virginité. C'est à proprement parler le très excellent choix qu'elle a fait. Car jaçoit que la fécondité conjugale soit bonne, et encore meilleure la pureté virginale, ce néanmoins l'assemblage des deux surpasse infiniment l'une et l'autre. Cet accord, dit Théodore (2), Evêque d'Angory en Galace, est la noble entreprise de la grâce; car la nature n'y eût jamais atteint. Il n'y a rien d'humain, tout y est divin, dit le grand Chrysologue (3), et pour ce rehaussez vos pensées et concevez le sein de la Vierge, ne plus ne moins qu'un Temple consacré par le Saint-Esprit, où Dieu est adoré en personne. C'est un mystère ineffable, dit Saint Zénon (4), Evêque de Véronne; c'est un trait de la toute-puissance de Dieu, dit Sophronius, Patriarche de Jérusalem; c'est un prodige qui mérite d'être considéré à loisir, dit Saint Grégoire de Nysse; partant avancez-vous seulement à ce que nous voyons, et admirons de compagnie un fait si étrange, comme est un buisson qui brûle sans être consumé. Qui voudra égayer son esprit parmi de semblables rapports, il en rencontrera une grande quantité d'autres qui ne lui donneront pas moins de contentement que ceux-ci et qui serviront à accomplir l'excellente idée de la Sainte Vierge.

(1) Serm. 4. de Assumpt.

(2) Orat. de Nativit.

(3) Serm. 59.

(4) Serm. de Circumc.

De moi j'aime mieux laisser en l'esprit du lecteur un désir d'en rechercher davantage, que lui causer de l'ennui avec ce que j'y pourrais ajouter.

§. IV. — Qu'elle est la Lune de l'Eglise.

« Les Saints brilleront comme des étoiles, pendant toute la durée des siècles. Ils seront revêtus de clarté, ce seront des créatures transformées en Dieu ; cependant ils seront différents les uns des autres, aussi bien que les astres que nous voyons attachés au firmament : leur grandeur, leur beauté, leur influence ne sera pas égale, non plus que leur conduite ici-bas (1). »

I. Ce monde visible n'est pas allumé de plus de feux que l'Eglise est éclairée de flambeaux. Ses étoiles sont les Saints qui ne sont pas moins différents en lumière, en grandeur et en beauté, que celles qui sont attachées au Ciel, ni moins infinis en leur nombre ou remarquables en la diversité de leurs effets, de leurs influences et de leurs aspects, que celles-là. Les uns ne paraissent jamais sur l'horizon ; ce sont ceux qui fuient tant qu'ils peuvent d'être connus des hommes, afin d'être mieux connus de Dieu : les autres ne se retirent jamais sous notre hémisphère, et ce sont ceux qui sans cesse s'emploient ès œuvres de charité, à l'endroit du prochain. Les uns ont paru au commencement de la nuit, comme les anciens Patriarches ; les autres sur le milieu, comme les Prophètes ; et les derniers sur le point du jour, comme le Bienheureux Précurseur et les Apôtres, que nous pourrions encore à bonnes enseignes comparer aux douze signes du zodiaque (2). Il y en a qui pleurent comme des hyades ; et il s'en trouve qui rient ne plus ne moins que l'astre de Jupiter que les Astrologues ont surnommé le Jovial. Quelques-uns sont arrêtés dans leurs cellules, comme les étoiles du firmament ; d'autres courent le monde comme les planètes, produisant partout des fruits de sainteté. Vous en verrez certains, qui vivent solitairement et à l'écart, d'autres qui mènent une vie sociale et commune. Il y a des étoiles d'hiver, tels que sont les martyrs ; et des étoiles d'été, comme sont les confesseurs qui ont sup-

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) S. Anastas. Sinaïta, lib. 4. in hexameron,

porté les fatigues et les ardeurs des plus cuisantes saisons de l'année. Je parlerais encore des étoiles qui voient⁽¹⁾ et de celles qui entendent, si ce n'était de pures imaginations des Astrologues judiciaires.

Le Sauveur est le Soleil du monde, et la Sainte Vierge est la Lune.

II. Parmi tant de falots, l'Écriture sainte a remarqué que Dieu en a fait deux qui ne sont pas moins incomparables en leur clarté qu'inimitables en leurs effets ; je veux dire le Soleil et la Lune, j'entends par le premier, le Sauveur du monde, et par le second, sa Bienheureuse Mère. Les Egyptiens adoraient jadis le Soleil et l'appelaient par excès, le fils visible du Dieu invisible : les Chrétiens adorent le Sauveur, le reconnaissant pour le fils unique de Dieu et avouant que ni le Soleil, ni autre chose créée ne lui tient compagnie en toute qualité. Les Orientaux adorent aujourd'hui la Lune, comme l'astre qui avec ses diverses figures va ménageant leur vie et leur procurant toute sorte de biens : les vrais enfants de l'Orient adorent la Mère de Dieu, ne plus ne moins qu'un astre favorable, lequel encore qu'il change d'aspect et de visage, ne laisse pas néanmoins d'être constant et invariable en la douceur de ses influences. Et pour dire quelque chose conjointement de ces deux rares flambeaux avant que de me jeter sur les propriétés particulières de la Lune, il faut croire que ce ne fut pas sans sujet que Dieu les créa tous deux au quatrième jour ; mais que ce fut un pronostic ⁽²⁾ de ce qui devait arriver au quatrième âge, ou au quatrième millenaire du monde, auquel par un privilège nonpareil était réservé le bonheur de voir la naissance de Jésus et de Marie, qui sont les deux lumières de l'univers. Je trouve, quant à moi, que Saint Anastase le Sinaïte, Patriarche d'Antioche, a fort bonne grâce ⁽³⁾, lorsqu'il dit que le Soleil et la Lune furent faits en la terre et que de là ils furent transportés au Ciel. Par effet, les saintes lettres parlent diversement du Soleil et de la Lune et des autres étoiles. Car des étoiles elles disent que Dieu les fit au firmament, mais pour le regard du Soleil et de la Lune, elles remarquent expressément que Dieu les ayant bâties, il leur trouva place dans le Ciel. Ad-

(1) Alex. de angelis in Astrológos, lib. 4. c. 18.

(2) Anastasius loco cit.

(3) Ibidem.

mirable mystère, par où nous apprenons que Jésus et Marie ne devaient pas moins être l'honneur de la terre que du ciel, et que comme ils étaient destinés à servir d'ornement à la demeure des Bienheureux, ainsi il était convenable que notre terre se pût glorifier de les avoir donnés au Ciel. Aussi furent le Soleil et la Lune premièrement créés pour éclairer ce bas monde, comme il se voit à l'entrée de la Genèse, et puis pour réjouir éternellement les habitants de là-haut ; de même que Jésus et Marie devaient éclairer de leur rares exemples l'Eglise militante, premier que d'être les brillants de la triomphante. Le Soleil et la Lune sont les causes universelles de toutes les générations d'ici-bas, l'un par la force de sa chaleur, l'autre par sa fraîcheur et par son humidité ; Jésus et Marie sont les principes généraux de tous les effets de la grâce, celui-là par l'efficace de ses mérites, celle-ci par la douceur de son incroyable bonté. Le Soleil, dit le Sinaïte, fut fait d'une matière élémentaire et de la lumière subsistante, et créé dès le premier jour du monde afin d'être une fontaine de clarté, tant en la terre comme au Ciel ; et Jésus a été composé d'un corps matériel et passible, semblable aux nôtres, et de la lumière increée et subsistante de la divinité, pour être un principe de grâce, de vie, de gloire et de lumière à toute éternité. La Lune fut voirement moulée de la même matière élémentaire que le Soleil, mais quant à sa lumière, elle l'emprunta toute de lui, tout ainsi que la Sainte Vierge a un corps de même nature que celui de son Fils, de qui toutefois elle tient absolument tout ce qu'elle est, soit par grâce, soit par gloire.

Divers rapports de la Lune à la Bienheureuse Vierge.

III. Et pour m'attacher de plus près à ce qui concerne la Lune au reste de ce discours, le docte abbé Rupert remarqua bien à propos que, jaçoit que la Lune doive toute sa lumière au Soleil, néanmoins elle ne la garde pas pour soi, mais elle la communique tout aussitôt à la terre (1) : de même encore que la Sainte Vierge soit redevable à son Fils de toute la grâce qu'elle possède, toutefois elle ne la veut pas posséder toute seule ; mais reconnaissant l'affection qu'il porte aux hommes, elle répand sans

(1) Lib. 6. in Cant.

cesse sur eux, la lumière qu'elle a reçue de lui. Un docte moderne (1) donne jour à la belle pensée de ce dévot Abbé, disant que la lune est en certaine manière l'épouse du Soleil, et que recevant la mâle vigueur de cet astre et comme concevant de lui, elle envoie ici-bas les doux effets qui naissent de leur conjonction ; de sorte qu'encore que la lune d'elle seule ne puisse rien, néanmoins étant rendue féconde par l'aspect favorable du Père de la lumière, elle proportionne tellement ses influences à la disposition de la terre, qu'elle se rend nécessaire à toutes ses actions ; de là vient le pouvoir qu'elle a sur nos corps, qui se ressentent de ses approches, de ses éloignements, de sa plénitude, de sa croissance, de son déchet et de tous ses changements. Elle règle les crises des maladies, elle donne les bons ou mauvais présages, elle accroît et diminue la force des médicaments : d'elle dépendent les temps favorables pour planter, pour semer, pour couper, pour faire voyage, tant sur mer que sur terre, et quasi tout le gouvernement de notre vie naturelle. Bref il faut que toutes les grâces du Soleil pour nous être propices, passent comme par les mains de la Lune, et que là elles soient adoucies et façonnées à nos usages. Excellente image de la Mère de Dieu, laquelle en qualité d'épouse, reçoit du Sauveur toutes les faveurs qui sont nécessaires à notre vie spirituelle, et les tenant en son sein leur baille une nouvelle force et les ajuste tellement à nos nécessités, que comme elle a son influence sur toutes nos actions, ainsi avons-nous besoin de la regarder et de recourir à elle en tout ce que nous commençons, à peine de l'entreprendre à contre-temps et avec danger de quelque mauvais évènement.

IV. Le docte Historien de la nature parlant de la Lune (2), lui donne deux belles qualités, qui conviennent merveilleusement bien à la Mère de Dieu. L'une que c'est un être fort ami de notre terre ; l'autre que c'est elle qui gouverne tous les pronostics et toutes les conjectures que nous prenons du Ciel. Et quelle chose y a-t-il au monde de plus certain que ce point d'infailible vérité, qu'en tous les Saints qui sont au-dessous de Dieu, nous n'avons point de recours semblable à celui que nous experimen-

(1) Georgius Venetus *Harmonia mundi Cant.* 1. Tomo 1, cap. 38.

(2) Plin. lib. 2. cap. 9.

tons en la Sainte Vierge, qui aime singulièrement les hommes et ne cesse de leur procurer du bien ? Est-ce pas d'elle que nous prenons les signes très certains de l'amitié que Dieu nous porte, de notre réconciliation avec sa souveraine Majesté, de notre salut éternel et généralement de tout ce qui se traite là-haut pour notre bien ? Mais le Saint-Esprit me fournit des pensées bien plus relevées, lorsqu'il dit par l'Ecclésiastique (4) que la Lune est celle qui marque les temps, qui divise les saisons et qui partage les âges ; que c'est celle qui règle les fêtes et les solennités de l'année ; d'où se prennent les Néoménies, la Pâque, la fête des Tabernacles et ainsi de toutes les autres : bref qu'elle est l'une des principales pièces de la puissante batterie dont Dieu se sert pour faire joindre ses créatures à ses lois et pour les rendre souples à ses ordonnances. Que se peut-il dire de plus naïf et ensemble de plus avantageux à la Mère de Dieu ? Car est-ce pas elle qui gouverne nos jours, nos années et nos vies, et de qui dépend singulièrement après Dieu tout le bonheur que nous y attendons ? Est-ce pas elle qui mesure nos joies et nos contentements, et sans qui nous pourrions bien dire adieu à toutes les réjouissances et à toutes les douceurs que nous attendons du Ciel ? Est-ce pas l'instrument général de la bonté et de la miséricorde de Dieu pour la conversion des pécheurs, pour l'avancement des justes et pour la sanctification des parfaits ?

V. O Marie, Mère des Mères, Vierge des Vierges, Etoile des Etoiles et la douceur des âmes fidèles, s'écriait jadis l'auteur du Débat de l'Eglise avec la Synagogue, qui se retrouve entre les œuvres de Saint Augustin (2), quelle sorte d'obligation n'avons-nous pas à votre bonté ? Quelle douceur ne recevons-nous par votre entremise ? De quelle grâce ne favorisez-vous pas ceux qui ont le bonheur de vous connaître et de vous aimer ? Qui pourrait dire le nombre de vos bienfaits ? Qui pourrait déclarer les effets de vos aimables influences ? Qui aurait le moyen de parler dignement du soin que vous daignez prendre de nous ? Abîme-toi, mon âme, dans ces agréables pensées ; perds-toi dans ces doux sentiments ; apprête-toi à voir un jour des merveilles sur ce sujet : je dis des merveilles que l'œil mortel n'a pas vues,

(1) Cap. 43.

(2) Tom. 6. operum ipsius.

que l'oreille corruptible n'a pas ouïes et que le cœur qui doit flétrir n'a jamais pénétrées.

§. V. — Qu'elle est le Soloil du monde.

I. Ne vous figurez pas qu'il soit inconvenient, dit le dévot Empereur de Constantinople, Matthieu de Cantacuze (1), que celle que nous venons de comparer à la Lune, soit aussi appelée un Soleil, attendu que c'est pour diverses considérations que nous lui baillons ces divers noms. Nous disons qu'elle est un Soleil, pour autant qu'en elle le Verbe divin a logé comme dans son tabernacle, et pour ce qu'elle a en soi la plénitude de la lumière, ne plus ne moins que le Soleil. D'ailleurs nous lui donnons le nom de Lune, à cause qu'elle n'a pas de soi-même la lumière qu'elle possède, mais qu'elle l'emprunte toute de son Fils qui est l'unique Soleil de justice. Devant lui le grand Saint Hiérôme avait eu la même pensée ; car expliquant ces paroles du psaume dix-huitième : Il a posé son Tabernacle au milieu du Soleil, il maintient qu'elles doivent être entendues du sein de la glorieuse Vierge, et ajoute, qu'afin que celle qui auparavant n'était qu'une étoile, devint un Soleil rayonnant, il lui communiqua une si grande abondance de lumière, qu'il ne fut pas possible aux Anges de la supporter. Après lui, le Bienheureux Cardinal, Pierre Damien, donne l'essor à son gentil esprit (2) et va recherchant les raisons pourquoi l'Eglise après l'Epoux des cantiques (3) l'appelle Choisie comme le Soleil. Le Saint-Esprit, dit-il, n'a rien rencontré parmi les créatures matérielles de plus noble. Car c'est bien autre chose de la clarté du Soleil que de celle de la Lune, d'autant que si bien la Lune rabat en quelque façon par sa grande lumière celle des étoiles, néanmoins elle ne la couvre pas pourtant. Mais le Soleil nous dérobe tellement la vue de tous les autres astres par la force de sa lueur qu'ils deviennent pour notre regard, comme s'ils n'étaient point du tout. De même la Mère de Dieu obscurcit tellement les mérites de tous les autres Saints, qu'en sa présence il ne leur reste ni lustre ni éclat. A ceci s'accorde ce que dit Saint Basile, Evêque de Séleucie, lorsqu'il assure (4) que la

(1) Cantic. 6.

(2) Serm. de Assumpt.

(3) Cap. 3.

(4) Serm. de Annuntiat.

Sainte Vierge a pour le moins autant d'ascendant par-dessus les Martyrs (et pourquoi non par-dessus tous les autres Saints ?), que le Soleil en a sur le reste des flambeaux du Ciel.

La Sainte Vierge est un Soleil levant en sa Conception.

II. Saint Bonaventure avec les Docteurs sus-nommés, dit très bien que si en aucun temps on a eu droit de la comparer au Soleil, ç'a été lors de l'Incarnation du Verbe divin (1). Car alors elle a éclaté d'une façon qui a été capable de remplir les hommes et les Anges d'étonnement. Mais après avoir ouï tous les autres, je trouve que Saint Bernardin le Siennois fait un discours qui contente grandement mon esprit. Il présuppose comme une chose indubitable que la Mère de Dieu est un Soleil, et après il dit, qu'elle peut être considérée en trois états. Le premier est celui de sa Conception immaculée, auquel elle est méritoirement comparée au Soleil levant, et surdorant de ses premiers éclairs la cime des plus hautes montagnes. Alors, dit ce Saint, c'est-à-dire en son point du jour, elle jeta quatre rayons : le premier fut de sainteté, mais d'une sainteté qui était convenable à la future Mère de Dieu. Le second fut de connaissance, dont son esprit prévenant le temps ordinaire de l'usage de la raison, fut éclairé avec un avantage nonpareil par dessus tous les autres esprits créés. Le troisième fut de charité, car cette belle âme se sentant si amoureusement prévenue des bénédictions de douceur, fit un effort d'amour si extraordinaire, que les Séraphins en demeurèrent confus. Le quatrième fut de tranquillité, laquelle fut causée par la paix universelle que Dieu établit en toutes les puissances de son corps et de son âme, sans qu'aucune se pût troubler, ou s'élever contre la raison.

Elle est un Soleil montant en sa naissance et au progrès de sa vie.

III. Son second état fut celui de sa naissance, de son jeune âge et de sa conversation au temple, auquel nous pouvons dire qu'elle ressembla parfaitement au Soleil montant et s'élevant à pas redoublés sur l'horizon. En ce second état elle épandit pareillement quatre rayons de lumière. Le premier fut un rayon de beauté, mais beauté de corps et d'esprit, à l'occasion de laquelle

(1) Speculi B. Virgin. cap. 11.

elle est appelée toute belle, mais beauté accomplie, et attrayante à l'amour de la vertu et de la chasteté ; mais beauté accomplie de tout point et surpassant celle des étoiles du matin. Le second fut un rayon d'exemption de toutes sortes de péchés, qui ne procédait pas moins de la plénitude de la grâce, qu'elle avait reçue, que de l'accoisement des passions dérégées, et de la perfection extérieure de Dieu et des Anges. Le troisième fut un rayon de contemplation des choses célestes, qui remplissait son âme d'une incroyable douceur et la tenait attachée d'une liaison indissoluble au principe de tout contentement. Le quatrième fut un rayon de vie exemplaire, si clair et si luisant, que dès lors il la rendit aimable à ceux qui la voyaient et admirable à ceux qui considéraient attentivement les beaux traits de ses royales vertus.

Elle est un Soleil en son midi, en la Conception du Verbe divin.

IV. Le troisième état fut celui de la Conception du Verbe divin, qui fut le vrai midi de notre Soleil mystique, c'est-à-dire de la Sainte Vierge, auquel elle remplit voirement le monde des rayons des splendeurs éternelles ; mais les plus excellents furent ces quatre que je vais dire. Le premier, la plénitude de la grâce, qu'alors elle reçut d'une manière ineffable, pour en être de là en avant une vive source et un principe conjointement avec son Fils. Le second, un amorlissement de tout ce qui pouvait empêcher, ou retarder tant soit peu le cours de ses excellentes vertus, et une certaine impeccabilité, de laquelle j'ai parlé ci-dessus. Le troisième, une adhésion au souverain bien par voie d'union et de transformation en lui, qui divinisait toutes ses actions, et les rendait d'un inestimable mérite. Le quatrième, un repos et une assurance qu'elle avait tant de son état présent, que de celui d'avenir et de tout le surplus des promesses qui lui avaient été faites d'en haut. C'a été avec tous les Saints Pères que j'ai appelé ce troisième état de la glorieuse Vierge, le midi de notre Soleil mystique, à raison des saintes ardeurs qui alors mirent sa bienheureuse âme tout en flammes de charité. Etat, dont il me semble que je puis entendre ce qui est couché au quarante troisième chapitre de l'Ecclésiastique, où il est dit que le Soleil en son midi brûle la terre, de manière qu'il est impossible de supporter la force de ses cuisants

rayons, qu'il est comme une fournaise de chaleur embrasant les montagnes et dardant des sagettes de feu et de lueur si perçantes et si brillantes, que ceux qui sont si téméraires que d'y vouloir arrêter leur vue, en demeurent aveuglés; partant que celui qui l'a fait, et par le souffle d'une simple parole lui a donné le branle, qu'il a depuis toujours gardé, ne peut manquer d'être un admirable ouvrier. Alors arriva un prodige inouï, pour lequel ne peut être déclaré sinon avec une plume et un esprit Angélique. Car ce divin Soleil, au midi de ses ardeurs et de ses transports plus que Séraphiques, produisit un autre Soleil levant, qui sortit, ainsi que dit le Roi Prophète (1), ne plus ne moins qu'un Epoux de sa couche nuptiale; ce fut le Verbe Incarné, qui est vrai Soleil de Justice, lequel éclaire de sa lumière tous ceux qui viennent au monde. Pour comprendre la belle pensée du Psalmiste, il faudrait avoir contemplé le Soleil sortant au matin du fond de la mer, et comme disent les Poètes, de la couche de sa chère Téthys. Car il est vrai qu'il n'est rien au monde de plus beau, ni de plus brillant que le sein de la mer, lorsque le Soleil donnant au matin sur les vapeurs qui commencent de monter en haut, paraît au milieu d'elles comme dans un pavillon de broderie, éclatant de tous côtés de pierreries, et lorsque attirant insensiblement à soi ces vapeurs tremblantes, il semble se lever en cadence au son des luths et des violons. Bien est-il vrai qu'après avoir considéré tout cela, encore ne serait-ce rien, attendu que ce n'est qu'une grossière image du lever du Soleil de nos âmes. Néanmoins si la vue d'un objet fallacieux est capable de donner tant de contentement à celui qui le voit du sommet de quelque montagne, quel peut être le plaisir que reçurent les Anges, lorsqu'ils assistèrent au lever de l'unique Soleil du monde, et qu'ils le virent sortir de son lit nuptial et du sein de la Bienheureuse Vierge sa Mère et son Epouse tout ensemble; les Saints qui ont eu quelque représentation imaginaire de cet ineffable mystère, se sont noyés dans des douceurs qu'ils n'ont jamais pu expliquer; que faut-il donc estimer de ceux qui ont eu le bonheur de le contempler, non en figure, mais en vérité, non par imagination seulement, mais par une puissance réelle!

(1) Psalm. 18.

Elle est un Soleil couchant à sa mort.

V. S'il m'était possible d'ajouter quelque chose du mien aux riches conceptions de Saint Bernardin, j'y attacherais comme par surcroît un quatrième état de la Vierge, qui est celui de son glorieux trépas, qu'à bon droit j'appellerais le couchant de ce divin Soleil, et dirais pour suivre la piste de ce grand serviteur de la Mère de Dieu, qu'alors il jeta quatre rayons d'une admirable clarté. Le premier fut celui d'un désir amoureux de voir Dieu, et d'être unie à son bien-aimé; rayon si fort et si perçant qu'il donna jusques dans le cœur de Dieu, et en tira une sainte condéscendance aux équitables souhaits de sa très chère fille. Le second fut celui d'une résignation courageuse à toutes les volontés du Ciel; résignation bien autre que celle d'un Saint Martin, et de tous les autres Saints, qui ayant la mort en désir, prenaient la vie en patience. Le troisième fut celui d'une extase d'amour indicible, qui ne put trouver sortie sinon par la défaillance de cœur et par un manquement de vie, qui servit à faire passage à sa bienheureuse âme, pour se jeter sans le sein de l'immortalité. Le quatrième fut celui d'un soin plus que maternel, qu'elle prit alors de tous les enfants de l'Eglise, qu'elle a depuis toujours continué et augmenté dans les divins embrâsements de son très saint Epoux, de qui le feu est en Sion et la fournaise en Jérusalem (1). Arrière d'ici les souhaits ravalés de l'ancien Eudoxus, qui pour repaître ses yeux et son esprit d'une vaine curiosité, consentait à être réduit en cendre aussitôt qu'il aurait considéré à loisir le Soleil qui nous éclaire, et qu'il en aurait pris les mesures. Voici bien un autre Soleil, qui est digne d'être le sujet d'une éternelle contemplation, et de moi je proteste que non seulement je ne plaindrais pas ma vie pour cela; mais que je tiendrais à faveur de voir mon âme détachée du corps par l'effort d'un semblable désir, et par les puissants attrait d'un si excellent objet, pour passer de là au bonheur de ne m'en distraire jamais et d'y attacher éternellement mes yeux.

VI. Entretenez-vous là-dessus, âmes relevées, pendant que je mets fin à ce discours avec le dévot Saint Bernard, de qui je confesse que la douce pensée m'a saisi le cœur. Otez le Soleil

(1) Isai. 31.

visible du monde, dit-il (1), qui fera le jour? Otez Marie d'entre les hommes, que leur restera-t-il autre chose sinon de très épaisses ténèbres et une obscurité semblable à l'ombre de la mort? Les Philosophes nous veulent persuader que le Soleil manquant au monde, non seulement l'agréable variété des saisons, qui nous entretient, viendrait à défailir, mais de plus qu'il y aurait une cessation, et comme un interdit général de toutes les actions qui se pratiquent au-dessous de la Lune, et que par conséquent s'ensuivrait un renversement universel du bel ordre que Dieu a établi en ses créatures, une mort soudaine de toutes celles qui ont vie et un funeste dégât des autres qui en sont privées. A eux le débat de ces propositions, quant à moi je crois fermement qu'il n'est point d'esprit créé qui soit capable d'imaginer ce que ce serait de notre monde, si on en avait ôté Marie, l'honneur de la terre et du ciel. Car pour ne point dire que si elle n'était pas, il n'y aurait point de Jésus-Christ, pour qui seulement ou principalement elle a été faite, ainsi que je ferai voir à l'entrée du second Traité, si on nous l'avait une fois ravie, en qui espèreraient plus les pécheurs et de qui attendraient-ils le secours, lorsqu'ils auraient offensé le Sauveur de leurs âmes et foulé aux pieds le sang du Testament? Quel asile et quelle cité de refuge resterait-il aux pauvres criminels? Qui serait l'Avocat de ceux dont les causes désespérées ne mériteraient sinon une extrémité de justice? Qui recueillerait les endormis? Qui animerait les languissants? Qui échaufferait les tièdes? Qui encouragerait les fervents? Qui protégerait l'Eglise? Qui la défendrait de ses ennemis visibles et invisibles? Que deviendraient ceux à qui l'appréhension de la colère de Dieu glace le cœur, et qui ne peuvent être gagnés que par des sentiments de douceur et de miséricorde? Qui aurait soin des affligés? Qui assisterait les mourants? Qui les conduirait après leurs trépas au redoutable jugement de Dieu? Que ces considérations nous servent à reconnaître l'obligation que nous avons à notre Dieu qui nous a donné ce beau Soleil, dont les effets sont si favorables, et à rallumer dans nos cœurs le désir d'aimer, d'honorer et de servir celle par qui nous respirons et de qui nous recevons tant de biens.

(1) Ser. de Nativ. Virg.

§. VI. — Qu'elle est le Paradis de délices.

I. Il est bien vrai que nous apprenons du grand Saint Grégoire (4), que les justes et amis de Dieu composent ici-bas un beau verger, dont les Cèdres sont les grandes âmes qui demeurent toujours fermes en l'amour des choses célestes, toujours vertes en leur conscience et incorruptibles par les affections temporelles et terrestres ; les Aubépins, qui en Judée ont une particulière beauté et une extraordinaire senteur, sont ceux qui travaillent à gagner les âmes à Dieu, poignant les cœurs d'une componction salutaire et les réjouissant par la douce odeur de la vertu ; les Myrthes, ceux qui adoucissent les tribulations des affligés avec un vrai esprit de compassion ; les hauts Sapins, ceux qui dans les corps corruptibles s'adonnent à la contemplation des choses éternelles ; les Ormes, les séculiers qui soutiennent et assistent de leurs moyens les serviteurs de Dieu, qui en échange leur fournissent le vin délicieux de leurs raisons et de leurs saintes instructions ; les Buis finalement sont ceux lesquels, quoiqu'ils ne montent pas si haut et ne portent pas grand fruit, se maintiennent néanmoins en la verdure de la droite créance qu'ils ont une fois reçue au Baptême. Je sais bien que Hugues de Saint-Victor passe encore plus avant, et qu'il donne une signification mystique à toutes les parties de ces arbres choisis. Car à son dire la racine c'est la Foi, le tronc l'Espérance, les rameaux la Charité, la moëlle la droite intention, l'écorce la conservation extérieure, les feuilles les bons exemples, les fleurs la douce renommée, les fruits les saintes actions.

II. Mais qu'une seule créature fasse un verger entier, qu'elle soit un Paradis terrestre et un Paradis de délices, c'est ce qui ne convient qu'à la seule MÈRE DE DIEU. Ce n'est pas mon invention : car devant moi les Saints Pères se sont empressés à l'honorer de ce beau titre. Saint Jacques en sa Liturgie, et après lui le Bienheureux Proclus, Patriarche de Constantinople, en la harangue qu'il fit au Concile d'Ephèse, l'ont nommée un Paradis spirituel ; Saint Grégoire le Fait-miracles, un Paradis raisonnable (2) et un Paradis d'incorruption (3) ; Hesy chius, un Paradis

(1) Homil. 20. in Evangelia.

(2) Orat. 3. de Annuntiat.

(3) Orat. 2.

d'immortalité (4); Saint Ephrem, un Paradis de délices et de toutes sortes de plaisirs (2). Autant en ont dit Saint André de Jérusalem (3), Saint Jean Damascène (4), Saint Bernard (5), Saint Bonaventure (6) et tout plein d'autres. Voici une pièce du gentil discours du docte Abbé Rupert en son quatrième livre sur le Cantique des Cantiques. Le Paradis dont parle Moïse, dit-il, a été le Paradis ancien et le Paradis terrestre ; mais celui de qui je traite, est le Paradis nouveau et le Paradis céleste. Le même Maître qui a dressé l'un a aussi aligné l'autre ; mais en l'un il a mis l'homme qu'il avait formé du limon de la terre, en l'autre il a placé l'homme qui était au commencement près de lui et avec lui et dans lui. De la terre de celui-là furent faits et formés tous les arbres qui servirent à l'embellir, jusqu'à l'arbre de vie qui fut mis au beau milieu des autres. De celui-ci ont été tirées toutes les plantes de grâce et de vertu, jusqu'au vrai fruit de vie, qui est le Sauveur de nos âmes. De celui-là sortait le fleuve qui était divisé en quatre branches ou rivières ; de celui-ci est parti le fleuve dont jadis parlait le Psalmiste, quand il disait : le fleuve impétueux réjouit la cité de Dieu ; fleuve lequel sans division se communique à toute la terre par les canaux des quatre Evangiles. Le Paradis ancien n'a pas eu le pouvoir de garder celui qui le cultivait, ni Adam l'industrie de conserver son Paradis, et pour ce il a été nécessaire que Dieu fit un Paradis nouveau avec un nouveau fruit de vie, afin de la rendre à celui qui par sa désobéissance l'avait perdue.

Le Paradis est l'honneur de la terre. — La hauteur du Paradis.

III. Du discours de ce grand dévot de la Vierge, je prends sujet d'entrer dans les rapports qui se retrouvent entre ces deux Paradis, et de repasser sur quelques-uns de ceux qu'il a légèrement touchés. Car en premier lieu le Paradis que l'Historiographe sacré nous a décrit, était une merveille du monde, et pouvait être à bon droit nommé l'honneur de la terre. C'est pourquoi l'Écriture l'appelle tantôt le Verger du Seigneur, tantôt le Paradis de Dieu et le Paradis de délices, et lui donne

(1) Orat. 2. de S. Deipara.

(2) Orat. de Deipara.

(3) Orat. de Annunziat.

(4) Serm. 2. de dormit. B. Virg.

(5) Serm. de Nativit. B. Virg.

(6) Speculi B. Virg. cap. 12. etc.

quantité de semblables noms, qui le relèvent par dessus tous les autres endroits de l'univers. Et moi par cet emblème je ne prétends autre chose, sinon de faire toucher au doigt que la Sainte Vierge est véritablement l'honneur de notre terre, et la pièce qui lui donne plus de prix et plus de renom. En second lieu, la commune créance a toujours été que le Paradis terrestre était le lieu le plus haut de toute la terre. Cause pourquoi le vénérable Bède (1). Raban (2), l'Evêque d'Avila (3) et tout plein de bons écrivains avec eux lui ont donné place au-dessous de la Lune ; même Abdias le Babylonien s'est mis en devoir de faire croire que l'Apôtre Saint Matthieu avait été de cet avis. Les autres avec Théophile, Patriarche d'Antioche, le logent entre le Ciel et la terre, c'est-à-dire, comme je crois, sur le dos des plus hautes montagnes. Qui lui assigne un endroit, qui un autre ; tous néanmoins s'accordent à dire qu'il est très éminent d'assiette ; il ne peut être autrement, si nous nous en voulons tenir à ce qui est dit en l'Ecriture. Quoique je me taise, la chose parle de soi-même, et toujours nous rencontrons la MÈRE DE DIEU sur la crête des plus hautes montagnes, c'est-à-dire relevée en grâce, en mérite, en sainteté et en toute perfection par-dessus tous les autres Saints, voire par-dessus les Bienheureux Esprits.

L'aménité du Paradis.

IV. En troisième lieu je puis dire que le beau Verger d'Eden était l'abondance et l'aménité même. Saint Basile fait courir les torrents de son éloquence sucrée, pour nous donner quelque connaissance de la beauté, de la douceur et de la fertilité de ce lieu (4). Voici un petit abrégé de son discours. Ce bienheureux séjour, dit-il, ne sait ce que c'est que nuages ou brouillards, d'autant qu'il est au-dessus des tristes météores qui nous embrouillent le Ciel et nous en dérobent la vue. Au contraire il reçoit la première pointe des rayons du Soleil, et jouit de sa lumière et de ses douces influences tant qu'il parfournit sa carrière. Point de vents, point de tempêtes, point de grêles, point de foudres, point de glaçons, ni d'autres semblables rigueurs d'un fâcheux hiver. Le printemps y vient à son tour, mais sans ses grandes humidités. L'été lui succède, mais sans ses cuisantes

(1-2-3) In Genesim.

(4) Orat. de Paradiso.

chaleurs. L'automne et l'hiver ont aussi leur temps, mais sans les excessives sécheresses de celui-là, et sans les môrnes froidures de celui-ci : toutes les saisons y viennent avec leurs avantages et sans leurs incommodités : le printemps avec ses fleurs, l'été avec ses fruits, l'automne avec sa douceur, l'hiver avec son repos. La terre produit de soi-même une abondance incroyable de fruits, et partout on voit jaillir les fontaines cristallines et courir les ruisseaux de lait ; l'air y est toujours doux et tempéré, le ciel toujours ouvert et serein, tout y porte, tout y rit, tout y contente. Tout de bon, mon cher lecteur, sur quoi jetez-vous vos pensées lorsque vous lisiez les douces et agréables paroles de ce grand homme ? Pour moi, il me semble voir l'état de l'âme de la Princesse du Ciel représenté au vif, âme qui était un vrai Paradis terrestre, pour la tranquillité continuelle dont elle jouissait. Jamais on ne la vit boursoufflée des vents d'inquiétude, jamais agitée des orages des passions, jamais empêchée des nuages d'obscurité. Sans cesse elle était éclairée des rayons du Soleil de la justice, sans cesse elle recevait les amiables influences des célestes faveurs ; sans cesse elle se trouvait dans le calme et dans la sérénité. Elle a passé par l'innocence du bas âge sans en exprimer la faiblesse, elle s'est vue dans la vigueur de l'adolescence, sans en essayer les boutades ; elle a eu la force et le courage de l'âge mûr, sans être sujette à ses changements, bref elle est arrivée à la vieillesse sans goûter des ennuis et des maladies qu'elle a coutume de causer. Otez seulement les souffrances intérieures et extérieures dont Dieu l'a voulu honorer : je ne vous dirai pas que cette âme était une image du Paradis terrestre, mais plutôt que c'était un portrait du Paradis céleste.

Le fruit de vie.

V. « Le plus riche ornement du Paradis de la terre était l'arbre de vie, si fécond qu'il donnait du fruit chaque mois, et si utile que ses feuilles servaient pour guérir les nations. De même la plus grande gloire de Marie, est d'avoir porté Jésus-Christ, qui sera la nourriture éternelle des Saints, et qui leur communiquera l'immortalité ; sa chair glorieuse est dès cette vie le levain de la résurrection et de l'état céleste, et ce sera toujours par l'union des Saints avec lui, et par sa demeure en eux, qu'ils

posséderont la gloire du Père. Sa joie et son immortalité, figurée par la verdure perpétuelle de l'arbre de vie, prévient toutes les infirmités, dont la créature d'elle-même serait capable (1). » Je viens à ce fruit de vie, que notre Paradis a porté plus heureusement sans comparaison que l'ancien. Le Bienheureux Théodore, Evêque d'Angory en Galace, en discourait jadis en ces termes au Concile d'Ephèse. La Sainte Vierge, disait-il, a surmonté en toute perfection le Paradis de délices. Car si bien la terre vierge de celui-là porta sans être semée ni cultivée toutes sortes de fruits, néanmoins celle-ci a eu l'avantage sur elle, en ce que demeurant vierge, elle a porté la racine de Jessé, d'où est sorti le vrai fruit de vie, le Sauveur et le Rédempteur des hommes. Bien vous soit, Paradis de chasteté toujours beau et toujours verdoyant, lui dit Saint Basile de Séleucie (2), pour avoir donné aux hommes l'unique fruit de vie et le vrai prix de leur salut. Béni soit le fruit de votre terre, je veux dire de votre ventre, ô divin Paradis, lui dit Saint André de Jérusalem (3), fruit duquel après qu'Adam eut mangé, il jeta le bouconvenimeux, qu'il avait inconsidérément dévoré, et l'amertume qu'il avait avalée, fruit qui tira le miel du rocher, qui adoucit les eaux de Mara, et qui fit pleuvoir la manne du Ciel : fruit d'où est sorti le raisin qui nous a servi de montre de la terre promise, et dont est fait le pain de bénédiction et le vin d'immortalité. Vrai Paradis, dit le dévot Saint Bernard, qui a fourni au monde le fruit de vie, qui donne la vie éternelle à tous ceux qui le mangent. Vrai fruit de vie, dit Saint Bonaventure (4), d'autant que tout ainsi que l'ancien fruit de vie qui était posé au milieu du Paradis, avait la force de conserver la vie de la nature, de même le nouveau, qui est planté au milieu du Paradis de l'Eglise, a le pouvoir de conserver ici la vie de la grâce, là-haut la vie de la gloire.

Le fleuve qui est divisé en quatre rivières.

VI. J'aurais grand tort de passer cette fontaine de merveilles que vous voyez sortir à si gros bouillons du Paradis qu'en sa source elle porte déjà le nom de fleuve, et se va divisant en quatre grandes rivières, qui arrosent toute la terre de bénédic-

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Orat. de Annuntiat.

(3) Orat. de Annuntiat.

(4) Speculi B. Virg. cap. 14.

tion. Le Saint Archevêque de Crète (1), prend ce fleuve pour le Sauveur du monde, voici ses mots : Notre Paradis spirituel (il entend la bienheureuse Vierge) a au milieu de soi celui qui le cultive et à qui il touche de le rendre fertile. Il y est représenté par diverses figures, mais nommément par ce merveilleux fleuve, lequel avec une roideur incroyable sortant du sein de la très sainte Mère, s'épand par quatre grands canaux, qui sont les quatre Evangiles, sur toute la face de la terre. Le bienheureux Cardinal Pierre Damien dit le même (2), mais d'une particulière grâce. Le Seigneur Jésus, dit-il, est le fleuve qui sort d'un double Paradis de délices, c'est-à-dire du sein de son Père éternel et de celui de sa Bienheureuse Mère, quoique d'une très différente manière. Il sort du sein délicieux de son Père par identité de nature, par distinction de personnes, par égalité de puissance, par voie d'image et de ressemblance, par communication d'éternité. Il en sort comme une fontaine de vie, qui arrose de bonheur et de contentement tout la sainte cité. Il s'épand en quatre grands canaux, qui sont le ravissement des Bienheureux Esprits qui se perdent et s'abîment dans cette source de contentements : la grande pureté dont Dieu les a privilégiés : le rassasiement qui est toujours accompagné de désir et d'avidité : l'assurance qu'ils ont de ne jamais déchoir de leur bonheur et de ne pouvoir être troublés en leur contentement. D'autre part voyez-le sortir du sein de sa Bienheureuse Mère, qui est un second Paradis de délices. Il en sort avec l'humanité comme avec les faibles armes avec lesquelles il est résolu d'attaquer le superbe Géant : il en sort avec la nouveauté d'une naissance inouïe : il en sort avec la splendeur d'une céleste lumière, qui couvre celle de tous les flambeaux de là-haut : il en sort avec la pauvreté, qui lui doit tenir fidèle compagnie le reste de ses jours : il en sort avec une incroyable souplesse, afin de tromper le vieux serpent, qui par ses ruses s'est rendu le maître du monde. De là il va arrosant toute la terre, puisqu'il ne sort à autre dessein, que pour réjouir avec les eaux de sa grâce la terre altérée de notre cœur, et pour le rendre par ce moyen fertile de toutes sortes de fruits. Il y est porté par quatre grands canaux, que Saint Paul décrit à la première aux Corinthiens (3),

(1) Andr. Cretens. Orat. de Annunt.

(3) Cap. 1.

(2) Serm. de Annuntiat.

c'est-à-dire par sa sagesse, avec laquelle il dissipe les ténèbres de notre ignorance ; par sa justice avec laquelle il nous délivre de l'oppression de nos ennemis ; par sa sainteté avec laquelle il nous rend agréables à son Père éternel ; par sa Rédemption avec laquelle il nous remet en une parfaite liberté. Ou si vous l'aimez mieux ainsi, ces quatre grands canaux seront son infinie patience, qui lui fait si long-temps attendre le pécheur ; sa miséricorde incomparable, qui le presse d'accueillir si doucement les pénitents ; sa merveilleuse bonté qui le rend si libéral envers ceux qui s'avancent en vertu ; sa force nonpareille, qui est cause que ceux que son Père lui a donnés, ne lui peuvent être ravis. Finalement nous pouvons encore dire que ces quatre grands canaux sont les plaies de son chef, de son côté, de ses pieds et de ses mains, par où a passé le prix de notre salut : prix qui a fait d'un juge un père, d'un offensé un médiateur, d'une verge de fer à tout briser, un sceptre de clémence, et des chaînes dont nous étions garrottés, une couronne de triomphe.

VII. Le vénérable Abbé de Celle (1), estime que par ce fleuve impétueux, il faut entendre l'abondance de la grâce de la Sainte Vierge. Et remarquez, dit-il, qu'il était nécessaire que cette grande rivière fût divisée en divers canaux, d'autant qu'il n'est point de créature au-dessous de la MÈRE DE DIEU qui soit capable de comprendre l'étendue de la grâce et de la charité du Saint-Esprit. A elle seule en qualité de Mère du principe de la grâce, a été accordé le passe-droit de recevoir la plénitude des grâces du Saint-Esprit et l'immensité de la Divinité même. Mais, mon Dieu, la douce pensée que me fournit l'Abbé Rupert à propos de ces eaux ! elle nous laissera le miel et le sucre à la bouche. Car il maintient (2) que l'eau est salée de sa propre nature ; d'où il arrive qu'elle a une inclination de s'aller rendre à la mer comme à sa Matrice. Néanmoins que de ces grands abîmes la nature la fait monter au Paradis terrestre, qui est la vraie mamelle du monde, où elle est comme changée en lait devenant potable et propre à donner la vie à la terre et aux plantes qu'elle nourrit. De sorte qu'au dire de ce savant Abbé, nous ne saurions avoir une seule goutte d'eau douce qui n'ait passé par le Paradis pour y changer son sel et son amertume en douceur.

(1) Petrus Cel. lib. de Panibus, c. 12. (2) Lib. 2. in Genes. cap. 24 et 29.

Ou je me trompe, ou il ne se peut rien dire qui fasse mieux voir l'obligation que nous avons à la MÈRE DE DIEU qui est le vrai Paradis de douceur et la mamelle sucrée de l'Eglise. Car il est vrai que nous serions tous confis en amertume, en fâcheries et en tristesses, si, dans son sein maternel, tous nos ennuis ne s'adoucissaient, et si toutes les aigreurs de notre cœur ne s'évanouissaient aussitôt que nous les lui avons fait connaître. Mais le bonheur est si grand pour nous, qu'il ne faut que penser à elle pour convertir en miel toute la salure du monde. Faut-il pas donc conclure que ceux qui passent leur vie en déplaisir, mériteraient encore de plus grandes amertumes que celles où ils trempent, puisqu'ils ne daignent pas seulement les décharger dans le cœur amoureux de Marie, où elles seraient aussitôt dissipées et converties en douceur?

§. VII. — Qu'elle est le Temple de Dieu.

Les trois parties du Temple de Salomon rapportées à la Sainte Vierge.

I. Vous apercevez-vous pas encore que je tâche de rehausser ma pensée, à mesure que je vais en avant avec des emblèmes qui approchent plus de la Divinité que les premiers? Car si bien le Paradis terrestre était un chef-d'œuvre de la nature, néanmoins il était destiné à tous les usages profanes, auxquels l'homme, par la bassesse de la condition mortelle, est ravalé. Mais il n'est pas ainsi des Temples, qui sont les Palais du grand Dieu et les salles royales où il donne audience aux hommes, où se traitent les affaires de l'éternité, et où, sans crime, l'on ne saurait entreprendre plusieurs choses, qui ailleurs seraient des actions de vertu. Ce qui soit dit comme en passant, afin de nous faire concevoir que ce n'est pas un petit honneur à la Sainte Vierge, qu'elle ait été si communément appelée par les Saints Pères, le Temple de Dieu. Je dis si communément, d'autant que ç'a été le titre qu'ils lui ont baillé pour la plupart. Saint Jacques, en sa Liturgie, l'a nommée le Temple sanctifié; Saint Epiphane (1), le Temple de la Divinité; Saint Jean Chrysostôme, le Temple vivant et animé de Dieu; Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), le Temple de l'Epoux commun

(1) Orat. de S. Deipara.

(2) Orat. de Nativit. B. Virg.

de sa sainte Eglise; Saint Cyrille l'Alexandrin (1), le Temple indissoluble; le B. Proclus, Archevêque de Constantinople (2), un Temple vivant; Saint André de Crète (3), le magnifique Temple de la gloire de Dieu; Saint Pierre Chrysologue (4), le grand Temple de la divine Majesté; Saint Jean Damascène (5), le Temple saint, admirable et digne de la grandeur de Dieu; Saint Ambroise (6), le Temple de pudeur; Hesychius (7), le Temple qui est plus grand que le Ciel. Et jaçoit que Saint Ildéfonse (8) lui ait donné le nom de Temple céleste, tant pour le regard de la vie toute céleste et divine qu'elle a menée, que pour la considération du Roi du Ciel, de qui elle est le Temple; toutefois je tiens pour tout assuré que la visée, ne plus ne moins que des autres Docteurs sus-nommés, allait droit au Temple de Salomon, qu'ils reconnaissaient tous pour l'une des plus illustres figures de la Bienheureuse Vierge. Saint Jean Damascène l'enseigne expressément (9), et la Bienheureuse Sainte Brigitte en a fait amplement les rapports en une oraison (10) qu'elle adresse à la MÈRE DE DIEU. De moi, je me contenterai de cinq, c'est à savoir des parties de ce Temple nonpareil, de sa magnificence, de sa dédicace, de la consécration du souverain Pontife, de la fin pour laquelle il fut bâti; encore sera-ce plutôt pour passer légèrement par-dessus ces cinq chefs, que pour y entretenir longuement le lecteur.

II. Pour commencer par le premier, il me souvient de ce que disait autrefois l'ancien Socrate, que la bouche de l'homme sage est un temple, à l'ouverture duquel on voit des merveilles de vertu et de sainteté. A vrai dire, ce mot convient bien à la MÈRE DE DIEU, qui jamais n'ouvrit la bouche que pour faire paraître les rares ornements de modestie, de prudence, de religion, de charité, et des autres excellentes vertus qui étaient cachées dans son âme. Mais pour ne me pas arrêter plus long-temps à l'entrée de ce Temple, tous les écrivains sacrés assurent qu'il était composé de trois parties principales, dont la première s'appelait le Parvis, la seconde la Maison, le Temple ou le Saint, et

(1) Homil. 6. contra Nestorium.

(2) Orat. de Nativit. Domini.

(3) Serm. de Annuntiat.

(4) Serm. 149.

(5) Lib. 4. de fide orthod. cap. 15.

(6) Lib. de institut. Virg. cap. 15.

(7) Orat. 2. de S. Deipara.

(8) Serm. 9. de Assumpt.

(9) Orat. 1. de Nativit.

(10) Lib. 3. Revel. cap. 29.

la troisième le Sanctuaire, l'Oracle et le Saint des Saints. De même en la Reine des Anges vous rencontrerez le Parvis, qu'ils appelaient des Gentils, où elle reçoit généralement sous sa protection toutes les nations de la terre, sans qu'il y en ait aucune, pour barbare qu'elle puisse être, qui en soit exclue. Vous y verrez le Parvis d'Israël, où elle loge le peuple chrétien et où ses fidèles serviteurs ont toujours meilleure place que les autres. Vous y remarquerez les Parvis des Prêtres, où les sacrifices étaient offerts, tant au soir qu'au matin, c'est-à-dire son corps et son appétit sensitif qu'elle tenait toujours en bride, par l'excellence d'une continuelle mortification. Quant à l'intérieur du Temple, qu'ils appelaient le Saint, le Bienheureux Archevêque de Florence en poursuit le rapport, disant qu'on y voyait d'un côté la table d'or avec les douze pains de proposition, qui était la vive foi qu'elle avait des douze articles de notre créance; de l'autre côté était l'autel des parfums, c'est-à-dire son sacré cœur qui envoyait sans cesse vers le ciel les actes d'adoration tant intérieure qu'extérieure (1), le chandelier à sept branches des sept dons du Saint-Esprit, et le voile tissu de quatre diverses couleurs, qui marque les quatre vertus Cardinales, dont elle était ornée en perfection. Le Saint des Saints, où il était permis au seul grand Prêtre d'entrer, et ce une fois tant seulement, ne vous doit pas beaucoup arrêter, vu qu'il est clair que c'est le chaste sein de la Bienheureuse Vierge, où nul n'a jamais eu entrée sinon le seul grand Prêtre Jésus, lors de son Incarnation.

La magnificence du Temple.

III. Quant à la magnificence du Temple figuratif de Salomon, on en pourrait porter jugement de ce que le Roi David dit de soi-même au premier des Paralipomènes (2), savoir est qu'il offrit de son seul chef, et, comme il parle, de sa pauvreté, cent mille talents d'or et mille fois mille talents d'argent, qui seraient à notre façon de compter (3) deux mille cent vingt et trois millions d'or, sans y comprendre ce que le peuple offrit libéralement du sien (4), qui monta à soixante et onze millions d'or huit

(1) 3 par. tit. 31. cap. 4. §. 2.

(2) Cap. 12.

(3) Villalpend. in Ezech. Tom. 3.

Appar. Tab. 1. Numismatis, et ponderibus, pa. 426. et Tab. 2.

(4) 2. Paralip. 29.

cent quatre-vingt mille écus, qui font en tout deux mille cent nonante quatre millions d'or, huit cent quatre-vingt mille écus. Dépense qui semblera incroyable, si nous considérons que tout cela n'était que pour fournir à ce qui devait être travaillé en or et en argent pour l'usage du Temple, sans toucher ni à la construction du Temple, ni aux matériaux qui y furent employés, ni aux autres métaux, aux pierreries, aux étoffes de pourpre, de soie et de fin lin, et mille autres choses qui se rencontrèrent en cette merveille du monde. Mais sans doute un étonnement chassera l'autre, si je viens à montrer en particulier en quoi cette somme excessive d'or et d'argent fut employée, et si je dis avec l'historien Joseph (1) que l'on y comptait jusqu'à quatre-vingt mille hanaps à boire vin, dix mille fioles d'or, vingt mille d'argent, quatre-vingt mille plats d'or, et le double d'argent ; soixante mille tasses de fin or, six vingt mille d'argent, vingt mille assarons ou hins d'or, qui étaient certaines mesures dont ils se servaient au Temple, et deux fois autant d'argent, vingt mille encensoirs d'or qui servaient aux parfums, cinquante mille autres qui n'étaient destinés qu'à porter le feu d'un autel à l'autre, deux cent mille trompettes d'argent, quarante mille instruments de musique, tous façonnés d'or et d'argent. Je ne touche pas aux accoutrements des Prêtres et des Lévités, qui étaient des aubes et des surplis de fin lin jusqu'au nombre de dix mille ; autant de ceintures de pourpre et une infinité d'autres semblables ornements. Mais je ne dois pas oublier ce qui est rapporté en divers endroits des sacrés cahiers (2), que tout le Temple, du haut en bas, jusqu'à y comprendre le pavé, était couvert de lames d'or, qui étaient toutes attachées avec des clous d'or, qui pesaient chacun vingt-cinq onces (3). Quelques-uns ont écrit que les têtes des clous, qui tenaient attachées les lames d'or, qui étaient contre les murailles du Temple, étaient toutes couvertes de pierres précieuses. Et ils le colligent de ce qui est remarqué par Joseph (4), que les parois et les lambris du Temple brillaient de tous côtés d'une infinité de pierres de prix qu'on voyait semées çà et là. De manière que de là on peut juger qu'il n'est rien de plus vé-

(1) Lib. 8. Antiq. cap. 2.

(2) 3 Reg. 6. 2. Paralip. 3, etc.

(3) 2 Paralip. 3.

(4) Loco cit.

ritable que ce que quelques-uns ont écrit, que la première fois surtout que l'on entra dans le Temple de Salomon, on était tellement surpris de la beauté, de l'éclat et de la majesté de ce lieu, qu'on demeurait comme extasié, sans qu'il fût possible de tenir les larmes qui sortaient en abondance pour la joie qu'on avait de voir un ouvrage si admirable. Encore n'ai-je point parlé des tables d'or, des chandeliers, et nommément du grand chandelier à sept branches, des lampes, des mouchettes, des pincettes, des fourchettes et de mille autres instruments semblables, qui étaient tous de fin or jusqu'aux gonds et aux bandes des portes. Il sera loisible d'asseoir quelque jugement de tout le reste par une seule pièce, qui est décrite par Aristeas, témoin oculaire, au livre de sa légation. C'est la belle et grande table des pains de proposition qui était d'or massif, épaisse de quatre bons doigts, avec un bord tout grêlé de pierreries, et avec une couronne à l'entour, travaillée en forme de feston avec des raisins, des épis de blé, des roses, des grenades, des palmes, des rameaux de pommier, des branches d'olivier et toute sorte de fruits faits et façonnés de rubis, de saphirs, d'émeraude et d'autres pierres précieuses, selon que le requérait la couleur et la diversité des fruits. Je dis que de là on peut asseoir quelque jugement du reste ; car il assure que les vaisseaux sacrés et le surplus des ustensiles du Temple était par proportion enrichi de pierreries, afin que rien ne manquât à l'ornement de ce superbe spectacle.

Eh bien ! mon cher lecteur, aurez-vous tantôt assez admiré cet ouvrage, qui jamais n'a eu son pareil ? Mais, que direz-vous, si je l'appelle un simple crayon de la MÈRE DE DIEU, et si j'assure que ce n'est rien de toute cette magnificence au prix de la gloire de notre Temple mystique ? Je n'avancerai rien pourtant qu'après Saint Bernardin le Siennois (1), lequel expliquant ces paroles du psaume huitième : Votre magnificence a été élevée par-dessus les cieus, remarque que la Sainte Vierge doit être nommée singulièrement, et par excellence la magnificence de Dieu, pour autant qu'il reçoit plus de gloire de l'exaltation et de l'abaissement de cette Dame, que de tout le reste de ses créatures, et que par ses actions de grâces, par ses bé-

(1) Tom. 1. conc. 61. art. cap. 4.

nédiction et par ses adorations continuelles, elle le magnifie davantage que les Anges et les hommes ensemble. Je le dirai après Saint Damascène, de qui voici les paroles au premier Sermon qu'il a fait de la Nativité de la Vierge : Taisez-vous, Salomon, et ne dites plus qu'on ne voit rien de nouveau au-dessous du Soleil. Voici un ouvrage qui n'a jamais été vu ès siècles passés. C'est une Vierge Mère qui a reçu la plénitude de la grâce de Dieu, c'est un Temple bien autre que le vôtre ; aussi était-il préparé au vrai pacifique, et à celui qui a été en effet et en vérité ce que vous n'étiez qu'en figure. Ce Temple reluit de tous côtés, mais d'un or bien différent du vôtre, qui sont tous les dons du Saint-Esprit. Au lieu de vos pierres précieuses, elle est enrichie de la perle sans prix qui lui a été envoyée du ciel. C'est le vrai escarboucle vivant du prophète Isaïe, qu'elle nous présente, à celle fin qu'il purifie nos lèvres par son attouchement, afin que nous ayons le moyen de le bénir avec les bienheureux Séraphins, disant : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées, un seul Dieu en trois personnes. Saint est le Père qui a accompli en la Vierge le mystère qui était promis et accordé dès le commencement du monde. Saint le fort et le Fils du Très haut, qui a choisi une fille unique pour être la Mère de l'unique Dieu et de l'aîné de toute créature. Saint l'immortel et le glorieux Saint-Esprit, qui, moyennant la rosée de sa Divinité, vous a préservée de l'embrasement du feu qui consume tout. Qu'est-ce, je vous prie, de l'or, de l'argent et des pierreries de la terre au prix de ces richesses et de ces ornements-là ?

La Dédicace du Temple.

V. J'avoue que la dédicace du Temple de Salomon, qui est le troisième rapport des cinq que j'ai proposés, fut admirable (1). Car l'Ange qui tenait la place de Dieu y descendit en personne dans une nue, à mesure que l'Arche de l'Alliance était portée au lieu qui lui était préparé. Et quant à Salomon, je puis bien dire qu'il ne savait bonnement où était son cœur à force d'aise et de contentement, et que tout le peuple demeurait saisi d'une sainte horreur, sans savoir que dire ni que penser. Que les

(1) 3. Reg. 8. 2. Paralip. 5.

autres admirent cette rare faveur tant qu'il leur plaira, de moi je cesse de l'admirer quand je viens à jeter les yeux sur la dédicace de la Vierge, qui se fit lorsque la vraie Arche de l'Alliance y descendit du ciel et qu'elle fut consacrée MÈRE DE DIEU. Par effet, ce fut bien une autre réjouissance que celle-là, de voir, comme dit Saint Jean Damascène (1), la très adorable Trinité venir personnellement pour sanctifier la bienheureuse Vierge et pour la consacrer comme son très saint Temple. Nul n'explique mieux à mon gré cette auguste cérémonie que le dévot Saint Bernard (2), jaçoit qu'il fasse plutôt allusion aux cérémonies que nous gardons en la dédicace de nos Eglises, qu'à celles des anciens Juifs. Voici ses propres mots : En la consécration de la Sainte Vierge comme d'un très magnifique Temple, dit-il, le Père a fourni la clarté, le Fils l'humilité, le Saint-Esprit la charité. Le Père a contribué la lumière de la raison, le Fils la cendre de la soumission, le Saint-Esprit l'huile de la dilection. Le Père a porté la puissance, le Fils la sagesse, le Saint-Esprit la grâce de toutes les vertus. Le Père lui a donné la force pour résister au péché, le Fils l'humilité pour vaincre le monde, le Saint-Esprit la charité pour aimer Dieu et le prochain. Le Fils a mis en elle la mortification de la chair, le Saint-Esprit la componction, le Père le don de la contemplation. Le Fils l'a instruite à pratiquer les actions célestes ; le Saint-Esprit à aimer Dieu et à se rendre agréable à lui ; le Père à contempler les choses célestes. Le fils l'a enseignée ; le Saint-Esprit l'a avancée ; le Père l'a perfectionnée. Le Fils lui a conféré la pureté ; le Saint-Esprit, la paix ; le Père, la gloire ; non que je veuille pour cela diviser les œuvres de la très Sainte Trinité ; mais, comme elle est une en son essence, ainsi l'avoué-je inséparable en ses actions. Voilà comment parle ce dévot et éloquent serviteur de la MÈRE DE DIEU.

La consécration du grand Prêtre.

VI. Que dirai-je de la consécration mystérieuse du grand Prêtre, qui était un acte des plus saints et des plus augustes qui se pratiquassent dans le Temple ? La cérémonie en est cou-

(1) Orat. 2. de Nativit. Virg.

(2) Scr. de B. Virg. cujus initium est Ave.

chée au vingt-neuvième et au trentième de l'Exode, où sont particulièrement marqués les habits dont il devait être revêtu, et le précieux onguent qui servait à le consacrer. Mais qui serait l'impie, qui voudrait mettre cette cérémonie en parangon avec celle de la consécration du souverain Pontife Jésus, lorsqu'il fut couvert de la robe de notre humanité, et, comme dit Saint Germain de Constantinople (1), qu'il fut fait Roi des hommes et Pontife tout ensemble dans le Temple qu'il avait bâti, au Sanctuaire duquel jamais l'entrée n'a été accordée à nul autre qu'à lui? Le Prophète David aurait ici beau sujet de dire que dans ce divin Sanctuaire, il fut oint de l'huile de liesse par dessus tous ceux qui ont fait en figure l'office qu'il a réellement exercé; et moi j'aurais toute occasion de révéler à l'honneur de notre Temple sacro-saint, l'action la plus noble et la plus haute qui jamais ait été pratiquée au monde, si je m'y voulais arrêter.

La fin du Temple.

VII. Mais il vaut mieux tirer à la fin, j'entends la fin pour laquelle l'ancien Temple fut bâti. Le Psalmiste l'a touchée en un mot quand il a dit (2) que tous ceux qui mettaient le pied dans ce Temple, y rendraient honneur et gloire à sa souveraine Majesté. De vrai, soit que vous contempriez le grand Prêtre entrant dans le Propitiatoire, ou que vous regardiez les autres Prêtres et Lévites présentant les sacrifices, ou allumant les parfums, ou que vous considérez le peuple se pressant pour offrir ses victimes et pour verser son cœur en la présence de Dieu, ou même que vous ayez égard aux Gentils qui abordent de divers endroits, afin d'adorer le Roi du Ciel dans le lieu le plus auguste du monde, il est clair que tout aboutit à l'honneur et à la gloire de Dieu, et que comme ç'a été la première et principale fin qu'il eut lorsqu'il inspira à Salomon le dessein de lui bâtir un Temple, de même ce doit être la droite visée de tous ceux qui ont l'honneur d'y entrer. En vain, ce me semble, se mettrait-on en peine de rechercher la fin pour laquelle notre Temple mystique a été fait, attendu qu'il n'est rien au monde de plus évident que ce point, qu'il a été singulièrement bâti pour la très haute gloire de Dieu. De sorte que je ne trouve rien

(1) Orat. de Nativit. B. Virg.

(2) Psal. 15.

qui lui convienne mieux que ce mot de l'Écclésiastique (1) : l'œuvre du Seigneur est remplie de sa gloire. Car il n'y a jamais rien eu en elle qui n'ait visé de droit fil à la gloire de Dieu. Ses pensées, ses paroles, ses œuvres, ses regards, bref tous les mouvements de son corps et de son esprit allaient là, comme à leur centre, sans gauchir, ou se détourner tant soit peu. Que si tu voulais enfoncer dans les admirables desseins que Dieu eut sur elle, tels qu'étaient la faire le principal instrument et la cause en la manière de l'incarnation du Verbe divin, et par conséquent la Mère de tous les élus, il apparaîtrait évidemment qu'il prétendait par son moyen une gloire si extraordinaire, qu'il ne serait pas possible de la déclarer. Mais pour autant que je dois tout incontinent toucher cette corde, il me suffit de dire que non seulement ce Temple vivant, a en mille façons glorifié son architecte, mais encore que tous ceux qui le verront, et qui auront le bien de l'approcher et d'en remarquer les beautés et les raretés, béniront à jamais l'ouvrier qui l'a fait et y chanteront ses grandeurs en toute la durée des siècles.

§. VIII. — Qu'elle est la Cité de Dieu.

I. Je le dis après plusieurs grands Pères de l'Eglise, et signamment après Saint Jean Damascène (2), et le Patriarche Saint Germain, lequel haranguant en l'Eglise de la Sainte Vierge, que l'Impératrice Pulchérie fit jadis bâtir en la place des Fondateurs à Constantinople, en la principale solennité, qui était l'adoration de la ceinture de la même Vierge, assura que la noble Cité que David appelait par excellence la Cité du Seigneur des Vertus (3), n'était autre que la MÈRE DE DIEU. Voici les propres termes dont il se servit. Pour moi, dit-il, j'estime que le Prophète doit être entendu sans contredit de celle qui est choisie entre les autres et qui les surpasse toutes, non par la magnificence de ses maisons, ni par la beauté de ses Palais, mais par la hauteur de ses rares et divines vertus ; de celle qui devance toutes les autres en pureté, où le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs a logé, c'est-à-dire de Marie. De ma part je n'en doute non plus que ce grand Saint. C'est pourquoi attendu qu'il ne se

(1) Eccl. 44.

(3) Psal. 47.

(2) Orat. 2. de dormitione B. Virg.

peut nier que la Cité, dont parlait David en cet endroit-là, quant à l'écorce de la lettre, ne fut de la Royale Cité de Jérusalem ; je suis d'avis de suivre pied à pied le Prophète, et de faire voir que les quatre principales excellences qu'il donne à la Reine des Cités, conviennent parfaitement à Marie, qui est la Cité des Rois, et la Cité du Roi des Rois.

Première Excellence. Qu'elle soit la Cité du grand Dieu.

II. Il entonne donc son Cantique, disant (1) : Grand et digne de toute louange est le Seigneur Dieu en sa Cité Royale, et sur sa sainte montagne. Par où il appert que le premier honneur qu'il donne à Jérusalem, c'est qu'elle soit la Cité du grand Dieu. Et en effet il a raison, puisque de là il s'ensuit qu'elle est la Métropolitaine de l'univers, la Cour du peuple choisi, la demeure des Princes, l'abord et le centre du monde, le Paradis terrestre, la Loi de la paix et de la guerre, la belle des belles, et comme dit le Prophète Jérémie, la ville de parfaite beauté (2), la forte des fortes et l'honneur de toutes les Cités. Pour moi je n'ai ici autre chose à dire, sinon ce que j'ai avancé tout au commencement de ce Traité, savoir est que le titre de Cité de Dieu, qui est le même en figure que celui de MÈRE DE DIEU, est si haut et si relevé, qu'il tire après soi toutes les autres grandeurs de la Vierge. Car il n'y a ni privilège, ni excellence quelconque qui ne lui soit due en qualité de Mère d'un tel Fils, et les illustres noms d'Épouse, de Médiatrice, de Protectrice, de Gouvernante, de Reine, et leurs semblables ne sont à les bien prendre, sinon des apanages et comme des suites nécessaires de celui de MÈRE DE DIEU.

Seconde Excellence. Que les fondements en aient été jetés à la reconnaissance de toute la terre.

III. En second lieu, le Prophète remarque (3) que le jour auquel on commença de jeter les fondements de la ville, au moins de la forteresse qui était destinée à la défendre, fut un jour de réjouissance publique témoignée par mille signes d'allégresse que donnèrent tous les habitants de la terre. Ce fut par avan-

(1) Magnus Dominus, et laudabilis nimis in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus.

(2) Thren. 2. Urbs perfecti decoris.

(3) Fundatur exultatione universæ mons Sion.

ture parce que Jérusalem était logée au milieu de toutes les Nations, comme nous apprenons d'Ezéchiel (1), ainsi que la Dame des villes et la Princesse des provinces, au dire du Prophète Jérémie (2). Possible à cause que les Juifs, qui répondaient tous à la ville Royale, comme à la Capitale de leur état, étaient dispersés par la plupart des contrées du monde, où ils avaient fait des peuplades, ainsi que nous apprenons du second chapitre des Actes, et de la harangue que fit Agrippa à l'Empereur Caius chez Philon (3), où il mit en jeu non seulement l'Egypte, la Phœnice et la Syrie, qui étaient voisines de la Judée, mais encore la Pamphile, la Cilicie et la plus grande partie des provinces d'Asie, voire en l'Europe la Thessalie, la Bœoce, la Macédoine, l'Ætolie, l'Attique et les principales parties du Péloponèse, les îles de Chypre et de Candie, généralement tout ce qui est de plus renommé dans les confins de l'univers. Volontiers que dès lors Dieu donnait à toutes les nations un secret sentiment du bien qui leur devait venir de ce côté-là, c'est-à-dire du bonheur de la Foi et de la connaissance d'un seul Dieu, qui leur devait être prêchée par les habitants de Jérusalem. Quoique ce soit de la figure, nous ne pouvons nullement douter que, comme c'était pour le bien de toutes les nations du monde, que Dieu mettait en la Sainte Vierge les fondements de tant de grandeurs et d'excellences, lorsqu'il la destinait à être sa Mère de même que ce bienheureux jour n'ait été honoré de la terre et du Ciel d'un million d'applaudissemens, et de toutes les démonstrations de joie et d'allégresse.

Troisième Excellence. Dieu doit être glorifié en icelle.

IV. En troisième lieu, il est dit (4) que Dieu fera paraître la force de son bras tout-puissant en la défense de cette ville-là, contre qui se rebroussera tellement la pointe de toutes les entreprises, que les Princes et les Rois de la terre qui penseront l'attaquer, seront obligés de se retirer à leur courte honte et à leur confusion, qu'ils se trouveront saisis d'appréhension et de tremblemens ne plus ne moins que des femmes enceintes et qu'ils seront brisés comme les navires qui par l'essor d'un vent impé-

(1) Cap. 5.

(2) Thren. 1.

(3) Lib. de legatione ad Caium.

(4) Deus in domibus ejus cognosce-
tur cum suscipiet eam, quoniam Reges
terræ congregati sunt, etc.

tueux sont jetés contre quelque écueil. Je confesse que j'ai peine de croire que lorsque le Prophète prononçait ces belles paroles il arrêtât sa pensée sur la Jérusalem de la Palestine, qui depuis a été si souvent menacée de l'ire de Dieu, qui a été mise par terre; et de qui le Prophète Jérémie a si lamentablement déploré la ruine, disant (1): Peut-il donc bien être que le Seigneur par un excès de colère ait couvert de ténèbres la fille de Sion? qu'il ait jeté du Ciel en bas la fameuse ville d'Israël, et qu'au jour de sa fureur il n'ait eu nulle souvenance de l'escabeau de ses pieds? Se peut-il bien faire que Dieu ait traité avec tant de rigueur et de mépris toute la beauté de Jacob, qu'il ait renversé son Tabernacle, qu'il ait mis en oubli les fêtes et solennités d'Israël et qu'il ait exposé les Rois et les Prêtres, ne plus ne moins que les autres à la fureur de son indignation? Est-il bien croyable qu'il ait eu son autel à dédain, qu'il ait déchargé sur son sanctuaire le carreau de sa malédiction? qu'il ait abattu les murailles de la fille de Sion, et qu'il ait tendu le cordeau pour la ruiner de fond en comble? Je confesse encore une fois que je ne me puis persuader que David adressa ces magnifiques promesses à l'ancienne Jérusalem; mais je tiens pour tout assuré qu'en cette sienne extase il avait une autre Jérusalem devant les yeux, qui devait en effet se moquer de tous les desseins de ses ennemis, ensuite de l'assurance infaillible qu'elle avait du secours de Dieu. C'était sans faute la très sacrée Vierge qui était la cité imprenable, de qui le même David chantait: Dieu est au milieu d'elle, jamais elle ne sera ébranlée; ses habitants vivent sans crainte sous les ailes de la protection favorable du Ciel. C'était probablement cette sainte cité que le bon vieillard Tobie avait en l'esprit lorsqu'il s'écriait disant (2); O que je me réputerais heureux s'il se trouvait quelqu'un de mes descendants qui eût le bien de voir la clarté de Jérusalem.

Quatrième Excellence. C'est un asile pour les amis, et un lieu de terreur pour les ennemis.

V. Passons outre avec le Prophète, lequel tournant la pointe de ses considérations sur le Temple (3), le reconnaît tout aus-

(1) Thren. 2.

(2) Tob. 13. Beati erimus si fuerint reliquiae seminis nostri ad videndum claritatem Jerusalem.

(3) Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui secundum nomen tuum, etc.

sitôt comme un asile de clémence et de miséricorde pour les Israélites et comme un lieu de terreur et d'épouvante pour les ennemis. En effet, le Prophète Isaïe lui donne le nom d'Ariel, qui est à dire le lion de Dieu (1), d'autant que comme le lion défend courageusement sa proie et tient en assurance sa chère famille, remplissant tout le reste de frayeur et de tremblement ; de même les juifs tenaient pour indubitable, que tant que le Temple durerait, et que Dieu y serait fidèlement servi, ils jouiraient d'un comble de bonheur et de contentement, et que les étrangers au contraire, seraient remplis d'effroi au seul récit du nom d'Israël. Donnez-vous ici tant soit peu de patience, mon cher lecteur, et j'espère que je ferai voir amplement l'un et l'autre en la MÈRE DE DIEU ès traités suivants : savoir est qu'elle est le vrai Temple de la clémence (2) et l'autel que la miséricorde de Dieu a dressé en son Eglise pour les enfants de salut, ne plus ne moins qu'elle est le fléau et la massue des enfants de perdition qui s'opposent aux effets de sa rare débonnairété et des infinies miséricordes de Dieu.

VI. Enfin, David exhorte tout le monde (3) à mettre son affection à reconnaître les excellences de la cité Royale, à faire le département et le dénombrement de ses maisons pour en donner la connaissance à la postérité. O qui aurait l'esprit et la plume pour décrire les merveilles et les grandeurs de cette sainte cité ! ô qui pourrait faire voir la triple enceinte de muraille de la retenue des sentiments, de la garde du cœur et de la crainte de Dieu qu'elle avait, avec les tours de sa force, les créneaux et les tournelles de sa vigilance, les bastions et les boulevards de sa circonspection, les portes de sa modestie, les fossés de son humilité, les remparts de sa virginité, les avant-murs de sa tempérance ! O qui aurait le moyen de mesurer la largeur, la longueur et la droiture des rues de ses saintes inventions, de représenter le château de sa dévotion, le donjon de sa charité, le palais de sa justice, l'arsenal de sa patience, l'hôtel-Dieu de sa miséricorde, les places publiques de sa libéralité, les académies de sa patience, les fontaines de ses douces et agréables paroles ! O qui pourrait faire entendre la police et les réglemens de la cité du Seigneur des

(1) Cap. 29.

(2) Tract. 3. fere toto, præsertim cap. 8. Tract. 2. cap. 9.

(3) Ponite corda vestra in virtute ejus, et distribuite domos ejus ut enarretis in progenie altera.

Vertus, la garde qui s'y faisait, et tous les exercices qui s'y pratiquaient ! O qui pourrait dignement parler de la grandeur et de l'excellence du Prince à qui elle appartient, de la magnificence de sa cour, de l'affection qu'il porte à ses sujets et de l'honneur qu'ils lui rendent réciproquement, de l'honnêteté des habitants, de la douceur de leur vie ; en un mot, de toute la sainteté de cette bienheureuse demeure ! Mais puisqu'il ne nous est pas possible d'y arriver, qu'il nous suffise de conclure avec David (1), que ce sera la demeure de notre Dieu en toute la durée des siècles, et de dire avec le Prophète Isaïe (2), que sur toutes ses portes, sur tous les lieux publics, sur les avenues des rues, sur les palais et les maisons particulières, partout on écrira : Au Seigneur, à l'honneur et à la gloire de qui cette ville a été bâtie !

§. IX. — Qu'elle est le Monde de Dieu.

I. Je plains grandement la condition des anciens Philosophes et nommément des Platoniciens qui ont eu des connaissances si relevées du monde et qui en ont connu de tant de sortes sans avoir découvert celui qui leur eût donné l'entrée à un monde de saintes pensées et leur eût fait tenir le droit chemin de la vérité. Ils ont parlé du monde archétype ou exemplaire, qui est l'idée et le patron sur qui les autres ont été contretirés, qui est la beauté de toutes les beautés et le recueil de toutes les perfections possibles. Ils ont traité du monde intellectuel, qui est la nature Angélique qu'ils ont divisée en divers ordres, donnant à un chacun d'eux ses propres et différents offices. Ils ont dit des merveilles du monde élémentaire, qui comprend les cieus, les quatre éléments et les corps mixtes qui en sont bâtis. Bref, ils ont figuré un petit monde qu'ils ont dit être le raccourci des autres, où ils ont rencontré les perfections de tous les trois proprement imitées et industrieusement réduites. Mais ce qui me fait mal au cœur, c'est qu'ils n'ont point eu de connaissance de celui que nous devons rencontrer dans ce discours dont la contemplation leur eût causé mille douceurs et non moins de pro-

(1) Quoniam hic est Deus, Deus noster in æternum, et in sæculum sæculi.

(2) Cap. 44.

fit. J'entends par ce monde, la glorieuse Vierge à qui, si je donne non seulement le nom de monde, mais ce qui est beaucoup davantage, le nom de monde de Dieu, j'ai pour garant le dévot Saint Bernard (1), qui assure que le Père en compagnie du Fils prit possession d'elle et logea dans elle comme le Créateur dans l'univers, l'empereur dans son empire, le père de famille dans sa maison, le grand prêtre dans son temple, l'époux dans son lit nuptial ; et qu'au partir de là le Très-Haut la créa expressément pour lui être un monde propre et spécial. Saint Anastase le Sinaïte, Patriarche d'Antioche (2), avait dit longtemps devant lui que la plus ordinaire conversation du Sauveur, était avec sa Bienheureuse Mère, comme avec celle qu'il tenait pour un monde entier et pour son monde particulier. Devant tous les deux, Saint Grégoire le Fait-Miracles (3) l'avait appelée une demeure égale au Ciel et à la terre. Mais l'auteur de l'œuvre imparfait sur Saint Mathieu n'a pu souffrir qu'on la fît seulement égale à notre grand monde ; elle, dis-je, qui a logé dans son sein celui que l'immensité des cieux n'avait pu enclorre.

II. Les Saint Pères eussent cru trop peu faire de dire simplement que la MÈRE DE DIEU fait un monde à part, s'ils n'eussent fortifié leur proposition par de très fermes raisons. Saint Bernard, que j'ai peu auparavant allégué, en met les rapports en avant, disant qu'elle a été comme l'élément solide, fondée sur la justice et sur la sainteté ; qu'elle a été arrosée des eaux de la divine sagesse, rafraîchie de l'air des saints désirs, éclairée et échauffée du feu de la charité ; que Dieu a mis dans son âme comme dans un firmament, le Soleil de la raison, la Lune de la science, les Etoiles de toutes sortes de vertus. Soleil, qui y produisait la lumière de la connaissance de Dieu ; Lune, qui avec les Etoiles éclairait la nuit de l'action. Saint Bonaventure (4) lui approprie ce mot de l'Ecclésiastique (5) ; Qui sera celui qui mesurera la hauteur du Ciel, la largeur de la terre et la profondeur des abîmes ? et dit que tout cela appartient à Marie, qui est un Ciel par la pureté de sa vie, par la lumière de ses bons exemples et par les influences de son divin secours, mais spécialement parce qu'elle est le siège et le Trône de Dieu à beaucoup

(1) Serm. de B. Maria.

(2) Lib. 3. Hex.

(3) Orat. 3. de Annuntiât.

(4) Speculi B. Virg. cap. 1.

(5) Cap. 1.

meilleur titre que le Ciel même ; qu'elle est la terre très fertile qui a porté le fruit de vie ; bref, qu'elle est un abîme sans fond de bonté et de miséricorde. Saint Germain, Patriarche de Constantinople (1), s'était déjà égayé sur la même conception, disant que tout ainsi que les étoiles sont comme les langues du Ciel, de même les bienfaits de la Vierge sont les voix qui publient ses grandeurs, que ne plus ne moins que nos corps ne se sauraient passer de respirer, ainsi nos âmes ne pourraient vivre sans la protection de Marie. Ils veulent dire tous tant qu'ils sont ce qu'Arnoud de Chartres, Abbé de Bonneval, a enseigné en termes exprès (2), que comme l'industrielle abeille va suçant le miel de toutes les fleurs du jardin, de même Dieu formant la très sacrée Vierge a ramassé en elle tout ce qui était de plus excellent parmi les créatures. Diriez-vous pas que le Saint-Esprit ait pris plaisir à nous représenter ès proverbes la manière qu'il tint pour faire cette admirable cueillette ? Lors, dit la Sainte Vierge sous la figure de la sagesse (3), que Dieu tout-puissant mesurait les cieus et bornait l'étendue des abîmes, lorsqu'il suspendait l'air au-dessous du Ciel et qu'il balançait les eaux sur la terre, lorsqu'il mettait les bords et les rivages autour de la mer et des rivières, leur défendant de passer outre, lorsqu'il jetait les fondements du plus bas et plus grossier élément, je me trouvais déjà près de lui, et ordonnais avec lui toutes choses. C'est-à-dire, ce grand Ouvrier ayant dès le commencement désigné de faire un monde entier en moi et de moi seule, et par conséquent de mettre en moi toutes les perfections qui peuvent convenir à une pure créature, à mesure que les autres passaient par son esprit, il faisait choix du plus beau et du meilleur qu'elles eussent, pour m'assortir de tout point. De sorte qu'il voulut que je fusse son trône comme les Cieus, incorruptible comme eux, réglée et compassée en mes mouvements comme eux ; que mon cœur fût plus capable pour y loger sa grâce que le sein de la mer et des abîmes ; que mon secours ne fût pas moins nécessaire aux mortels que l'air qu'ils respirent : et que je n'arrêtasse avec moins de pouvoir les tempêtes qui se lèvent contre eux, que le sable et le rivage soutiennent la furie des

(1) Orat. de dormit. B. Virg.

(3) Proverb. 8.

(2) Tract. de laudibus Virg.

ondes et des flots ; que je fusse le centre et le milieu de toutes choses mieux que la terre même : en un mot, que tout se trouvât en moi, mais sans comparaison plus excellent et plus épuré qu'en toutes ces pièces corruptibles et grossières.

III. L'Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte (1), lui fit un excellent discours sur ce sujet, disant qu'après que Dieu eut bâti le monde extérieur avec toutes les pièces dont il est composé, il vit qu'il lui en restait encore un autre à bâtir, qui serait voirement de moindre volume que le premier, mais au reste incomparablement plus grand en perfection et plus capable de causer à Dieu de la gloire, aux Anges de la joie, et aux hommes du profit. Ce fut la très sacrée Vierge, en qui il abrégéa tout ce qu'il avait fait en notre monde élémentaire. Car comme en ce grand tout, il avait divisé la lumière des ténèbres, de même au petit monde il mit un entre-deux entre la nuit du péché qui couvrait généralement le reste des hommes et le beau jour de la grâce et de la sainteté dont il l'éclaira tout au commencement. Là, il alluma deux grands flambeaux, dont l'un était pour le jour et l'autre pour la nuit, ici il mit deux beaux astres dont l'un, qui était l'obéissance, devait réjouir Dieu, les Anges et les Saints : l'autre, à savoir la foi, était destiné à chasser des âmes ignorantes les ténèbres d'erreur et d'infidélité. Là, il attacha diverses étoiles comme autant de brillants, qui depuis ont toujours invariablement gardé leur cours et retenu leur première clarté, ici il donna diverses connaissances qui jamais n'interrompirent le train de leurs avancements continuels, ni ne perdirent un seul degré de leur extraordinaire lueur. Là, les oiseaux remplirent la région de l'air, et de leurs différents ramages firent un accord mélodieux pour réjouir le premier homme, qui était pour lors le seul habitant du Paradis terrestre : ici, les paroles de la Sainte Vierge admirablement concertées firent une harmonie qui ravit le monde et fit descendre en terre toute la majesté du Paradis. Là, les animaux de la terre étaient nourris et substantés des fruits qu'elle produisit sans être travaillée ; ici, les hommes sont entretenus du fruit de vie, que la Sainte Vierge, qui a véritablement été la terre bénite, nous a porté sans être cultivée. Là, toutes les créatures furent douées

(1) Serm. Angelici. cap. 5.

de diverses qualités et vertus, chacune selon sa propre nature ; ici, une seule créature a reçu plus de propriétés et de qualités éminentes qu'il ne s'en retrouve en toutes les herbes du monde ès fleurs, ès arbres, ès fruits, ès pierres précieuses, ès métaux, ès éléments, ès astres, et en toutes les autres pièces de la nature.

IV. D'où il est aisé de conclure en premier lieu que dès-lors Dieu faisait sans comparaison plus d'état du petit monde dont je viens de parler que du grand que nous admirons. Car le grand était fait pour périr un jour, au moins pour la plupart des pièces qui le composent : le petit devait être éternel en toutes ses parties. En celui-là il ne voulait rien qui ne fût matériel et naturel ; en celui-ci, quasi rien qui ne fût spirituel et surnaturel. Disons tout en un mot, il regardait celui-là comme le monde des animaux et à tout rompre le monde de l'homme : et celui-ci comme le sien propre et particulier. En second lieu, que de toutes les pures créatures, dont la nature seconde de Dieu était comme enceinte dès le commencement du monde, celle qui la pressait davantage à enfanter des desseins éternels, était la Bienheureuse Vierge. Car après avoir prévu le désordre que le péché devait causer, le ravage qu'il devait faire de ses œuvres et le mépris de ses faveurs, possible eût-il étouffé ce premier projet dans le sein de ses divines idées, si son verbe incarné et la Bienheureuse Vierge sa Mère ne l'eussent en quelque façon contraint de passer outre et pressé d'enfanter ce qu'il avait conçu. D'où l'on voit en troisième lieu, l'infinie obligation que nous avons à l'un et à l'autre, en qui et par qui nous subsistons dans les décrets et dans les volontés efficaces de Dieu. Que la mémoire de ces redevances ne vieillisse jamais dans nos cœurs, à peine de déchoir entièrement de toutes les espérances que nous pouvons à bon droit asseoir sur ce double fondement de notre salut.

§. X. — Qu'elle est le Trône de Dieu.

I. Les feux, les éclairs et les tonnerres que Saint Jean en son Apocalypse vit sortir du Trône de Dieu (1), seraient capables de m'épouvanter, si je ne considérais que ce Trône, c'est la

(1) Cap. 4.

Bienheureuse Vierge, et par conséquent que ces feux, ces éclairs et ces tonnerres sont des feux de charité, des éclairs de bonté et des tonnerres de réjouissance. Oui, que c'est la voix commune des anciens Pères, que la glorieuse Vierge est le Trône de de Dieu. Elle est, dit Saint Germain, Patriarche de Constantinople (1), le Trône Chérubique, Trône d'une immense grandeur, Trône de feu, Trône relevé, Trône qui porte en son sein le Seigneur des armées. Elle est, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (2), le Trône Royal, le Saint des Saints, seul glorieux sur la terre, plus Saint que tout le reste après Dieu, Trône sur qui le Seigneur Jésus s'est reposé. Autant en dit après lui (3) le Bienheureux Chrysippus, prêtre de Jérusalem, sinon qu'il ajoute qu'il a été trouvé seul capable de porter le Saint des Saints. Elle est un trône qui ne cède en rien à celui des Chérubins, dit Hésychius (4). Elle le surpasse de beaucoup en éclat et en majesté, dit Saint Epiphane (5). Et c'est de quoi les Anges, les Archange, les Principautés, les Puissances, les Trônes, les Dominations, les Chérubins, les Séraphins et généralement tous les Bienheureux Esprits demeurèrent ravis et confus, quand ils aperçurent que le Roi de la terre et du Ciel quittait le Trône des Chérubins pour en choisir un autre dans le sein de la Bienheureuse Vierge sa Mère.

II. Le Docteur Angélique remarque sur le trente-septième chapitre d'Isaïe, qu'entre tous les Bienheureux esprits, l'Écriture sainte donne principalement l'honneur à ceux de la plus haute hiérarchie, qui sont les Trônes, les Chérubins et les Séraphins, de servir de siège à la divine Majesté: et ce à raison de leurs excellentes qualités, c'est-à-dire du grand pouvoir des premiers, de la profonde science des seconds et de l'ardente charité des troisièmes. Il enseigne néanmoins ailleurs (6), après Saint Denys, au septième de la Céleste Hiérarchie, que parmi les autres, cette faveur est très particulièrement accordée à ceux qui pour ce même sujet retiennent le nom des Trônes et qu'elle leur convient en particulier par suite de ces quatre titres: Le premier est la hauteur du degré d'honneur auquel ils sont élevés, qui leur donne l'avantage d'apprendre immédia-

(1) Orat. de Nativit. B. Virg.

(2) Serm. de Annuntiat.

(3) Orat. de S. Maria Deipara.

(4) Orat. 2. de S. Deipara.

(5) Orat. de S. Deipara.

(6) 1. p. q. 108. art. 5. ad 6.

tement de Dieu les maximes d'Etat qui sont nécessaires pour le gouvernement du monde. Le second, est la fermeté qu'ils ont par une adhésion particulière au souverain bien auquel ils sont si fortement attachés qu'il est impossible de les en déprendre ni de les ébranler tant soit peu. Le troisième est le libre accès qu'ils ont au cabinet de Dieu et la grande familiarité dont il les honore, les faisant comme secrétaires de ses commandements, à ce que par leur entremise ils soient intimés aux autres Esprits qui sont inférieurs à eux. La quatrième est la promptitude et l'allégresse qu'ils témoignent à recevoir et à exécuter les divines ordonnances figurées par l'ouverture que le Trône a par en haut pour loger celui qui s'y veut placer.

III. Si pour convaincre que c'est à très juste titre que la bienheureuse Vierge est appelée par les Saints Pères le trône de Dieu, il ne faut que faire paraître qu'elle possède toutes ces qualités en un très excellent degré, il n'est pas besoin de se mettre en peine, attendu que la plupart des discours qui ont été faits jusqu'ici, servent de preuve à cette proposition. Car, quel pouvoir y a-t-il qui puisse être comparé à celui de la Reine du Ciel, à qui Dieu même a donné un droit naturel et irrévocable sur son Fils ? Quelle sagesse semblable à celle de la Mère de la Sagesse créée, qui a puisé dans la vive source de toute science d'autant plus de connaissance, que le titre de Reine Mère et de Reine régnante qu'elle porte, est relevé par-dessus celui des esprits servants, que Saint Paul donne à toutes les bienheureuses intelligences ? Quelle charité peut-on égaler à celle de la Mère d'amour, qui a porté neuf mois entiers le Dieu d'amour dans ses entrailles, et qui jamais n'a abandonné l'espace de trente-quatre ans, la fournaise de charité ? Quelle hauteur de mérites, de sainteté, d'excellence et de gloire y a-t-il qui approche à celle de la Mère de Dieu ? C'est voirement un prodige, mais c'est le prodige des prodiges, dit Saint Jean Damascène (1), qu'une femme passe les Chérubins, qu'elle devance les Séraphins et qu'elle soit placée immédiatement au-dessous de Dieu, voire qu'elle soit le Trône de Dieu. Quelle fermeté y a-t-il qui tiennè bon près de la sienne, et quelle assurance ne tremble devant la souveraine majesté de Dieu, devant qui elle

(1) Orat. v. de Nativit. Virg.

seule tient bon, comme celle qui commande partout, où s'étend l'Empire de son Fils ? Quelle familiarité trouvera-t-on qui mérite le nom de faveur si elle entre en comparaison avec celle de l'Epouse sans pair, sans qui rien n'est fait au ciel, ni en la terre, et qui a la communication de tout ce qui se traite dans le plus auguste conclave de la très adorable Trinité ? Bref, qu'y a-t-il au monde de plus souple à toutes les volontés de Dieu, que celle qui n'eut jamais de cœur ni de mouvement que pour les embrasser et pour s'y porter plus vite que le pas ? Autant qu'il y a de qualités, autant faudrait-il de discours, si ce qui en a été dit ne me dispensait suffisamment d'en dire davantage. Mais je veux que tous les privilèges que je viens de raconter puissent être communiqués aux bienheureux esprits, au moins avec quelque proportion, si faut-il avouer que celui de la Mère de Dieu, pour lequel elle a mérité d'une très spéciale manière d'être le Trône de la divinité, lui est tellement propre et particulier, qu'il ne peut être attribué à nulle autre pure créature.

IV. Jamais les Docteurs hébreux n'ont mieux rencontré à mon goût, que lorsqu'ils ont dit (c'est l'invention du Rabbïn Eliézer) que du trône de Dieu par le moyen de dix canaux, qu'ils appellent Sephirotz sortent toutes les vertus et les salutaires influencés qui sont répandues sur la terre, soit par les Anges, soit par les Cieux ou par les Astres et les Etoiles. Aussi, n'est-il rien de plus véritable que ce que nous apprenons des saints Docteurs, que toutes les douceurs du Ciel et tous les bienfaits de Dieu qui sont départis aux hommes, sont premièrement reçus dans le trône de sa Majesté, qui est la bienheureuse Vierge, comme dans un réservoir de faveurs et de grâces, d'où ils sont envoyés ici-bas par dix grands tuyaux, qui sont les dix qualités bienfaisantes de la même Vierge, c'est à savoir le titre de Mère de Dieu, celui de réparatrice du monde, de médiatrice des hommes, de gouvernante de l'univers, de protectrice des Chrétiens, de générale des finances du Sauveur, de maîtresse de l'Eglise, de défense des siens, d'asile des pécheurs et de Mère de miséricorde ; titres qui seront plus amplement déclarés ès traités suivants. Vérité qu'ils ont tellement tenue pour indubitable, que quelques-uns d'entre eux l'ont étendue même à toutes les faveurs que Dieu a accordées aux hommes dès le commencement du monde. Saint Bernardin, qui ne cède à nul

autre où il est question d'avancer l'honneur de sa bonne Mère, dit clairement (1) que si Dieu suspendit son bras justicier après la faute du premier homme, qui avait mérité d'être réduit à néant, ce fut en considération de la Mère de son bien-aimé Fils, pour l'amour de laquelle il fit grâce à ce premier transgresseur et à toute sa postérité. Il passe bien plus avant, et dit que s'il délivra Noë du déluge, Abraham des mains du Roi Codorlaomor, Isaac des menées d'Ismaël, Jacob de la fureur d'Esau ; s'il retira son peuple de la captivité d'Égypte, s'il le garantit des eaux de la mer rouge et de la violence des Nations qu'il fallut attaquer à la sortie du désert ; ce fut autant d'effets de la faveur de la très sacrée Vierge, bref, l'univers lui a l'obligation spéciale de toutes les délivrances, de tous les secours et de toutes les grâces qui ont été octroyées au monde, avant même qu'elle y vint et beaucoup plus depuis sa naissance.

V. Je me sens pressé de finir ici, puisqu'aussi bien ne vois-je nul moyen de passer outre, ce sera néanmoins après avoir prié la souveraine bonté, qui a tant fait pour une sienne créature, de nous accorder le sentiment de toutes ces merveilles, tel qu'elle veut que nous l'ayons pour sa gloire, pour notre bien et pour l'honneur de celle qui est l'honneur de la terre et du ciel.

§. XI. — Qu'elle est le Char triomphal de la gloire de Dieu.

I. Je tiens cette pensée du bienheureux Saint Grégoire le Fait-Miracles, qui après avoir représenté le char de triomphe que le Prophète Ezéchiel vit, et qu'il décrit au premier chapitre de sa prophétie, adressant son discours à la glorieuse Vierge, lui parle en cette manière (2) : Il est clair, ô Sainte Vierge, qu'alors le Prophète apercevait en figure sous ces ombres mystiques votre bien-aimé Fils, que vous n'eussiez jamais pu porter, si vous n'eussiez été éclatante en gloire et en vertus. Les paroles de ce grave et ancien Docteur donneront entrée à ce discours, auquel je tâcherai de figurer le plus nettement qu'il me sera possible, l'admirable vision du prophète, et après l'avoir étalée, de faire l'application de toutes ses pièces à la Mère de Dieu.

(1) Tom. 2. Serm. 61.

(2) Orat. de Annuntiat

Description du Carrosse de la gloire de Dieu que vit Ezéchiel,

II. Le Prophète dit donc qu'étant au milieu des captifs, sur le bord du fleuve Cobar, il vit en esprit un tourbillon de vent qui se leva du côté d'Aquilon, et aussitôt après une nuée fort épaisse, au milieu de laquelle il aperçut un étrange spectacle. Ce fut le Carrosse de la Majesté de Dieu, admirable en tout son équipage. Car il était porté sur quatre grandes roues faites d'autant d'Hyacinthes ou de Chrysolithes, dont chacune était double, ou pour mieux dire, entrecoupée d'une autre roue à deux angles droits en forme de croix, comme nous le voyons ès deux colures d'une sphère, qui est ce que le Prophète veut signifier, lorsqu'il dit qu'une roue était dedans l'autre. Elles étaient toutes d'une même hauteur, d'une même façon et marchaient toutes de même pas, selon qu'elles étaient gouvernées par les Chérubins, poussées par l'esprit intérieur qui les animait et conduites par les yeux clairvoyants dont elles étaient éclairées de toutes parts. A côté de ces roues étaient quatre Chérubins, c'est-à-dire, chacun à côté de la sienne. L'Écriture les appelle des animaux, d'autant qu'ils avaient la figure ou au moins les têtes des divers animaux. Car chacun d'eux avait sur le milieu des épaules une tête d'homme, surmontée d'une tête d'Aigle, ainsi que nous voyons ès timbres des armoiries. De dessus les mêmes épaules sortait aussi du côté droit de la tête de l'homme, une tête de lion, et du côté gauche une tête de bœuf. De sorte que la principale tête qui était posée droitement sur le milieu du corps, et qui regardait du côté vers lequel tout le corps était tourné, c'était la tête d'homme. Aussi avaient-ils un corps humain depuis la tête jusqu'en bas, excepté que leurs pieds ressemblaient à ceux d'un jeune taureau, et qu'ils avaient chacun quatre ailes, dont deux étaient modestement pliées pour couvrir le bas du corps; les deux autres étaient étendues pour voler et pour fendre l'air; ce qu'ils faisaient avec tant de force et de roideur, que l'on eût dit que c'était quelque torrent tombant d'en haut sur des rochers, ou bien la rencontre de deux armées, où l'on n'entend que fanfare de trompettes, son de tambours, cliquetis d'armes, froissis de lances, tonnerre de canons, hennissements de chevaux et outrage de combattants; bruit qui ne pouvait être apaisé que par

la voix de celui qui était assis sur le Firmament ; mais dès qu'il avait fait le holà, incontinent tout s'arrêtait. Ces mystérieux animaux étaient embrasés comme des charbons ardents, et leurs corps bleuaient ne plus ne moins que le fer chaud qu'on vient de tirer de la fournaise. Sur leurs têtes on voyait un ciel de cristal plus luisant que le Firmament, et parsemé de mille belles étoiles, au-dessus duquel était posé un siège fait d'un gros saphir, qui était le trône du Roi de gloire, dont le corps semblait être de bronze allumé, tant il était rouge de feu : aussi paraissait-il avoir une fournaise au dedans de la poitrine. Il était entouré d'une grande lumière, dans laquelle les rayons réfléchis de son visage, du corps des animaux, des roues du ciel et du trône faisaient un mélange de couleurs apparentes, fort semblables à celles de l'arc-en-ciel. Devant lui il y avait un brasier de charbons allumés dans un grand réchaud en forme d'encensoir. Et tout ce train marchait avec une vitesse incroyable contre la sainte Cité, sans s'arrêter ou détourner tant soit peu. Voilà quant à la figure extérieure ; entrons maintenant dans l'intérieur des mystères.

La Sainte Vierge est le Char de la gloire de Dieu.

III. Il ne faut qu'ouvrir le livre du Prophète Ezéchiel, pour y apprendre que ce que nous venons de contempler n'était autre que le Carrosse ou le Char triomphal de la gloire de Dieu (1). Et bien qu'il soit plus particulièrement décrit en ce lieu qu'en nul autre, néanmoins quiconque feuillettera les sacrés cahiers, et nommément le Psaume soixante-sept (2) et septante-six (3), le premier chapitre des Cantiques (4), le troisième d'Habacuc (5) et quelques autres endroits, trouvera que Dieu y est représenté ainsi qu'un grand Empereur qui marche en arroi de triomphe et de magnificence, après avoir mis en déroute ses ennemis. En effet, incontinent qu'il eut remporté la victoire tant signalée sur Pharaon, Roi d'Egypte, et qu'il l'eût enseveli dans les eaux, il fit voir à Moïse sur le mont Sina le char de son triomphe, qu'il lui commanda de contretirer, et d'en garder le portrait dans le Sanctuaire, ainsi que nous lisons au chapitre vingt-cinquième

(1) Cap. 2.

(2) Currus Dei decem millibus mul-

tiplex.

(3) Vox tonitruum tui in rota.

(4) Equitatum meo assimilavi te.

(5) Quis ascendit super equos tuos ?

de l'Exode. Car que l'Arche de l'Alliance fût le char de la gloire et du triomphe de Dieu, outre que c'est l'avis des saints Docteurs, il est aisé de le montrer premièrement par la figure de la même Arche, qui était portée sur quatre pommes dorées comme sur quatre roues, entourées de Chérubins, comme des premiers Capitaines et des principaux instruments des conquêtes de Dieu portant les marques de la victoire qu'il avait gagnée, et les armes du Prince victorieux, et surtout honorée de la Majesté du triomphateur séant sur le Propitiatoire, ne plus ne moins que sur la chaire d'ivoire. En après par ce qui est rapporté au premier des Paralipomènes (1), où il est dit que le Roi Salomon mit au Temple des Chérubins, faisant comme un char à quatre roues pour y laisser une ressemblance de l'Arche, qui jadis était gardée au Tabernacle de Moïse. Ce qu'étant ainsi, j'ai grande occasion de dire que parmi tout ce que nous rencontrons au-dessous de Dieu, il n'est rien que nous puissions avec plus de sujet appeler le Carrosse de sa gloire et de ses triomphes que la très glorieuse Vierge. Car si nous voulons suivre la conception du grand Thaumaturge, que j'ai tout au commencement alléguée, elle a été seule qui a mérité de porter le Roi de gloire incarné, l'unique triomphateur du monde et des puissances infernales. Que s'il est question de passer outre, nous trouverons qu'elle a toujours été le principal instrument des victoires du grand conquérant du ciel, comme je ferai voir amplement au second Traité. Et pour surcroît de raison, ce qui me persuade entièrement qu'elle mérite mieux que nul autre d'être nommée le Char de la gloire de Dieu, c'est qu'entre toutes les créatures il n'y en a point qui ait porté la gloire de Dieu plus avant qu'elle, ni qui ait davantage étendu les bornes de l'Empire de sa Majesté. Ce qui est si véritable, que Saint Bernardin le Siennois (2) a tranché court, et dit que si on venait à mettre en un bloc le tribut de gloire que Dieu reçoit de ses créatures, on verrait à l'œil que ce qui lui revient des actions et des excellences de Marie seule, passe tout ce qu'il retire des autres ensemble.

Les quatre roues du Char mystérieux.

IV. Mais pour entrer plus avant dans les particularités de notre Carrosse mystique, je pourrais dire que les quatre roues

(1) Cap. 28. c. 18.

(2) Tom. 1. Serm. 61. art. 6. cap. 4.

représentent le mouvement rapide et continu, avec lequel l'âme de la Bienheureuse Vierge était portée aux actions où il s'agissait de la gloire de Dieu ; quasi à la même façon que l'ancien Démocrite enseignait que Dieu n'était autre chose qu'un esprit enfermé dans un cercle de feu, montrant par là que la nature divine est dans un perpétuel mouvement de saintes actions. J'aurais encore droit de les prendre pour les principaux dons du Saint-Esprit, qui la portaient avec une vitesse nonpareille à tous les exercices de charité et de dévotion. Quant à la figure, elles étaient l'une dans l'autre pour montrer, dit Saint Ambroise (1), qu'ès Saints (disons en la glorieuse Vierge) toutes les actions étaient de même mesure, et que la vie bienheureuse dont elle jouit à présent, était déjà comme enfermée dans la vie vertueuse qu'elle menait ici bas. Elles marchaient toutes également selon le branle qu'elles recevaient des Chérubins, et de l'esprit intérieur qui les mouvait, et toujours s'avançaient sans reculer en arrière, ou aller à quartier, pour signifier que la Sainte Vierge ne s'est jamais arrêtée, ou amusée tant soit peu ; mais que toujours elle s'est avancée à grand pas devers Jérusalem la céleste, dès qu'une fois elle a reçu le premier mouvement du Saint-Esprit et de la grâce divine, qui était comme l'esprit, lequel vivifiait sa bienheureuse âme. Elles étaient faites d'hyacinthes, ou de chrysolithes, pour autant que les actions de cette très pure Vierge étaient célestes, et illuminées de rais dorés d'une très fine charité. Elles étaient tout à l'entour semées d'yeux, comme d'autant d'escarboucles, qui y étaient les vrais symboles de sa vigilance et de la circonspection dont elle usait en toutes choses.

Les quatre Chérubins.

V. Les quatre Chérubins qui conduisaient le char, seront, s'il vous plaît, les bienheureux Esprits, qui avaient un soin très particulier de la glorieuse Vierge, tandis qu'elle roulait cette vie mortelle, ou, si vous voulez, les quatre Evangélistes, qui ont été comme les Carrossiers du Carrosse de la gloire du Fils et de la Mère ensemble. Si vous l'aimez mieux, ce seront les principaux états de l'Eglise, celui des Prophètes, des Apôtres et des Evangélistes représenté par l'Aigle ; celui des Evêques, des

(1) Lib. 3. de Virg.

Prélats et des Docteurs, figuré par l'homme ; celui des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges, marqué par le bœuf, qui est destiné au sacrifice ; et celui des Empereurs, des Rois et des autres Princes protecteurs de l'Eglise, crayonné par le Lion, qui est le Roi des animaux : états, qui tous suivent et accompagnent par honneur le char de la gloire de Dieu, et qui tous méritent le nom de Séraphins, puisqu'ils en ont les propriétés. Ils vont avec deux ailes, qui sont la foi et la science, dont le son étonne l'univers et se fait ouïr jusqu'aux derniers coins de la terre ; avec les deux autres ils couvrent la sagesse humaine, qui est en éclipse devant celle de Dieu. Ils vont comme des éclairs étincelants, d'autant que la lueur de leur doctrine et de leur vie exemplaire se fait connaître et admirer partout. Ils sont tout yeux et tout lumières, d'autant, dit Saint Macaire l'Alexandrin (1), que l'âme qui s'approche de Dieu, et qui est éclairée de la gloire de sa beauté, devient toute clairvoyante et toute rayonnante, chassant loin de soi les ténèbres et l'obscurité. Enfin, si vous l'agréez, ce seront les quatre Vertus Cardinales de la bienheureuse Vierge, qui jamais ne l'ont abandonnée, ou bien les quatre principales qualités de la divine Providence, dont sans cesse elle était régie.

« On peut dire encore que le nombre de quatre étant parfait, il représente tous les saints qui ont annoncé, établi et acquis le règne de Jésus et de Marie (2). »

Le Ciel de cristal. — Le feu.

VI. Le Ciel de cristal qui brille de mille beaux diamants, sur lequel le Sauveur du monde a posé son trône, peut être pris pour la hauteur et pour la majesté du Roi du Ciel, ou bien pour sa dignité royale, ou pour la puissance qu'il a reçue de son père, ou vraiment pour la gloire de son triomphe. Le feu qui va devant lui, est une marque de sa divinité au jugement de toutes les Nations du monde et de tous les Ecrivains tant profanes que sacrés.

Roi qui est sur le Carrosse.

VII. Finalement le Prince triomphant qui est porté sur ce Carrosse, n'est autre que le Verbe Incarné, dont l'éclat est si

(1) Homil. 4.

(2) La R. Mère de Blémur.

grand, et la gloire si extraordinaire, qu'il ressemble au métal flambant. Voyez-vous dans son sein ce feu d'amour et cette fournaise de la divinité, qu'on ne saurait éteindre? Remarquez-vous que ses prés qui sont ses affections, sont tout embrasés de charité? Apercevez-vous l'arc-en-ciel qui est autour de son trône, figure de la clémence, avec laquelle il est venu à nous, non pour effrayer l'univers, mais pour être glorifié par les doux effets de son infinie miséricorde ?..

VIII. O le Carrosse et le Carrossier d'Israël, dirai-je volontiers, et avec bien plus de sujet que ne faisait jadis le Prophète Élisée! O Carrosse plus luisant que le cristal, plus brillant que le firmament, plus saint que tous les autels du monde, plus relevé que l'Empyrée. O Carrosse mille fois heureux pour avoir eu l'honneur de porter le Roi de gloire, et de contenir celui que le Ciel ne peut enfermer! O Carrosse bien plus admirable que celui d'Elie, qui n'avez pas été employé à transporter un homme mortel en quelque région inconnue, mais qui avez servi pour apporter du ciel en terre un Dieu immortel pour le faire converser parmi nous! O Carrosse, qui êtes le lit d'honneur de toutes les belles âmes qui passent du séjour de misère à la demeure du bonheur éternel, recevez-nous, s'il vous plaît, à la fin de notre carrière, pour nous rendre dans le sein de l'immortalité. O Carrossier, qui gouvernez le char de l'univers avec les rênes de votre secrète, mais infallible Providence! O Carrossier, qui avez mené le Carrosse de votre gloire, votre Bienheureuse Mère par des voies incompréhensibles aux hommes et aux Anges! O Carrossier ès mains de qui sont nos fortunes et nos vies, tout le bien que nous pouvons espérer, daignez nous recevoir au nombre de ceux que votre amoureuse conduite fait passer au travers des diverses rencontres de cette vie, pour les acheminer au lieu où vous êtes vu et adoré avec le Père et avec le Saint-Esprit sans aucun terme de durée.

§. XII. — Qu'elle est la Couronne de tous les Saints.

I. Je sais bien que c'est l'un des titres que l'Eglise donne au Roi de gloire Incarné, mais aussi je n'ignore pas que c'est une chose ordinaire à la très sacrée Vierge en qualité de Mère, d'Epouse et de Reine régnaute, de jouir des titres et des privilèges

du Roi son Epoux et son Fils, d'ailleurs je me sens autorisé de plusieurs des Saints Pères qui l'ont honorée de ce nom. Saint Ephrem en un discours qu'il a fait à sa louange, l'appelle la Couronne des Vierges et de tous les saints. Saint Bernardin le Siennois la nomme (1) la Gloire et la Couronne des Justes. Saint Bonaventure expliquant (2) ces paroles du Roi Prophète (3): vous bénirez la Couronne de l'année de votre bénignité, remarque que nous pouvons distinguer trois sortes d'années bien différentes entre elles. La première, c'est l'année de patience, la seconde est celle de justice et la troisième de bénignité. La première est pour ceux qui sont exercés en ce monde, la seconde pour ceux qui sont châtiés en l'autre et la troisième pour ceux qui sont récompensés dans le Ciel. La première est composée de jours et de nuits; la seconde a une continuelle nuit sans jour et la troisième un jour continuel sans nuit. Les jours et les nuits de la première année sont les bons et les mauvais qui parfournissent la course de leur pèlerinage mortel; les nuits sans jours de la seconde sont les pécheurs qui sont tourmentés au centre de la terre; les jours sans nuits de la troisième sont les justes qui sont récompensés là-haut. En la première, les bons et les mauvais sont éprouvés pêle-mêle; en la seconde, les mauvais séparés des bons sont pour jamais suppliciés; en la troisième, les bons retirés de la compagnie des mauvais sont éternellement couronnés. Et c'est de cette troisième année de douceur et de bénignité que la Bienheureuse Vierge est la Couronne: je dis la Couronne de tous les jours de cette année, pour autant qu'elle est la Couronne de tous les Saints dont cette année est composée. Car ne plus ne moins que la Couronne se met sur la tête du vainqueur, de même la Vierge est sur la tête de tous les Saints d'autant qu'elle est plus relevée en grâce et en gloire que tous tant qu'ils sont. Et jaçoit qu'à proprement parler; le Sauveur soit la haute et la plus éclatante de toutes les Couronnes des Saints, néanmoins Marie est leur seconde Couronne, posée immédiatement au-dessous de son Fils. Tout ceci est de Saint Bonaventure.

(1) To. 2. Serm. 51. art. 2. cap. 2.

(2) Speculi B. Virg. cap. 12.

(3) Psal. 64. Benedices coronæ anni benignitatis tuæ.

Deux principales significations de la Couronne.

II. Or, pour traiter ce sujet comme il convient, je désirerais que l'on prît garde que de tout temps la Couronne a été employée pour signifier deux choses principalement : c'est à savoir, l'honneur et la jouissance. Du premier j'entends ce qui est couché au cinquième des lamentations de Jérémie (1), où le Roi Josias est appelé la Couronne de la tête d'Israël, et pareillement les autres endroits où il est dit (2) que la sagesse et l'expérience sont la Couronne des vieillards ; que les enfants sont la Couronne de leurs pères, et les pères réciproquement de leurs enfants (3) ; que la femme soigneuse est la Couronne de son mari (4), et que les gens de bien seront comme autant de Couronnes et de bracelets ès mains de Dieu (5). Au second je rapporte les Couronnes d'or, dont la face du Temple fut ornée, lorsque Judas le Machabéen (6) fit célébrer avec une solennité nonpareille la dédicace de l'autel nouveau qu'il avait fait dresser ; et généralement toutes les Couronnes, dont les anciens se servaient parmi les jeux et parmi les festins, tant publics que particuliers. Ce que j'ai bien voulu remarquer pour donner pied à ce discours, auquel je dois faire voir qu'à ce double titre la Mère de Dieu est appelée la Couronne de tous les Saints, c'est-à-dire pour autant qu'elle est ensemble l'honneur d'eux tous et la réjouissance de la Sainte Cité.

La Sainte Vierge est l'honneur du ciel et des Saints.

III. Je dis qu'elle en est l'honneur, et je le dis après le Sauveur, par qui elle est appelée la gloire des Anges et de tous les Saints, ainsi que nous apprenons des Révélations de Sainte Brigitte. L'Ange qui instruisait cette bienheureuse veuve lui déclara un jour comment Dieu après avoir précipité aux enfers les esprits apostats, et avoir confirmé en grâce et en gloire les autres qui avaient perseveré en son service, fit voir à ceux-ci des

(1) Cecidit corona capitis nostri.

(2) Eccles. 25. Corona senum multa peritia.

(3) Prov. 17. Corona senum filii eorum, et Corona filiorum patres eorum.

(4) Proverb. 12. Mulier diligens Corona viri.

(5) Isa. 62. Eris Corona glorie in manu Domini, et Diadema regni in manu Dei tui.

(6) 1. Macab. 3.

merveilles dans le miroir de sa divine face. Car il leur découvrit le principe de toutes choses et le souverain être, de qui ils tiennent la sagesse, l'adresse, la force et toutes les autres bonnes qualités qu'ils possèdent. En outre il les assura que les sièges, que la désobéissance des rebelles avait désolés, seraient un jour remplis par l'obéissance des hommes. Après cela il leur fit prendre garde à un trône qui était élevé par-dessus tous les leurs d'une distance presque infinie : de sorte qu'il leur sembla quasi impossible qu'il y en eût un autre plus proche du trône de sa Majesté que celui-là, et quant et quant il leur fit entendre que ce siège était préparé à la bienheureuse Mère du Verbe incarné. A même temps ils aperçurent sur ce même siège une Couronne si luisante, qu'ils connurent qu'après le Roi des Rois, qui est l'honneur et la gloire du ciel, il n'y avait rien de quoi le Paradis reçût plus de splendeur et de beauté que de cette Couronne, et de celle sur la tête de qui elle devait être posée. De manière qu'il leur fut avis que la gloire qui revenait à Dieu, pour les avoir créés, étant comparée avec celle qu'il recevait de cette noble créature, n'était qu'une bluette de feu en comparaison du Soleil. De quoi ils ressentirent tant de joie, qu'elle obscurcit toute celle que la souvenance de leur propre création leur pouvait avoir causée.

IV. Une autre fois le même Ange fit voir à cette Sainte le Trône de Dieu tout environné de couronnes, entre lesquelles il y en avait trois, dont sa Majesté semblait recevoir plus d'honneur et de satisfaction que de toutes les autres. La première était la puissance, avec laquelle il avait créé les Anges en un état de grâce et de beauté, d'où ils étaient déçus par leur propre faute. La seconde de la bonté, avec laquelle il avait produit l'homme en l'état d'innocence, d'où il fut bientôt débouté, tant par sa désobéissance, que par l'artifice de Satan. Et jaçoit que l'un et l'autre eût été fait pour la gloire de Dieu, et que tous deux se fussent devoyés de la fin à laquelle ils avaient été destinés ; ce néanmoins elle connaissait clairement que leur disgrâce ne ternissait en rien le lustre de la puissance ni de la bonté de Dieu, et quand bien en quelque chose il eût été obscurci, que la troisième Couronne, qui était l'infinie sagesse avec laquelle Dieu avait préparé la bienheureuse Vierge pour

restaurer les ruines des autres, avait tant d'éclat et de splendeur qu'elle pouvait réparer tout ce déchet.

V. Ces couronnes m'en remettent une quatrième en mémoire qui fut montrée à la même Sainte (1), si toutefois c'en fut une autre, ou pour mieux dire, la même plus distinctement représentée. Elle voyait la mère de Dieu couverte d'une robe de drap d'or plus luisante que le Soleil, sur laquelle il y avait un grand manteau bleu tout parsemé d'étoiles. Ses cheveux étaient épars sur les épaules, et sa tête était ornée d'une couronne impériale à sept beaux lis, entremêlés d'autant de pierres précieuses. Lors Saint Jean-Baptiste qui était près de la sainte veuve, lui fit entendre que la robe de drap d'or marquait l'ardente charité de la Vierge; le manteau bleu l'estime qu'elle avait toujours faite des choses célestes et le mépris des périssables; les sept lis son humilité, sa crainte filiale, son obéissance, sa patience, sa constance, sa douceur et sa miséricorde; les sept pierres précieuses le pouvoir d'excellence qui lui a été communiqué, et qui contient en éminence les vertus et les qualités de toutes les créatures; l'incomparable pureté, qui la rend uniquement aimable au Roi du ciel, admirable aux hommes et aux Anges, et épouvantable aux démons; la nonpareille beauté de laquelle Dieu est incessamment glorifié là-haut, et les bienheureux sans cesse réjouis; sa merveilleuse sagesse qui ne donne pas moins de lueur aux Saints, que le Soleil aux pierres précieuses qu'il frappe avec ses rayons; sa force incomparable qui peut abattre en un moment tout ce qui s'oppose à ses desseins, et élever tout ce qu'elle juge digne d'honneur; sa grande clarté, qui est comme une source de lumière, laquelle s'épand tout le long du Paradis; bref, la plénitude de la joie, dont sa bienheureuse âme est tellement remplie qu'elle regorge sur tous les amis de Dieu. Est-ce pas donc à très juste titre que le grand Patriarche de Constantinople l'appelle la Couronne de grâce et le Diadème de beauté (2)?

VI. Mais, qui serait celui qui pourrait dignement représenter l'éclat et la gloire que tout le ciel reçoit de ce chef-d'œuvre de

(1) Lib. 1. Revel. cap. 31.

(2) S. Germanus Orat. de Nativit. B. Virg.

gloire ? Il le faudrait avoir vu pour en dire quelque chose ; encore crois-je que l'admiration ferait perdre la parole à qui aurait joui de ce bonheur. Non, la Couronne chargée de pierres ne donne pas plus de grâce à la tête Royale, que la Vierge cause d'honneur et de beauté à un chacun des bienheureux. Non, le Soleil n'est rien aux étoiles à comparaison de ce qu'elle est aux Saints. Non, la Lune n'est pas si glorieuse quand elle marche au milieu des astres, lors d'une nuit claire et sereine, que la Mère de Dieu paraît admirable et pleine de majesté au milieu des Saints, qui sont autant de pierreries de sa Couronne Royale. Oui, que les Saints sont comme autant de pierreries enchassées dans la Couronne de la Reine du ciel. Car si jadis le bienheureux Siméon Salus, lorsqu'il avait l'âme sur le bord des lèvres, fut invité par un Ange d'aller recevoir de Dieu, non une couronne, mais autant de couronnes qu'il avait mis d'âmes au chemin du salut éternel, que devons-nous croire de la Mère de Dieu, qui a ouvert le Paradis à tous ceux que le Sauveur a rachetés de son précieux sang ? Le Saint Abbé Rupert triomphe quand il approprie (1) à la Mère de tous les enfants de salut, les paroles de l'Epoux ès Cantiques (2) : Venez du Mont Liban, mon Epouse et ma Bien-Aimée, venez du Mont Liban ; car vous devez être couronnée du sommet d'Amara, des cimes de Sanir et de Hermon, des spelonques des Lions et des retraites des Léopards. Au jugement de ce grand homme, c'est autant que s'il lui disait : Les Royaumes de ce monde sont autant de montagnes, mais de montagnes qui ont servi de repaire et de retraite aux Lions et aux Léopards, c'est-à-dire aux démons et aux puissances du monde, qui n'ont rien cédé en fierté, ni en cruauté à ces animaux carnassiers. Néanmoins c'est de la pointe de ces rochers que votre Couronne doit être enrichie, d'autant que par le moyen de la créance qu'ils auront en celui que vous avez porté dans vos sacrés flancs, ils seront changés en pierres précieuses et en vrais diamants du Paradis. Leur conversion sera votre Couronne, de sorte que vous serez au Ciel la Reine des Saints, et en la terre la Reine de tous les Royaumes de l'univers. Et partout où l'on chantera du Roi de gloire votre très honoré Fils, ce que David en chantait (3) : qu'il a été couronné de gloire et

(1) Lib. 3. in Cant,
(2) Cap. 4.

(3) Psalm. 8.

d'honneur et établi sur toutes les œuvres des mains de sa Majesté; l'on publiera pareillement que vous êtes la Mère et l'Épouse de ce Roi couronné, et par conséquent la Reine du Ciel et de tous les Royaumes qui lui sont sujets. En cette considération les Rois et les Empereurs mettront leurs couronnes à vos pieds, et vous consacreront leurs Palais et leurs États, cessant par ce moyen d'être ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des grottes de Lions et des antres de Léopards.

La Bienheureuse Vierge est la joie des Saints.

VII. Si la B. Vierge est la Couronne des Saints pour en être l'honneur et la gloire, elle ne l'est pas moins pour en être la douceur et la réjouissance. C'est à quoi visait le B. Martyr Methodius (1), lorsqu'il l'appelait notre joie ineffable; à quoi pensait Saint Grégoire de Nazianze (2), quand il la nommait l'allégresse des hommes; Saint Ephrem (3), la récréation des Saints et l'excellent ornement des Hiérarchies célestes; Saint Ildefonse, l'ineffable récompense des Bienheureux, que les plus apparents du peuple de Dieu considèrent incessamment, sans se pouvoir contenter de la voir; Saint Bonaventure (4), le soulas, la joie et le souverain bien des citoyens du Ciel après Dieu. C'est ce qui mouvait Saint Ildefonse (5), Saint Anselme (6), Sophronius (7), Pierre Damien (8), Saint Bernard, et tout plein d'autres à dire (9), que le jour de l'entrée de la glorieuse Vierge au Ciel combla de joie les demeures du Paradis, et que les sentiments de cette réjouissance nonpareille passèrent jusqu'à l'Église militante, qui en renouvelle annuellement la mémoire; qu'alors le Sauveur du monde dressa son tabernacle au beau milieu du Soleil, et qu'il s'y fit voir à tous ceux de sa maison plus joyeux et plus content que n'est l'Époux dans son lit nuptial; qu'alors le Ciel reçut un astre nouveau, et une recrue de contentement inexplicable. C'est ce qui faisait dire à Saint Bonaventure (10) que ce n'est pas un des moindres privilèges de

(1) Orat. in Hypapante.

(2) Tragœd. de Christo patiente.

(3) Orat. de laudibus Virg.

(4) Lib. de Virginitate Mariæ.

(5) Ildef. Serm. 2. de Assumpt.

(6) S. Anselmus de excellentia Virg.

cap. 8.

(7) In Cantico: Te Matrem Dei laudamus.

(8) Damianus Serm. de Assumpt.

(9) In Litaniiis.

(10) Speculi B. Virg. cap. 16.

la Mère de Dieu, qu'après son bien-aimé Fils et après la très auguste Trinité, elle soit l'objet de la plus grande réjouissance des Bienheureux au Ciel ; au dévot Cesarius (1), que tout ainsi qu'entre les créatures, il n'y a rien de pareil en sainteté, en dignité et en excellence à Marie, de même de tous les contentements que les Saints perçoivent au Ciel, au-dessous de la jouissance de Dieu, il n'y en a point qui approche de celui qui leur est causé par la présence et par la vue de la Reine des Anges ; et au docte François de Mairon, appelé de son temps le docteur illuminé, que l'étoile matinière qui est promise aux vainqueurs, au second chapitre de l'Apocalypse, n'est autre que la vue de la très bénite face de la Sainte Vierge (2). « C'est le petit Soleil toujours suivi et fortifié du grand, et placé très avantageusement au firmament de la gloire, où les âmes saintes le contemplent à leur aise (3). »

VIII. A ouïr parler le Prophète Isaïe (4), l'on dirait qu'il est venu du Paradis pour décrire la magnificence de la maison de Dieu ; aussi, au partir de là, le mot le plus fort et le plus attrayant qu'il ait, c'est celui-ci : Ils verront de leurs yeux le Roi en son triomphe et en sa parfaite beauté ; Dieu même, au sixième des Nombres, prescrivant à Aaron et à ses enfants la formule avec laquelle ils devaient bénir le peuple, ne trouve point de plus agréable souhait que celui-ci : Que le Seigneur vous montre sa face, qu'il vous remplisse de ses bénédictions, et qu'il tourne devers vous son visage. Au contraire, le même Prophète Isaïe (5), poursuivant l'impie qui profane les lieux les plus saints, ne dit rien de plus pressant que ceci : Arrière l'impie, que jamais il ne soit admis à voir la glorieuse face de Dieu. A vrai dire, c'est ce qui fait le Paradis, que la vue de cette adorable face ; c'est là que les Saints trouvent le comble de leurs souhaits, et plus ils la contemplent, plus ils ont de désir de la contempler ; je l'avoue, c'est la souveraine félicité des Saints, dont si une seule goutte pouvait tomber dans les enfers, elle en ferait incontinent un Paradis. Si est-ce que notre grand Dieu, après avoir tout donné, se donnant soi-même, a

(1) Lib. 7. exempl. cap. 1.

(2) Serm. de creatione animæ Virginis.

(3) La R. Mère de Blémur.

(4) Cap. 13. Regem in decore suo videbunt oculi ejus.

(5) Cap. 20.

encore voulu montrer hors de soi un trait de sa grandeur, mettant au milieu du Ciel deux brillants et deux visages si accomplis, (j'entends ceux de la très sacrée humanité du Verbe et de la B. Vierge), que la seule vue de ces deux objets dérobe les Bienheureux à eux-mêmes, et leur met dans l'âme un oubli de toute autre beauté créée.

IX. Comme l'on apporta au Roi Louis XI (1) le portrait de l'Infante Jeanne, Princesse de Portugal, qu'il demandait à femme, pour Charles son Dauphin, aussitôt qu'il fut déployé, il se jeta à deux genoux, adorant l'infinie Majesté de Dieu, qui avait tant honoré ses jours, que d'y faire naître une si parfaite image de sa souveraine beauté. Et moi, j'ai connu un Seigneur de qualité, lequel ayant vu l'Annonciade de Florence, disait depuis fort souvent, que l'une des choses qui lui rendait la pensée de l'enfer insupportable, était d'être à jamais privé de la vue de celle dont la seule peinture lui avait emporté le cœur. Que si le portrait d'une créature périssable, ou pour mieux dire, celui d'une mortelle beauté, a tant de pouvoir sur nos esprits, que sera-ce de l'original, dont tous les peintres du monde ne sauraient représenter le moindre attrait ? C'est un grand mot de dire à quelqu'un, que jamais il ne verra la face de Dieu ; c'est le seul mot qui comprend tout ce qui peut abîmer une âme dans un gouffre de regret et de désespoir. De moi, je confesse que je ne sais à quoi je me résoudrais, si j'étais le malheureux sur qui tomberait ce coup de carreau. Encore, ne veux-je pas aller si haut qu'on me dit seulement : jamais, au grand jamais, tu ne verras l'agréable face de la Mère de Dieu ; je proteste que, dès lors, je haïrais ma vie autant que l'enfer, et qu'il n'y aurait chose quelconque, qui fût capable d'étancher mes larmes, ni de modérer mes sanglots. J'abandonnerais mon cœur aux soupîrs, et au fin fond de quelque antre ténébreux, je sacrifierais le reste de mes jours aux plus cuisans de tous les déplaisirs.

X. Se trouverait-il point ici quelque pécheur endurci, qui prêtât l'oreille à mes craintes, et qui considérât profondément que par aventure ce malheur lui pend à l'oreille ? Penses-tu point à ceci, esprit profane, qui t'es donné en proie à l'incontinence, qui suis le vent des vanités passagères, qui vis sur la

(1) Vasconcellus in Joan.

terre ni plus ni moins que s'il n'y avait point de Paradis ? considère-tu point que si tu poursuis tes erres, jamais, non jamais, tu ne verras la Mère de Dieu en son triomphe, et qu'il te faudra dire un éternel adieu à celle de qui un seul clin-d'œil réjouit le Ciel, à la Mère de douceur, à l'objet le plus aimable qui soit au-dessous de Dieu, pour lequel contempler une seule fois, il faudrait mépriser sa vie avec tous ses contentements ? Il me souvient d'avoir lu (1), qu'un certain Clerc, fort affectionné à la B. Vierge, fut épris d'un si ardent désir de la voir, qu'il ne cessait ni jour ni nuit de l'importuner de lui faire voir sa beauté, dont il avait ouï dire tant de merveilles. A la fin, elle lui accorde sa requête, à la charge qu'après l'avoir vue, il perdrait les deux yeux qui auraient eu ce contentement. Néanmoins, la Sainte Vierge ne fut pas si rigoureuse en son endroit ; elle se contenta de le priver d'un œil seulement. Ce qui lui donna courage de la presser une autre fois de la même faveur, au péril de celui qui lui restait. Mais la Sainte Vierge ayant pour la seconde fois appointé sa requête, lui rendit l'œil qu'il avait perdu, au lieu de lui ôter les deux. Il est vrai que tous les dons qui viennent du Ciel sont précieux, et qu'ils ne peuvent assez être prisés ; si me semble-t-il toutefois, que si un pareil bonheur m'avait été octroyé, je tiendrais à faveur de ne plus ouvrir les yeux du corps, jusqu'à ce qu'il me fût permis de la voir pour une bonne fois au Ciel, sans crainte de jamais la perdre de vue, et de jouir des vrais et solides contentements qu'elle cause là-haut à tous les Bienheureux.

XI. Car encore faut-il que je dise ce mot, et que je mette fin à ce discours par une chose très digne de mémoire, qui arriva à la B. Gertrude (2). Comme elle assistait à Vêpres, une veille de l'Assomption, à mesure qu'on chantait l'Antienne *Tota pulchra es*, c'est-à-dire vous êtes toute belle, elle vit le Sauveur qui tenait étroitement serrée sa Bienheureuse Mère dans ses sacrés embrassements, et lui sembla que les mêmes paroles qui étaient chantées au Chœur, sortaient du cœur du Roi de gloire, à dessein de ramentevoir à sa bonne Mère les douces et innocentes caresses qu'elle avait autrefois reçues de lui, lorsqu'il l'accolait si tendrement avec ses petites mains, et comme il est probable,

(1) *Speculi exemplorum. dist. 8.* (2) *Lib. 4. Revel. cap. 49.*

se conjouissait avec elle de sa rare beauté, avec les mêmes paroles du Cantique d'amour. Elle voyait aussi que de ce divin cœur, comme d'une fournaise allumée, sortait un million d'Etoiles, lesquelles bluettaient autour de la très sacrée Vierge, et lui donnaient une grâce extraordinaire, et que plusieurs d'elles tombaient sur le pavé du Ciel, qui étaient recueillies par les Bienheureux avec une merveilleuse allégresse. Le cœur de cette Sainte tressaillait d'aise, lorsqu'elle considérait les Saints, tenant entre leurs mains ces Etoiles, et s'étonnant de leur beauté, avec des sentiments extrêmes de douceur et avec mille bénédictions, qu'ils donnaient au Fils et à la Mère. Car alors, tous ensemble chantaient le Responsoire, *Quæ est ista?* après lequel le Sauveur commençait le Verset : *Ista est speciosa*; et lors, il était avis à Sainte Gertrude que le cœur du Prince d'amour était comme un instrument mélodieux, et que le Saint-Esprit jouait dessus, d'où naissait un concert si doux et si harmonieux, qu'il serait impossible de l'imaginer. Dieu voulait par là faire entendre à cette belle âme, que les Saints du Paradis reçoivent des joies et des consolations indicibles de la gloire surabondante de leur Princesse et de leur Mère.

XII. O quand sera-ce que nous aurons le bonheur de voir ces merveilles et de jouir de ces douceurs? Mais qui sait si nous serons du nombre de ceux qui en auront l'obligation éternelle au Fils et à la Mère? je le veux espérer de votre bonté, Sainte Mère de miséricorde, et ose bien après tant de faveurs, qui font que je vous sois immortellement obligé, me promettre cette-cy, comme la couronne des autres, d'être par votre moyen reçu en la compagnie de ceux qui par un spécial devoir seront employés à chanter à jamais vos louanges.

CHAPITRE XIV.

DES OBLIGATIONS QUE NOUS AVONS PAR TOUS CES TITRES D'AIMER, D'HONORER
ET DE SERVIR LA MÈRE DE DIEU.

Comme j'ai protesté dès le commencement de ne vouloir rechercher en ce premier traité d'autres excellences ni d'autres grandeurs de la Mère de Dieu, que celles qui la regardent tant seulement sans ne toucher point encore à celles que notre inté-

rêt nous rend en quelque façon plus agréables : aussi ne veux-je pas sortir de ces limites en ce dernier chapitre, qui n'est destiné sinon à recueillir les obligations que nous avons par tous ces titres, de l'aimer, de l'honorer et de la servir.

§. 1er. — Des obligations que nous avons de l'aimer.

Je ne suis pas maintenant en l'humeur d'amasser des considérations pour faire aimer la Sainte Vierge. J'aime mieux que l'esprit humain donne liberté à ses souhaits et qu'il me dise quel objet d'amour il saurait désirer en une pure créature, qui ne se rencontre en elle en perfection. Car s'il demande de la beauté, qu'il lui souvienne que nous l'avons par ci-devant (1) considérée comme la plus agréable qui fût entre les filles de Jérusalem et que nous avons admiré son visage divin comme le siège de toutes les grâces. S'il veut un riche naturel, qu'il sache que la Mère de Dieu en est l'idée et le modèle : de quoi je ne veux autre preuve que ce que nous avons appris de la bouche des Saints Docteurs lorsque nous étions sur ce sujet (2). S'il se délecte aux fruits qui naissent d'un bel esprit comme d'un bon arbre, qu'il lise ce que j'en ai mis en avant en son lieu (3), et il rencontrera de quoi aimer cordialement celle que Dieu a si libéralement partagée. Si sa volonté est attirée par la vertu comme par un puissant aimant, il ne tiendra qu'à lui d'apprendre par le peu que j'en ai touché (4) que la vertu de cette Dame vole par-dessus l'ordinaire plus haut que l'aigle royal ne fait par dessus les petits oisillons : mais spécialement qu'il y a de quoi admirer sa rare humilité, son extrême pureté, sa douceur, son affabilité et la grandeur de son courage qui semble emporter le prix parmi les plus aimables vertus. Demande-t-il de la noblesse (5) ? celle de la très sacrée Vierge (je parle de la temporelle) est aussi pleine d'honneur et de gloire que jamais il y en ait eu, et quant à la spirituelle, c'est une chose assurée que l'alliance qu'elle a avec les trois personnes de la très honorable Trinité dont j'ai discouru ci-dessus (6), la relève indiciblement au-dessus de tout ce qui est créé. Que s'il a peur d'être surpris et qu'il veuille suivre l'exemple des autres, il verra passer devant soi ce qui a été de plus excellent en tous les siècles et remarquera tous

(1) Cap. 6.

(2) Cap. 6.

(3) Cap. 6.

(4) Cap. 10.

(5) Cap. 6. §. 1.

(6) Cap. 1. 4. 5.

les plus grands esprits du monde tellement affectionnés à l'aimer, que le plus grand regret qu'ils aient c'est de l'affectionner trop peu. Que peut-on désirer davantage ?

§. II. — Des obligations que nous avons de l'honorer.

Mais que dites-vous de l'invention que le désir de paraître fournit à un des plus ambitieux esprits que l'histoire nous ait marqué ? C'est Aman, vrai ballon de superbe, lequel (1) prétendant se pousser au plus haut faite d'honneur tout d'un coup, conseilla au Roi Assuérus de revêtir de la pourpre royale celui qu'il voulait honorer, lui mettre le Diadème en tête et le Sceptre en main, le monter sur le cheval de pas du Roi et le faire conduire par la bride au premier prince de la cour, criant à haute voix par les carrefours de la ville que tel honneur méritait celui que le Roi désirait honorer. Il est vrai que l'ambition l'aveugla cruellement, lui faisant présumer de son mérite jusqu'à se persuader qu'il était l'unique à qui Assuérus voulût faire tant de faveur ; mais il ne se mécompta pas au jugement qu'il fit, mesurant le vrai honneur à l'estime que le souverain fait d'une personne et se persuadant qu'il est raisonnable que tout le monde respecte celui à qui il communique les marques de la royauté. Si on me dit que le prince se peut tromper et faire part de ses bonnes grâces plus par inclination que par mérite, je le veux, mais à tout le moins faut-il confesser que nous devons ce respect au jugement que Dieu qui est l'infailible sagesse, fait d'une personne que nous la tenions digne d'honneur, lorsqu'il l'honore lui-même. C'est la maxime où je me tiens pour me persuader entièrement qu'il n'y a nulle sorte d'honneur que la Mère de Dieu ne mérite ; car puisque Dieu, qui est la première règle de toute équité, l'a tellement honorée qu'il lui a réservé de toute éternité la première place et la plus honorable condition entre les pures créatures ; qu'il l'a élevée jusqu'à son alliance où se trouve le plus haut point de grandeur qui puisse être imaginé ; qu'il a partagé avec elle l'avantage dont il se glorifiait d'avoir pour Fils un Dieu consubstantiel et égal à lui, qu'il a versé en elle sans mesure les grâces et les faveurs qu'il a départies aux autres selon l'ordre de sa bonté ; qu'il l'a préservée seule de la corruption générale de toute sa

(1) Esther cap. 5. 6.

race pour la faire connaître comme la rose entre les épines ; qu'il a posé sur sa tête la Couronne Royale et a mis en ses mains le pouvoir de disposer de tout ce qui est en son domaine, qu'est-ce que nous pouvons alléguer pour faire refus de l'honorer ? Faut-il pas avoir un front d'acier et une âme de marbre pour n'être touché de l'autorité de Dieu même ? Et lorsque nous viendrons à considérer que non seulement il l'a voulu honorer personnellement, mais que de plus il a donné le commandement exprès à tout ce qui est créé d'en faire autant, et que nous verrons les princes du ciel se mettre en devoir de lui témoigner toute soumission, la vénérable antiquité avec toutes les premières têtes du monde et la noblesse de tous les siècles s'abaisser devant elle, tous les Ordres universellement la reconnaître et la publier Dame du ciel et de la terre, toutes les nations et les provinces faire à l'envi les unes des autres à qui lui rendra plus de devoir : pourrons-nous présumer que Dieu se soit mépris en publiant cette loi, ou blâmer la fidèle obéissance que tous les peuples lui rendent ? Conclusion : qu'il faut avoir perdu tout jugement pour ne soumettre pas le sien à celui de Dieu, et tout sentiment d'humanité pour refuser l'hommage qui est dû à celle que nous appelons à juste titre la Fille du Père et la Mère du Fils, l'Épouse du Saint-Esprit, la merveille de nature, le prodige de grâce, l'abîme de gloire, le centre des œuvres de Dieu, le but de ses desseins, l'image de ses perfections, la Douairière du ciel, la dispensatrice des faveurs de Dieu, seule belle, seule sans tache, seule sainte, seule de tous points agréable à celui qui a mis son cœur en elle ? A l'un et à l'autre, soit honneur et gloire ès siècles des siècles.

§. III. — Des obligations que nous avons de la servir.

Servir ? Pourquoi non ? puisqu'elle le mérite, que la raison le commande, que les Anges le font, que les hommes s'y étudient, et que Dieu même ne le dédaigne pas ? Oui qu'elle le mérite, et il me semble que douze chapitres entiers que j'ai employés à la preuve de cette vérité auraient bien peu avancé, s'ils ne l'avaient persuadé à ceux qui ont pris le loisir de les lire. Oui que la raison le commande, puisqu'elle le mérite, et que Dieu, qui est la première règle de la droite raison, le veut ainsi. Or qu'il le veuille, nous en avons des témoignages péremptoires

en tant de merveilles qu'il a faites, l'espace de quinze cents ans, pour échauffer nos cœurs au service de cette Dame. Que les Saints Anges s'y emploient, les histoires en font foi, et si nous avons les yeux épurés, nous verrions avec quel respect ils sont là-haut devant elle, attendant un clin-d'œil, un mouvement de sa main, et quelque démonstration de son bon plaisir, pour se porter à l'exécution de ses commandements plus vite que le pas. Quant aux hommes de bonne volonté, nous les avons peu auparavant considérés, au travers d'une petite raison, qui nous éclairait, et les avons remarqués en tous les quartiers du monde, faisant leur possible, non seulement pour la servir, mais encore pour la faire servir à tous les autres. Peut-on aller plus avant en cette matière, que de dire que Dieu même s'est abaissé jusqu'à la servir, et qu'il s'en est acquitté avec une joie et avec une promptitude toute divine ? A vous en soit l'honneur et la gloire, ès siècles des siècles, ô Dieu de souveraine Majesté, pour nous avoir fourni tant de belles inventions et de moyens d'honorer et de servir celle qui a choisi le nom de votre très humble esclave, pour son premier titre d'honneur, et spécialement pour avoir daigné vous ravalier jusques-là, que de nous donner l'exemple en votre propre personne, de l'honorer et de la servir. Pour avoir le moyen de suivre les traces de mon Seigneur et de mon Maître, je souhaiterais, ô Sainte Dame, un cœur tout tel que celui que demandait jadis le jeune Roi Salomon, qui fût plus large que les bords de l'une et de l'autre mer, et plus capable que le Ciel Empiré, et voudrais le pouvoir employer selon toute son étendue, à vous aimer, à vous honorer et à vous servir ; à faute de quoi je me prosterne à vos pieds, en toute humilité, et vous présente de cœur et d'affection, tous les honneurs et les services qui vous ont été rendus dès le commencement du monde par les Bienheureux Esprits, par tous les descendants du premier homme, par tous ceux que vous avez plus tendrement chéris, et qui ont fait plus particulière profession de vous aimer et de vous honorer, et surtout les actions d'infini mérite, que votre très aimé et très honoré Fils a employées à cet effet. Je vous offre toutes les manières imaginables de service que vous pouvez agréer, et désirerais de les vous pouvoir rendre moi seul. Recevez ce petit service de la main et du cœur de l'un de vos plus obligés enfants : et à ce qu'il vous soit agréable, mettez le cœur qui vous le présente en l'état que vous le désirez.

LA COURONNE

DE POUVOIR

DE LA MÈRE DE DIEU

SECOND TRAITÉ.

Comme jamais il n'y eut chef qui fût plus digne de porter le diadème après la Sagesse Incarnée que celui de la Reine du Ciel, ainsi ne faut-il pas s'imaginer qu'une seule Couronne puisse égaler la grandeur de ses mérites. Celle que jusqu'ici nous avons contemplée et dont nous avons admiré l'étoffe et la façon, n'est que la Couronne d'EXCELLENCE qui lui convient en qualité de Mère de Dieu, sans être rapportée particulièrement à nous. Désormais j'en aperçois une seconde que le même titre d'honneur lui a acquise et qui ne lui donne pas moins de lustre qu'elle nous présage de bonheur. C'est la Couronne de Pouvoir où nous sont représentées les grandeurs du Pouvoir qu'elle a reçu de Dieu sur toute l'Eglise ; c'est-à-dire premièrement sur le Sauveur et le Rédempteur de nos âmes qui en est le chef glorieux, par suite du chef sur tout son corps mystique, lequel n'est autre que l'Eglise, suivant ce qui est écrit au vingt-quatrième de l'Ecclésiastique, où elle dit que son pouvoir est sur Jérusalem. J'attribue à un particulier bonheur que cette couronne, à peu près du dessin que j'en avais, ait été apportée du Ciel et montrée à la Bienheureuse Sainte Mechtilde, Vierge consacrée à Dieu dès son enfance, sœur de Sainte Gertrude non moins d'esprit que de sang, qui vivait il y a environ trois cents

ans. Car comme elle assistait un jour à la Sainte Messe, Notre-Dame (1) lui apparut ayant sur sa tête une riche Couronne, dont tous les fleurons penchaient contre terre, et sur ses épaules un manteau Royal tout brodé de Couronnes semblables à celle qu'elle portait sur sa tête, dont l'une avait pour devise la joie des Saints, l'autre le soulagement des misérables, la troisième le refuge des pauvres, et ainsi des autres. Sur ces couronnes comme sur un excellent modèle, j'en ai dressé une dont je crois que la beauté ravira les esprits des Anges et des hommes. Ce qu'elle aura de plus considérable sera douze beaux fleurons renversés, c'est-à-dire douze grandeurs de Pouvoir toutes rapportées au bien et au contentement des enfants de l'Eglise. Je me figure que l'intérêt que nous avons à ces passe-droits de la Mère de Dieu nous en rendra la connaissance plus agréable. En tout cas, nous y rencontrerons de très puissants motifs pour nous affectionner à l'aimer, à l'honorer et à la servir.

(1) Lib. 1. Gratia spiritualis, cap. 6.

DISCOURS FONDAMENTAL

DU SECOND TRAITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

QUE LA SAINTE VIERGE A ÉTÉ CRÉÉE SEULEMENT A L'OCCASION ET POUR L'AMOUR DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, ET QU'AUTREMENT ELLE N'ÉUT JAMAIS ÉTÉ.

Que sans le péché d'Adam, le Verbe divin jamais ne se fût incarné.

Ce discours ne peut subsister sans que je présuppose la doctrine qui de tout temps a été la mieux reçue dans les écoles de la théologie, qui est avouée de l'angélique Docteur (1), appuyée de l'autorité des Saints Pères, fondée sur l'Écriture Sainte, et confirmée par la raison ; savoir est qu'autant qu'il nous est loisible de porter jugement des desseins du ciel, parce que Dieu même l'a daigné révéler, jamais le Verbe éternel ne se fût incarné, au moins en vertu de l'arrêt que Dieu avait fait dès le commencement de l'envoyer en terre, si le péché du premier homme n'y eût donné occasion. Car, à votre avis, de qui pourrions-nous espérer plus d'éclaircissement sur ce sujet que du même Verbe incarné, lequel rendant compte de sa commission en Saint Luc dix-neuvième, assure que le fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ? Et en Saint Jean troisième, ne dit-il pas que jusque-là Dieu a chéri le monde que de lui donner son fils unique pour empêcher que tous ceux qui croiraient en lui ne périssent, et pour leur donner la vie éternelle ? Parole fidèle, dit Saint Paul (2), et digne d'être reçue avec les plus doux sentiments de notre cœur, que Jésus-CHRIST soit descendu du ciel en terre pour le salut des pécheurs. Autant en lisons-nous en tout plein d'autres endroits que je ne veux pas multiplier, et que Saint Augustin, l'Aigle des beaux esprits, rapportant et examinant (3), confesse qu'il est pleinement convaincu que le Sauveur n'est venu pour autre fin en ce monde, n'a pris l'habit de serviteur, et ne s'est fait obéissant

(1) 3. q. 1. art. 3.

(2) 1. Timoth. 1,

(3) Lib. 1. de peccatorum meritis et remissione, cap. 26 et 27.

jusqu'à la croix, que pour rendre avec cet artifice de miséricorde la vie aux membres dont il est le chef, pour délivrer les captifs, et pour éclairer les aveugles.

II. Quoi ! le symbole de Nicée ne se fait-il pas assez entendre, quand il dit qu'il est descendu du ciel en terre pour notre salut ? Et le grand Aréopagite (1) ne dit-il pas qu'il n'est venu sinon pour relever la nature humaine déchue des promesses divines ? Le martyr Saint Irénée (2) ne maintient-il pas ouvertement que s'il n'y eût point eu d'hommes à racheter, le Verbe divin jamais ne se fût fait homme ? L'ancien Origène (3) n'assure-t-il pas que si le péché ne fût entré au monde, jamais le Fils de Dieu ne se fût fait Agneau pour être immolé, mais qu'il fût demeuré tout tel qu'il était au commencement auprès de son Père ? Ces paroles ne sont-elles pas pressantes, non-seulement pour exclure l'état passible de notre Seigneur, le péché n'étant pas, mais encore pour rejeter absolument tout autre condition qu'il eût pu choisir hors de celle qui lui convenait par le droit de sa naissance éternelle ? Le grand Saint Athanase (4) parle-t-il moins clairement que les autres, lorsqu'il dit que si la bonté de celui qui s'est fait homme est publiée, la cause en est incontinent rendue ; que la nécessité de l'homme a devancé la nativité temporelle de Dieu, et que, sans une semblable occasion, jamais nous ne l'eussions vu revêtu de notre chair ? Quel autre sentiment nous veut donner la Sainte Eglise, lorsqu'elle chante avec tant de douceur, que le péché qui a été effacé par la mort de notre Seigneur était tout-à-fait nécessaire ? Car quelle nécessité y pouvait-il avoir d'un si mauvais fruit que le péché, sinon afin qu'il servît d'occasion au Roi de Gloire pour le faire descendre du ciel en terre ? Quel état ne devons-nous pas faire des sages avis de Saint Grégoire de Nazianze (5), de Saint Ambroise (6), de Saint Augustin (7), de Saint Grégoire le Grand (8), de Saint Léon (9), de Saint Thomas (10), et avec lui de la meilleure partie des Docteurs Scholastiques, qui tous enseignent et prêchent le même ? De quel poids doit être en ce sujet, comme en tout autre,

(1) De cæl. Hierar. cap. 3.

(2) Lib. 5. cap. 14.

(3) Hom. 24. in Numeros.

(4) Serm. 3. contra Arianos.

(5) Orat. de Nativit.

(6) Orat. de Incarnationis dominicæ sacram. cap. 6.

(7) Serm. 8. de verbis Apost.

(8) In lib. 1. Regum, lib. 4. cap. 1.

(9) Serm. 3. de Pentecost.

(10) 3. par. q. 1. art. 3.

la considération de Saint Grégoire de Nysse (1), lequel rendant la raison pourquoi le Sauveur ne vint qu'après quelques milliers d'années, il dit qu'il fallait que le péché que l'ennemi avait semé et multiplié germât auparavant, et que le mal qu'il causait fût reconnu, afin que Dieu venant du ciel mît la cognée à la racine, et qu'il renversât tout d'un coup le tronc, les branches et les fruits? Car si, le péché mis à part, le Fils de Dieu n'eût pas laissé d'épouser notre nature pour découvrir par ce moyen la grandeur de son amour, et pour nous servir de maître et d'exemple, était-il pas très-convenable qu'il vînt dès le commencement du monde, afin que les siècles ne fussent point privés de la lumière de sa céleste doctrine? De plus, quelle apparence de s'aller cacher dans un petit coin de la Judée, puisque, ne plus ne moins qu'un beau Soleil, il devait plutôt jeter de tous côtés les agréables rayons de ses divins attraits? Je sais bien que, sans me départir de la vérité catholique, je ne puis nier qu'il ne soit encore venu pour les raisons que je viens de toucher; c'est-à-dire pour nous enseigner par sa parole, et pour nous guider par ses exemples; mais aussi je n'ignore pas que ces mêmes raisons n'ont été que les accessoires du principal motif qui l'a tiré du ciel, et que, celui-là manquant, les autres n'eussent jamais eu sur lui tant de pouvoir.

III. C'est la cause pourquoi l'Écriture Sainte, en mille endroits, fait trophée du témoignage de l'incompréhensible bonté de Dieu, lequel est descendu du ciel pour ses ennemis, et est mort pour ceux qui ne devaient attendre de lui autre chose que la mort. La voici, la voici, dit le Disciple bien-aimé (2), la pierre de touche, et la vraie marque de la dilection de notre Dieu, qu'il ait envoyé son fils unique en ce monde pour nous rendre la vie que nous avons perdue. Ce sont, au dire de Saint Paul (3), les trésors de la bonté et de la gloire de Dieu (4). C'est la débonnairété inexplicable qu'il va si hautement louant en l'Épître qu'il adresse à Tite, son disciple, quand il dit qu'elle a paru (5) ne plus ne moins qu'une lumière inespérée qui se découvre au pauvre passant, lequel se trouve surpris au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit. C'est ce que les Anges publient,

(1) Orat. de Nativitate Salvatoris.

(2) 1. Joan. 4.

(3) Rom. 9.

(4) Coloss. 1.

(5) Cap. 1. Apparuit humanitas Salvatoris nostri, etc.

ce que les Saints admirent, ce que les Séraphins adorent, c'est le sujet des plus excellents panégyriques qui se chanteront là-haut tant que la mémoire de ce bienfait durera, c'est-à-dire aussi long-temps qu'il y aura un Dieu incarné, et des hommes sauvés par son moyen.

Que la Sainte Vierge n'eût jamais été, si le Verbe divin ne se fût incarné.
I. Raison.

IV. Cette vérité présupposée, je passe outre, et dis que tout ainsi que si le péché ne fût intervenu, jamais le Verbe divin n'eût pris notre nature, au moins en vertu de l'arrêt éternel qui nous a été manifesté; de même, s'il n'y eût point eu de JÉSUS-CHRIST, il n'y eût non plus eu de Marie, et que jamais elle n'eût été autrement qu'au nombre des créatures possibles. Je tire la première raison de cette vérité de l'autorité de l'Écriture et des Saints Pères, qui enseignent qu'elle a été faite expressément pour servir au Verbe incarné, ainsi qu'il appert par les paroles du huitième chapitre des Proverbes, que l'Église approprie à la Sainte Vierge, où il est dit que le Seigneur l'a créée le commencement de ses voies par ses voies (1). Car il faut avouer que si elles ont quelque poids en tant qu'elles sont attribuées à la Sainte Vierge, il faut de nécessité confesser que le principal dessein que Dieu a eu en la création de Marie, c'a été pour s'en servir au rétablissement de ses œuvres, ainsi que j'ai dit en passant au précédent traité (2), et que je ferai voir à loisir le long de celui-ci; c'est-à-dire pour le service et pour l'assistance de celui qui devait être le grand ouvrier de notre réparation. D'où je conclus que la principale cause de la création venant à manquer, jamais la terre n'eût eu le bonheur de jouir de sa désirable présence. Et jaçoit que mon dessein ne soit pas de faire grande instance sur le mot de créer et de création, que le Saint-Esprit n'a pas employé sans sujet à ce passage, néanmoins, attendu que les Saints Pères en ont si souvent usé lorsqu'il a été question de la production de la Vierge, je confesse que je me sens pressé de croire qu'ils y ont reconnu quelque particulière force, et qu'ils ont cru que la MÈRE DE DIEU n'avait pas été tirée de la chair d'Adam le pécheur, mais que, par un

(1) Dominus creavit me initium viarum suarum. (2) Cap. 2.

arrêt postérieur à la prévision de sa chute, elle avait été désignée et faite expressément pour le Verbe incarné. Le bienheureux Proclus, l'un des Pères qui défendirent si courageusement l'honneur de la Vierge au Concile d'Ephèse, se servit de cette parole en une oraison de la Nativité du Sauveur qu'il récita au même Concile, et dit, parlant de notre Seigneur, que celle qu'il avait créée sans tache ne le pouvait souiller en lui communiquant notre nature. Saint Isidore, en son Missel Mosarabique en la Fête de l'Assomption, dit de même que Dieu l'avait créée si pure, qu'il pouvait librement passer par elle, sans offenser la rare pureté qu'il lui avait donnée. Saint Anselme (1) use indifféremment des mots de Conception et de Création, lorsqu'il est question de la Vierge. La Sainte Eglise, parlant à elle, lui dit (2) qu'elle a allaité de ses sacrées mamelles celui par qui elle a été créée. Mais je ne trouve rien de si pressant à ce propos qu'un mot de Saint Bernard, qui n'a pas été mis fortuitement en avant, mais de propos délibéré, et par une étude particulière. Car ayant dit (3) que celui qui avait fait l'homme, se voulant faire homme lui-même, il devait choisir entre toutes les femmes une mère qui lui fût très-agréable, et sortable à sa qualité ; comme s'il n'eût point parlé correctement, il se reprend incontinent en ces termes : Que dis-je qu'il la devait choisir ? disons mieux, il la devait créer de nouveau. De vrai, il n'était nullement convenable à la majesté de celui qui naissait d'elle que ce fût un vieux dessin réformé, et comme une maison renouvelée, et appropriée aux usages du Verbe incarné : la raison requérait qu'elle fût faite par une expresse ordonnance de Dieu, pour une si noble fin tant seulement. Ainsi l'a entendu le Concile de Bâle (4), lorsqu'il a dit que le Fils du Père l'avait bâtie pour lui servir de mère ici-bas. Le dévot Idiot (5) dit encore plus précisément qu'elle a été faite afin que Dieu demeurât en elle, comme dans son temple. Et pourquoi Marie eût-elle été créée, dit Saint Ephrem (6), s'il n'y devait point avoir de Dieu incarné ? Il m'est avis que Saint Jean Damascène a une parti-

(1) Hom. 2. de Conceptione, citata a Joan. Bachono in 4. d. 2. q. 3. art. 2.

(2) Qui te creavit, provide lactasti sacro ubere.

(3) Hom. 1. in Missus.

(4) Sess. 58. Ipsam fabricavit filius Dei Patris, ut esset mater ejus in terris.

(5) Contempl. de B. Virg. cap. 2.

(6) Serm. de Transfigur. Christi.

culière grâce, lorsqu'il lui parle en cette sorte (1) : Votre vie passe les lois de la nature, non tant pour votre propre considération (car vous n'avez pas été faite pour vous-même) que pour le regard de celui pour qui vous l'avez reçue, afin de servir au salut du monde et au dessein éternel de l'incarnation du Verbe divin, et de notre déification.

II. Raison.

V. La seconde preuve se prend de ce que les Saints Pères disent unanimement que la Sainte Vierge a été créée pour être opposée à la première femme, pour réparer les ruines qu'elle avait faites, et pour aider à bâtir un monde nouveau. Je les produirai plus bas (2) à bandes entières ; pour maintenant je me contente d'en alléguer deux tant seulement. Le premier est l'humble Idiot, lequel en sa contemplation de la Sainte Vierge, lui adresse ces belles paroles (3) : O très heureuse Vierge, vous êtes le chef-d'œuvre du grand ouvrier de l'univers, après celui qui a été admirablement uni à notre nature, d'autant que vous avez été faite pour réformer le premier ouvrage de ses mains, qui s'était gâté par sa faute. Car au commencement, ce grand Maître désireux de le remettre en état ; jeta premièrement les yeux sur la nature Angélique, et il vit qu'elle était en partie déchuë : après, il considéra la nôtre, et la trouva toute corrompue ; bref jusqu'à celle qui est purement corporelle, le péché de l'homme avait tout infecté. Ce qui lui fit prendre la résolution de vous créer, ô Vierge très sainte, à ce que par le moyen de votre très béni fruit, la nature Angélique fût réparée, la nôtre fût renouvelée, et celle qui est au-dessous de nous, fût délivrée de la servitude où le péché l'avait réduite. Ce Docteur eût-il pu parler plus nettement en faveur de la proposition que je traite ? Mais diriez-vous pas, à entendre le dévot Cardinal et Evêque d'Ostie, le B. Pierre Damien, que la même conception lui eût passé par l'esprit, lorsqu'il disait que Dieu avait créé la Sainte Vierge pour se reposer en elle, après la fâcheuse journée des Anges et des hommes, c'est-à-dire après la défaite lamentable que le péché avait causée en l'une et en l'autre nature ? Et remarquez-vous pas toujours que le dessein de créer la Sainte Vierge, se

(1) Orat. 1. de Nativ. Virg.

(3) Cap. 4.

(2) Cap. 6.

prend après la déroute générale du péché, et par conséquent, après la résolution que Dieu prit d'envoyer son Fils pour le rétablissement des hommes ?

III. Raison.

VI. En troisième lieu, je ne fais pas peu d'état de ce que les Saints Docteurs assurent d'un commun consentement, qu'elle a été très particulièrement créée pour le bien et pour l'avantage des pécheurs. Car de là il s'ensuit toujours que la création a été décrétée après la prévision du péché. C'est la considération dont Saint Anselme (1) se sert pour nous donner confiance d'aller à elle sans crainte et sans appréhension quelconque. Et le bienheureux martyr Anglais (2) après le grand Saint Augustin, assure qu'il y a une très étroite alliance entre Marie et le pécheur; d'autant, dit-il, que tout ainsi que ce qu'elle a de plus beau et de meilleur, elle l'a reçu à l'occasion du pécheur; de même si le pécheur reçoit quelque faveur du ciel, il faut non seulement que Marie l'entérine, mais de plus qu'elle la sollicite et l'obtienne.

IV. Raison.

VII. En quatrième lieu, je me fonde sur ce que les Saintes lettres, et les Docteurs de l'Eglise pour l'ordinaire représentent Jésus et Marie comme deux créatures de la terre, mais comme deux personnes venues du Ciel. Saint Paul le dit clairement du Sauveur. Tout ainsi que le premier homme est terrestre, dit-il, pour autant qu'il a pris son origine de la terre; de même le second est céleste, parce qu'il a sa naissance du Ciel. Et ce que l'Apôtre dit de Jésus, Saint Ambroise avec proportion l'attribue à Marie: Marie, dit-il (3), est une pièce d'élite, que Dieu n'a pas rencontrée en la terre, mais au ciel, pour afin que par son moyen il vint en terre, après l'avoir consacrée comme un Temple de chasteté. A cela même avait égard l'Abbé Rupert (4) quand il appelait Notre-Dame la fille unique de sa Mère, c'est-à-dire de celle qui seule peut concevoir des enfants libres, enfants non de la corruption de la chair, mais de l'intégrité de la foi. Saint Maxime, Archevêque de Turin, a très bien rencontré à ce propos lorsque,

(1) Lib. de excellentia Virg. cap. 1.

(2) Th. Morus.

(3) Lib. de instit. Virginis cap. 5.

(4) Lib. 6. in cant.

examinant ce qui est porté au seizième de l'Exode où il est dit que les vers s'engendraient de la manne, il parle ainsi (1). De la manne sort le vermisseau, et Jésus naît de Marie qui est une vraie manne à raison de sa subtilité, de sa beauté, de sa douceur et de sa virginité ; mais spécialement à cause de son origine. Car elle découle du Ciel plus douce et plus agréable que le miel à tous les peuples de l'Eglise. Que si son origine est céleste, aussi l'est sa conversation, et sa retraite, son action et sa contemplation, ses vertus et ses mérites, sa vie et sa mort ; bref, tout ce qu'elle a pensé, ce qu'elle a dit et ce qu'elle a fait.

VIII. Par aventure que quelqu'un me voudrait ici arrêter et faire difficulté de reconnaître l'extraction céleste de la Sainte Vierge, attendu que personne ne doute qu'elle ne soit vraie fille d'Adam et d'Eve, je suis content de ne répondre point autrement que par la plume du très sage et très éloquent Evêque de Nazianze. Ce Saint Docteur en sa première Apologie ayant rapporté les différences qu'il y a entre la médecine corporelle et la spirituelle, se met à déchiffrer les admirables moyens, dont le souverain Médecin des âmes s'est servi pour guérir nos infirmités. Car à cette occasion, dit-il, la divinité s'est anéantie et alliée à la chair, et de la merveilleuse conjonction de Dieu et de l'homme, à été fait un seul Homme Dieu, à ce qu'il eût le moyen de réunir toutes choses. Ainsi une âme obéissante a été faite pour la réconciliation de celle qui s'était soustraite du commandement de Dieu ; un corps très pur et très innocent à été exposé à toute rigueur pour payer les délicatesses du sensuel et du coupable ; le second Adam a été jeté par terre afin de redresser le premier, et l'homme, sur qui le péché n'avait nul pouvoir, a été pris pour délivrer celui qui s'en était rendu esclave. En cette manière, le nouveau a été substitué à l'ancien, et l'ancien a été rétabli par le nouveau qui a tout acquitté, prix pour prix, dette pour dette. Ainsi une naissance a été acceptée pour l'autre, une Vierge pour une femme, Béthléem pour Eden, et une étable pour un parterre. Ce Saint ne veut dire autre chose, sinon que du poison même, qui avait tout gâté, a été faite la thériaque qui a servi à rendre la santé, et que notre conception

(1) Homil. de Dominica in Ramis.

étant la porte par où se glissait la mort et le venin, une autre conception s'est rencontrée, j'entends celle de la Vierge qui ne différant en rien de la nôtre que pour le regard du péché, a commencé de remédier à la contagion générale de notre race. Voilà à quoi a servi que la MÈRE DE DIEU fût conçue et naquit à la façon ordinaire des autres, nonobstant qu'elle fût digne d'une conception et d'une naissance célestes.

V. Raison.

IX. Finalement nous nous pouvons prévaloir pour la preuve de cette vérité de ce que remarquent les Saints Docteurs, que de toutes les créatures raisonnables, il n'y en a point qui ait tant d'obligation à notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, que sa Sainte Mère, non seulement pour les incomparables faveurs de grâce qu'elle a reçues de lui, mais encore parce qu'elle est l'unique qui lui est redevable de son être et de sa création. Car il faut se souvenir que la volonté résolue de nous donner l'être, ayant devancé la détermination que Dieu fit d'incarner son Fils bien-aimé, nous ne pouvons pas dire que nous ayons été produits à la considération de JÉSUS-CHRIST, qui n'était pas encore alors en l'idée de Dieu. C'est la doctrine de Saint Augustin, lequel écrivant contre l'hérétique Pélagius, en son Epître cent et quinzième, parle en cette manière : Que les cœurs Chrétiens se détrompent, et qu'ils se persuadent que la grâce que l'Apôtre prêche si hautement, n'est pas celle que nous avons reçue en la création pour être faits hommes, mais celle par laquelle nous avons été sanctifiés pour être faits justes. Car il ne faut pas estimer que JÉSUS-CHRIST soit mort pour ceux qui n'étaient point, à ce qu'ils fussent créés, mais pour ceux qui étaient impies, à ce qu'ils fussent justifiés. Mais pour le regard de la Sainte Vierge, il n'en va pas tout-à-fait ainsi. Car comme elle ne fut choisie par le Verbe Divin pour être sa mère, qu'après qu'il eut accepté d'être incarné, elle a pu recevoir, et par effet elle a reçu l'être de lui avec tout ce qui en dépend, d'autant que dès lors ses mérites commencèrent d'avoir cours, en sorte que la première grâce qui lui fut accordée à cet égard, ce fut le choix, la création et la prédestination de la Sainte Vierge. Serait-ce point ce qu'aurait voulu dire le grand Archevêque de Tolède, par moi rapporté au premier Traité, lorsqu'il se prosternait aux pieds

de cette glorieuse Dame, l'appelant par respect et par étonnement, seul fruit de la Rédemption? Car, pourquoi serait-il seul, puisque le rachat du monde a été si abondant et si efficace en toutes façons, si ce n'était pour autant qu'elle a été l'unique qui a dû tout ce qu'elle était sans exception à la grâce du Rédempteur? Serait-ce pas pour le même sujet que Saint Denys Alexandrin (1) la nommerait l'unique fille de la vie, comme reconnaissant qu'elle serait non seulement en termes de grâce, mais encore en fait de nature, la fille de celui qui a dit qu'il est le chemin, la vérité et la vie?

X. De tout le discours qui a été fait jusqu'ici, il suit premièrement que ce qui a été dit de la Sainte Vierge, qu'elle a tellement été créée à l'occasion du Sauveur, que sans lui jamais elle n'eût été, n'est aucunement à son désavantage? attendu que le même Verbe Incarné n'est pas moins estimé de nous, pour n'avoir été fait que par la rencontre du péché. A ma part tant s'en faut que pour cette considération, je rabatte quelque chose de l'état que je dois faire de la très sacrée Vierge, qu'au contraire je prends de là un sujet fort particulier de l'honorer, puisque j'apprends à ne la point regarder autrement, que comme un ouvrage tout divin, que le monde n'eût jamais mérité de voir, si elle n'eût été conservée à un si excellent dessein.

XI. En second lieu il s'ensuit, ainsi qu'il a déjà été touché au premier traité, que Jésus et Marie sont tellement liés par ensemble, qu'il n'y a aucun moyen de les séparer, ou de les regarder l'un sans l'autre. Jésus est conçu de Marie, et Marie est conçue pour Jésus. Jésus ne veut être que par Marie, et Marie ne peut être que pour Jésus. Qui dit Jésus, dit le Fils de Marie, et qui dit Marie, dit la Mère de Jésus: Mère qui a été choisie sur le refus qu'il a fait de toutes les filles d'Adam, lesquelles étaient comprises dans le premier dessein de Dieu. Jésus ressemble parfaitement à Marie; et Marie est naïvement tirée sur l'idée de Jésus. C'est la doctrine du dévot abbé de Bonneval Arnoud de Chartres, au livre qu'il a laissé des louanges de la Sainte Vierge. Partant que nul ne s'étonne, si on les voit désormais aller de compagnie, puisque le reste de ce traité est destiné à représenter les admirables rapports qu'ils ont par ensemble: rapports

(1) Epist. adversus Paulum Samosatenum.

qui nous devront être d'autant plus chers qu'ils aboutiront tous à notre bien.

LA PREMIÈRE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE II.

QU'ELLE SEULE A EU LE POUVOIR D'ATTIRER EN TERRE LE VERBE DIVIN.

Je commence les grandeurs du pouvoir de la MÈRE de DIEU par celui qu'elle a eu sur Dieu même, c'est-à-dire sur le Verbe Incarné : d'autant qu'après qu'il sera reconnu, j'aurai bien plus de sujet de dire d'elle, que jadis l'Ange n'en eut du patriarche Jacob (1), que si elle a été assez forte pour se prendre à Dieu, beaucoup plus le sera-t-elle pour prévaloir contre les hommes, ou, pour mieux dire, contre tous les ennemis des hommes. Ce traité me promet d'abord de grands sentiments de douceur, pourvu que nos esprits soient disposés à les recevoir : et ce premier discours, comme j'espère, nous en donnera l'avant-goût.

§. 1^{er}. — Que la Sainte Vierge seule a été rencontrée digne d'attirer du Ciel le Verbe divin.

I. Le prophète Isaïe proposa jadis un excellent problème en ces termes : qui est celui qui a fait paraître le juste ne plus ne moins qu'un beau soleil levant (2) ? Problème, que quelques-uns ont interprété du patriarche Abraham, et les autres du roi Cyrus : mais Saint Jérôme (3), Saint Cyrille et Procopius de Gaze, l'entendent plus à propos du Sauveur, que le Prophète Jérémie (4) appelle notre Seigneur et notre Juste. La question a semblé si difficile, qu'on a demeuré près de neuf cents ans à y répondre, et tandis le monde a toujours attendu cette belle âme, que le Ciel devait chérir jusque-là que d'envoyer en terre le Verbe divin à son occasion. Enfin après quelques mil-

(1) Gen. 32.

(2) Isa. 41.

(3) Omnes in illud cap. Isa.

(4) Cap. 23. Dominus Justus noster.

liers d'années depuis la naissance du monde, il se rencontra une Vierge nommée Marie, capable de satisfaire à cette demande, disant avec l'ecclésiastique, c'est moi qui ai opéré cette merveille, et qui ai fait naître au milieu des ténèbres la lumière qui ne sera jamais éteinte (1).

II. De vrai il n'en faut point chercher d'autre, dit Saint Jean Damascène (2) : car c'est elle qui nous a découvert l'abîme sans fond des bonnes volontés de Dieu. C'est elle, dit le grand Saint Augustin, qui d'un vol courageux s'étant portée jusqu'au dessus du Ciel, a attiré en terre le Verbe divin, lequel reposait dès le commencement dans le sein de son Père Eternel. C'est l'unique, dit-il ailleurs parlant à Dieu (3), qui a mérité de recevoir et de concevoir tout ensemble notre Verbe, comme son trône et sa maison royale, ainsi qu'il vous a plu nous l'enseigner par diverses figures, et par divers oracles émanés de la sacrée bouche de vos Patriarches, de vos Prophètes et de vos Apôtres, à qui nous croyons pour l'amour de vous, et pour l'assurance infailible que nous avons de n'avoir jamais été déçus de vous. C'est l'unique, dit le Saint Archevêque de Ravenne (4), qui s'est trouvée capable de recevoir celui que tout le monde ne saurait comprendre. C'est l'unique, dit Saint André de Candie (5), qui par dessus toutes les règles de la nature, a été choisie pour renouveler la nature, et pour servir à l'ouvrier de l'univers. C'est l'unique, dit Saint Ambroise (6), pour qui l'heureuse nouvelle a été gardée ; partant très à propos elle est seule appelée pleine de grâce, pour autant qu'à elle seule était réservée la faveur d'accueillir l'auteur de la grâce. C'est sans doute ce que voulut signifier le céleste ambassadeur, lorsqu'il lui dit ; vous avez rencontré la veine de la faveur, et trouvé grâce auprès de Dieu. Mais quelle grâce ? dit le dévot Saint Bernard (7). Celle qu'elle a désirée, et que personne devant elle n'a pu trouver ; celle qui doit moyenner la paix entre Dieu et l'homme, ruiner la mort et réparer la vie. Quelle grâce ? dit Saint André de Candie (8). Celle que Sara n'a pas reçue, celle qui n'a pas été ac-

(1) Cap. 24. Ego feci ut in tenebris
oriretur lumen indeficiens.

(2) Orat. de Assumpt.

(3) Orat. de Assumpt.

(4) Serm. 143. Deum, quem mundus non capit, sola capit.

(5) Serm. de Assumpt.

(6) In Luc.

(7) Hom. 3. in Missus.

(8) Hom. in Annunt.

cordée à Rebecca, celle que Rachel n'a pas connue, celle qu'Anne, mère de Samuel, n'a jamais méritée, non plus que sa compé-
tente Phenenna. Quelle grâce? dit Saint Pierre Chrysologue (1). Une grâce si éminente, que l'Ange même qui porte la nouvelle, s'en étonne, considérant qu'une seule femme ait le crédit d'aller trouver la vie dans sa source, ou qu'il ait fallu que tous les hommes l'aient rencontrée par son moyen. Mais enfin quelle grâce? dit le même en un autre endroit. Celle qui a rempli le ciel de gloire, qui a fait voir Dieu en terre, qui a donné la foi à toutes les nations, qui a causé la mort aux vices, et qui a réglé nos vies et rétabli les bonnes mœurs; celle qui a été commise à l'Ange, et adressée à la Vierge pour le salut de tous les siècles. Vous étonnez-vous, dit le docte Evêque d'Ostie (2), que nul n'ait pu attirer Dieu en terre, sinon cette sainte âme? Regardez de tous côtés, et voyez où il s'en trouvera quelque'autre sur qui vous puissiez jeter les yeux. Possible la chercherez-vous parmi les Anges; mais las! ils n'ont pas été exempts de dérèglement et de perfidie. Si vous parcourez les constellations, et les étoiles du Ciel, les unes tombent de leur place, les autres s'obscurcissent, les autres sont teintes en sang. Descendez à la sphère du feu, à la région de l'air, et au domaine des vents: s'il faut ajouter foi à celui qui fut enlevé sur le chariot de feu, le Seigneur n'est ni dans le feu, ni parmi des orages et tourbillons. Allez jusque dedans les eaux, et vous trouverez que c'est la retraite de Leviathan, le capital ennemi de Dieu. Que dirai-je de notre terre, sinon qu'elle est toute hérissée d'épines et de charbons, ensuite de sa première malédiction? Par où il est aisé de voir que ni au Ciel, ni en la terre, Dieu ne pouvait rencontrer aucun séjour qui lui fût plus agréable, sinon le sein de la très chaste Vierge. Voilà le discours de ce grand Cardinal.

Diverses épithètes données à la glorieuse Vierge.

III. Les Saints font ici à l'envi les uns des autres, pour la charger d'épithètes d'honneur, et pour nous représenter avec de beaux emblèmes la grandeur de cette entreprise. Saint Fulgence l'appelle la fenêtre du Ciel, par où Dieu a fait passer la lumière qui devait éclairer toutes les nations. Il l'a nommée l'é-

(1) Serm. 2. in Annunt.

(2) Serm. 3. in Annunt.

chelle mystique qui a joint le Ciel et la terre, et qui a servi à faire descendre Dieu jusqu'à nous, et à conduire les hommes au Ciel. Saint Epiphane dit (1) que c'est la viande de l'hameçon spirituel, où Dieu a été pris et attiré en terre. Georges de Nicomédie (2) la compare aux pincettes du Prophète Isaïe, et dit (3) qu'elle a apporté de l'autel du Ciel, le charbon embrasé de la Divinité. L'Abbé Rupert (4) la nomme la plus grande des portes du Ciel, par où Dieu a fait descendre la manne au désert de ce monde, pour autant que les autres Saints, qui ont été comme les moindres ouvertures, ont conçu en leurs bouches tant seulement la parole de salut ; mais la Sainte Vierge a été tellement pleine de grâce qu'elle a reçu visiblement dans son sein la parole éternelle du Père par l'opération du Saint Esprit. Ce qu'il dit nous avoir été représenté par ce qui est porté aux livres des Nombres (5), où il est raconté qu'avec la rosée du Ciel descendit pareillement la manne, c'est-à-dire le Verbe Divin par l'entremise du Saint Esprit. L'Ange (6) parlant à Sainte Brigitte, compare la même Vierge au navire chargé, qui apporte de loin les pierres de prix et les raretés du Levant avec un extrême soin, et industrie du capitaine du navire. En un autre endroit (7), il dit qu'elle est semblable à la fumée d'une lampe, qui est nourrie de baume et de parfum ; laquelle se va joindre à la flamme qui est en haut, afin d'en être éclairée, tandis que par une inclination naturelle, la flamme se laisse insensiblement attirer pour vivre dans ces précieuses odeurs. Et la même MÈRE de DIEU, discourant un jour avec cette sainte veuve, lui disait (8), que l'infinie bonté de Dieu l'avait préparée et embaumée, ne plus ne moins qu'une belle ruche, afin de loger l'abeille qui venait du Ciel, et d'être remplie du miel de sa grâce, et des admirables effets du Saint Esprit. Chrysippus, Prêtre de Jérusalem, la nomme lieu de repos, où jadis le roi David invitait le Prince du Ciel, lorsqu'il disait : levez-vous, Seigneur, et venez au lieu de votre repos, vous et l'arche que vous avez sanctifiée. Saint Epiphane (9), assure qu'elle a été la vraie nuée qui a porté en terre

(1) Serm. de S. Deipara.

(2) Orat. de oblatione Deipara.

(3) Isa. 6.

(4) Lib. 3. de divin. officiis in vigilia Nativit.

(5) Cap. 11.

(6) Serm. Angelico, cap. 14.

(7) Cap. 12.

(8) Revelat. lib. 6. cap. 12.

(9) Orat. de laudibus Mariæ.

le tonnerre et la foudre du Ciel, et quant et quant la pluie désirée et attendue de toutes les nations du monde. Le dévot empereur d'Orient, Matthieu de Cantacuze, la prend pour la montagne de la myrrhe, et pour la colline de l'encens, où le céleste Epoux avait tant de passion de se rendre, pour jouir de ses divines senteurs.

IV. Bref, ils font tous à qui mieux et à qui en dira plus de merveilles ; mais il n'y a rien de pareil aux doux ressentiments qu'ils ont des obligations que nous avons à cette incomparable Dame, étant très-vrai que toutes les langues créées ne sauraient expliquer, ni tous les cœurs du monde savourer la douceur cachée sous l'agréable nom d'Emmanuel, qui est à dire, Dieu avec nous. Car tout ainsi qu'avec lui nous possédons tout bien, de même sans lui nous sommes dans la disette générale de toutes choses. Partant que ceux qui jouissent des faveurs qu'il leur a apportées du ciel, vous bénissent à jamais, Sainte Vierge, et que par cette reconnaissance ils se disposent à en recevoir tous les jours de nouvelles.

§. II. — Le désir ardent de l'Incarnation, première qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

I. Les philosophes se tourmentent grandement en la recherche de certaines qualités occultes, dont ils voient les prodigieux effets en la nature sans en apercevoir les causes. L'aimant tire le fer, l'ambre fait monter la paille, le soleil contourne le souci, la lune agite les mers, l'étoile polaire se fait suivre à l'aiguille marine, la racine aproxis ravit le feu, l'or emporte le mercure ; cela se voit à l'œil : mais quand il faut venir au point de la raison, leur science se trouve courte. Ce nonobstant nous avons bien l'assurance de vouloir examiner les qualités secrètes avec lesquelles la Sainte Vierge a fait descendre Dieu du ciel. Je ne m'y hasarderais jamais si cela ne retournait à l'honneur de l'un et de l'autre et si les Saintes Lettres et les Saints Pères ne nous montraient le chemin et ne nous conviaient à les suivre. Mais puisqu'ils le font, je suis content qu'à la faveur de leur conduite nous en recherchions quelques-uns avec tout respect et humilité.

II. Saint Bernard en un sermon de la Nativité de la Vierge, après avoir remarqué que du cœur du Père Eternel sortait

de toute éternité une fontaine de vie, qui n'est autre que son Verbe, Verbe qui est une vraie source de vie, de laquelle toutes les plantes du Paradis sont arrosées ; il ajoute que notre terre travaillée d'une extrême sécheresse de long-temps s'attendait à cette fontaine, mais qu'à faute de canal, elle demeurerait toujours altérée, jusqu'à ce qu'il s'en trouva un de mesure; ce fut la très sacrée Vierge, qui seule arrivant jusqu'au sein de Dieu, fit découler sur nous en abondance les eaux des bénédictions du ciel. Ce fut avec un triple tuyau, dit-il, qu'elle nous communiqua les douceurs de cette merveilleuse source ; dont le premier fut la véhémence de son desir, la ferveur de sa dévotion et la pureté de son oraison. Car s'il est vrai que la prière du juste perce les cieux (1), que n'a pu obtenir l'oraison de la plus innocente de toutes les créatures ? que pourrait-on refuser à celle, laquelle étant déjà pleine de grâces, estime ne rien posséder, tandis que les autres en ont faute ? Pouvoir inexplicable de la prière de la Sainte Vierge, laquelle étant animée du desir qu'elle eut de notre bien ne pouvait être éconduite de Dieu. Car ce que les Pères anciens avaient demandé l'espace de quatre mille ans et plus, avec tant de larmes et de soupirs, elle l'obtint en fort peu de temps, et les seuls desirs de son cœur eurent plus d'efficace auprès de Dieu que les jeûnes et les sanglots de tant de Patriarches et de Prophètes et d'un si grand nombre de justes. Ce qui fut un jour représenté à la Bienheureuse Sainte Méchtildé (2) pendant la Sainte Messe, pendant lequel temps lui fut aussi fait un très rare présent du ciel. Car le cœur de la très immaculée Mère de Dieu lui fut donné, comme le plus saint et le plus profitable au monde qui ait jamais été après celui de son très honoré fils, et lui fut montré comme il nous avait été utile en mille manières et spécialement es fervents desirs qu'elle eut de la très sainte humanité du Sauveur, au cordial amour qui la fit Mère de Dieu, en l'incomparable tendresse avec laquelle elle nourrit et éleva le petit Jésus, au soin industrieux qu'elle employa pour conserver toutes les paroles qu'elle ouït de sa très sacrée bouche, en l'admirable fermeté qu'elle témoigna parmi les plus atroces tourments de son fils, en l'excellent zèle qu'elle fit paraître pour l'avancement de l'Eglise et en la conti-

(1) Eccl. 35.

(2) Lib. 1. gratiæ spiritualis, c. 65.

nuelle influence qu'elle a sur nos volontés pour les échauffer du désir de plaire à sa souveraine Majesté.

III. O qui pourrait concevoir les divins mouvements qui sortaient de cette sainte poitrine pour s'aller rendre en la présence de la très Sainte Trinité, de quelle douceur se sentirait-il embaumé? Car il n'y a point de doute qu'elle n'attendît avec une plus vive affection que le Patriarche Jacob le salutaire de Dieu (1), et qu'elle ne souhaitât avec une ardeur tout autre que les anciens Prophètes, le temps de notre réconciliation. De quel sentiment demandait-elle avec Isaïe (2), que la paix vînt à courir comme une agréable rivière; et avec David, que Dieu versant ses plus douces influences, notre terre produisît le fruit désiré? Quelle instance ne faisait-elle pas à Dieu pour avoir la céleste rosée et la pluie désirable du juste qui devait fertiliser la terre et donner au monde un Sauveur? Quels soupirs n'adressait-elle point au ciel, pour voir vitemment l'heureuse rencontre de la miséricorde et de la vérité, et les saints embrassements de la paix et de la justice? Il est vrai, dit Saint Grégoire de Néocésariée (3), que plusieurs Patriarches et Prophètes anciens ont désiré de voir celui après qui la Sainte Vierge soupirait; et quelques-uns d'entre eux l'ont aperçu au travers des figures de la loi; les autres ont ouï sa voix du fond de la nue qui le dérobaît à leurs yeux; il s'en est trouvé qui ont mérité de converser avec les Anges; mais comme la Vierge était singulière en ses désirs, ainsi l'a-t-elle été en la jouissance du grand bonheur qu'elle attendait. Je serais en peine de résoudre qui des deux dit mieux sur ce sujet, ou Saint Bernardin le Siénois, ou l'Ange qui parlait à Sainte Brigitte. Car le premier a du tout bonne grâce, ce me semble, lorsqu'il compare (4) le cœur embrasé de la Bienheureuse Vierge au centre d'un miroir ardent, où fondent de tous côtés les rayons du Soleil; de sorte que ce n'est pas merveille qu'il conçoive le feu et qu'il enflamme ce qui lui est mis au devant; moins encore y a-t-il de merveille, dit ce Saint, à voir le béni cœur de la vierge, où tous les désirs des Patriarches et des Prophètes aboutissaient comme à leur centre, s'en aller en feu et en flammes. Et je crois que le second ne lui doit

(1) Gen. 49.

(3) Serm. 1. de Annuntiat.

(2) Cap. 66. Ego declinabo super eam quasi fluvium pacis.

(4) Tom. 2. Serm. 51. art. 1. c. 3.

rien lorsqu'il représente (1) les désirs et les poursuites de ce même cœur sous la figure de la forte passion, qui jadis travaillait celui de la Reine de Saba, quand ayant ouï dire mille biens de Salomon, elle n'avait plus de liberté et ne pensait à autre chose jour et nuit sinon à lui ouvrir son cœur et à se donner le contentement de le voir, de l'ouïr, de considérer ses actions et de se rendre savante de tout ce qui se passait en sa maison.

IV. Pour moi, je ne trouve rien de pareil à l'insatiable désir de la Sainte Amante des cantiques; aussi est-ce le Saint-Esprit qui parle, et qui avec des paroles humaines, nous marque les divins mouvements de la très sacrée Vierge, laquelle avec les plus doux sentiments de son cœur appelle son céleste Epoux et celui de toutes les belles âmes. Qui ne serait attendri l'oyant parler de son bien-aimé, et considérant les louanges qu'elle lui donne? Car tantôt elle le décrit depuis la tête jusqu'aux pieds, tantôt elle lui dit que tous les esprits bien faits sont épris de son amour, mais le sien par-dessus tous les autres; ici elle lui fait instance qu'il la tire après soi, et l'assure qu'elle sera incontinent suivie d'un monde de saintes âmes qui se rangeront à son service; là elle demande qu'il lui dise où il repose sur le midi, afin qu'elle le puisse rencontrer à quelque prix que ce soit. Au bout de quelque temps vous verriez qu'elle se reprend et qu'elle accuse son peu de respect; mais à la fin l'affection l'emporte, elle dit qu'elle n'y saurait que faire et qu'elle n'est plus à soi dès qu'il lui a dérobé le cœur et qu'il lui a baillé l'entrée dans la cave de ses bons vins. Elle conjure tous les Bienheureux esprits de lui vouloir enseigner son bien-aimé sans qui elle ne peut plus vivre: et sur ce elle fait mille protestations que si une fois elle le peut tenir, jamais il ne lui échappera, mais qu'il lui servira de bouquet et qu'elle l'aura toujours devant ses yeux. Quelquefois ses désirs la jettent dans de si grandes langueurs, que si on ne courrait promptement aux remèdes, elle demeurerait entre les bras de ceux qui l'assistent. Bref, il n'y a de sorte de vœux qu'elle ne fasse, ni d'adresse qu'elle ne prenne pour trouver à l'écart celui après qui elle soupire, et pour recevoir de sa bouche sacrée le divin baiser de l'Incarnation et les arrhes

(1) Sermonis Angelici, cap. 19.

infaillibles d'un futur mariage. O merveilleux amour, s'écrie Saint Bernard (1), ô amour tout de feu ! ô étranges saillies ! ô amour qui occupes tellement l'âme qu'elle ne peut penser à autre chose qu'à toi ! ô amour qui méprises tout sinon toi-même, qui es content de toi seul, qui ne sais garder aucun ordre, qui ne peux vivre qu'à ta mode, qui ne veux avoir ni mesure, ni discrétion, ni retenue, ni bienséance. Tu triomphes en toi-même et t'éjouis en ta servitude. Considérez-moi cette amante et voyez comme elle ne pense qu'à ce qu'elle aime, comme elle n'a ni langue ni cœur, ni esprit que pour lui comme elle ne vit et ne respire que pour lui. Ce sont les mots de ce Saint Docteur ; mais ce sont les ardeurs de la Vierge sans pair qui se meurt, qui se pâme de désir, qui ne peut voir l'heure que les promesses du ciel soient accomplies et que nous ayons un Dieu parmi nous, et qui seule contribue davantage à lui faire avancer sa course que tous les esprits créés ensemble.

§. III. — La Virginité, seconde qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

I. J'ai déjà fait voir au premier traité (2), quelle force eut la virginité de la très sacrée Vierge, pour gagner la bonne grâce du Saint Esprit. Maintenant, il s'agit de l'Epoux des lis, à qui la chaste Epouse adresse ces paroles du cantique (3) : Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui : Je dis, mon bien-aimé, qui se recrée parmi les lis, attendant que le jour vienne, et que les ténèbres soient dissipées, c'est-à-dire, selon l'interprétation du dévot empereur Matthieu de Cantacuze (4), attendant qu'il se manifeste aux hommes en se revêtant de leur chair : car celui-ci est proprement le jour désiré. Tandis donc que le monde était en attente de ce bieheureux jour, l'Epoux céleste cherchait la campagne de lis pour s'y égayer : mais en vain, car cette ancienne terre n'en portait quasi point. Sur la montagne de Sion tant seulement, au lieu le plus saint de l'univers, appelé à cette occasion le Saint des Saints, se retrouvait un lis d'une beauté nonpareille, capable d'être multiplié à milliers, et de faire un parterre entier, comme il est arrivé par effet. Car le roi du Ciel l'ayant aperçu, il ne se put empêcher de s'y transporter, pour

(1) Serm. 79. in Cant.

(2) Cap. 5.

(3) Chap. 1.

(4) Cant. 4.

le voir de près, le considérer, et le flairer. Aussitôt qu'il l'eut vu, il le recueillit, le transplanta en un meilleur terroir, si heureusement, qu'incontinent il commença à germer en telle abondance, qu'il y en a eu suffisamment pour remplir tous les carreaux de l'Eglise. Dès-lors l'on a vu les collines et les vallées pleines de lis ; dès-lors les bienheureux Esprits ont pris un contentement indicible avec les hommes ; dès-lors ils ont traité avec eux, comme avec leurs compagnons, et avec leurs frères ; dès lors ils ont été épris de l'amour de la sainte virginité, après qu'ils l'ont vue consacrée en la personne du Verbe incarné et de sa très honorée mère.

II. Je ne m'avancerais pas tant que de mettre la virginité au nombre des plus excellentes vertus de la Vierge, qui ont fait descendre le fils de Dieu en terre, si d'un côté cette admirable qualité ne le méritait, et si d'ailleurs je ne me sentais avoué des Saints Pères, qui lui font bien l'honneur de la ranger parmi les premières. Saint André de Jérusalem suivant la conception que je maniais peu auparavant, dit (1) que cette fleur toute céleste rendit une si agréable odeur, que soudain le Verbe Divin députa l'Ange Gabriel pour la lui conserver. A votre avis aurait-il pas avancé quelque chose de plus remarquable, s'il eût dit ce que naguères nous disions, qu'il descendit lui-même pour la cueillir ? Saint Grégoire de Nysse le prend d'un autre biais, disant que le Verbe Eternel vint en terre non sur un char de feu comme Elie, non sur un navire volant, mais sur les ailes de la pureté et de l'intégrité virginale. Mais à quel propos vais-je mendiant des autorités étrangères, puisque cette vérité nous appert par le témoignage irréprochable du divin Epoux, qui mieux que nul autre peut répondre de soi-même ? La bienheureuse Sainte Brigitte sur la fidélité qu'elle doit à Dieu proteste (2) avoir un jour ouï le Sauveur parlant en cette sorte à sa glorieuse Mère : Ma très honorée Mère, vous êtes la belle Aurore, qui avec votre agréable lumière avez devancé et attiré le vrai Soleil du monde, qui n'est autre que ma divinité ; Soleil qui ne trouva rien de pareil à vous sur la terre, de sorte qu'il s'arrêta sur vous, vous échauffa de son amour, et vous éclaira de sa lumière par-dessus toutes les créatures. Ainsi par votre moyen

(1) Serm. de Annuntiat.

(2) Lib. 1. Revelat. cap. 50.

les ténèbres du monde furent dissipées, et les cieux reçurent une nouvelle clarté. Je vous le dis sans déguisement, que votre pureté m'agrée sans comparaison davantage que celle des plus purs Esprits, et qu'elle fut l'aimant qui attirera ma divinité, afin d'embraser votre cœur du divin amour, afin que Dieu fût conçu dans vos entrailles, que les hommes fussent tirés des ténèbres où ils étaient plongés, et que les Anges reçussent la joie qu'ils attendaient. Ensuite de quoi je vous dis, et vous assure que jamais nulle de vos demandes ne sera éconduite, et que quiconque interposera votre nom et votre crédit pour obtenir de moi le pardon, il l'emportera, pourvu qu'il soit déplaisant de sa faute.

III. Je sais très bien que la seule parole du roi du ciel vaut mieux que tout le reste que je saurais mettre en avant; néanmoins le dévot Abbé Gueric (1), fait une si belle considération sur le trône mystique de Salomon, que je ne la puis passer sous silence. J'ai déjà fait voir ailleurs (2) que ce trône a été l'une des plus remarquables figures de la Sainte Vierge, et ne veux rien ajouter à ce qui en a été dit pour lors, sinon ce qui en appartient au sujet de sa virginité, laquelle ce Docteur maintient avoir été très naïvement représentée par l'ivoire dont ce trône était composé. Si vous considérez l'invention et l'artifice de ce trône royal, dit-il, vous trouverez que tout y est admirable et capable de soutenir l'opinion que vous avez conçue de la sagesse du grand Monarque, qui en a baillé l'invention. Mais de moi par-dessus tout le reste j'admire le précieux ivoire, ou pour mieux dire l'ivoire sans prix de la chasteté virginale, qui a tant agréé au roi du Ciel, qui est assis sur les Chérubins, qu'il l'a choisi pour en faire son trône et le lieu de son repos. O que cet ivoire doit être beau et luisant, puisque ce grand Prince, à qui il est aussi aisé de trouver de l'or que des pierres, l'a préféré aux métaux les plus recherchés! ô qu'il doit être froid, puisque jamais il ne s'est senti d'aucun mouvement déréglé! ô qu'il est solide, puisqu'il n'a point été endommagé par l'enfantement! ô qu'il est blanc, puisqu'il a reçu la blancheur de la lumière éternelle! Bref, tout ainsi que Salomon en tous ses trésors, et parmi les plus rares étoffes qu'il avait amassées de tous les en-

(1) Serm. in Annuntiat,

(2) Tract. 1. cap. 5.

droits du monde, ne trouva rien qui lui semblât préférable à l'ivoire; de même Dieu parmi toutes ses créatures raisonnables, n'en rencontra aucune, qui lui fût plus agréable pour lui servir de trône que la Vierge. Trône tout-à-fait merveilleux, puisqu'au témoignage même de l'Écriture (1) il ne s'est jamais vu en tous les royaumes du monde une pareille pièce. Trône incomparable, puisque les Anges ne se peuvent rassasier de considérer la sainte humanité du Sauveur qui a été taillée et façonnée d'une pièce de ce divin ivoire. Partant bienheureux le ventre d'ivoire, d'où cette très pure humanité a été créée, humanité qui est le prix des âmes, l'étonnement des Anges, le siège de la souveraine majesté, le trône de la puissance, la viande de l'immortalité, la médecine du péché, le rétablissement de la santé, santé que tous ceux qui s'en sont approchés, ont incontinent reçue par la force de la vertu qui en sortait. Bienheureux le ventre encore une fois qui vous a porté, ô doux Jésus : heureuse la chasteté du sein virginal, qui a servi d'étoffe à un si excellent ouvrage : heureux l'ivoire qui a si fort agréé au Roi de toute pureté, que dès-lors il a toujours voulu garder ses plus précieux onguens dans des boîtes d'ivoire, c'est-à-dire, qu'il a voulu loger ses plus exquises faveurs dans des âmes et dans des corps recommandables par l'amour de la chasteté. Jusqu'ici le discours de ce dévot et éloquent Abbé.

§. IV. — L'Humilité, troisième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

I. Le bienheureux Patriarche de Venise Saint Laurent Justilien, estime avec très juste raison que parmi les qualités qui ont eu quelque pouvoir sur le verbe Divin, celle-ci n'a pas été des dernières. Car par le mérite de son humilité, dit-il (2), par sa très ardente charité la très sacrée Vierge a été aimée du Père, choisie du Fils, remplie du Saint Esprit, ennoblie d'une conception divine, figurée par les ombres anciennes, annoncée par les Prophètes, préférée aux Archanges et généralement à tous les bienheureux Esprits. De quoi il ne se faut nullement étonner, attendu que Dieu, suivant le témoignage du Psalmiste, se retire des cœurs altiers et présomptueux, les regardant de loin avec

(1) 3. Reg. 10.

(2) Lib. de casto connubio. cap. 9.

dédain et avec mépris ; et au contraire il abaisse sa grandeur et sa Majesté jusqu'à la petitesse des humbles. N'en cherchons point d'autres preuves , puisque l'humble servante confesse elle-même ingénument que le Prince du Ciel a eu égard à son humilité, et qu'elle dit ès Cantiques (1) que le Roi étant sur le lit de son repos, la douce odeur de son nard est arrivée jusqu'à lui. Saint Bernard (2), et l'Abbé Rupert (3), disent des merveilles sur cette véritable confession de la plus humble des pures créatures. Que croyez-vous, dit le second, qu'elle entende par ce lit de repos, sinon le cœur ou le sein du Père Eternel ? Partant c'est ne plus ne moins que si elle disait : lorsque le Verbe était au commencement auprès de Dieu, avec Dieu, et dans Dieu même, comme dans le sein de son Père, l'odeur de mon humilité monta jusqu'à lui, et il en fut tellement épris, qu'elle le fit descendre dans mes entrailles. Ainsi celui qui jadis avait été offensé par la puanteur de la superbe de la première femme, comme par un ulcère chancreux, et qui à cette occasion s'était aliéné des hommes, a été de nouveau attiré en terre, par l'agréable odeur de mon humilité. Et c'est la raison pourquoi je dis qu'elle est semblable au nard ou à la lavande, d'autant que tout ainsi que cette petite herbe aromatique avec son petit épi, avec sa fleur doux-flairante, et avec sa racine parfumée, est employée à divers usages ; de même mon humilité petite en apparence, et encore plus petite en l'estime que je faisais de moi-même, a été trouvée plus précieuse à l'équitable jugement du Roi du ciel, que toutes les œuvres de la loi, dont plusieurs s'estimaient beaucoup, et préférable à la fumée de tous les sacrifices du monde. Je vous dis de plus, qu'il n'est rien qui lui ait tant agréé que d'avoir aperçu l'humilité en notre sexe, qui le premier avait été gâté et infecté d'orgueil. Car de longue main elle se retrouvait déjà parmi les hommes ; témoin Abraham, qui ne se prisait pas davantage que nous faisons la poudre et la cendre ; témoin David, qui n'avait point d'horreur de se nommer une puce et un chien mort. Mais à la fin elle n'a pas été moins remarquable parmi les femmes ; voire vous puis-je dire avec vérité, qu'après avoir longuement cher-

(1) Cap. 1.

(3) Lib. 1. in Cant.

(2) Serm. 4. de Assumpt. et Serm. 42. in Cant.

ché il en a rencontré une qui a emporté le prix de cette vertu aussi bien que de toutes les autres. C'est une partie du discours de ce dévot Abbé.

II. Saint Bonaventure montre toujours son gentil et dévot esprit, mais spécialement lorsqu'il s'agit de la MÈRE DE DIEU. En voici deux traits remarquables en faveur de l'humilité dont nous parlons. Car au miroir qu'il a composé des vertus de la Vierge (1), il lui applique fort dextrement ce qui se lit au second des Paralipomènes (2), où il est dit que le pieux Roi Josaphat ayant remporté une insigne victoire sur les Moabites et sur les Ammonites et s'étant enrichi de leur butin, appela le lieu de la rencontre la Vallée de bénédiction. Cette vallée, dit le séraphique docteur, où le Roi du ciel donne le premier choc à ses ennemis, n'est autre que le sein de la Bienheureuse Vierge. Car s'il est vrai que suivant le témoignage d'Isaïe, tout esprit humble se peut appeler une vallée, il faut à plus forte raison confesser que celle qui a surpassé tous les autres par la profondeur de son humilité, doit être nommée la Vallée des Vallées. Au reste vraie Vallée de bénédiction, d'autant qu'elle a attiré sur la terre toutes les bénédictions du ciel. Mais il me semble qu'il dit encore mieux en un autre endroit (3), où il lui approprie les paroles que le prophète Isaïe dit au Roi Ezéchias (4) pour le consoler sur l'appréhension qu'il avait des furieuses menaces de l'impie Rabsacès. Sire, lui dit-il, ne craignez rien qui soit, et qu'on ne laisse pas de semer et de labourer à l'ordinaire, d'autant que je vous avise qu'à mesure que ce qui restera de la maison de Juda, jettera ses racines avant dans la terre, son fruit poussera et s'élèvera vers le ciel. Quel est ce reste de la tige de Juda, dit Saint Bonaventure, sinon la glorieuse Vierge, qui s'enfonce, que dis-je ? qui se perd et qui s'abîme tant qu'elle peut dans le centre de son néant ; et néanmoins plus elle se dérobe au monde, plus elle se fait connaître au ciel, mieux elle se dispose à porter la belle fleur qui doit réjouir l'univers. C'est maintenant, ce me semble, que je commence d'entendre pourquoi le Prophète Isaïe disait que cette fleur devait sortir de la racine de Jessé contre la nature des autres, qui toutes naissent

(1) Cap. 13.

(2) Cap. 20.

(3) Cap. 15.

(4) 4. Reg. 19.

de leur tige et de leur tuyau. Il n'y a, dit le Naturaliste, que la seule fleur appelée Marguerite, qui croisse de cette façon : Marguerite la belle fleur du ciel, qui est premièrement éclosée dans le sein du Père Éternel et après épanouie dans le ventre de la très sacrée Vierge : Marguerite qui est attachée à sa racine, d'autant que, comme dit Saint Bernard (1), si bien la Sainte Vierge a agréé à Dieu par sa pureté, néanmoins elle a conçu par le moyen de l'humilité.

III. O humilité ! s'écrie le Saint Abbé Guerric (2), très étroite à soi-même, mais très ample à la divinité, pauvre et chétive pour soi, mais suffisante à celui qui comprend tout, disetteuse et mesquine à son jugement, mais très riche à l'estime qu'en fait celui qui nourrit les Anges, qui ne banquette jamais plus splendidement qu'en la maison de sa chère humilité. J'ai cherché le repos en divers endroits, dit le Roi du ciel, mais enfin je l'ai rencontré chez l'humble servante. Il ne s'en est point trouvé de telle en la grâce d'humilité, c'est pourquoi la plénitude de ma divinité s'est reposée en l'abondance de son humilité. O humilité trois fois heureuse, dit l'admirable Saint Augustin (3), qui a donné Dieu aux hommes, qui a rendu la vie aux morts, qui a renouvelé les cieus, purifié le monde, ouvert le Paradis et délivré les hommes de l'enfer. O humilité de la Vierge vraiment glorieuse qui a été l'échelle du ciel, par où le Seigneur de l'univers est descendu en terre, d'autant que comme elle-même confesse, il a eu égard à l'humilité de sa servante et y a pris un singulier plaisir.

§. V. — L'obéissance et le consentement à la divine volonté, quatrième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.

Le désir du céleste Epoux.

Les qualités que jusqu'ici j'ai mises en avant, n'ont été que comme les dispositions et les préparatifs à la dernière, qui a mis le sceau à toutes les autres et qui a eu le pouvoir aussitôt qu'elle a été aperçue, de faire descendre du ciel notre unique bonheur. Car, comme Saint Pierre Chrisologue (4) a dit bien à

(1) Serm. 1. in Missus. Virginitate placuit, sed humilitate concepit.

(2) Serm. 3. de Assumpt.

(3) Serm. 35. de Sanctis.

(4) Serm. 2. de Annunt. Merito concepit Verbum, quæ credidit verbo.

propos, qu'à bon droit celle-là a conçu la parole éternelle de Dieu, qui s'est assujettie à sa parole temporelle : de même un autre Docteur a très sagement remarqué que le Seigneur de toutes choses venant ici-bas, non pour commander, mais pour obéir, la raison requérait que la conception commençât par l'obéissance de la Mère. Obéissance qui parut au consentement qu'elle donna aux paroles de l'Ange : consentement que Dieu requérait de telle sorte, qu'autrement jamais il ne se fût rien fait ; d'autant que, comme dit très bien Guillaume le Petit (1) écrivant sur les cantiques, Dieu ne voulait pas prendre notre nature de la glorieuse Vierge, comme jadis il avait formé la première femme de la côte d'Adam ; mais il désirait que cela vînt de sa pure et franche volonté. Le docteur Angélique en apporte la raison, disant (2) que puisque l'Incarnation n'était autre chose qu'un mariage solennel entre le Verbe Divin et notre nature, le consentement des deux y était entièrement requis, et qu'à cet effet l'ambassade fut adressée à la Sainte Vierge qui répondit pour toute nature humaine.

II. A ce sujet, son grand aïeul le Prophète David lui recommandait tant de prendre soigneusement garde à la semonce du ciel et à la réponse qu'elle rendrait. Ecoutez, ma fille, lui disait-il (3), prêtez attentivement l'oreille à ce divin paranymphe, voyez que le Roi est épris de votre beauté. C'est-à-dire, selon la paraphrase de Chrysippus, prêtre de Jérusalem (4), le Père Eternel vous veut avoir à épouse, le Saint-Esprit désire de gouverner cette alliance, et le fils souhaite de vous avoir pour Mère : vous ne concevrez pas un enfant qui soit homme tant seulement, mais vous serez Mère de celui que vous adorez comme votre Seigneur et votre Dieu. Il ne nous appartient pas de comprendre avec quelle ardeur les trois personnes divines poursuivirent la conclusion de ce mariage, et spécialement le Verbe incréé, dont les chastes désirs surpassaient indiciblement les flammes les plus passionnées de tous les enfants de la terre. Il est hors du pouvoir du cœur humain de concevoir en quelle façon il embrasait intérieurement le cœur de cette Angélique Princesse, lui adressant les paroles du cantique d'amour (5) :

(1) Cant. 4.

(2) 3. p. q. 30.

(3) Psal. 44. Audi filia, etc.

(4) Hom. de Sancta Maria Deipara.

(5) Cant. 8.

Ma bien-aimée qui prenez vos ébats dans les jardins des saintes contemplations, c'est trop demeurer à vous résoudre, faites-moi entendre votre voix ; car tous nos amis sont aux écoutes et en l'attente de votre détermination. Passe-droit incompréhensible de la beauté et de la grandeur de la Sainte Vierge, que celui en la présence de qui les purs esprits sont sans grâce et sans beauté, celui qui est adoré des étoiles du matin et qui est l'unique beauté du monde ait convoité celle d'une créature mortelle et qu'il l'ait faite si belle et si rare, qu'il ne se soit pas pu lui-même défendre de ses doux attraits.

Le désir de la terre.

III. Que si le ciel attendait avec une sainte impatience la réponse de la glorieuse Vierge, je vous laisse à penser si la terre pour le bien de qui cette alliance se traitait, avait occasion de la désirer ardemment. Aussi le Prophète Isaïe (1) portant les vœux de toute notre nature, éclairé qu'il était de l'esprit surcéleste, ne demandait pas seulement que le ciel envoyât la rosée de long-temps attendue, mais il requérait également que la terre ouvrît son sein pour recevoir et pour faire germer le fruit désiré. Il fait bon entendre les Saints lorsqu'ils se figurent d'assister au sacré conclave de Nazareth, où se traitait cette affaire tant importante au monde et qu'ils pressent la Sainte Vierge à dire vite le mot et à ne faire pas languir le ciel et la terre. Donnez donc avec votre réponse, votre consentement, ô Sainte Dame, lui dit l'admirable Saint Augustin (2), l'Ange l'attend, et vous êtes la seule cause du retardement de notre bonheur et de l'impatience du ciel. Vous avez ouï la nouvelle, vous avez appris que le Saint-Esprit doit conduire cette affaire, et que la vertu du Très-Haut vous doit mettre à l'ombre de sa propre clarté, et que vous deviendrez Mère sans laisser pour cela d'être Vierge. On nous a fait entendre que la porte du ciel, jadis fermée par le premier homme, commençait à s'ouvrir, et que déjà le Saint Archange avait passé ; que Dieu était en attente et qu'il trouvait étrange que son message tardât tant. Très illustre Princesse, tous les siècles captifs sont à vos pieds pour ouïr de votre sacrée bouche une parole favorable ; vous êtes l'otage de notre paix, qui êtes présentée à Dieu du consentement de tout le monde, puisque

(1) Isai. 45.

(2) Serm. 17. in Natali Domini.

hors de vous il n'y a aucune espérance de salut. Il vous supplie très humblement que par votre moyen il reçoive l'absolution du crime de ses pères et que le ciel lui soit entièrement ouvert. Le consentement que vous donnerez ne nous sera pas moins honorable qu'il sera profitable à toute votre race, d'autant que Dieu même vous prendra pour épouse: et quant à nous, nous espérons qu'en faveur de cette divine alliance nous ferons notre paix avec lui. Et vous, Saint Archange, Nonce du ciel et Légat de la Majesté de Dieu en terre, grand Conseiller d'Etat, à qui la très Sainte Trinité a confié le secret de tous les siècles et donné parole de créance, de grâce embrassez notre parti et ne laissez rien en arrière pour faire avoir une bonne issue à l'affaire que vous avez entreprise. Si vous la conduisez à chef, tous vos compagnons qui nous font l'honneur de nous vouloir du bien, vous en sauront gré avec nous, et à partir de là, nous vous en demeurerons immortellement obligés. Considérez, s'il vous plaît, que l'un des vôtres a été le premier glaive d'impiété et de division qui nous a séparés de votre douce compagnie, et partant qu'il est raisonnable que quelqu'un d'entre vous travaille puissamment à faire conclure notre paix. La déplorable condition des hommes ne vous est pas inconnue, et vous ne pouvez ignorer l'extrême malheur où ils sont réduits. Toutes ces considérations vous obligent à solliciter pour nous et à faire qu'au plus tôt nous voyons les effets de vos charitables poursuites. Et puisqu'il faut que nous retournions encore à vous, ô Sainte Vierge, nous requérons par charité que vous ayez pitié de nous. Dites le mot et recevez un Fils: donnez votre parole et concevez la parole éternelle de Dieu: ouvrez le sein et y logez celui qui loge toutes choses dans soi-même. Avec un seul mot, oui ou non, vous nous ouvrez ou nous fermez le ciel pour jamais. Ce sont toutes paroles de l'incomparable Saint Augustin.

IV. Le dévot Saint Bernard le seconde et verse toute la douceur de son éloquence, pour fléchir et adoucir le cœur de cette très chaste Epouse. Sainte Dame, lui dit-il (1), vous avez ouï le message, vous avez appris en quelle manière il se doit accomplir; l'un et l'autre est admirable, mais il est également plein de douceur. Vous n'avez nullement douté du fait, pourquoi

(1) Homil. 4. in *Missus*.

douterez-vous de la façon, puisque le Saint-Esprit est celui qui la doit faire réussir par une voie tout extraordinaire ? Cependant le messenger presse pour avoir ses dépêches, et désormais il n'y a rien qui retarde son retour, sinon votre réponse que le ciel demande instamment. Pour nous, l'attente nous angoisse, d'autant plus que plus elle importe à notre salut. Le prix de notre délivrance est entre vos mains ; et nous n'avons besoin que d'un seul mot de votre bouche pour être à jamais affranchis. Nous avons été faits par une parole éternelle, mais il faut que par une parole temporelle, qui sortira de votre bouche, nous soyons refaits et réparés. C'est l'humble requête que vous présente le pauvre Adam qui est banni du Paradis, le fidèle Abraham, le débonnaire David et toute votre parenté prisonnière parmi les ombres de la mort. C'est ce qu'attend de vous toute la nature courbée en votre présence, vu que d'un seul mot que vous direz, dépend la consolation des misérables, la liberté des captifs, la grâce des condamnés et le salut de toute la race des hommes. Dites, Sainte Dame, dites ce mot désiré du ciel, espéré de la terre, attendu de ceux de là bas, souhaité de Dieu même, à qui vous agréerez autant et plus par votre réponse que jusqu'ici vous avez fait par votre silence. Qu'est-ce qui vous peut justement retarder depuis que vous-même avez si ardemment poursuivi ce point, qui à présent ne dépend plus que de vous, et qui arrête le ciel et la terre ? Votre humilité ne doit nullement préjudicier au bien commun, et votre retenue serait blâmable, si elle empêchait notre élargissement. Il est temps que le courage l'emporte par-dessus la modestie, et que la confiance prévale au sentiment que vous avez de votre bassesse. Ouvrez, ouvrez le cœur à la foi, la bouche au consentement, le sein au Créateur et au Réparateur de toutes choses. « Voilà que le désiré de toutes les nations est dehors qui frappe à votre porte. O si votre lenteur le contraint de passer outre, vous serez obligée ensuite de chercher avec douleur celui que votre âme chérit si tendrement : levez-vous donc, courez, ouvrez ; levez-vous par la foi, courez par la ferveur, ouvrez par un humble consentement. Elle croit enfin ce conseil, et je la vois résolue d'obéir à la divine volonté (1). »

(1) La R. Mère de Blémur.

V. Ainsi cet emmiellé Docteur va haranguant la fille aimée du ciel, qui enfin convaincue de tant de raisons, mue de nos infinies misères, assurée de la divine volonté, ne saurait désormais refuser le mot dont dépend son souverain bonheur, notre unique bien, et la très haute gloire de Dieu. Ecoutez, bienheureux Esprits, et que toute créature se taise ; silence au ciel, en la terre et aux enfers : c'est la Mère de Dieu qui parle. Voici, dit-elle, la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. C'est-à-dire, au rapport de Saint André de Candie (1), je ne mets plus d'obstacle à l'exécution des admirables desseins de sa Majesté : mon sein est aussi ouvert à recevoir mon Dieu et mon Seigneur, que mon cœur est disposé à accomplir toutes ses volontés, et ma volonté appareillée à faire tout ce qu'il ordonnera. Je ne suis qu'une table d'attente, dit Théophylacte (2), que ce divin peintre y couche les traits et les couleurs qu'il voudra ; je suis son ouvrage, qu'il l'emploie selon son bon plaisir, pourvu qu'il tire sa gloire de moi, ce m'est assez. Que désirez-vous davantage ? dit Saint Eucher, elle a oui, elle a consenti, elle a conçu. O heureuse obéissance, s'écrie l'incomparable Saint Augustin (3), ô grâce signalée, ô parole d'humilité, qui a façonné un corps à l'ouvrier de toutes choses ! A ce coup Dieu a en elle accompli ce que dès long-temps il avait promis par son Prophète, disant que l'obéissance lui était plus agréable que les sacrifices, et la science de Dieu que les holocaustes. Car de vrai l'obéissance a emporté le prix par-dessus toutes les victimes du monde, et la résignation a enchéri sur toutes les hosties qui jamais furent offertes à Dieu ; ce consentement a été le point de sa félicité et le principe de la gloire qu'elle-même a prophétisée, lorsqu'elle a dit que toutes les nations de la terre l'appelleraient bienheureuse. Le dévot Laurent Justinien ne sait de quelles paroles se servir pour représenter l'aise qu'il ressent en son cœur, et le fruit que cette réponse a causé au monde. Chose étrange, dit-il (4), qu'une seule parole ait pu remplir le ciel de joie, combler les Anges d'allégresse, faire renaître l'espérance au monde captif, épouvanter les démons, donner satisfaction au messager du ciel et consoler uniquement les Saints Pères qui

(1) Serm. de Annunt.

(2) In expositione *Missus est*.

(3) Serm. 18. de Sanctis.

(4) Serm. de Annunt.

étaient détenus aux Limbes. Car il ne se peut dire avec quelle affection ils attendaient une favorable réponse, et si bien d'un côté ils n'avaient garde de perdre l'espérance de leur élargissement, de l'autre toutefois la modestie et la retenue de la Vierge les tenait en appréhension. De sorte qu'incontinent qu'ils eurent appris la bonne nouvelle de la parole donnée, tous d'un commun consentement rendirent infinies grâces à Dieu, disant : Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, qui a daigné visiter et racheter son peuple choisi.

VI. Ici je me sens saisi d'une grande appréhension de passer outre, et si Saint Bernardin le Siennois n'était un grand Théologien et un grand Saint, je n'aurais jamais le courage de mettre au jour la proposition qu'il avance. Car il maintient que par l'acte de foi, d'obéissance et de résignation, que la glorieuse Vierge pratiqua en ce sien consentement, elle mérita davantage que ne firent jamais toutes les créatures ensemble, c'est-à-dire les Anges et les hommes ès actions, ès pensées, ès paroles, ès souffrances de toute leur vie. Si crois-je qu'il y aura moyen de s'approprier à cette proposition, si nous considérons (et c'est le discours de ce grand grand serviteur de la Vierge) que cette action fut si héroïque et si noble, qu'elle mérita l'empire de l'univers, la plénitude de toutes les grâces de Dieu, de toutes les vertus, de tous les dons et de tous les fruits du Saint-Esprit, les béatitudes, les grâces gratuites, la conjonction de la virginité avec la fécondité, et ce qui est encore davantage, le titre et l'honneur de Mère de Dieu (1). Partant comme le prix de cette action est plus relevé et plus excellent que la récompense qui a été accordée à tous les mérites des Saints joints ensemble, ainsi peut-on dire que le seul consentement de la Vierge l'a emporté par-dessus tout ce qu'ils ont fait de plus grand. Adorable Princesse, je vous honore de toute l'étendue de mon cœur et révère le vôtre comme le Sanctuaire de Dieu et comme le lieu le plus auguste du monde. Béni soit mille fois le vrai Autel des parfums, où sans cesse a brûlé l'encens des saints désirs et des ferventes oraisons, qui ont attiré notre Dieu du ciel. Béni soit votre sacré corps et votre âme virginale, l'unique objet des affections de celui qui s'ébat parmi les lis. Que toutes les âmes choisies fassent

(1) Tom. 2. concionum. Serm. 51. cap. 1.

retentir à vos oreilles les voix d'acclamation et d'allégresse, dont jadis fut honorée la chaste Judith (1), et que tous sachent que Dieu a renforcé votre cœur, et qu'il vous a baillé un courage mâle, pour autant que vous avez aimé la chasteté ; pour ce sujet vous recevrez des bénédictions sans fin. Béni soit encore l'humble sentiment que vous avez eu de vous-même, et par lequel vous avez gagné les bonnes grâces du Prince du ciel. Enfin bénite soit votre sainte bouche, et l'agréable parole de consentement qui en est sortie pour le bien de tous les enfants d'Adam. Je vous rends grâces de toutes les faveurs que nous avons obtenues par votre moyen, et souhaite qu'elles soient prisées, sinon autant qu'elles méritent, au moins autant que nous le pourrons faire, et aussi longuement que nous en cueillerons les fruits.

LA SECONDE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE III.

QU'EN ELLE SEULE, EN QUALITÉ DE MÈRE, LE VERBE ÉTERNEL AIT VOULU
PRENDRE NOTRE NATURE.

C'est beaucoup que la Sainte Vierge ait attiré en terre le Verbe Eternel ; c'est encore davantage qu'elle l'ait logé ; c'est tout de l'avoir fait dignement. Que sera-ce donc de lui avoir donné la nature qu'il venait prendre ici-bas ? C'est un privilège de pouvoir, dit Saint Jean Damascène (2), qui la relève par-dessus tout ce qui est créé. J'en ai déjà discouru une fois à l'entrée du premier traité ; néanmoins, m'y voici derechef engagé, pour autant que cette qualité n'est pas seulement le principe des grandeurs d'Excellence de la Vierge, mais encore l'origine des prérogatives de son Pouvoir. Toutefois, ce qui en a été dit m'obligera à en dire beaucoup moins qu'autrement je n'eusse

(1) Judith. 15.

(2) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.

fait, et m'attacher précisément au Pouvoir qui paraît au titre de MÈRE DE DIEU, et au mystère de l'Incarnation.

§. 1^{er}. — Du Pouvoir général de la Mère de Dieu sur toute la nature créée, qui paraît au mystère de l'Incarnation.

I. Ce n'est pas sans un profond mystère que le Prophète Isaïe (1) devant écrire, quoique en fort peu de paroles, la promesse de l'Incarnation du Verbe divin, ainsi que l'expliquent Saint Epiphane (2), Saint Ambroise (3), Saint Jérôme (4), Saint Cyrille (5), Saint Basile (6), Procopius de Gaze (7), l'Abbé Rupert (8), et avec eux le Paraphraste Chaldaïque (9), et celui que les Hébreux appellent par honneur leur Saint Maître (10), il ait reçu un commandement exprès de Dieu de prendre un grand rouleau de parchemin; mais par cette ordonnance le Saint-Esprit a voulu faire entendre que, sous ce peu de paroles, il y avait des merveilles sans fin. Mais ce qui est encore à mon avis plus remarquable, c'est qu'il fut enjoint au Prophète d'écrire dans ce parchemin d'un style d'homme, c'est-à-dire, comme l'explique le docte Rupert (11), d'une façon que les hommes le puissent entendre, considéré que de soi le mystère est si haut qu'autrement ils n'y comprendraient jamais rien. Car il ne faut pas estimer, dit le grand Pape Saint Léon, que ce qu'admirait jadis le même Prophète Isaïe (12), lorsqu'il disait : « Qui pourra expliquer sa génération ? » doive être entendu de la génération éternelle du Verbe tant seulement; il le faut encore prendre de sa génération temporelle, d'autant que si nous mettons à part ce que la foi nous enseigne, toute parole demeure muette lorsqu'il est question d'en parler.

L'Incarnation est l'excellente œuvre de Dieu.

II. Or, j'avoue, et il n'est pas loisible d'en douter, que l'Incarnation est proprement l'œuvre de Dieu. Saint Bonaventure le dit fort dévotement à son ordinaire (13): C'est votre œuvre, fait-il, ô grand Dieu, que l'admirable disposition que vous avez mise

(1) Cap. 8.

(2) Hæresi. 78.

(3) In cap. 1. Lucæ.

(4-5-6-7) In cap. cit. Isaïæ.

(8) Loco cit. Isaïæ.

(9) Rabbi Haccados apud Galatinum lib. 7. de Arcanis cap. 18.

(10) In eum locum.

(11) Serm. 9.

(12) Isa. 53.

(13) Speculi B. Virg. c. 14.

en la Sainte Vierge pour être digne mère de Dieu ; c'est votre œuvre que l'ambassade de l'Ange Gabriel, la descente du Saint-Esprit dans elle, et l'union du Verbe divin avec la chair. Et long-temps avant lui le Prophète Habacuc avait adressé une requête à Dieu en ces termes (1) : Seigneur, donnez de grâce la vie à votre œuvre, au milieu des années ; justement comme s'il eût dit : Seigneur, on nous fait entendre dès le commencement que vous aviez un chef-d'œuvre à faire, qui devait surpasser tout ce qui jusqu'à présent est sorti de vos mains, et nous avons toujours été maintenus en l'espérance qu'il devait être vu au milieu des années. Il est désormais temps d'accomplir votre promesse, et partant ne permettez pas qu'un si excellent dessein vienne à s'anéantir ; au contraire, mettez-le au jour, et, ce faisant, donnez-lui la vie qu'il attend de vous. Ou, si vous l'aimez mieux, de cette sorte : Grand Dieu, le monde est en attente d'une œuvre par vous promise, dont il a conçu une grande espérance ; mais jusqu'à présent ce n'est qu'une pénitence commencée et une statue sans âme et sans mouvement. Nous avons voirement ouï parler d'un certain mariage (2) qui se doit accomplir, et de deux qui doivent être unis en une même chair, d'une (3) horloge dont l'ombre s'est reculée de dix lignes, de la mystérieuse échelle (4) du Patriarche Jacob, du raccourcissement du Prophète Elisée sur le corps mort du petit enfant de la veuve (5). Telles et semblables figures nous ont été maintes fois annoncées ; mais ce ne sont que des ombres mortes et des corps sans âmes. Il appartient à vous seul d'animer votre dessin, et de donner la vie et le dernier trait à ce rare tableau ; c'est de vous seul qu'il attend sa perfection. De vrai, pensant à ceci plus attentivement, je me suis avisé que le ciel, et tout le reste que nous voyons, est appelé par le psalmiste l'ouvrage des doigts de Dieu (6) ; que tous les prodiges que jadis Moïse fit à la présence de Pharaon sont nommés aussi le doigt de Dieu (7) ; mais quand il s'agit de la merveille attendue dès la naissance des siècles, David se met en prière à ce que Dieu réveille sa toute-puissance (8) ; le

(1) Cap. 3. Domine, opus tuum in medio annorum vivifica illud.

(2) Genes. 2. Et crunt duo in carne una.

(3) 4. Reg. 20.

(4) Genes. 88.

(5) Reg. 4.

(6) Psalm. 8.

(7) 2. Exod. 8.

(8) Psalm. 97.

Prophète Isaïe lui demande (1) qu'il raidisse son bras, et le remplisse de force; la Sainte Vierge, sans parler des autres, dit en son Cantique que Dieu a fait un trait de son puissant bras. Enfin, le maître de la Théologie, Saint Thomas, enseigne que le grand pouvoir de Dieu se montre en la conjonction et en l'accord des éléments discordants; que le plus grand se manifeste en l'union de l'esprit avec le corps; mais que le très grand se voit en la liaison de l'esprit increé avec la nature créée. Il est vrai, ô grand Dieu, que nous l'avons ouï de nos oreilles, et que nos ancêtres nous ont fait entendre les œuvres que vous avez produites en leurs jours. Vous avez abattu les Rois, et dompté les nations à leur arrivée; vous avez fait des merveilles en tous les éléments en leur faveur: si faut-il avouer que jamais on n'a ouï parler d'une œuvre semblable à celle-ci, ni qui ait tant fait paraître la grandeur de votre pouvoir. Les cieux annoncent votre gloire, et le firmament prêche l'excellence de vos desseins; mais permettez-nous de vous dire que jàçoit que toutes ces pièces soient excellentes, néanmoins, à comparaison de celle-ci, ce ne sont que des besognes ébauchées, et qu'ici seulement vous avez voulu faire un trait de maître, vous étant surmonté vous-même, et rendu inimitable à tout autre.

L'Incarnation est aussi l'excellente œuvre de la Vierge et combien de merveilles s'y retrouvent.

III. Il est vrai, encore une fois, et il le faut avouer, que c'est l'œuvre de Dieu, et son œuvre par excellence; mais il faut demeurer d'accord que c'est aussi celle de la Vierge, que comme il n'a point voulu faire cette œuvre qu'en elle seule, ainsi ne l'a-t-il voulu accomplir que par elle et avec elle. C'est la considération que les Saints Docteurs ont eue, lorsqu'ils l'ont chargée d'épithètes d'honneur et de titres qui marquent hautement l'excellence de son Pouvoir. Saint Ambroise l'appelle (2) à ce sujet la Salle Royale des divins mystères. Saint Jean Damascène la nomme la Fontaine miraculeuse (3), où la Fontaine de Merveilles. Saint Epiphane en dit des choses tout-à-fait admirables; mais entre autres (4) que c'est le trésor inexplicable et inépuisable.

(1) Cap. 51.

(2) Lib. de Institut. Virg. cap. 7.

Aula cœlestium sacramentorum.

(3) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.

(4) Orat. de S. Deipara.

sable de la sainte Economie, qui est le nom par lequel les Pères Grecs nous représentent pour l'ordinaire le mystère de l'Incarnation. Et, à vrai dire, très à propos lui donne-t-il le nom de Trésor; parce que tout ainsi que le trésor est un amas de biens et de richesses où l'on peut toujours prendre à pleines mains, et dont on ne trouve point la fin, de même les merveilles qui se découvrent en ce divin mystère sont telles, et en si grand nombre, qu'il n'y a nul moyen de les compter.

IV. Car, pour en dire seulement quelque chose en passant, quelle merveille est-ce que la fille soit la mère de son père, et que l'ouvrier de toutes choses emprunte l'être de son ouvrage? Il n'y a pas plus de sept ans qu'un petit enfant Chinois de la ville de Hamieu, nommé Denys, âgé seulement de cinq ans, prononça une sentence digne d'être portée à la postérité; aussi fut-elle remarquée de tous, et jamais ne put-on savoir qu'il l'eût apprise de personne: Le Seigneur du ciel, dit-il, a créé sa mère, et la mère a enfanté le Seigneur du ciel. Il est croyable que Dieu ou sa sainte mère lui avait enseigné une si gentille rencontre. Et ce qui sert à me le persuader, c'est que je trouve que sa maison était une maison de merveilles et de prodiges du ciel, comme se voit en la conversion d'un frère aîné qu'il avait de l'âge de dix-sept ans. Ce jeune homme était saisi d'une griève maladie, et hors d'espérance de recouvrer la santé. Le cinquième jour d'août, environ les quatre heures du soir, il se sentit vivement touché de Dieu, et inspiré de se faire chrétien. Pour effectuer ce sien désir, il demandait à Dieu la santé à chaudes larmes, lorsqu'il aperçut fort clairement quelques lettres écrites sur son pavillon. Il est vrai qu'il y en avait peu en nombre, mais elles étaient grandement mystérieuses, et par trois diverses fois elles se joignirent par ensemble, sans qu'il vît la main qui les maniait. A la première rencontre, cet écrit l'exhortait à changer de vie, et à suivre Dieu qui l'appelait. A la seconde, il lui donnait espérance qu'il vaincrait aisément toutes sortes de difficultés, et qu'il serait la cause du salut de plusieurs. A la troisième, il lui promettait que de là à deux ans Dieu lui ferait une grâce signalée. Une chose si nouvelle lui donna bien à penser, lors, nommément, que d'abandonné des médecins qu'il était, il se sentit incontinent guéri. Aussi se rendit-il bientôt à la vérité et au saint baptême; il reçut le nom de

Raphaël. Finalement, à ce qu'il s'assurât davantage des promesses du ciel, sa conversion fut suivie de celle de toute sa maison. Mais, pour retourner à mon propos, cette merveille dont je parle n'est autre, au jugement du grand Saint Augustin, que celle que la Sainte Vierge avait en l'esprit lorsqu'elle disait que Dieu avait fait de grandes choses en elle. N'est-ce point, ô Sainte Vierge, dit cet admirable docteur, qu'une créature a enfanté son créateur, que la servante a donné la vie à son Seigneur, et que par votre moyen il a éclairé, racheté et vivifié le monde ? O sainte dame ! s'écrie l'éloquent Archevêque de Ravenne (1), celui qui vous a faite a été fait de vous ; de vous est sortie votre source ; vous êtes la mère de votre père, et celui qui a apporté la lumière au monde, l'a voulu emprunter de vous.

V. Quelle merveille de nouveauté, et quelle nouveauté de merveille, qu'on puisse dire en très bon sens que la créature a donné quelque chose à son créateur avant d'avoir reçu de lui ! Car je sais bien que jadis l'Apôtre Saint Paul était en peine de savoir qui était celui qui lui avait le premier, et envers qui il pût user de retour (2) ; mais aussi n'ignoré-je pas ce que lui a répondu le Bienheureux Evêque de Tyr et Martyr Methodius (3), savoir est que ç'a été la Bienheureuse Vierge, lorsque de sa propre substance elle a taillé un habit de chair dont elle a revêtu sa divine majesté ; non plus que ce qu'a dit le Saint Archevêque de Milan (4), savoir est que la Sainte Vierge a eu de quoi donner à Dieu, d'autant qu'elle n'a pas fait largesse de l'autrui, mais du sien propre, offrant au créateur de toutes choses un présent voirement ordinaire, qu'elle avait tiré de ses propres entrailles, mais d'une affection et d'une manière tout extraordinaires. Qui ne confessera ici avec moi que c'est ce que Saint Cyrille (5) appelait l'enigme très sacrée, et ce que Saint Jean Damascène (6) nommait la nouveauté des nouveautés ?

VI. Quelle merveille que l'union de deux pièces si différentes, je dis de l'impassible et du passible, de l'immortel et du mortel, du ciel et de la terre, de Dieu et de l'homme ! union que Saint

(1) Chrysol. Ser. 142.

(2) Rom. 11.

(3) Orat. de Hypapante.

(4) Ambros. lib. 1. de Incarnationis dominicæ Sacramento. cap. 9.

(5) Epist. de Fide ad Reginas.

(6) Lib. 3. Fidei cap. 1.

Augustin (1) appelle l'admirable mélange. Je ne sais, quant à moi, comme on la pourrait mieux représenter qu'avec les paroles du grand Saint Léon. La créance catholique requiert, dit ce Docteur (2), que nous nous persuadions que deux natures se sont tellement jointes par ensemble, et que, leurs propriétés respectivement sauvées, il s'est fait une alliance entre ces deux substances, si étroite, que depuis l'heureux moment que, pour le bien de la race des hommes, le Verbe a été fait chair dans les flancs de la très sacrée Vierge, il ne nous est plus loisible de séparer l'homme de Dieu, ni de désunir Dieu d'avec l'homme qu'il a choisi; non pas même par nos conceptions. Il est bien vrai que chacune de ces deux natures se fait connaître par les actions différentes qui lui conviennent, et qui la distinguent de l'autre; mais pourtant il n'intervient nulle désunion entre elles. Tout ce qui procède de l'une et de l'autre se met en commun, et comme la majesté éclate dans la bassesse, ainsi l'abjection paraît dans la grandeur, sans que l'unité y apporte aucune sorte de confusion, ou que la propriété déroge en rien à l'union. Autre est la nature passible, autre est l'impassible, et, au partir de là, la gloire et la contumélie, l'honneur et le déshonneur appartiennent au même, et l'infirme n'est autre que le puissant, et le vainqueur de la mort est celui-là même que la mort a abattu. A votre avis, n'est-ce pas l'admirable commerce et l'ineffable liaison que la sainte Eglise (3) prêche avec tant de retentissement, que les patriarches désiraient, que les Prophètes annonçaient, et dont la jouissance était réservée aux Benjamins de la loi Evangélique? Au demeurant, si vous m'en demandez qui est l'auteur de cette union inexplicable, je vous dirai voirement que le premier et principal c'est Dieu, qui a tiré cette merveille des trésors de sa toute-puissance; mais je ne craindrai pas d'ajouter, avec Saint Epiphane (4), que la Vierge y a grandement coopéré, et qu'elle a travaillé avec Dieu à serrer le nœud plus que celui de Gordien, qui a joint ensemble ces deux natures. Je dirai librement que pour ce sujet Saint André de Jérusalem l'a nommée (5) le Cabinet de la nature, et Saint Jean Damascène (6)

(1) Epist. 3. ad Volusianum : Mixtura admirabilis.

(2) Serm. 3. de Passione.

(3) O admirabile commercium! etc.

(4) Orat. de S. Deipara.

(5) Orat. de Annunt.

(6) Orat. de 1. Nativit. B. Virg.

le Cabinet des Alliances, pour autant qu'en elle la divinité s'est alliée avec l'humanité, la souffrance avec l'impassibilité, la vie avec la mort ; et le fort a emporté le faible pour son bien et pour son avantage. Voulez-vous voir plus expressément les merveilles de cette divine alliance ? Remarquez, dit le dévot Saint Bernard (1), comme la longueur devient courte et la largeur étroite, comme la hauteur s'abaisse et la profondeur s'aplanit. Considérez la lumière obscurcie, la parole muette, l'eau altérée, et le pain affamé. Contemplez la puissance qui obéit, la sagesse qui apprend et la force qui est soutenue d'autrui. Admirez la joie qui s'attriste, l'assurance qui craint, la félicité qui souffre, la santé qui est malade et la vie qui meurt ; voire admirez plutôt la tristesse qui réjouit, la crainte qui rassure, la mort qui donne la vie et la faiblesse qui renforce.

VII. Quelle merveille de voir l'auteur de toutes choses allié non seulement à l'une de ses créatures, mais encore à tout autant qu'il s'en trouve par le moyen d'une seule d'entre elles ! Jugez si ce n'est pas une très grande merveille, qu'une créature ait mérité d'être avec Dieu la cause et le principe de cette alliance. C'est à Saint Jean Damascène que je dois cette conception. Car par le moyen de la Vierge, dit ce Docteur (2), le créateur a baillé un état nouveau à toutes ses créatures, et beaucoup meilleur que celui qu'elles avaient auparavant ; parce que l'homme étant comme l'entre-deux des natures intellectuelles et des créatures matérielles, et le lien de celles qui se voient et de celles qui ne sont pas aperçues, la très immaculée Vierge joignant l'homme à Dieu d'un nœud indissoluble, l'a quant et quant uni très étroitement à toutes les autres créatures.

VIII. Quelle merveille de voir tous les attributs de Dieu mis en un abrégé, et ses perfections infinies réduites au petit pied ! Jadis les Sages d'Athènes se mirent en peine de rechercher qu'est-ce qu'on pouvait appeler le plus grand et le plus petit ensemble. Qui dit la prunelle de l'œil ; qui maintint que c'était le cœur humain ; qui donna l'avantage à l'entendement. Cette diversité d'avis était pardonnable à ces gens destitués de la lumière de la vérité ; mais pour nous, disons, sans porter nos pensées ailleurs, que c'est l'incompréhensible mystère de l'in-

(1) Homil. 2. in *Missus*.

(2) Orat. 1. de Nativit.

carnation, où nous voyons la grandeur abaissée, les trésors de la toute-puissance de Dieu épuisés, les magnificences de la grâce et de la gloire abrégées, la prédestination des élus non seulement méritée, mais encore conduite à sa perfection et à sa fin; bref, tout ce qui est de grand au ciel et en la terre mis en un petit volume, et compris en un corps tendrelet et fraîchement organisé. Merveille inouïe que celle-ci, où la justice intervient, la miséricorde règne, l'éternité délibère, la bonté presse; la sagesse conclut, la puissance exécute, et où les divers effets de toutes ces propriétés différentes s'accordent si heureusement, qu'il s'en fait un concert agréable à Dieu, profitable aux hommes et aux Anges, émerveillable à tout le monde. Voulez-vous savoir qui a fait cette merveille? C'est Dieu, je le confesse, pourvu qu'on m'accorde quant et quant qu'il ne l'a pas faite tout seul, mais il a voulu que la Vierge partageât cet honneur avec lui, et qu'elle l'aidât à renfermer les perfections infinies de son incompréhensible majesté dans le petit étui d'un corps corruptible et mortel.

IX. Quelle merveille de contempler la parole éternelle abrégée, Dieu anéanti et le Verbe fait chair! Lorsque je dis le Verbe fait chair, je prétends enclore sous ce mot tout ce que l'entendement humain et angélique, voire même le divin, peut apercevoir de bas et de ravalé sous ce mot. J'entends par ce nom de chair avec Dieu même un peu de poussière détrempee (1), avec le saint homme Job (2), une dépouille du temps, un magasin de misères, une fleur printannière qui se fane sur le soir, une ombre volage, une girouette à tous vents (3), une vapeur attirée par le Soleil en un moment et aussitôt évanouie, un chétif vermisseau (4), un sac de pourriture, une feuille d'arbre qui sert de jouet aux vents (5), une paille volante; avec David une puante voirie (6); avec son fils Salomon un poil follet (7), un flot brisé et une vilaine écume jetée sur le rivage, une fumée qui se dissipe de soi-même, la mémoire du voyageur qui ne fait que passer par un logis, une bluette qui s'éteint au moindre soufle, un air

(1) Gen. 3. pulvis es.

(2) Job. 14.

(3) Cap. 7. Vapor ad modicum patrens.

(4) Cap. 25. Quanto magis putredo, et filius hominis vermis?

(5) Cap. 13. Contra folium, quod vento rapitur, etc., et stipulam siccam persequeris.

(6) 1. Reg. 24. Canem mortuum persequeris, et pulicem unum.

(7) Sap. 5.

fluet, le vestige d'une nuée, le passage d'une ombre (1); avec les saints Prophètes Isaïe (2) et Jérémie (3), un vil pot de terre, qui se casse à la moindre rencontre; avec Saint Paul un esclave fleurdelisé, et pour la bien vanter, un beau néant. C'est ce que j'entends et s'il est possible, quelque chose de moins, lorsque je dis que Dieu a été fait chair. O cieux, s'écriait jadis le Prophète Jérémie (4), remplissez-vous d'étonnement sur ce que je viens de dire, et vous portés du ciel, changez-vous en une solitude, au récit de cet anéantissement du Seigneur de la Majesté. Car il est vrai que Dieu s'est fait poudre et cendre, le principe de tout bonheur du monde est devenu un magasin de misères, l'incompréhensible Majesté est maintenant un ver de terre; l'infini n'est qu'un petit atôme, la source de la vie se peut appeler le gibier de la mort et le Roi de la gloire s'est changé en un petit vase d'argile. Quelle merveille, mais plutôt quelle abîme de merveilles! Grand Roi Salomon, vous vous étonniez jadis si fort de quoi Dieu voulût demeurer parmi les hommes, quoiqu'avec l'éclat de sa majesté, et avec un appareil indicible de grandeur: cette nouvelle vous semblait bonnement incroyable; que diriez-vous donc à présent entendant cette transformation si étrange, et cet anéantissement nonpareil?

X. Ce ne peut être qu'un coup du bras tout-puissant de Dieu; il est vrai; mais la Sainte Vierge n'y a-t-elle rien contribué? Je m'en rapporte au bienheureux Sophronius, intime ami de Saint Hiérôme, qui ne dit qu'un petit mot, mais il est plus précieux que l'or et que les diamants. Ce que Saint Jean a vu, dit-il (5), Marie l'a conçu. Ce Verbe qui était de toute éternité auprès de Dieu et qui était Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites et sans qui rien n'a été créé; ce Verbe dans qui la vie était enclose, vie qui était la lumière des hommes, et dont la gloire était telle qu'il était convenable à l'aîné de Dieu; ce Verbe plein de grâce et de vérité, avec tout ce que le disciple bien-aimé en a dit et avec ce qu'il n'a su dire, a été fait chair,

(1) Sap. 2. Sermo scintillæ, mollis aër, vestigium nubis, umbræ transitus.

(2) Cap. 29: quasi lutum contra figulum.

(3) Thren. 4. opus manuum figuli.

(4) Cap. 2. Obstupescite cæli super hoc, et portæ ejus desolamini vehementer.

(5) Epist. de Assumpt. ad Paulam et Eustochium. Quod Joannes vidit, Virgo concepit.

et ce mystère incompréhensible s'appelle l'œuvre de Dieu et de Marie. Je m'en rapporte au dévot Saint Bernard, lequel joignant le mot du Psalmiste, qui dit que Dieu a opéré notre salut au milieu de la terre, avec celui du Prophète Isaïe, qui jadis enseignait que Dieu ferait une parole abrégée ou bien un précis et un consommé très exquis au milieu de la terre (c'est-à-dire, comme l'ont entendu plusieurs grands Docteurs, l'œuvre de l'Incarnation) il remarque subtilement à sa façon, que ce milieu de la terre n'est autre que la glorieuse Vierge, en qui et par qui ce mystère a été accompli. La bienheureuse Vierge, dit-il, par une très excellente propriété, s'appelle le milieu de la terre. Car sur elle comme sur le centre, sur l'arche de Dieu, sur la cause de toutes choses, sur l'œuvre importante à tous les siècles, sont arrêtés les yeux de ceux qui sont déjà là-haut, de ceux qui sont encore attendant là-bas, et de nous qui vivons entre les uns et les autres, de ceux qui nous ont devancés, de nous qui sommes à présent, de ceux qui nous doivent succéder, des enfants de nos enfants et de ceux qui viendront après eux. Ceux qui sont au ciel, ont les yeux attachés sur vous, ô Sainte Vierge, comme sur la réparatrice de leurs ruines; ceux qui attendent là-bas, comme sur leur libératrice; ceux qui ont devancé comme sur celle qui les doit faire trouver véritables, accomplissant ce qu'ils ont prédit; ceux qui les suivent comme sur la Médiatrice de leur gloire. Et en un mot toute la suite des siècles vous publiera bienheureuse, ô Mère de Dieu, Dame de l'univers, Reine des cieux, d'autant que vous leur avez à tous apporté la vie et la gloire. En vous et par votre moyen les Saints Anges rencontrent le sujet de leur réjouissance, les justes reçoivent la grâce, les pécheurs espèrent la miséricordé. A juste occasion donc arrêtez-vous les yeux et possédez-vous les cœurs de toutes les créatures, d'autant qu'en vous, et par vous et de vous, la main débonnaire de Dieu a rétabli tout ce qui avait été gâté.

XI. Quelle merveille de voir sortir le Roi de gloire du ventre de sa Mère, comme de son Louvre, avec le diadème en tête, et le manteau Royal sur les épaules! Si vous admirez avec les bienheureux Esprits cette magnificence, souvenez-vous que c'est la Sainte Vierge qui a travaillé avec Dieu même, pour le mettre en

si haut appareil. Témoins Saint Ambroise et l'Abbé Gueric (1), qui au commencement du premier Traité avec des paroles très expresses nous déclaraient comme elle le couronna, le propre jour qu'elle le conçut. Et quant à sa robe de triomphe, Saint Jean Damascène dit clairement (2) qu'il reçut d'elle la pourpre impériale au jour de son sacre, qui fut celui même de sa conception. Que si vous jugez que ce Prince du ciel ne soit pas moins vénérable, quand il paraît avec sa tiare et avec son habit Pontifical, qu'il vous souviene de ce que remarquent Saint Jean Damascène (3) et Saint Basile de Séleucie (4), que si bien c'a été le Père Eternel qui l'a oint de l'onction sainte et de l'huile de la divinité ; d'ailleurs néanmoins sa Mère l'a revêtu de la belle robe de fin lin et du riche manteau qu'elle lui a tissu de notre humanité, pour s'acquitter dignement de l'office de paix et du ministère de réconciliation. Que si vous le trouvez autant majestueux qu'agréable à voir, lorsqu'il sort de sa couche nuptiale, paré comme il appartient à l'Epoux du ciel, sachez avec le Bienheureux Cardinal Pierre Damien (5) que la Sainte Vierge, et en qualité de Mère et en titre d'Epouse, l'a fait si beau que vous le voyez, et tel qu'il ravit le cœur des hommes et des Anges. Bref, si vous y remarquez des merveilles sans fin, étonnez-vous avec Saint Pierre Chrysologue (6) que l'ouvrière nonpareille, et la femme forte l'ait tellement assorti, que l'humanité qu'il a prise d'elle, lui serve de tente pour combattre, de chaire pour enseigner, de palais pour loger et de trône pour rendre la justice à ses sujets.

XII. Pour moi je confesse que je ne sais bonnement où j'en suis, voyant tant de merveilles qui m'emportent le cœur et me ravissent l'esprit, et que plus je considère ce qui s'est passé dans les très sacrés flancs de la Vierge, plus il me prend envie de m'écrier avec Saint Epiphane (7). O sein virginal, plus haut et plus capable que le ciel ! ô sein plus digne que le firmament ! ô sein qui es éclairé de la lumière de Dieu, qui ne s'éteint jamais, et ennobli des grâces du Saint-Esprit ! Pour moi, ô Vierge nonpareille, je vous offre en hommage, l'ébahissement de mon

(1) Sermon. 4. de Assumpt.

(2) Orat. 2. de Nativit. Virg.

(3) Lib. 4. fidei Orthodox. cap. 15.

(4) Sermon. de Annunt. B. Virg.

(5) Sermon. 2. de Nativit. Virg.

(6) Sermon. 140.

(7) Sermon. de S. Deipara.

Âme qui demeure extasiée en la considération de vos grandeurs, et qui ne reconnaît au-dessous de Dieu, chose aucune qui se puisse égaler à vous. Je vous présente tous les plus doux sentiments de vos enfants bien-aimés, qui vous honorent comme la merveille des mères, et la mère des merveilles. Partant dites plus assurément que ne fit jadis la mère de Noé (1), que Dieu vous a donné un fils qui nous consolera parmi les fatigues qu'il nous faut avoir à cultiver cette terre maudite. Dites plus véritablement que Sara (2), que le Seigneur vous a baillé un Isaac, c'est-à-dire un sujet de réjouissance, et que quiconque l'entendra, s'en réjouira avec vous. Dites plus justement que Lia (3), que Dieu a regardé votre humilité et qu'à présent le Saint-Esprit votre Epoux redoublera son affection en votre endroit. Dites plus méritoirement que Zelpha (4), que toutes les femmes vous diront bienheureuse. Dites plus heureusement que Rachel (5), que Dieu a effacé l'opprobre de votre stérilité. Dites plus mystérieusement que Joseph et que sa femme Aseneth (6), que Dieu vous a fait prospérer en la terre de votre pauvreté. Dites plus avantageusement que toutes les autres, que Dieu a fait en vous de très grandes choses, parce que comme votre fils surpasse infiniment tous les enfants du monde, ainsi vous devancez incomparablement toutes les Mères de l'univers.

§. II. — Du Pouvoir spécial de la Mère de Dieu sur notre Seigneur Jésus-Christ son très honoré Fils.

I. C'est une étrange brigue que celle de l'humilité, qui rencontre les honneurs en les fuyant, qui éclate à mesure qu'elle se veut obscurcir, et plus elle désire le bas, plus elle se voit élevée. Elle se dérobe et on la poursuit, son plaisir est d'être inconnue, et elle est portée sur les ailes de la renommée ; son ambition est de servir et on la met par force sur le trône d'honneur. Qu'y feriez-vous ? c'est le train de la cour de Dieu. Représentez-vous de grâce la Sainte Vierge, ce rare modèle d'humilité, retirée dans sa petite chambrette. Elle se met sous les

(1) Genes. 5.

(2) Genes. 21.

(3) Genes. 29.

(4) Genes. 30. Beatam me dicent mulieres.

(5) Genes. 30. Abstulit Deus opprobrium meum.

(6) Genes. 41. Crescere me fecit Deus in terra paupertatis meae.

pieds de toutes les créatures sur la considération de son néant, et s'estime tout-à-fait indigne des moindres grâces et des plus petites faveurs de Dieu, et voilà un des premiers Princes du ciel, qui lui vient faire la révérence. Elle se perd dans sa propre confusion, et il redouble ses honneurs, lui disant en substance que tout ce qui est au-dessous de Dieu, est quant et quant au-dessous d'elle. Encore plus troublée que devant elle cherche quelque coin pour couvrir sa honte ; il ajoute que le Monarque du ciel et de la terre est avec elle, elle se prosterne pour l'adorer comme une esclave ; il lui dit qu'elle est choisie pour être la Mère du Roi des Rois, la voilà couverte d'une extrême confusion ; il ne laisse pas pourtant de passer outre, et de lui intimer de la part du Père Eternel qu'elle doit avoir pouvoir sur son fils. Vrai Dieu ! où en doit être à cette parole la plus humble des pures créatures ? Sans faute que le Saint Ange eut compassion d'elle, et qu'à ce coup il épargna sa pudeur, qui était déjà réduite à l'extrémité.

II. C'est de quoi nous serions bien autrement étonnés, si nous avions la connaissance qu'elle avait de cette prérogative, et si nous pouvions appréhender ce que c'est que d'avoir puissance sur le fils de Dieu. Car ne vous trompez pas, vous persuadant qu'il s'agisse ici du pouvoir qu'un ami a sur son ami, ou un favori sur son prince. Nous admirons, et justement, le pouvoir que Moïse s'était acquis sur Dieu même, lorsque ce débonnaire Seigneur lui demandait permission de châtier son peuple, et le pria de n'y point apporter d'empêchement (1). Nous demeurons ravis d'étonnement, lorsque nous lisons que Josué commandait au Soleil, ne plus ne moins que s'il eût été Dieu, et que Dieu ne faisait aucune difficulté d'obéir à la voix de son serviteur (2). Nous prenons pour une caresse extraordinaire ce que David dit des bons serviteurs de Dieu (3), que le Seigneur effectuera toutes leurs volontés : et lorsque nous le voyons ponctuellement accompli en l'histoire des Saints, et que nous lisons les admirables condescendances de Dieu en leur endroit, l'appréhension qu'il a de les contrister tant soit peu, la promptitude avec laquelle il leur accorde tout ce qu'ils désirent, les transports, pour parler ainsi, de son affection envers eux, et les témoignages

(1) Exod. 32.

(2) Josue 10.

(3) Psalm. 144.

qu'il en produit, nous en demeurons aux termes de la Reine de Saba, sans connaissance, sans entendement, sans esprit. Et néanmoins ce n'est pas encore le pouvoir dont je prétends ici parler. Car bien qu'en effet il surpasse ce que les hommes et les Anges ensemble en peuvent penser : si faut-il confesser que c'est Dieu qui s'oblige soi-même en semblable cas, et que sa bonté n'ayant ni bornes, ni limites, il lui plaît de reconnaître de telle sorte les plus petites actions de ses serviteurs, et recevoir d'un cœur vraiment royal, ou pour mieux dire d'un cœur divin, le petit effort qu'ils font pour l'aimer de toute leur puissance, et pour s'abandonner à toutes ses volontés. Au demeurant qu'il leur souvienne de marcher droit, et d'avoir toujours devant les yeux que ces faveurs sont gratuites et qu'elles se peuvent perdre en un moment. Dieu le fait entendre lui-même en termes forts clairs par son Prophète (1) à un certain qui était bien haut monté : Quand tu serais déjà niché dessus des nues comme un aigle, lui dit-il, je trouverai bien le moyen de t'abattre et de te jeter en terre. Mais au fait dont je traite, il s'agit d'un pouvoir maternel gravé sur le fond de la nature, et qui ne peut recevoir altération ni disgrâce quelconque, et d'une obligation qui ne peut être éteinte ou épuisée, ni par traite de temps, ni par exhibition de service. Autant que vous en rendrez, autant en demeurera-t-il à rendre ; et tant que le fils sera fils, l'obligation demeurera en son entier, et tant que la Mère sera Mère, elle sera maintenue en la jouissance de ce droit.

III. Donnez carrière à votre esprit tant qu'il vous plaira, et voyez s'il vous pourra faire un dessin de quelque grandeur, qui arrive à peu près de celle-ci. Car c'est une dignité, dit le grand Saint Augustin (2), qui surpasse toute la grandeur des Anges, et ce d'autant que c'est une chose plus excellente d'être la Mère du Prince, que d'être simplement son serviteur. Pensez de ces bienheureux Esprits tout ce que vous voudrez, rehaussez leur mérite et leur honneur autant qu'il vous plaira, pourvu que vous vous souveniez qu'au bout du compte ils demeurent toujours serviteurs, et que la Mère est Mère, c'est-à-dire relevée par-dessus eux plus que vous ne pouvez vous imaginer, puisque leur Créateur et leur Seigneur lui doit l'honneur et le respect.

(1) Abdiæ num. 4.

(2) Lib. 3. de Symbol. ad Catech.

IV. Or, pour être contraint de l'avouer, il me semble qu'il n'est besoin d'autre chose que de la reconnaître pour Mère de Dieu: je dis vraie Mère, non seulement de l'homme, mais encore de Dieu. Vérité indubitable en créance catholique, autorisée par l'Écriture Sainte, attestée des Saints Pères, reçue d'un commun consentement de toute l'Église. Le bienheureux Archange Gabriel en donne l'assurance à notre Dame de la part de son maître, lui disant (1): Le fruit saint, qui naîtra de vous, sera nommé le Fils de Dieu. Car puisque celui qui est né de la Vierge est roi, qu'il est Seigneur et Dieu tout ensemble, dit très bien Saint Athanase (2), pourquoi ne donnerons-nous pas à sa Mère le nom et le rang de Reine, de Dame et de Mère de Dieu? Et Saint Epiphane (3) l'arraisonne de cette sorte: Vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez enfanté le Verbe incarné; vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez porté notre Dieu revêtu de l'habit de serviteur; vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez conçu l'ainé de Dieu. Non que ce n'a pas été un Dieu qui ait commencé d'être, que votre Fils: c'est le Dieu Éternel, celui qui était avant que vous-même fussiez et avant la naissance des siècles. Je dis qu'il n'en faut pas davantage pour faire joindre nos esprits. Car posé ce principe de notre créance, que la Sainte Vierge soit la vraie Mère de Dieu par nature, il faut de nécessité conclure qu'elle a Pouvoir sur lui. Je parle toujours d'un vrai et légitime Pouvoir, qui est fondé en la nature, commandé de Dieu, reconnu de ce même fils, lequel étant venu non pour détruire la loi, mais pour l'accomplir, non pour renverser la nature, mais pour la perfectionner au moyen de sa grâce, il devait lui-même comme auteur de la nature et de la grâce, ainsi que remarque le bienheureux Methodius (4), donner poids et autorité en sa propre personne au droit des pères et des mères sur leurs enfants.

V. Et prenez garde à ce qu'ajoute cet ancien et grave Docteur, que le Fils de Dieu non seulement s'est soumis volontairement à ce pouvoir maternel, mais encore qu'il a voulu en ce point surmonter tous les autres enfants. Et de vrai le bienheureux Saint Ildefonse enseigne le même, mais il me semble que c'est

(1) Lucæ 1.

(2) Sermon. de Sanctiss. Deipara.

(3) Sermon. de S. Deipara.

(4) Orat. de Purific.

avec une grâce particulière (1), que ce coup fut invention de la bonté et de la toute-puissance de Dieu, qui s'accordèrent à faire que le Fils de Dieu et le Créateur de toutes choses fût aussi le fils d'une Mère, qu'il avait lui-même créée, et que le grand des grands devint par naissance sujet à une petite servante, qui était sa créature par nature ; de sorte que la servante a Dieu même pour sujet, et le Dieu de la Majesté reconnaît la servante pour sa Dame et pour sa Supérieure. Invention tout-à-fait excellente, qui a donné moyen d'abaisser les choses divines, et de relever les plus basses jusqu'au plus haut étage de grandeur. Mais il me semble qu'en vain me mets-je en peine, puisque nous avons la pure et claire vérité de l'Évangile, qui en trois paroles nous fournit l'argument d'une éternelle considération. Il était sujet à la Mère et à Saint Joseph, dit Saint Luc (2), remarquant très à propos, que non seulement il leur rendait une obéissance très accomplie, mais encore que cette obéissance procédait du vrai et légitime devoir de Jésus, et du pouvoir réciproque spécialement de la Mère, par lequel il lui était sujet.

VI. Qui me donnera maintenant des paroles pour représenter mon étonnement, et pour faire connaître lequel des deux est le plus glorieux et le plus admirable, ou un Dieu qui s'assujétit, ou une Mère qui lui commande avec pouvoir et autorité ! O qui aurait eu le bien de voir avec quel respect et anéantissement de soi-même, la Vierge commandait à son Dieu, et avec quelle allégresse le Prince du ciel obéissait à sa servante ! O qui aurait vu le Paradis en terre et la vie de cette sainte famille ; Joseph commandant à Marie, et Marie lui obéissant ne plus ne moins qu'à Dieu ; Marie commandant à Jésus, et Jésus obéissant comme un Dieu ; c'est-à-dire avec une humilité, avec une grandeur de courage et avec une persévérance qui ravissait le ciel et la terre ! Je dis persévérance, car il lui rendit ce devoir jusqu'à la mort, voire après la mort même, aussi bien qu'à son Père Éternel. C'est la remarque d'Arnoud de Chartres, qui dit que le Fils de Dieu rendant les derniers abois, recommanda expressément sa bienheureuse Mère à Saint Jean, d'autant que ne pouvant plus la servir et lui obéir en sa propre personne, il

(1) De Virginit. B. Mariæ, cap. 8.

(2) Luc. 2. Erat subditus illis. Bernard Serm. 2. in Missus.

désira pour le moins de le faire par substitut; et de lui rendre par l'entremise de ce sien disciple tout ce qu'un bon Fils devait à une telle Mère. « Il le choisit parce qu'il était le plus fidèle ami qu'il eût sur la terre; un homme si saint et si exempt de toute souillure, d'une vie si céleste, d'un cœur si pur, orné d'une si grande chasteté, et si parfait dans son divin amour, qu'il ne pouvait mieux confier cette Colombe sans tache, cette chaste Brebis, cette Victime Immaculée, celle à qui nul ne peut être comparé entre les hommes, celle qui est élevée au-dessus de toutes les créatures (1). » Sur quoi Saint Ambroise fait une réflexion digne de son bel Esprit, disant (2), que c'a été Saint Jean seul, lequel comme intéressé en ce fait, nous a laissé par écrit la dernière disposition du Sauveur; d'autant, dit ce grand Docteur, qu'il prisait davantage que celui qui était victorieux des tourments et du diable, se souvint de ce qu'il devait à la Mère, que d'entendre qu'il promettait au bon larron le royaume du ciel. Car si ce fut le fait d'une sainte âme de donner pardon à un voleur; beaucoup plus le fut-il de rendre le devoir à sa mère en une telle extrémité. Il me semble qu'il faut ici s'arrêter avec ce mot du glorieux Cardinal Pierre Damien (3): que toute créature se taise, qu'elle tremble en la considération d'une telle merveille, et qu'elle n'ait pas l'assurance de lever les yeux pour contempler l'immensité d'un tel pouvoir et d'une si éminente dignité.

LA TROISIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE IV.

QU'ELLE AIT ÉTÉ LA NOURRICE ET LA GOUVERNANTE DU VERBE DIVIN.

C'est une chose de telle conséquence que la nourriture et l'éducation des Rois, que le Philosophe Platon faisant les recueils des plus louables coutumes qui étaient jadis observées en la

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Tract. de verbis Domini in cruce.

(3) In cap. 73. Luc.

cour des Perses, il met parmi les premières et les plus remarquables, le soin qu'ils avaient de donner aux enfants de leurs Rois, et nommément au successeur de la Couronne, des nourrices choisies entre les Princesses du Royaume, et des mieux pourvues de toute sorte de bonnes et rares qualités. « Salomon nous donne une idée fort propre à notre sujet, lorsqu'il dit : J'étais le fils d'un père qui m'a élevé, et d'une mère qui m'a aimé tendrement, comme si j'eusse été son fils unique ; il m'enseignait, et il me disait : *Que votre cœur reçoive mes paroles ; gardez mes préceptes et vous vivrez.* Salomon était uniquement chéri de David ; - il devait lui succéder au premier Royaume du monde ; et il témoigne que le Roi son père avait un soin tout particulier de l'instruire lui-même, pour le rendre digne de ce haut rang auquel Dieu l'avait destiné par sa naissance, et encore plus par un choix particulier qu'il avait fait de sa personne, en le préférant à tous ses frères. Il m'enseignait (dit-il), et il voulait que j'apprisse à obéir à Dieu et à la raison, avant que de commander aux hommes. Ce qui nous apprend que la véritable tendresse des parents consiste à procurer une excellente éducation aux enfants, qui soit comme une seconde nature (1). » Que si la raison enseigne qu'on ne saurait apporter trop de soin et de vigilance à bien élever un homme, qui doit gouverner les autres avec une souveraineté de pouvoir, et si les hommes avec leur prudence à courte vue y ont employé tant d'industrie, quelles qualités faudra-t-il rechercher en la Nourrice et en la Gouvernante de Dieu ; et que devons-nous présumer de l'infinie providence du Père Eternel et de l'affection qu'il a témoignée à son Fils unique en cet endroit ? Quand nous n'aurions autre motif que celui-ci pour former en nos esprits une conception relevée des Grandeurs de la Sainte Vierge, il m'est avis qu'il serait plus que suffisant pour conclure sur le choix que Dieu a fait d'elle privativement à toute autre, qu'elle a été la plus accomplie en toute sorte de perfections que jadis le Soleil ait regardée. Mais entrons seulement en matière ; j'espère que la suite de ce discours le fera bientôt confesser.

(1) La R. Mère de Blémur.

§. 1^{er}. — De l'excellence de la qualité de Nourrice et de Gouvernante du Verbe incarné.

I. Sainte et pleine d'une extatique douceur fut la question que jadis le Prophète Jérémie fit à Dieu, lui disant (1) : O l'attente et le Sauveur d'Israël au temps de la tribulation, comment donc avez-vous pris la résolution de vivre en pèlerin sur la terre, et ne plus ne moins qu'un voyageur qui ne prend logis qu'en passant ? M'entretenant sur cette pensée, serait-ce point, disais-je à part moi, une marque et un excès de la rusticité des siens, qui, au rapport du Disciple bien-aimé, l'ont voulu méconnaître, et l'ont traité dans ses villes et dans ses propres états comme un étranger ? Mais serait-ce point encore pour nous enseigner par son exemple le mépris des choses périssables, et pour nous faire appréhender vivement que nous sommes tous passagers sur la terre ? Il y a près de douze cents ans que l'univers admire la grandeur du courage de l'incomparable saint Alexis, et encore maintenant est-il impossible de s'empêcher de s'en ébahir ; et pour moi je crois que l'étonnement en passera jusqu'au dernier âge du monde. En effet, c'était un spectacle bien nouveau, de voir un jeune Seigneur le plus noble, le plus riche et le mieux fait qui fût en la capitale du monde, banni par sa propre volonté dans la ville de sa naissance, reçu pour l'amour de Dieu dans sa propre maison, pèlerin chez soi, hôte parmi les siens, méconnu de ses proches, étranger à son père, à sa mère et à son épouse, mendiant parmi les richesses qui étaient à sa disposition, vil et abject au milieu des honneurs qui ne regrettaient que lui seul, chargé de vilenies par la racaille de ses valets, logé en un chétif recoin qui avait la mine d'un cachot sous la retraite de ses laquais. L'exemple est rare, je l'avoue, mais il faut perdre toute raison et tout discours, quand on vient à le confronter avec celui du Roi de gloire, lequel est venu comme un étranger au monde, qui est l'ouvrage de ses mains, et lequel a voulu mendier son vêtement, son vivre et son logis, le Monarque de ses sujets, le Créateur de ses créatures, Dieu des hommes ; c'est tout dire en un mot.

II. Serait-ce point d'abondant pour faire toucher au doigt la

(1) Cap. 14.

grande estime qu'il fait de l'hospitalité, vu qu'il ne s'est pas contenté de la recommander en tant d'endroits et de manières, promettant de la recevoir comme faite à soi-même, et de se porter pour répondant envers tous ceux qui recevront le pauvre, pour l'amour de lui ; de faire reconnaître ses créanciers en l'assemblée générale de tous les Etats du monde, et de leur donner un Royaume au ciel pour récompense de leur charité ; de faire souvent travestir les Anges en pèlerins, voire en sa propre personne pour être reçus d'un Abraham et de tout plein d'autres Saints, tant du vieux que du nouveau Testament ; mais qu'il s'est fait lui-même l'objet de la miséricorde des siens, logeant dans les maisons qu'il leur avait prêtées, et vivant des aumônes qu'il leur avait faites ? Ames relevées, racontez parmi les peuples les admirables inventions de l'amour que notre Dieu nous a porté, vu que pour nous faire gagner le ciel, ce ne lui a pas été assez de nous envoyer ses commis, qui reçussent de sa part nos charités, mais que de plus il a daigné les venir recueillir en personne, pour avoir le moyen de les présenter à son Père Eternel, et pour demander plus librement le ciel en échange du peu de bien qu'il avait reçu de nous en terre.

III. Puisque les pensées des hommes sont libres, les autres en croiront ce qui leur plaira ; pour moi, je dirai librement ce qui m'en semble, savoir est que l'un des plus doux et plus puissants motifs qu'il ait eus, pour charger le manteau de pèlerin, c'a été afin d'être nourri, élevé et servi de la Vierge incomparable, et par ce moyen la relever autant qu'une créature le peut être au-dessous de sa souveraine Majesté. Il faut bien que les innocents attraités de cette Mère Vierge fussent admirables, puisqu'ils allaient jusqu'au ciel, et qu'ils étaient capables d'attirer le Verbe divin du sein de son Père Eternel, et de lui faire venir l'envie de se voir attaché à ses chastes mamelles, de sucer le lait que le ciel y avait versé, d'être porté sur ses bras, de recevoir la nourriture de ses mains, de reposer sur son sein, et de lui être redevable de son éducation. Car, ne vous figurez pas, disait jadis le bienheureux Evêque Proclus, au Concile d'Ephèse (1), que le Fils que la Vierge a porté dans ses sacrées entrailles, ait été différent de celui qui de toute éternité demeurait dans le sein du

(1) Orat. de Nativit. Domini.

Père Eternel, et que l'enfant qui était entre les bras de Marie, fût autre que celui qui marchait sur les ailes des vents. C'est en quoi les saints Docteurs, nommément Saint Grégoire le Fait-Miracles, et Saint Jean-Damascène reconnaissent des traits d'une si majestueuse grandeur en la Mère de Dieu, qu'ils en demeurent tout étonnés. Qu'est-ce que j'entends, mais qu'est-ce que je vois ? dit le premier : une Vierge qui emmaillotte celui qui est revêtu de lumière, une fille qui couvre de petits drapelets celui qui a formé toutes les créatures, qui loge dans une crèche celui qui est assis sur les Chérubins et qui est loué d'infinis milliers de bienheureux Esprits, qui peuvent donner le lait à celui qui nourrit tout ce qui a vie (1). Il faut confesser, ô Sainte Vierge, que pour toutes ces considérations qui ont un rapport si particulier au Verbe Incarné, vos mérites surpassent toutes nos louanges. Et le second lui dit (2) qu'elle est plus noble que tout ce qui est créé, pour autant qu'elle a fourni à l'ouvrier de toutes choses la chair et le sang qu'il a unis à sa Divinité, qu'elle l'a nourri de son lait, et que sa bouche a été maintefois attachée à la sienne ; bref, qu'il faut avouer qu'il y avait en elle quelque chose d'extraordinaire, pourquoi le Père Eternel l'ait choisie pour être la Mère et la Nourrice de son Fils unique.

IV. « O Dieu ! quel excès de douceur ! quels innocents plaisirs ! quel amour ! quelle tendresse entre un tel Fils et une telle Mère ! Que de grandeurs se préparent au milieu de ces petits services, que la Mère incomparable va rendant à ce divin Enfant ! Le saint Prêtre Chrysippus est tout transporté à la vue de ces merveilles : Hé quoi (dit-il) ! peut-on bien comprendre ce que c'est que d'emmailloter celui qui enferme le monde dans la vaste étendue de sa toute-puissance ? donner des habits à celui qui est orné de sa propre splendeur ? coucher dans le berceau celui qui est assis sur le Trône de la gloire ? Quel esprit se fût jamais figuré (dit le grand Augustin) que celui qui soutient le monde de trois doigts, dût être porté entre les bras d'une femme ? que le pain des Anges fût réduit au lait ? que la force des cieus pût tomber dans une si profonde infirmité ? Le Seigneur Jésus étant devenu si petit pour l'amour de nous, était dans la crèche, pauvre, nécessaire, exposé à la rigueur du temps et de la

(1) Serm. 1. de Annuntiat.

(2) Orat. 2.

saison d'un hiver froid et glacé, à l'injure de l'air, dans une étable ouverte de tous côtés, et il n'avait point d'autre refuge, point d'autre asile, point d'autre retraite que le sein et les mamelles virginales de sa sainte Mère, qui étaient tout son trésor. Ainsi Marie, la plus pure, la plus sainte et la plus digne de toutes les créatures, et après son Fils Jésus la plus aimée et la plus aimable, fait l'office de Mère, de Nourrice et de Gouvernante du Verbe Incarné ; elle le possède, elle le traite, elle le nourrit, elle le conserve : Heureuses entrailles qui ont porté le Fils du Père Eternel ! Heureuses mamelles qui ont allaité Jésus-Christ Notre-Seigneur ! Disposons nos cœurs à voir et à contempler ce dévot Mystère ; préparons-nous à méditer la condescendance et la bonté inestimable de Notre-Seigneur d'un côté, lequel veut bien recevoir tous ces petits services dont les enfants ont besoin, et de l'autre, le soin, le zèle, l'affection, la tendresse et la vigilance que la très sainte Vierge apporte à tous les devoirs de Mère, mais de Mère d'un tel Fils (1). »

§. II. — Du soin et de l'affection avec laquelle la Sainte Vierge nourrit, éleva et servit son cher Fils.

A ouïr parler Marthe, la charitable hôtesse du Sauveur, vous diriez qu'il ne lui souvient plus de la condition privilégiée de sa sœur Marie, ou qu'elle ne sait pas que la contemplation n'a ni pieds pour marcher, ni mains pour travailler, ni cœur pour s'empresser comme elle. Saint Bernard (2), a bien mieux rencontré, ce me semble, quand il a dit qu'en tel cas il appartenait plutôt à Marie d'appeler Marthe à son aide, qu'à Marthe de troubler le repos de Marie. Par effet si nous considérons comme Marthe et Marie se sont parfaitement entendues en la bienheureuse Mère de Dieu, ainsi qu'il a été dit ailleurs (3), nous trouverons que Marie fut voirement celle qui attira du ciel le Verbe divin, et qui pratiqua l'alliance qu'il fit avec notre nature ; mais que lorsqu'il fut question de le loger, de l'accueillir et de le traiter, il fallut qu'elle appellât Marthe à son secours ; pour autant que, comme dit Saint Bernard (4), Marie n'a ni maison pour loger, ni mains pour servir, ni pieds pour aller, ni corps pour

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Serm. 3. de Assumpt.

(3) Tract. 1. cap. 3. §. ult.

(4) Loco cit.

supporter la fatigue. C'est la tâche et l'occupation de Marthe, que nous allons voir saintement et paisiblement empressée autour de notre Seigneur, pour l'allaiter, l'élever et pour le servir.

II. Les jurisconsultes demandent (1), si les dames de qualité sont obligées de nourrir et d'allaiter leur enfant. Sur quoi je dirai d'abord que si elles prétendent en cet endroit quelque privilège, il est clair qu'il ne vient pas de la nature, qui ne leur donne des mamelles comme aux autres mères, et ne leur fournit du lait pour autre dessein qu'afin qu'elles en nourrissent ceux à qui elles n'ont pas épargné leur propre sang, lorsqu'elles les portaient dans leur ventre. Que si on me presse de passer outre, je leur dirai que si elles s'adressent aux Sages de l'antiquité ou aux Saints Docteurs de l'Eglise (2), d'assurance elles en recevront un rude traitement, et que jamais elles ne seront jugées dignes d'être mères, si elles ne le veulent être entièrement, et non à demi. Ces grands hommes leur mettront au devant les exemples de l'ancienne Hecuba, Reine d'Asie, qui tint à faveur de donner le lait à son Hector ; de la sage Sara et de la vertueuse Anne, qui valaient bien des Princesses en leurs temps, dont celle-là nourrit son Isaac, et celle-ci son Samuel ; de la noble Flaccille, femme de Théodose le Grand, qui ne voulut jamais se fier à autre qu'à soi-même de la nourriture de son petit Honorius ; et d'une grande quantité d'autres qui ne se sont pu persuader que les titres de mère et nourrice fussent des noms et des offices à être partagés. J'en laisse la détermination aux plus sages : de moi, ce que j'ai à dire à ce propos, c'est que je sais très bien qu'il n'y avait nulle sorte de privilège qui pût dispenser la Sainte Vierge de ce devoir, puisque Dieu l'avait expressément choisie pour le rendre à son Fils, et que, comme chante l'Eglise (3), le ciel, à ce seul dessein, avait miraculeusement rempli ses mamelles.

III. Mais ce que je sais encore mieux, c'est que, quand bien toutes les lois et les coutumes du monde lui en eussent donné l'exemption, jamais il n'eût été possible de la faire résoudre à en user. Car, je vous prie, comment eût-elle eu le courage d'a-

(1) Tiraquel. lib. de Nobilit. c. 20. num. 78.

(2) Ambros. lib. 7. in Hexameron.

(3) Lactabat ubere de cœlo pleno.

bandonner si tôt le petit Pèlerin du ciel, qui s'était jeté entre ses bras, et qui l'avait élue avec tant d'affection au refus de toutes les autres femmes ? Comment se fût-elle volontairement privée des douceurs et des caresses dont sa sainte âme fut remplie pendant la minorité du Sauveur ? Comment eût-elle pu consentir à céder à une autre la moitié du droit de MÈRE DE DIEU, et à lui transporter franchement et entièrement la qualité de nourrice de son créateur ? Comment eût-elle pu faire si peu d'état de l'incalculable faveur qui était annexée à cette qualité ? Savait-elle pas que le lait qu'elle lui donnait serait converti en la substance de Dieu, et joint au Verbe divin en l'unité de sa personne, ne plus ne moins que le précieux sang qu'elle lui avait fourni, lorsqu'il était encore renfermé dans ses entrailles ? C'est ainsi que les saintes âmes pèsent au poids du Sanctuaire la qualité de nourrice de Dieu. De sorte que si ce lui a été une incomparable faveur d'être mère de son créateur, il faut confesser que celle qui l'approche de plus près, c'est l'honneur d'être nourrice de Dieu ; attendu que tout ainsi que ce qui est adoré au ciel et au Saint Sacrement de l'Autel, c'est la chair qui a été formée du très pur sang de Marie, de même l'objet de la créance des peuples n'est autre que ce qui a été nourri du lait qu'elle lui a donné. Oh ! qui pourrait dire comme les Saints Anges étaient soigneux qu'il ne s'en perdît une seule goutte, et avec quel respect cette chaste fille présentait la mamelle à son Dieu ; quelle obligation elle estimait avoir à celui qui l'avait choisie pour un office si relevé ; quels étaient ses sentiments lorsqu'elle se figurait que cette nourriture passerait en la propre substance de son créateur !

IV. Mais que dirai-je de l'éducation de ce petit Prince du ciel, et du soin avec lequel la Sainte Vierge l'éleva et le servit en ses tendres années ? Les histoires profanes nous disent des merveilles des deux Gracchus, jeunes Seigneurs Romains, de la peine que la brave Cornelia, leur mère, prit après eux, et de l'industrie qu'elle employa à les façonner : aussi dit-on qu'il n'y avait rien de semblable à ces deux enfants, que cette dame tenait pour ses bijoux, pour ses richesses et pour ses trésors. Salomon a canonisé en deux endroits des sacrés cahiers l'affection et la prudence incomparable de sa bonne mère Bethsabée, désirant que toute la postérité se prévalût des rares instructions

qu'elle lui avait données pendant qu'il était encore jeune (1), et que tous connussent comme elle mêlait les bons enseignements avec les caresses, et comme elle détrempeait la gravité de régente avec la douceur de mère, l'appelant son petit Samuel, c'est-à-dire, celui qui a Dieu avec soi, à cause du bon naturel qu'elle allait remarquant en lui. Mais si le Sauveur eût permis que sa sainte enfance nous eût été décrite par le menu, et que les Evangélistes nous eussent recueilli tous les traits de l'admirable sagesse de sa très sainte mère, aussi bien que ceux de son extrême abaissement, les belles âmes y rencontreraient de si doux entretiens qu'elles ne s'en voudraient jamais départir. Car je crois fermement que comme en tout le reste il se voulut rendre semblable à ses frères, ainsi que parle Saint Paul (2), de même il se soumit à prendre les enseignements de sa sainte mère, afin d'accomplir par ce moyen toute la justice, ainsi que par après il dit à son humble Précurseur. Et pourquoi ne l'eût-il pas fait étant encore enfant, et envers sa très honorée mère, puisque à l'âge de douze ans il voulut bien se rencontrer parmi les Docteurs, les écouter et les interroger comme ferait un petit écolier ?

V. Qui trouvera étrange qu'il ait appris de sa bonne mère à marcher, à bégayer, à parler, et tout le reste qui concerne cet âge tendrelet ? Car comme la Sainte Vierge était très capable de la dispensation divine, ainsi connaissait-elle très bien ce que Dieu désirait d'elle, et avec une très profonde humilité, jointe à une indicible obéissance, elle surmontait toutes les difficultés que son esprit lui pouvait présenter sur l'instruction de la Sagesse incarnée. De sorte qu'ayant une fois consenti à être MÈRE DE DIEU, elle se persuadait que c'était un mystère où il fallait marcher à l'aveugle, et accomplir tout ce qui en dépendait et ce que Dieu désirait d'elle, sans autre considération que du bon plaisir de sa Majesté. Et comme son humilité la portait jusqu'au centre de la terre parmi de semblables devoirs, ainsi son obéissance la faisait passer outre pour accomplir ponctuellement la divine volonté. Dieu d'amour, la chose agréable à voir et à entendre, que l'instruction que cette sage mère donnait à son petit Jésus ! et la douce occupation d'une âme, de considérer

(1) Proverb. cap. 4. et 31.

(2) Heb. 2.

comme lui se comportant ne plus ne moins que l'un des autres enfants, et se soumettant à ces petits apprentissages avec une humilité qui ravissait le ciel, elle, de son côté, se perdait dans les admirables secrets des jugements divins, et en faisait d'admirables conférences en son cœur !

VI. Mais c'était ès menus services que demandait d'elle l'enfance du petit Sauveur, qu'elle s'occupait avec bien plus de douceur et moins d'appréhension. Là, comme une autre Marthe, elle était soigneuse de ne laisser échapper aucune occasion de lui rendre tous les devoirs possibles. Que dis-je, comme une autre Marthe ! le soin de Marthe n'était rien auprès de celui de Marie, non pas même toute l'affection des bienheureux Esprits. Le docte Rupert expliquant ces paroles du Cantique (1) : La douce odeur de vos parfums surpasse toutes les compositions aromatiques ; il les approprie à la Sainte Vierge, disant, qu'il n'y a nulle comparaison entre les œuvres de miséricorde des autres Saints et les services que la Reine du ciel a rendus à son bien-aimé fils. Ce que Saint Anselme déduit bien plus particulièrement en ces termes : De grâce, dit-il (2), considérez la différence qui se retrouve entre la Sainte Vierge, et tous ceux qui s'entremettent de l'office de Marthe. Les autres donnent le couvert à quelque passant du commun : la Vierge a logé, non dans sa maison, mais dans ses flancs, l'unique Fils de Dieu, qui n'avait pas où reposer son précieux chef. Les autres baillent au pauvre un habit de toile ou de laine, la Vierge a revêtu le Verbe incarné de sa propre substance. Les autres départent les aliments superflus de leur maison ; la Vierge a changé son propre sang en lait pour servir de nourriture à son fils. Au reste voyez avec quelle diligence, avec quel cœur elle le couche, le lève, le berce, l'endort, l'éveille, le lave, le change, l'emmailotte, le chauffe, le porte, l'accompagne, le suit, le sert et fait tout ce qu'une Mère peut faire pour un enfant. Quelle fut jamais la créature, qui fit quelque chose pour Dieu avec un soin et avec une affection pareille à celle que cette incomparable Mère apporta au moindre petit service qu'elle rendit à son bien-aimé fils ?

VII. Jamais homme de bon esprit ne révoquera en doute, dit

(1) Lib. 2. in Cantica.

(2) Serm. de Assumptione.

le grand Saint Augustin (1), que Marie ne se soit rendue la très humble servante de son fils, non moins par l'inviolable fermeté de la foi, que par la constance des devoirs qu'elle lui a rendus. Elle l'a porté en ses entrailles, elle l'a nourri, elle l'a garanti de la poursuite d'Hérode, elle ne l'a jamais quitté pendant son enfance, elle l'a accompagné homme fait, et la mort même ne l'a pas empêchée de se trouver au pied de la croix; elle l'a suivi par l'imitation de ses vertus, plus que par les pas de son corps, poussée de l'indicible respect qu'elle lui portait comme à son Dieu. Partant comme elle a été sa très dévote servante par la qualité des œuvres spirituelles, ainsi a-t-elle été sa très fidèle compagne par l'intégrité de sa foi et par l'ardeur de sa charité. Ce grand Docteur touche une corde merveilleusement résonnante, c'est-à-dire la vive foi, qui mouvait l'esprit de la Vierge, qui conduisait tous ses pas et qui donnait le branle à toutes ses actions. Car tout ainsi qu'il ne se trouva jamais un esprit éclairé de la foi et du don de la Sapience céleste, comme le sien, de même n'y eut-il jamais rien de pareil au zèle et à l'affection avec laquelle elle servit son très honoré fils, jusqu'à ce qu'il rendit le dernier soupir.

VIII. Vous le savez, Esprits Saints, vous le savez pour avoir été les irréprochables témoins, et les fidèles compagnons de tous les services qu'elle lui a rendus : et ce nonobstant, Saint Bonaventure remarque (2) que cette très humble Vierge s'affligeait notablement lorsqu'elle apercevait qu'à son occasion son fils était vilipendé, et qu'elle entendait les Juifs l'appeler par mépris le fils de Joseph et de Marie (3). Vierge Sainte, pourquoi affligez-vous ainsi votre cœur? Ne vous prenez pas, s'il vous plaît, aux paroles insolentes de ces obstinés; ce sont des aveugles qui conduisent les autres au précipice. Laissez passer cette bourrasque qui s'apaisera dans peu de temps, et qui sera bientôt suivie de l'heureuse saison, en laquelle l'on publiera partout à l'honneur de la Mère et du Fils, que Jésus est le Fils de Marie, et que Marie est la Mère, la Nourrice, et la Gouvernante de Jésus. Alors au lieu de ces reproches inhumains, les dévots enfants de l'Eglise invoqueront celui que vous servez maintenant, et

(1) Serm. 85. de Sanctis.

(2) *Spéculi* cap. 4.

(3) Marci. 6.

par une particulière douceur ils le nommeront le Fils de Marie. Au partir de là tant s'en faut que les esprits bien faits le doivent mépriser pour être votre Fils et votre chère nourriture, qu'au contraire je vous avise que les Saints Anges l'honoreront en toute l'étendue de l'éternité, non seulement pour son rare mérite, mais encore comme le Fils et le nourrisson de la plus sage, de la plus sainte et de la plus accomplie de toutes les mères du monde. Seulement qu'il vous souvienne de vos pauvres enfants, et de l'affection qu'ils ont à être de la partie, pour bénir à jamais le Fils avec la Mère, et la Mère en la compagnie du Fils.

§. III. — Des grands avantages de douceur, de grâce et d'honneur que la Sainte Vierge a reçus pour les services qu'elle a rendus au petit Jésus.

I. Les petits enfants ne commencent pas sitôt de bégayer, qu'ils payent à demi par leurs caresses et par la mignardise de leurs déportements enfantins, la peine que les mères et les nourrices prennent autour d'eux ; aussi serait-il malaisé de supporter la peine qu'ils donnent, si elle n'était détrempee de quelque plaisir. Mais pour ne parler ici sinon de la Sainte Vierge, je puis dire avec toute vérité que jamais il n'y eut mère qui fût comblée de tant de douceurs et de consolations, qu'elle en reçut pendant l'enfance de son très honoré fils.

Les douceurs que la Sainte Vierge a ressenties en l'éducation du Sauveur.
Les grâces que la Sainte Vierge reçut en l'éducation du Sauveur.

II. Car pour représenter les tendresses dont sa sainte âme fut remplie, il faudrait avoir senti quelque chose de ces épauouissements de cœur et de ces célestes douceurs. Possible suffira-t-il de dire que comme il n'y eut jamais d'enfant qui fût à comparer au petit Jésus ; c'est-à-dire, qui fût si aimable pour sa douce humeur et pour la gentillesse de son esprit, ni qui eût si bonne grâce en tout ce qu'il faisait ; ainsi ne se trouva-t-il jamais un cœur disposé comme celui de Marie, à jouir des innocentes caresses que lui faisait son très cher fils et de l'abondance des délices intérieures qu'il répandait sur elle. Car là se voyait le sort de Marthe bien changé, attendu qu'elle n'avait que faire d'appeler sa sœur Marie afin de prendre part à son pénible travail, puisque sans cesse elle était conviée par Marie à jouir paisiblement du repos qui emportait son esprit. L'éloquent

Evêque de Carthage et bienheureux Martyr Saint Cyprien (1), assure que jacoit que la glorieuse Vierge ne perdît pas une minute du temps qu'elle devait à la vie active et au service de son fils ; d'ailleurs néanmoins de ces mêmes exercices elle cueillait les plus doux fruits de la vie contemplative ; ce que Saint Basile de Seleucie (2) représente avec tous les traits de son bien dire et de sa dévotion ordinaire. La Vierge Mère, dit-il, parfois s'endardissait et puis elle se retenait incontinent, parfois l'affection gagnait le dessus et soudain le respect l'arrêtait ; elle l'eût voulu baiser et embrasser sans fin, mais la majesté qu'elle découvrait sur ce visage divin, l'en empêchait ; cependant son âme fondait en douceur, et cette alternative de retenue et de confiance redoublait les émotions de son cœur et les embrasements de sa sainte poitrine.

III. Avec quelle tendresse se collait-elle à la bouche de ce petit poupon, dit Saint Augustin (3), après lui avoir donné le lait ? avec quelle affection ce béni fils s'attachait-il au col de sa mère, lui faisant tout-à-coup paraître un éclair de sa divinité, qui lui remplissait au même instant l'âme d'une très agréable frayeur ! Qui pourrait expliquer, dit Saint Ildefonse (4), combien doux et affectueux étaient leurs devis ? O qu'il faisait bon voir d'un côté la virginité de la Mère ennoblie par sa fécondité, et de l'autre la divinité du fils qui brillait au travers de son humanité ! Il ne nous appartient pas, que dis-je à nous ? non pas même à tous les esprits créés de concevoir l'harmonie de cet accord virginal, ou pour mieux dire, la douceur de cette divine rencontre. Quel goût de la Sapience céleste n'avait pas celle qui en possédait le trésor, dit Saint Anselme (5) ; ne vous la figurez pas assise aux pieds de son cher fils, comme une autre Marie Madeleine, mais voyez-la traitant avec lui tête à tête, en qualité de Mère, et remarquez comme sur son cœur, ne plus ne moins que sur un divin encensoir, brûle jour et nuit le souvenir des saintes paroles qu'elle a ouïes de la bouche de son fils. Jamais nul ne goûta la douceur de Dieu comme elle qui en avalait les torrents, et qui avait à commandement la fontaine des chastes plaisirs. Saint Epiphane (6) ne se feint pas de dire que les Saints

(1) Serm. de Nativ.
 (2) Serm. de Annuntiat.
 (3) Serm. 35. de Sanctis.

(4) Serm. 5. de Assumpt.
 (5) Serm. de Assumpt.
 (6) Serm. de S. Deipara.

anges n'ont jamais ouï de pareilles délices, ni mérité les privautés qui ont été accordées à la Sainte Vierge. Ces nobles Esprits, dit-il, n'osent pas tenir les yeux arrêtés sur le visage adorable du Sauveur, et la Vierge Mère le regarde, l'embrasse et le caresse à souhait. Ceux-là baissent les ailes et n'ont pas la hardiesse de s'approcher ; celle-ci le baise, le porte, le serre contre son sein et le tient tant qu'elle veut entre ses bras. Vous en étonnez-vous, dit l'Abbé Gueric (1), et qu'est-il de plus raisonnable que l'avantage qu'elle a par-dessus les autres ? Le droit est de son côté, qui requiert qu'elle moissonne plantureusement les bénédictions que largement elle a semées, et puisqu'elle a porté la bénédiction de toutes les nations du monde, est-il pas bienséant qu'avant tous les autres et bien plus abondamment qu'eux, elle en perçoive les effets ? Il y aurait quelque sorte d'injustice de lui épargner les douceurs du fruit de son ventre, dit le Saint-Esprit, et partant qu'elle soit comblée des consolations que répand dans les âmes celui qu'elle nous a enfanté.

IV. Je trouve parmi les écrits du dévot Abbé Rupert (2) que la Sainte Vierge nous en donne les mêmes assurances, disant que les bienheureux Esprits, après l'avoir contemplé désirent encore de le voir, mais quant à elle qu'elle ne l'a pas possédé d'une façon ordinaire et commune, mais qu'elle l'a tiré de ses propres entrailles, qu'elle l'a porté sur ses bras, qu'elle l'a allaité et l'a considéré à plaisir. Combien de nuits, dit-elle, ai-je passées auprès de lui sans dormir, le regardant et l'adorant, sans me pouvoir contenter de le voir ; combien de temps ai-je employé autour de lui, lorsqu'il était déjà grandelet, écoutant sa sainte parole et faisant profit de ce que j'entendais ; combien de fois m'a-t-il fait voir au travers des yeux de sa sainte humanité, comme au travers d'un cristal luisant, la lueur de sa divinité, qu'il accommodait tellement à ma portée, que mes yeux n'en étaient nullement éblouis ! En un autre endroit (3) ce Saint Abbé se sert expressément d'une comparaison assez grossière pour nous faire concevoir en quelque façon les douceurs dont le cœur de la très sacrée Vierge était rempli. Car il dit avoir

(1) Serm. 4. de Assumptions.

(2) Lib. 2. in Cantica.

(3) Lib. 5. in Cantica.

connu quelque personne (pour moi je ne doute nullement que ce ne fût lui-même) qui étant déjà retirée dans son lit, sentit tout-à-coup une main, qui se posant sur sa poitrine, se laissa quelque temps manier à celui à qui cette faveur était faite. D'où il assure que son cœur demeura embaumé d'une si douce odeur, et échauffé d'une telle ardeur de dévotion, qu'il lui semblait entièrement qu'il n'y eût point d'autre Paradis que celui-là. Et c'est l'argument, ce me semble, irréprochable, dont mon esprit maintefois a demeuré convaincu et persuadé, que jamais il ne fut sentiment de joie et de consolation semblable à ceux de la bienheureuse Vierge. Car, disais-je, si une seule représentation imaginaire de quelque mystère de notre salut, et si un corps emprunté et formé de l'air, avec lequel le Sauveur est parfois apparu, tantôt en forme de petit enfant, tantôt en âge parfait, maintenant sur la Croix, ou autrement, a eu tant de pouvoir que de mettre hors d'eux-mêmes les Saint François, les Saint Bernardin, les Saint Antoine de Padoue, les Sainte Catherine d'Alexandrie, de Sienne, de Gênes, de Bologne et infinies autres, de les embraser d'un feu intérieur qui les consumait tout vifs, de les faire fondre comme la cire aux rayons du soleil ; de leur faire crier que c'était assez, et qu'ils ne pouvaient plus supporter ces célestes ardeurs, que devons-nous croire de celle qui jouissait toutes et quantes fois et aussi longuement qu'elle le voulait, non d'une vision imaginaire, mais de l'agréable présence de son Saint Epoux ; qui avait toujours devant ses yeux celui à qui elle-même avait donné l'être, sur qui le Père Eternel lui avait accordé un pouvoir maternel et paternel tout ensemble, qui l'aimait d'un amour infini, en tant que Dieu, et en tant qu'homme, d'une affection incompréhensible à tout autre qu'à lui ? Etait-ce pas assez pour se pâmer de joie, qu'une seule fois il l'appellât sa Mère et qu'elle le nommât son Fils ? Une seule accolade, un baiser, un regard suffisait-il pas pour lui détremper l'âme de toutes les douceurs du Paradis ?

V. O Dieu du ciel ! qui pourrait expliquer l'excès des contentements, qui sans cesse inondaient ce saint cœur ! qui pourrait représenter les caresses mutuelles du fils et de la Mère ! qui pourrait déclarer ce que la très sacrée Vierge ressentit dans Nazareth, dans Béthléem, en Egypte, en Jérusalem, lors de l'en-

fance, de l'adolescence et de l'âge viril du très béni Jésus ! Il n'y a point de force d'esprit qui ne soit contrainte de céder à la grandeur de ces merveilles, et le moindre de ces sentiments serait capable de faire perdre le goût de tout autre plaisir. Partant, Sainte Dame, trouvez bon, s'il vous plaît, que je vous dise avec votre dévot serviteur le bienheureux Saint Ildefonse (1), que la raison veut que vous receviez abondamment les prémices des consolations que votre fils est venu communiquer aux hommes ; mais au reste que nous vous supplions très humblement qu'il vous souvienne de garder à vos pauvres enfants quelques reliefs de cet avant-goût du ciel. Vous êtes assise à la table comme la Dame, la Reine et la Mère ; et nous à vos pieds, comme les petits chiens de l'Évangile. Nos yeux sont attachés à vos mains, d'où nous attendons la pâture de nos âmes. Nous avons par votre moyen reçu le fruit de vie de la table des Saints Sacrements que nous percevons tous les jours, faites aussi qu'au festin des noces éternelles nous jouissions de ce même fruit apprêté d'une nouvelle manière pour la gloire perdurable des élus.

VI. Que si le petit Jésus a été pour le regard de sa Sainte Mère, une fontaine de douceur, nous pouvons dire avec vérité, qu'il a aussi été un vrai torrent de grâces et de mérites. Clément Alexandrin remarque en son Pédagogue (2) que l'amour des mères envers les enfants, prend un merveilleux accroissement pendant qu'elles les allaitent et qu'elles les nourrissent. Ce qui s'est vérifié en la Sainte Vierge par-dessus toutes les mères du monde ; d'autant que la douceur de ce petit agneau, et les caresses dont je viens de parler, augmentaient tellement l'amour qu'elle lui portait, et avec l'amour l'immensité de ses mérites, que les Chérubins mêmes s'en étonnaient. Il faut avouer, dit le vénérable Bède (3), qu'elle a voirement été très heureuse, pour avoir personnellement servi au Verbe Incarné : mais il ne se peut pas nier qu'elle n'ait été beaucoup plus heureuse, pour lui avoir rendu tant de devoirs avec une affection, dont il se parlera à jamais. Serait-ce point ce que voulait dire l'Époux des

(1) Loco cit.
(2) Lib. 1. cap. 8.

(3) In cap. 11. Lucæ.

cantiques, lorsqu'il disait à sa chaste Epouse (1), que ses mamelles ressemblaient aux raisins? Les raisins de l'Eglise, dit un docte interprète de ce lieu-là, sont les Saints Martyrs, dont le sang a été tiré dans le pressoir d'angoisse à vive force de tourments. Or, jacoit qu'il n'y ait personne qui ne sache que le sang qu'ils ont répandu pour la défense de la vérité, était d'un prix inestimable devant Dieu, néanmoins quiconque considèrera la Sainte Vierge donnant son lait pour la nourriture du Verbe Divin, il trouvera sans faute que l'action qu'elle pratique, n'est pas de moindre mérite que la souffrance de ceux-là. La raison, je la tire de la principale source du mérite, qui est la grâce, et la charité, laquelle était tout-à-fait inestimable au cœur de la très Sainte Vierge, et sans comparaison plus excellente que celle des Saints Martyrs.

VII. Le bienheureux Archevêque de Tolède, touche une autre considération, qui est très digne d'être diligemment pesée. Car il dit après le grand Saint Augustin, que cette dame donnant le lait à son cher fils, relevait sa pensée et son intention jusqu'au plus haut point, et qu'elle faisait état de remplir dès lors les veines qui devaient un jour être vides pour le salut de toute la nature humaine. De sorte que dès lors elle participait déjà à l'œuvre de la rédemption, c'est-à-dire, à une action d'un infini mérite. Courage, Vierge Sainte, lui dit ce dévot prélat (2), allaitez celui qui vous a créée, allaitez le pain du ciel et le prix du monde, donnez la mamelle à celui qui en son temps donnera la joue, qui sera frappée pour vous aussi bien que pour le reste des hommes. Nourrissez celui qui vous a faite ce que vous êtes, afin de recevoir de vous le service qu'à présent vous lui rendez. Que si Saint Paul (3) anime les chrétiens à faire libéralement l'aumône et à départir de leurs moyens à ceux qui travaillent pour l'amplification de la foi, pour autant que par ce saint artifice ils s'acquièrent les mérites des Saints Martyrs et des glorieux Confesseurs, immolant à Dieu des hosties vivantes qui lui sont sans comparaison plus agréables que les sacrifices des corps morts : que devons-nous croire de celle qui a nourri le prince des Martyrs et des Confesseurs et le principe de notre

(1) Cap. 7.

(2) S. Ildefonsus Ser. de Assumpt.

(3) Hebr. 12.

réconciliation avec Dieu ; et qui l'a nourri avec une affection inestimable, sinon que par ce moyen elle est entrée en communion de biens avec lui, et qu'elle a participé, à la façon que je dirai ci-après (1), très-avantageusement à l'œuvre de notre rédemption, qui est le plus haut point de mérite, où puisse arriver une pure créature ?

L'honneur que la Sainte Vierge reçut de l'éducation du Sauveur.

VIII. L'honneur qu'elle a reçu n'a pas été moindre que la douceur et le mérite. Car si son bien-aimé Fils, fidèle rémunérateur des bonnes œuvres, n'a pas permis que le monde ignorât le nom de Marthe sa chère hôtesse : s'il a promis à Marie Madeleine pour un peu d'onguent qu'elle versa sur ses pieds, qu'il la ferait renommer partout où serait annoncé le Saint Evangile ; s'il a tant conféré de faveurs (2) à tous ceux qui l'ont suivi, que les uns avec l'ombre de leurs corps, les autres avec leurs mouchoirs ont guéri toutes sortes de maladies, en quel rang d'honneur doit-il avoir mis celle qui l'a formé de son sang, qui l'a nourri de son lait, et qui l'a élevé avec un soin et avec une affection indicibles ? En vain me travaillerai-je d'en dire davantage, puisque tous les coins du monde sont pleins de la renommée de cette Dame, et qu'il n'est nul climat sous le ciel, où l'on ne chante que bienheureux est le ventre qui a porté le Sauveur, et bienheureuses les mamelles qui l'ont allaité. Je me contente de dire avec Saint Augustin (3) : Admirons, conjouissons-nous, aimons, louons, adorons, remercions. Admirons l'abaissement de la souveraine Majesté, le rehaussement de la créature que nous voyons être élevée jusqu'à l'honneur de nourrice et de gouvernante de Dieu, la profondeur des secrets qui sont renfermés dans tous les deux, et l'abondance des fruits que nous en avons recueillis. Conjouissons-nous avec le fils qui a rencontré une si digne Mère, et avec la Mère qui a élevé un si noble Fils. Aimons tendrement le nourrisson de la très chaste Vierge, et la nourrice du divin enfant. Louons de toutes nos forces celui qui a ravalé sa grandeur jusqu'aux moindres nécessités des petits enfants, et celle qui entre toutes

(1) Cap. 6.

(2) Basilius Seleuciaë Episc. Serm. de Annuntiat.

(3) Serm. 35. de Sanctis. Admiratur, gratulemur, amemus, laudemus, adoremus, gratias illi agamus, etc.

les femmes a été choisie pour servir en tant de manières le fils du Monarque des Cieux. Adorons ce que nous ne sommes pas dignes de comprendre, et ce que les Séraphins adorent avec nous. Remercions celui qui pour nous rassasie de sa gloire, a daigné prendre l'aliment des enfants, et celle qui parmi les millions a été trouvée digne de lui donner la première nourriture.

IX. De moi je me contente de lui dire avec le Saint abbé Rupert (1), qu'à jamais nous nous réjouissons en elle et avec elle, en la souvenance de ses mamelles ; qu'à jamais nous louerons le Dieu du Ciel, qui lui a fait la faveur de la vouloir avoir pour nourrice ; que les douceurs que nous ressentirons en ce saint exercice, surpasseront tous les contentements sensibles de cette vie, qui nous sont représentés par le vin : bref qu'à cette occasion tous ceux qui ont l'âme droite, l'aimeront, la remercieront et la béniront ès siècles des siècles.

LA QUATRIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE V.

QU'ELLE SOIT L'ÉPOUSE ET LA COMPAGNE DU SAUVEUR.

A mesure que le Sauveur s'avance en âge, il croît aussi en desseins ; et comme l'état de sa minorité, où nous l'avons vu peu auparavant, exigeait le secours et l'assistance d'une Mère, d'une Nourrice, et d'une Gouvernante : de même la condition où il se trouve maintenant, demande la compagnie d'une épouse, tant pour la considération de sa propre personne, que pour l'établissement de ses états, et pour le bien de tous ses sujets, comme il sera aisé de voir par ce qui s'en dira ès discours suivants.

(1) Lib. 1. in Cantica.

§. 1^{er}. — Que la Sainte Vierge est véritablement l'Epouse du Sauveur.

I. Ne vous offensez pas, chastes esprits, pour entendre que celle que peu auparavant vous avez considérée faisant l'office de Mère et de Nourrice, soit devenue l'Epouse de son propre fils. Il s'agit de Dieu et de la Vierge des Vierges, et comme ce qui se passe entre eux est tout divin, aussi nos pensées doivent être entièrement célestes. Au reste, sachez que le dévot Hugues de S. Victor avait vu devant vous cette difficulté ; car voici comme il parle en un Sermon qu'il a composé de l'Assomption : Quelle merveille est celle-ci, que le fils de la Mère soit aussi l'Epoux de la Vierge, et que l'auteur de l'intégrité soit pareillement le fruit de la fécondité ! Que dites-vous, divin Amant, que celle qui vous a conçu comme Mère, est aussi votre bien-aimée ? comment se peuvent accorder par ensemble ces deux qualités ? Je vois bien comment, répond ce subtil Docteur : elle est votre bien-aimée pour sa virginité, et votre mère par sa fécondité. De sorte que comme mère elle vous a premièrement engendré, et puis d'elle et de vous ensemble est née votre Eglise, qui se glorifie aussi d'être vierge et mère conjointement. En naissant vous avez pris de votre mère la substance d'infirmité, et en mourant vous avez laissé à votre Epouse le Sacrement d'incorruption ; vous montrant en l'un et en l'autre l'Amant uniquement singulier. Or, ne vous figurez pas que ce soit depuis peu qu'en l'Eglise Chrétienne on ait commencé de tenir ce langage. Il y a plus de douze cents ans que Saint Augustin (1), et Saint Pierre Chrysologue (2) assuraient que la Sainte Vierge était l'unique, qui eût mérité d'être Mère et Epouse tout ensemble. Il y en a près de treize cents que Saint Epiphane (3) contait entre les merveilles que le ciel a opérées en Marie, la couche nuptiale dont le vrai Epoux est Jésus-Christ : qu'il l'appelait (4) la Mère de l'Epoux céleste : qu'il disait que l'Ange Gabriel l'avait préparée au Sauveur son divin Epoux, et qu'il lui appropriait les paroles du Cantique d'amour (5), où le Saint Epoux la nomme sa Sœur et son Epouse aussi. Voire pour aller encore plus avant, il y en a près de quatorze cents que Saint Grégoire de Néocé-

(1) Sermon. 35. de Sanctis.

(2) Sermon. 140.

(3) Orat. de S. Deipara.

(4) Ibidem.

(5) Cap. 4.

sarée remarquait (1) que le Saint Archange avait été envoyé à la bienheureuse Vierge, laquelle était voirement épousée à Joseph, mais, au reste, gardée à son principal Epoux Jésus-Christ.

II. Les Saints Pères des siècles suivants ont tous parlé d'un même style. Saint Bonaventure l'a nommée l'Epouse et la Mère du Roi Eternel ; la bienheureuse Sainte Agnès, en une révélation faite à Sainte Brigitte lui a donné les trois excellentes qualités de Fille, de Mère et d'Epouse du Rédempteur. Le docte Archidiaque Anglais (2) a maintenu qu'elle était véritablement l'Epouse du Sauveur, pour avoir reçu de lui les arrhes des grâces célestes, pour lui avoir été conjointe par le lien d'un amour tout divin et pour avoir conçu de lui les fruits d'infinies actions de vertu. Saint Bernardin le Siennois assure (3) qu'il n'y a que notre Seigneur et la Sainte Vierge, qui soient capables de comprendre la douceur de leurs saintes et innocentes caresses, elle ayant eu le bonheur de lui être Mère et Epouse ensemble.

III. J'en produirai tout incontinent un bon nombre d'autres, mais il me semble qu'il est premièrement nécessaire pour l'éclaircissement de ce titre, de dire que la Sainte Vierge est l'Epouse de notre Seigneur, autrement qu'elle ne l'est du Saint-Esprit, et de plus qu'elle est l'Epouse du Sauveur d'une façon toute différente des autres âmes choisies, qui sont encore appelées pour les Epouses de Jésus-Christ. Car elle porte le titre d'Epouse du Saint-Esprit, pour autant que, comme remarque très à propos Saint Anselme, il est descendu substantiellement en elle et y a suppléé le défaut de père et de la vertu formatrice en l'Incarnation du Verbe divin ; en vertu de quoi les Saints Pères ne font pas difficulté de l'appeler l'Epoux de la Vierge, même selon la chair. Quant au titre d'Epouse du Verbe incarné, il lui convient, parce qu'elle a été choisie de Dieu pour produire conjointement avec le même Verbe, en un même esprit et une même chair (car celle du fils est celle de la Mère, ainsi que diront les SS. Docteurs), infinis enfants d'adoption, c'est-à-dire généralement tous les enfants de l'Eglise. C'est en ce sens que le Sau-

(1) Orat. 5. in Annuntiat.

(2) In hymno : Te Matrem Dei lau-

damus. Tu sponsa, et Mater Regis æterni.

(3) Lib. 4. cap. 11.

veur parlant à cette sienne Epouse chez le dévot Abbé Rupert (1), appelle tous les fidèles les enfants sortis de leur mariage. Et d'ici il sera aisé de passer à la différence qui se retrouve entre les autres qui sont aussi appelées les Epouses de Jésus-Christ et la bienheureuse Vierge. Car outre que le mariage des autres est purement spirituel, et qu'à proprement parler, il n'est pas loisible de les nommer une même chair avec le Sauveur, comme nous le pouvons dire en toute vérité de la Sainte Vierge, il y a cela de plus, que ces belles âmes, qu'il plaît au divin Epoux d'admettre à l'honneur de sa couche mystique, sont Epouses seulement pour produire avec la coopération de sa grâce, des fruits de saintes actions, ou au plus quelque nombre d'enfants spirituels qu'elles engendrent pour le ciel. Et c'est ainsi qu'au rapport de Saint Hiérôme il faut entendre ce que disait jadis le Prophète Isaïe (2), que sept femmes, c'est-à-dire un nombre presque infini de belles âmes, qui devaient être sous la loi de la grâce, recherchaient un homme, qui n'est autre que le Sauveur, pour effacer la honte de la stérilité dont l'ancienne loi les avait diffamées, et pour mettre au monde à sa faveur grande quantité de nobles et héroïques actions. Mais quant à la Sainte Vierge, elle a été choisie comme l'Epouse d'élite du Sauveur, pour aider à la régénération de toutes les autres, voire des plus parfaites Epouses et des plus avancées aux bonnes grâces du Roi du ciel, pour être la Mère de tous les enfants de salut, sans exception d'un seul, pour être la Dame de tous les biens du Sauveur et la dispensatrice de tous ses trésors. Ce qui se découvrira mieux après que nous aurons reconnu au vrai deux principales qualités, qui ont obligé notre Seigneur à prendre ce parti et à s'unir indissolublement à elle.

§. II. — Le premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Epouse la glorieuse Vierge.

La Royauté, premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Epouse la Sainte Vierge.

I. Ce premier titre n'est autre que la Royauté du Sauveur. En quoi il est à remarquer qu'il se trouve en lui deux sortes de Royautés : l'une se peut appeler temporelle, dont je traiterai plus

1) Tom. 3. Serm. 11. art. 2.

(2) Cap. 4.

amplement au chapitre douzième. L'autre est spirituelle qui est celle dont je prétends principalement parler en ce lieu; Royauté qu'il semble que le Roi Prophète ait marquée, lorsqu'il disait en la personne du Messie (1) : J'ai été établi Roi par mon Père Eternel sur la sainte montagne de Sion pour y faire entendre au monde ses volontés et ses commandements. Le Prophète Daniel l'a pareillement représenté par la petite pierre (2), qui étant sans bruit, et sans main d'homme tirée de la montagne, rua par terre le prodigieux colosse qui avait la tête d'or, la poitrine et l'estomac d'argent, les cuisses de bronze, les jambes et les pieds partie de fer, partie d'argile, et qui marquait les quatre grandes Monarchies du monde, qui devaient être comme brisées et réduites à néant par le Royaume spirituel du Fils de la Vierge. Saint Paul avec une emphase admirable (3), l'appelle le Royaume de la charité du Fils de Dieu, parce que la charité y tient en tout et partout le premier rang. Le Roi de ce Royaume est le Prince de la charité; la loi fondamentale, c'est la charité; la fin où tout aboutit, c'est la charité; les officiers y gouvernent par charité; les sujets y obéissent par charité; le principal gain qui s'y fait, c'est de la charité; la seule monnaie qui y a cours, c'est la charité; le langage que l'on y parle, c'est la charité; ce qui distingue le naturel de l'étranger, c'est la charité. Enfin la charité ordonne, la charité obéit, la charité lie les cœurs et les affections, la charité est le prix et la récompense de tout ce qui se pratique dans ce Royaume.

II. Je ne dois pas oublier ce que le même Saint Paul remarque ailleurs (4) qu'après que ce grand Prince conquérant aura rallié tous les sujets de son Royaume, alors il les présentera par honneur à son Père Eternel, comme le fruit de ses conquêtes; alors il se réjouira d'être lui-même avec les siens sujet à son Père, comme au Souverain Monarque de la terre et du ciel, qui lui a soumis toutes choses; alors, ô le beau mot! Dieu sera tout en toutes choses, c'est-à-dire Dieu servira à ses élus et à ses sujets, d'Eglise pour prier, de palais pour loger, de maison de plaisance pour s'ébattre, de librairie pour étudier, de campagne pour se promener, de siège pour s'asseoir; il leur servira de provisions,

(1) Psal. 2. Ego autem constitutus sum Rex ab eo.

(2) Chap. 7.

(3) Coloss. 1. Transtulit nos in regnum dilectionis filii sui.

(4) 1. Cor. 15.

de meubles, d'héritage, de possession, de trésor; il leur servira de père et de mère, d'époux, d'épouse, d'enfants, d'ami, de maître, de pourvoyeur; il leur servira de festin, d'harmonie, de rafraîchissement, de passe-temps, de repas; en un mot de tout ce qu'ils sauraient souhaiter et de ce qu'ils n'eussent jamais su ni espérer ni désirer. O Royaume! ô Roi! ô sujets! ô vie! ô bonheur! Royaume, où tous les sujets seront Rois, d'où la nécessité, la désunion et la défiance sont bien éloignées, parce que l'abondance, la paix et l'amour occupent tous les environs. Roi, qui n'a jamais eu et jamais n'aura son pareil, qui a la main pleine de magnificence, la bouche de fidélité, et le cœur de bonté; qui chérit tous les siens d'un amour incompréhensible, et qui est réciproquement aimé et honoré d'eux plus que nous ne pourrions dire ni concevoir. Roi, qui est l'honneur de son Royaume, et qui se plaît non à combattre, mais à faire des Rois sujets, qui ne se glorifient que d'être tels, et qui se tiennent plus honorés de cette qualité que de toutes les Royautés du monde. Vie pleine de douceur, de richesses, de contentement et de gloire; gloire sans fin, contentement sans trouble, richesses sans crainte, douceur sans envie. Vie, qui ne redoute plus les tyrans, qui se moque de la mort, qui nage dans l'Océan des délices de l'éternelle félicité. Bonheur, qui a Dieu pour rempart et pour sauve-garde, et qui n'est autre que celui par qui Dieu même est bienheureux. O Royaume encore une fois! ô Roi! ô sujets! ô vie! ô bonheur! qu'heureux sont les sujets de ce Royaume, qui à la seule vue d'un tel Roi passent leur vie, sans la passer, en un continuel bonheur!

III. L'un et l'autre royaume du Sauveur, c'est-à-dire le spirituel, dont je viens de parler, et le temporel, dont j'ai à traiter plus bas, étant si excellent, il semble qu'il y eût eu quelque chose à dire s'il eût manqué d'une compagne de la grandeur et de la magnificence du Prince. Le lustre de ce royaume ne serait pas entier, et la cour ne serait pas accomplie, si cet ornement y manquait, vu nommément que tous les sujets de ce grand Roi ayant l'honneur d'être ses enfants, il est de nécessité qu'il y ait une Reine qui soit la mère de ces Princes et de ces Princesses du ciel. C'a toujours été le sentiment de toutes les nations du monde, et l'affection commune des peuples qui, pour l'estime qu'ils ont faite de leurs Rois; ont désiré qu'ils eussent des épouses, pour

avoir de quoi honorer leur mémoire en leur postérité. Partant le Souverain Monarque, père de ce Prince de gloire, a désiré avec raison qu'il eût une épouse, et il l'a pourvu de la plus noble et de la plus excellente qui se pût imaginer; épouse choisie au grand contentement du Roi son Fils, à la réjouissance et à la consolation publique de tous ses sujets : c'est la très illustre et très glorieuse Vierge Mère. Ce n'est pas mon invention, c'est l'avis de Saint André de Jérusalem (1), du docte Rupert (2) et de bon nombre d'interprètes du Cantique d'amour (3), qui se persuadent de l'Épouse sans pair, qui reçoit un honneur inestimable de l'unique Époux JÉSUS-CHRIST, c'est la glorieuse Vierge, et qu'à elle conviennent proprement ces paroles pleines d'une céleste douceur, où il est dit que le pacifique Salomon (4) a voirément soixante Reines qui sont ses Épouses légitimes, c'est-à-dire une grande quantité de belles Âmes douées de rares et excellentes vertus, qui vont à grand train à la perfection; qu'il en a jusqu'à quatre-vingts de moins qualifiées que les premières, qui ont néanmoins l'honneur d'être à lui : ce sont plusieurs Âmes moins relevées que les autres, qui, pour ne pas arriver à une telle sainteté, ne laissent pas pourtant de lui être très chères, et de répandre une très agréable odeur de vertu. Quant aux jeunes Dames, c'est-à-dire aux Âmes dévotes qui sont pleines de bonne volonté, quoique encore tendrettes, et peu avancées au chemin de la vraie vertu, que c'est chose impossible d'en tenir compte. Mais enfin qu'il n'est qu'une seule colombe, et une seule parfaite, une seule qui est la Reine des Reines, la Dame des autres Épouses, la Mère des jeunes filles, l'Épouse sans compagne, Vierge et Mère ensemble, l'idée de toute sainteté et l'image de toute perfection, c'est la bienheureuse MÈRE DE DIEU. C'est elle, dit l'Abbé Rupert (5), qui est unique à sa mère, et singulièrement choisie par celle qui l'a engendrée. Unique pour autant qu'elle n'a point de pareilles, même entre les Reines; unique à sa Mère, c'est-à-dire à la Jérusalem de là-haut, qui est notre commune Mère; singulièrement choisie par celle qui l'a engendrée, qui est la vieille Église

(1) Serm. de Dorm. Deip.

(2) Passim in Cantica, potissimum in initio lib. 4.

(3) Guillelmus Parvus. Honorius Augustodunensis. Alanus Insulanus.

(4) Cant. 6.

(5) Lib. 6. in Cant.

des Patriarches, des Prophètes et des Rois anciens, de qui elle a tiré la nature et hérité la bénédiction. Elle est véritablement unique à sa mère, et singulièrement choisie par celle qui l'a engendrée, d'autant que ni là-haut dans le ciel, ni ici-bas sur la terre, elle n'a jamais eu sa semblable, et jamais ne s'en rencontrera une autre qui la suive de près. Elle est la chaste colombe, parce qu'elle est pleine de grâces; elle est singulièrement élue, pour autant qu'elle n'est pas choisie pour être sauvée simplement, mais pour enfanter le salut. Les soixante Reines, dit le dévot Empereur d'Orient, Matthieu de Cantacuze (1), sont les âmes des Martyrs de l'un et de l'autre sexe, qui, au prix de leur sang, ont acheté leur céleste Epoux. Les quatre-vingts dames de moindre considération que les premières, mais néanmoins toujours épouses, sont les âmes de tous ceux qui ont renoncé à l'espérance des choses basses et caduques, pour adhérer uniquement à leur divin Epoux. Les jeunes filles sans nombre sont les âmes de ceux qui, ayant reçu le Saint Baptême, vivent pieusement sous les lois de la discipline chrétienne. Par-dessus tout cela il y a une Epouse qui est singulièrement aimée, comme elle est uniquement aimante, avec qui les autres n'iront jamais de pair, d'autant qu'elle est seule en ses passedroits : c'est Marie, Mère et Epouse de Jésus.

V. Autant en ont pensé plusieurs autres Docteurs (2) de cette brave Epouse et Reine, à qui le Prophète David rend un indigne honneur dans son Epithalame sacré, lors nommément qu'il la met en la main droite de son bien-aimé, et les autres tout autour d'elle, comme autant de Dames et de Damoiselles de sa suite. Car pour le regard de la parabole Evangélique des dix Vierges qui attendent à se présenter au Roi et à la Reine (3), à l'Epoux et à l'Epouse, puisque la plupart des Saints Pères entendent par ce nombre de Vierges toutes les autres âmes qui ont à comparaître devant Dieu, il est de nécessité que l'Epoux étant Jésus-Christ, et non autre, l'Epouse qui se tire hors du commun, et qui va comme de pair avec son Epoux, ne soit autre

(1) In cap. 6. Cant.

(2) Psalm. 44. Astitit Regina à dextris tuis, etc. S. Athanas ser. de S. Deipara. Arnoldus Carnot. tract. de laudibus Virg. Hugo de S. Victore

Erud. Theol. lib. 2. cap. 125. Petrus Damianus serm. de Assumpt. Hugo Cardinal. et S. Thomas in Psalm. 43.

(3) Matth. 9.

que cette même Princesse autant rehaussée par-dessus les âmes communes, que les plus hautes montagnes le sont par-dessus les profondes vallées.

VI. Permettez-moi, Sainte Dame, qu'ici je me serve des paroles de l'un de vos fidèles serviteurs ; c'est le dévot Abbé Gueric (1), et que je m'éjouisse avec vous en suite du double honneur que vous avez reçu, non-seulement de loger le Roi de gloire, mais encore de l'avoir pour Epoux. Trouvez bon que je vous dise avec le même (2) que désormais vous pouvez disposer librement de tous les biens de votre très honoré Fils, et comme Reine Mère, et en qualité de Reine régnante et d'Epouse de ce grand Prince. Il suffirait à votre modestie de rencontrer le repos ; mais la royauté vous attendait. Car celui-là veut régner avec vous, qui a accompli avec vous en une même chair et en un même esprit le mystère de piété et d'unité, lorsque, sans violer les lois de la nature, redoublant seulement les privilèges de la grâce, il vous a fait l'honneur de vous choisir pour son Epouse. Le temps est venu qu'il vous doit faire jouir de ses sacrés embrassements, et payer avec intérêt les douces caresses qu'autrefois il a reçues de vous. Agrérez finalement que je vous présente les humbles sentiments de tous vos sujets, qui, du fond de leurs âmes, vous reconnaissent pour légitime Epouse de leur Souverain, et font fête de vous avoir pour Dame et pour Reine, et en cette qualité vous présentent leurs vœux et leurs très humbles services, accompagnés d'un très ardent désir de vous louer en la compagnie de votre Epoux en toute la durée des siècles.

§. III. — Le second titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Epouse la glorieuse Vierge.

Le titre de Père du siècle à venir.

I. Le second titre, qui a mu et comme nécessité le Sauveur à faire choix d'une Epouse, a été celui que lui donne le Prophète Isaïe (3), l'appelant LE PÈRE DU SIÈCLE A VENIR. Toutes les Epîtres de Saint Paul aboutissent à nous représenter deux hommes qui ont été les pères et les fondateurs de deux états, et, si vous vou-

(1) Serm. 1. de Assumpt.

(2) Sermo 3.

(3) Cap. 9. Pater futuri sæculi.

lez, de deux mondes : l'un est Adam, et l'autre JÉSUS-CHRIST. Celui-là parfois est nommé par distinction le vieux Adam, et celui-ci le nouveau. Il est dit de celui-là qu'il a engendré des enfants charnels par nature, de celui-ci qu'il les a régénérés spirituellement par la grâce ; celui-là les a faits pour peupler la terre, celui-ci pour remplir le ciel ; celui-là leur a donné l'être sans les pouvoir garantir de la mort, celui-ci leur a communiqué le bien-être, les rendant tout-à-fait immortels ; celui-là les a produits pour le temps, celui-ci pour l'éternité. C'est pourquoi, es paroles d'Isaïe sus-alléguées, où nous avons le Père du siècle à venir, quelques-uns lisent le Père de l'éternité, et Saint Grégoire le Grand remarque très à propos que ce ne fut point sans un particulier dessein de Dieu qu'au temps de la naissance du Sauveur on mit en compte tous les habitants de l'univers, mais que ce fut pour donner à connaître que celui qui était né avec notre chair, était le même qui faisait enregistrer en l'éternité tous ses élus. Celui-là a été le père de la mort, celui-ci le père de la vie ; celui-là est le père du siècle présent de fatigue, de captivité et de malheur, celui-ci est le père du siècle à venir, siècle de repos, de liberté et de bonheur ; celui-là a mis au monde des enfants pour les rendre compagnons de sa misère, celui-ci les a régénérés pour les faire participants de sa gloire ; celui-là, pour multiplier le monde, a eu besoin d'une compagne qu'il devait faire la mère des mourants, celui-ci, pour le renouveler, a daigné faire choix d'une Epouse qui a l'honneur d'être la mère des vivants.

I. Rapport du mariage de la Vierge avec celui d'Ève.

II. C'est ici que je m'arrête avec le dévot Abbé Rupert, avec Saint Bonaventure, et avec quelques autres Docteurs, pour profiter des particularités qui se sont rencontrées en la création et au mariage de la première femme, et pour faire voir que le tout convient merveilleusement bien à l'Epouse, dont j'ai entrepris de parler. Car le premier écrivain du monde, qui a couché leur contrat de mariage, remarqua (1) avant toutes choses que Dieu, qui en fut l'auteur et l'entremetteur, dit qu'il n'était pas expédient qu'Adam demeurât seul, autrement que le monde serait

(1) Genès. 2.

comme étouffé et éteint dans son berceau, et pour ce il lui donna une aide semblable à lui-même, c'est-à-dire une femme qui lui servit de compagne, qui l'aidât à multiplier la race humaine et à élever les enfants qu'ils mettraient au monde, bref, sur qui il se pût décharger d'une partie du soin de sa famille. Disons, avec la permission et avec l'aveu du second Adam, qu'il n'était non plus à propos qu'il fût seul. Car jaçoit qu'absolument parlant il eût pu, sans autre assistance, peupler le nouveau monde dont il devait être le père, ce néanmoins la raison requérait qu'il eût une fidèle compagne qui fût la mère, la nourrice et la gouvernante de tous ses enfants spirituels, qui les pourvût avec la douceur et avec l'affection qui convient singulièrement aux mères, et qui prît le soin particulier de la grande maison de l'Eglise, dont l'unique père de famille est Jésus-Christ.

II. Rapport.

III. Secondement, Dieu pour obliger Adam en toute manière à chérir, et à affectionner sa compagne et son épouse, voulut qu'elle fût aussi en certaine manière sa fille, la formant de l'une de ses côtes. Rapport admirable avec la MÈRE DE DIEU, que nous avons considérée ci-dessus (1) avec les Saints Pères, comme la fille aînée du Rédempteur, et aujourd'hui nous la voyons avec le titre et avec le droit d'épouse pour le bien de toute la postérité.

III. Rapport.

IV. Troisièmement celle-là fut tirée du côté d'Adam lorsque son corps était assoupi par la force du sommeil, son âme veillant et jouissant de la plus douce extase qui se puisse expérimenter ; extase qui lui faisait apercevoir avec l'esprit les grands mystères qui étaient cachés sous l'action qui se passait en lui, sans qu'extérieurement il l'aperçût. Les Saints Docteurs témoignent que ce sommeil du premier homme fut l'image du mystérieux sommeil d'amour, dont le Sauveur fut saisi sur l'arbre de la Croix (2), lorsqu'il s'oublia de soi-même et de ses tourments, pour se souvenir de nous, et qu'il mit le sceau à ses mérites. Alors la Sainte Vierge fut tirée la première de toutes de son pré-

(1) Tract. 1. cap. 4 et 8.

(2) Belle hoc explicat. Ambros. Ca-

tharinus lib. 3. de Concept. immaculata cap. 4.

cieux côté et au même instant lui fut jointe en qualité d'épouse en une même chair et en un même esprit, ainsi que j'ai dit ci-dessus, pour produire avec lui tous les enfants d'adoption.

IV. Rapport.

V. En quatrième lieu il est dit que Dieu bâtit une femme de cette côte. Parole efficace pour persuader ce que j'ai établi au commencement de ce traité, et ailleurs, que notre Dame n'a point été un vieux dessin rhabillé, et renouvelé, mais qu'elle a été la sainte et auguste maison du Verbe Divin, bâtie dès le fondement jusqu'au faite pour ce seul motif de lui servir de Mère, d'Epouse, de Compagne et de tout ce que je déduirai plus amplement ci-après.

V. Rapport.

VI. En cinquième lieu les interprètes remarquent qu'encore que Dieu ait par après dispensé sur la pluralité des femmes pour la propagation de la nature humaine, ce néanmoins il ne le voulut pas faire pour lors avec Adam, à ce qu'il n'y eût qu'un seul homme, et une seule femme, qui fussent les chefs de notre race, et qu'à eux seuls se rapportât finalement toute la postérité des hommes. Et en la même façon Dieu a voulu que tous autant que nous sommes, nous eussions en qualité d'enfants d'adoption, notre éternel bonheur d'un seul père et d'une seule mère, qui sont les père et mère du siècle à venir, dont la semence spirituelle doit surpasser le sablon de la mer et les étoiles du firmament,

VI. Rapport.

VII. Enfin Adam voyant sa femme devant soi après son réveil, et connaissant le dessein de Dieu, l'appela Eve, qui est autant que la Mère de tous les vivants. L'abbé Rupert (1) ne peut souffrir qu'Adam lui ait donné ce nom, nommément après le péché, lorsque pour parler ainsi, elle était condamnée à ne mettre au monde que des mort-nés. Mais Saint Athanase (2) adoucit en quelque façon le dessein de ce premier homme, disant qu'il donna ce nom à sa femme plutôt par figure, que par vérité, plutôt en considération de celle qu'elle représentait, que

(1) In illa verba Genes. 3.

(2) Serm. de S. Deipara.

d'elle-même qui avait aidé à tout gâter. Car en effet il n'appartient qu'à la Sainte Vierge d'être la Mère de tous les vivants en qualité de Mère et d'Epouse de celui qui est le père de la vie, et le roi du siècle à venir. A ce sujet Denys le Chartreux l'a remarqué, que ce mot d'Eve, à prendre précisément, signifie la vie, pour représenter que la seconde Eve n'est point tant vivante qu'elle est la vie même, par qui respirent tous ceux qui ont la vie spirituelle de la grâce ; par le moyen qu'ils attendent l'éternelle de la gloire, sans quoi ils ne peuvent espérer nul bien, non plus qu'ils ne peuvent vivre sans vie.

Digne Mère de la vie, digne Epoux, qui devez honorer sa couche nuptiale d'un nombre innombrable d'enfants, et peupler le Ciel d'une sainte postérité, qui à jamais chantera les louanges et les grandeurs de l'un et de l'autre, que les étoiles du matin vous bénissent sans cesse, et que les Anges chantent à chœurs multipliés : Bénis soient l'Epoux et l'Epouse ; et que le Ciel par accord réponde un million de fois. *Amen.*

§. IV. — Le traité de mariage entre Jésus-Christ le Roi de gloire, et la Bienheureuse Vierge son Epouse.

Les Recherches.

I. Quatre choses font un traité de mariage, la recherche des parties, les promesses de l'avenir, la donation des corps, et l'accord des articles proposés. Quant au premier, la coutume de toutes les nations ayant toujours été que la recherche se fit de la part du futur époux plutôt que de l'épouse, le Verbe Divin n'a pas voulu épargner ce témoignage d'affection, puisque par son infinie bonté il a prévenu la très sacrée Vierge, et lui a fait porter la parole de l'alliance, que le Ciel désirait contracter avec elle. Saint Germain Patriarche de Constantinople l'assure très expressément (1) lorsqu'à cette occasion il appelle Marie la Vierge recherchée. Après lui l'Abbé Rupert (2) a fait la même remarque en deux divers endroits de ses commentaires sur le Cantique des Cantiques, considérant nommément que (3) l'Epoux est toujours le premier à louer son Epouse, et à lui dire qu'il la trouve belle et agréable par dessus toute beauté. Voici les paroles que ce

(1) Orat. de Nativit. B. Virgin.

(3) Lib. 1.

(2) Lib. 1. et lib. 5.

divin Epoux adresse à la Vierge par la plume de Hugues de Saint Victor (1); Ma Bien-aimée, je vous prie, faites-moi voir votre face, que j'ai si long-temps désirée. Car si je suis beau par excellence, je sais aussi que vous êtes toute belle. Si je suis tel par nature, vous l'êtes par grâce; si je suis beau en perfection pour autant que toute beauté imaginable est en moi; vous êtes quant et quant belle sans reproche, attendu que nul défaut ne se trouve en vous. Votre intégrité virginale vous rend très belle, quant au corps, et votre très profonde humilité, encore plus belle, quant à l'âme. En un mot vous êtes toute belle, parce qu'il n'y a rien en vous, dont la beauté, la bienséance et l'honnêteté ne se soient emparées. Par la plume du dévot Empereur Matthieu de Cantacuze, il lui dit (2) qu'elle est belle comme la bonne grâce même: car c'est ainsi que ce Prince tourne les paroles du sixième chapitre des cantiques, où nous avons: Vous êtes belle, et de bonne grâce, ô ma Bien-aimée. Par celle de l'humble Contemplatif, il lui dit qu'il n'y a pas moins de beautés en elle que de vertus et de dons du Ciel (3). Par celle du roi Salomon, l'un de ses bisaïeux, il la convie de se lever hâtivement pour autant que la mauvaise saison a cessé, que les pluies sont écoulées, que les rigueurs de l'hiver sont passées, que le bon temps est venu, que déjà les arbres ont commencé de fleurir, et les oiseaux de gazouiller. Il recharge par une sainte impatience; et la prie de ne différer pas davantage à lui montrer son beau visage et à lui faire ouïr sa douce et agréable voix. Bref, pour ne rien oublier, il ajoute qu'il a pris le serein attendant qu'elle ouvrît la porte de son consentement, et que sa belle chevelure est toute noire pour avoir reçu la rosée du matin. Ainsi partout Dieu montre qu'il est Dieu, non seulement désirant le bien de ses créatures infiniment plus qu'elles-mêmes ne le désirent, et leur en procurant plus qu'elles n'eussent jamais osé espérer, mais encore les prévenant à la recherche de leur avantage, et à la poursuite de leur profit. La Vierge qui avait le cœur bon et l'oreille bien faite, se prit incontinent garde des semonces que lui faisait le roi du Ciel. Je l'entends, dit-elle, et le reconnais à son parler. Sans faute c'est la voix de mon Bien-aimé, qui

(1) Serm. de Assumpt.

(2) Cant. 6.

(3) Idiota Contemplat. de B. Virg. cap. 2. Tot enim habuisti pulchritudines, quot virtutes.

heurte à la porte, et qui presse pour entrer. C'est trop d'honneur à moi qu'il daigne penser à une si vile créature ; il n'est plus question d'user de remises ; c'en est fait, je suis à lui. Je ne m'arrête pas ici à représenter les saintes ardeurs, dont le chaste cœur de la bienheureuse Vierge demeura dès-lors embrasé, il suffit que je l'aie fait assez amplement ci-devant (1).

Les promesses de l'avenir :

II. Partant je passe aux promesses de l'avenir, comme à la seconde pièce de ce traité. Car lorsqu'il fut conclu, il y avait déjà plusieurs milliers d'années qu'elles étaient données, au moins par les parents de l'une et de l'autre partie, moyennant les ratifications nécessaires de leur mutuel consentement. Le Père éternel d'une part, quasi dès le commencement du monde, avait engagé sa parole et de temps en temps avait fait entendre aux hommes qu'il persistait en ses bonnes volontés. De l'autre, les anciens Patriarches, les Prophètes et les Rois de Juda, tous ancêtres de la Vierge, avaient donné la leur, et accepté au nom de leur fille, les offres du Ciel et le riche parti qui leur était présenté. L'unique désir de ces belles âmes, que le saint vieillard Jacob (2) appelait les collines éternelles était de voir en leurs jours ces promesses passées en effet, et ces alliances ratifiées. Là aboutissaient leurs vœux, là visaient leurs plus ferventes prières ; et cependant le principal entremetteur de cette affaire attendait le temps favorable pour la conduire à sa perfection. Il ne m'est pas possible de dissimuler le contentement que j'ai reçu, lisant dans les écrits du savant Abbé Rupert (3) une considération tout-à-fait digne d'être retenue, qu'il fait sur les paroles du troisième chapitre des Cantiques, où il est dit qu'il y avait soixante braves hommes des plus courageux d'Israël, qui gardent le petit lit de Salomon, ayant toujours l'épée au côté, et l'œil au guet contre les frayeurs de la nuit. Car après avoir dit que ce petit lit n'était autre qu'une figure très expresse de la Sainte Vierge, il remarque que ce ne fut pas sans raison que Saint Pierre ayant une fois joué des mains, lors de la passion de son maître, ce bon Sauveur lui ordonna incontinent de

(1) Cap. 3.
(2) Genes. 49.

(3) Lib. 31. in Cant.

rengainer son épée ; mais que par-là il voulut enseigner que l'usage des armes avait été tolérable, voire nécessaire en l'ancienne loi, même aux personnes vouées à son service, mais qu'alors il n'en était plus besoin. Auparavant ce temps-là, dit ce dévot Docteur, le diable, résolu d'empêcher par tous les moyens l'alliance que le Ciel prétendait faire avec la terre, employait toutes ses forces pour étouffer par l'entremise de ses ministres infidèles, la semence des Saints, et par conséquent pour obvier à la naissance de cette Vierge, choisie pour faire réussir les desseins de Dieu, à l'avantage des hommes. Ce que prévoyant le Saint-Esprit, il fit choix, dès le commencement, de soixante vaillants hommes capables de s'opposer aux menées de Satan, de garantir de tout danger, à la pointe de leurs épées, le lit nuptial du divin Salomon, et d'abattre au péril de leurs vies, tous ceux qui entreprendraient de contrecarrer la venue au monde de cette incomparable Princesse. Ces soixante guerriers ont été les Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, et Joseph, les conducteurs du peuple, Moïse, Aaron, Josué et Caleb ; les douze juges d'Israël ; les grands Prêtres, Samuel, Joïada, Zacharie, Josedech, et son fils Jésus ; les Prophètes Hélié, Héliée, Isaïe, Jérémie et les autres ; les rois, David, Salomon, Ezéchias et Josias ; les capitaines, Zorobabel, Matathias, Judas, Jonathas, Simon et Jean Machabéens. Les uns avec les armes matérielles, les autres avec les spirituelles, tous avec le zèle de la maison de Dieu qui les embrasait intérieurement, ont fait des merveilles pour préserver des embûches des ennemis visibles et invisibles, la couche mystique du vrai Salomon, et en dépit de l'enfer l'ont conservée, afin de nous faire voir les effets des desseins du Ciel, et les admirables traits de la providence de Dieu. Ainsi ce grand Monarque du monde toujours fidèle en ses promesses, n'a rien oublié pour les faire réussir, non plus que pour tenir toujours les hommes en attente du bonheur qu'elles leur devaient causer.

Le consentement des parties.

III. Mais enfin il fallait venir aux effets, puisque rien ne se faisait sans l'exprès consentement des parties. Cependant, dit le bienheureux Pierre Damien (1), la Sainte Sion gémissait

(1) Serm. in Annuntiat. B. Virg.

voyant ses places désertes, ses habitants ruinés, ses flambeaux éteints, la terre maudite, les hommes condamnés, et toutes les créatures souffrant à leur occasion. Cependant il semblait que Dieu dissimulât cette confusion générale, mais il n'en allait pas ainsi. Car il pensait à bon escient aux remèdes, attendant toujours le temps qui avait été arrêté au conseil éternel de sa Majesté. Enfin le voici arrivé; voici que la future Epouse du Verbe Divin se trouve en âge compétent pour clore le mariage tant désiré de la terre avec le Ciel. Son futur Epoux la considérant, la trouve si belle, qu'il ne peut cacher son affection; il l'aime d'un amour non moins chaste que sincère, et ne veut plus ouïr parler de retardement. Il assemble de nouveau son conseil, et délibère avec les bienheureux esprits du remplacement de leurs sièges, de la réparation des hommes, de la rénovation des éléments, et à leur grand étonnement il leur dit des merveilles, de la manière qu'il veut tenir en la rédemption des hommes. Au même instant le très sacré nom de Marie est tiré du trésor de la Divinité; et sa Majesté leur fait entendre que par elle, qu'en elle, que d'elle, et avec elle tout doit être réparé: et que tout ainsi qu'au commencement rien n'a été fait sans lui, de même sans elle rien ne sera refait. La conclusion prise, la parole de créance est donnée à l'Archange Gabriel, qui porte en substance une nouvelle manière de salut pour la nouvelle Epouse, l'Incarnation du Rédempteur, la façon qu'il doit garder en la rédemption des hommes, la plénitude de la grâce, l'excellence de la gloire et le comble de joie pour les habitants de la terre et du Ciel. Ainsi parle cet excellent docteur.

IV. Saint Pierre Chrysologue le dit (1) en beaucoup moins de paroles, mais serrées et preignantes à sa façon. Dieu, dit-il, envoie son ambassadeur à la Vierge avec commission de lui porter de sa part sa parole royale, pour témoignage de son affection, et la plénitude de la grâce pour joyaux; et de rapporter le consentement et la foi de la même Vierge, engagée par promesse solennelle avec les assurances de son douaire. L'Ange va en diligence, et prévient la future Epouse de son Seigneur, à dessein de la faire renoncer à tout autre amour; non toutefois pour la retirer d'entre les mains de Joseph (car il n'était que le

(1) Serm. 140,

gardien de sa pudicité) mais pour l'assurer à JÉSUS-CHRIST, à qui elle avait été fiancée dès sa conception. L'Ange Gabriel, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (1), est envoyé d'en haut, afin de préparer le lit nuptial au céleste Epoux, et de conduire le mariage qui se devait faire entre le Créateur et la créature. Il est envoyé à la Vierge, qui était voirement épousée à Joseph, mais au reste réservée à Jésus. Le pur esprit est député devers la très pure Vierge et le serviteur, qui jamais ne commit péché devers la Dame, qui en est entièrement exempte. La lampe va devant le soleil de justice, et l'aube devant le plein jour : le soldat devant son roi et le héraut fait entendre le mystère, qui doit être cru avec la foi, non pas recherché avec curiosité ; qui doit être adoré, et non compris : pesé avec les raisons éternelles, non pas examiné avec les considérations humaines. L'Ange Gabriel a été envoyé, dit Saint Grégoire le Grand (2), parce que la raison demandait que, pour annoncer l'alliance du souverain Seigneur de toutes choses avec sa créature, fût choisi l'un des premiers esprits du Ciel. Et très à propos tomba le sort sur Gabriel, qui signifie la force de Dieu, d'autant qu'il apportait la nouvelle de la descente du Verbe divin en terre (qui n'est autre que le bras et la force du Père), envoyé çà bas, pour détruire les puissances de l'air.

V. Le roi David prévoyant en esprit cette divine ambassade, touché au vif du sentiment des misères communes de notre race, estima être à propos de laisser avant de mourir un avis à sa petite fille, à ce qu'elle entendît l'importance de cette affaire, et qu'elle se souvînt que tous ses ancêtres avaient éperdument désiré cette alliance. A ce sujet il lui dit (3) : Ecoutez, ma fille, et prêtez attentivement l'oreille ; c'est-à-dire, ainsi que l'explique le bienheureux Saint Bruno (4), fondateur de l'ordre des Chartreux ; ma chère fille, vous êtes la noblesse, l'honneur et la gloire de votre race ; vous êtes destinée à la relever plus que vous ne sauriez imaginer. En voici le coup et la saison, car la parole que l'Ange du Ciel vous apporte, est celle qui nous doit tous mettre au-dessus ; partant, pesez soigneusement ce qu'il vous dit, et gardez-vous bien de refuser le parti qu'il vous pré-

(1) Initio Ser. 3. de Annuntiat.

(2) In Evang. Lucæ cap. 2.

(3) Psalm. 44. Audi filia.

(4) Serm. in Assumpt. Virg.

sente. Il faudrait se figurer la très sacrée Vierge trop peu curieuse du salut commun, trop mal résignée à la volonté de Dieu, trop ennemié de son propre bien, trop dépourvue d'esprit et de sens, pour croire qu'elle dût faire autre chose que se soumettre incontinent à toutes les ordonnances du Ciel. Que si elle examine l'ambassade, c'est un trait de sa céleste prudence, plutôt qu'une occasion d'appréhender qu'elle doive refuser le bonheur qui lui est présenté. Car l'Ange ne s'est pas sitôt déclaré, qu'elle donne son consentement avec des paroles formelles, remettant toutes ses volontés entre les mains de celui de qui elle reçoit tant d'honneur, et assurant, que désormais elle ne peut avoir d'autre pensée que celle-ci : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Aussitôt que la parole fut sortie de sa très sacrée bouche, les éléments s'en ressentirent, la terre s'ébranla, le Ciel s'ouvrit, les Pères du Limbe furent saisis d'un contentement tout nouveau, les Anges firent des feux de joie, la Sainte Trinité donna des témoignages d'une allégresse extraordinaire ; et par dessus tous l'Epoux céleste, qui n'attendait plus que ce mot, fit paraître son indicible affection, sortant du Ciel empiré avec triomphe, porté dessus son char de gloire, et donnant la chasse à ses coursiers d'une telle vitesse, qu'en un moment il se trouva auprès de son Epouse. La raison exigeait que la Sainte Vierge qui avait si bonne part au mystère, l'eût aussi à la réjouissance publique, ainsi advint-il : car elle témoigna un jour à Sainte Brigitte (1), que son cœur ressentit alors tant de douceur, qu'il ne serait pas possible de l'expliquer.

« Mais disons que le divin Epoux n'en eut pas une moindre de son côté, selon l'excellente remarque du dévot Saint Bernard, qui a compris et qui a expliqué mieux que nul autre, l'amour réciproque de l'Epoux et de l'Epouse, je veux dire du Verbe Divin et de la sacrée Vierge. Traitant donc de ce verset du cantique : Le voici, dit l'Epouse, qui vient sautant dans les montagnes et passant les collines. Il dit que cet Epoux céleste à sauté les montagnes, lorsqu'il est devenu l'Ange du grand conseil, lui qui était le maître des Anges, qu'il est descendu lui-même en terre, qu'il a fait connaître le salut qu'il apportait au monde, qu'il a révélé sa grâce et sa justice aux nations, qu'il a donné sa chair en nourriture, son sang en breuvage et sa vie

(1) Lib. 3. cap. 10.

pour le prix et la rançon de ceux vers qui il a été envoyé. Mais pour faire voir la ferveur de son esprit, l'ardeur de son amour, et le zèle de sa bonté envers celle qui devait être son Epouse par excellence, voilà qu'il saute les montagnes en traversant tous les chœurs des Anges, et qu'il marche à grands pas comme un géant qui se hâte d'arriver au bout de sa carrière. Il passe même saint Gabriel, et se rend auprès de sa divine Epouse, selon le témoignage de cet Archange même, lorsqu'il dit : Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Quoi, celui que vous venez de laisser dans le Ciel, vous le trouvez maintenant dans le sein d'une fille ! Comment cela se peut-il faire ? Il a volé sur les ailes des vents, pressé de son amour. O bienheureux Archange, vous êtes vaincu ! Celui qui vous a envoyé devant lui, est arrivé plus tôt que vous. Le voici, dit cette amante, qui me parle et qui me dit : Hâtez-vous, ma colombe, ma belle, ma bien-aimée. Toutes ces paroles sont autant de traits embrasés de l'Epoux céleste, qu'on voyait venir avec tant de diligence jusqu'au logis de l'Epouse (1). »

Le Contrat.

VI. Quant aux conditions de leur contrat, ce serait une grande témérité à moi d'y vouloir toucher. Ce sont des articles secrets, dont il ne nous appartient pas de prendre connaissance. Seulement dirai-je que le dévot empereur d'Orient, que j'ai déjà plusieurs fois allégué (2), faisant parler la bienheureuse Vierge, a couché le principal de tous en ces termes : il a pris la chair de moi, et moi de lui la Divinité. Que pouvait donner autre chose notre terre, et que devait-elle attendre du Ciel de plus grand ? Car pour laisser à part les avantages personnels de la très chaste Epouse, il est clair que de là vient tout ce que nous possédons en termes de grâce et de gloire : de quoi soient honneur et reconnaissance à l'Epoux et à l'Epouse en toute la durée des siècles.

§. V. — La pompe nuptiale avec toutes ses cérémonies.

La cérémonie nuptiale parmi les Juifs.

I. Autant que j'en ai pu apprendre du Rituel des Hébreux, du Cantique des Cantiques, du Psaume soixante-septième et des écrits

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Matth, Cantacuzenus in cap. 6.

des plus savants interprètes, les cérémonies qui jadis étaient observées ès mariages des Hébreux, lors de leur plus florissant état, n'étaient pas beaucoup éloignées de celles que je vais déduire. Le traité dont je viens de parler ayant précédé, et le jour des noces étant venu, l'Epoux allait de bon matin à la maison de son Epouse pour lui donner le bonjour, et puis se dérochant doucement d'elle, il battait aux champs, et se retirait en quelque maison champêtre. Cependant l'Epouse se levant à la hâte, et sans se donner le loisir de se parer, sortait avec ses compagnes pour l'aller trouver, et ne cessait de se lamenter et de s'informer de lui jusqu'à ce qu'elle l'eût rencontré. Lors elle était reçue avec sa suite par les parents, par les alliés et par les amis de l'Epoux, avec toute démonstration d'allégresse. Lors l'Epoux tirait de ses coffres les riches habits, les bagues et les bijoux qu'il lui avait préparés, et les mettait entre les mains de ces jeunes filles, qui toutes se disposaient à qui mieux à en revêtir et orner l'Epouse. La réfection prise, après quelques menus ébats on dressait une tente, sous laquelle l'Epoux et l'Epouse s'étant rendus, ils se donnaient mutuellement les mains pour mettre le dernier sceau à leurs promesses, par un consentement exprès et réitéré.

II. Dès que la nuit s'approchait, ils entraient tous deux dans un carrosse richement préparé, afin de s'aller rendre au logis de l'Epoux, où ils étaient attendus, ou bien à la maison de l'Epouse, comme il arrivait souvent, ainsi que nous apprenons du sacré texte des Cantiques (1). D'où il appert aussi que le Roi Salomon, pour gratifier les filles de Jérusalem, leur avait fait faire un beau carrosse en forme de lit nuptial, afin qu'il leur servît, le jour de leurs noces, à l'usage dont je viens de parler. Le bois était de cèdre richement doré, les quenouilles d'argent, le lit sur lequel les mariés reposaient, de brocatelle, le dossier avec le devant (2) était couvert d'une exquise broderie tout éclatante en pierreries, où l'on voyait voler de petites colombes et d'autres tels symboles d'un chaste amour; l'impériale était tendue d'écarlate; ce lit était ouvert aux deux côtés, à ce

(1) Cant. 3. Donec introducam illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ.

(2) Media charitate constravit. Ambr. de Virgin. cap. 3. Gemmatum stratum appellat.

que les Epousés fussent aisément aperçus de tous. Aussitôt qu'ils y étaient montés, la troupe des conviés se rangeait tout autour, et nommément les jeunes garçons et les jeunes filles, qui allaient chantant l'Epithalame, et portant d'une main le flambeau, de l'autre ils jetaient des fleurs sur les assistants, et nommément sur l'Epoux et sur l'Epouse. Pendant cette cérémonie, ni l'un ni l'autre ne demeuraient muets, mais avec divers petits traits de louanges, ils se donnaient des preuves de leur mutuelle affection, ainsi qu'il appert par la suite du Cantique de Salomon (1). En cette manière, ils se trouvaient insensiblement portés au logis où ils étaient attendus, et reçus avec magnificence, selon la qualité des mariés. Là on trouvait les chambres tapissées, les tables couvertes, les concerts de musique préparés, et le surplus d'une réjouissance nuptiale. Ainsi se passait la journée.

L'origine de cette cérémonie.

III. Qu'il me soit permis de dire en passant qu'il m'a toujours semblé que cette cérémonie était une vraie imitation de ce qui s'était jadis passé lorsque le peuple d'Israël fut tiré de la captivité d'Egypte avec main forte, et avec une magnificence divine. Car alors Dieu voulant renouveler l'alliance qu'il avait jadis faite avec son peuple, et comme l'épouser de nouveau avec toute sorte de solennité, il le tira en la campagne, il le conduisit, ainsi que dit le Roi-Prophète (2), sur sa sainte montagne, qui était le lieu qu'il avait choisi pour sa demeure ; il le tint sous une colonne de nuée comme sous un dais façonné de la main des Anges, et contracta avec lui de nouveau sur le mont Sina (3) ; il le fit monter avec soi sur le carrosse de sa divine providence, environné de mille escadrons de sa gendarmerie céleste ; il fit entonner mille chants d'allégresse, il fit marcher devant lui les flambeaux qu'il avait allumés en l'air ; bref, il n'omit nulle démonstration de faveur, à ce que ce peuple entendît que c'était à bonnes enseignes que Dieu s'unissait à lui avec le lien d'une indissoluble amitié.

(1) Cap. 4.

(2) Sanctius Prolegomeno 3. in Psal.
67. etc.

(3) Psalm. 67,

Application des cérémonies nuptiales.

IV. Reprenons nos brisées, et revenons au Sauveur et à la Sainte Vierge, sa bienheureuse épouse. Quant à moi, je prends pour le jour de leurs noces toute la vie de ce Prince du ciel ; car, au langage du Saint-Esprit, il n'en faut pas moins pour faire une bonne journée. Dès le matin de ce jour tant désiré, le Sauveur n'ayant encore que salué sa mère, la laissa dans les regrets, dans les soins et dans les ennuis. Ce fut lors qu'à l'âge de douze ans il se déroba secrètement pour se faire chercher, et pour être finalement rencontré au temple, au milieu des Docteurs de la loi. Et qui nous pourrait dire quelle fut la force de la douleur qui serra le cœur de cette sainte amante, pendant l'absence de son Bien-aimé ? Il n'y a que les Anges qui sachent combien de larmes elle versa, combien de soupirs elle envoya au ciel, et de combien de plaintes elle remplit sa petite chambre. Tout ce qu'elle voyait de son Bien-aimé servait à renouveler sa douleur, tout ce qu'elle en entendait dire lui transperçait le cœur, et le souvenir continuel qu'elle avait de ses joies passées n'était bon qu'à allumer le feu de la tristesse présente qui la consumait. Tantôt elle s'adressait au Père Eternel, le suppliant très humblement de lui rendre son cher Epoux, si par aventure il l'avait transporté au ciel, d'autant qu'il lui était impossible de vivre plus longuement sans le revoir. Tantôt, se tournant vers son amour absent, elle lui disait : Mon cher Epoux, mon bien, l'unique consolation de votre pauvre Epouse affligée, où êtes-vous ? qui vous tient maintenant caché, le trésor de mon âme ? qui vous donne à manger, ô le père des pauvres ? où reposez-vous la nuit, et où employez-vous le jour ? qui m'a ravi mon contentement, et qui m'a envié le bonheur de vous posséder ? Après cela elle conjurait tous les Anges du ciel de l'aider à recouvrer l'ancre de ses désirs, l'objet de ses affections, son bien, son cœur, sa vie, son tout. Que si je m'engageais une fois à parler des caresses qu'elle lui fit après qu'elle l'eut retrouvé, et des douceurs dont le bien-aimé de son âme la combla réciproquement, je sais bien que je n'en sortirais jamais. Ce sont lettres closes pour nous, partant n'entrons pas plus avant dans la connaissance de leurs secrets.

V. Recouvré qu'elle eut son bien-aimé, elle fit diverses pro-

téstations de le garder très bien à l'avenir, et de ne l'abandonner jamais. Le reste du jour de la vie du Sauveur fut pour la plupart employé à parer cette sienne Epouse de toutes sortes d'atours de grâce et de dons du glorieux Saint-Esprit. Car si ce que disent quelques graves Docteurs que nous avons ci-dessus ouïs est véritable, qu'il descendit du ciel plus à l'occasion de la Sainte Vierge que pour tout le reste des hommes, il faut dire par nécessité qu'il mit une très particulière étude à la faire parfaitement belle, et à la rendre indiciblement aimable. Autrement, qu'on me dise en quoi auraient été occupés ces trente ans qu'ils demeurèrent ensemble; à quoi auraient servi tant de discours, tant d'enseignements, tant d'exemples et tant de merveilles? Qu'il vous souvienne seulement de ce qui a été dit au précédent Traité (1) des progrès et des avancemens journaliers qu'elle faisait en la vertu, et des grâces qu'elle recevait sans cesse du ciel; car il y en aura bien assez pour confesser que les Anges se perdaient dans la considération des excellences et des grandeurs de cette incomparable Princesse.

VI. Mais je prends garde qu'il se fait tard, et qu'il est désormais temps d'atteler les chevaux, et d'apprêter le carrosse d'amour pour se rendre au logis de l'Epoux et de l'Epouse. C'est ainsi que j'appelle la noble ville de Jérusalem avec l'Evêque Synesius (2), avec Saint Jean Damascène (3), avec Sainte Brigitte (4), avec Hugues de Saint Victor (5), et avec tout plein d'autres, qui ont enseigné que cette ville était le lieu de la naissance de la glorieuse Vierge. Accourez, bienheureux Esprits, accourez pour voir le vrai Salomon qui va faire son entrée royale dans la capitale de ses états, et qui se dispose à terminer l'affaire que vous avez tant désirée. Si jamais il y eut sujet de quitter le ciel, le voici maintenant arrivé, puisqu'il s'agit de faire la cour à votre Prince, et de témoigner en une si belle occasion l'affection que vous portez à l'Epoux et à l'Epouse. Vous savez assez, nobles intelligences, que le carrosse royal qui les doit porter n'est autre que leur propre charité, et l'ardent désir qu'ils ont d'accomplir ce divin mariage pour le bien de la postérité;

(1) Cap. 7.

(2) Hymno 9.

(3) Orat. 1. de Nativit. et lib. 4.

de fide cap. 15.

(4) Lib. 5. Revelat. cap. 18.

(5) Serm. 65.

que la salle du festin, c'est la montagne de Sion, et que la chambre nuptiale, c'est le Calvaire. Vous ne pouvez pas ignorer que ces chastes amants attendent avec impatience l'heure qu'ils se rencontrent là-haut, et qu'il leur semble que le jour soit trop long, et qu'il retarde leur contentement. Partant prenez vite les flambeaux, et entonnez l'Epithalame que le grand Roi David vous a de long-temps préparé. Il m'est avis que je les entends, et que déjà ils remplissent l'air des louanges de l'Epoux et de l'Epouse. C'est bien la raison qu'ils commencent par l'Epoux, à qui tout honneur appartient. Silence, Messieurs, et attention, voici ce qu'ils chantent avec leurs belles voix sur leurs instruments de musique.

L'Epithalame.

VII. Entre tous les enfants des hommes ce divin Epoux emporte le prix de la beauté ; vu que, si on a égard à sa divinité, les perfections en sont infinies ; si on jette les yeux sur son âme, les Chérubins se couvrent de honte, la voyant parée de tant de grâces ; s'il s'agit de son corps, le Soleil et la Lune perdent leur clarté. Le miel coulant de la douce persuasion est tellement épandu sur ses lèvres, que ceux qui ont eu le bonheur de l'ouïr, le suivent et se donnent à lui sans pouvoir contredire ses paroles. Témoins ceux qu'il a daigné appeler à son service, qui ont soudain rompu toute sorte d'empêchements ; tellement qu'à cette occasion, Dieu lui a donné une bénédiction éternelle, et plus abondamment qu'à tous les hommes ensemble. Comme il est le plus beau, aussi est-il le plus vaillant, et il n'est puissance quelconque qu'il ne mette à ses pieds ; il terrasse ses ennemis invisibles, il tranche en pièces les escadrons des voluptés charnelles par l'effort de sa parole plus aiguë et plus acérée que les glaives les mieux affilés. La vérité est inséparablement attachée à ses promesses ; sa douceur, sa mansuétude et le facile accès qu'il donne à tout le monde, le rendent uniquement recommandable à ses sujets et non moins épouvantable à ses ennemis, et conduisent la force invincible de sa main à une heureuse issue de toutes ses entreprises. Il a toujours singulièrement aimé la justice et haï la méchanceté, l'innocence et la sainteté de vie lui ont été très agréables, il a le péché en horreur et en abomination, lui faisant la guerre à outrance. Pourquoi Dieu son Père l'a oint et sacré de son huile de

liesse, d'infusion, de plénitude de grâces, plus abondamment que tous ceux qui participent à cette dignité d'onction sacrée, soient-ils Prêtres ou Rois, ou autres créatures quelconques, que par communication de grâce il ait fait participer à sa gloire. De sa nature humaine, dont la Divinité s'est couverte comme d'un vêtement, procède une si grande diversité de divines odeurs, de vertus, de grâces, de doctrine et de miracles, que tout le monde a occasion de se réjouir de voir qu'un fruit si agréable et si précieux soit sorti du sacré ventre de la très glorieuse Vierge, plus pur, plus chaste et plus net que l'ivoire n'est blanc et poli. Enfin, pour plus grande splendeur de sa gloire, il appelle à son service plusieurs âmes dévotes de Rois, de Princes, de filles de Rois, de Princesses de diverses conditions, toutes vouées à son honneur pour lui rendre louange sans cesse.

VIII. Après avoir ainsi chanté les perfections de l'Epoux, ils en font autant de celles de l'Epouse, relevant comme de raison avant toute chose, l'honneur qu'elle a reçu d'entrer en une si haute alliance, et si disproportionnée à son antique et originare extraction. Son innocence, ajoutent-ils, sa candeur et son humilité sont arrivées jusques-là que d'attirer l'affection du Roi Souverain, et de la rendre digne Epouse d'un si grand Prince, de qui plus elle reçoit de caresses, plus elle lui rend d'honneur et d'hommages. La gloire et la majesté que son Epoux lui a communiquée est telle, que les grands, les Princes et les Rois de la terre s'estiment heureux d'avoir d'elle un bon visage, désirant passionnément d'être de sa suite, enrôlés au nombre de ses domestiques, afin d'avoir par son moyen part aux bonnes grâces de son Epoux. L'ornement et la gloire de cette magnifique Epouse et de cette fille du grand Roi ne consiste pas seulement en ce qui paraît à la vue; sa plus rare beauté est en l'intérieur, son cœur étant tout resplendissant de l'or de sa très ardente charité et tout enrichi de sainteté, encore qu'extérieurement elle soit vêtue de drap d'or recamé en broderie de diverses couleurs, qui sont les diversités des grâces et des vertus qui l'environnent, et les divers états dont elle est honorée. Sa suite est d'un million de vierges, qui ont voué perpétuelle chasteté, toutes parées de sa livrée, et prêtes à être présentées à l'Epoux et à être logées dans son temple ou Palais Royal, avec

joie et allégresse. Et afin qu'aucun bonheur ne manque à ce sacré mariage, au lieu des Pères anciens lui naîtront de beaux enfants, qu'elle établira Princes sur toute la terre, et dont elle remplira premièrement l'Eglise militante d'ici-bas, puis après la triomphante de là haut. Et tous ensemble publieront à jamais les grandeurs et les magnificences de l'Epoux et de l'Epouse, et tous les peuples leur rendront louange et actions de grâces en l'éternité des siècles.

IX. Pendant que ces Esprits ailés font rententir la campagne de célestes douceurs, l'Epoux et l'Epouse s'entredonnent mille traits de louange avec des façons de parler si étranges et si extraordinaires, qu'il est aisé de voir qu'elles ressentent le langage du Paradis. Et comme l'Epoux a l'avantage en mérites, aussi le veut-il avoir en courtoisie prévenant son Epouse au récit de ses perfections ; voici donc comme il lui parle : O ma chère Epouse, vous êtes toute belle et tout agréable. Vos yeux colombins sont les fidèles témoins de la chasteté et de la douceur qui logent en l'intérieur de votre âme. Vos saintes affections représentées par vos cheveux, ressemblent aux belles toisons des troupeaux qu'on voit descendre sur le tard du mont Galaad, si bien elles sont agencées et réglées au contentement de votre Epoux, qui se plaît à les contempler. Vos désirs marqués par les dents, sont si purs, si innocents et si féconds en bonnes œuvres, qu'ils me font souvenir des brebis fraîchement tondues, qui ne font que de sortir de l'eau, ains chacune à leurs deux côtés leurs petits agneaux. On dirait que vos paroles sont des tresses incarnadines attachées sur vos lèvres, tant elles ont bonne grâce quand elles sortent de votre bouche. La modestie et la pudeur sont tellement assises sur vos joues, qu'on les pourrait prendre pour deux moitiés de grenade. Votre éminente vertu assortie de ses perfections se fait remarquer d'aussi loin que la tour de David avec les boulevards qui la flanquent de part et d'autre, sans parler de l'arsenal, qui est au dedans où se trouvent toutes sortes d'armures. La fécondité et la virginité unies en vous seule, qui sont vos deux mamelles, me semblent deux petits chevreaux qui paissent de compagnie parmi les lis et parmi les plus agréables fleurs des champs. Enfin, que voulez-vous que je vous dise davantage, puisque je confesse que vous êtes toute belle et parfaite à mon gré, et que parmi

les filles de Jérusalem il n'y en a aucune qui approche de vous ?

X. D'autre côté, la chaste Epouse ne s'épargne pas, car elle emploie ses cinq sens, et fait ce qu'elle peut pour mettre hors de pair son Epoux et son bien-aimé, et elle parle de cette sorte : Mon Bien-aimé est blanc et vermeil, à raison de sa divinité et de son humanité. Il est si beau que la grâce incomparable qui sort de son visage, est suffisante pour le faire connaître parmi les millions des plus accomplis. Son chef, qui n'est autre que sa divinité, a plus d'éclat que le fin or touché des clairs rayons du Soleil. Ses cheveux noirs, crépus et annelés, qui sont les incompréhensibles desseins de sa très profonde sagesse, retirent aucunement aux fleurs du palmier, qu'on voit sortir hors de leurs tuyaux. L'innocence de son âme se lit dans ses yeux, comme dans un miroir, et vous les prendriez pour de belles colombes plus blanches que le lait et que la neige, qui s'égayent sur le courant des eaux. Je ne saurais mieux vous comparer sa débonnairété, son affabilité, le gracieux accueil qu'il fait à tout venant, les doux traits qui paraissent sur son visage, qu'à deux carreaux d'un beau parterre, semés de toute sorte de fleurs et d'herbes aromatiques. Ses discours sont si ravissants, qu'on dirait à les ouïr couler de sa bouche sacrée, que c'est la première myrrhe qui sort du tronc en abondance et de son propre mouvement. Ses actions figurées par les mains sont tellement compassées et arrondies, que vous jureriez qu'elles sont faites au tour, et au reste si divines, que pour en représenter le prix, il porte en chacun de ses doigts autant de beaux hyacinthes enchassés dedans l'or. Sa sainte humanité, que je pourrais nommer son ventre, est plus nette, plus luisante et plus agréable à voir que le blanc ivoire sursemé de saphirs à cause des admirables actions de vertu et des œuvres miraculeuses qu'elle a produites à l'étonnement de l'univers. Le bas de son corps, qui représente sa force inexpugnable et son courage invincible à toute sorte de difficultés accompagné d'une sainte persévérance, se peut comparer à deux belles colonnes de marbre blanc posées sur des bases d'or massif. Si vous avez jamais vu le Mont-Liban peuplé de toute sorte de beaux arbres qui se surpassent les uns les autres, vous avez vu une représentation de sa hauteur et une figure de ses élus. Mais entre

autres si vous avez remarqué le cèdre comme le Roi parmi les arbres, recommandable en toutes ses belles qualités, vous avez aperçu une image de mon Bien-aimé, qui est bien autrement l'honneur des enfants des hommes, que cet arbre n'est la gloire du Liban. J'aurais bien d'autres merveilles à vous dire de lui, mais ce peu vous suffise pour le signaler parmi les autres. Tel est le Bien-aimé de mon cœur, ô filles de Jérusalem.

XI. Avec ces harmonieux concerts nous voici heureusement arrivés à la ville, où le festin des noces et le reste de l'appareil nous attend. Mais, accordez-moi tant soit peu de patience, mon cher Lecteur, je vous promets de vous donner au chapitre suivant les assurances du mariage consommé et tout ce que vous sauriez désirer des fruits de cette divine alliance.

§. VI. — De l'honneur et du pouvoir que la Sainte Vierge a reçu par le moyen de cette divine alliance.

I. Pendant que d'un côté tout retentit de chants d'allégresse, que le ciel et la terre s'accordent à publier les grandeurs de l'Epoux et l'Epouse, et que l'Eglise triomphante et la militante célèbrent avec toute solennité la fête de cette alliance tant désirée, l'hérétique d'autre part toujours partial et envieux fait du renchéri, et tout ainsi que le frère aîné du prodigue, il refuse d'entrer dans la maison et de participer à la réjouissance publique. Il crève de dépit entendant les louanges et les applaudissements que la Mère de Dieu reçoit de toutes parts. Il se couvre de son faux prétexte ordinaire et de son manteau déchiré du zèle de l'honneur de Dieu ; il proteste qu'il ne peut consentir à ces paroles superstitieuses et blasphématoires (ainsi les appelle-t-il), qui portent la Sainte Vierge si haut qu'il ne lui manque plus que la Divinité. Il ne peut souffrir qu'on la nomme la Mère de miséricorde, notre vie, notre espérance, notre douceur, notre appui, ni qu'on lui baille d'autres semblables noms, que l'affection autorisée du jugement de la Sainte Eglise a suggérés à ses dévots serviteurs. Il passe jusques là que d'appeler des arrêts définitifs de l'Eglise Catholique au parquet de sa propre opinion, et crie tant qu'il peut, que tous ces titres sont des nouveautés controuvées au préjudice de l'honneur et de la gloire que nous devons à Dieu seul ; et là-dessus

il se ligue, il tempête et se sépare de la maison de Dieu, que Saint Paul appelle la colonne et le piédestal de la vérité (1).

II. J'aurai, ce me semble, droit de dire avec le Fils de Dieu, qu'il les faut laisser pour tels qu'ils sont, sans se mettre en peine de leurs crieries ; que ce sont des esprits frénétiques qui ne se laissent pas traiter par la raison, et que pour une petite troupe de grenouilles, qui se cantonnent pour troubler la fête et la douceur de la chapelle Royale, il ne faut pas laisser de passer outre. Si ces gens d'humeur farouche se laissaient apprivoiser par le discours, je leur représenterais celui du grand Saint Augustin, au troisième livre de la Doctrine Chrétienne (2), où il montre que le Sauveur étant le chef de l'Eglise et les Chrétiens ses membres, ce n'est pas merveille qu'en l'usage même des sacrés cahiers, les qualités du chef soient appropriées aux membres, ainsi que quelques modernes écrivains (3) l'ont plus amplement déclaré. Ce qu'étant ainsi, beaucoup moins faudrait-il faire de difficulté de donner bonne part à la Sainte Vierge, aux biens et aux qualités de son Fils, puisqu'elle y a plus de droit que nul autre. Je leur mettrais au devant ce que remarquait jadis l'ancien Tertullien, écrivant contre l'hérétique Hermogènes, que c'a toujours été leur propre de prendre de travers la simplicité et la naïveté chrétiennes, et ne pas vouloir considérer que plusieurs choses se disent de Dieu par essence, par propriété et par excellence, que nous attribuons aux Saints, et principalement à la Sainte des Saints, par imitation et avec participation tant seulement. Je les aviserais de la gentille remarque que fait à ce propos le dévot Prélat d'Allemagne (4), Haymo, Evêque d'Alberstat, que le Prince du ciel s'étant uni au précieux sang de la glorieuse Vierge, et ayant séjourné chez elle l'espace de neuf mois entiers, il n'y a pas tant de merveille qu'elle ait si bonne part à ses grandeurs et à ses excellences, qu'il y en aurait, si cet hôte divin l'avait quittée sans payer très libéralement sa demeure.

III. Mais, pour passer par dessus toutes ces considérations, je veux que nous nous arrêtions à la seule qualité, qui a été exa-

(1) Ephes. 4.
(2) Cap. 31.

(3) Canisius lib. 5. de Deipara cap.
12 et 13.

(4) Serm. de Assumpt.

minée en tout ce chapitre, j'entends celle d'Epouse du Sauveur. Est-il pas vrai que toutes les lois tant divines qu'humaines relèvent les Epouses à proportion de leurs Epoux, et qu'elles les mettent en possession des qualités, des titres et des honneurs dont ils jouissent ? La coutume ancienne, jadis observée parmi les Romains, portait que la femme entrant dans la maison de son mari lui disait (1) : Où vous serez Caius, je serai quant et quant Caia ; qui était à dire qu'en toutes parts où il serait Maître, elle serait aussi Maîtresse, et qu'elle aurait droit à tous les titres, à tous les honneurs et à tous les avantages qu'il posséderait. Voudrions-nous donc être si dénaturés que d'envier à la Sainte Vierge seule le droit qui n'est débattu à nulle des autres ? Si son Epoux est Roi, pourquoi ne l'appellerons-nous pas Reine ? S'il est Souverain, pourquoi ne sera-t-elle pas Souveraine ? S'il est le Père du siècle à venir, pour quelle considération n'en sera-t-elle pas la Mère ? S'il est notre vie, notre espérance, notre douceur, serait-ce pas un trait de malignité de refuser ces mêmes honneurs à celle qu'il a tant honorée ? De moi j'aurai envie de savoir si ces gens sont plus grands zélateurs de l'honneur de Dieu que les Saints Pères, qui l'appellent sans difficulté l'Arche du Testament, la Cité de Dieu, le Trône de sa Majesté, la Fleur du champ, la Fontaine de lumière et d'immortalité, le Jardin fermé, le Fruit de vie, la Perle du monde, le Propitiatoire de l'univers, le Sanctuaire de la Divinité, le Temple de la gloire de Dieu, le Canal des grâces du Ciel, la cause du salut des hommes, le Rachat des captifs, l'Asile des Chrétiens, la Médiatrice des pécheurs, la Médecine des péchés, la Ruine de la mort, l'Entrée de la vie, le Trésor de la sainteté, la Racine de tous les biens dont nous jouissons, la Restauratrice des siècles, la Gloire des Anges, l'Honneur des Patriarches, la Régente des Apôtres, la Force des Martyrs, la Maîtresse des Docteurs, le Miroir des Confesseurs, la Lumière des Vierges, le Flambeau de l'Eglise, le Sceptre de la droite créance, la Réjouissance des Bienheureux, la Dame de la terre et du ciel ; bref, qui la chargent d'infinis autres titres d'Excellence et de Pouvoir, qui proprement appartiennent à Dieu seul et à la Sapience incarnée. Mais comme ils sont gouvernés par l'esprit de Dieu et non con-

(1) Ubi tu Caius, ego Caia,

duits par celui d'aigreur, ils savent que le Seigneur qu'ils servent, prend un singulier plaisir à voir qu'on rende tous ces honneurs à celle qu'il a lui-même tant honorée.

IV. J'excepte toujours ce qui est incommunicable, comme sa Divinité et ce qui en dépend inséparablement ; jaçoit qu'il n'en soit pas lui-même si tenant qu'il ne la communique encore aux siens, et que parmi les caresses qu'il leur fait, il ne leur permette d'être appelés Dieux. Au reste, puisque ces esprits brouillons se ressentent si aisément, et qu'ils se formalisent de si peu de chose, je suis d'avis de ne les pas épargner ; mais de leur en donner du long et du large, et d'étaler à loisir les admirables passédroits qui ont été communiqués à la Sainte Vierge, par suite du glorieux titre d'Epouse du Sauveur. Que le pécheur les entende et qu'il frémissse tant qu'il voudra ; son dépit ne préjudiciera qu'à lui seul, et malgré l'impiété, la chaste Epouse jouira toujours des droits et des privilèges de son Epoux, comme je vais tâcher de montrer jusqu'à la fin de ce Traité.

LA CINQUIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE VI.

QU'ELLE SOIT LA MÈRE DU SIÈCLE A VENIR ET LA RÉPARATRICE DE
NOTRE RACE.

Nous voici donc engagés à mettre en avant les principales qualités du Divin Epoux Jésus-Christ, et à faire voir que la bienheureuse Vierge sa très chaste Epouse participe à tout autant qu'il s'en retrouve. C'est le sujet que j'ai à conduire jusqu'à la fin de ce Traité ; auquel, pour donner quelque relief, j'ai fait choix entre les anciennes figures de celle du grand Roi Salomon, comme de la plus excellente idée qui se puisse rencontrer des perfections royales du Sauveur, attendu que comme tel il a été reconnu de Saint Irénée (1), de Saint Gré-

(1) Lib. 4. cap. 4.

goire de Nysse (1), de Saint Bernard (2), de Saint Isidore (3), de Saint Prosper (4) et de plusieurs autres graves Docteurs. Mon dessein n'est pas pourtant de relever avec de grands discours les titres d'honneur du Roi de gloire incarné, mais seulement d'établir ceux que sa bienheureuse Epouse possède par le rapport qu'elle a avec lui. Commençons par ceux de Père du siècle à venir et de Roi spirituel qui ont été comme ébauchés au précédent chapitre.

§. I. — Des qualités de Père du siècle à venir et de Réparateur des hommes, premier titre du Roi de gloire incarné.

I. Je l'appelle librement le premier, d'autant que de tous ceux qui peuvent être donnés à un Roi, je n'en sache point, dont il doive faire tant d'état ni dont il se doive tant priser que de celui de Père. C'est le nom qui de tout temps a été baillé aux premiers Princes du monde, comme le fruit de leurs conquêtes, et le prix de leurs plus signalées actions. C'est le nom dont ils se sont rendus si jaloux, que jamais ils n'ont prétendu de plus ample récompense de leurs travaux que de se ouïr nommer les Pères du peuple ou de la patrie. C'est le nom que Dieu même a toujours extrêmement agréé, et par lequel avant tout autre il a voulu être convié à nous faire du bien. C'est le titre que le magnifique Roi Salomon estima plus que tous ses trésors et qu'il préféra à l'empire de l'univers. C'est le titre dont il se sentit plus honoré que les autres Princes ne font des lauriers qu'ils ont acquis. C'est le titre qui lui fut dressé comme le trophée de sa très sage conduite et des quarante ans de très profonde paix, en laquelle il maintint ses sujets. C'est le titre qui le rendit aimable aux siens plus que toutes les qualités royales, dont il fut si avantageusement pourvu. Bref, c'est le titre qu'il jugea très digne d'être acquis et conservé par toute sorte de soins et de travaux, ainsi que je dirai plus commodément à une autre occasion (5). Et, pour venir à celui en faveur de qui ce discours a été mis en avant, c'est l'un des principaux titres que le Prophète Isaïe donnait au Roi Messie, il y a plus de deux mille et quatre cents ans, le nommant le PÈRE DU SIÈCLE

(1) Hom. 7. in Cant.

(2) Serm. 27. in Cant.

(3) Lib. de morte Sanctorum.

(4) P. 2. de promissionibus, c. 27.

(5) Cap. 11.

A VENIR, et attachant à ce glorieux éloge, celui de Prince de paix, comme un fruit à sa branche, comme une branche à son tronc, et comme un tronc à la racine d'où il sort. A ce même titre se tient encore inséparablement celui de Réparateur des hommes, si toutefois ce sont deux divers titres, et non plutôt deux appellations différentes d'un même titre; aussi est-ce la raison pour-quoi je n'ai pas jugé être à propos de les traiter séparément.

II. Mais qu'est-ce que je sens qui me remplit d'appréhension, qui me glace le sang dans les veines, et loge l'effroi et l'épouvante au milieu de mon cœur? A quel propos me va-t-il maintenant souvenir d'une ancienne cérémonie des Romains, qui faisaient présider une même Déesse au jour des noces et aux convois mortuaires, et lui donnaient la commission de tendre le noir pour le deuil, aussi bien que les riches tapisseries pour le festin nuptial; de porter d'une main le papier aux bouquets et aux fleurs pour la réjouissance, et de l'autre l'hyssope et les petites branches de cyprès pour les funérailles; d'avoir à l'un de ses côtés le violon pour la fête, et à l'autre la flûte pour les pleurs? Las! j'en aperçois le sujet, et connais bien que ma pensée me veut dire que ce titre de Père et de Réparateur coûtera cher au Prince de gloire, et que le mariage, dont auparavant j'ai discoursu, ne sera consommé que sur le Calvaire, et avec une grande effusion de sang. Que veut dire ceci, belles âmes, qu'à peine avons-nous achevé d'ouïr les épithalames et les chants d'allégresse, qu'il faille déjà entrer dans les épitaphes et dans les lamentations? Quoi! que déjà la mort se jette à la traverse, qu'elle remplisse la salle nuptiale de sang, et que partout on n'entende que soupirs et que sanglots! Fortifiez votre cœur pour voir d'un côté l'Epoux trempé dans son sang et porté du lit de ses noces à la mort, ou, pour mieux dire, expirant sur le propre lit de ses noces, et de l'autre la triste Epouse transpercée du glaive de douleur, et mourante de déplaisir, obligée néanmoins par les considérations éternelles à livrer son Epoux et son Fils à la mort, et à tenir ferme, tandis qu'il rend les derniers abois. C'est à la vérité un changement bien tragique; mais elle n'a été faite Epouse qu'à cette condition, et puis vous verrez que l'issue en sera favorable.

III. Au demeurant, c'était un point arrêté qu'il fallait que le Sauveur gagnât le titre de Réparateur et de Père du siècle à

venir à la pointe de l'épée. L'Apôtre Saint Paul, qui tenait les registres du parlement du ciel, en rapporte l'arrêt, écrivant aux Hébreux (1), et disant qu'il était expédient et raisonnable que celui par qui et pour qui toutes choses avaient été faites, et qui devait par grâce et par gloire être le père de plusieurs enfants, pour financer leur salut, subît les rigoureuses lois de la mort. Et aux actes des Apôtres (2), parlant du royaume du même Sauveur, c'est-à-dire de l'Eglise, il assure qu'il l'acquiesce au prix de son sang. « Cette perfection du Sauveur consiste dans la gloire du Père, qui est le feu divin dans lequel il est entré après son immolation, pour y être revêtu, comme les victimes de l'autel des haulocaustes. de la clarté de ce feu, pour y perdre l'état de la chair passible et mortelle, et pour y passer dans la pureté et dans la communication entière de la flamme éternelle : c'est ce qui s'appelle dans les sacrifices la perfection de la victime. Cette perfection est mise par Saint Chrysostôme dans la vertu même de souffrir la mort pour les hommes, qu'il estime plus glorieuse que d'avoir créé le monde. Il était digne du Père de glorifier son Fils après le grand nombre d'enfants qu'il lui avait acquis par sa passion (3). » Long-temps auparavant le Prophète Isaïe avait fait mention de cet arrêt sous le nom de pacte et d'accord passé entre le Père éternel et son Fils, et en avait parlé si clairement qu'on eût pu juger qu'il récitait une chose déjà faite et conduite à son dernier période. Car après avoir représenté par le menu ce qui devait arriver au jour de la souffrance et de la victoire tout ensemble de ce grand Prince conquérant, il ajoute (4) : Si une fois il se résout à livrer sa vie pour exterminer le péché, il sera récompensé d'un nombre infini d'enfants, et la volonté de Dieu son Père sera accomplie en lui de tous points. Pour le travail de cette conquête, il sera comblé de joie et de contentement, et d'autant que de son plein gré il sera porté à obtenir la justice à plusieurs, se chargeant de leurs iniquités, je lui baillerai une postérité sans fin, et il se verra entouré de tous côtés des dépouilles de ses ennemis. Le même Sauveur le fit assez entendre parlant mystérieusement du grain qui devait être jeté en terre et y mourir pour fructifier au cen-

(1) Cap. 2.

(2) Cap. 20.

(3) La R. Mère de Blémur.

(4) Cap. 53.

tuple,, et à ce point aboutissaient quasi toutes les anciennes figures et les promesses des Prophètes.

IV. Or, Dieu ayant préparé à son bien-aimé Fils une Epouse et une Mère sainte de tous points, et la lui ayant donnée pour compagne en l'œuvre de notre rachat, la raison requérait qu'elle y contribuât de sa part, et qu'elle s'y employât très soigneusement. Et c'est ce qu'il nous faut examiner au demeurant de ce chapitre.

§. II. — Du titre de Mère du siècle à venir et de Réparatrice, donné à la Mère et à l'Epouse du Sauveur.

I. Ce n'est pas un petit avantage ni un léger honneur du sexe féminin que quelques-unes d'entre elles aient tant fait pour l'avancement de la religion chrétienne, qu'on puisse dire qu'après Dieu elles en aient été les principaux instruments. Car, pour ne pas parler de Sainte Marthe, que les anciens ont toujours appelée par honneur l'Apôtre de la Provence et des contrées d'alentour, il est clair que la conversion publique des plus grands empires et des plus florissants Royaumes est due pour la plupart à leur industrieuse charité et à la grandeur de leur courage. Les histoires, fidèles gardiennes de la vérité, témoignent qu'il ne servit pas peu à l'Empereur Constantin, premier Prince chrétien, d'avoir une mère si vertueuse, si sage et si pieuse, comme le fut Sainte Hélène, qui lui servit de pressants motifs pour embrasser la religion que le ciel lui montrait avec tant de fêtes et de prodiges. Jamais ne sera qu'il ne souvienne à la France de ce qu'elle doit à la douce mémoire de Sainte Clotilde (1), l'une de ses premières Reines et nièce de Gombaud, Roi de Bourgogne, qui prêcha et exhorta tant l'invincible Roi Clovis, son mari, qu'elle le fit à la fin résoudre à se chrétienner, au grand bien de la religion et au très grand avantage des Français. Les Anglais auront à perpétuité l'obligation de leur premier bonheur et de la conversion de leur Roi Edibert à sa femme, issue de la royale maison de France, que quelques-uns ont nommée Berthe; mais j'aime mieux croire au grand Pape Saint Grégoire (2), l'Apôtre des Anglais, qui l'appelle Adilberge.

(1) Baron. An. 494.

(2) Greg. lib. 7. epist. 30. Baron. An. 597.

II. Qu'il soit encore dit, à l'honneur du royaume très chrétien, qu'Herménigilde, le premier Roi des Goths qui publiquement embrassa en Espagne la religion catholique (1), fut induit à ce faire par les amiables remontrances de la sage Ingundis, sa femme, petite-fille de Clotaire, et fille de son fils Sigebert. L'ancien royaume des Lombards sera de même façon redevable à l'illustre maison de Bavière (2), pour lui avoir baillé la courageuse Théodelinde, à la suasion de qui le Roi Aigoul ayant reçu le premier la vraie religion, il la fit prêcher par toutes ses terres au grand soulagement des âmes. J'en puis dire tout autant de celui de Hongrie, qui doit les commencements de sa conversion à la très noble et très illustre Gisela (3), femme de Saint Etienne, Roi de Hongrie, et sœur de Henri second Empereur, deux Princes dignes d'une éternelle mémoire.

III. Néanmoins il faut avouer que cette gloire se trouvera petite, si on la veut comparer à celle que ce sexe a reçue de la Mère de Dieu, que tous les royaumes et toutes les nations du monde doivent reconnaître pour leur réparatrice, et pour compagne inséparable du Sauveur en l'entreprise de notre salut. C'est en quoi, disait le dévot Saint Hugues, Evêque de Lincoln (4), qui fut tiré du très saint Ordre des Chartreux, elle a tellement relevé l'honneur de son sexe, qu'il n'est pas possible de le monter plus haut. C'est en quoi, disait avant lui le bienheureux Saint Cyrille (5), Archevêque de Jérusalem, les femmes ont plus qu'abondamment satisfait à l'obligation qu'elles avaient aux hommes, par suite de leur première extraction de la côte d'Adam. Ce point et ce titre de Réparatrice étant d'une telle conséquence comme il est, il ne m'est pas loisible de le passer légèrement, mais je me sens obligé pour l'immortelle mémoire de cette Princesse, et pour la confusion de l'hérésie et de l'enfer, de l'établir en sorte qu'il n'y ait plus de moyen d'en douter.

IV. Partant, que tous entendent que les saints Docteurs se servent librement de ces mots, et qu'ils me donnent l'assurance de faire le même après eux. Ce qu'Eve a ruiné, dit le grand

(1) Baron. An. 583.

(2) Baron. An. 591.

(3) In vita S. Stephani.

(4) In ejus vita c. 13. 17. Novemb.

(5) Catechesi 12.

Pape Saint Innocent III (1), Marie l'a sauvé. Par votre moyen, ô Sainte Dame, dit le dévot Saint Bernard (2), le ciel a été peuplé, l'enfer a été vidé, et les ruines de la céleste Jérusalem ont été réparées. Et ailleurs (3) : Marie a été faite toute à tous, et par sa très abondante charité elle a obligé les uns et les autres. Elle a ouvert à tous le sein de sa miséricorde, à ce que tous puisassent de sa plénitude, le captif la délivrance, le malade la santé, le triste la consolation, le pécheur le pardon, le juste la grâce, l'Ange la joie, et la Sainte Trinité la gloire. Et en un autre endroit (4) : Contemplez avec étonnement l'Inventrice de la grâce, la Médiatrice du salut, la Réparatrice de tous les élus. Le grave Patriarche, de Constantinople, Saint Germain, n'en dit pas moins, voici ses mots (5) : O Sainte Vierge, quel moyen de pouvoir nombrer les bienfaits que nous recevons de vous ? Car nul n'est sauvé que par votre moyen, nul n'est affranchi de ses maux que par votre entremise, et quiconque reçoit quelque faveur ou quelque miséricorde, il vous en demeure redevable. Par votre moyen, dit le dévot Saint Ephrem (6), nous avons été réconciliés à Dieu. Vous êtes l'élargissement des prisonniers, le salut, la paix, la joie, la médiatrice et la réconciliation de tout le monde.

V. Nous avons ci-dessus (7) ouï le bienheureux Cardinal Pierre Damien, qui disait que tout ainsi que sans Dieu rien n'a été fait, de même sans elle rien n'a été refait. Je ne puis passer sous silence les riches paroles de Richard de saint Victor. La Sainte Vierge, dit-il (8), a été si excellente en vertus, et sa charité s'est trouvée si ardente, qu'elle ne s'est pas arrêtée à ceux de sa nation, mais elle s'est étendue universellement à tous les hommes ; elle a prié pour tous, et a été exaucée pour tous, au rapport même de l'Ange, qui lui dit qu'elle avait rencontré auprès de Dieu la grâce qu'elle avait désirée. Elle a désiré le salut de tous, elle l'a demandé avec instantes prières, elle l'a obtenu. Que voulez-vous davantage ? elle l'a causé : c'est pourquoi nous la nommons le salut du monde. Autant en disent Saint Augus-

(1) Serm. 2. de Assumpt. Quod damnavit Eva, salvavit Maria.

(2) Serm. 4. de Assumpt.

(3) Serm. in Signum magnum.

(4) Epist. 174.

(5) Serm. de dormit. B. Virg.

(6) Orat. ad Virginem.

(7) Superiori cap.

(8) Cap. 26. in Cant.

tin (1), Saint Fulgence (2), Saint Irenée, Saint Pierre Chrysologue, Sophronius et plusieurs autres (3) : et le dévot écrivain Denys le Chartreux (4) ne fait nulle difficulté de l'appeler après eux la salvatrice du monde.

VI. En quoi il est premièrement à remarquer que jacoit que le Sauveur de nos âmes n'eût nullement besoin d'aide ni d'assistance pour parachever l'œuvre de notre Rédemption, ainsi que remarque gravement Saint Ambroise (5) après le Prophète David, néanmoins cela n'empêcha pas qu'il ne fît l'honneur à sa très sainte Mère et à sa très chère Epouse, de l'associer à cette conquête. Car bien que nul ne doute, dit très à propos Saint Bernard (6), que Jésus-Christ ne fût plus que très suffisant pour cet effet, puisque toute notre suffisance vient de lui ; toutefois il n'était pas expédient pour nous, que seul il mît la main à l'œuvre ; mais il était bien plus séant que l'un et l'autre sexe intervînt à notre réparation, comme tous deux avaient contribué à notre ruine. En second lieu il est à noter que la faveur qui a été communiquée à la bienheureuse Vierge, n'a dérogé nullement à la qualité de Sauveur, qui est singulièrement propre à notre Seigneur ; mais que nonobstant ce privilège de participation, ce qu'il dit par ses Prophètes Isaïe (7) et Osée (8) demeure inviolable ; savoir est qu'il est l'unique Sauveur, qu'il n'en est point d'autre que lui, que jetant les yeux de toutes parts (9) il n'a rencontré personne qui lui pût prêter la main : bref, qu'il n'a reçu de secours ni d'assistance que de son bras et de son zèle. Car il est vrai que comme il n'appartient qu'à Dieu seul de sauver en qualité de cause principale ; ainsi ne convient-il qu'à Jésus-Christ Dieu et homme, de satisfaire en rigueur de Justice, et de mériter la grâce et la gloire à l'homme disgrâcié, je dis de la mériter avec condignité, comme on a coutume de parler en l'école. Et la Sainte Vierge n'a garde de s'arroger ce mérite, ni moi de vouloir contester en sa faveur. Tout ce que je prétends ici, n'est autre chose que de montrer que sa grâce a été

(1) Serm. 17. de Nativit.

(2) Lib. de laudibus Mariæ.

(3) V. apud Suarem to. 2. in 3. part. disp. 19. sect. 4.

(4) Lib. 2. de laudibus Virg. art. 9.

(5) Epist. ad Eccles. Verceles.

(6) Serm. in *Signum magnum*.

(7) Cap. 14. Deus justus, et salvans; et non est præter me.

(8) 13. Ego Dominus Deus tuus, et salvator non est præter me.

(9) Isa. 63.

si extraordinaire, ses qualités et ses actions tellement relevées par dessus le commun, qu'elles ont mérité que Dieu eût encore égard à elle, au traité de paix qu'il a fait avec les hommes, et qu'à leur considération il ait été mû par une certaine bienséance, que nous appelons congruité, à les recevoir en son amitié. Passe droit, lequel, comme il n'appartient à nul autre qu'à elle, ainsi ne peut-il être dénié à ses rares mérites.

§. III. — Le premier titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.

I. Titre pour nous avoir donné un Réparateur.

I. De tous les titres, par lesquels la Sainte Vierge a mérité le nom et l'effet de Réparatrice des hommes, le premier et le plus aisé à rencontrer, c'est pour autant qu'elle leur a donné un Réparateur et un Rédempteur. Nous avons tous sujet, dit Sophronius (1), d'honorer celle à qui nous sommes redevables de notre salut, attendu qu'en concevant son créateur qui venait du Ciel, elle a moyenné à la terre un Rédempteur. D'où naît la conséquence nécessaire qu'en tirait jadis le bienheureux Prélat de Séleucie (2), savoir est qu'il nous est impossible de nous montrer reconnaissants envers notre souverain bienfaiteur, sans nous protester par même moyen obligés à celle de qui nous l'avons reçu. Parlant si, comme disait Saint Grégoire de Néocésarée (3), le Fils de Dieu est venu en terre, pour remettre les dévoyés au bon chemin, pour chercher les égarés, pour éclairer les aveugles, pour rappeler les morts à la vie, pour rendre la liberté aux esclaves, et pour être fait toutes choses à tous, il n'est nul de ces bienfaits que nous ne devions à celle qui nous les a procurés, et par l'entremise de qui nous en avons la jouissance.

II. C'est la raison pourquoi Saint Jean Damascène (4) l'appelle librement la source de toutes les bénédictions qui ont été versées sur la terre. C'est ce qui fait que tous les Saints Pères donnent mille beaux éloges et mille titres d'honneur au sacré ventre qui a porté notre Libérateur. L'admirable Saint Augus-

(1) Epist. de Assumpt.
(2) S. Basil. orat. de Annuntiat.

(3) Serm. 2. de Annuntiat.
(4) Orat. 1. de dormit. B. Virg.

tin l'appelle (4) la boutique où la médecine de notre salut a été composée convenablement aux forces et à la disposition du malade. Sophronius (2) le nomme le jardin fermé, d'où est sortie la vraie fontaine de la vie, pour arroser la terre du cœur humain, qui était condamné à une perpétuelle sécheresse. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, le reconnaît pour le Tabernacle mystique, et pour la Sacristie, où le grand Prêtre Jésus s'est revêtu de l'habit de notre humanité, pour aller offrir à Dieu son Père le sacrifice de l'expiation de nos péchés (3). Saint Basile de Séleucie dit (4), que c'est la chancellerie, où l'obligation que nous avons passée au diable, a été cancellée; et comme parle le bienheureux Evêque Proclus au Concile d'Ephèse (5), où les patentes de notre rétablissement ont été signées. et scellées, et où la parole éternelle, qui auparavant ne subsistait que dans l'entendement du Père, a été couchée sur le papier avec les caractères des éléments matériels, ainsi que le dit le bienheureux Théodote Evêque d'Angory en Galace (6). Le Saint Archevêque de Tolède dit (7) que c'est le secret cabinet, où le Testament de Dieu a été réformé en faveur de la nature humaine. Saint Ephrem maintient (8) que c'est le très divin papier, où les articles de l'abolition de nos crimes ont été rédigés par écrit. Le bienheureux Proclus, pour la seconde fois assure (9) que c'est la salle royale où a été faite la réconciliation, et l'accord entre Dieu et les hommes. Bref, tous les autres font à qui plus en dira, et à qui exprimera mieux les sentiments de reconnaissance qu'ils conservent en leurs cœurs.

III. C'est encore la raison pourquoi les mêmes Saints Pères donnent mille bénédictions tant au jour de la naissance de la bienheureuse Vierge qu'à ceux de la Conception, et de l'arrivée au monde de son fils le Verbe Incarné. A ce jour, dit Saint Jean Damascène (10), parlant du premier, ont été renouvelées les alliances qui avaient été faites avec les hommes; à ce jour nous avons vu les prophéties accomplies; à ce jour les mystères qui étaient auparavant cachés, ont été découverts, et ceux qui

(1) Homil. 19. de Sanctis.
 (2) Epist. de Assumpt.
 (3) Orat. 1. de Nativit. Virg.
 (4) Serm. de Annuntiat.
 (5) Orat. de Nativit. Domini,

(6) Tomo 6. Concilii Ephesini c. 10.
 (7) S. Ildefons. Ser. 1. de Assumpt.
 (8) Serm. de laud. Virg.
 (9) Serm. de Nativit. B. Virg.
 (10) Orat. 8. de Nativit. B. Virg.

étaient ensevelis dans de très épaisses ténèbres, ont été visités et éclairés. En ce jour, dit le même (1), parlant du second et du troisième, se retrouve le commencement, le milieu et la fin ; la fermeté et l'assurance de tous les biens que nous pouvons jamais prétendre. A ce jour, dit Saint Epiphane (2), la glorieuse Vierge a préparé un port assuré à ceux qui voguaient sur la mer orageuse de ce monde, sans savoir où prendre terre, ni où s'arrêter. A ce jour, dit Saint Grégoire de Néocésarée (3), le monde a été renouvelé et éclairé d'une lumière céleste. A ce jour les espérances, qui auparavant étaient invisibles et imperceptibles, ont commencé de s'éclorre, et de faire voir aux mortels des merveilles qui surpassent la portée de tout entendement créé. A ce jour, dit le dévot Archevêque de Candie (4), nous est arrivée du Ciel une réjouissance publique qui efface toutes nos misères passées. A ce jour, Dieu tout-puissant a parachevé le dessein de la création du monde, que l'ennemi commun des hommes s'était efforcé de renverser. Partant la raison veut que tous aient part à la joie de ce jour, puisqu'en icelui le ciel a été ouvert, la terre a reçu le Prince du monde, Nazareth a été changée en un paradis terrestre au même instant qu'elle a logé celui qui au commencement avait créé le Paradis ; le Père des miséricordes s'est allié à notre nature lui donnant son propre fils à Epoux ; et de peur que l'attente ne travaillât plus longtemps nos esprits, il a envoyé son messager porter les bonnes nouvelles du salut attendu. Oyez ce qu'il dit à celle que le Ciel a choisie pour être la médiatrice de notre salut. A ce mot Saint Germain de Constantinople s'écrie comme un homme tout transporté d'aise et d'étonnement, disant (5) : qui l'eût jamais cru, mais qui l'eût jamais osé espérer, que par le moyen d'une femme, Dieu nous eût voulu faire tant de biens, que de passer par dessus toutes les lois de la nature, de se laisser prendre d'affection à une Vierge, et d'allier son incompréhensible Majesté à une créature si vile et si basse que l'homme ? O Vierge nonpareille (6), c'a donc été par votre entremise que les pauvres ont vu et reçu les trésors de la divine bénignité. Aussi ne les ont-ils pas sitôt aperçus qu'ils ont protesté solennellement avec

(1) Orat. 1. de dormit. B. Virg.

(2) Serm. de S. Deipara.

(3) Orat. 1. de Annunziat.

(4) Orat. de Annunziat.

(5) Orat. 1. de Nativit. Virg.

(6) Serm. de Assumpt.

le Roi Prophète, que la terre était pleine des miséricordes du Seigneur. Vous avez aidé aux pécheurs à chercher Dieu, et leur avez fait rencontrer le salut ; et lors ils ont été contraints d'avouer en la présence de la terre et du Ciel que si le Verbe Divin prenant pitié de nous, et s'incarnant dans vos très sacrés flancs ne nous fût venu secourir, c'était fait de nous, qui étions déjà sur le bord du précipice, et allions tomber dans l'enfer.

§. IV. — Le second titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir :

II. Titre pour avoir offert son Fils à la mort.

I. Les Saints Pères ne s'arrêtent pas à ce premier titre, et ne peuvent consentir qu'elle soit appelée Réparatrice tant seulement pour avoir mis au monde le Réparateur ; ils passent plus outre, et considérant la très sacrée Vierge comme Mère et comme Epouse du Père du siècle à venir, ils reconnaissent en elle un certain pouvoir, par lequel joint à un consentement libre et arrêté de livrer son Fils et son Epoux pour nous, elle a coôpéré d'une très spéciale manière à notre salut et à notre Rédemption. Ce qui me remet en mémoire le fait qui est porté au quatrième de l'Exode, où il est dit que comme Moïse s'en allait en Egypte avec sa femme et ses enfants, par l'express commandement de Dieu, arrêté qu'il se fut pour prendre logis, un Ange se présenta à lui l'épée au poing, le menaçant de le tuer. De quoi se prenant garde sa femme Séphora, et voyant que son mari était en danger, pour autant que son petit fils Elizer n'avait pas encore reçu la Circoncision, selon l'ordre qui en avait été donné de Dieu (1), comme elle était lors ès quartiers de l'Arabie pierreuse, où la disette de fer a donné aux habitants l'adresse d'affiler et d'appointer les pierres pour en faire des rasoirs, elle prit un de ces tranchants, et en circoncit son fils. Ce qu'ayant fait, elle jeta ce prépuce sanglant aux pieds de son mari, lui disant : vous m'êtes un époux de sang. Quelques-uns estiment que le déplaisir qu'elle eut de voir son fils teint en son propre sang, lui tira de la bouche ces paroles de mécontentement. Mais les autres plus probablement croient que ce fut une

(1) Genes. 17.

façon de caresse, et qu'elle lui voulut dire : mon cher ami, sans moi vous étiez dépêché ; mais je vous ai racheté et votre vie quant et quant, et vous ai acquis au prix du sang de ce pauvre petit innocent. Quoi qu'il en soit, il me semble que la Sainte Vierge avait bien plus de sujet que Séphora de dire à notre Seigneur qu'il lui était un vrai époux de sang, et qu'elle-même se pouvait appeler à très juste titre une épouse de sang, puisqu'elle était obligée par l'arrêt éternel de Dieu de livrer son fils et son époux à la mort, et que leur mariage ne pouvait être consommé qu'avec effusion de sang.

II. Pour mieux comprendre ce que je veux dire, il se faudrait souvenir d'un discours qui a été fait ci-dessus (1) du pouvoir comme naturel, que notre Dame avait sur le Sauveur son unique Epoux, et beaucoup plus du pouvoir absolument naturel (2) qu'elle avait sur lui, comme sur son vrai et légitime fils. Pouvoir, auquel la personne divine du Verbe Incarné ne préjudiciait nullement ; d'autant que comme elle ne dérogeait en rien à la qualité de Mère, ainsi ne diminuait-elle en façon quelconque les droits maternels, que le Sauveur lui a toujours conservés, avec toute sorte d'affection et de soumission. Et que personne ne pense ici m'arrêter avec les paroles qu'il lui répondit aux noces de Cana, lorsqu'il lui dit : Femme qu'ai-je à démêler avec vous ? Car je lui opposerai quant et quant l'irréprochable autorité de plusieurs graves docteurs, de saint Augustin (3), de saint Grégoire de Nysse (4), de saint Grégoire le Grand (5), de saint Bernard (6), de saint Thomas (7), et d'autres, qui nous maintiennent qu'elles ne furent jamais prononcées par le Sauveur avec reproche, ou pour se vouloir soustraire de l'obéissance et du respect qu'il devait à sa Mère, mais seulement pour commencer à donner des preuves de sa divinité, et pour faire voir aux assistants que le miracle que sa Mère demandait, dépendait absolument de la nature divine, en quoi il ne lui était pas sujet. Mais il n'en va pas ainsi au fait dont nous parlons. Car puisqu'en toute rigueur il tenait de sa Sainte Mère et la vie qu'il

(1) Cap. superiori.

(2) Cap. 5.

(3) Tract. 19. in Joan. et lib. de Fide et Symbolo, cap. 4.

(4) Orat. in illud dictum Apostoli : Tunc erit et ipse subjectus, etc,

(5) Lib. 8. epist. 42.

(6) Serm. 1 et 2. Dominic. 4. post Epiphan.

(7) In illud Joan.

devait donner, et la nature humaine qui avait à souffrir, elle avait droit sur toutes les deux ; et comme nul ne pouvait entreprendre sur l'une ni sur l'autre, qu'elle n'y fût offensée, et que son droit ne fût violé ; de même offrant cette vie divine et cette très sainte humanité, elle donnait conséquemment une chose qui lui appartenait, avec tout le pouvoir que la nature peut acquérir à une mère.

III. Et en ce point, comme en tout autre, elle symbolisa parfaitement de volonté et d'affection avec le Père Eternel ; de sorte que d'un commun accord et le Père et la Mère consentirent à la mort de leur Fils, et le livrèrent pour notre réparation. En cette manière, et pour cette considération, le saint Archevêque de Florence (1) lui approprie les paroles que Saint Paul avait avancées de Dieu le Père, disant qu'elle ne pardonna pas à son propre fils, mais qu'elle l'offrit pour tous à la mort. Pour le même sujet Saint Bonaventure lui attribue ces beaux mots de Saint Jean : Jusque-là a-t-elle aimé le monde que de donner son fils unique pour notre salut ; et Saint Bernardin celles de l'Eglise : O la merveilleuse condescendance de la miséricorde du Père et de la Mère du béni Jésus envers nous ! O l'ineffable trait de charité de l'un et de l'autre, qui, pour racheter l'esclave, ont abandonné leur propre fils à la mort, le tout par un excès d'amour qu'ils nous ont porté ! De moi, autant de fois que je pense à ceci, je sens que mon cœur s'attendrit par les paroles pleines de compassion que le Sauveur prononce chez le Roi Prophète, disant (2) : J'ai été jeté entre vos bras dès le ventre de ma mère, ou selon le texte original j'ai été comme un enfant exposé dès le ventre de ma mère ; d'autant qu'à mesure que je sortais de son sein, elle me présenta pour être immolé, ne plus ne moins qu'une victime de réconciliation. Autant de fois demeurai-je ravi de l'admirable rencontre et du saint accord des trois volontés qui ont causé notre bonheur ; le Père comme Père, comme Roi et comme Monarque de toutes choses donnant son fils ; le fils comme Souverain Pontife entrant dans le Sanctuaire, pour y verser son sang et pour se sacrifier soi-même ; la Sainte Vierge comme Mère et comme Epouse le livrant, et en tant que

(1) S. Antonin. 4. p. tit. 13. cap. 12.
§. 1.

(2) Psal. 21. In te projectus sum
ex utero.

sacrificatrice le présentant à Dieu. Autant de fois se représente à mon esprit la noble considération de Saint Bernard, qui assure (1) que Dieu s'étant résolu de racheter le monde, il en mit le prix entre les mains de la très sacrée Vierge. Ce qui me fait estimer qu'il y a grande apparence à ce qu'ont enseigné quelques graves théologiens, que présupposé (car nos conceptions sont libres) que le Père Eternel n'eût point eu de volonté déterminée de livrer son fils à la mort pour la délivrance des pécheurs, le seul commandement de sa Mère intervenant, c'eût été assez pour le faire passer outre, et pour lui faire entreprendre tout ce qu'il a fait par l'ordonnance de son Père. Par effet, si les paroles de Saint Bernard (2) sont bien pesées, elles donnent une grande ouverture au sentiment que quelques esprits bien faits ont eu, que la Sainte Vierge encouragea le Sauveur lors de son extrême délaissement à entreprendre cette pénible journée. Ce qu'il remarque avec beaucoup de probabilité, afin, dit-il, qu'elle contrecarrât en toute façon notre première Mère, et qu'elle réparât parfaitement ses défauts : et tout ainsi que celle-là avait porté le chef des hommes à la transgression, et que par conséquent elle avait procuré la ruine de ses enfants, de même celle-ci donnât le branle à notre réparation, ramenant au second Adam les pressants motifs qu'il avait d'achever l'ouvrage commencé.

IV. Or, comme tout ce discours aboutit à relever le mérite de l'oblation de la bienheureuse Vierge, pour le faire avec plus de poids, il est à remarquer qu'il y a cinq choses, qui donnent la valeur et le prix à une offrande ; savoir est, la personne qui la fait ; celle qui la reçoit ; la chose qui est présentée ; la difficulté qui se retrouve à la faire ; et l'affection que l'on apporte à l'accomplir ; qui sont comme autant de sources qui se rencontrèrent dans le cœur de la très sacrée Vierge, pour y faire un océan de mérites. Car pour commencer par le premier, il n'importe pas peu de quelle main vienne le présent que l'on fait. Dieu se plut au sacrifice d'Abel, et dédaigna celui de Caïn. Et Saint Paul assure (3) que la personne du Sauveur fut de telle considération, que le Père Eternel n'eut pas le moyen d'éconduire la prière

(1) Serm. in *Signum magnum*.(2) Serm. in *Signum magnum*.

(3) Hebr. 5.

qu'il lui fit. Bref, c'est la voix commune de toute la théologie, qu'à cette occasion la satisfaction du Sauveur fut d'un prix inestimable et d'un mérite infini. Je n'ai garde de lui égaler sa chère Mère ; mais bien j'ose dire qu'elle était plus agréable à Dieu que le reste des créatures ensemble, et par conséquent que si bien son oblation n'était pas pour son regard d'un mérite infini, elle était néanmoins d'un prix et d'une valeur inestimable.

V. Quant au second chef de la personne qui reçut cette offrande, je puis dire en un mot, et avec toute vérité, que pour ce elle n'eut pas ici moins d'avantage que son fils, attendu que ce fut au Père Eternel qu'elle le présenta, à qui le Sauveur même s'offrit en sacrifice. J'en dis tout autant du présent, vu que celui du fils et celui de la mère était le même : savoir est la vie de l'agneau sans tache, laquelle était d'un prix infini, pour ce qu'elle ne subsistait sinon en la personne divine, qui la rendait infiniment agréable à Dieu. Pour le quatrième chef de la difficulté qui se rencontra en cette action, je lui réserve un discours entier (1). Seulement je supplie le dévot lecteur de donner audience en passant à trois des plus chers enfants de la bienheureuse Vierge, à qui le cœur saigne déjà lorsqu'ils se représentent qu'il faut qu'elle consente à la mort d'un tel fils. Le dévot Saint Bernard (2) méditant sur les deux pigeonceaux qu'elle présenta pour lui au jour de sa purification, dit ainsi : Quant à moi je trouve que cette offrande est assez délicate, puisqu'il ne s'agit que de le porter au temple et de le racheter avec deux oiseaux de vil prix ; mais ayons un peu de patience, car le temps viendra que cette mère éplorée ne sera pas en peine de l'offrir au temple par les mains du vieillard Siméon ; mais il sera conduit hors de la cité pour être immolé sur les bras de la croix. Là il fut racheté à prix d'argent, ici il rachètera les autres au prix de son sang ; le premier sacrifice ne fut que celui du matin, le second sera le sanglant et le sacrifice du soir. Arnould de Chartres (3), intime ami du même saint Bernard, dit peu, mais il assène bien son coup. Ce n'était pas deux volontés, dit-il, ni deux sacrifices, que celui du fils et celui de la mère ; c'était un

(1) §. sequenti.

(2) Serm. 3. de Purificat.

(3) Tract. de laudibus Mariæ.

même holocauste qu'ils présentaient à Dieu, l'un donnant le sang de ses veines, et l'autre celui de son cœur. Ce qui me fait croire qu'ils eurent aussi un même effet, savoir est le salut du monde. Il ne faut nullement douter, ajoute saint Bonaventure (1), que la Sainte Vierge n'ait voulu livrer son fils pour notre salut, et qu'elle n'ait en tout et partout conformé sa volonté et son affection à celle du Père et du Fils. Charité laquelle ne doit pas être passée légèrement ; mais il serait bien convenable de peser l'honneur et l'amour qu'elle mérite de nous, pour avoir si franchement offert à la mort son fils, lequel elle eût été contente de racheter en souffrant tous les tourments de sa très amère passion. « Elle était debout aux pieds de la croix, pressée d'une douleur extrême, mais qu'elle modérait de telle sorte, qu'il ne paraissait en elle que de la grandeur et de la force. C'est ce qui fait dire à Saint Ambroise qu'elle a toujours parfaitement rempli sa dignité de Mère de Dieu, et qu'étant droite aux pieds de la croix, elle regardait moins, en Jésus mourant, la mort de son fils que le salut du monde, pour lequel elle donnait cette vie qui lui appartenait par tant de titres, une vie qui lui était plus intime et plus chère que sa propre vie. Ainsi elle fut revêtue de la force et de la charité des martyrs ; et elle donna plus que sa vie, en offrant celle de son Fils et de son époux (2). »

VI. Passons au dernier chef, qui est la générosité et l'allégresse dont la Sainte Vierge accompagna son sacrifice ; pour la concevoir il faudrait comprendre la largeur de son noble cœur. Car il ne faut pas douter qu'elle ne l'ait offert de toute l'étendue de ses affections. Jamais personne ne vous aimera si ardemment, dit le même Saint Bonaventure (3), que cette Dame, qui chérissant son fils d'un amour inestimable, et sans comparaison plus qu'elle-même s'aimait, le livra néanmoins pour nous à la mort. La bienheureuse Sainte Mechtilde raconte, en son livre de la grâce divine (4), qu'elle vit un jour venir un Séraphin saluer la très sacrée MÈRE DE DIEU, et se prosterner à ses pieds, lui rendant cet hommage en mémoire de l'amour qui avait consumé sa sainte poitrine, et dont jadis elle avait fait preuve, surmontant toute sorte d'affections humaines et naturelles, et parmi le deuil

(1) In 1. dist. 48. q. 2.

(2) La R. Mère de Blémur,

(3) Serm. 1. de Beata Virg.

(4) Lib. 1. cap. 56.

et l'ébranlement de toutes les créatures, demeurant ferme et immobile avec Dieu seul, et voyant avec joie son fils souffrir le rigoureux martyre de la croix.

VII. Le dévot Gerson (1) considère que pour lors elle entonnait intérieurement un cantique, qu'il nomme Chantecœur, voyant le Bien-aimé de ses entrailles et l'unique objet de ses désirs souffrir pour notre salut, et l'offrant avec un tressaillement d'esprit qui surmontait les angoisseux sentiments de la chair : et ce pour accomplir à la lettre ce qui est porté en l'Écriture, que Dieu a pour agréable le présent qui lui est offert d'un cœur joyeux. Autant en dit le docte Evêque d'Avila (2), remarquant que la Sainte Vierge, lors de la passion de son Fils, était portée d'une affection indicible à la recherche de notre salut, à cause de l'embrasée charité dont le Saint Esprit avait rempli son cœur ; de sorte que le voyant souffrir elle recevait une consolation indicible, pour autant que par ce moyen elle arrivait au-dessus de ses souhaits. D'autre part toutefois elle avait le cœur transpercé du très sensible glaive de douleur, ressentant vivement ce qu'endurait cet innocent agneau qu'elle avait allaité et nourri, et qu'elle chérissait mille fois plus que sa propre vie. Si qu'en même temps se rencontrait en son âme un transport de joie qui ne se peut représenter, avec une tristesse qui surpasse la portée de tout esprit créé. Car comme l'on voit en l'Arménie le fleuve Tigris traverser avec tant de raideur le lac d'Aréthuse, qu'il fend la presse, et se fait faire place partout, sans toutefois mêler ses eaux avec celles du même lac ; de même l'effort de la consolation que recevait la Sainte Vierge, à cause de la délivrance des hommes, relevait admirablement son esprit, sans toutefois altérer ou amoindrir en façon quelconque la douleur qu'elle ressentait de cette mort. Ou, pour mieux dire, comme il arrive au mont Olympe dont la cime se trouve tranquille et sereine, pendant que le bas est hérissé de frimas, agité de tempêtes et foudroyé d'éclairs ; ainsi en était-il de l'âme de cette Sainte Dame, dont la partie supérieure, parfaitement unie à la volonté de Dieu, jouissait d'un repos et d'un contentement ineffables, lors même que la partie sensible était enveloppée ou plu-

(1) In canticordio tit. 2. 3. parte (2) In cap. 9. Deuteron. quæst. 4. Alphab.

tôt noyée et abîmée dans les troubles et dans les amertumes de la mort. Mais il ne nous appartient pas de savoir ce que c'est de semblables extrémités : cela ne convient sinon à la MÈRE DE DIEU et à son cher Fils, lequel, parmi les rigueurs et les cruautés de sa mort, était comme absorbé d'une telle abondance de joie qu'elle lui faisait mettre sous les pieds le mépris qu'il souffrait et les tourments qu'il endurait.

VIII. Que si la mère des Machabées, si sainte Félicité et sainte Symphorose, mères chacune de sept enfants martyrs, si celles de Saint Mélicon, de Saint Symphorien, de Saint Majoric, de Saint Barule, et d'autres ont eu le courage non seulement de voir, les yeux secs, les massacres de leurs enfants, mais encore de les animer au combat par leurs contenance mâles et par leurs enflammés discours, serait-ce pas une espèce d'impiété de douter de la constance et de la résolution de la MÈRE DE DIEU? Si le Patriarche Abraham a mérité avec les éloges de toute la postérité que l'immortalité de sa mémoire fût conservée dans les archives du Saint Esprit, par suite de l'action héroïque qu'il fit s'apprêtant à sacrifier son propre fils, que faudra-t-il donc dire de celle qui surpasse sans comparaison davantage ce Patriarche en grandeur de courage, qu'il n'a surmonté en ce fait les esprits les plus lâches et les plus craintifs?

IX. Mais à propos du sacrifice d'Abraham, mon esprit me fournit deux ou trois considérations, qui ne sont pas hors de sujet. La première est qu'il se fit une demande, savoir-mon, qui des deux montra plus de courage, et de qui le mérite fut plus grand devant Dieu, d'Abraham, qui voulut immoler son fils, ou d'Isaac, qui se laissa si franchement lier, et se présenta si librement pour être la victime de la mort? Ceux qui proposaient cette question (1), la décident en faveur du père vieillard, et ce, disent ils, pour plusieurs raisons. La première, d'autant qu'Abraham chérissait plus la vie de son fils qu'il ne faisait la sienne propre, tant pour ce qu'il lui avait été donné d'une façon miraculeuse en sa vieillesse, que pour ce qu'il lui était unique de sa bien-aimée Sara, et que c'était le jeune homme le mieux né qui se rencontrât sur la terre. La seconde, d'autant qu'il pénétrait plus avant que son fils dans l'importance de sa

(1) Pererius Genes .22. disp. 15.

vie, comme étant celle de qui dépendait l'accomplissement de toutes les promesses que Dieu lui avait faites. La troisième, parce que trois jours et trois nuits durant il avait eu devant les yeux la cruelle image de cette mort, dont il avait l'esprit, l'imagination et tous les sentiments remplis de telle sorte, qu'il lui était impossible d'en détourner sa pensée. La quatrième, à cause des grièves tentations qu'il avait souffertes, la nature s'étant maintes fois révoltée contre la résolution de l'esprit ; et comme remarquent quelques docteurs Hébreux, le diable s'étant fait voir à lui en forme humaine, pour le détourner de la cruauté barbaresque (ainsi l'appelait-il) qu'il allait entreprendre ; à quoi quelques-uns veulent accorder les paroles de Saint Paul qui écrit aux Hébreux (1) : que par la foi Abraham offrit Isaac son fils unique lors même qu'il se trouva tenté. Innocent Isaac, le ris de votre père et de votre mère, doux Jésus, vraie victime qui avez été offerte pour nos péchés, votre sainte Mère est bien éloignée de vouloir contester avec vous l'avantage du mérite de votre mort, et de la fermeté de votre résolution ; aussi n'est-ce pas mon dessein de mettre vos mérites en compromis avec les siens ; je les honore comme infinis et émanés d'une personne divine ; mais puisque vous seul connaissez jusqu'où arrivèrent et le courage et le mérite de votre mère désolée ; vous voulez bien, comme je crois, que je publie partout que le monde n'a jamais vu une pareille fermeté, que tous les Anges sont demeurés ravis, et que jamais votre Père n'agréa rien davantage après l'oblation que vous fîtes de vous-même, que la confiance de ce cœur acéré, qui tint bon au milieu des orages que votre mort causait en son cœur.

X. En second lieu, on demande pourquoi Dieu arrêta la main d'Abraham, ne lui laissant pas achever le sacrifice qu'il avait désiré de lui. Parmi plusieurs raisons que quelques gentils esprits déduisent, l'éloquent Saint Ambroise (2), quoiqu'en passant seulement, en touche une qui est très digne de considération : savoir est que l'affection d'immoler un fils pour un sujet plein de piété et de religion, est si relevée par-dessus l'ordinaire capacité de la créature, que Dieu s'en est voulu réserver

(1) Cap. 11. Fide Abraham obtulit primogenitum suum Isaac cum tentaretur.

(2) Lib. de Abraham, cap. 8.

la gloire privativement à tout autre. Mais ici comme en tout le reste, il faut toujours excepter la très Sainte Vierge, qui est singulière en tous ses privilèges. Car Dieu lui ayant fait la faveur d'avoir un même fils avec lui, pourquoi aurait-il fait difficulté d'unir le consentement de sa mère avec le sien, à ce que le don qu'il faisait, au monde fût de tous points accompli et accompagné de l'accord de deux volontés, dont ce rare présent dépendait ? Pour moi, tant s'en faut que j'en doute, qu'au contraire je me persuade absolument avec plusieurs graves auteurs, qu'un seul signe de la volonté de Dieu intervenant, elle eût eu sans comparaison plus de courage qu'Abraham, et qu'elle-même eût été prête à accomplir l'ordonnance de Dieu sur son fils, nonobstant la croix de son cœur et l'effroi de toute sa personne ; qu'elle eût persisté jusqu'au dernier soupir à tous les devoirs et à tous les services que Dieu eût désirés d'elle, tant notre salut lui était cher et l'accomplissement de ses divines volontés. Conçoive quelque chose de plus grand et de plus noble qui pourra, de moi je me perds dans la capacité de ce cœur, et me semble que celui d'une pure créature ne peut pas aller plus avant. Je sais bien que le même Saint Ambroise (1) touche ailleurs une autre considération, pourquoi Dieu arrêta le bras de son serviteur Abraham plutôt que celui de Jephté ; mais je la passe sous silence, pour autant qu'elle ne fait pas à mon propos.

II. Quelqu'un pourrait demander en troisième lieu pourquoi Abraham n'ayant immolé son fils que de volonté seulement, néanmoins Dieu se sentit tellement obligé à la sincérité et à l'ardeur de son affection, qu'à l'ouïr parler vous diriez que le pouvoir et les inventions lui manquèrent pour la récompenser comme il désirait. Il lui promit la victoire de ses ennemis, une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable de la mer, et que de sa lignée naîtrait celui qui la devait infiniment relever, c'était le Messie attendu ; enfin, une bénédiction accompagnée de tout le bonheur imaginable, tant pour lui que pour les siens, et au partir de là, il semble qu'il ne demeure pas satisfait de soi-même, tant il avait pris de plaisir à ce trait de fidélité, d'obéissance et d'amour. Que si cela est ainsi, qui nous dira ce que mérita devant Dieu le sacrifice de

(1) Lib. 3. de Virginibus.

la Vierge Marie ennobli de toutes les circonstances dont j'ai discouru jusqu'ici ? Que dut faire en reconnaissance d'un tel acte celui qui ne se laissa jamais vaincre de libéralité et de fidélité ? Jugerez-vous par aventure que ceux-là montent trop haut, qui assurent qu'elle se rendit si agréable à Dieu, que sans parler de ce qui lui fut accordé pour elle-même, elle mérita (1) pour nous par bienséance, comme l'on dit, ce que le Sauveur emporta par justice et par condignité ? Je vois bien que c'est un point qui viendra mieux à propos au discours suivant.

§. V. — Le troisième titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.

III. Titre pour avoir souffert avec son Fils.

I. Quelque écrivains (2) ont remarqué que jadis le Roi Salomon fit faire une couronne d'or à fleur de lys, entrelacée d'un cercle d'épines naturelles du pays de l'Inde, avec cette devise tout à l'entour ; LA VICTOIRE DE L'AMOUR. Makeda, Reine de Saba, car ainsi l'appellent les Rabbins (3), parmi une infinité d'autres questions qu'elle lui fit, en ayant demandé l'interprétation, ce sage prince répondit que par le lys était représentée une Vierge céleste, qui devait sortir de sa race, et enfanter le Roi des Rois, lequel aimerait tant son peuple qu'il exposerait sa vie pour lui, et qu'au lieu de l'or il serait couronné d'épines qui le feraient triompher de la mort. Et quant à lui que dès-lors il honorerait avec cette couronne la victoire du Messie, qui serait une victoire d'amour, puisque par amour il se devait livrer à la mort pour les siens. Il est vrai que jamais personne ne mérita mieux de porter la Couronne d'amour, que le Prince et le Dieu d'amour. Mais puisque sa Sainte Mère et sa chaste Epouse est aussi bien la princesse d'amour et de souffrance comme lui, qu'elle a si bonne part aux victorieuses conquêtes de son Fils et de son Epoux, j'espère que nul ne trouvera mauvais que je lui en bâtisse une qui soit étoffée de ses extrêmes douleurs et de ses incomparables mérites. Car si le sacrifice que le Roi et le grand Prêtre JESUS offrit sur l'Autel de la Croix, fut un sacrifice de

(1) Salazar, cap. 8. Proverb. num. 215. etc.

(2) Andreas Faventinus, lib. 16. Pist. Navarræ ex Cedreno.

(3) Josephus lib. 8. Antiq. cap. 8.

volonté et d'effet, d'âme et de corps, d'esprit et de sang tout ensemble; aussi fut celui de la Sainte Vierge, vu qu'elle ne se contenta pas de présenter son cher Isaac à la mort, comme nous avons vu ci-devant, mais qu'elle voulut souffrir avec lui pour notre salut, unissant non seulement sa volonté à celle de son Fils et de son époux, mais encore ses propres souffrances et sa croix à la croix et aux souffrances de son Fils. Et c'est le troisième titre qui lui a acquis le glorieux nom de Réparatrice. Titre que je tâcherai de représenter, imitant les mathématiciens, qui, à faute de pouvoir faire concevoir tout d'un coup l'immensité du ciel empyrée, se servent de certaines présuppositions et proportions, au moyen desquelles ils donnent quelque connaissance de sa grandeur; de même n'ayant le moyen de déchiffrer nettement et en peu de paroles ce que la Sainte vierge a enduré, j'emprunterai diverses mesures qui m'aideront à former quelque conception de ses excessives douleurs.

II. La première sera prise de l'âme de la même Vierge, qui fut comme le théâtre du martyre d'esprit qu'elle endura. Car comme les blessures de l'âme sont beaucoup plus dangereuses que celles du corps, ainsi les douleurs de l'esprit sont sans comparaison plus cuisantes que toutes les douleurs du corps. Ceux-là le savent qui en ont fait l'épreuve; et ceux qui manquent d'expérience ne pourront jamais s'imaginer ce qui en est. Le Bienheureux Evêque de Nole, Saint Paulin (1), écrivant jadis à Saint Augustin, lui demandait si le glaive de douleur qui avait percé l'âme de la Vierge Mère, suivant la prophétie du bon vieillard Siméon, n'était pas cette douleur intérieure dont nous parlons, de même qu'elle était le fer, que David disait (2) avoir outrepassé l'esprit du chaste Joseph, à quoi Saint Augustin répondit incontinent que oui (3), et qu'à sa part il ne reconnaissait point d'autre tranchant que celui qui, au rapport de Saint Paul (4), cause la division de l'âme et de l'esprit, et pénètre jusqu'aux moëlles des affections les plus sensibles. Saint Anselme s'étant un jour enfoncé bien avant dans cette considération, parlait ainsi à la Bienheureuse Vierge (5), vraie image d'af-

(1) Epist. 58. inter epistolas S. Augustini.

(2) Psal. 104. Ferrum pertransiit animam ejus.

(3) Epist. 59.

(4) Hebr. 4.

(5) De excellentia Virg. cap. 5.

sfiction : Véritablement, Sainte Dame, le glaive de douleur a transpercé votre âme, et vous a été plus amer que toutes les peines que votre corps eût pu ressentir. Car je crois fermement que toute la rigueur des tourments des saints martyrs a été légère au prix de vos souffrances, qui ont tellement pénétré le fond de votre âme et rempli l'étendue de votre cœur, que jamais vous n'eussiez supporté la pesanteur de cette croix sans mourir, si l'esprit de vie et de consolation, c'est-à-dire, l'esprit de votre cher Fils pour qui vous enduriez, ne vous eût fortifiée, vous faisant connaître que cet orage de mort passerait bientôt, et que l'appareil de cette cruauté serait changé en un triomphe de gloire. L'ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte lui en dit un jour tout autant (1), et l'assura que ce n'était pas l'une des moindres merveilles de la toute-puissance du Sauveur, d'avoir retenu en vie sa Sainte Mère parmi de si atroces tourments qu'elle avait endurés. Mais comme jadis la loi commandait (2) que le Prêtre prît deux colombes (ainsi les appelle Saint Macaire (3), au lieu que nous lisons deux passereaux) et qu'il les offrît à Dieu en sacrifice pour le lépreux, de sorte néanmoins que l'une passant par le glaive, la vie fut conservée à l'autre, après qu'elle aurait été arrosée du sang de sa compagne ; de même de ces deux chastes colombes qui étaient offertes en sacrifice sur le calvaire pour guérir la lèpre du pécheur, Dieu se contenta que l'une mourût pendant que l'autre, au pied de l'autel, trempée dans le sang de celle qui expirait, sentait son cœur s'ouvrir de douleur et se préparait à passer le reste de ses jours en pleurs et en gémissements.

III. Je prends la seconde mesure de la connaissance qu'elle avait de son Fils. Car en matière de souffrance la vivacité de l'esprit ne profite bonnement qu'à rengreger les peines du patient : ou au contraire un entendement grossier sert de beaucoup à reboucher la pointe de la douleur, nommément si le sujet en est spirituel. Or, la Sainte Vierge ayant l'esprit le plus vif et le plus perçant qui jamais ait été après celui de son fils, et plus de connaissance de la dignité de sa personne, de l'indignité de l'attentat qui se faisait sur le Prince du ciel, et de l'extrême

(1) Sermon. Angelico, cap. 18.

(3) Homil. 47.

(2) Levit. 14.

ingratitude des hommes, il ne se peut dire jusqu'où arriva l'effort de la douleur qui fut causée par une si vive représentation de toutes ces considérations.

IV. La troisième sera tirée de l'amour qu'elle portait à son cher Fils, puisque l'une des principales règles de la douleur, c'est l'amour. Quiconque aime ardemment quelque chose, il ne peut faillir d'être rudement touché de la perte qu'il en fait, et il est impossible de voir souffrir ce qu'on chérit, sans en avoir le cœur outré, et plus l'amour est grand, plus la peine se fait sentir. Si je n'avais discoursu à diverses occasions ci-devant de l'amour que la Sainte Vierge portait à son Fils, possible me mettrais-je en devoir d'en parler ; mais je me contenterai de dire après Sophronius (1), que comme il ne fut jamais d'amour semblable au sien, de même jamais ne se rencontra de pareille souffrance. Car elle prit tellement possession du cœur de cette sainte Dame, s'en emparant de toutes parts, que nous pouvons dire avec le Prophète Jérémie (2), qu'elle mena le deuil d'un Fils unique, et qu'elle ressentit plus la perte et les tourments du Bien-aimé de son âme que toutes les mères du monde, attendu qu'elle aima plus ardemment le sien que toutes les autres ensemble ne firent les leurs.

V. La quatrième et la principale sera la grandeur des peines et l'amertume de la Passion du Sauveur. Car, comme dit très bien Saint Bernard (3), les plaies du Fils mourant étaient les blessures de la Mère souffrante. Et ailleurs (4) : voudrait-on bien croire que le Fils pût mourir quant au corps, sans que sa Mère mourût quant à l'âme, et que la charité qui n'a point de pareille, eût pu faire souffrir au Fils tant de rigueurs, sans que celle de la Mère qui y approchait de plus près eût la meilleure part aux travaux qu'il endurait ? Quant à moi, j'ai toujours su bon gré aux peintres et aux sculpteurs qui, pour nous représenter ce que je viens de dire, ont attaché à une même Croix le Fils et la Mère, voulant par-là signifier que leur pinceau et leur ciseau ne pouvaient pas arriver à exprimer le martyre spirituel de la Mère ; mais au reste, qu'à le bien prendre, ce n'était qu'une même Croix et qu'un même tourment des deux. Car tout ainsi

(1) Epist. de Assumpt.

(2) Cap. 6. Luctum unigeniti fac tibi planctum amarum.

(3) In lament. Vulnere Christi morientis erant vulnere Matris dolentis.

(4) Serm. in *Signum magnum*.

que nous voyons, dit dévotement le Pape Saint Grégoire (1), qu'ès instruments de musique, certaines cordes sont tellement ajustées, que lorsque l'on en pince une, l'autre répond sans qu'on la touche ; de même l'âme de la Sainte Vierge était si bien d'accord avec celle de son Fils, qu'elle ressentait tout ce qu'on lui faisait endurer. Les épines qui enfonçaient l'adorable chef du Sauveur donnaient jusqu'au centre de l'âme de la Vierge ; les coups de fouet qu'on déchargeait sur le dos du Fils entamaient le cœur de la Mère ; les clous des pieds et des mains perçaient à jour son esprit ; la lance qui ouvrait sans douleur l'insensible côté du Rédempteur trépassé, déchirait la poitrine de la Mère angoissée, et la Croix, où le corps de l'un était bandé, tenait attachée l'âme de l'autre, en sorte que le corps du Fils ne recevait aucun coup, pour léger qu'il fût, qui n'arrivât jusqu'à l'âme de la Mère. La Sainte Vierge déclara jadis ce que nous disons, à la Bienheureuse veuve Sainte Brigitte, par une autre excellente comparaison. Tout ainsi, lui disait-elle (2), que si quelqu'un avait la moitié de son cœur hors du corps, et l'autre dedans, quiconque piquerait celle qui paraîtrait au dehors, causerait un très vif sentiment de douleur à l'autre ; ou plutôt on pourrait dire que ce ne serait qu'une même douleur : de même mon Fils unique, qui était comme mon cœur, souffrant au dehors, il était impossible que je ne le ressentisse vivement au dedans. Elle ajoutait encore que tout ainsi que les parties les plus proches du cœur reçoivent plus aisément ses impressions, comme elles lui communiquent les leurs : de même que son Fils lui touchant de si près, les douleurs qu'il souffrait s'imprimaient au fond son âme, et que ne plus ne moins que le sang dé coulait de toutes les veines de son Fils, ainsi de son cœur sortaient sans cesse des ruisseaux d'amertume. D'autre part, tout ainsi que son Fils la regardant travaillée de la sorte, souffrait beaucoup davantage pour la peine qu'il lui voyait endurer, que pour ses propres tourments ; de même son martyre n'était rien auprès de celui que lui causaient les souffrances de son bien-aimé Fils. Vous semble-t-il pas voir une fournaise allumée où l'on jette du bois en quantité ? et comme le bois est embrasé par la fournaise, ainsi sert-il à l'échauffer de plus en plus.

(1) 1. Moral. cap. 5.

(2) Lib. 1. Revelat. cap. 35.

Il en était tout de même de la Bienheureuse Vierge ; car ses peines étant comme jetées dans la fournaise des douleurs du Sauveur, elles s'allumaient davantage, renouvelant toutes ses plaies ; et par échange, la Sainte Vierge se consumait là-dedans et s'en allait toute en feu et en flammes de douleur. Anges de paix, quels torrents de larmes versiez-vous alors, voyant le feu qui de moment à autre prenait force dans ces deux poitrines, sans que l'eau qui sortait de vos yeux y pût apporter de remède ! quels étaient vos sentiments lorsque vous vous preniez garde qu'ils allaient quasi à l'envi l'un de l'autre, s'abandonnant à la douleur, et faisant à qui mieux reconnaîtrait par les siennes les détresses de l'autre, sauf par tout l'avantage des actions infinies du Sauveur.

VI. La cinquième mesure se peut prendre de la grandeur de son désir. Car, comme remarquent Saint Ambroise (1), Saint Augustin (2) et Saint Ildefonse (3), non seulement elle ne redoutait ni les supplices ni la mort, mais encore elle l'eût tenu à une singulière faveur ; et il ne se peut dire ce qu'elle souffrait pour se voir privée de cette espérance. Le dévot Arnoud de Chartres le dit si magnifiquement qu'il semble qu'il ne se puisse mieux (4). Elle mourait, dit-il, sans pouvoir mourir, et ce qui était encore plus, elle se contraignait, de telle sorte que son visage était bien différent de son cœur. La Croix de son âme et le gibet de son esprit qui était l'autel où elle présentait une hostie vivante et un sacrifice agréable, n'était connu qu'à Dieu seul et à sa conscience. Là elle-même servait de victime, elle dressait le bûcher et allumait le feu. De sorte que vous eussiez vu deux autels élevés ; l'un au cœur de Marie, l'autre au corps de Jésus ; celui-ci immolant son corps, et celle-là sacrifiant son âme. Dieu sait si elle eût souhaité de verser le sang de ses veines aussi bien que celui de son cœur avec son Fils, et offrir avec lui le Sacrifice du soir, les mains étendues sur la même Croix et percées avec les mêmes clous, et en cette manière mettre fin avec lui au mystère de notre salut ; mais c'était le privilège du grand Prêtre, à qui seul appartenait d'entrer au Sanctuaire avec le sang, sans que nul autre pût prétendre à cette

(1) Lib. de Institut. Virg. cap. 7.

(2) Confess. cap. 6.

(3) Serm. 2. de Assumpt.

(4) Tract. de illis verbis Christi in cruce: *Mulier ecce filius tuus*,

prérogative, fût-il ange ou homme, ou autre créature quelconque. Cependant elle ne laissait pas de coopérer avec lui en sa manière, et le Sauveur présentait conjointement au Père Eternel ses propres mérites et ses désirs, avec ceux de sa très chère Mère. Tout ce qu'elle demandait était approuvé du Fils et accordé du Père ; le Père aimait le Fils, et le Fils réciproquement le Père : et après ces deux amours, suivait immédiatement celui de la Mère envers les deux, si que ce n'était qu'un même souhait qui naissait de diverses volontés ; le Père débonnaire et le Fils plein de pitié, et la Sainte Mère n'ayant qu'une seule intention, la bonté, la compassion et la charité se tenaient embrassées toutes trois, la Mère suppliant, le Fils présentant et le Père accordant : le Fils jetant les yeux sur le sein et sur la poitrine de sa douce Mère, et le Père sur la Croix et sur les plaies de son Fils. Qu'est-il au monde de si grand, qui pût être refusé à de si chers et si précieux gages ? Il ne faut rien ajouter à ces paroles, de peur de rabattre quelque chose de leur poids.

VII. La sixième et dernière mesure se prend de la durée de ce martyre d'esprit ; car chez le dévot abbé Rupert, la très sacrée Vierge parle de cette sorte : Ne vous imaginez pas que mon martyre ait été renfermé dans le peu de temps que je vis mon Fils maltraité, moqué, couronné, déchiré, crucifié, abreuvé de fiel et de vinaigre, et mis après sa mort dans le sépulcre. Ce fut bien voirement lorsque le glaive de douleur transperça mon âme ; mais il y avait été planté long-temps auparavant, parce qu'étant douée de l'esprit de prophétie à l'instant que je fus faite sa Mère, je connus ce qu'il avait à endurer : de sorte que dès-lors le portant en mes entrailles, l'ayant entre mes bras, lui donnant le lait et le caressant tout petit, j'avais continuellement ses souffrances et sa mort devant mes yeux : par où il est aisé à connaître combien longuement j'ai été la Mère de douleur. Elle fit de plus entendre un jour à Sainte Brigitte (1) que ses peines n'avaient pas pris fin avec la mort de son Fils ; mais qu'en tout le temps qu'elle lui avait survécu, visitant fort souvent les saints lieux qui sont autour de Jérusalem, elle avait continuellement réveillé la mémoire de cette triste journée, et rafraîchi les plaies qu'elle y avait reçues. Une autre fois (2), le

(1) Lib. 6. Revelat. cap. 67. et sermone Angelico, cap. 47.

(2) Serm. Angelico, cap. 16.

Saint Ange qui l'instruisait lui dit que ce n'était pas sans sujet que la Mère de Dieu était comparée à une rose ; mais que par cette figure il était signifié que croissant entre les épines, à mesure qu'elle avançait en âge, les épines qui l'entouraient s'étaient aussi renforcées et l'avaient plus rudement piquée. A quoi s'accorde ce que la même Mère de Dieu fit un jour entendre à Sainte Elisabeth, fille d'André, Roi de Hongrie, au rapport de Saint Bonaventure. Notre-Dame, dit ce saint (1), parlant familièrement à une sainte veuve, lui tenait de semblables discours : Ma fille, tu estimes par aventure que j'aie reçu sans peine et sans travail toutes les grâces que Dieu m'a faites ; tu te trompes, car je t'assure qu'excepté la grâce de ma première sanctification, je ne reçus jamais aucune faveur de Dieu qu'avec un grand travail, avec de continuelles prières, avec de très ardents soupirs, avec une profonde dévotion, avec quantité de larmes et avec grande affliction d'esprit, m'employant sans cesse comme je pouvais à ce que j'estimais lui être agréable. Elle lui dit de plus : Tiens pour tout assuré, ma fille, que nulle grâce ne descend en l'âme que par le canal de l'oraison et de l'affliction du corps. A quoi s'accorde de plus ce que la même Mère de Dieu dit à Sainte Mechtilde, qu'elle avait été exercée de Dieu par beaucoup de tribulations, mais qu'elle les avait supportées avec une grande humilité et sans le faire paraître au dehors.

VIII. Quelques Docteurs considérant ce que dessus, et pesant ces raisons au poids du sanctuaire, disent que les douleurs de la très sainte Vierge ont surpassé de beaucoup celles de l'enfantement ordinaire des femmes ; et Saint Jean Damascène (2) et Saint Bernard (3) remarquent que Dieu, qui l'avait préservée des tranchées lorsqu'elle accoucha du Sauveur, les lui rendit avec usure au pied de la croix, et lui fit essayer de bien plus rudes travaux que ceux qu'elle eût lors endurés, ses entrailles étant déchirées et son cœur mis en pièces par la force du glaive de douleur. Saint Bernard ajoute qu'il n'y a nulle sorte de comparaison qui puisse représenter ce qu'elle souffrit, et qu'il ne se peut dire autre chose, sinon qu'elle fut autant affligée qu'il était convenable qu'une telle mère le fût pour la perte d'un tel fils. Le fidèle serviteur de la Vierge, Saint Bernardin (4), dit

(1) *Meditationum vitæ Christi*, c. 3.

(2) 4. de Fide, cap. 15.

(3) *In lament. B. Virg.*

(4) Tom. 1. Serm. 61. art. 3. c. 2.

un grand mot à ce propos ; savoir est que sa douleur passa si avant, et fut si extrême, que quand également elle serait divisée entre toutes les créatures qui en sont capables, il y en aurait assez pour les faire toutes mourir. D'où il appert que ce ne fut point sans miracle qu'elle fut conservée en vie parmi les violences nonpareilles de tant de sortes de tourments. Aussi les Saints Pères ne font nulle difficulté de l'appeler martyr, que dis-je, martyr ! le bienheureux diacre Saint Ephrem (1) la nomme l'honneur des martyrs ; Sophronius (2), Saint Ildéfonse (3), Saint Bernard (4), plus que martyr, et l'Eglise universelle lui donne le titre de Reine des martyrs.

« Cette Vierge affligée est Mère, elle avait les sentiments naturels de Mère ; il est vrai que c'était sans nul défaut, mais avec la pureté et la sainteté convenables à tous ses privilèges. C'est pourquoi voyant son Fils souffrant, elle ne pouvait pas manquer de lui compatir. Et qu'est-ce que la compassion ! sinon une passion jointe au ressentiment de la peine de celui que nous aimons, une identité de passion, d'autant plus sensible, que la personne pâtissante et la personne compatissante sont liées plus étroitement. Mais, où trouvera-t-on une union plus parfaite que celle de JÉSUS et de MARIE, d'une telle Mère et d'un tel Fils ? C'est une des excellences de la Mère de Dieu et un des rapports qu'elle a au Père Eternel, que le Fils qui leur est commun, est en quelque façon consubstantiel à son Père selon sa nature nouvelle. Il s'ensuit donc que les sentiments qui appartiennent à cette union, quoiqu'ils soient naturels, ne laissent pas d'être divins, parce qu'ils procèdent d'une nature déifiée en JÉSUS, et d'une personne revêtue du Saint-Esprit en MARIE. Tous les sentiments de cette auguste Mère sont tels au regard de son divin Fils, son amour, sa tendresse, et partant sa compassion, qui n'eut jamais de douleur comparable à la sienne, à cause de l'élévation du principe et de l'objet.

« Et parce que nous honorons en la sacrée Vierge la nature et la grâce, et qu'elle était liée à son Fils par l'une et par l'autre, aussi avait-elle deux sortes de compassion ; l'une naturelle et l'autre surnaturelle, dont la dignité de Mère de Dieu était le

(1) Orat. de Deipara.

(2) Serm. 2. de Assumpt.

(3) Serm. 2. de Assumpt.

(4) Serm. in *Signum magnum*.

principe. Il est certain que la grâce aussi bien que la nature a ses sentiments et ses affections, son amour, son zèle, sa joie, son espérance, sa douleur et ses souffrances ; elle a son mouvement et son repos, son trouble et sa paix, sa privation et sa jouissance, et que la sacrée Vierge qui vivait beaucoup plus de la vie de la grâce, que de celle de la nature, les avait plus parfaits que nul autre, et par conséquent qu'elle était liée à Jésus d'une manière beaucoup plus forte, et qu'elle ressentait plus vivement ses souffrances.

« Dispensez-moi donc d'exprimer ici la grandeur de sa compassion, au regard de son Fils souffrant les plus cruels supplices. C'est un mystère caché, qui surpasse la capacité de l'homme mortel. Comme l'entendement ne le peut comprendre, il est impossible à l'éloquence même d'en parler juste. Tout ce que nous pouvons dire, se peut tirer de trois principes : la lumière, l'amour et la capacité de souffrir. Cette capacité de souffrir en la Sainte Vierge, fait une partie de ses droits et de ses grandeurs. Saint Paul nous en donne l'intelligence par ces paroles : *Vous avez reçu la grâce, non seulement de croire en Jésus-CHRIST, mais aussi de souffrir pour lui.* Nous trouvons trois avantages dans l'ordre de la grâce. Le premier, d'être les enfants de Dieu, le second, d'agir par son esprit, et le troisième, de souffrir pour Dieu. C'est celui-ci qui conserve et qui perfectionne les autres. Le disciple de la Croix protestait hautement qu'il ne se glorifiait qu'en la Croix de Notre-Seigneur Jésus-CHRIST, qu'il estimait la source de toute grâce et de toute vertu. Il parle de ce sujet comme d'une obligation essentielle aux chrétiens, qui ne seront les héritiers de Dieu qu'après avoir pris part à ses peines, et qui ne peuvent régner avec Jésus-CHRIST s'ils n'ont souffert avec lui.

« Si donc c'est une chose si honorable aux Saints de souffrir pour leur Maître, et si la capacité de le faire est une des appartenances de la grâce qui les sanctifie, pourrions-nous douter de l'étendue de cette capacité dans le cœur de MARIE, Mère de Jésus ? Oh ! sans doute elle a plus souffert que tous les Justes ensemble ! Nous croyons aussi, sans nul doute, que son amour vers lui a été le plus pur, le plus ardent, le plus fort et le plus parfait qui se puisse rencontrer parmi les pures créatures, dans toute la durée des siècles. Que si la connaissance de ce que Notre-Sei-

gneur Jésus souffre au corps et en l'âme, est proportionnée dans la Sainte Vierge, à la capacité et à l'amour, c'est de quoi imprimer en son cœur la plus vive et la plus pénétrante compassion qui puisse être. Et ne lisons-nous pas dans le Saint Evangile, qu'elle se trouva présente à la Passion de son Fils attaché à la Croix ? Et n'est-il pas bien probable, que cette chaste Colombe fut arrosée de son sang, afin d'accomplir la cérémonie de la Loi, qui voulait qu'une des deux colombes offertes en sacrifice fut réservée, et que l'autre passât par le glaive ?

« On tient que notre Mère affligée fut avertie en diligence de la prise de son Fils, et qu'elle le suivit par toutes les stations douloureuses qu'il fit, autant que la bienséance put le permettre, et quand elle n'y assista pas, on lui en rendit un compte fort exact. Cette âme très pure fut éclairée des vérités que Dieu a révélées aux Prophètes, et en particulier de ce qu'Isaïe avait prédit des souffrances et de la mort cruelle et infâme du Sauveur ; elle savait que le temps de son accomplissement était arrivé, et que le Fils de Dieu et le sien allait satisfaire à la divine Justice pour les hommes.

« Nous trouvons deux sortes de compassion en la Sainte Vierge vers son Fils mourant, opérées par son amour naturel et surnaturel ; mais j'en découvre une troisième plus élevée et plus divine. L'Evangile remarque que le Père Eternel célébra le deuil de son Fils, et qu'il lui dressa une pompe funèbre des plus augustes par tout l'univers, assujettissant par une force secrète les choses insensibles à ressentir sa mort ; la terre par un tremblement, l'air par des ténèbres, le soleil par une éclipse, le temple de Jérusalem par la rupture de son voile. Il fortifia l'esprit des dames dévotes, afin qu'elles lui rendissent les devoirs de la sépulture, au défaut des disciples, qui avaient cédé à la crainte, et il choisit le bon Joseph d'Arimathie, qui n'avait jamais paru à sa suite, pour lui rendre les derniers honneurs en public, au milieu de sa plus grande ignominie.

« Voilà une partie de ce que l'Ecriture nous apprend du deuil du Père Eternel sur son Fils, et voici la conséquence que nous en devons tirer. Le Père a livré son Fils à la mort par un excès d'amour pour nous, mais sans diminution de son amour pour lui ; de sorte que si sa grandeur lui permettait de souffrir, il serait à présent dans la compassion, et il partagerait ses peines ;

mais, ce qu'il ne peut faire par lui-même, il l'exécute par les personnes qui lui sont les plus proches. La Sainte Vierge étant la première de ce rang, et comme Mère et comme Epouse, il opère dans le fond de son être une manière de douleur et de compassion des plus amères, afin de compatir à Jésus crucifié au nom et de la part de son Père, le deuil n'étant qu'une feinte, quand il n'est pas accompagné de regret. Il est vrai que Saint Jean l'Evangeliste et l'amante Madeleine y contribuèrent de tout ce que l'on pouvait attendre de leur affection respectueuse, mais leur douleur n'approchait pas de celle de MARIE. C'est d'elle qu'il faut entendre ces paroles d'un Prophète : *Votre douleur est grande comme la mer, ô Vierge, fille de Sion ! quel remède y peut-on trouver ?* Il y avait donc trois sortes de compassion dans cette âme virginale, fondées sur trois sortes d'amour ; un amour naturel, un amour de grâce et l'amour du Père envers son Fils bien-aimé ; et c'est à ces trois sortes de compassion et d'amour qu'il faut attribuer la force invincible de cette admirable créature dans l'exès épouvantable de ses souffrances. Jésus chargé d'opprobres et couvert de plaies est le glaive dont le cœur de MARIE est transpercé, suivant la prophétie du bienheureux Siméon. Il est un glaive à ses sens, il est un glaive à son cœur et à son esprit, qui perce jusqu'à l'intime de l'âme ; toute sa personne est plus pénétrée de douleur, qu'une éponge au milieu de la mer n'est imbue de l'eau. Sa qualité de Mère, son occupation vers un tel objet, la main du Père appesantie sur son propre Fils et sur la Vierge Mère, la réduit à l'extrémité ; et cependant elle demeure ferme comme un rocher battu de la tempête, sans être abattue par une opération si consumante, et par la main si forte et si pesante d'un Dieu. Elle n'était ni couchée ni penchante ; on ne voyait point de faiblesse dans sa posture ; sa douleur lui inspirait du courage, parce qu'elle était divine et non pas humaine ; et nous remarquons que la première illumine et fortifie, au lieu que la seconde trouble et affaiblit. La première sanctifie, elle soutient, elle arrête le cours des larmes, en faisant adhérer la personne à celui qui est tout en tous. C'est pourquoi, tous ceux en qui Dieu a opéré cette douleur sont représentés debout au pied de la Croix, non seulement MARIE, Mère de Jésus, mais encore Marie Cléopé, Marie Madeleine et le bien-aimé Disciple.

« Pour mieux comprendre le martyre de la bienheureuse Vierge souffrante avec son Fils attaché sur la croix, essayons d'entrer dans le Saint des Saints de son âme très pure, et d'y découvrir ses dispositions secrètes ; car non seulement elle compatit à Jésus accablé de douleurs, mais encore elle adore le conseil éternel qui s'accomplit sur son Fils, et l'amour incompréhensible de Dieu pour les pécheurs. Elle contemple le zèle qu'il a pour sa gloire, la justice qu'il fait de son Verbe, afin de faire miséricorde aux misérables, de nous donner sa grâce et de le charger de nos crimes, de le réduire à la mort et de nous élever à la gloire. La parfaite soumission qu'elle avait pour ce conseil, combattait la compassion qu'elle avait de son Fils souffrant, et ce combat lui était une augmentation de peine. Elle aimait son Fils, elle aimait ses frères, et ces deux grands amours ne diminuaient rien l'un de l'autre. C'est le caractère des âmes sublimes d'accomplir tous leurs devoirs en perfection. La Sainte Vierge est donc dans une obéissance parfaite, son amour pour son Fils et pour les pécheurs est parfait, et sa compassion si grande, qu'elle surpasse toute exagération. Elle eût bien voulu mourir pour nous à la place de son divin Fils, ou le décharger au moins d'une partie de ses tourments ; mais elle n'ignorait pas qu'il devait porter tous les effets de la colère du Père ; qu'il serait humilié jusqu'au gibet et compté parmi les scélérats ; que la justice divine ne pouvait être satisfaite que par une personne divine ; et parce qu'elle était embrasée de zèle pour le salut du monde, elle consent à l'immolation de cet Agneau et entre par là dans la haute qualité de Réparatrice en sa manière. Aussi lui avons-nous deux obligations signalées : la première, d'avoir désiré de nous réconcilier avec Dieu au prix de son sang, et la seconde, d'avoir abandonné son Fils au conseil du Père pour le même dessein et avec une résignation si admirable, que quand elle l'eût pu retirer de la mort par les voies humaines, elle ne l'eût pas fait ; elle n'eût pas voulu enlever à Dieu sa victime, ni aux pécheurs le prix de leur Rédemption. Elle a donc une grande part à l'œuvre de notre salut ; elle a donc un véritable cœur de mère pour nous ; elle nous traite donc bien comme ses enfants ; et, quoiqu'elle ne nous ait pas rachetés (parce que cela ne convient qu'à un Dieu), elle a pourtant beaucoup contribué à notre Rédemption, en remettant son Fils entre

les mains du Père pour être notre victime. D'ailleurs le Sauveur a révélé lui-même à une sainte âme, que la douleur de sa sainte Mère avait été si profonde, qu'il fut obligé, après sa glorieuse résurrection, de demeurer long-temps avec elle, afin de la soulager peu à peu et de la retirer de cet océan d'amertume (1). »

IX. De tout le discours qui a été fait jusqu'ici, je conclus en premier lieu, avec de très bons Docteurs, que vu et considéré l'excellence de la très sacrée Vierge, qui offrit son fils pour notre rachat, l'amour, l'affection et la grandeur de courage avec lesquels elle l'offrit, la qualité de son présent, l'extrémité de ses souffrances, l'union qu'elles avaient avec celles du Sauveur, qui les présenta lui-même sur la croix pour notre salut conjointement avec les siennes, le plaisir que le Père Eternel y prit, nous ne dérogeons en façon quelconque à la qualité de Sauveur, et ne faisons aucun tort à la hauteur d'une telle entreprise, lorsque nous disons qu'elle mérita avec son fils, quoique en un degré beaucoup inférieur, la réparation des hommes, avec toute la suite des grâces qui sont encloses dans l'entremise de notre salut, et qu'à cet effet elle fut prévenue de tant de bénédictions, accompagnée de tant de grâces, enrichie de tant de faveurs, et ennoblie de tant de prérogatives, comme nous avons vu ci-dessus. Le bienheureux Saint Anselme (2) l'a dit nettement et en termes exprès. Par la très pure sainteté et par la très sainte pureté de son très débonnaire cœur, incomparablement rehaussées par-dessus toute sainteté et pureté, elle a mérité d'être la très digne réparatrice du monde qui était perdu. Et plus bas (3) : Elle a mérité seule entre toutes les autres d'être la Médiatrice de tant de biens. Et Saint Bernardin le Siennois (4), lui appliquant ce mot de l'Ecclésiaste, que toutes les rivières entrent dans la mer sans que pourtant elle regorge, dit très bien que cette mer immense de grâces ne sort de ses bornes que pour départir de ses faveurs à tous les enfants de grâce et de salut : suite quasi nécessaire au titre de Réparatrice, et qui se vérifiera beaucoup mieux un peu plus bas (5), lorsque je ferai

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) De excellentia Virg. cap. 9.

(3) Quæ tantorum beneficiorum sola

præ cunctis effici meruit mediatrix.

(4) To. 3. serm. 6. art. 3. cap. 4.

(5) Cap. 10.

voir que Dieu ne communique aucune grâce aux hommes qui ne passe par les mains de Marie.

X. Je conclus, en second lieu, qu'il n'y a que Dieu seul qui connaisse parfaitement la grandeur de cette faveur, et jusqu'à quel point de gloire il a relevé la sainte Vierge. Car le bienheureux Saint Anselme (1), recherchant les raisons pourquoi Dieu n'employa point quelque Séraphin à la réparation de l'homme, dit très à propos qu'outre qu'il s'en fallait beaucoup qu'il n'eût les reins assez forts pour une telle entreprise, qui demandait une puissance infinie, il y intervenait encore une considération, savoir est, que s'il eût fait cet honneur à un esprit créé, il fallait de nécessité qu'il partageât avec lui sa gloire, et qu'étant le créateur de l'homme, il laissât porter à un autre le glorieux titre de Rédempteur, et par conséquent que l'homme eût aussi son affection divisée, en donnant une partie à celui qui l'avait créé, et en réservant la meilleure à celui qui l'avait recréé et racheté : partage bien éloigné de la grandeur de Dieu et de l'inclination qu'il a de posséder uniquement le cœur et l'amour de sa créature. Considération très bien appuyée sur les vérités de la sainte Ecriture et sur l'expérience que nous avons du gouvernement ordinaire de Dieu; mais non moins excellente pour nous faire appréhender l'estime qu'il a faite de la Sainte Vierge. Car ce qu'il n'eût jamais voulu partager avec aucune autre créature, il l'a communiqué à la Mère et à l'Epouse de son cher fils, et a mis sur sa tête la Couronne Réparatrice, qui est la plus grande gloire dont la créature soit capable. J'entends toujours après celle de Mère de Dieu; car celle-ci est l'unique qui arrête mon étonnement pour tout le reste, d'autant qu'il m'est avis qu'il ne se faut plus émerveiller d'aucune faveur qu'il fasse à celle à qui il a soumis et assujetti son propre fils, qui est en tout égal et consubstantiel à lui. Car, après cet excès de charité, la Sainte Vierge étant faite comme domestique de la très Sainte Trinité, le Père n'estime plus que ce qu'il octroie à cette sienne fille sorte, pour parler ainsi, hors de la maison; le fils pareillement lui veut tout le bien et tout l'honneur dont elle est capable, et le Saint-Esprit recherche toutes les inventions possibles de la rehausser. Ainsi sera honorée celle qu'il plaira à Dieu de relever.

(1) Lib. 1. Deus homo. cap. 5.

§. VI. — L'extrême difficulté qui se rencontrait en la réparation des hommes.

I. Vrai Dieu, que c'est chose aisée à l'homme de tout perdre; mais que cette perte est malaisée à réparer! On n'aurait pas plus tôt versé de l'eau en terre, ou cassé un verre de cristal, qu'un homme se serait perdu; mais on aurait bien plus tôt ramassé cette eau jusqu'à la dernière goutte, et remis ce vase en sa première forme, qu'il se fût lui-même refait. Qu'y eut-il jamais de plus soudain que le coup de dent que le premier homme donna à la pomme? mais qu'y a-t-il jamais eu qui se soit fait sentir plus à loisir, et qui ait été plus rudement châtié? Ce discours me semble nécessaire pour bien juger du titre de Réparatrice, et pour priser ainsi qu'il convient les obligations que nous avons à celle qui en a fait l'office avec son fils. Car à faute de connaître l'abîme des malheurs où nous étions plongés, nous pourrions manquer à l'estime que nous devons faire du bien que nous avons reçu, lorsque nous en avons été retirés. J'en traiterai néanmoins fort brièvement, pour autant que je vois très bien que mon sujet ne porte pas de m'étendre là-dessus.

Six malheurs qui suivirent le péché d'Adam. — Le premier, la disgrâce de Dieu.

II. Pour commencer, il est clair que le premier malheur qu'Adam attira sur soi et sur les siens, aussitôt après qu'il eut péché, ce fut la disgrâce de Dieu. Et quant à moi, j'ai toujours été de l'avis de Philon le Juif (1), de Saint Eucher (2) et de Saint Grégoire le Grand (3), qui enseignent, avec plusieurs autres, que la mort dont nos premiers progéniteurs furent menacés, et qui devait tomber sur leurs têtes aussitôt qu'ils auraient offensé, c'était la disgrâce de Dieu principalement, encore qu'elle ne fût pas seule. Car quelle mort pourrions-nous imaginer plus redoutable que celle-là? Qu'on dépeigne la mort du corps en la manière la plus épouvantable qu'on pourra, ce n'est rien au prix de celle de l'âme, puisqu'elle la prive de sa vie et de son esprit, qui n'est autre que la grâce de Dieu; qu'elle la rend plus puante que toutes les voeries du monde, et inutile à toute sorte

(1) Lib. 2. allegoriarum legis Mo-
saicæ.

(2) Lib. 1. Comment. in Genesim.
(3) Registri lib. 6. cap. 195.

d'actions méritoires ; qu'elle la conduit à la pourriture et à la dissolution des mauvaises accoutumances de pécher ; bref, qu'elle la fait la curée des démons et la pâture des vers angoisseux qui lui rongent l'intérieur. C'est la mort dont la mémoire doit être amère et effroyable à l'homme par dessus tout ce qui lui peut causer de l'amertume et de l'effroi. Car ainsi que celui qui a Dieu pour ami n'a sujet de craindre chose quelconque, de même il n'y a rien qui ne doive alarmer celui qui l'a pour ennemi.

Le deuxième malheur, la malédiction.

III. Le second malheur qui talonna de près le premier, fut la malédiction, laquelle fut incontinent déchargée sur son dos, ne plus ne moins qu'un carreau de foudre. Malédiction qui ne s'arrêta pas sur la personne du criminel ni sur celle de ses descendants, mais qui passa jusqu'à la terre qui le devait soutenir et alimenter, et généralement à toutes les pièces de l'univers, qui souffrent encore à présent, comme dit Saint Paul (1), et qui souffriront toujours des tranchées semblables à celles de l'enfantement, jusqu'à ce qu'elles se soient entièrement délivrées de l'homme pécheur qu'elles portent comme dans leurs flancs ; « c'est-à-dire que leur inclination naturelle était de servir l'homme dans l'ordre, et non selon le dérèglement de ses passions, qui abusent de toutes choses. Il frustre et corrompt l'œuvre de la nature ; il prévient, il retarde, il presse et force ses mouvements ; il est cause des pestes, des incendies et des inondations, parce que la malédiction est répandue partout (2). » Marque indubitable de l'extrême courroux de Dieu, puisque pour se venger de l'homme il s'en prend à tout ce qui a du rapport à lui, et qu'il le traite comme un criminel de lèse-majesté en premier chef, de qui on extermine la race, et on met la maison rez-pied rez-terre, sans laisser parmi les hommes chose aucune qui lui appartienne, de peur que l'air n'en soit infecté.

Le troisième malheur, la privation de l'héritage qui lui était préparé.

IV. Le troisième malheur, fut la privation de l'héritage que Dieu lui avait préparé, figurée par la très honteuse proscription, et par le bannissement infâme de ce malheureux, lorsqu'il fut

(1) Omnis creatura ingemiscit et par-turit, etc. (2) La R. Mère de Blémur.

ignominieusement jeté hors du Paradis terrestre. Et à vrai dire ce fut un piteux accident que celui de la sortie du prince et du chef de notre race. Quel spectacle de contempler celui que peu auparavant on avait vu Seigneur de la plus belle place du monde, commandant avec un pouvoir absolu à tous les animaux, paré à la royale de sa belle robe d'innocence, conversant familièrement avec Dieu et avec les Anges, vivant au milieu des délices que la terre, l'air et l'eau lui fournissaient sans nulle peine ni travail, destiné à peupler la terre d'une sainte postérité, qui sans savoir ce que c'était que douleur, ni mort, eût passé de cette douce vie à une meilleure et éternelle, être tout-à-coup dégradé de noblesse, déclaré roturier, méconnu de tous ses sujets, et contraint de sortir avec sa femme de ce lieu de plaisance, le bâton blanc à la main, n'ayant pour tout équipage qu'une chétive peau d'agneau, dont Dieu par pitié l'avait revêtu ! Pauvre Adam, que deviendras-tu ainsi disgrâcié et chassé hors de la présence de Dieu, après avoir attiré sur toi sa haine et son indignation ? Tu ne sais pas encore jusques où vont les effets de son juste courroux ; mais tu auras le loisir d'expérimenter la pesanteur de son bras lorsque toutes les créatures se révolteront pour venger ta désobéissance, et qu'elles ne te reconnaîtront plus qu'en qualité de rebelle aux ordonnances de ton Créateur et du leur. Les Anges qui auparavant te protégeaient et respectaient, se retireront et deviendront les exécuteurs des arrêts qui seront prononcés contre toi. Tourne seulement le visage, et vois à ton dos le Chérubin vengeur, qui est mille fois plus redoutable pour son zèle, que pour le glaive flambant qu'il porte pour te défendre le Paradis. C'est maintenant qu'il te faut dire un éternel adieu à ce bienheureux séjour, depuis que tu es condamné à prendre le hoyau et la bêche pour aller tourmenter la terre, qui t'eût fourni sans peine tout ce que tu eusses désiré. Adieu beau Paradis, adieu gracieux parterre, adieu fruits délicieux, adieu arbre de vie, adieu repos, adieu plaisir, adieu bienheureux Esprits, adieu la douce conversation de ton père, adieu son amitié, adieu sa protection, puisqu'Adam ne doit plus attendre que peine, que déplaisir, que travail, que stérilité, que famine, que guerre, que peste et autres semblables effets de la colère de celui qu'il a si indignement offensé.

Quatrième malheur, l'esclavage.

V. Son quatrième malheur et le nôtre, se peut appeler l'esclavage et la captivité. Car suivant l'arrêt qu'en donne l'Apôtre saint Pierre (1), celui qui se laisse vaincre est par droit le prisonnier de guerre et l'esclave de celui qui l'a vaincu. Et jaçoit que l'homme pût opposer à cette loi, qu'il n'avait pas été pris de bonne guerre, mais seulement par surprise et par trahison, ce néanmoins il méritait bien, pour avoir contrevenu au commandement de son Seigneur, d'être mis au pouvoir de satan, sinon en qualité de légitime vainqueur, au moins comme exécuteur de la justice de Dieu à laquelle il était redevable. Ainsi ce furieux ennemi qui est le roi de tous les enfants de superbe, prit pied peu à peu, et se servant de la faiblesse et de la lâcheté de son prisonnier, de simple geôlier qu'il était chargé lui-même de fer et de menottes, il usurpa la principauté de ce monde, et en usa avec la plus barbare tyrannie qui se puisse concevoir, surchargeant l'homme de continuelles impositions. Car comme remarque le Prophète David (2), il exigeait de lui les usures des usures, et pour un péché qu'il avait commis, il le rançonnait en mille manières, lui en faisant payer cinquante autres, et rechargeant toujours par ce moyen le capital pour le tenir plus engagé.

Cinquième malheur, l'emprisonnement et les ténèbres.

VI. Son cinquième malheur fut l'obscurité du fond de fosse, où ce superbe tyran le fit encoffrer pour le garder en assurance. Obscurité si noire, qu'à ce sujet le Prophète Isaïe nomme la région de l'ombre de la mort. Obscurité, qui n'est autre que le très épais nuage d'ignorance, dont son entendement demeura chargé après sa première faute ; et beaucoup plus après ses fréquentes rechutes, lui ôtant toute connaissance du malheureux état où il se retrouvait, en sorte que toujours de plus en plus il s'enfonçait dans le borbier du péché ; d'où naissait la profonde tristesse, dans laquelle il était continuellement absorbé. Car comme jadis le pauvre vieillard Tobie disait qu'il ne restait plus au monde de contentement pour lui, après qu'une fois il était privé

(1) 2. Cap. 2. A quo quis superatus est : ejus et servus est.

(2) Psalm. 71. Ex usuris, et iniquitate redimet animas eorum,

de la jouissance de la douce lumière du ciel ; de même ce misérable étant éloigné du soleil, et condamné aux ténèbres plus que cymmériennes, il ne pouvait recevoir ni de joie ni de consolation parmi ses misères. Et de fait d'où l'eût-il espéré, puisque d'un côté il avait mérité que Dieu se retirât de lui, et que de l'autre il se voyait livré à la domination du tyran le plus barbare, et le plus inhumain qu'il fût possible de trouver.

Sixième malheur, le désespoir de ne pouvoir sortir de son état.

VII. Son dernier malheur, et celui qui mettait le sceau à tous les autres, c'était le désespoir de ne se pouvoir tirer de là. Car quand bien à tous les moments du monde il se fût lui-même fondu, afin de se rédimier de ce déplorable état, il était hors de son pouvoir d'en sortir ; voire quand toutes les créatures s'y fussent employées, elles n'eussent rien avancé.

VIII. A la mienne volonté, que ceux qui avalent l'iniquité comme l'eau, et qui, sans appréhension quelconque, s'accordent avec l'enfer, voulussent arrêter leurs esprits sur ces considérations, et peser combien il est aisé d'une part de s'engager à la mort, et de l'autre combien il est malaisé d'en sortir. Oh ! que le sage avait juste raison de dire, que qui approfondirait cette pensée plusieurs fois le jour, il n'aurait garde de se livrer à un si cruel ennemi. Car, vrai Dieu ! si l'infinie miséricorde du Rédempteur n'eût été attendrie de nos misères, nous en aurions pour une éternité tout entière. Faut-il pas donc avouer que quiconque se précipite dans le malheur après tant de connaissances que nous en avons, il n'a nul sentiment de compassion de soi-même, non plus que d'humanité envers celui qui l'a acquis à si haut prix ? Et où peut enfin aboutir une si grande méconnaissance, et un si profond oubli de son salut, qu'à être abandonné de celui de qui toutes les grâces sont mises à mépris, et le sang du nouveau Testament foulé aux pieds ? Ne s'y joue qui ne voudra payer le principal avec ses intérêts ; et quiconque sera si hardi de s'en prendre à Dieu, qu'il lui souvienne qu'il n'a pas épargné les Anges du ciel, non plus que le premier Prince de notre race, qu'il avait si libéralement enrichi de toute sorte de dons naturels, et de faveurs surnaturelles ? et comme ce lui serait une grande folie de s'imaginer qu'il fût plus cher et plus précieux à Dieu que ceux-là, aussi faut-il par nécessité

qu'il ait perdu le sens, pour penser en échapper à meilleur compte. Pendant que le dévot lecteur songe à ce point tant important, je retourne à la glorieuse Vierge.

§. VII. — La réconciliation avec Dieu, premier fruit de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge.

I. Il n'appartient qu'à Dieu seul de rencontrer la vie dans le sein de la mort, de convertir le poison en remède, et de faire sortir des fruits de douceur du tronc de l'amertume même. C'est ce qui nous semble, et qui est en effet, que la racine corrompue du vieil Adam ait poussé le nouveau, que des cendres de celui qui avait tout gâté, ait été composé celui qui a tout réparé, que la paix soit venue de l'auteur de la guerre, que l'ordre soit né de la confusion, et que le père de la disgrâce ait mis au monde le principe de la réconciliation. C'est Jésus le Réparateur du monde perdu, que le Prophète Isaïe appelle le Prince de la paix, et que Saint Paul nomme absolument notre paix, d'autant qu'il a été comme le ciment qui nous a réunis à Dieu, et l'hostie pacifique, au moyen de laquelle nous avons reçu l'abolition de nos crimes. C'est notre Médiateur, et notre pacificateur en premier chef. Que si je lui donne pour adjointe sa très Sainte Mère, ce n'est pas pour déroger à ses mérites, en qui seul et par qui elle subsiste; mais à ce que tous entendent l'amour infini qu'il lui a porté, l'admettant comme ci-dessus j'ai montré, à la participation du titre le plus glorieux qu'il ait acquis au prix de son sang. Courage donc, pauvre disgracié; voici naître le bel olivier dans la cité de la paix, voici arriver au monde la Princesse de la paix, le caducée à la main, avec commission de mettre en termes l'affaire de ta réconciliation avec Dieu, et de l'achever avec son fils. .

II. Je ne le dis pas de ma tête: je ne parle qu'après les saints Docteurs, qui l'appellent unanimement l'agente du monde, l'Ange de la paix, le propitiatoire de toute la terre et la médiatrice des hommes. Saint Pierre Chrysologue la nomme (1) l'unique favorite du ciel, qui a eu tant de pouvoir auprès de Dieu, que de faire la paix de toutes les créatures avec leur Créateur juste-

(1) Serm. 142. Invenisti gratiam: imbre totam funderet; et infunderet quantam? quantam superius dixerat, creaturam.
plenam et vere plenam; quæ largo

ment irrité contre elles, par la désobéissance de celui à qui il les avait soumises. Saint Jean Damascène (1), faisant allusion aux enfants que le Prophète Osée eut de sa femme publique, qu'il prit par l'express commandement de Dieu, enfants qui étaient destinés à servir de figure à l'amitié qu'il devait encore une fois renouer avec son peuple, il assure que ce fut un crayon grossier du bonheur qui nous devait arriver par le moyen de la très pure et très immaculée Vierge, qui devait être opposée à cette ancienne abandonnée, et mettre au monde la miséricorde même, et le Bien-aimé du ciel, à qui son Père ne refuserait jamais de recevoir à merci le criminel par qui il avait été offensé. L'empereur d'Orient Matthieu de Cantacuze (2) remarque bien à propos que le chaste Epoux appela jusques à trois diverses fois son Epouse, c'est-à-dire la bienheureuse Vierge, la Sunamite, qui est autant que pacifique, ou celle qui moyenne la paix ; tant parce qu'il la désirait lui-même très ardemment, que parce qu'il savait mieux que nul autre les difficultés qu'il y avait à la faire conclure et arrêter.

III. Saint Basile de Séleucie (3), et devant lui le Saint Prélat de Salamine, pour représenter d'une part les oppositions qu'on mettait à ce traité de paix, et de l'autre le grand pouvoir de la Mère de Dieu, dit que ce fut elle qui renversa la muraille de la division qui nous séparait d'avec Dieu. Il n'est personne, pour peu versé qu'il soit en la connaissance des saintes lettres, qui ne voie incontinent que la pensée de ces deux graves hommes est fondée sur celle de Saint Paul, qui parle du Sauveur en cette sorte (4) : il est notre paix, puisqu'il nous a réunis avec Dieu, rompant le mur d'entre deux, et rassemblant en soi-même les deux partis, l'offensé et l'offensant, afin de les réconcilier ensemble, et de mettre fin par sa propre mort à leurs différends, et aux inimitiés anciennes qui les travaillaient. Ce qui éclaircit toujours davantage la maxime que j'ai touchée ci-dessus à diverses occasions, et nommément au précédent chapitre, savoir est que fort librement les Saints Pères communiquent à la Sainte Vierge les titres et les qualités de son Epoux et de son Fils. Au reste, je ne sache aucun qui ait mieux compris ni mieux déclaré

(1) Orat. 1. de Nativit. B. Virgin.

(2) In fine cap. 6. Cantic.

(3) Serm. de Annuntiat.

(4) Ephes. 2:

la conception des uns et des autres, que l'Abbé Rupert (1), lorsqu'il explique ces paroles du cantique (2) : le voici, mon Bien-aimé, je l'aperçois derrière la muraille, regardant au travers des jalousies ; j'entends sa voix qui m'appelle, et me dit : levez-vous, hâtez-vous, ma mie, ma colombe et ma belle. D'où vient, dit ce dévot Abbé, que le céleste Epoux qui est figuré ès Saintes Ecritures par un daim et par un chevreuil ; qui tranche les montagnes ainsi qu'un géant, de qui le nom est : faites vite, dépêchez-vous, n'arrêtez pas ; à qui le Prophète Isaïe donne la louange de ne savoir que c'est de retardement, ait néanmoins tant différé sa venue au monde ? Combien de siècles se sont écoulés depuis Adam jusqu'à Abraham ? D'Abraham jusqu'à David il n'y a pas eu moins de quatorze générations ; de David jusqu'à la captivité de Babylone tout autant ; de celle-ci jusqu'à l'arrivée du Messie encore quatorze. Ces extrêmes longueurs se peuvent-elles accorder avec un si ardent désir de venir au plus tôt à nous, et avec une légèreté de cerf ? Tout beau, pensée humaine, tout beau : que ne t'arrêtes-tu plutôt à mesurer la muraille de division qu'il fallait auparavant enfoncer ? Que ne considères-tu que jaçoit que par le seul péché elle fût d'une épaisseur prodigieuse, ce néanmoins tous les jours par de nouveaux péchés actuels, les hommes la remparaient, et la terrassaient davantage ; de sorte qu'il ne fallait rien moins que le canon de la toute-puissance de Dieu pour l'abattre ? Le Saint Epoux cependant, infiniment désireux de la voir par terre, ne laissait pas de se mettre souvent sur les créneaux, et de parlementer avec les hommes ; mais à la fin il n'eut pas plus tôt aperçu la chère Epouse que son Père Eternel lui avait promise, qu'il n'y eut plus moyen de le tenir ; car dès lors il commença de faire brèche et d'attaquer avec tant de force cette muraille qui s'opposait à ses dessein, qu'en peu de temps il en vint à bout, et la rua par terre. Mais je vous supplie, remarquez de quelle façon il y alla dès lors, et comme il avança la besogne de notre salut. En trente-trois ans et un peu plus il fit des sauts qui étonnèrent les bienheureux esprits, du ciel au ventre de la très sacrée Vierge, de là à la croix, de la croix au sépulcre, du sépulcre au ciel ; qui jamais ouït parler de telle chose ? Courage donc encore une

(1) Lib. 2. in Cant.

(2) Cap. 2.

fois, pauvre disgracié, voilà la muraille des vieilles querelles qui est à bas ; la paix est faite, désormais tu peux librement aller à Dieu, et l'appeler ton bon Père comme devant. Mais reconnais à qui tu as cette obligation ; c'est à Jésus en premier chef, qui est le Prince de paix ; et après lui tu peux bien dire que c'est à Marie, pour l'amour de qui principalement ces boulevards et ces bastions ont été démolis : voire qui a elle-même aidé à les ruiner en toutes les façons que j'ai rapportées ci-dessus.

L'Arc-en-ciel, figure de notre réconciliation.

IV. Sortez, belles âmes, sortez de ces mesures poudreuses, et montez par esprit jusqu'au ciel, ou du moins jusqu'à la région de l'air. Vous y verrez le bel arc-en-ciel qui réjouira votre vue, et tout ensemble vous y remarquerez une parfaite image de la princesse de la paix, dont je vous parle. C'est Saint Bonaventure (1) qui m'y a fait prendre garde ; ou plutôt c'est la même Vierge, qui en a donné l'adresse à sainte Brigitte (2). Car si l'arc-en-ciel est le fils du Soleil et de la merveille, la Mère de Dieu est aussi fille du soleil de justice et de la grâce, qui est l'unique merveille du monde. Si l'arc-en-ciel est egayé de mille belles couleurs, elle éclate en mille sortes de vertus. Vous y verrez le blanc de la virginité, le pourprin de la charité, le bleu de la dévotion, l'orangé de la compassion, le verd de l'espérance ; en un mot, toutes les vertus dont elle est diversifié, comme parle le Prophète David (3). Si celui-là est entre le ciel et la terre, qu'il embrasse comme à deux mains ; celle-ci est entre Dieu et les hommes dont elle prend le parti, et devers qui elle se courbe pour leur donner toute sorte de confiance, afin de moyenner avec plus de liberté leur réconciliation. Si celui-là est un signe infallible de la paix que Dieu a faite (4) avec les hommes, et une assurance que nous avons de n'être jamais plus submergés des eaux de la colère et de l'indignation de Dieu ; celui-ci est un atigure très certain de notre rétablissement, que toutes les puissances de l'enfer ne sauraient empêcher, puisqu'une fois elle y a mis la main. Plût à Dieu que j'eusse le moyen de me faire entendre à tous ceux qui ont intérêt à

(1) In laude Virginis.

(2) Lib. 3. Revelat. cap: 10.

(3) Psalm. 44.

(4) Gen. 9.

cette paix, et leur porter aux oreilles et aux cœurs la douce parole de l'Écclésiastique : Voyez et admirez ce bel arc-en-ciel, et bénissez celui qui l'a fait. Il est agréable et glorieux à merveille, il va ornant le ciel aussi qu'un baudrier de broderie, chargé de pierres précieuses; aussi est-ce la main du Tout-Puisant qui l'a arrondi. Contemplez à loisir cette merveille du ciel, l'éclat et la variété de ses couleurs, le rapport qu'il a avec son père le soleil; regardez attentivement toutes les perfections de cette Dame, et surtout sachez que si le monde jouit de quelque sérénité, et s'il lui reste quelque espérance de salut, il la doit après Dieu à cet unique signal de paix et d'amitié.

V. C'est le sujet pourquoi les Saints Pères lui donnent mille louanges et mille bénédictions. Honneur vous soit, lui disait jadis, en la très auguste assemblée du Saint Concile d'Ephèse, son invincible défenseur le grand Patriarche d'Alexandrie, et lors Légat du Saint-Siège, Saint Cyrille : honneur vous soit encore une fois, ô très douce Vierge ! puisque par votre moyen la très adorable Trinité est maintenant glorifiée par tout le monde, le ciel est rempli d'allégresse, les Anges se réjouissent, les démons se retirent écornés et confus, l'homme rentre en sa première splendeur et en son ancienne dignité, et l'univers quittant le service des faux dieux retourne à la reconnaissance et à l'amour de son Créateur. Par votre moyen, lui avait dit quelque temps auparavant Saint Epiphane (1), la paix du ciel est descendue en terre; par votre moyen les hommes ont recouvré les belles et désirables qualités de serviteurs, d'amis et d'enfants de Dieu; par votre moyen les hommes ont été faits compagnons des Anges depuis que vous leur avez acquis le droit de traiter et de converser familièrement avec eux; par votre moyen la connaissance des choses célestes a été communiquée aux habitants de la terre; par votre moyen nous avons été réunis par connaissance et par affection au Fils très béni que vous avez donné au monde, et par le moyen de tous deux au Père sans principe, et au Saint Esprit égal en tout au Père et au Fils, c'est-à-dire à la très sainte et très indivisible Trinité, à qui soit honneur et gloire ès siècles des siècles.

(1) Hom. de S. Deipara.

§. VIII. — La malédiction changée en bénédiction, second effet de la réparation des hommes, faite par la bienheureuse Vierge.

1. Le bienheureux Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, en un sermon de la Nativité de la Vierge, a une fort douce pensée sur la généalogie du Sauveur. Car la considérant ne plus ne moins qu'une céleste échelle mystique à divers échelons, il y remarque deux femmes, l'une au dessus et l'autre au bas ; l'une qui est la mère de la mort, l'autre qui est la mère de la vie ; l'une qui a été surmontée par le diable, l'autre qui l'a vaincu et abattu ; l'une qui a empesté sa race, l'autre qui lui a préparé le remède ; l'une qui a jeté la malédiction sur tous ses descendants, l'autre qui a fait remonter la bénédiction jusqu'au plus haut de ses ascendants, et en outre l'a répandue largement sur toute la postérité. C'est la louange que les Saints Pères donnent universellement à la Sainte Vierge, d'avoir fait échange de l'ancienne malédiction à une nouvelle bénédiction. C'est elle, et non autre, dit Saint Ildefonse (1), par qui le cours de la malédiction qui était jetée sur nos premiers pères, a été arrêtée pour donner place à la bénédiction céleste que tout l'univers attendait. C'est elle, dit le cardinal Pierre Damien (2), par qui nous a été ouvert le courant des bénédictions du ciel, qui nettoie les vieilles taches de la première malédiction. C'était une chose nécessaire, dit le Pape Innocent III (3), que la mort ayant eu entrée au monde par une femme, il n'en fût pas moins de la vie. Ainsi est-il arrivé lorsque Marie a réparé ce qu'Eve jadis avait gâté. Car celle-là consentant à la sollicitation du serpent, avait conçu la mort ; celle-ci obéissant à la parole de l'Ange, a conçu la vie. Celle-là avait été maudite en elle-même, en ses portées et en ses enfants ; celle-ci a été bénie en sa personne et en celle de tous les enfants d'Adam, mais beaucoup plus au très béni fruit de son ventre Jésus. Aussi ne fut-ce pas sans sujet, dit le saint Archevêque de Ravenne (4), que sa cousine Elisabeth lui dit qu'elle était bénie entre les femmes ; mais ce fut pour nous faire entendre que comme par le moyen du péché la malédiction étant tombée sur la première femme, et sur tou-

(1) Serm. 2. de Assumpt.

(2) Serm. de Nativit. Mariæ.

(3) Serm. 2. de Assumpt.

(4) Serm. 410.

tes ses filles, les tranchées leur avaient incontinent déchiré le ventre ; de même la bénédiction ayant été versée sur Marie, elle l'avait tellement remplie de douceur et de consolation, qu'elle en pouvait faire part à toute la race d'Adam. C'est ce que nous devons tous à la bonne nouvelle qui fut portée à la Vierge par l'Ange Gabriel ; nouvelle que l'ancien Tertullien (1) dit avoir édifié la vie ne plus ne moins que la siffade du vieux serpent avoir bâti la mort. Ce fut une ambassade toute nouvelle, dit le dévot Saint Bernard (2), qui fut adressée à celle laquelle faisait profession d'une nouvelle vertu ; et le succès fut tel que la vieille malédiction fut révoquée par une bénédiction sans exemple. Ce qui a donné sujet à saint Germain de Constantinople de faire parler en cette manière l'Ange à la bienheureuse Vierge (3) : Dieu vous garde, sainte Dame, qui seule avez logé dans votre sein la bénédiction, par laquelle la malédiction de notre première mère a été chassée.

II. Or jaçoit que ces Pères ne parlent simplement que d'une bénédiction, si les faut-il entendre en sorte que nous tenions pour indubitable, que toutes les malédictions qui avaient été jetées sur les auteurs de notre race et sur toute la postérité aient été effacées par tout autant de bénédictions, ou pour mieux dire, par un comble de bénédictions que Marie apporta au monde. Le Bienheureux Yves (4), Evêque de Chartres, descendant plus en particulier, remarque qu'aux deux malédictions dont notre première mère fut atteinte, savoir est de mettre au monde des enfants de mort, et de les enfanter avec douleur, fut opposée une double bénédiction que la Sainte Vierge reçut au nom de toutes les filles d'Eve, de produire avec le principe de la vie, des enfants destinés à vivre à jamais dans le ciel, et de s'en délivrer sans douleur. Paulin, Patriarche d'Aquilée (5), qui vivait il y a huit cents ans, dit que la première femme accueillit sur soi trois sortes de malheurs, qui furent la douleur, la tristesse et la servitude ; et que pour la contrepointer, la seconde fut honorée d'un triple bonheur ; c'est-à-dire du salut Angélique, de la bénédiction divine, et de la plénitude de la grâce. Mais Sophronius, en l'épître qu'il adresse à Sainte Paule et à

(1) Lib. de carne Christi.

(2) Serm. 2. de Annunt.

(3) Orat. de Nativit.

(4) Serm. de Nativit. Domini.

(5) Lib. 3. contra Felicem.

Sainte Eustochium sa fille, dit absolument que tout ce que nous pouvons imaginer avoir été apporté de malédiction au monde par une femme mal avisée, a été très abondamment effacé par la bénédiction de la très sage Vierge.

Les antithèses d'Eve et de Marie.

III. Puisque nous sommes sur ce propos, j'en prendrai volontiers sujet de dire qu'il y a long-temps que je remarque que les Saints Docteurs ont égayé leurs esprits et leurs plumes sur l'antithèse qui se retrouve entre ces deux femmes, dont l'une a donné l'ouverture à tous les maux qui nous assaillent, et l'autre leur a fermé la porte, pour l'ouvrir à tous les biens qui nous viennent du ciel. J'en produirai seulement deux ou trois qui serviront comme de montre, pour juger des beaux traits de rapport qui se retrouvent chez les autres. Le premier sera le subtil Saint Augustin, de qui voici les paroles (1) : Par une femme la mort est entrée au monde, et par une autre, la vie y a été introduite. Eve a causé notre ruine, et Marie notre réparation. Celle-là ayant été corrompue par le serpent, présenta à son mari la boisson empoisonnée dont ils devaient mourir tous deux ; celle-ci ayant été saluée par l'Ange, nous donna le contre-poison par lequel nous avons été guéris. Par le péché de celle-là (2), la malédiction s'est glissée au monde ; par la grâce de celle-ci, la bénédiction s'est emparée des cœurs. Celle-là nous a tués ; celle-ci nous a rendu la vie. Oh ! que ce n'est pas sans un grand mystère, s'écrie l'Abbé Rupert (3), que le divin Epoux redouble ses insinuations à sa très chaste Epouse la glorieuse Vierge, lui disant : Levez-vous, et vous hâtez, ma mie, ma colombe et ma belle ; car c'est comme s'il disait : Accourez promptement, ma Bien-aimée, faites que je vous voie sans plus tarder, d'autant qu'il me déplait grandement de cette première femme que j'avais mise au monde : je dis de cette Eve qui s'est rendue mon ennemie, servant de vipère à son mari, et à soi-même de confusion : ennemie par sa superbe, vipère par sa malice, mère de confusion par la vergogne de sa propre concupiscence. Mais quant à vous, vous êtes ma mie à cause de votre humilité, ma

(1) De Symbolo ad Catechumenos.

(2) Serm. 7. de Natali Domini.

(3) Lib. 1. in Cantica.

colombe, à raison de votre charité, et ma belle, par suite de votre chasteté. Venez donc vite, car celle-là a pris la fuite; venez et croyez à l'ange, car celle là a obéi au démon; venez et brisez la tête au serpent, car il a brisé la force et la constance de celle-là.

IV. Les Saints Pères à ce sujet ont peine de se tenir de décharger sur cette première femme les justes sentiments de leur indignation. Voici comme lui parle l'un de nos plus ardents Docteurs, c'est Tertullien (1): Malheureuse, qui as été la porte du diable, le guide au fruit défendu, la première qui as abandonné la loi de ton souverain, qui as renversé celui que le serpent n'avait osé attaquer, qui as mis en pièces la belle image du Créateur, et pour le forfait de qui il a fallu que Dieu même soit mort. Saint Pierre Chrysologue (2) marche sur les mêmes brisées; voici ses mots: De qui donc pensez-vous parler, lorsque vous nommez cette femme? de moi je ne la tiens point en autre qualité que comme la cause de notre malheur, la source du péché, l'entrée de la mort, la pierre de notre sépulcre, la porte de l'enfer, l'origine de nos regrets. Et je ne doute nullement que ce ne soit la cause pourquoi les filles qu'elle met au monde, y viennent toutes en gémissant, qu'elles ont les pleurs pour leur partage, que toutes leurs armes consistent en larmes, attendu que pour le reste ce n'est d'elles que faiblesse et que lâcheté. Au contraire quand ils viennent à parler de la Sainte Vierge, ils la portent jusqu'au ciel avec des louanges. Saint Augustin l'appelle l'unique espérance des pécheurs, l'attente des justes, la réparatrice des femmes, le bonheur général de tous les enfants d'Adam. Saint Ephrem la nomme (3) la réconciliatrice du monde, le ciment de la paix, le secours des opprimés, la porte de la vie, l'entrée du Paradis. Saint Germain, Patriarche de Constantinople (4), lui dit qu'elle est la mère de la vie, le levain du rétablissement d'Adam (5) et l'éponge qui a effacé la honte de la première femme. Le ventre de celle-là, lui dit-il, n'a été que corruption, et le vôtre n'est que sainteté; celle-là a été le boucon de la mort, et vous en avez été le remède; celle-là nous a

(1) Lib. de habitu mulierum, c. 1.

(2) Serm. 79.

(3) Serm. 18. de Sanctis. 15. de

Tempore, etc.

(4) Serm. de S. Deipara.

(5) Orat. de Assumpt.

fait baisser les yeux de confusion, et vous les faites lever de contentement ; l'enfantement de celle-là n'est que douleur, et le vôtre est la réjouissance ; celle-là, comme poudre et terre qu'elle était, est retournée en poudre et en terre, et vous, comme toute céleste avez été reçue au ciel et nous en avez ouvert la porte.

V. Bref, pour cette même occasion, les Saints Pères lui adressent Adam et Eve, et généralement tous leurs enfants qui se ressentent encore des fruits de la première malédiction, afin de reprendre un nouveau visage et d'être par elle réjouis et renouvelés. J'ai déjà senti le vent de la bonne nouvelle, dit Saint Bernard (1), et il ne tiendra qu'à Eve et à ses filles qui enfantent et qui sont enfantées avec travail, de l'ouïr aussi bien que moi. Seulement qu'elles prêtent l'oreille et qu'elles écoutent attentivement les paroles de l'Ange. Courage, pauvre Adam, mais vous particulièrement, pauvre Eve, prenez courage, consolez-vous à l'occasion de la fille que Dieu vous a baillée : voici le temps auquel l'opprobre que vous aviez encouru sera ôté, et il ne sera plus loisible à Adam de dire que la femme qu'il a reçue de Dieu, l'a jeté dans les pièges de Satan ; mais plutôt il sera tenu de confesser, que par le moyen de la femme, il en a été retiré. Partant accourez, Eve, et présentez-vous à Marie ; que la fille réponde pour la mère ; qu'elle arrête les excuses et les décharges de son père ; pour autant que si l'homme a été renversé par la femme, il n'est redressé que par la femme, mais par une femme sage, qui succède à une mal-avisée ; par une femme humble, qui lui est donnée à la place de l'orgueilleuse ; par une, qui lui rend la vie, au lieu de celle qui lui a fait avaler la mort. Ici Saint Augustin (2) va conviant en particulier toutes les femmes de quelque condition qu'elles soient à venir faire hommage à celle-ci, qui les a remises en honneur ; les Vierges à rendre leurs devoirs à la Princesse des Vierges ; les mariées à l'idée des bien mariées ; les mères à l'exemple des mères ; les nourrices à la plus chaste nourrice du monde. Quant à moi, je ne me saurai contenter de si peu sans convier aux mêmes devoirs toute sorte d'âges, d'états et de professions, et ne plus excepter un seul d'entre les enfants des hommes de

(1) Homil. 2 in Annunt.

(2) Serm. 15. de tempore.

lui venir faire offre de son service, puisque, comme dit Saint Grégoire de Néocésarée (1), elle a apporté la bénédiction généralement à l'un et à l'autre sexe, à tous les âges et à toutes les conditions du monde.

§. IX. — Le rappel et le rétablissement d'Adam, troisième effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge.

« Dieu ayant créé l'Ange et l'homme dans l'état de la justice, et l'un et l'autre s'étant perdus par leur faute, il laissa le premier dans son crime et résolut de faire miséricorde au second. Ce procédé si différent ne suppose pas d'injustice en Dieu, toujours souverainement équitable ; mais il relève hautement l'obligation que nous avons à sa bonté. Il est vrai que les avantages des Anges ont augmenté leur ingratitude : ce sont de purs esprits dégagés de la matière, qui peuvent tout faire et tout entreprendre avec leur entendement et leur volonté, et qui trouvent dans la connaissance de la vérité leur conservation et leur bonheur ; ils sont affranchis de toutes les misères, ils ne dépendent point du temps, ils sont éternels et immuables, ils sont les plus excellentes copies du divin original, les images les plus parfaites que Dieu ait formées hors de soi-même. Il a pris plaisir d'exprimer sa bonté dans les Séraphins, sa connaissance dans les Chérubins, son repos dans les Trônes, son empire dans les Dominations et dans les Principautés, sa force dans les Puissances et dans les Vertus, son activité dans les Anges et dans les Archanges. Tous ces glorieux avantages, qui les devaient attacher plus fortement à leur Créateur, furent la cause de la perte et de la révolte de Lucifer et de ses complices. Mais l'homme, quoique innocent, n'avait pas reçu des dons si relevés ; son âme était prisonnière du corps, elle ne pouvait rien faire que par l'entremise des sens ; comme ils sont engagés dans la matière, ils ont besoin d'aliments pour se nourrir, d'un soleil qui les éclaire ; ils sont esclaves du temps et du lieu, les heures et les années bornent leur vie, les espaces renferment leurs corps. L'Ange a péché par pure malice, et l'homme par faiblesse, par imprudence et par précipitation. L'Ange n'a point

(1) Serm. 1. de Annuntiat,

été séduit, et l'homme a succombé à la tentation. L'Ange est tombé par sa faute et l'homme par surprise, et Dieu s'est souvenu qu'il n'était que poussière, qu'il n'était qu'infirmité, et par un dessein admirable il résolut de s'allier à la nature humaine, de réparer ses ruines par une voie qui lui serait si honorable, et qui élèverait l'homme en JÉSUS-CHRIST au-dessus de tous les Anges, quoiqu'il leur soit inférieur en nature. Et ce fut dans ce même conseil qu'il résolut de se faire non seulement homme, mais encore fils de l'homme, en prenant un corps de la sacrée Vierge, et formé de son plus pur sang. Elle est donc enfermée dans ce conseil secret et dans ce mystère caché en Dieu devant tous les siècles : je parle du mystère de l'Incarnation du Verbe Eternel. Le dessein du Père est de l'engendrer dans l'humanité en la plénitude des temps, comme il l'engendre dans la Divinité avant tous les temps, et qu'il procède d'une Mère en terre, comme il procède d'un Père dans le ciel. Ce conseil est d'opposer la génération de Dieu à la génération d'Adam ; et la sacrée Vierge est regardée comme vraie Mère de ce Fils unique, elle est choisie pour cette heureuse et très sainte effusion. On dira un jour qu'elle est bénie entre les femmes, et que le fruit de ses pures entrailles est béni ; on lui adressera ces paroles, qui se disent à Dieu et à JÉSUS-CHRIST son fils : Vous êtes la Fontaine de la vie, vous êtes notre douceur et notre espérance, vous êtes notre Avocate et notre Protectrice. L'Ange qui instruisait Sainte Brigitte lui apprit que depuis le premier péché d'Adam on ne trouvait qu'il eût désobéi à Dieu, et qu'il s'était entièrement consacré à la pénitence ; qu'après la mort d'Abel il avait résolu de vivre séparé de sa femme, mais que Dieu ne l'avait pas agréé, voulant qu'il servît à la propagation du monde ; que pour le consoler au milieu de ses ennuis, il lui fit connaître le mystère de l'Incarnation, et qu'il jugea dès-lors que le Fils de Dieu naîtrait d'une vierge qui réparerait le désordre de la première femme par sa foi, par son obéissance, par son humilité, par sa modestie, et qu'il demandait incessamment à Dieu la naissance de cette admirable créature. Saint Jean de Damas lui fait parler nos premiers parents en ces termes, pleins de respect et de reconnaissance : Vous êtes bienheureuse, ô sainte fille que le ciel nous a donnée ! et nous sommes bien obligés de célébrer vos louanges,

puisque c'est par votre crédit que nous avons été délivrés de nos misères. Vous avez pris de nous un corps mortel, et vous nous avez revêtus de l'immortalité; nous avons fermé le Paradis et vous l'avez ouvert; nous avons changé la joie en tristesse, et vous avez converti la douleur en joie. Que puis-je dire, sinon que vous êtes l'ancre de notre salut et la porte de la félicité (1). ? »

I. Jamais le monde ne vit un jour plus serein ni plus riant que celui auquel Dieu prit la résolution de faire grâce au pauvre Adam, proscrit et exilé du Paradis, dégradé de noblesse et déchu de tous ses honneurs. Aussi fut-ce un jour que la providence choisit par bon augure, pour donner espérance au criminel, et pour lui faire attendre quelque bonne issue de son affaire. A la fin, Dieu s'étant laissé gagner aux sollicitations et aux requêtes de ses amis, consentit à donner jour aux parties, afin d'examiner leurs raisons. Assis donc qu'il fut sur son trône élevé, et que les Princes, les Pairs et les Officiers de la Couronne eurent pris leurs places, la Justice et la Miséricorde, qui étaient commises à haranguer, furent appelées par un héraut et conduites au milieu de l'assemblée. La justice, couverte d'un manteau incarnadio parsemé de balances en broderie d'or avec un visage enflammé de zèle, parla la première, après avoir fait une profonde révérence au roi, au visage de qui paraissait ce jour-là un éclat d'extraordinaire majesté. L'entrée de son discours fut qu'elle avait peine de se persuader que cette assemblée se tint pour autre sujet que pour prendre résolution de redoubler les peines de cet ennemi du public, ainsi nommait-elle le pauvre Adam; d'autant que s'il s'agissait de sa première offense, il était clair qu'on avait usé envers lui d'une indulgence excessive, et que son crime méritait bien d'autres châtimens, tant à raison de celui dont il avait méprisé le commandement, que pour le peu de sujet qu'il en avait eu, et pour l'insupportable mépris qu'il en avait fait, l'ayant mis en parangon avec un chétif morceau de pomme. Que si on voulait passer plus outre et considérer en quelle façon lui et les siens s'étaient dès lors comportés, on trouverait qu'au lieu d'amender leurs excès par la pénitence, ils avaient amoncelé péchés sur péchés, et

(1) La R. Mère de Blémur.

semblaient n'avoir eu autre dessein que d'irriter davantage la colère de leur Créateur, et d'attirer de nouvelles vengeances sur leur tête. Que sa Majesté savait mieux que nul autre l'énormité des crimes qui sans cesse étaient commis au monde, et que l'unique moyen d'arrêter le cours de leurs insolences, c'était d'en faire au plus tôt vengeance et de les exterminer tous. D'ailleurs, que si on pensait traiter de leur rétablissement, ou il se fallait résoudre à pardonner quant et quant aux Anges pécheurs, ou donner un juste sujet aux Bienheureux Esprits de se repentir, voyant les hommes rétablis et leurs compagnons perdus sans ressource. En après, ajoutait-elle, quelle satisfaction peut-on espérer d'eux, qui répondent à l'atrocité de leurs attentats? Non, quand bien ils se déchireraient tous en petits morceaux, et qu'ils se fondraient pour en donner quelque réparation, ce ne serait rien au prix de leurs démerites. Ainsi elle conclut à ce qu'ils fussent surchargés de nouvelles peines, afin de réprimer leur témérité, ou qu'au plus tôt on en nettoiyât le monde et qu'on les fit compagnons de malheur de ceux dont ils avaient suivi le conseil et imité la transgression.

II. Pendant tout ce discours, qui ne tendait qu'à aigrir les esprits et à leur faire quitter les pensées de douceur et de pardon qu'ils eussent pu avoir pour les hommes, les yeux des assistants étaient pour la plupart arrêtés sur la Miséricorde, qui à la fin fut contrainte de baisser son voile, pour ne souffrir la confusion que lui causaient les propos de la Justice, et beaucoup plus les grosses larmes qui roulaient le long de ses joues et les sanglots qu'elle avait peine d'étrangler. La Justice n'eut pas plutôt achevé, que tous se tournèrent du côté de la Miséricorde, pour ouïr ce qu'elle répondait. Sa douceur, sa constance, ses larmes, son habit blanc, modeste, bien agencé, attirait voirement les cœurs de tous les regardants, mais ils craignaient pour elle et pour le parti qu'elle soutenait, dans la crainte qu'elle n'en sortît pas à son honneur. Lors s'étant un peu arrêtée pour essuyer ses larmes et pour se rassurer, elle se courba jusqu'à terre, et avec un visage abattu, les yeux baissés, elle parla de cette sorte : Souveraine Majesté, si ceux devant qui je parle avaient le moindre soupçon du monde que je voulusse entreprendre la défense d'un misérable au préjudice de votre honneur et de votre gloire, je rencontrerais la fin tout au commence-

ment de mon discours, et me garderais bien d'y ajouter une seule parole. Je sais ce que je dois à votre grandeur, et les obligations que j'ai de la maintenir. Mais la créance que je pense que tous auront, que le seul devoir que j'ai à votre service est capable de délier ma langue, me donne le courage et la résolution de passer outre, pour vous représenter en toute humilité la gloire que vous devez attendre du rappel et du rétablissement d'un pauvre homme qui est dans l'extrémité des malheurs. Pour ce, qu'il vous souvienne que la grandeur de votre Majesté paraît sans comparaison davantage ès exercices de douceur et de bonté, qu'elle ne se fait connaître par le bruit des menaces et par la terreur des supplices. C'est proprement par l'amour et par les effets de la débonnairété que vous êtes connu de vos créatures ; c'est ce qui leur gagne le cœur et l'affection ; c'est ce que vous avez de vous-même et ce qui émane de votre essence ; car pour la rigueur et le châtement, il faut que vous l'empruntiez de leurs offenses et que vous y soyez porté avec contrainte contre votre naturelle inclination. De moi je confesse que je suis bien éloignée de vouloir entreprendre la décharge d'Adam et de ses enfants ; au contraire, c'est en quoi je suis du côté de la Justice ma bonne sœur, qui pour ce regard ne les a que trop épargnés. J'avoue que leurs crimes sont grands et que leurs offenses se multiplient tous les jours, mais que peut-on attendre autre chose d'eux, puisqu'ils sont destitués du secours du ciel et donnés en proie à leurs mauvaises inclinations et aux mouvements de leur nature corrompue ? qu'en doit-on espérer sinon qu'ils entassent malheur sur malheur et qu'ils donnent de rocher en rocher, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement froissés et arrivés au bas du précipice ? Au contraire si le ciel se rend une fois favorable à leur misère et que votre infinie bonté, qui seule les peut redresser, leur tende la main, je conçois dès maintenant une ferme espérance qu'ils se remettront sur pied, et qu'elle en tirera du service et de l'honneur. Enfin ils ne portent pas un cœur de marbre, ni une poitrine de diamant ; l'humilité, qui est leur nature, se veut avoir par douceur, et le seul amour est capable d'en faire tout ce qu'on voudra.

III. Quoi, l'extrême misère où ils sont réduits et la pénitence qu'ils font, il y a déjà si long-temps, n'est-elle point suffisante

pour attendrir le cœur et pour adoucir les sentiments de la justice ? Combien de soleils se sont changés et combien de siècles se sont écoulés depuis le temps qu'ils souffrent un très rude exil et qu'ils sont bannis de votre divine présence ? La barbarie même aurait pitié de les voir en l'état où ils sont, après avoir si longuement soutenu les attaques de toutes les créatures qui se sont révoltées contre eux. Ces têtes penchées contre terre, ces visages hâves et défigurés, ces dos hâlés des ardeurs du soleil, cette imagination égarée, cet appétit débandé, cet esprit détraqué, cette volonté enclinte à tout désordre, sont-ce point d'assez rudes châtimens et d'assez pressans motifs, pour en prendre quelque compassion ? Et au pis aller, quand vous les aurez tous perdus et jetés dans le plus profond abîme de l'enfer, qu'en reviendra-t-il à votre grandeur, et quel service en retirerez-vous ?

IV. J'aperçois la réponse qu'on va me faire, et me semble que déjà l'on me dit que si cette raison était de mise, elle aurait encore lieu ès Anges apostats, et que ce serait mettre de la jalousie dans le ciel de pardonner aux uns, et traiter les autres avec rigueur. Je prévois que si cette épine n'est ôtée des esprits, ceux pour qui j'ai entrepris de parler ne se peuvent promettre nulle sorte d'assurance. Mais ou je me trompe, ou la chose parle de soi-même et montre à l'œil la grande différence qu'il y a entre les uns et les autres. Vous savez la vérité de ce que je vais dire, infinie Majesté, et ce n'est pas à vous qu'on puisse déguiser les affaires. L'Ange s'est jeté dans le malheur par sa seule malice, avec une volonté déterminée et avec une parfaite connaissance de ce qu'il faisait ; l'homme a offensé par faiblesse, par imprudence et par précipitation. L'Ange n'a point été séduit, si bien l'homme qui n'a pas eu l'adresse de se développer des pièges que le malin lui avait tendus. L'Ange a persisté en sa fierté, l'homme vous a mille et mille fois crié merci de son péché. L'Ange s'est cantonné contre vous, il a dressé un autel contre le vôtre, il s'est voulu faire adorer partout, il s'est opposé en toutes manières à votre gloire ; l'homme comme une pauvre colombe prise aux filets s'est laissé tromper, se contentant au reste de sa propre confusion, sans se bander contre vos honneurs, et sans attenter contre votre trône. L'Ange est tombé par sa propre faute ; l'homme s'est perdu par celle d'autrui. Bref, si bien c'est une chute lamentable que celle de

l'Ange, néanmoins il nous reste cette consolation, que toute la nature Angélique n'est pas périée, et qu'il en demeure sur pied beaucoup plus qu'il n'en est tombé. Votre Majesté le sait bien, et les signalés services qu'elle en tire tous les jours, et les honneurs qu'elle en reçoit, en sont des preuves plus que suffisantes. Mais si une fois le pauvre Adam est laissé en l'état où il est, c'est fait non seulement de lui, mais encore de toute la nature humaine, qui est ruinée de fond en comble, sans qu'il y reste une seule âme, qui ne soit enveloppée dans le malheur. Et j'aurois que votre cour et votre félicité subsistent toutes dans vous-même, et que vos courtisans n'aient rien à désirer tant qu'ils vous posséderont, ce néanmoins si nous pouvions appréhender quelque désolation au ciel, nous la rencontrerions dans ces grandes étendues de places vides et désertes, et dans ces sièges qui gémissent pour ne devoir jamais être remplis par ceux à qui ils étaient préparés. Quoi ! la nature Angélique pourra-t-elle tenir ses larmes voyant sa chère sœur perdue pour jamais, et destituée de toute espérance de se pouvoir jamais relever ? Et vous-même, adorable Majesté, n'avez-vous point de sentiment d'une perte si notable et d'une si grande brèche qui est faite à votre Couronne ? Je confesse qu'il est en votre pouvoir de les ruiner tous, et que quand vous le voudrez faire, nul n'aura sujet de se plaindre ; il faudra qu'en cela, comme en tout le reste, tous adorent vos incompréhensibles jugements. Mais d'ailleurs si vous voulez faire quelque grâce, vous en avez le sujet entre les mains. L'extrême misère de ces infortunés pousse sa voix assez haut pour se faire entendre ; toute votre cour vous en requiert par ma bouche ; votre propre bonté vous y convie et demande de vous que vous ne perdiez pas ceux que vous pourrez aisément sauver, et du rétablissement de qui vous devez attendre à l'avenir plus d'honneur et de gloire, que vous n'en recevrez de leur ruine.

V. Cela dit, elle se prosterna pour baiser le marche-pied du trône de Dieu ; autant en fit la Justice, et en cette façon elles se retirèrent pour donner place à la délibération qui se devait prendre sur leur requête. L'affaire ayant été mise en consultation, divers avis furent donnés et divers expédients mis en avant, tendant néanmoins tous à la douceur ; car la Miséricorde avait puissamment remué les affections. A la fin, la conclusion

fut remise au jugement de la Sagesse incréée, à qui tous sou-mirent leurs pensées et leurs avis. Alors elle prit la parole, et releva si haut le discours et le parti de la Miséricorde, qu'il n'y avait aucun des assistants qui ne fût ravi d'aise et d'étonnement. Le résultat de la harangue fut qu'il fallait sauver l'homme, à quelque prix que ce fût ; que la Miséricorde et la Justice devaient être contentées ; que pour ce faire il était besoin d'une puissance infinie ; que cette affaire le touchait en personne, la bienséance demandant que par lui ses créatures fussent réparées, puisqu'elles avaient été faites par lui ; qu'il ne refusait pas d'être l'idée et l'exemplaire de leur réformation, comme il l'avait été de leur première production ; qu'à cet effet il s'offrait à son Père Eternel, duquel il était prêt d'exécuter toutes les volontés. Et puisqu'il voyait bien qu'il se fallait allier à cette nature pour lui donner un être nouveau, que très volontiers il en acceptait le parti. Mais que comme, entre les filles d'Eve, il ne s'en trouvait aucune qui fût sans tache, ni qui eût les dispositions sortables pour lui être Mère et Epouse comme il désirait, et pour conduire à chef avec lui la réparation des hommes, qu'avec le bon aveu de son Père, il ferait le dessein d'une qui lui fût agréable de tout point, qui fût capable d'être employée à une entreprise si relevée, sur qui l'ennemi des hommes n'eût rien à regratter, en un mot, qui fût assortie de toutes les perfections convenables aux qualités de Mère et d'Epouse de Dieu, de Reine et de Réparatrice du monde. Il n'eut pas plus tôt achevé, que le Père de toute bonté ordonna que la Miséricorde et la Justice fussent rappelées, et leur ayant brièvement fait entendre ce qui avait été résolu, il commanda qu'elles s'entre-donnassent le baiser de paix, et que d'un commun accord elles conspirassent, de là en avant, autant qu'elles le pourraient, au rappel et au rétablissement de l'homme disgrâcié. Au même instant, tous les bienheureux Esprits se jetèrent sur le pavé, criant à pleine voix : Saint ! Saint ! Saint ! le Seigneur Dieu des armées ! toute la terre est remplie de la gloire de sa majesté. Voilà de quoi la bienheureuse Vierge a servi aux desseins de Dieu et à la révocation de la première sentence du bannissement d'Adam, et de la perte de tous ses états.

VI. Mais possible que quelqu'un m'attende pour me dire que ce n'est qu'une invention poétique, et une simple méditation.

A celui-là je réponds tout premièrement que c'est l'invention du Saint-Esprit, disant par la plume du Prophète David (1) que la Miséricorde et la Vérité se sont rencontrées, et que la Justice et la Paix se sont entrebaisées. En second lieu, je lui dis que les effets étant les signes indubitables des desseins et des volontés arrêtées de Dieu, et l'affaire s'étant passée pour le regard de l'exécution à la manière que je l'ai déclaré, il est aisé de juger qu'elle avait été en la même façon concertée et résolue. En troisième lieu, je veux bien qu'il entende que je n'ai rien dit qu'après les Saints Pères, et appuyé sur de très bons et très assurés fondements. Il y a quatorze cents ans que Saint Grégoire de Néocésarée disait à la Mère de Dieu (2) : Vous avez été le principe de notre rétablissement ; par vous nous avons eu l'espérance de rentrer dans le Paradis ; par vous nos larmes ont été essuyées et notre douleur apaisée. Après lui Saint Germain, Patriarche de Constantinople, la nommait (3) le relèvement de la chute de nos premiers pères, et le transport de leurs enfants troublés et égarés à un état de paix et de repos. L'Ange qui parlait à Sainte Brigitte (4) lui fit entendre qu'à très juste raison la bienheureuse Vierge pouvait être appelée l'arbre de vie, d'autant qu'elle avait été donnée au monde pour remède du fruit défendu, et comme une assurance du retour du pauvre Adam au lieu d'où il avait été chassé. Il lui dit de plus (5) qu'il ne se trouvait pas qu'Adam eût désobéi à Dieu après sa première transgression ; mais que dès-lors il se mit à bon escient à faire pénitence de son péché, et qu'après le fratricide commis par Caïn, son aîné, il résolut de ne plus habiter avec sa femme, néanmoins qu'il reçut un commandement de Dieu de le faire, et de servir par ce moyen à la propagation des hommes ; que pour lui donner quelque rafraîchissement, Dieu lui fit entendre que son Verbe se ferait homme, et qu'il naîtrait de ses descendants ; ce qui lui fit incontinent juger que cela ne serait jamais d'une façon ordinaire et commune, mais qu'il ferait choix d'une Vierge propre à être opposée à la première femme, et réparer la faute qu'elle avait faite. Partant que tout ainsi qu'il était infiniment déplaisant du malheur que le colloque secret d'Eve

(1) Psalm. 84.

(2) Serm. de Annuntiat.

(3) Orat. de Nativit. B. Virgii.

(4) Sermonis Angelici, cap. 21.

(5) Cap. 7.

avec le serpent avait apporté au monde, de même il se réjouissait sans mesure du traité de l'Ange avec la Vierge. Comme il lui faisait mal au cœur qu'une femme tirée de son côté eût ouvert la porte à la mort, ainsi il se réjouissait de quoi une autre femme qui viendrait de sa race, ferait de nouveau entrer la vie au monde; comme il s'affligeait de la présomption de la première, de même il se consolait de l'humilité de la seconde; comme la repartie hautaine de celle-là le fâchait, de même la réponse pleine de modestie de celle-ci le réjouissait; comme il regrettait que la parole de l'une eût été la cause de la perte de lui et de ses enfants, de même il adorait la divine bonté qui avait accepté la parole de l'autre pour la réparation de tous. Enfin, qu'à cette occasion il soupirait continuellement après la venue de Marie, et que sans cesse il importunait le ciel de l'envoyer vite-ment pour remettre toutes choses en état. Pour ce même sujet Saint Jean Damascène (1) donne à Adam et à sa femme des paroles pleines de reconnaissance et de remerciements, leur faisant dire à la Mère de Dieu : Vous êtes bienheureuse, ô Sainte fille qui nous avez été donnée du ciel, pour autant que par votre moyen les peines que nous avons tous encourues ont été relâchées. Vous avez reçu de nous un corps mortel pour nous revêtir de l'immortalité. Nous avons fermé le Paradis et vous l'avez ouvert de nouveau et quant et quant le chemin pour arriver à l'arbre de vie. Nous avons changé l'allégresse en pleurs, et vous avez chassé les regrets pour mettre la réjouissance en leur place. Bref, je ne saurais vous dire autre chose, sinon que si nous sommes reçus au ciel par une nouvelle grâce, vous êtes l'échelle et la planche par où nous y sommes conduits.

VII. Il suivrait ici à faire voir, comme par le moyen de la Vierge, l'homme a été délivré de la domination et de la tyrannie de satan, pour être remis en sa première liberté, qui est le quatrième effet de sa réparation; mais ce discours viendra plus à propos sur la fin du traité, lorsque je montrerai qu'elle a entièrement ruiné le royaume du diable, et qu'elle a renversé ses autels.

(1) Orat. 2. de Assumpt.

§. X. — La délivrance des prisonniers, quatrième effet de la réparation de l'homme faite par la bienheureuse Vierge.

I. Le dévot Abbé d'Igny en Champagne se plaint justement de la superstitieuse hypocrisie de l'impie Roi Achaz, qui, ayant reçu le commandement de Dieu de lui demander un signe et une assurance de la merveille qu'il voulait faire en faveur de son peuple affligé, en fit malicieusement refus (1), couvrant sa désobéissance du faux prétexte de la crainte qu'il feignait avoir de tenter Dieu; comme s'il y eût eu quelque danger d'obéir à Dieu avec humilité et avec simplicité de cœur, et comme si d'ailleurs son idolâtrie et l'appréhension qu'il avait que Dieu ne fût glorifié par quelque prodige du ciel n'eût pas été connue à tous. Quant à nous, poursuit cet éloquent Abbé (2), nous n'avons garde d'être si dédaigneux; nous recevons à bras ouverts ce signe de paix qu'il plaît à Dieu de nous présenter, et du plus profond de nos âmes nous reconnaissons la Sainte Vierge non seulement pour notre pacificatrice au plus haut du ciel, mais encore pour notre libératrice au plus profond des enfers. Là, elle a délié le nœud gordien que la première femme avait noué; là, elle a brisé la tête au serpent, et lui passant sur le ventre, lui a fait rendre la proie qu'il avait déjà engloutie; là, elle a enfoncé les portes d'enfer et écarté les gardes qui tenaient l'homme prisonnier, le remettant en sa première franchise, et lui faisant respirer le doux air de son ancienne liberté, là, elle a enchaîné le tyran des mêmes liens dont jadis il attachait les autres, et l'a fait la fable et la risée de tous. Et si vous vouliez avoir la patience, disait autrefois Saint Jean Chrysostôme (3), j'aurais bien le crédit de vous conduire partout, et de vous faire voir le poteau où la mort a été garrottée, le gibet où le péché a été pendu, et toutes les autres marques de cette insigne victoire. Il ne tiendrait qu'à vous de voir le tyran chargé de chaînes et un monde de prisonniers qu'on chasse après lui, et de contempler les masures de son fort et les têtes de sa prison carnassière. Car quant aux menottes et aux liens qui auparavant servaient aux ministres de sa justice barbare pour garrotter les

(1) Serm. 3. de Annuntiat.

(2) Ibid.

(3) Hom. 2. in Math.

autres, ils en sont eux-mêmes chargés O Dieu ! que cette nouvelle est agréable, et quelles acclamations saurait-on chanter à la vaillante Amazoné par qui nous avons été délivrés de ce misérable état ?

II. Il y a du plaisir de lire chez l'ancien Chrysippus (1), Prêtre de Jérusalem, comme le diable se démena, et le bruit qu'il fit, lorsqu'il se sentit ainsi attrapé, et chargé de chaînes et de liens. Qu'est-ce ci ? disait-il à part soi, d'où vient un si soudain changement ? comment donc est-il arrivé que celle qui m'a jadis si fidèlement servi, ait tourné sa pointe contre moi, et ait conspiré à ma ruine ? Une femme m'a mis le sceptre en la main et la couronne sur la tête ; et une autre femme me ravit le sceptre de la main, et tient mon diadème sous ses pieds. Qu'est-il arrivé de nouveau qui m'ait tellement abattu, que je me voie maintenant fait prisonnier, moi qui étais accoutumé de tenir les autres sous la clef ? Que dois-je croire de cette femme qui ravage ainsi mon empire ? Par le moyen de son fils elle a guéri ceux à qui j'avais procuré diverses maladies, elle a délivré mes possédés, elle a ressuscité mes morts, elle a élargi mes captifs, elle a vidé mes prisons ; bref, quel dégât ne m'a-t-elle pas fait ? Oui, je dis elle, d'autant que j'aperçois très bien qu'elle est la cause de tout ce manège. N'eussé-je jamais attaqué cette sotte, qui se laissa piper à mes paroles, je ne me verrais pas à présent plongé dans un abîme de confusion ; je ne verrais pas mes esclaves affranchis, et non seulement remis en leur ancienne liberté, mais encore accrus de nouveaux honneurs et de plus rares faveurs que celles qu'ils possédaient auparavant. Ainsi parle le Prince des Esprits malins chez ce subtil et éloquent Docteur (2).

III. L'archidiacre de Londres, Pierre de Blois, expliquant les paroles d'Ezéchiel, où il est dit qu'il se tourna devers la porte du dehors, par où l'on entrait au Sanctuaire du côté de l'Orient, maintient que le Prophète parlait alors en la personne d'Adam et de ses enfants renfermés dans la prison de leur captivité, ne plus ne moins que s'il eût dit : Depuis tant d'années que je suis exilé de ma patrie, relégué dans ce lieu de misères et encoffré dans ce cachot, j'ai si souvent jeté les yeux de tous côtés pour

(1) Orat. de laudib. Mariæ.

(2) Serm. 2. de Nat. Dom.

rencontrer quelque issue, mais c'a toujours été en vain. Car ni le ciel, ni la terre ne m'ont pu secourir, et comment l'eussent pu faire les hommes, puisqu'ils étaient compris aussi bien que moi dans la sentence de ma proscription ? Les Anges eux-mêmes n'ont pas eu le pouvoir de me délivrer; bref, le monde n'en a pu venir à bout, jusqu'à ce qu'à la fin j'aie jeté ma vue sur la porte extérieure du Sanctuaire, qui n'est autre que la Mère de Dieu. Car la porte du Sanctuaire intérieur et de la divinité du Fils étant le Père, dont il procède par la génération éternelle, il s'ensuit que la porte du Sanctuaire extérieur soit la Mère du Verbe incarné, par où il est sorti par la génération temporelle pour venir tirer l'homme de l'abîme où il était plongé. C'est la vraie porte orientale, d'autant que par elle le Soleil de Justice est entré dans la prison du monde pour éclairer ceux qui étaient détenus dans l'obscurité des ténèbres et ensevelis dans l'ombre de la mort.

IV. Ce fut lors que s'accomplit la prophétie d'Isaïe (1), et que ceux qui marchaient à tâtons au milieu des ténèbres et dans l'ombre de la mort, virent une grande lumière qui venait pour les réjouir, le tout par la faveur de la bienheureuse Vierge, par le moyen de qui, dit Saint Bernard (2), nous avons commencé de lever la tête et jouir de l'agréable lumière du Ciel, dont si long-temps nous avons été privés. Car jaçoit (c'est le Cardinal Pierre Damien (3) qui parle) que le premier homme eût été créé en la belle lumière du midi, à l'image de son créateur, ce néanmoins dès qu'il eut consenti au péché, il se vit entouré de ténèbres, et dès-lors la face de la terre fut couverte d'un triste nuage, et jusqu'à la Sainte Vierge, ne se trouva personne qui eût le pouvoir d'en sortir, et beaucoup moins d'en tirer les autres. Tant s'en faut que cela fût, qu'au contraire plus le monde allait en avant, plus s'épaississait cette noire confusion, et cette ombre très obscure de la mort, où les enfants d'Adam étaient plongés, jusqu'à ce qu'enfin la Sainte Vierge montant sur notre horizon, ainsi qu'une belle aurore, elle porta avec soi la promesse du prochain lever du Soleil, qui devait faire revoir encore une fois au premier homme le beau midi où il avait été créé,

(1) Cap. 9.

(2) Epist. ad Lugdun. canonic.

(3) Serm. de Assumpt.

et dont il avait si peu joui. Alors, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (1), vit-on paraître les premiers rayons de la lumière intellectuelle ; alors découvrait-on les fontaines de sagesse et d'immortalité. Alors, dit Saint Germain de Constantinople (2), la Vierge paraissant ne plus ne moins qu'un bel astre de nuit, les ténèbres furent dissipées et la prison fut remplie de clarté. Alors vit-on la belle aube, que Saint Grégoire appelle l'espérance du Soleil (3), se lever sur notre hémisphère, ou pour mieux dire un abîme de lumière, ainsi que le nomme Saint Epiphane (4), briller de toutes parts et bannir l'obscurité du monde. Alors, dit Saint André de Jérusalem (5), les anciens Pères qui étaient renfermés dans l'ancre ténébreux de leur morne silence, virent au travers de la naissance de la bienheureuse Vierge, ne plus ne moins que par la mire de l'astrolabe, le Soleil qui sortait glorieux de la nue, victorieux de la nuit, pour pénétrer les coins les plus retirés de leur triste demeure.

V. La lumière fut incontinent suivie de la joie, comme l'obscurité l'avait été de la tristesse. C'est la raison pourquoi le même Saint André de Jérusalem nomme la très sacrée Vierge l'instrument et la mère de la joie (6) ; le Prêtre Hesy chius (7) l'appelle le principe de la réjouissance ; et elle a même assuré à Sainte Brigitte (8) que sa nativité apporta une allégresse générale à tout le monde, et telle est la voix et le sentiment de l'Eglise. La raison le voulait ainsi, dit Saint Grégoire de Nysse (9) ; car, comme la première femme, après le péché, avait été condamnée aux larmes et à la tristesse, de même la seconde étant destinée à nous remettre en grâce, elle devait aussi ramener l'allégresse ; celle-là méritait d'être assiégée de douleurs devant et après ses couches, et celle-ci devait reconnaître par l'abondance de sa joie qu'en vérité elle en avait en soi la fontaine ; celle-là donnant au péché la première entrée au monde, avait quant et quant ouvert la grande porte des pleurs ; celle-ci concevant et enfantant le fruit de vie, était par même moyen la mère de notre contentement. La plupart des Pères ont reconnu

(1) Orat. 2. de Annuntiat.

(2) Orat. de Nativit. Virg.

(3) Lib. 4. Moral. cap. 14.

(4) Serm. de S. Deipara.

(5) Serm. de Annuntiat.

(6) Serm. de Annuntiat.

(7) Orat. de S. Deipara.

(8) Lib. 6. Rev. cap. 56.

(9) Hom. 13. in Cant.

ce secret au premier mot que lui dit le céleste Paranymphe, et tous ensemble nous convient à nous réjouir de ces bonnes nouvelles, puisque la première parole qui fut prononcée pour notre réparation, porta quant et soit la réjouissance. Joie vous soit, ô Sainte Vierge! lui dit Saint Grégoire de Néocésaréc (1), puisque tout ce qui vient de vous porte sa joie, sa bienséance et son honnêteté. Joie vous soit, puisque vous êtes la demeure de la joie surcéleste. Joie vous soit, puisque par votre moyen les hommes recouvrent la joie qu'ils avaient perdue, et sont rétablis en leur premier grade d'honneur. Joie vous soit, lui dit le dévot Chrysippus (2), d'autant que vous avez avec vous le trésor de toute la joie du monde, voire le Roi même de la joie et de la grâce. Le bienheureux Martyr Methodius se sert d'une façon de parler toute pleine d'emphase, l'appellant (3) le commencement, le milieu et la fin de nos réjouissances. Par où chacun peut colliger s'il n'est pas raisonnable qu'elle ait très bonne part en nos allégresses, que nos fêtes se commencent, se poursuivent et s'achèvent par elle; bref, qu'elle soit le sujet de la plupart, puisqu'elle a été le principe de toutes.

« Adressons-nous à cette Vierge glorieuse et puissante, et lui disons avec un de ses dévots au nom de toute la nature humaine : Vous êtes, ô Marie! la Porte du ciel; venez, et que la vraie lumière que nous attendons de vous dissipe bientôt les ténèbres de l'ignorance et du péché. Vous êtes l'arbre de vie, venez et nous donnez le fruit de la vraie vigne, le fruit qui doit nourrir la terre et le ciel, les hommes et les anges pendant toute l'éternité. Vous êtes l'Arche de la nouvelle alliance, venez nous réconcilier avec Dieu, venez et détruisez les inimitiés qui séparent la créature du créateur. Vous êtes le trésor des pauvres, le soutien des faibles, la liberté des captifs, la vie, la douceur et l'espérance de tout le monde; venez et consolez les misérables enfants d'Ève, bannis du paradis de la terre et de celui du ciel : il y a long-temps qu'ils soupirent après vous, afin d'être affranchis de la servitude du péché et du démon, et de passer des ténèbres et de l'ombre de la mort à la lumière et à la sainte liberté des enfants de Dieu (4). »

(1) Serm. 2. de Annuntiat.

(2) Orat. de S. Deipara.

(3) Serm. in Hyp.

(4) La R. Mère de Blémur.

§. XI.—L'espérance de ressource, cinquième effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge.

I. Figurez-vous, s'il vous plaît, un pauvre homme usé de vieillesse, rompu de travaux, rongé d'incommodités, gisant malade dans un lit. Voyez-le en l'état qu'il est, abandonné des médecins, les joues abattues, le nez affilé, les extrémités glacées, le cœur élangouri, tous les sentiments interdits, la sueur froide qui lui court déjà le long du corps, sans mouvement, sans pouls, sans signe de vie. Si tout à coup on le voyait revenir à soi, reprendre ses forces, se lever sain et gaillard, et retourner à la vigueur et comme à l'âge de trente ans, pourrait-on douter que quelque Ange fût venu du Paradis terrestre qui lui eût secrètement apporté le fruit de l'arbre de vie, la santé, la force et la jeunesse ? Mais qui aurait vu le monde après quatre mille ans, courbé d'années, cassé de travaux et de souffrances, accablé de misères et prêt à rendre les derniers abois, reprendre quasi à un instant un nouveau visage et une nouvelle vigueur, se remettre sur pied et rajeunir en fort peu de temps, pourrait-il douter qu'il n'eût reçu quelque secours non espéré du ciel et quelque remède bien extraordinaire, qui eût fait tant d'effet en si peu de temps ? Si vous me demandez qui est celui qui lui a apporté ce remède, je vous dirai que c'est la Bienheureuse Vierge ; et si vous avez peine de le croire, écoutez seulement Saint André de Jérusalem (1) : Aujourd'hui, dit-il, parlant du jour de l'Annonciation, l'ouvrier de toutes choses met à chef ce qu'il avait de long-temps résolu ; aujourd'hui, l'homme prend une nouvelle figure, et le monde déjà chenu, las et languissant, est renouvelé par une jeunesse spirituelle, qui chasse la vieillesse du péché.

II. Représentez-vous, si vous l'aimez mieux, un parterre royal défiguré par les cuisantes ardeurs de la canicule, et flétri par les longues incommodités d'une ennuyeuse sécheresse. Portez-vous par compassion à ces plantes exquises, que vous voyez être jetées à l'abandon contre terre ; à ces rares fleurs grillées et recuites par les rayons du soleil, à ces gentils compartiments dont la beauté est passée avec la verdure, à ces figures si déli-

(1) Serm. de Annuntiat.

catement travaillées qui ont perdu tout leur honneur, à ces belles bordures qui n'attendent plus que le feu, et beaucoup plus au pauvre jardinier, qui les regarde d'un œil de pitié et qui se désespère de voir son travail de plusieurs années réduit à rien dans peu de jours. Que si un matin, venant avec dessein de tout arracher, il trouvait ses plantes relevées, ses fleurs vives et naturelles, ses compartiments plus beaux que jamais, ses figures réparées, ses bordures reverdies, pourrait-il nier ou que quelque Ange du Ciel invisiblement y eût mis la main, ou qu'une douce pluie se coulant amiablement dans les veines de la terre, eût réjoui et ravivé ces racines demi-mortes, pour leur faire pousser une nouvelle beauté et pour remettre tout en état? Si vous avez bien considéré la face de ce parterre déshonoré pendant l'état de sa stérilité, vous avez vu une image du monde avant que Dieu le secourût, et si vous avez compris le bien qu'il a reçu d'une pluie douce et favorable, vous pouvez juger sans difficulté de l'obligation que nous avons tous à la Mère de Dieu, qui a été envoyée du Ciel pour le rafraîchissement de notre race, plus abattue et plus flétrie par le péché que ce jardin que vous avez vu ne l'était par les rayons du soleil. C'est la douce pensée de deux grands serviteurs de la Vierge, du dévot Saint Bonaventure (1), qui dit qu'à l'arrivée de Marie, ne plus ne moins que d'une pluie désirable, toutes les créatures se réjouirent et reprirent leur ancienne verdure; et du subtil et éloquent Evêque d'Ostia (2), qui assure qu'elle fut la source qui, se divisant en quatre branches, arrosa non seulement le Paradis de délices, mais encore toute la largeur de la terre. « Il y avait long-temps que les justes de l'ancienne loi la demandaient à Dieu, comme nous l'apprenons d'un prophète par ces paroles (3): O cieux! envoyez d'en haut votre rosée; et que les nuées fassent descendre le juste comme une pluie; que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur. Ce que les autres ont demandé, la Sainte Vierge l'a obtenu (4). »

III. Imaginez-vous en troisième lieu ce grand arbre que le prophète Daniel eut en vision (5). L'apercevez-vous, cet arbre fruitier d'une démesurée grosseur, d'une pareille hau-

(1) Speculi B. Virg. cap. 7.

(2) Petri Dam. Serm. de Annun-

tiat.

(3) Is. 45.

(4) La R. Mère de Blémur.

(5) Cap. 4.

teur et d'une incomparable beauté, chargé de feuilles et de fruits? Voyez-vous tous les oiseaux du ciel perchés sur ses branches et tous les animaux de la terre à couvert sous son ombre? Entendez-vous la voix du ciel qui crie: A bas, qu'on le renverse, qu'on le coupe jusqu'à la racine! Vous prenez-vous garde comme tout à coup il est ébranché? Oyez-vous les coups de cognée qu'on décharge dessus? Admirez-vous cette forêt de bois taillis qui a été faite de ses rameaux? Surtout arrêtez vos yeux et vos pensées sur ce tronc qui va être jeté par terre, et de son poids écraser tout ce qui était vivant sous ses branches et à l'ombre de sa ramée. Et que diriez-vous si, au bout d'un temps, vous le voyiez de rechef sur son pied, plus beau, plus vert et plus agréable que devant, avec tout autant et plus d'animaux, tant de l'air que de la terre, qu'il n'en avait auparavant? Je sais très bon gré à un docteur moderne (1) qui maintient que, selon les sens mystiques, cet arbre n'est autre que le premier homme au florissant état où il se trouvait au Paradis terrestre, doué de toutes sortes de rares qualités, ayant sous les rameaux de sa protection, non seulement toute sa postérité, mais encore les animaux et les autres créatures qui lui étaient sujettes; état d'où il fut bientôt débouté et porté par terre par le péché, pour sécher comme un tronc inutile, qui n'attend plus que la cognée et le feu. Mais la divine providence, qui ne le voulait pas perdre sans ressource, avait ordonné que la racine, c'est-à-dire la très sacrée Vierge, suivant la prophétie d'Isaïe (2), fût conservée en terre, pour pousser encore un nouveau tronc, sans comparaison plus beau que le premier, savoir est notre Seigneur Jésus-Christ, par le moyen de qui une nouvelle vie et une nouvelle vigueur devait être communiquée aux hommes, qui sont ses branches mystiques, pour les animer encore un coup et leur faire porter des fruits mille fois plus beaux que devant. « Ce rejeton, dit le prophète Isaïe, sera exposé comme un étendard devant tous les peuples. Les nations viendront lui offrir leurs prières; ce sera pour lors que les fugitifs seront rassemblés; que ceux qui n'osaient paraître devant Dieu et qui s'éloignaient du ciel seront réunis à lui des quatre coins de la

(1) Benedictus Pererius in locum Danielis cit.

(2) Cap. 11. Egredietur virga de radice Jesse.

terre ; qu'ils seront animés d'une vie nouvelle, et qu'ils porteront les fruits excellents des vertus et des bonnes œuvres (1). »

IV. Dieu du ciel ! quelle consolation reçurent les Bienheureux Esprits lorsqu'ils virent que notre terre prenait courage, et que cette noble racine, aidée des célestes influences, produisait un arbre nouveau qui portait sa pointe jusque dans les nues, et étendait ses rameaux au levant, au couchant, au nord et au midi, lorsqu'ils aperçurent cette sainte pépinière et ces beaux rejetons qui croissaient tout à l'entour du tronc pour repeupler le Paradis ! C'est le moment que je reconnais pour la naissance du monde avec plus de sujet mille fois que celui de la création du ciel et de la terre ; moment qui fut le principe de notre bonheur et l'ouverture de nos espérances ; moment auquel la Bienheureuse Vierge s'acquitt tous les enfants d'Adam, comme un fief éternel qui ne lui peut être contesté. Et malheur à celui qui ne voudra relever d'elle à perpétuité ; mais veuille-t-il ou non, il lui demeure à jamais redevable du bien dont il n'a tenu qu'à lui de jouir. Quant à ceux qui auront l'honneur d'être transplantés le long du Paradis de délices, tant qu'ils conserveront là-haut leur verdure et leur printanière beauté, ils béniront le tronc et la racine d'où ils sont sortis, et ne souhaiteront être plus beaux et plus agréables que pour mieux faire connaître les grandeurs de l'un et de l'autre.

V. Finalement, mettez-vous devant les yeux l'image d'un déluge universel ; et d'autant que vous n'en trouverez point de plus effroyable que celui par lequel Dieu noya le monde au temps de Noé, contemplez dans celui-là même, comme un tableau raccourci, l'épouvantable face de l'univers en l'altération de toutes les pièces de la nature. Remarquez en haut le ciel courroucé qui a levé la bonde de ses grands réservoirs d'eau pour abîmer la terre ; en bas les fontaines, les rivières et les mers qui regorgent de toutes parts, qui sortent de leurs lits, qui passent leurs bornes et leurs rivages, qui s'enslent et se colèrent à dessein d'ensevelir dans leurs ondes tout ce qui vole emmi l'air et qui marche ou qui rampe sur la terre. Concevez, si vous pouvez, comme tous les animaux sont surpris nonobstant leurs industries naturelles, et comme à la fin ils sont enfoncés dans les

(1) La R. Mère de Blémur.

vagues, comme il n'est point d'artifice qui puisse garantir les hommes et les empêcher d'être submergés. Figurez-vous les crieries des uns, les appréhensions des autres et le désespoir général de tous. Voyez un monde de corps qui flotte encore sur les eaux, et autant qui vont à fond, les uns après les autres ; et comptez si vous pouvez ceux qui sont déjà pourris dans leurs maisons, ou sur les montagnes où ils croyaient trouver quelque sûreté ou véritablement qui ont servi de curée aux poissons et aux monstres de la mer. Quoi ! faut-il donc que le monde passe à ce coup, sans se pouvoir jamais relever ? Est-ce donc fait pour jamais de la race des hommes et de la postérité d'Adam ? Y a-t-il rien au monde qui les puisse garantir de cette inondation générale, ou à tout le moins en conserver quelque étincelle qui ne soit pas éteinte dans les eaux ? N'y a-t-il plus d'espérance de secourir le monde affligé en une si grande extrémité ? Si a, pourvu qu'on s'en veuille servir ; apercevez-vous point un petit vaisseau en forme d'arche qui est porté sur les vagues écumeuses, et qui, notwithstanding les furieuses agitations de cet élément bruyant et orangeux, porte sa charge à sauveté ? Voilà l'unique espoir du monde ; voilà ce qui doit repeupler l'univers ; voilà d'où dépend le bonheur de toute la postérité d'Adam, Considérez-le seulement à loisir, d'autant que vous y remarquerez une très belle figure de la Mère de Dieu et de la révocation du monde qu'elle a causée. C'est Saint Bernard qui va disant en ces termes (1) : L'arche de Noé a signifié l'arche de la grâce, c'est-à-dire la très excellente Mère de Dieu. Par celle-là quelques-uns échappèrent le déluge de l'eau ; par celle-ci, tous les hommes ont évadé le naufrage du péché. Noé a bâti celle-là pour se garantir avec les siens de l'inondation générale ; Jésus-Christ, notre paix et notre refuge, a réparé celle-ci pour sauver ses enfants de la mort éternelle. Celle-là n'a délivré que huit personnes du commun danger, et celle-ci a mis en assurance tous les enfants d'Adam. On a travaillé après celle-là l'espace de cent ans, et à celle-ci a été employée toute la perfection des vertus, représentée par le nombre de cent. A celle-là n'ont servi que des bois polis et rabotés ; en celle-ci ne se sont rencontrées que des vertus excellentes et accomplies. Celle-là était portée sur les eaux du déluge ;

(1) Serm. 2. de Nativit.

celle-ci nage au-dessus de toute sorte de péchés et d'imperfections.

VI. L'ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte (1) poursuit les parallèles de l'une et de l'autre en cette manière : Noé avait connu, long-temps auparavant qu'il bâtit son arche, la femme et l'usage qu'elle devait avoir ; Dieu, de toute éternité, avait prévu l'état de la Vierge en particulier et le bien qu'elle occasionnerait aux hommes. Noé prenait un singulier plaisir à préparer son arche, à cause du profit qui en devait revenir au monde ; Dieu s'éjouissait infiniment plus, lorsqu'il faisait les dessins de Marie et lorsqu'il les exécutait par effet. Noé recevait un contentement signalé d'apprendre que son arche ne serait nullement endommagée des eaux du déluge ; Dieu se complaisait sans comparaison davantage en son œuvre, pour ce qu'il savait assurément qu'elle ne serait jamais offensée des vagues ni des eaux salées du péché. Noé se plaisait à considérer son arche si bien poissée et si bien calfeutrée, que chose quelconque n'y pouvait entrer par dehors, Dieu s'agréait encore plus à voir l'abondance de l'onction intérieure du Saint-Esprit qui avait été versée sur le corps et sur l'esprit de la très sacrée Vierge, en sorte qu'elle ne pouvait être pénétrée par aucune délectation sensuelle, ni endommagée par aucun attrait de vanité. Noé, se promenant sur son arche, se consolait de la voir si ample et si capable ; Dieu beaucoup plus pour voir la capacité du sein et du cœur de Marie, qui lui suffisait, encore que tout le monde lui fût étroit. Noé sut très bien qu'il entrerait dans l'arche sans l'endommager, et qu'il en sortirait aussi sain et gaillard qu'il y serait entré ; Dieu connaissait bien plus parfaitement que tout ainsi qu'il ne préjudicierait en rien à l'intégrité de sa mère, de même il ne serait nullement entaché de la demeure qu'il ferait dans ses sacrés flancs. Une seule différence y a-t-il entre l'arche et la Bienheureuse Vierge ; savoir est, que Noé n'ignorait pas que quittant son arche, elle demeurerait vide, et qu'il la laisserait sur les montagnes d'Arménie, sans savoir ce qu'elle deviendrait à l'avenir ; où le béni sauveur était très assuré que sa très Sainte Mère resterait remplie des grâces et des bénédictions du ciel, et qu'en toute éternité il la tiendrait près de soi

(1) *Sermonis Angelici, cap. 2.*

comme le gage le plus précieux du monde et comme l'honneur de la terre et du ciel.

VII. Oh! que je sais bon gré au glorieux Saint Epiphane (1) pour avoir pris l'augure de tant de biens qui nous sont arrivés par le moyen de la Mère de Dieu, du nom même de cette Vierge qui vaut autant qu'Espérance, puisqu'en elle, après son fils, gisait toute l'Espérance que nous pouvions avoir de notre réparation ! Que si les anciens faisaient un plus gracieux accueil à la fortune qu'ils nommaient du retour, laquelle avait été agitée de l'orage de quelque sinistre accident, qu'à celle même qui avait toujours eu le vent en poupe et toutes choses à souhait, qu'ils appelaient la printanière, quel sentiment devrions-nous avoir de notre fortune renaissante et de notre condition améliorée par ses propres renversements ? Mais quelle réception conviendrait-il faire à celle qui a si heureusement gouverné cette fortune, et qui a conduit au hâvre de grâce et de gloire notre pauvre vaisseau, qui n'attendait à tout moment que de se voir froissé par quelque brisant, ou englouti par quelque tourbillon de mer ? Non, jamais ne sera que cette petite nef ne porte au plus haut de sa proue l'image de celle qui l'a sauvée, ne plus ne moins que de quelque Dieu tutélaire, et qu'elle ne publie les obligations inestimables qu'elle lui a, pour l'avoir délivrée du périlleux naufrage qu'il fallait qu'autrement elle fût, et pour l'avoir rendue saine et sauve au port de salut. Non, jamais il ne sera que tout autant qu'il s'en trouvera d'arrivés à bon port, ne publient ses excellences et ses grandeurs, et ne lui rendent, pour tant de biens, tous les traits de reconnaissance qu'ils pourront tirer de leurs cœurs, qu'elle a immortellement obligés. « Vous êtes donc, ô Marie, notre espérance ! C'est par vous que nous avons de l'accès auprès de votre fils ; nous avons une heureuse expérience de votre pouvoir et de votre miséricorde ; ne cessez jamais d'être bonne, afin que nous cessions d'être misérables (2). »

(1) Serm. de S. Deipara.

(2) La R. Mère de Blémur.

LA SIXIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU,

CHAPITRE VII.

QU'ELLE SOIT LA GOUVERNANTE DE L'ÉGLISE.

L'Apôtre Saint Pierre ne pouvait pas choisir un nom plus propre que celui qu'il a baillé aux enfants de l'Eglise, lorsqu'il les a nommés le peuple et le royaume de conquête (1). Car si jamais il s'est trouvé un Roi qui ait acquis son royaume à la pointe de l'épée, il est vrai que c'a été le Sauveur, ce grand conquérant qui n'y a épargné ni sang ni vie, ainsi que peu auparavant nous disions. Ce qui m'oblige d'entrer plus avant dans la considération de son royaume; car puisqu'un Prince de tel mérite l'a acheté à si haut prix, il n'est pas possible qu'il ne soit très excellent. Il y aura, comme j'espère, du contentement de voir la Reine qui a aidé à le conquérir, occupée à le gouverner avec son Fils et son Epoux.

§. Ier. — De la qualité de Roi spirituel et de Chef de l'Eglise, second titre du Sauveur de nos âmes.

1. Jaçoit qu'il semble d'entrée que le royaume de Salomon, que nous avons pris pour l'une des plus illustres figures du Sauveur, ait été purement temporel, néanmoins quiconque pèsera bien la parole qu'il dit de soi-même en la Sapience (2), savoir est que Dieu le fit seoir sur le trône royal, afin de lui bâtir un temple; qui considèrera mûrement que ce jeune Prince ne mit point en avant de plus pressant motif que celui-là, pour demander à Dieu la sagesse (3); qui fera réflexion sur la grande paix dont son règne fut accompagné, sur le bonheur dont il fut suivi, et sur les richesses infinies qu'il eut à sa disposition, je crois qu'il se persuadera aisément que la fin de ce royaume fut plus spirituelle que temporelle, et que le dessein de Dieu ne

(1) Cap. 2.

(2) Cap. 9.

(3) Ibidem.

fut pas enfermé sur le coupeau du mont Moria, ni même dans la Palestine, mais que ce temple matériel fut la figure d'un édifice spirituel, qui n'est autre que l'Eglise du Sauveur. Ce qui ne se peut mieux vérifier qu'en rapportant les mesures de l'un à l'autre, et en jetant les naïves couleurs comme sur un simple crayon.

La Fin du Temple.

II. Neuf choses principalement ont rendu recommandable l'ancien temple de Salomon, qui se trouvent en un très éminent degré en l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire au Royaume spirituel du Rédempteur. La première est la Fin représentée par le même Salomon, au second des Paralipomènes (1), en ces termes : La maison que je veux bâtir n'est pas une petite entreprise, puisque le Dieu à qui elle est préparée est sans nulle comparaison relevé par dessus tous les autres Dieux de la terre. Qui sera donc celui qui lui pourra dresser un bâtiment sortable à sa grandeur ? Il est vrai qu'on ne peut avoir de fin plus excellente que celle-là ; mais l'Eglise y arrive bien plus hautement et avec des moyens plus relevés que l'ancienne Synagogue.

L'Auteur du Temple.

III. La seconde est son Auteur ; car outre le dessin que Dieu bailla, deux incomparables princes y employèrent tout le soin et l'industrie que le ciel leur avait donnés. Et bien que David en eût fait les projets et qu'il eût apprêté les matériaux, ce néanmoins la gloire en est spécialement attribuée à son fils Salomon, pour les raisons qui sont rapportées au second livre des Rois (2) et au premier des Paralipomènes, et nommément que David étant un prince martial occupé à la campagne et à l'exercice des armes, il devait plutôt travailler à laisser un royaume paisible à son fils, que jouir lui-même pleinement de la paix qu'il avait acquise. Au reste, quelle proportion y peut-il avoir entre David et Salomon d'une part, et le père Eternel avec son bien-aimé Fils de l'autre, qui sont les uniques fondateurs de l'Eglise, de qui nous pouvons dire en vérité avec le même David, que le Très-Haut en a jeté les fondements ? Bien est-il vrai qu'encore que Dieu le Père de toute éternité ait eu en

(1) Cap. 2.

(2) Cap. 17 et 22.

l'esprit l'idée de ce chef-d'œuvre, toutefois parce qu'il était le Dieu des armées, affairé à ranger un peuple rebelle, il a très volontiers cédé l'honneur de ce noble dessein au Père de la paix, son bien-aimé Fils Jésus.

La Grandeur du Temple.

IV. La troisième est la Grandeur qui comprend premièrement son étendue, qui est celle qui plusieurs fois est comparée, en l'Écriture, à une cité ; en après le nombre et la diversité d'offices, d'allées, de parvis, de remparts et de départements qui s'y retrouvaient ; la multitude des Ministres qui montaient parfois jusqu'à sept et huit cents. Mais, lorsque je viens à jeter les yeux sur l'Église Chrétienne, cet ancien bâtiment ne me semble qu'une petite cahutte. Le Prophète Baruch (1) le comprenait bien lorsqu'il parlait à l'Église sous le nom d'Israel, lui disant : O Israel ! que la maison de Dieu est grande, et que le lieu de sa possession est immense ! Son domaine est sans borne quant à l'étendue, et sans mesure quant à la hauteur. Isaïe la contemplait (2) de loin et entendait les enfants de la stérile Rachel, c'est-à-dire de l'Église, qui se plaignaient d'être logés à l'étroit. Et ailleurs (3) il avertissait de bonne heure la Synagogue de tenir ses pavillons au large et d'étendre hardiment leurs cordages pour recevoir les nations qui devaient arriver à la foule de tous les endroits de l'univers ; ou, comme il parle en un autre endroit (4), du levant, du couchant, du nord et du midi. Le Prophète Zacharie (5) voyait avec le même esprit les murailles de Jérusalem aller par terre pour recevoir les habitants qui se présentaient sans nombre et sans fin. Et Saint Jean considérait (6) l'Ange de Dieu versant sa fiole sur le grand fleuve Euphrates, pour le mettre à sec, afin de donner passage aux Rois qui devaient aller à la conquête des nations étrangères. Quant au nombre des Officiers et des Ministres de l'Etat spirituel du Sauveur, il n'est besoin que d'avoir des yeux pour juger qu'ils surpassent incomparablement les autres, et qu'ils égalent en quelque façon les étoiles du firmament.

(1) Cap. 3.
 (2) Cap. 49.
 (3) Cap. 54.

(4) Cap. 13.
 (5) Cap. 2.
 (6) Cap. 16. Apoc.

La Force du Temple.

V. La quatrième est la Force de ce Temple qui semblait vouloir braver le temps et devoir égaler la durée de l'éternité. Cause pourquoi David (1) le comparait à la défense de la Licorne, laquelle se rend redoutable à tous les animaux de la terre. Ce n'était rien néanmoins au prix de l'Eglise, qui est représentée par le quatrième royaume de Daniel (2), lequel devait briser et renverser tous les autres ; par le sceptre de fer de David, qui est fait pour abattre toutes les nations de la terre, et par le rocher de l'Evangile (3), contre qui les portes et les efforts de l'enfer doivent être sans nul effet.

La Hauteur du Temple.

VI. La cinquième est la Hauteur; car il était posé sur le sommet de deux hautes montagnes, ce qui faisait que les étrangers appelaient le Dieu d'Israel le Dieu des montagnes (4). Mais, lorsque le Prophète Isaïe contemple l'Eglise Catholique (5), il la voit sur une si haute montagne qu'elle a ses racines sur la cime des plus hautes montagnes, tant elle est relevée par dessus la Synagogue, et par dessus tout ce qui jamais a été de grand et de relevé.

La Beauté du Temple.

VII. La sixième est sa nonpareille Beauté, soit qu'on le regardât par dehors ou qu'on le considérât par dedans. Beauté qui faisait que David soupirait sans cesse après la sainte Sion, et qu'il se contentait (6) pour tout bonheur de jouir de l'agréable vue de la maison de Dieu. Je l'appelle nonpareille, lorsqu'elle est comparée à toute autre qu'à la belle cité qui est bâtie d'or et de pierres précieuses, laquelle Saint Jean (7) vit descendre du ciel en terre. Car, quand on vient là, il faut confesser que ce beau Temple qui n'en était que la figure perd son lustre, et qu'il n'est plus rien quand il est mis en parangon avec cette merveille de beauté.

(1) Psal. 77. Et ædificavit sicut unicornium sacrificium suum in terra.

(2) Cap. 2.

(3) Matth. 16.

(4) 3. Reg. 20.

(5) Cap. 2.

(6) Psal. 136.

(7) Apoc. cap. 20.

Les Richesses du Temple.

VIII. La septième sont les Richesses inestimables à qui n'a lu et pesé ce qui en est dit en divers endroits des saintes lettres. Mais un peu de patience, car incontinent (1) je ferai voir que l'or et l'argent de Salomon n'étaient rien au prix des inépuisables trésors du royaume spirituel du Messie.

La Sainteté du Temple.

IX. La huitième est sa Sainteté, à raison de quoi il se nomme le Saint des Saints; et non seulement ce nom est baillé au Temple, mais encore à tous les environs, comme dit le Prophète Ezéchiel (2). Toutefois, autant qu'il y a de proportion entre la figure et la vérité, entre l'ombre et la lumière, entre la terre et le ciel; autant et non plus y en a-t-il entre la sainteté de ce vieux Temple et celle de l'Eglise de Dieu, qui est sainte et mille fois sainte en la personne de celui qui l'a fondée, en ses Sacrements, et nommément au très auguste Sacrement de l'Autel, en ses Ministres, en ses coutumes et en tout le peuple chrétien, en tant qu'il est le corps mystique du Sauveur.

La Gloire du Temple.

X. La dernière est sa Gloire et sa Renommée, qui s'est tellement épanchée partout, que les Payens eux-mêmes, lesquels quant au reste se formaient une idée fort basse du peuple Juif, le tenaient pour le plus superbe édifice du monde. Mais j'entends le Prophète Isaïe qui promet au nouveau peuple de Dieu qu'il sera l'honneur et la merveille des siècles à venir (3). Et le Prophète Aggée (4), qui assure que la gloire de la seconde maison, qui est l'Eglise, sera tout autre que celle de la première, le tout à l'honneur et à la gloire du grand Roi Jésus, le Prince de cet Etat spirituel qui est dressé pour le bonheur éternel des élus.

XI. Tout ce discours n'ayant autre fin que de faire voir succinctement de quel Royaume l'Epouse sans pair est la Reine, il s'agit maintenant de reconnaître l'honneur qu'elle y reçoit,

(1) Cap. 10.

(2) Cap. 28. Omnis finis ejus in circuitu sanctum sanctorum est.

(3) Cap. 60. Ponam in te superbiam

sæculorum.

(4) Cap. 2.

et le pouvoir qu'elle y a, au très grand avantage de tous les sujets du Prince du ciel et des siens. Disons-en quelque chose au reste de ce Chapitre.

§. II. — Que la Sainte Vierge est véritablement la Gouvernante de l'Église.

Le curieux historien de l'Empire des Grecs, Georges Codin, que plusieurs estiment avoir été surnommé Curopalats à raison de la charge qu'il avait du Palais Impérial (1), rapporte une coutume remarquable, qui était gardée en la Cour de l'Empereur de Constantinople. Car il dit que la table étant levée, à l'issue du dîner, deux Officiers entraient dans la salle, et que soudain l'Empereur se levait sur son marchepied, que deux pages embrassaient pour le tenir ferme, et qu'il se mettait en devoir d'accomplir avec respect la cérémonie que je vais raconter. L'un des officiers portait du vin dans une tasse d'or avec une serviette, l'autre avait en sa main un plat d'or, dans lequel était un morceau de pain, qu'ils appelaient Panagia. Dès qu'ils paraissaient, ils faisaient une profonde révérence à l'Empereur, qui de sa part se courbait devant ce mets mystérieux, et tous les assistants s'écriaient d'un même ton : *Panagia, panagia*. Alors l'Officier qui portait le pain le remettait entre les mains de l'Écuyer. L'Écuyer le donnait au Grand-Maître pour le présenter à l'Empereur, lequel l'ayant pris et mangé avec révérence et avalé avec une gorgée de vin, donnait congé au Grand-Maître et à ceux qui l'accompagnaient, leur souhaitant longues années de vie, de même qu'ils lui avaient fait auparavant. Divers ont recherché curieusement l'origine de cette coutume, et me semble qu'un écrivain moderne (2) l'a heureusement rencontrée dans le livre qui est intitulé *l'Horloge des Grecs*. Là il est porté qu'elle était dérivée des Apôtres, qui, après la mort du Sauveur, soit qu'ils mangeassent ensemble, ou qu'ils fussent en leur particulier, laissaient toujours vide la place la plus honorable avec un oreiller et un couvert, en mémoire de leur bon Maître, avec qui si souvent ils avaient bu et mangé, et à la fin de la table, ils divisaient le pain entre eux chantant pendant ces paroles : Gloire vous soit, notre Dieu, gloire au Père, gloire au Fils, gloire

(1) Cap. 7. (Nous avons déjà cité ce fait d'après la R. Mère de Blémur.) (2) Gretser. Comment. in Codicum, cap. 2.

au Saint-Esprit. Grand est le nom de la très sainte Trinité. Seigneur, Jésus, secourez-nous. Seulement, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, au lieu de ces paroles : Grand est le nom de la très Sainte Trinité, ils disaient (1) : Le Seigneur est ressuscité. Arriva donc qu'ayant tous été transportés en Jérusalem, pour assister au trépas et convoi de la glorieuse Vierge leur bonne Mère, retournés qu'ils furent de Gethsemani, le troisième jour après sa mort, et qu'ils eurent pris ensemble leur réfection, comme ils avaient déjà commencé l'ordinaire cérémonie, la Sainte Vierge parut en l'air, entourée de lumière et de gloire; ce qui ne leur causa pas moins de joie qu'il leur apporta d'étonnement; de sorte qu'au lieu des paroles qui suivaient en leur action de grâces accoutumée, ils s'écrièrent conjointement : *Panagia Deipara, adjuva nos*; c'est-à-dire, toute sainte MÈRE DE DIEU, assistez-nous; à quoi elle répondit d'un visage plein de douceur et de majesté : Je suis avec vous pour toujours (2). Sainte Dame, nous recevons à jointes mains et à cœur ouvert cette parole de bon augure, et espérons de cueillir de cette agréable promesse les fruits d'une merveilleuse douceur.

II. De vrai c'était une chose bienséante que la Sainte Vierge ayant été couronnée là-haut Reine de la terre et du ciel, et reconnue pour Dame et pour Maîtresse en tout le Royaume de son Fils, elle fit part de cette bonne nouvelle aux Saints Apôtres avant tous les autres; vu nommément que son très honoré Fils n'avait pas dédaigné de leur faire la même faveur. Car l'Évangéliste Saint Matthieu (3) rend ce témoignage à la débonnaireté du Sauveur, qu'étant prêt de monter au ciel, il leur donna les assurances nécessaires du plein pouvoir que son Père lui avait baillé, et leur promit qu'il serait avec eux et avec leurs successeurs jusqu'à la fin du monde. En quoi je rencontre un sujet de très grande consolation pour les enfants de la Mère de Dieu en particulier, et pour toute l'Église en général, qui est qu'elle se soit voulu servir des mêmes paroles de son Fils, et qu'en la même teneur, elle leur ait promis son secours et son assistance pour toute la durée des jours. Aussi ne le devait-elle point faire autrement, attendu que ce n'est qu'un même Royaume que ce-

(1) Christus resurrexit.

(3) Cap. ultimo.

(2) Ego vobiscum sum omnibus diebus.

lui de son Fils et le sien, les mêmes sujets et le même pouvoir, quoiqu'il appartienne au Fils par droit de naissance, et à la Mère par bénéfice du Fils. Mais, au reste, cette différence toujours entendue, la volonté du Roi de gloire est que sa Mère ait la surintendance absolue de son Royaume, qu'elle dispose avec lui de ses sujets, qu'elle ait la nomination de tous ses Officiers, qu'elle veille sur leurs charges et sur leurs comportements, qu'elle signe les grâces et les octrois, qu'elle dresse les lois et les ordonnances, bref qu'elle y fasse toutes les autres fonctions de Reine et de Gouvernante avec lui. Et ce sont les raisons pourquoi je l'ai appelée la Gouvernante de l'Eglise, qui est le Royaume spirituel du Sauveur.

III. Autrement qu'on me dise pourquoi la même Eglise lui donnerait le glorieux titre de Reine des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges? Car de dire que ces glorieux éloges lui soient baillés tant seulement pour autant qu'elle devance les Anges en pureté, les Patriarches en persévérance, les Prophètes en reconnaissance, les Apôtres en sainteté, les Martyrs en courage, les Confesseurs en patience, les Vierges en chasteté, c'est trop ravaler l'honneur de la Sainte Vierge. Et de moi je ne me persuaderai jamais que ce nom si illustre et si magnifique de Reine, ne signifie rien plus qu'une simple excellence sans pouvoir et sans domaine, spécialement étant donné à la Mère de Dieu. Car il me semble que cette pensée ne serait honorable ni à la Mère, ni au Fils. Partant disons hardiment qu'elle s'appelle la Reine des Anges, pour autant qu'elle dispose d'eux avec un entier pouvoir, pour le bien des enfants de Dieu; qu'elle se nomme la Reine des Patriarches, d'autant que tous ceux de l'ancienne loi étaient comme les marches de sa grandeur, et ceux de la nouvelle sont autant de créatures qu'elle avance aux charges et au gouvernement de l'Etat de son Fils; qu'elle se dit la Reine des Prophètes, à cause qu'elle a servi de sujet aux anciens et de directrice aux nouveaux; qu'elle porte le titre de Reine des Apôtres pour avoir été la Régente du sacré Collège, et la Maîtresse de la primitive Eglise; qu'on lui baille le nom de Reine des Martyrs à raison des occasions d'épandre leur sang qu'elle leur fait naître et du courage qu'elle leur fournit pour endurer la mort; qu'elle est la Reine des Confesseurs en suite de la longa-

nimité qu'elle leur impètre, et du glorieux emploi dont elle honore leur confession ; qu'elle ne porte pas seulement la qualité de Reine des Vierges, mais qu'elle en a véritablement les effets, en tant qu'elle les invite à la suivre, et qu'elle prend un soin très particulier de leur chasteté.

IV. L'Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte lui dit un jour (1) que ce n'était pas sans sujet que le Sauveur ayant pris le vol vers le ciel, la très sacrée Vierge avait été réservée pour demeurer encore au monde ; mais que la qualité qu'elle portait l'obligeait à y faire quelque séjour pour être la Régente des Apôtres, la Consolatrice des Martyrs, la Maîtresse des Confesseurs, le Miroir des Vierges, le Support des Veuves, le Conseil des Mariées : bref, l'asile commun de toute l'Eglise, l'appui et la colonne de la foi. Pendant tout le temps qu'elle survécut à son Fils, dit cet Ange, elle déclara particulièrement aux Saints Apôtres les mystères de l'incarnation, de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge parfait du Sauveur. Elle encouragea les Saints Martyrs, leur remettant devant les yeux l'exemple que son Fils leur avait laissé, et ce qu'elle-même avait souffert l'espace de trente-trois ans avec lui. Les Saints Confesseurs apprirent d'elle la manière qu'ils devaient tenir en leurs abstinences, en leurs oraisons, en leur retraite et en leur conversation. Les Vierges furent instruites à aimer le silence, à garder la maison, à s'affectionner à la piété, à fuir également l'oisiveté et la vanité. Quant aux Veuves, elle les consola par ses douces paroles, et beaucoup plus par les exemples de l'admirable patience qu'elle témoigna tant en la mort de son Fils qu'ès contradictions, ès mépris et ès autres incommodités qu'elle souffrit. Ainsi la voilà occupée comme une bonne Mère à pourvoir ses chers nourrissons de toutes choses nécessaires. Ainsi pouvons-nous dire d'elle en toute vérité ce qui est rapporté de la femme forte au dernier chapitre des Proverbes, suivant la version des Septante, que son Epoux, quoiqu'il soit corporellement absent de la maison, n'est toutefois nullement en peine de ce qui s'y passe ; pour autant qu'il sait très bien que sa très sage et très charitable Epouse en a bon soin, et qu'elle ne permet pas que chose quelconque manque à ses domestiques. Ainsi plusieurs

(1) Cap. 19. Sermonis Angelici,

des Saints Pères ont entendu ce qui est porté en l'Évangile (1) du retardement de l'Époux, et l'ont expliqué du temps qui doit passer depuis l'Ascension, jusques au jugement final, pendant lequel temps sa très chaste et très soigneuse Epouse gouverne la maison avec une providence inestimable et avec une pareille douceur. C'est véritablement un rare bonheur pour l'Église d'avoir une si sage Reine et une Mère si débonnaire, mais je veux espérer que nous le reconnâtrons encore mieux par les effets que nous n'avons fait par les discours.

§. III. — Du soin que la Mère de Dieu a de la manutention et de la propagation de la foi.

I. Ce que la loi fondamentale est en un état temporel, la vraie foi et la droite créance l'est au royaume spirituel de JÉSUS-CHRIST, qui est l'Église. C'est pourquoi ce n'est pas merveille que de tout temps la Vierge ait pris un soin très particulier de la maintenir et de l'amplifier. Car pour ne rien dire davantage de ce qu'elle a fait après la mort de son fils, qui pourrait déclarer en combien de manières elle s'est employée pour affermir la doctrine catholique, et pour étendre les bornes de l'Empire de JÉSUS-CHRIST, depuis qu'elle a été transportée au Ciel ? Je ne parlerai pas encore du soin qu'elle a toujours eu des pasteurs et des Prélats, qui sont les Pères de l'Église, et de qui principalement dépend le bon état de la Religion ; ce sera pour le paragraphe suivant. Seulement que je dise en passant ce que Saint Grégoire de Nysse raconte en la vie de Saint Grégoire le Fait-Miracles, savoir est qu'un jour la MÈRE DE DIEU apparut à ce sien serviteur, accompagnée de Saint Jean l'Évangéliste, qui était revêtu d'un habit pontifical, et lui commanda d'expliquer à son ami Grégoire le mystère de la très Sainte Trinité. De quoi le Saint Apôtre s'acquitta si dignement, que tout aussitôt qu'il se fut retiré, Saint Grégoire coucha par écrit tout ce qu'il avait entendu : au moyen de quoi il préserva d'erreur son Église de Néocésarée, lui laissant la créance qu'elle devait tenir, écrite de sa propre main. Ainsi je ne trouve point étrange que Saint Basile (2) se prise tant d'avoir sucé avec le lait la foi que Sainte

(1) Matth. 25. Moram autem faciente Sponso, etc.

(2) Epist. 64. 75. 79.

Marine son aïeule et sa nourrice spirituelle avait apprise de la propre bouche du même Saint Grégoire ; mais au contraire je l'honore de tout mon cœur, attendu que la même créance fut depuis récitée au cinquième synode général, à la façon que nous l'avons encore parmi les écrits de Saint Grégoire de Néocésariée, et qu'on ne saurait dire le profit qu'elle a depuis tant de siècles causé en l'Eglise de Dieu.

La Sainte Vierge a soin de fournir l'Eglise de bons Prédicateurs.

II. Qui ne sait de quelle importance sont les bons Prédicateurs pour étendre les bornes du Royaume du Sauveur, pour éteindre la foi où elle est déjà établie, pour la rallumer où elle est éteinte, et pour la faire recevoir où elle n'a pas encore été publiée ? Car enfin la foi entre par l'ouïe, et les prédicateurs sont ceux qui la portent aux oreilles des fidèles et des infidèles. Je pourrais dire tout d'un coup qu'autant qu'il en est venu pour secourir l'Eglise, c'ont été autant de commissaires de la MÈRE DE DIEU, qui n'a pas pris moins de peine à les assister de ses grâces, qu'à les disposer à cet emploi. Néanmoins, pour sortir de cette généralité, qui est celui qui n'ait ouï dire que ce fut elle qui à cet effet donna au monde le Saint Ordre des Frères Prêcheurs, qui ne sait en combien de manières elle les assista en leurs commencements à faire des fruits dignes du sein amoureux où ils avaient été conçus ? Et pour en produire quelques exemples encore plus particuliers, il me souvient de ce qui est écrit en la vie de Saint Pierre de Véronne, dit communément le Martyr, Religieux de Saint Dominique, que le Pape Innocent IV, qui avait été tiré du même ordre, l'ayant envoyé ès quartiers de la Lombardie, pour la garantir de l'invasion des loups ravissants (c'étaient divers hérétiques qui l'attaquaient avec autant de souplesse que de force et de fierté), il recommanda chaudement l'entreprise à la Reine du ciel, de la part de qui il ne doutait point que cette commission ne lui eût été donnée. Comme il était en ses plus grandes ferveurs, il entendit la voix de sa bonne Mère, qui lui portait les mêmes assurances que le Sauveur avait jadis données à Saint Pierre son bon patron, lui disant : Pierre, j'ai prié pour toi, à ce que ta foi ne soit jamais ébranlée. En effet, il se montra si courageux à la maintenir, qu'il la scella de son propre sang. Et le même jour qu'il fut tué par les

hérétiques, une sainte âme qui était bien éloignée du lieu de son martyre, vit la MÈRE DE DIEU entre deux Saints, dont il lui fut révélé que l'un était Pierre de Véronne, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui venait d'épandre son sang pour la défense de la religion, ce qui se trouva véritable lorsqu'on vint à confronter le temps et l'heure de la mort du Saint Martyr avec la déposition de cette personne chérie de Dieu

III. Il est rapporté en la vie de Saint Dominique, qu'en un Monastère de l'Ordre de Cîteaux, situé en Toscane, et dit communément de Saint Galgan, il y avait un Religieux nommé Jacques, doué d'une rare simplicité, accompagnée de toute sorte de vertus, et suivie d'une grande opinion de sainteté, qui entendait souvent le sermon d'un prédicateur de l'ordre de Saint Dominique, et y prenait un singulier plaisir. LA MÈRE DE DIEU voulut récompenser la dévotion de ce bon Religieux, le faisant témoin des rares faveurs qu'elle communiquait à son serviteur ; de sorte que comme il entendait un jour le sermon à l'accoutumée, il vit la Sainte Vierge qui tenait un livre ouvert devant le prédicateur, où il lisait de mot à mot ce qu'il enseignait à ses auditeurs. Il lui arriva de plus qu'assistant au sermon d'un autre Religieux du même ordre, il vit la Mère de douceur qui était à son oreille, et lui fournissait la matière et la façon de ses discours. Ce qui causa en lui une telle dévotion envers ce Saint Ordre, qu'il eût désiré que tout le monde y fut entré, afin d'aider à la conquête des âmes. Il faut avouer que tous ne méritent pas ces grâces extraordinaires ; mais pour moi je ne doute nullement que la plupart des prédicateurs zélés ne tirent invisiblement de très particulières aides de la très Sainte Vierge. Et sans doute c'est la créance de l'Eglise, qui n'a pas institué en vain que ceux qui sont appelés à ce tant honorable ministère, au commencement de leurs sermons implorèrent toujours l'assistance de la Reine du ciel ; mais par là elle leur veut donner à entendre, que comme la Vierge est la Mère de la parole éternelle de Dieu, de même elle est l'administratrice de la parole temporelle, et que c'est à elle à faire de la départir à ceux qui l'annoncent aux autres, de leur impétrer la force et la vigueur, afin de pénétrer dans les cœurs endurcis, et d'embraser les esprits glacés de leurs auditeurs.

Elle impète à plusieurs la grâce de faire des miracles.

IV. Les miracles sont comme les sceaux de la bonne doctrine, et les plus pressants motifs que le Sauveur ait laissés à son Eglise pour faire embrasser la vérité de la foi. Croyez-vous pas que la Vierge y travaille grandement, et qu'elle impète ce don à la plupart de ceux à qui il est octroyé d'en haut ? Une chose vous dirai-je bien, qu'elle l'impetra au bienheureux saint Albert, personnage signalé, et prédicateur renommé de l'ordre des Carmes. Aussi fit-il des merveilles sans fin pour l'avancement de la gloire de Dieu et de la dévotion de la très sacrée Vierge. Car entre autres choses il ne fit jamais miracle, qu'au nom de Jésus, dont il se servait ordinairement, il n'ajoutât quant et quant celui de Marie, de qui il tenait cette faveur.

Comme elle s'oppose aux ennemis de l'Eglise. — Elle s'oppose aux hérétiques.

V. Il est vrai que la foi fait d'étranges remuements dans les cœurs ; mais il est aussi vrai qu'elle souffre de furieuses bourrasques. Vous diriez que tout l'enfer est occupé autour d'un petit grain de moutarde, pour empêcher qu'il ne soit jeté en terre, ou au moins qu'il n'y prenne racine. Vous jugeriez que tous ses suppôts n'ont autre dessein que de l'arracher, tant ceux qui le sèment rencontrent de difficultés et d'oppositions. Ils ont en tête les Payens, à dos les Juifs et les Mahométants, à la gauche les hérétiques, à la droite les schismatiques. Vrai Dieu ! que d'obstacles, et comment les surmonteraient-ils, s'ils n'étaient puissamment secourus et assistés du ciel ? Aussi tout ce qui est là-haut leur prête main forte ; mais spécialement la Vierge Mère, à qui il touche, en qualité de Reine et de Gouvernante de l'empire spirituel de son Fils, de vaquer à le conserver et à l'étendre. Quant aux hérétiques, je leur garde un discours particulier au chapitre suivant, où je ferai voir que de tout temps elle leur a fait bonne guerre, et que ce n'est point à fausses enseignes que l'Eglise lui baille la gloire d'avoir abattu et terrassé toutes les hérésies, que l'enfer a vomies sur la terre, depuis que le Sauveur l'a quittée, quant à sa demeure visible.

Comme elle s'oppose aux schismatiques.

VI. Pour ce qui est des schismatiques, hélas ! qui est celui à qui le cœur ne saigne voyant l'Ethiopie, l'Egypte, la Grèce et

la plupart de l'Asie et de l'Afrique, tant de grands royaumes et de belles provinces, qui jadis étaient des parterres de Saints et des paradis de Religion, maintenant converties en d'horribles déserts, par le long et déplorable schisme qui les a divisées de l'Eglise ? Et qu'en pouvons-nous espérer de mieux à l'avenir, si la protectrice de la foi et la restauratrice de la piété n'y met la main à bon escient ? Mais courage, mon cher Lecteur, arrêtez un peu le cours de vos larmes, d'autant que je vous porte une nouvelle qui vous consolera, et vous avise qu'elle y a mis la bonne main, de sorte que, depuis le temps des Apôtres, possible n'a-t-on pas vu un état mieux disposé à se ranger à l'obéissance de la vraie foi que le grand empire d'Ethiopie; voire si le malheur ne trompe nos espérances, toute l'étendue des terres désunies de l'Eglise. Sur quoi je vous dirai que depuis plus de cent ans ou environ que Jean II roi de Portugal commença de traiter d'alliance avec l'empereur des Abyssins nommé Alexandre, jamais on n'a désisté de l'entreprise que l'on eut dès lors de réduire ce vaste et puissant empire à l'obéissance du Saint-Siège, et de le purger de diverses erreurs de Nestorius et d'Eutychès dont il est infecté, et de plusieurs superstitions juives et mahométanes, èsquelles il s'est laissé glisser. Les Patriarches et leurs compagnons, que les Papes leur envoyèrent dès le commencement pour défricher cette grande vigne, l'ont arrosée de tant de larmes et de tant de sueurs, et cultivée avec tant de travaux l'espace de plusieurs années, qu'enfin Dieu en a eu compassion. Car il y a près de vingt ans que l'empereur, qui règne à présent, nommé sultan Sedègue, Prince vaillant et magnanime, et son frère appelé Ras Zelachrist, vice-roi de Goyama, qui est un Constantin en piété et en grandeur de courage, ayant rendu tous les hommages nécessaires au lieutenant de notre Seigneur en terre, travaillent avec ceux que le ciel leur a envoyés au secours, et avec leur Patriarche latin, à l'entière réduction de leurs sujets avec tant de zèle et de ferveur, qu'on les pourrait prendre pour de nouveaux Apôtres; et ne douté-je nullement qu'il n'en doivent un jour porter le titre, s'il plaît à Dieu continuer de bénir leurs victorieuses conquêtes.

VII. Or, afin que tous entendent que cette louable entreprise a été commencée et poursuivie sous les favorables auspices de la MÈRE DE DIEU, il est à remarquer que de tous les traits de

l'ancienne piété que les Abyssins ont retenus, à peine s'en trouvera-t-il un qui soit demeuré plus avant gravé dans leurs esprits que la dévotion et la confiance envers la sainte Vierge ; aussi était-ce, comme je crois, la principale racine qui leur restait entière, pour faire un jour reverdir leur première Religion. Et tel sans doute était le sentiment de l'un de leurs Patriarches nommé Gabriel, lequel, en une lettre qu'il écrivit au Pape Clément VIII touchant la réunion de cet empire avec l'Eglise, suppliait très humblement sa divine majesté de leur octroyer à tous la grâce de voir un jour une seule Eglise catholique et apostolique, sans division et désunion, le tout par l'entremise de la glorieuse MÈRE DE DIEU, leur bonne et puissante Avocate. Les Patriarches et les Pères de la Compagnie de Jésus, qui s'y sont employés jusqu'à y mourir de misère et de pauvreté, ont toujours eu en elle leur principal recours après Dieu, et quelques-uns d'entre eux ont mérité d'être par elle avertis du jour de leur trépas, et de la voir avant que de mourir, ainsi que je dirai plus à propos à un autre sujet (1). Le Patriarche André d'Oviedo, étant un jour pressé par les députés de divers villages d'alentour le lieu de sa demeure, d'intercéder pour eux envers Dieu, afin qu'il les délivrât d'un fléau qu'il leur avait envoyé (c'était une si grande quantité de sauterelles, que les branches des arbres en rompaient), ne fit que d'entrer dans l'Eglise, pour y dire les Litanies de la Vierge, et à leur retour ils les trouvèrent toutes mortes et sèches. L'empereur et son frère dès le commencement n'ont respiré que de la faire honorer partout avec son très honoré Fils, et de la prendre pour conductrice de tous leurs louables desseins. En voici un trait qui pourra servir, pour en faire penser autant de tout le reste. L'an mille six cent vingt et un (2), quelques religieux schismatiques semèrent tant de calomnies contre notre foi, que plusieurs, et particulièrement les Démotes, nation belliqueuse et épouvantable ès armées, conjurèrent d'exterminer de l'Ethiopie tous les catholiques. Ils conduisirent si bien leurs menées sourdes, qu'en peu de temps ils mirent sur pied une grosse armée, avec laquelle ils avaient dessein de surprendre à l'improviste l'empereur, et de faire mourir Ras et les religieux de la compagnie, avec la

(1) Tract. 3. cap. 13.

(2) Ex litteris illius anni a P. Gaspare Ludovico.

plus grande cruauté qu'ils pourraient. Mais leurs monopoles ne purent être si couverts, que le vice-roi n'en sentît le vent. Ainsi se voyant découverts, ils déployèrent les enseignes, et mirent aussitôt aux champs une grosse et puissante armée. Ras Zela-christ, pour recevoir gaillardement son ennemi, après avoir renforcé ses soldats d'armes célestes, et avisé que rien ne manquât, prenant une image de la bienheureuse Vierge entre ses mains, et jetant sur elle amoureusement les yeux, lui parla en cette manière à la vue de tous ses soldats : C'est votre cause, Reine de la terre et du ciel, que nous défendons contre vos ennemis. Nous allons gaiement à la mort, pour soutenir la gloire de votre nom. Il y va d'autant plus de votre intérêt que vous nous assistiez en cette journée, que plus il s'agit de votre honneur. Puis, comme saisi tout d'un coup d'une espérance extraordinaire, se tournant vers les siens, et les regardant d'un œil assuré et riant. Courage, dit-il, valeureux soldats, il n'y a rien à craindre, mais bien à espérer une belle et glorieuse victoire. Si Dieu et sa sainte Mère combattent pour nous, de quoi nous ne devons point douter, nos ennemis ont beau faire, ils ne nous sauraient échapper. Ces paroles animèrent tellement les soldats, qu'ils commencèrent à marcher vers l'ennemi (ce fut le vingt-sixième d'octobre) ne plus ne moins que s'ils fussent allés aux noces. La mêlée fut quelque temps dangereuse de part et d'autre ; mais enfin les schismatiques voyant qu'ils avaient du pire, eurent leur recours à la fuite. Ce qui anima tellement les nôtres, qu'ils en mirent à mort plus de six mille, et si Ras, qui ne voulut permettre que l'on tuât tant de personnes, n'eût fait sonner la retraite, il n'en fût pas échappé un seul.

Comme elle s'oppose aux Mahométans.

VIII. Je passe aux Mahométans l'un des plus rudes fléaux qui jamais ait affligé le royaume du Sauveur. Jamais ne sera que l'Eglise n'ait l'obligation à la bienheureuse Vierge, d'avoir été secourue et assistée contre eux en mille rencontres. Je ferai voir ailleurs (1) que toute l'Espagne lui est redevable de la liberté dont elle jouit maintenant, ayant été par son moyen affranchie des trahisons, des méchancetés et des rébellions con-

(1) Tract. 3. cap. 7. §. 2.

tinuelles des Sarrasins. Mais, de grâce, que je vous fasse part d'une chose digne de mémoire, arrivée il y a quelque soixante ou tant d'années. Le Pape Gaspar Barzée, qui était comme le bras droit de Saint François Xavier, se trouvant dans la ville d'Ormus, fut un jour inspiré du ciel, comme l'évènement le montra, d'entreprendre un coup extrêmement hardi. Il assembla une troupe de petits enfants qui apprenaient le catéchisme, et les ayant rangés pour marcher en procession, la croix allant devant, et lui venant après, il fit conduire cette bande de petits innocents droit à la mosquée des Sarrasins, où étant arrivé, il arbora l'étendard de salut, au lieu le plus éminent qui y fût. Ce qui étonna tellement les barbares, qu'ils quittèrent la place, et ne purent faire autre chose que de gagner au pied. Et afin que la postérité sût que c'était un coup de la Reine du ciel, le Père ayant converti la mosquée en une Eglise, il la nomma Notre-Dame de la Victoire ; pour montrer qu'à elle seule après Dieu appartenait cette victorieuse conquête. Vous entendrez à un autre sujet (1) parler de la journée de Lepante, autant avantageuse à la chrétienté que possible elle en ait eu depuis mille ans.

IX. Cependant permettez que je vous remette en mémoire les prouesses du grand et invincible Saint Louis. L'expérience a fait connaître que le diable, qui est le prince des dissimulés, ne fait jamais mieux le rieur que lorsqu'il lui cuit davantage. Il advint donc un jour, ainsi que le sieur de Joinville, sénéchal de Champagne, qui accompagna le roi au voyage de la terre Sainte, récite en la vie du même Saint Louis, qu'étant avec la permission du roi allé en pèlerinage à Notre-Dame de Tourtouze en Tripoly, parmi plusieurs merveilles qui y furent faites, lui présent, un démoniaque fut amené devant l'image, et comme l'on priait instamment pour sa délivrance, le diable se prit à dire que Notre-Dame n'était pas là pour lors, mais qu'elle était allée en Egypte, afin d'aider au roi de France et aux chrétiens qui arrivaient ce jour là en la terre Sainte, pour y combattre l'impiété. Je ne m'arrête pas au témoignage, et beaucoup moins aux sornettes de ce malin ; mais raillerie à part, il fut remarqué qu'au même jour ils étaient arrivés en Egypte ; et ne saurait-on nier que ce prince étant si dévot à la MÈRE DE DIEU, comme je dirai

(1) Tract. 8. cap. 7. §. 2.

en son lieu (1), n'ait mille et mille fois expérimenté son secours en diverses rencontres et nécessités.

Comme elle s'oppose aux Payens.

X. Que dirai-je des Payens, sinon que si on a vu l'idolâtrie chassée de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et d'une partie de l'Amérique, si les oracles ont cessé, si les temples ont été démolis, les autels renversés, les idoles brisées et traînées avec ignominie par les rues, si le vrai Dieu a été reconnu ès endroits où le démon s'était fait adorer, après le Sauveur du monde, l'honneur est dû à sa bienheureuse Mère, qui a remué ciel et terre pour planter partout les armes de son très honoré Fils. C'est la harangue que saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, faisait au concile d'Ephèse il y a près de douze cents ans; et si j'en voulais chercher les preuves dans l'Histoire Ecclésiastique et dans les écrits des Saints Pères, il y en aurait pour grossir notablement ce volume. Je ne veux pas sortir de notre siècle, auquel la porte a été ouverte à l'Évangile en tout plein de contrées où il ne s'en était jamais parlé, et en beaucoup d'autres où la mémoire en était tout-à-fait éteinte. Car il est aussi clair que le jour que ceux à qui l'heureux sort est échu de porter au monde nouveau la lumière de la vérité, n'ont jamais marché que sous les drapeaux de la MÈRE DE DIEU. Témoin la belle Eglise qui lui fut dédiée sur le port de Goa, où tous ceux qui prennent terre, et qui de là sont dispersés en divers endroits, pour cultiver la vigne du Sauveur, vont encore aujourd'hui rendre leurs vœux, et prendre le mot de la Générale des armées de Dieu, afin de donner avec assurance sur l'ennemi. Témoins les étendards de la Vierge, sous qui les batailles rangées ont pour l'ordinaire marché. Témoin l'insigne piété des vice-rois, qui pour la plupart ont cru qu'ils ne pourraient rien avancer, s'ils n'avaient toujours dans leurs tentes l'image de la Reine du ciel, s'ils ne recouraient à elle toutes et quantes fois qu'il était question de quelque entreprise, et s'ils ne la faisaient toujours porter à la tête de leurs armées.

XI. Au royaume d'Angola, sur la côte d'Afrique, il y avait une petite maison de la Compagnie de Jésus, une chapelle avec une

(1) Tract. 3. cap. 7. §. 5.

statue de la Sainte Vierge appelée Notre-Dame de la Victoire, qui portait justement son nom. Car il ne se peut dire combien de fois elle mit les palmes et les victoires ès mains des soldats chrétiens. En la seule année 1587 deux batailles furent gagnées sur les Angolans avec des poignées de gens, qui en défirent à une fois six cent mille, et à l'autre douze cent mille. A la première les nôtres ayant été contraints de céder pour un temps à la furie des ennemis, et ayant dans leur butin laissé l'image de la Vierge qui conduisait l'armée, elle ne fut pourtant jamais aperçue, quoiqu'ils eussent emporté tout ce qu'ils avaient rencontré. A la seconde, comme un Portugais reprochait à un Angolan la lâcheté des siens, il assura que s'il n'y eût eu autre que les Portugais, c'en eût été bientôt fait ; mais qu'ils avaient tous aperçu en l'air une Dame d'une extraordinaire grandeur et d'une incomparable beauté avec un vieillard à son côté, ayant tous deux des épées flambantes, qui les avaient mis en déroute. Aussi ne vous saurais-je dire l'abord et la dévotion des chrétiens à cette chapelle d'Angola : bien dirai-je que c'était une chose notoire parmi eux, que leurs plus insignes victoires avaient toutes été remportées ès jours de Fête de la Vierge. Qu'y a-t-il de plus mémorable que ce qui arriva au siège de la forteresse de Dieu, bâtie par les Portugais sur la première et plus occidentale embouchure du Sindé, qui est le fleuve Indus des anciens ? Il y avait plus de sept mois que le Roi de Cambaya la tenait assiégée avec vingt mille hommes et davantage, les soutenant n'étant pas trois cents dans la citadelle sous la conduite du capitaine Jean Mascarenhas. Déjà ils la battaient en ruine lorsque Jean de Castro, vice-roi de l'Inde, leur vint au secours, avec environ trois mille hommes qui firent une sortie sur l'ennemi le même jour de leur arrivée (c'était l'an mil cinq cent quarante-six), avec tant de bonheur, qu'ils en tuèrent plus de quatre mille et prirent plus de six cents prisonniers, entre autres quelques-uns des principaux Seigneurs de Cambaya, sans que de leur côté ils en perdissent plus de soixante. Les vaincus confessèrent depuis que le Ciel avait combattu contre eux, que le jour étant beau et serein, ce néanmoins quatre de leurs plus gros canons n'avaient jamais pu prendre feu, et que tous avaient vu sur la chapelle du donjon une femme d'une incroyable beauté, qui jetait contre eux des rayons de lumière si brillants que leurs

yeux en étaient éblouis, de sorte qu'ils ne pouvaient garder aucun ordre, ni prendre aucun expédient, tant l'éclat de cette Dame leur abattait le cœur et leur ôtait le moyen de combattre.

II. Les histoires sont pleines de semblables secours du tout miraculeux ; mais, pour moi, je fais bien plus d'état de l'assistance invisible qu'elle a donnée à mille millions d'âmes pour se retirer du gouffre de leurs erreurs. pour quitter leur aveuglement, et pour voir la belle et agréable lumière de la vérité. Ce sont les propres victoires de la Mère de douceur, ce sont les conquêtes qui ont peuplé le Ciel plutôt que dépeuplé la terre ; ce sont proprement les merveilles qui la rendent et la rendront à jamais épouvantable aux ennemis, adorable aux vaincus, aimable et recommandable à tous.

III. En voici un exemple (1) de fraîche date, arrivé au royaume de la Cochinchine, avec lequel je vais finir ce discours. Mais afin de le mieux comprendre il faut savoir que ce royaume, auquel la Foi Chrétienne est entrée depuis peu d'années seulement, s'appelle, en la langue des originaires, Anam, qui vaut autant à dire comme quartier occidental, à cause qu'eu égard à la Chine (qui est un autre grand royaume, duquel tant eux que les Japonais font un merveilleux état) il est véritablement situé du côté de l'Occident. C'est ce qui a fait que les Japonais lui ont donné le nom de Cochi, qui en leur langue naturelle signifie autant qu'Anam en langue Cochinchinoise. D'où il est arrivé que les Portugais qui trafiquent en ces quartiers-là, de ce nom Japonais Cochi, et de celui de Chine, l'ont appelé Cochinchine, comme qui dirait Cochin de la Chine, Royaume Occidental à la Chine. Le Royaume est divisé en cinq provinces, en l'une desquelles appelée des Pulucanbis en la ville de Nouëcman se retrouvait ces années passées le P. Christophe Borri, Milanais, Religieux de la Compagnie de Jésus, qui est celui qui a publié cette histoire avec un autre de la même Compagnie. Et comme ils devisaient ensemble, ne pensant à rien moins qu'à la pratique que le Ciel leur apprêtait ce jour là, ils virent paraître tout à coup dans un champ une fort belle procession de grande quantité de personnes qui venaient à eux ; où étant enfin arrivés, ils leur demandèrent ce qui les amenait là, et ce

(1) Christoph. Bor. Relationis Cochinchinensis, parte 2. cap. 9.

qu'ils leur voulaient. Ils répondirent qu'ils avaient vu en leur pays une très belle Dame dans l'air, en un trône de nuées resplendissantes, qui leur avait dit qu'ils allassent à Mouëcman, où ils rencontreraient les Pères, desquels ils seraient informés du droit et assuré chemin de la gloire, et auraient connaissance du vrai Seigneur du Ciel. Tellement qu'après avoir rendu grâces à la très sainte Vierge, de qui les uns et les autres confessaient tenir ce signalé bienfait, ils furent instruits et catéchisés, pour recevoir le Saint Baptême, et renvoyés contents dans leurs maisons.

§. IV. — Du soin que la Sainte Vierge a de tous les Ordres de l'Eglise.

Le soin qu'elle eut des Maitres de l'Eglise.

I. Il ne se peut nier que Saint Paul n'ait eu sujet d'appeler l'Eglise une grande maison (1), vu nommément qu'avant lui le Sauveur l'avait honorée de ce nom (2). Et lorsqu'on viendra à considérer les bornes de son étendue, le nombre de ses départements et la diversité de ses offices, je m'assure qu'on avouera qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de savoir tout ce qui s'y fait, de donner à chacun sa place et son emploi, et d'avoir un soin particulier de tous. De sorte que si pour gouverner une poignée de gens, pour ainsi dire, il fallut que Dieu remplît Moïse de son esprit, mais si largement que quand il fut question de lui donner des Lieutenants particuliers (3), il se trouva qu'il en avait assez pour départir abondamment à soixante et dix des anciens du peuple, qui furent choisis pour vider les différents qui arrivaient entre les uns et les autres; je vous laisse à penser quelle part il en doit avoir fait à la bienheureuse Vierge, à qui il a commis l'administration de tous ses Etats et le soin de pourvoir à tous les Ordres de l'Eglise. Quelle capacité et quelle force d'esprit céleste faut-il qu'elle ait, pour savoir par le menu tout l'état de cette grande Monarchie, pour donner les provisions de tant d'offices, pour démêler tant d'affaires et pour faire tout réussir selon les desseins éternels de Dieu? Nous nous étonnerons de voir Saint Paul dans la presse de tant d'occupations; et confessons qu'il fallait que ce fût un homme extraordinaire, ou pour mieux dire, un homme extraordinairement choisi et as-

(1) 1. Timoth. 2.

(2) Joan. 14.

(3) Numer. 11.

sisté de Dieu pour courir tant de royaumes, pour fonder tant d'Eglises, pour ordonner tant d'Evêques, en un mot, pour faire tout, et être tout à tous. « Quand on nous explique les travaux de l'Apôtre des Gentils, nous avons peine de croire qu'il n'y ait pas quelque exagération en ces termes si pathétiques de Saint Jean Chrysostôme : C'est la bouche de Saint Paul qui a répandu l'Evangile par toute la terre. C'est lui qui a parlé devant les Princes et devant les Monarques, qui a persuadé les orateurs et les savants, qui a convaincu les philosophes, qui a chassé les démons, qui a vaincu les bourreaux ; enfin, c'est lui qui a converti tout le monde. Cet éloge est assurément fort grand, et l'emploi de cet Apôtre est fort étendu, mais celui de la Mère de Dieu le surpasse autant que la dignité de Mère surpasse celle d'un serviteur (1). » C'est pourquoi, ne nous émerveillons pas de voir que la Sainte Vierge dresse les Apôtres, choisit les Monarques, établit les Prélats, préside aux combats des Martyrs, dispose des Confesseurs, multiplie les Vierges, et prend un soin très particulièrement universel de tous les états de la maison de Dieu, sans trouble, sans empressement et sans manquer à la moindre circonstance du monde, avec une très parfaite imitation, autant qu'une pure créature y peut arriver, de la souveraine immutabilité et de l'infinie capacité de l'entendement divin ?

Le soin qu'elle eut des Martyrs.

II. La pauvre Reine de Saba perdit jadis l'esprit d'étonnement, voyant l'ordre de la maison royale de Salomon et considérant que les ressorts de cette admirable économie jouaient tous dans une seule tête. Pour moi, j'aime mieux avec son père David me perdre dans les merveilles des œuvres de Dieu et de l'honneur qu'il fait à une pure créature, lui mettant son domaine et son empire entre les mains ; car, à dire le vrai, c'est l'une des plus douces et des plus sublimes pensées qui puissent servir d'entretien à un esprit. Et si vous en voulez avoir le plaisir, représentez-vous, s'il vous plaît, l'état de l'Eglise naissante après la mort du Rédempteur. Voyez comme cette bonne Mère s'occupe principalement à former les Maîtres de l'univers, et à polir ce que son bien-aimé Fils avait ébauché et le Saint-Esprit perfectionné. L'affection est réciproque, elle de son côté les chérissant comme

(1) La R. Mère de Blémur.

ses enfants, et eux lui rendant l'honneur que mérite une Mère. Elle est l'Oracle vivant que Saint Pierre consulte ès principales difficultés de l'Eglise, l'étoile que Saint Paul regarde en ses navigations, et le guide qu'il prend en ses voyages. Saint Matthieu, Saint Marc, Saint Luc et Saint Jean puisent dans sa poitrine sacrée l'éclaircissement de plusieurs mystères, nommément de l'Incarnation, de l'enfance et de l'adolescence du Sauveur. Saint Jacques, l'Evêque de Jérusalem, n'entreprend rien sans son avis, et il lui est fort aisé de l'avoir ; l'autre Saint Jacques l'avertit de ce qui se passe en Espagne, et du peu d'avancement qu'il y fait ; et elle aussitôt comme une bonne mère se transporte miraculeusement sur les lieux pour le consoler et lui relever le courage. Tous recourent à elle en leurs nécessités ; mais spécialement le Disciple bien-aimé, qui, pour l'avoir reçue en garde, et pour avoir partout l'honneur de sa compagnie, a aussi meilleure part que les autres en ses saints avis, en ses divins enseignements et en sa céleste conduite. « C'est peut-être ce qui donne sujet à Saint Bernard de la nommer la Science des saintes Sciences, et à Richard de Saint Victor de l'honorer comme la Maîtresse des Docteurs du monde (1). »

III. Le Sauveur avait prédit à son Eglise que les commencements en seraient orageux et que toutes les puissances de l'univers conspireraient à la renverser. Etait-il pas expédient qu'il lui laissât une Gouvernante très capable de prévoir tous les dangers qu'elle pourrait encourir, qui sût retenir et modérer les uns, redresser et encourager les autres, et servir à tous de conseil et de support ? A vrai dire, c'était un sujet plein de consolation de voir comme ceux-ci étaient fortifiés par sa présence, ceux-là consolés et animés par ses lettres, et tous généralement aidés et soutenus par la force de ses continuelles prières. Ceux qui ont écrit de la Terre Sainte (2) assurent qu'encore aujourd'hui se montre la pierre où la Vierge pria à deux genoux pendant que Saint Etienne chargé de cailloux combattait la dureté des Juifs ; elle prenait dès lors possession de son office, et témoignait en la personne du premier Martyr ce qu'elle ferait lorsqu'elle serait en lieu de repos, où elle n'aurait plus à penser qu'aux autres.

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Brocardus Itinerarii 1. parte. cap. 7. Joannes Cerçerius in descrip-

tione terræ Sanctæ. Gratianus lib. 1. vitæ S. Josephi, cap. 4, etc.

C'est de quoi les Chrétiens ont toujours été si bien instruits qu'ils ont toujours cru que les lauriers et les palmes étaient en ses mains, et qu'il la fallait avoir pour amie, si on y avait quelque prétention. C'est ce que savaient très bien les Saints Théodore et Théophanes frères, nourris dès leur enfance dans le Monastère de Saint Sabas, qui, ayant été envoyés en exil par le commandement de Léon l'Arménien pour la défense des saintes Images, et par l'ordonnance de Théophile Brise-Image, cruellement battus à coups de fouets et en beaucoup d'autres manières, réclamaient sans cesse la Reine des Martyrs, à ce qu'elle leur vînt au secours, ainsi que le même Théodore, qui mourut dans la prison quelque temps après, l'écrivit de sa propre main à Jean, Evêque de Cycico, au détroit de Gallipolis, jadis appelé l'Hellespont.

IV. La mémoire du bienheureux Martyr André de Sio vivra éternellement, et tant qu'on se souviendra de lui, jamais on n'oubliera l'assistance qu'il reçut de la Mère de Dieu. Cet invincible champion mourut le vingt-neuvième de mai, l'an quatorze cent soixante-trois. Il était natif de l'île et ville de Sio, et dès son enfance il s'était dédié à la Reine du Ciel, à qui il avait spécialement recommandé sa virginité consacrée à Dieu par vœu exprès. Il fut pris par les Mahométans, et sur le refus qu'il fit d'abandonner sa créance, il fut conduit à Constantinople, pour faire voir sur ce beau théâtre aux ennemis de la Religion ce que peut un courage renforcé de la grâce de Dieu et de la protection de sa Sainte Mère. Il fut tourmenté en diverses manières l'espace de neuf jours consécutifs, où il témoigna une patience diamantine parmi tous les tourments dont ces barbares se purent aviser. Le premier jour il fut battu de verges et d'écourgées, si rudement, que d'abord il fut saisi d'un grand tremblement depuis les pieds jusqu'à la tête; mais croisant doucement les bras sur sa poitrine, il n'eut pas sitôt prononcé ces paroles : Sainte Vierge, secourez-moi; qu'il se sentit tout à coup tellement rassuré, qu'il demeura les pieds joints en un même endroit et en une même posture jusques au coucher du Soleil. Le jour suivant il fut déchiré avec des ongles de fer; le troisième, tous ses membres furent disloqués; le quatrième, ses épaules furent décharnées. Bref, jusqu'au neuvième jour, on lui découvrit les os en toutes les parties de son corps. A toutes ces

diverses reprises, il appelait au commencement la Sainte Vierge à son secours, et pendant un si long martyre, il l'avait toujours au cœur et en la pensée. Enfin, ayant été par elle miraculeusement guéri de toutes ses blessures, la nuit du neuvième jour, il fut le lendemain décapité, et en même temps il rendit son esprit entre les mains de sa douce Mère, qui lui avait impétré tant de constance et de fermeté. Les Chrétiens enlevèrent son corps par la permission du grand Seigneur et l'inhumèrent honorablement. Au bout de quelques mois son sépulcre fut ouvert, et ses sacrées reliques trouvées aussi fraîches et vermeilles que s'il eût été en vie et plein de santé. Tout ceci est rapporté par Grégoire de Trébisonde, auteur grave et digne de foi qui se trouva présent lorsque le sacré corps de ce bienheureux Martyr fut visité, et qui eut le moyen d'apprendre ce que je viens de rapporter, d'infinies personnes qui avaient assisté à un si étrange spectacle. Tout ceci n'est qu'un échantillon pour juger de la pièce entière, et pour faire en quelque façon concevoir avec quelle affection la bienheureuse Vierge se porte à encourager généralement tous ceux qu'elle chérit et honore, jusque-là que de leur impétrer la grâce de pouvoir rendre sang pour sang, et vie pour vie à son très honoré Fils.

V. Et puisque nous sommes sur le propos des Martyrs, je ne puis, sans faire tort à notre siècle, passer sous silence les prémices des Martyrs Japonnais, qui furent crucifiés au nombre de vingt-six, l'an mil cinq cent nonante sept, sur une petite colline fort semblable au Calvaire, à la vue de la ville de Nangazaqui. Ces bienheureux soldats de Jésus-Christ, dont six étaient Religieux Observantins Déchaux, trois de notre Compagnie et les autres pour la plupart domestiques, ou amis intimes desdits Pères de Saint François, firent des merveilles à combattre généreusement pour la querelle de leur bon Maître, et à se munir de la protection et de la sauve-garde de la très sacrée Vierge. En reconnaissance de quoi les Chrétiens promirent à Dieu qu'aussitôt que la Religion jouirait de quelque commencement de repos, ils édifieraient une Eglise au lieu du supplice des Martyrs, à l'honneur de la Mère de Dieu, et qu'ils lui bailleraient le nom de Notre-Dame des Martyrs.

Le soin qu'elle a des Confesseurs.

VI. La bande des Saints Confesseurs est celle qui tient plus d'étendue que toutes les autres en la sainte Sion. Aussi est-elle divisée en divers escadrons : et quelques-uns d'entre eux sont encore distribués en divers Ordres, si grande est la suite de ceux qui appartiennent à ce noble régiment. Là vous verriez un grand nombre de saints Prélats qui ont honoré la charge pastorale d'une très éminente vertu, et nommément d'une indicible patience à supporter de grands travaux pour la conservation de leur troupeau. Vous y remarqueriez de grands Princes qui, parmi l'éclat des grandeurs et dans les délices des cours, ont su mépriser tout ce qui est passager, pour s'arrêter aux biens stables et éternels. Vous iriez à perte de vue comptant les divers Ordres de Religieux qui sont arrivés là-haut, moyennant la macération de leurs corps et le renoncement qu'ils ont fait de toutes choses pour suivre Jésus-Christ tout nu. Vous trouveriez des solitaires en quantité, qui, pour vaquer plus librement à la contemplation de Dieu et des choses célestes, se sont séquestrés de la compagnie et de la hantise des hommes. Vous y rencontreriez une infinité de personnes séculières, qui ont été fidèles à Dieu, et qui ont fait de très grands avancements, les uns dans les cours, les autres dans les conseils, qui au maniement des affaires publiques, qui à la promotion des œuvres de piété, qui d'une sorte, qui d'une autre. Tout ce monde de gens ressort au tribunal de la Mère de Dieu, tous participent à ses faveurs, et il n'est personne d'entre eux qui ne dise qu'après Dieu il lui est redevable du bonheur dont il jouira éternellement. Car pour ce qui est des Princes et des Prélats, j'en dirai quelque chose en particulier tout incontinent. Quant aux Religieux, j'ai fait voir ailleurs (1) qu'elle a reçu généralement tous les Ordres sous la protection spéciale ; et au Traité suivant, l'occasion se présentera de déclarer le soin qu'elle a d'y adresser ceux que Dieu a choisis, pour les sauver par cette manière de vie, ou pour les conduire à quelque insigne sainteté. Nous ferions tort aux autres états, de penser que son affection maternelle ne s'étendît pas jusqu'à eux, et qu'il en fût un seul à qui elle ne fit ressentir les effets de sa débonnairété.

(1) *Tract. 1. cap. 12.*

Le soin qu'elle a des Vierges et des mariées.

VII. Le titre de Vierge des Vierges qu'elle porte, me donne une entière assurance du dire de Saint Jean Damascène (1), qui enseigne qu'elle est une plante très fertile de virginité, et que par son moyen la beauté de cette angélique vertu s'étend par tous les coins du monde. A quoi s'accorde merveilleusement bien ce que le grand Saint Jérôme écrit à sa chère fille Eustochium (2), que depuis le temps qu'une Vierge a enfanté le Roi des Vierges, qui porte sur ses épaules les marques de sa principauté, le don de la virginité a été plus libéralement octroyé au monde, nommément au sexe féminin, et que le Fils de la Vierge a choisi ici-bas une suite d'Anges incarnés, comme là-haut il en avait déjà une d'Anges célestes. Car si bien toutes n'ont pas la faveur que Sainte Catherine d'Alexandrie reçut par l'entremise de la bienheureuse Vierge, d'être visiblement mariée à l'Époux des belles âmes, et de recevoir de lui l'anneau d'or pour arrhes de sa fidélité, néanmoins il est vrai qu'il n'y en a pas une d'entre elles qui, par son moyen, ne soit logée et avancée au service du Roi son fils, et qui n'arrive jusques-là que de mériter l'honneur de sa couche nuptiale. C'est elle, dit l'éloquent Saint Ambroise (3), qui reçoit les Vierges à la sortie de cette vie, pour les présenter à leur céleste Époux, et qui entonne des cantiques d'allégresse lorsqu'elles sont introduites au cabinet du Prince de gloire. C'est elle qui plante les lis partout, et qui les fait croître dans les monastères, dans les maisons particulières, dans les villes, emmy la campagne, et qui les fait venir jusques dans le mariage même. C'est elle qui a donné le courage aux Saintes Darie, Basilisse, Pulchérie, Cunegonde, Dauphine, Ægique, Stamberg, Berthe, et à tout plein d'autres, de vivre avec leurs maris ni plus ni moins qu'avec des hommes sans corps, ou avec des Anges du Paradis. C'est elle qui a délivré des lieux infames, comme d'autant de fournaises de Babylone, les Saintes Théodore, Antonie, Euphrasie, Glaphyre, et les autres, qui y avaient été conduites pour y voir ternir l'honneur de leur pudicité. C'est elle qui, avec des inventions du tout célestes, a préservé les Saintes Flavie, Domitille, Séraphie, Denise, Suzanne, Anas-

(1) Cap. 5.

(2) Epist. 22.

(3) Lib. 2. de Virginib.

tasie, Euphémie, Agnès, Emérencienne, Lucie, et mille autres, des embûches des ennemis de la chasteté. C'est elle qui a doublé la couronne des Saintes Thècle, Félicule, Potancienne, Valérie, Agathe, Anatolie, Pélagie, et d'infinies autres, ajoutant au lis de la virginité les roses pourprines du martyre. C'est elle qui a inspiré à plusieurs que nous rencontrons dans les histoires, l'adresse de défigurer leurs corps plutôt que de salir leurs âmes. Bref, c'est elle qui, par mille sortes d'artifices, a conservé l'honneur des lis, pour l'amour de celui qui daigne bien s'appeler le lis des vallées, et qui se plaît aux parterres de lis.

VIII. Et puisque l'Eglise donne absolument au sexe féminin la gloire d'être appelé le sexe dévot, je crois fermement que toutes, soit vierges, soit mariées, soit veuves, de quelque état et de quelque condition qu'elles soient, lui sont recommandées, comme à celle qui est l'honneur de ce sexe, chacune selon son rang et selon son mérite : voire attendu qu'elle est généralement la Reine de tous les Saints, je tiens pour indubitable que son soin s'étend aussi loin que les limites du monde et que les rayons du soleil, et que partout où il y a des enfants de l'Eglise, elle a aussi ses audiences et ses cours pour le bien des sujets du Sauveur, et pour les acheminer tous à la possession du bonheur qui les attend là-haut dans le ciel.

§. V. — Du soin particulier qu'elle a des Princes et des Prélats de l'Eglise.

I. Je sais bon gré à Saint Jean Damascène, lequel parlant de la glorieuse Vierge en la seconde oraison qu'il a composée de son trépas, dit que ce ne fut point sans un grand mystère, que Dieu voulant établir Moïse juge, capitaine et prince de son peuple, il lui apparut dans un buisson ardent, lequel, au jugement de tous les Saints Pères, était un crayon de la Mère de Dieu ; mais que ce fut pour faire dès lors entendre au monde que par les mains de la Sainte Vierge, qui était représentée sous cette figure, devait passer l'élection des Rois, des Princes, des Juges et des Grands de la terre. La sainte Eglise favorise la conception de ce dévot docteur, lorsqu'en l'office de Notre-Dame des Neiges elle lui approprie ces paroles de Salomon (1) : C'est par mon moyen que les Rois commandent, et que ceux qui font les

(1) Proverb. 8.

lois se conduisent par l'équité. Moyennant mon assistance, les Princes gouvernent le monde, et les intendants de la justice la rendent à qui il appartient. Et quiconque prendra le loisir de considérer de quelle importance sont les Princes, et nommément les Souverains, pour le bien et pour l'avancement du royaume spirituel du Sauveur, il ne pourra douter que la Reine de ce royaume n'en ait un soin très spécial, et qu'elle ne les tienne sous sa particulière protection. Je me réserve une autre occasion (1) pour faire voir combien magnifiquement elle a reconnu les moindres petits services qu'ils lui ont rendus, les victoires et les prospérités dont elle les a favorisés, et le bonheur qu'à ce sujet elle leur a procuré : pour maintenant je ne veux parler que du soin qu'elle a des Princes, et de leurs Etats en général, lors nommément qu'ils sont affectionnés à son service.

II. J'ai montré suffisamment, au premier Traité, que de tout temps la Sainte Vierge a chéri le royaume de France par dessus tous les Etats du monde ; ce qui ne peut subsister sans que les Rois que le ciel lui baille, soient autant les favoris de la Mère de Dieu, qu'ils sont les fils aînés de l'Eglise. Aussi ont-ils cela de particulier entre tous les rois de la terre, que l'une des sept bénédictions qui leur sont données au jour de leur sacre, est qu'ils soient environnés de la protection de la glorieuse Vierge, ni plus ni moins que d'un corps de garde, et que son soin leur soit une corne d'abondance et un arsenal de bonheur. Et il me semble qu'il n'est besoin que d'ouvrir les yeux, et de considérer les progrès que ce florissant empire a faits depuis le premier Roi très chrétien jusqu'au dernier, les faveurs qu'il a reçues d'en haut, le succès des armes victorieuses des Français, la gloire de leur nom portée jusqu'aux derniers confins du monde, le crédit que la justice et les lettres lui ont acquis, pour être forcé de confesser que les évènements ont surpassé les souhaits, et que les bénédictions de la Mère de Dieu y ont produit des effets qu'on n'eût jamais osé espérer. Ce n'est pas encore la saison de descendre aux particulières faveurs qu'elle a faites au grand Clovis, à Charlemagne-le-Conquérant, à Louis-le-Débonnaire, au vaillant Dagobert, à l'incomparable Saint Louis,

(1) Tract. 3. cap. 8. §. 4. 5.

(2) Cap. 22.

au courageux Louis onzième, à Louis le Juste, la merveille des bons rois : je les étalerai plus bas à une meilleure rencontre (1) : pour le présent, je me contente de me tenir dans les termes généraux.

III. Le Roi des Rois et le souverain Monarque du monde, qui fait part de ses secrets à qui bon lui semble, voulut un jour donner à connaître à une sienne épouse (ce fut la bienheureuse Sainte Brigitte) combien sa très honorée Mère vaut au monde, et le soin qu'elle en a, spécialement pour le regard des Princes et des Souverains (2). A cet effet il lui fit voir un palais, qui ne pouvait être autre que l'Empirée, ou une image du Paradis. Au milieu de ce palais il y avait un trône pour le Roi de gloire incarné, Roi qui était mille fois plus éclatant que le soleil, et à son côté un autre pour la glorieuse Vierge, qui paraissait plus belle que tous les brillants du monde, tant par sa propre lumière que par la réverbération de celle de son Fils. Au-dessous d'eux étaient des millions de bienheureux esprits prosternés sur le pavé, qui chantaient les louanges du Fils et de la Mère, de l'Epoux et de l'Epouse ensemble. Le Sauveur du monde prenant le premier la parole, bailla divers avis pour les Rois et pour les Princes de la terre, et quelques-uns en particulier pour le Roi de Suède, proche parent de la Sainte. La Vierge Mère le seconda, et tous leurs discours aboutirent à faire entendre aux Rois et aux Monarques, qui est celui de qui ils relèvent tous, de quelle sorte de gens doit être composé leur conseil ; à qui ils peuvent faire part de leur faveur ; de quel habit il leur convient user ; quelle lecture il leur faut faire ; de quelles vertus principalement il leur est nécessaire de se pourvoir ; comme ils se doivent comporter avec Dieu, envers eux-mêmes, envers les Reines leurs Epouses, envers leurs enfants, envers leurs sujets, envers leurs ennemis, envers les bons, envers les mauvais, et envers toute sorte de gens ; comme il leur faut gouverner leurs entreprises, et nommément celles qui sont contre les infidèles ; quelle personne il est convenable d'élever aux charges publiques, finalement les grandes récompenses qui leur sont préparées, s'ils vivent en bons Princes, et au contraire les rudes châtimens qui les attendent, s'ils font

(1) Tract. 3. cap. 7. §. 5.

(2) Revelat. sanctæ Brigittæ, lib. 8.

autrement. Autant d'avis, autant d'oracles, qui font assez connaître qu'ils ne peuvent venir que du ciel ; mais ce serait chose ennuyeuse de les rapporter ici : c'est à faire à ceux qui écrivent les Cours Saintes, et qui donnent aux grands les adresses pour vivre dans les palais selon Dieu. En un autre endroit la très sacrée Vierge quote par le menu à cette Sainte Veuve les principaux péchés d'un certain Roi qui attirait l'ire de Dieu sur lui, et l'avertit que si de bonne heure il n'y met ordre, son fils retirera de lui ses grâces et le privera de son Etat. Mais au bout il faut que je revienne toujours à mon point, et aux faveurs invisibles qu'elle fait aux princes, qui sont sans nombre et sans mesure. Car, puisqu'elle est la dispensatrice de toutes les grâces et de tous les trésors du ciel, ainsi que je ferai voir plus bas (1), il n'y a point de doute qu'elle ne les distribue selon la condition et le mérite d'un chacun. Partant les Rois et les Souverains, qui sont comme les causes universelles du bon gouvernement des Etats, en ayant plus besoin que les autres, la raison nous contraint de dire qu'elle leur départ très libéralement son assistance, et qu'elle se plaît à leur faire largesse des biens de son fils, pourvu qu'ils s'en veulent rendre dignes.

IV. Les Prélats sont les Pères et les Princes de l'Eglise, et pour ce ont-ils un droit particulier aux faveurs et aux bonnes grâces de la Mère de Dieu, que Saint Jean Damascène appelle la gloire des Prélats (2). Et pour moi je ne doute nullement que le Roi du ciel, son bien-aimé Fils, ne lui en ait laissé la nomination ; ce qui serait aisé à vérifier par une grande quantité d'histoires. Je me contente de celle d'Udo, que je rapporterai en un autre endroit (3), pour servir d'exemple à ceux qui abusent des charges que les Anges appréhenderaient de porter ; et de celle du bienheureux Saint Nicolas, qui a beaucoup de force pour encourager les bons Pasteurs à s'acquitter dignement de leur office. Methodius, Patriarche de Constantinople, en la vie qu'il a écrite de Saint Nicolas, au rapport de plusieurs auteurs (4) dignes de foi, récite que ce Saint étant une nuit assoupi d'un sommeil mystérieux, il vit à sa main droite le Sauveur en grande majesté, lequel tenait le livre des Evangiles, brillant de diamants

(1) Cap. 10.

(2) Orat. 1. de Nativ. Virg.

(3) Tract. 3.

(4) Joan. Diaconus in vita S. Nicolai. Lipomanus tomo 5. Baron. in Notis ad Martyrolog. 6. Decemb.

et d'autres pierres précieuses, et à sa gauche la bienheureuse Vierge, qui portait le manteau archiépiscopal, et le lui mettait sur les épaules. A peu de jours de là il connut la vérité de cette vision, car il fut miraculeusement élu Evêque de Myre en Lycie, en la façon que tout le monde sait. Or, comme les choses humaines sont sujettes à changement, après quelques années il arriva une disgrâce à ce Saint Prélat. Car s'étant rencontré au Concile de Nicée, quelques-uns écrivent (1) que le zèle le transporta jusques-là que de couvrir la joue à un Evêque Arien qui se laissait aller au delà du devoir ; d'où le Concile fut obligé de se ressentir, nommément sur les plaintes qu'en firent les Evêques Ariens, de sorte qu'il fut dès lors privé de l'usage de la mitre et du manteau archiépiscopal. Mais la Mère de toute bonté ne permit pas que ce fût pour long-temps. Car quelques jours après, comme il célébrait la Sainte Messe à l'honneur de la même Vierge, elle apparut avec deux Anges, dont l'un lui remit la mitre sur la tête, et l'autre le manteau sur le dos. Il s'en trouve qui disent que cela lui advint la première nuit après sa privation, et qu'il reçut l'une et l'autre de la propre main de sa bonne Mère, qui avait participé à son affliction.

V. Il faudrait ici les Saints Chrysologue, Ildefonse, Germain, et autres semblables Prélats dignes d'une éternelle mémoire, qui ont consacré leurs cœurs, leurs langues et leurs plumes aux louanges et aux grandeurs de la Mère de Dieu, pour déclarer les lumières célestes qu'elle communique aux bons pasteurs, les mouvements intérieurs dont elle les prévient, les belles résolutions qu'elle leur fait prendre, les adresses qu'elle leur fournit pour s'acquitter de la charge pastorale, les saintes instructions qu'elle leur suggère, les bons succès dont elle accompagne leurs délibérations, la force qu'elle leur impètre pour entreprendre et pour supporter de grandes choses pour le bien de leur troupeau, les repréhensions amiables qu'elle leur fait lorsqu'ils manquent à leur devoir ; car ce sont des faveurs secrètes qu'il serait besoin d'expérimenter, afin d'en parler dignement. Mais je me persuade qu'elles sont du nombre de celles que le ciel nous a expressément cachées, pour l'exercice de notre foi, et pour l'accroissement de la joie

(1) Petrus de Natalibus in catalogo Sanctorum, lib. 1. cap. 23, etc.

que nous recevrons là-haut, lorsque nous verrons toutes ces merveilles à découvert. Cependant il me souvient du reproche que la Sainte Vierge fit un jour faire par Sainte Brigitte à un Prélat (1), du peu de soin qu'il avait de son Eglise, l'avisant énigmatiquement que l'aile droite avait pris coup ; que la voûte se relâchait et s'en allait en bas, non sans un très évident péril de ceux qui entraient dans l'Eglise, dont plusieurs avaient déjà accueilli les ruines sur leurs têtes ; que les colonnes se courbaient ; que le pavé était rompu ; bref, qu'il n'y avait quasi plus rien d'entier, et que, s'il n'y prenait garde à son escient, il serait le premier terrassé sous cette mesure ruineuse, et qu'outre ce il répondrait d'autant de têtes qu'il s'en trouverait d'enveloppées dans le danger.

VI. Ainsi la Mère de douceur pourvoit à tout, tant qu'il est possible, tançant les uns, encourageant les autres, donnant secours et assistance à tous, faisant mille grâces aux bons Pasteurs, en considération de leurs troupeaux, et supportant les infirmités des troupeaux pour l'amour de leurs bons Pasteurs, à ce que Dieu soit béni et honoré en tout ici-bas, et beaucoup plus là-haut, où toutes les ouailles de l'Eglise seront menées, pour être à jamais sous la conduite d'un seul Pasteur, qui est ensemble le Pasteur des Pasteurs, et le Prince des Pasteurs.

LA SEPTIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE VIII.

QU'ELLE SOIT LA PROTECTRICE DE L'ÉGLISE.

J'attache ce titre au précédent, pour autant qu'il l'accompagne inséparablement, attendu qu'un gouvernement sans protection ne mérite ce nom qu'à demi. Ainsi, plus nous irons en avant, plus nous verrons la Sainte Vierge participer aux qualités Royales de son Epoux et de son Fils, plus nous remarquerons en elle de courage et de fermeté à poursuivre sa pointe,

(1) Lib. 4. Revelat. cap. 78.

à nous procurer tous les biens dont nous avons besoin, et à détourner les maux dont nous sommes menacés.

§. 1^{er}. — De la qualité de Protecteur de l'Eglise, troisième titre du Roi de gloire incarné.

I. C'était autrefois la coutume parmi quelques peuples Septentrionaux, que lorsque quelque homme illustre était décédé, celui qui était choisi par les parents montait au lieu le plus éminent d'une tour, et que de là il laissait tomber en terre un bouclier portant les armes et la devise du défunt; qu'ils le relevaient incontinent, et le portaient en grand triomphe par les rues. Par où l'on signifiait que les grands hommes, et spécialement les Princes et les Rois, sont les boucliers et les défenses de leurs peuples. En confirmation de quoi quelques-uns ont remarqué que parmi les Juifs, lorsque les Rois étaient consacrés, l'on oignait quant et eux leurs boucliers, pour leur donner à entendre que comme le Bouclier est le Roi des armes, de même ils devaient être les Boucliers de leurs sujets. Ainsi quelques Interprètes lisent chez Isaïe (1) : Oignez le Bouclier; au lieu que notre version porte : Empoignez le Bouclier; par le seul changement d'une lettre en une autre (2). Ainsi le Rabbi Salomon, et quelques-uns des nôtres avec lui, entendent ce qui est couché au second livre des Rois (3), que le Bouclier de Saül fut renversé par terre, ni plus ni moins que si jamais il n'eût été honoré de la sainte onction.

II. Le Roi et le Prophète David discourant des qualités royales que son fils Salomon, que nous avons jusqu'ici considéré comme la figure du Roi du ciel Incarné, devait avoir, il en parle (4) comme du vrai Protecteur de son peuple et du Bouclier de ses sujets. Sans acception de personne, dit-il, il jugera la cause des pauvres, et il gardera leurs enfants de la tyrannique oppression des puissants; il terrassera l'auteur de la calomnie avec tous ses suppôts; et comme l'eau tombant du ciel goutte à goutte sur la terre altérée, la réjouit et la rend fertile; de même son soin et sa protection consolera les siens et les comblera de bonheur. Sa force délivrera le faible des dents et des griffes du

(1) Cap. 21.

(2) Arripite clypeum.

(3) Cap. 1.

(4) Psal. 71.

riche ; il tiendra particulièrement sous sa main ceux qui seront de tous délaissés, et sa bonté pardonnera aux faibles qui, avec un esprit humble et soumis, auront recours à lui. Il rachètera le principal avec les intérêts, et paiera du sien propre pour ses pauvres sujets, les délivrant de la mort et de la ruine. Bref, partout on criera : Vive à jamais la gloire de ce Monarque, Roi, Père et Protecteur des siens : aussi vivra-t-il longuement, et tous lui apporteront des présents, et son règne fleurira toujours en grandeur et en félicité, et ira de plus en plus s'accroissant.

III. C'est peu de chose de tout ce qui se dit de Salomon, en comparaison de ce que les Saintes Lettres nous représentent de l'admirable manière dont le Roi des Anges et des hommes protège et défend son Eglise. Car d'autant qu'un protecteur, pour être accompli de tous points, doit avoir ces trois qualités : savoir est, en premier lieu, une grande affection envers ceux qu'il défend, qui est la mère du soin et de la vigilance, laquelle tient le second rang ; et en troisième lieu la force nécessaire pour surmonter les rencontres de ceux qui s'opposeraient à ses bons desseins : l'Écriture Sainte nous le fait voir parfaitement assorti de toutes ces pièces. Car pour ce qui est de l'affection, à faute de rencontrer parmi les choses humaines quelque titre et quelque nom qui la puissent suffisamment exprimer, elle lui donne ensemble l'affection de Roi, de Père, de Tuteur, d'Époux, de Pasteur, de Capitaine, et de tous les autres dont nous pourrions aviser. Le soin marche à l'égal de la cordialité. Il ordonne par son Prophète Isaïe, à ceux qu'il a rachetés de son sang (1), de se mettre hors de crainte et d'appréhension, d'autant que lorsqu'ils passeront au travers des rivières et des torrents, il les garantira des eaux. Ils sortiront sains et saufs du milieu des flammes, partout il les conduira et les accompagnera : de jour il leur servira de nuée et de parasol, et de nuit il les guidera avec une colonne de feu ; que leurs tentes ne seront point offensées des cuisantes chaleurs du Soleil, ni molestées des pluies, des vents et des tourbillons, et mille autres menues caresses qu'il leur promet, qui sont autant de marques de sa rare vigilance (2). Pour sa force, il n'y a rien à craindre, car en un endroit (3) il assure sa chère Jérusalem qu'il lui servira tout

(1) Cap. 43.

(2) Cap. 4.

(3) Zach. 2.

autour d'une muraille de feu. Ailleurs, il fait entendre à ses bien-aimés enfants qu'il les tiendra entre ses bras, ni plus ni moins que le lion tient sa proie sous ses pattes, sans s'alarmer pour le bruit que font les bergers effrayés, et qu'ils seront sans peur et sans crainte, comme les oiseaux qui volent parmi l'air (1). Autre part, il leur donne sa parole que sur la sainte montagne, qui n'est autre que l'Eglise, les tigres et les léopards ne leur seront nullement redoutables; que les serpents les plus dangereux ne les pourront endommager, et que, sans difficulté, ils converseront parmi les bêtes carnassières et venimeuses.

« Ceux qui sont affligés ou tentés oublient aisément l'amour que Jésus-Christ a pour eux, et qu'il leur a témoigné par ses paroles, par ses actions et par ses souffrances. C'est pourtant dans ces occasions qu'il les soutient et qu'il dit aux flots qui les environnent : Vous viendrez jusque-là et vous ne passerez pas plus loin. Il est vrai que, lorsque Dieu nous promet son secours, ce n'est pas pour jouir d'une paix lâche et pour n'être point tenté, mais pour demeurer ferme dans la tentation et pour en sortir avec avantage, parce que la récompense ne se donne qu'aux victorieux, et que l'on n'est point couronné qu'après avoir combattu généreusement (2). »

IV. Venons à la Sainte Vierge, pour qui se prépare ce discours, et voyons comme la protection que le Sauveur lui a donnée de son Eglise, est assortie de ces trois belles qualités. Je me servirai d'autant d'emblèmes pour les représenter ; et, me tenant toujours dans les termes généraux, je ferai voir comme elle défend le corps de l'Eglise, sans descendre point encore au soin amoureux qu'elle a de ceux qui, par un titre de spéciale dévotion, sont sous sa particulière sauvegarde, qui doit être l'un des principaux discours du troisième Traité.

§. II. — Le premier Emblème représente l'incomparable affection de la Mère de Dieu envers l'Eglise, première qualité de sa protection.

I. Figurez-vous de voir au milieu d'un tableau la Cité carrée qui est décrite par Saint Jean en divers chapitres de l'Apoca-

(1) Ibi sicut aves volantes, sic proteget Dominus Deus exercituum Jerusalem protegens et liberans, transiens, et salvans.

(2) La R. Mère de Blémur.

lypse, avec tout ce qui peut se dire de son incomparable beauté. Remarquez en un lieu éminent à la vue de toute la ville une vénérable Dame qui paraît au travers des nues, et tient les yeux attachés sur la Cité, dont les habitants la regardent réciproquement, témoignant à leur mine qu'ils se tiennent assurés par sa seule faveur. Prenez garde à la cartouche qui est au-dessus de sa tête, et qui en certains endroits se va perdant et enfonçant dans la nue, et en d'autres se jette au dehors avec cette devise : *Et de jour et de nuit j'ai sur elle mes yeux*. C'est un portrait de l'incomparable affection de la Mère de Dieu envers la Sainte Eglise.

II. Car jacoïl que la plupart des Saints Pères aient cru fermement que, par la Cité carrée de Saint Jean, il fallait entendre la demeure des Bienheureux, ce néanmoins il s'est rencontré des Docteurs (1) qui, sur de grandes probabilités que je n'ai pas le loisir de déduire, ont estimé que cette figure appartenait conjointement à l'Eglise triomphante et à la militante. D'où ils concluent que la lumière de Dieu qui éclaire la Sainte Cité, c'est l'agréable doctrine du Sauveur ; que la muraille de jaspe représente la solidité de l'Eglise ; les douze portes, qui sont autant de perles entaillées, sont la marque des Pasteurs, des Docteurs, et de ceux qui nous donnent l'entrée à la Foi ; les douze fondements sont les douze Apôtres ; l'étendue des murailles, qui comprend en chaque face cinq cents lieues, la capacité de l'Eglise ; l'or du pavé, la charité qui unit et enrichit les Chrétiens ; l'eau vive qui passe au milieu de la ville, les divins Sacrements ; les arbres qui portent des fleurs et des fruits en toute saison, les justes, dont les saints désirs et les actions vertueuses ne manquent jamais en l'Eglise.

III. Les yeux de cette noble Dame, qui n'est autre que la Mère de Dieu, toujours arrêtés sur la Cité et sur ses habitants, signifient l'incroyable affection qu'elle porte à l'Eglise. Car les yeux, au rapport d'Alexandre, philosophe péripatéticien, sont les fenêtres, et au dire de l'arabe Blemot, le siège de l'âme. Les yeux font paraître tous les plus secrets mouvements de nos cœurs : la hardiesse les avance, le respect les retire et les

(1) Ubertin. Tract. de septem statibus Ecclesiæ, cap. 8. §. 12. Turrianus Tract. de Eucharist. Bulengerus in Apocal. Alcazar in Apocal. c. 21. initio.

abaisse, la tristesse les abat, la joie les épanouit, la colère les allume, la haine les effarouche, l'inquiétude les égare, l'attention les attache; bref, vous diriez que par les yeux l'âme sort en certaine façon au dehors pour nous faire connaître son état. Mais de tout ce qui se passe dans nos cœurs, il n'est rien qu'ils découvrent plus naïvement que l'affection de l'amour. Aussi, à voir seulement les yeux doux et bénins de cette Dame, collés sur l'Eglise, vous jugerez incontinent qu'elle la porte bien avant dans son cœur, et que toutes ses pensées vont à elle. De vrai, on ne saurait nier que la Sainte Vierge n'ait un très juste sujet de chérir l'Eglise. Elle la doit affectionner en qualité de Mère et d'Épouse du Sauveur, qui en est le Chef et le Prince; et en tant que Mère commune de tous les enfants de salut, elle lui est redevable d'une particulière tendresse. Elle a aussi plus de connaissance que nulle autre des belles âmes qui s'y retrouvent, et des rares perfections que son Fils y a logées, et qu'elle-même a impétrées, ce qui l'oblige entièrement à l'aimer d'amour.

IV. Mais son cœur amoureux passe au-delà de toutes obligations, de sorte qu'on peut dire en vérité qu'il n'est rien de semblable à l'ardeur qu'elle témoigne à solliciter les affaires de l'Eglise, à procurer son avancement, et à rechercher les moyens de l'obliger. Le dévot Cardinal Pierre Damien le savait par expérience, et voici les belles paroles qu'il lui adresse (1): Quoi! Sainte Dame, depuis que vous êtes absorbée en Dieu, et en certaine façon divinisée, vous seriez-vous bien oubliée de vos pauvres enfants que vous avez laissés ici-bas? Non, non, c'est chose qui n'est nullement à craindre: vous savez trop bien parmi quels dangers vous nous avez laissés, et où nous sommes réduits par le moyen de nos offenses. Vous n'êtes pas tellement abîmée dans la contemplation des divines miséricordes, que la vôtre ne soit réveillée par la considération de nos misères; et si bien l'état de votre bonheur vous a rendue impassible, vous ne vous êtes pourtant oubliée de la compassion que nos maux attendent de votre bonté.

V. Le grand Patriarche de Constantinople, Saint Germain, lui adresse sur ce sujet un long discours plein d'une très profonde reconnaissance; en voici un petit abrégé: Sans vous, ô

(1) Serm. 1. de Nativité.

sainte Dame! nul n'échappe les hasards et les périls de cette vie. Et qui trouverons-nous qui protège les pécheurs comme vous, et qui tende la main favorable à ceux qui se sont égarés du droit chemin? Car tous les autres qui pouvaient parler pour nous et s'opposer à la sentence qu'on allait prononcer contre le figuier infructueux, se retiraient après avoir présenté leurs requêtes, de crainte de s'engager mal à propos en répondant pour nous. Mais vous, avec un cœur et un courage maternel, avez obtenu le pardon aux pécheurs abandonnés, et expédié les affaires de ceux qui semblaient irrémédiablement être obligés à la justice de Dieu. Car le moyen que vous soyez éconduite, vous qui êtes la vraie et immaculée Mère de notre Juge? Il faut de nécessité qu'il s'accorde à tout ce que vous lui demandez. C'est la raison pourquoi l'affligé a son recours à vous plutôt qu'à tout autre, pourquoi le malade implore votre assistance, et celui qui a du pire en la guerre vous oppose à tous ses ennemis. Il n'est rien de si mal-aisé dont vous ne veniez à bout, ni rien de si avancé que vous ne renversiez. Vous cassez les décrets qu'on prétend faire contre nous, vous arrêtez le courroux de Dieu, les menaces de sa justice et les châtimens qui sont dus à nos péchés; vous intervenez à la main-levée que nos ennemis ont reçue, et par l'amour que vous portez à tous ceux qui réclament le sacré nom de votre Fils, vous interjetez appel à la sentence de notre juste condamnation, et faites citer nos haineux pour se voir honteusement déchus de toutes leurs prétentions. De là provient l'assurance que le peuple Chrétien prend de recourir à vous en toutes les affaires qui lui surviennent; à cette occasion se multiplient les prières qui vous sont adressées, et les sollicitations qui sans cesse vous sont faites; les faveurs que nous avons reçues de vous sont celles qui nous donnent la hardiesse de prétendre toujours à de plus grandes. C'est de quoi les Anges s'étonnent, considérant d'une part votre indicible bonté et votre facilité non pareille, et de l'autre l'inclination du peuple Chrétien à recourir à vous en toutes ses nécessités, sans que le respect ou la crainte de votre grandeur puisse rabattre sa confiance. Mais quoi faire (1), et comment s'empêcher d'aller droit à vous, puisque vous êtes notre espérance immuable, notre meilleur refuge,

(1) Serm. de Assumpt. B. Virg. Biblioth. SS. PP. tom. 2. Græco-lat.

notre garde toujours veillante, notre sauve-té perdurable, notre infaillible secours, notre ferme défense, notre mur inexpugnable, notre fort imprenable et notre rempart assuré ? Puisque vous êtes la tour et la retraite des assiégés, le port des tourmentés, la bonace des travaillés, la répondante des pécheurs, l'asile des désespérés, le rappel des exilés, la réconciliation des disgrâciés, le rétablissement des condamnés, la bénédiction de ceux que Dieu avait déjà maudits, la rosée de l'esprit languissant et desséché, la Mère de l'Agneau et du Pasteur ensemble, et que vous êtes publiquement reconnue pour celle qui nous procurez toute sorte de biens. Il est vrai que tout ce qui se retrouve en vous est admirable, tout est plein de droiture et d'équité, et qu'il n'y a rien qui ne soit plus doux et plus agréable que le miel ; mais au partir de là, vos miséricordes sont incompréhensibles ; ce sont elles qui ravissent le ciel et la terre : elles que jamais nul ne louera autant qu'elles méritent, elles pour qui nous sommes plus fortement attirés que celui qui est altéré ne l'est du coulant des eaux vives, elles qui sont sans comparaison plus nécessaires à notre salut que l'air ne l'est à notre respiration. Aussi, pour dire tout en un mot, si nous vous avions une fois perdue, nous quitterions l'espérance du bonheur éternel, que la foi nous fait désirer ; mais comme ici nous respirons par vous et en vous, de même nous attendons d'en jouir avec vous, et c'est le comble de nos souhaits.

VI. Voilà une partie du dévot entretien de ce saint Patriarche avec la très sacrée Vierge sa bonne Mère. Voilà l'honneur qu'il rend au titre de Mère de Dieu, qu'à très juste raison il reconnaît pour base et pour fondement de l'admirable pouvoir qu'elle a auprès de son Fils et de l'affection qu'elle témoigne à s'employer pour nous. De vrai, c'est un sujet d'extrême consolation que la très étroite liaison qui est entre ces deux volontés ; je dis du Fils et de la Mère. Car qui pourrait suffisamment expliquer les fruits que nous recevons de cette réciproque affection qu'ils se portent l'un à l'autre ? Le Fils accorde tout pour l'amour de la Mère, et la Mère demande tout pour l'amour du Fils. Le Fils veut que tout le bien qu'il fait à ses enfants leur soit octroyé à l'égard de la Mère, et la Mère à la considération du Fils aime les enfants qu'il s'est acquis au prix de son sang. Le Fils donne tout pouvoir à la Mère sur son Eglise, et la Mère,

pour agréer au Fils, se porte d'une extrême affection envers l'Eglise. Admirable liaison encore une fois, et laquelle nous ne devons point autrement considérer que comme la vive source de tous les biens que nous possédons.

§. III. — Le second Emblème, représentant les merveilleux soins de la Mère de Dieu envers l'Eglise, seconde qualité de sa protection.

I. Il n'est pas que vous n'ayez vu plusieurs fois le Navire Royal dépeint, je dis celui qui a été inventé à dessein de représenter la sainte Eglise. Il est capable d'un monde de gens, équipés et armés à l'avantage et fournis de toutes munitions. Saint Pierre gouverne le timon, les Apôtres avec les Prélats, leurs successeurs, sont autour de lui pour l'assister au gouvernement du Navire; les docteurs donnent le branle au vaisseau et le font aller à la cadence des avirons de l'Ecriture Sainte; les Ecclésiastiques de toute sorte gouvernent les pièces de défense et les munitions nécessaires, les prédicateurs sonnent la trompette, les Confesseurs vident la sentine, et il ne se trouve nulle sorte d'office là-dedans qui ne soit honorable. Ce nombre presque infini de personnes de toutes qualités que vous apercevez sur le tillac représente le gros des Chrétiens. En haut se voit Dieu le Père entouré d'une claire nuée, remplie de plusieurs milliers d'AnGES; au-dessus du mât, le Sauveur, Capitaine général du Navire; à côté, le Saint-Esprit, qui donne le vent favorable; sur la voile, la Mère de Dieu, assise comme la Conductrice du vaisseau. Voilà de quelle façon un homme d'esprit nous a figuré l'Eglise et le charitable soin de la sainte Vierge à la protéger.

II Au reste, ne croyez pas que l'invention en soit fort nouvelle; il y a plus de quinze cents ans que Saint Clément Pape a ordonné (1), par une Constitution Apostolique, que les Eglises Chrétiennes fussent bâties en forme de navires; voire il y a plus de quatre mille ans, qu'au jugement de tous les Pères, Dieu en donna le dessin et le modèle en l'Arche de Noé, qui était pour lors la seule Eglise et le premier navire du monde. En effet, si vous voulez prendre les mesures et les proportions du navire, vous les pourriez toutes rapporter tant à nos Eglises matérielles qu'à la vraie Eglise, qui est l'assemblée des Chrétiens. Car d'a-

(1) Lib. 2. Constit. Apost. cap. 507.

bord c'est très à propos que nous les appelons toutes deux du nom commun de vaisseaux, d'autant que comme les unes sont les navires de la terre, ainsi les autres sont les Eglises de la mer. Le portail de nos Eglises, plat et camus, représente la poupe des navires ; le chœur ressemble à la proue, les aiguilles des clochers aux mâts, les croix aux antennes, les trois étages du navire sont les trois Ordres de l'Eglise, savoir est : le mariage, le célibat et la virginité ; les trois parties qu'elle contient en longueur sont la loi de nature, la Synagogue et l'Evangile ; l'eau douce est celle du saint Baptême, le biscuit c'est le pain de vie et l'aliment des âmes que le Sauveur nous a laissé en l'Eucharistie ; les provisions sont les autres sacrements, la parole de Dieu et le reste qui nous entretient en l'Eglise.

III. Je pourrais bien m'enfoncer plus avant dans ces parallèles, mais je me contente de dire que le Navire qui vogue sur le coulant de la mer n'est pas exposé à tant de hasards que l'Eglise qui roule sur le courant de ce monde ; les vents qui soufflent de tous côtés, avec les orages qu'ils causent, renversent quasi dessus dessous ce pauvre vaisseau, sont les démons, qu'à ce sujet nous appelons les puissances de l'air, qui ont juré sa totale ruine ; mais, malheureux qu'ils sont, ils n'en viendront jamais à bout. Les flots et les agitations de la mer courroucée, qui sont excités par les mêmes vents, sont les dix persécutions que l'Eglise a souffertes des Empereurs païens, incités par ses ennemis nuisibles. Et comme parmi les flots, le dixième est toujours le plus furieux ; de même entre ces persécutions, la dixième a été la plus cruelle et la plus sanglante de toutes. Les écueils et les rochers cachés sont les hérétiques couverts d'une belle montre de réformation, et de l'apparence d'être des nôtres, et au partir de là serrés en embuscade pour mettre en pièces le Navire. Les monstres marins redoutables pour leur prodigieuse grosseur, sont les puissances de la terre bandées contre les droits et les immunités de la Sainte Eglise. Les bancs qui l'assablent et l'arrêtent sont les fléaux de Dieu, les guerres, les pestes et les famines, qui au moins pour un temps retardent le cours de son avancement et la publication de l'Evangile. Enfin, les Mahométans se peuvent dire les corsaires et les écumeurs de mer, qui ont enlevé le fruit de ses travaux et le butin de ses conquêtes, jouissant de ce qu'avec tant de fatigues elle

avait amassé en l'Asie, en l'Afrique et en une bonne partie de l'Europe.

IV. Dieu sait si parmi tant d'attaques la pauvre Eglise a bon besoin de secours, et si la soigneuse charité de la Mère de Dieu s'endort là-dessus. Dieu sait comme elle gouverne les voiles, comme elle fait lever les vents propices, comme elle a l'œil au guet pour prévoir les mauvais pas, pour détourner les fâcheuses rencontres, pour apaiser les orages, pour calmer les tempêtes, et parmi tant de dangers, acheminer son Navire au port de salut. Dieu sait combien de fois il aurait déjà été dissipé par les vents, enfoncé dans les vagues, brisé de rochers, délaissé sur les bancs; renversé par les monstres, pillé par les pirates, si elle n'y eût tenu la main, et si le soin qu'elle en a pris ne l'eût garanti de ces accidents. C'est de quoi nous ne pouvons nullement douter, puisque le Sauveur lui-même se plaignant un jour à la bienheureuse sainte Brigitte (1) de quoi les Chrétiens s'étaient tant étonnés de lui, il ajouta que l'excès de leurs péchés était venu si avant, que n'était les prières de sa Mère, il ne resterait au monde nulle espérance de miséricorde. Le Sauveur ne s'est pas contenté de nous assurer de cette vérité, il l'a voulu tirer par force de la propre bouche de ses ennemis. Cesarius, docte et dévot Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Allemand de nation, raconte (2) un fait digne de mémoire, arrivé en sa province et de son temps. C'était environ l'an douze cent vingt-deux. Il dit que pendant qu'en une Eglise l'on chantait la sainte Messe, l'Image de la Vierge commença à suer à grosses gouttes, chose que tout le monde vit, et dont les assistants restèrent grandement émerveillés et alarmés. Les Dames s'approchaient, et avec leurs écharpes essuyaient l'eau qui sortait de l'Image; les petits et les grands s'empressaient autour d'un si nouveau spectacle. De bonne fortune se trouva là un possédé, lequel étant exorcisé, répondit avec beaucoup de hurlements, que le Fils de Marie avait étendu son bras pour châtier les hommes, et que si sa Mère ne l'eût tenu, le monde allait être réduit à néant, que c'était la cause de la sueur de cette Image.

V. L'une des rudes persécutions qui jamais ait été élevée contre l'Eglise depuis les princes païens, fut celle que l'Empe-

(1) Lib. 6. Revelat. cap. 26.

(2) Lib. 7. cap. 2.

reur Henri IV excita quasi au commencement de l'an onze cent, ayant ému contre le Saint-Siège la plus grande part de l'Empire, sur le sujet de l'investiture des Evêques, qu'il se voulait usurper par force, et ensuite de ce, beaucoup d'autres droits injustement prétendus. Lors, par plusieurs années que cette bourrasque dura, Dieu donna des signes si évidents de sa colère (1), que les plus passionnés ne pouvaient nier qu'il ne fût grandement irrité. Car à tout propos, spécialement ès terres de l'Empire et par l'Italie, on entendait l'embrasement des maisons, des châteaux et des villes, arrivé par le feu du Ciel, le tremble-terre, les inondations, les signes extraordinaires au Ciel, l'engloutissement des rivières causé par les horribles mouvements de la terre, le soulèvement du Pau, dont les eaux courbées en arc contremont quelque espace de temps, furent ouïes bien loin se rendre à leur place ordinaire avec un bruit épouvantable, la division des montagnes et autres semblables menaces. qui mirent plusieurs personnes en doute que ce fussent les signes qui doivent être les avant-coureurs du jugement final. Ce qui émut toute l'Italie à prendre conjointement le jeûne et les prières de cinquante heures ; et lors arriva une chose remarquable qui est récitée par un fameux historien de ce temps-là (2). Car en la ville de Cremone, un petit enfant qui était encore au berceau et à la mamelle, appela sa mère pour lui dire qu'il avait vu le Sauveur sur un trône Royal, et sa sainte Mère près de lui, le suppliant avec beaucoup de ferveur et d'humilité de surseoir le jugement du monde, qu'il semblait vouloir alors conclure ; et cela dit, il se tut et ne parla plus jusqu'au temps que la nature a coutume de délier la langue des petits enfants.

VI. Il me souvient d'avoir vu au même emblème que j'ai proposé au commencement, la sainte Vierge en une posture ; savoir est : à côté du navire, élevée en haut comme l'Etoile de la Mer, et la céleste cynosure qui est le principal recours des mariniers. Ce qui m'a réveillé la mémoire d'une gentille histoire qui est récitée par Saint Antonin (3). L'an onze cent vingt-huit, dit-il, la ville de Soissons fut grandement affligée de pus-

(1) Sigebertus in chronico. Nauclerus, Rogerius. Baron. ab an. 4. ejus Imperii.

(2) Dodechinus anno 1117.

(3) Cap. 2. parte hist. 2, tit. 16. cap. 14. §. 2.

tules venimeuses et de certaines inflammations dangereuses. Plusieurs en mouraient ; plusieurs ayant recours à la sainte Vierge qui long-temps est honorée en cette ville là, recevaient le soulagement qu'ils avaient espéré. Un jour de procession publique, arriva qu'une pauvre femme ayant un petit garçon de onze ans, qui gardait les brebis, atteint de ce mal, elle le porta à l'Eglise, où il s'endormit à son côté jusqu'au retour de la procession. Comme tout le monde commença de paraître, il s'éveilla en sursaut, rendant grâces à Dieu et à sa sainte Mère, avec une voix si forte et des paroles si preignantes, qu'il tira à tous ceux qui l'ouïrent les larmes des yeux. On accourt à lui de tous côtés, on veut savoir ce qui lui est arrivé, et il le dit franchement, et assure que pendant son sommeil il a vu la MÈRE DE DIEU à genoux devant son cher Fils, le suppliant d'apaiser sa juste colère et d'éteindre cette bluettes qu'il avait jetée sur la ville dont elle avait pris la protection, et que le Sauveur avait répondu : Ma Mère, vous êtes l'Etoile de la Mer, que ce que vous désirez soit fait. L'évènement servit de sceau à la vérité de ce narré, car outre que dehors le cours de la maladie fût interrompu, l'enfant ayant de plus prédit qu'il ne survivrait pas long-temps, l'issue de sa vie justifia de sa prédiction, d'autant qu'il n'eut de vie que pour un mois :

VII. Arrêtez tant soit peu, mon cher Lecteur, pour considérer avec moi, si une seule étincelle de l'ire de Dieu est capable d'embraser une grande ville, ce qui arriverait s'il laissait aller la torche entière. Faites un peu de réflexion sur le misérable état de ceux qui seront jetés pieds et poings liés dans la fournaise de son indignation, qu'il aura lui-même allumée pour dévorer éternellement les insensés. Pensez en quel état serait réduite l'Eglise, si Dieu avait retiré ce doux astre qui l'éclaire, la réjouit, la console, la guide et la protège parmi tant de dangereuses rencontres. Partant, dites-lui avec moi, ou plutôt avec son dévot Saint Jean Damascène (1) : Sainte Dame, vous êtes l'ancre sacrée où nous attachons toutes les espérances de notre vaisseau agité ; et avec le dévot Saint Ephrem (2) : Vous êtes la Reine de tous, l'espérance des désespérés, le port de ceux qui font naufrage, la délivrance des prisonniers, la mère des or-

(1) Orat. de Assumpt.

(2) Orat. de laudibus Virg.

phelins, le rachat des captifs, la joie des affligés et le salut de tous les hommes. Et moi je vous dirai avec son fidèle serviteur Saint Bernard (1) : Quiconque vous soyez, qui avez en vérité la créance, laquelle vous devez avoir, savoir est : qu'au coulant de ce monde vous êtes plutôt emportés des vagues et des tempêtes de la mer orageuse, que vous ne marchez sur la terre ferme ; prenez garde à ne pas retirer les yeux de dessus la belle Etoile, si vous ne voulez être enveloppés dedans les ondes. Si les vents des tentations se soulèvent, si vous donnez contre les écueils des tribulations, regardez l'Etoile et appelez Marie. Si les flots impétueux de la superbe, de l'ambition, de la détraction et de l'envie se dressent contre vous, regardez l'Etoile et appelez Marie. Si la colère, l'avarice et les désirs charnels vous élèvent quelque tourmente, tenez les yeux sur Marie. S'il vous semble que, par l'excès de vos crimes, par le poids de votre conscience et par l'effroi du Jugement final, vous commencez d'être portés à fond, d'être perdus dans la tristesse et abîmés dans le désespoir, souvenez-vous de Marie. Recourez à elle en tous les hasards que vous courez, en vos détresses ès choses douteuses, partout ; qu'elle ne parte jamais de votre cœur non plus que de votre bouche, et, pour mieux mériter le secours de son intercession, rendez-vous soigneux d'imiter les bons exemples qu'elle vous baille. La suivant, vous n'avez garde de vous égarer, la suppliant, vous ne tomberez point en désespoir, pensant à elle, vous ne faillirez pas ; elle vous tenant, vous ne tomberez jamais, elle vous défendant, vous serez sans peur ; vous ne vous lasserez point la suivant, et tant que vous l'aurez favorable, vous viendrez à bout de toutes vos prétentions.

§. IV. — Le troisième Emblème, représentant l'admirable force et puissance de la Mère de Dieu, troisième qualité de sa protection.

I. J'emprunterai le troisième emblème du second livre des Rois (2), du second d'Esdras (3) et du quatrième chapitre des Cantiques, d'où nous apprenons que David ayant régné six ans en Hébron, il emporta sur les Jébuséens la forteresse de Jérusalem, assise sur la montagne de Sion ; et, l'ayant conquise, se

(1) Homil. 2. in *Missus*.

(3) Cap. 3.

(2) Cap. 5.

résolus de la faire la capitale et ensemble la clef de son royaume, comme celle qui répondait aux avenues de sept nations que le peuple de Dieu avait domptées pour entrer en la terre promise. Etant donc sur ces pensées et jugeant la place être de très grande importance, il assembla les plus excellents architectes qu'il put rencontrer, et avec eux il fit le dessin d'une citadelle digne d'être renommée par tout l'univers. Or, l'assiette s'étant trouvée peu capable, il conclut avec eux de joindre deux collines ensemble, comblant une profonde vallée qui était entre elles, dont il laissa une partie pour le Temple, destinant l'autre à son Palais. Cette forteresse et cette maison Royale se nomma dès lors la Cité de David, et fut l'une des premières places fortes du monde, tant pour la nature du lieu, que pour l'adresse des maîtres qui y travaillèrent.

II. Parmi toutes ces merveilles tant de nature que d'artifice, les saintes lettres font particulièrement parade d'une tour si haute, si bien flanquée de boulevards, et faite avec tant de proportion, d'industrie et de beauté, qu'à ce sujet elle mérita de porter par excellence le nom de Tour de David. Que si ce prince mit tant de soin pour la perfectionner au dehors, croyez-vous qu'il en employa moins pour la rendre agréable au dedans ? Au contraire, car entre autres raretés il y fit un cabinet de merveilles, où il assembla toutes les curiosités et les plus belles pièces de l'art et de la nature qu'il pût rencontrer ; il y dressa une librairie, et amassa tous les plus excellents ouvrages des meilleurs esprits qui se trouvèrent ; il y mit son arsenal, et comme il était ensemble Prince martial et curieux, il le fournit de toutes pièces, où l'étoffe et la façon combattaient par ensemble, et disputaient le point d'honneur. Car, comme nous lisons au huitième chapitre du second livre des Rois, il y pendit les boucliers d'or qu'il avait gagnés sur les gens d'Adar Hesper ; et je vous laisse à penser si en vingt signalées victoires qu'il avait remportées, il s'était enrichi de dépouilles. C'est ce que nous apprenons du sacré texte des cantiques, où il est porté (1) qu'à cette tour royale étaient attachés mille boucliers, c'est-à-dire un nombre sans fin, avec toutes les armes des vaillants hommes, des Seigneurs et des Princes que David avait terrassés.

(1) Cant. 4. Ex ea pendent mille clypei, omnis armatura fortium.

III. Je ne puis oublier une belle remarque des Rabbins Salomon et Aben-Ezra, qui, en ce passage (1) où nous avons dit que David bâtit cette tour avec ces boulevards, lisent qu'il la fit la tour des Enseignements; soit, comme quelques-uns ont pensé, qu'étant très haute et à la vue de plusieurs grands chemins, elle servit d'adresse aux passants, de même que ces hautes tours qui étaient bâties sur le bord de la mer, que les anciens appelaient des Phares; soit, comme nous apprenons du docte Philon au livre de sa légation vers l'empereur Caius, que David conservât là-dedans tous les bons livres et les chefs-d'œuvres que l'art et la science avaient pu inventer; ou finalement, comme les autres ont mieux aimé, que cette tour fût elle-même un si excellent chef-d'œuvre, que les meilleurs maîtres du monde vissent étudier sur elle, et que plus ils s'y arrêteraient, plus ils y trouvassent à apprendre.

IV. L'Abbé Rupert (2), Honorius et Alanus (3), reconnaissent cette tour pour un emblème de la force et du pouvoir de la Mère de Dieu à protéger l'Eglise. Et de vrai, si nous la considérons de près, nous trouverons que ce n'est autre que le Saint-Esprit, qui l'a tracée comme un très excellent crayon. Car si David édifie son fort et sa tour après avoir contraint le Jébuséen à se retirer; le Sauveur n'élève sa Mère en place de défense qu'ayant auparavant foulé aux pieds (4) l'ancien ennemi, qui s'était emparé du monde. Si David emploie tout ce que l'industrie humaine peut apporter pour rendre un ouvrage parfait; j'ai fait voir tout le long du premier traité l'admirable soin du Sauveur à rendre la Sainte Vierge la merveille de l'univers. Si David met sa tour en vue, pour être remarquée de fort loin; le Sauveur monte sa Mère si haut qu'elle peut être aperçue des Anges et des hommes, et regardée de tous les endroits de la terre et du ciel. Si David fonde sa tour sur le rocher, et s'étudie de la rendre très forte pour tenir en devoir tous les ennemis de son peuple; le Sauveur pose sa Mère sur les fondements des plus hautes montagnes, pour découvrir de loin les ennemis de son Eglise, et les remplir de crainte et de tremblement à sa seule vue. Si David fait de sa tour un arsenal garni de toutes sortes d'armes

(1) Sicut turris David collum, etc.

(4) Jebusæus, id est, Conculcatus.

(2-3) In illum locum 4. Cant. Sicut turris David collum tuum, etc.

offensives et défensives ; le Sauveur change sa Mère en une tour de protection qu'il assortit de toutes pièces nécessaires à la garde et à la défense des peuples de l'Eglise, comme je déclarerai en particulier au chapitre suivant et en divers endroits du troisième traité. Si David trouve sa tour et sa citadelle si accomplie, qu'il l'honore de son nom et ensemble de celui de Cité, l'appellant la Cité de David ; le Sauveur n'a pas moins fait d'honneur à sa Mère, lui donnant le glorieux titre de Cité de Dieu, ainsi que j'ai montré ailleurs (1). Enfin, si David nomme la sienne la tour des enseignements, le Sauveur a bien plus de raison de donner le même nom à sa Sainte Mère. Car elle est en toute vérité la tour des enseignements qui est assise à la vue des hauts chemins, pour redresser les dévoyés, pour assurer ceux qui tiennent le bon chemin, et pour servir à toute l'Eglise de phare et de port de salut. Tour des enseignements, d'autant qu'elle contient et découvre aux siens les rares documents et les merveilles cachées de la divine sagesse, comme je montrerai plus à loisir au traité suivant (2). Tour des enseignements, parce qu'il y a et aura toujours de quoi admirer les excellents traits de la maîtrise de Dieu, qui se retrouvent en elle. Il y a plus de seize cents ans que les bienheureux esprits la contemplent et s'étonnent de voir en elle tant de perfections, tant d'adresse et de puissance ; et plus ils iront en avant, plus y trouveront-ils à étudier, et nous aurons, moyennant son favorable secours, une éternité tout entière pour contempler ces mêmes grandeurs et pour admirer une pure créature qui est capable de soutenir le monde, de s'opposer à tous les ennemis de l'Eglise, et de les ranger à ses pieds.

LA HUITIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE IX.

QU'ELLE SOIT LA GÉNÉRALE DES ARMÉES DE L'ÉGLISE.

Ce discours donnera de l'éclaircissement au précédent, et la connaissance que nous prendrons de l'adresse martiale de la

(1) Tract. 1. cap. 13.

(2) Cap. 10.

Vierge à conduire les armées de Dieu, servira à nous affermir en la confiance que nous devons avoir en sa protection. J'ai besoin pour cette entreprise de l'assistance du Fils et de la Mère; partant je supplie très humblement celui-là, avec la vaillante Judith, qu'il me fortifie en cette rencontre, et celle-ci, avec l'Eglise, qu'elle daigne recevoir les louanges que je lui offre, et me fournir le courage nécessaire pour combattre ses ennemis.

§. 1^{er}. — De la qualité de Générale des armées de l'Eglise, quatrième titre du Roi de gloire incarné:

I. A bon escient, prendriez-vous de premier abord le Roi Salomon pour un grand général d'armée? Salomon, dis-je, qui portait la paix en son nom, qui la fit fleurir en son règne autant que prince du monde, et qu'on ne vit jamais à la tête d'une armée tremper le bras dans le sang de ses ennemis? Néanmoins, après que vous aurez pesé quelques considérations que je m'en vais mettre en avant, je m'assure que vous serez de mon côté, et que vous jugerez que c'a été un roi très accompli en l'une et en l'autre fortune. Car autrement se fût-il jamais pu maintenir dans cette longue et heureuse paix dont il jouit l'espace de quarante ans, vu nommément que son père ayant attaqué et rendu tributaire la plupart des Princes ses voisins, il y a grande apparence qu'il lui eût laissé à démêler une belle fusée de guerres, s'il n'eût été en estime de Roi aussi courageux et vaillant qu'il était sage et bien avisé? Que s'il n'en eût aussi bien eu l'effet que la réputation, comment eût-il arrêté les factieuses menées de son frère Adonias, qui avait toujours le cœur à la royauté? Comment eût-il reprimé l'insolence de Joab, son lieutenant-général, qui avait en sa main toutes les forces du royaume? Comment eût-il contenu cette multitude de peuple que Dieu lui avait soumise, laquelle était si grande, que l'Ecriture (1) la compare au sablon de la mer, et nous assure que de tout temps elle avait été encline à la mutinerie et à la rébellion?

II. Et pour marcher par un chemin plus assuré que celui des conjectures, a-t-il pas suffisamment témoigné lui-même qu'il avait reçu de Dieu une sagesse qui n'était pas de cerveau et de cabinet seulement, mais encore de main et de campagne si

(1) 3. Reg. 4.

le temps l'eût ainsi requis? Voici comme il en parle au huitième chapitre de la Sagesse : Par son moyen j'immortaliserai mon nom et laisserai à la postérité une douce et éternelle mémoire de moi. J'assujettirai les peuples et les nations étrangères à mes lois. Les Rois les plus redoutables trembleront au récit de mes actions, et comme en paix je me rendrai aimable à mes sujets, aussi en temps de guerre j'apprêterai à faire parler de moi et de mes prouesses. Entrons encore plus avant dans les preuves. Nous apprenons du livre des Paralipomènes (1) et des Rois (2), que ce Prince eut le cœur si noble, qu'il ne voulut jamais permettre qu'aucun Israélite ou Juif fût employé aux œuvres serviles, soit pour la construction du temple, soit pour le service de sa maison ; d'où nous pouvons en quelque façon apprendre le grand nombre de soldats qu'il avait en son royaume. Aussi le docteur Evêque d'Avila (3) est d'avis que nul de ses devanciers ou de ses successeurs n'a eu sur pied tant de gens de guerre que lui, quoiqu'il se trouve que le roi Josaphat (4) ait compté en la seule ville de Jérusalem un million et quatre-vingt mille hommes portant armes, tous lestes et de bonne mine, sans parler de ceux qui tenaient les autres places de son royaume. Il se trouve de plus (5) que la discipline militaire qui se gardait ès villes de garnison, était telle qu'il y avait deux cent cinquante vieux capitaines destinés à dresser les soldats à toute sorte d'exercices de guerre. Qui s'étonnera maintenant que Salomon fit le holà partout, et qu'il ne se trouvât Prince si fort ni si remuant qui ne choisît plutôt de l'avoir ami que l'expérimenter ennemi ?

III. Néanmoins, avec tout cela, il est assuré que Salomon n'a été que l'ombre du Sauveur, et que la force guerrière de celui-là n'a été qu'une légère figure de la sagesse et de la vaillance de celui-ci. Car enfin Salomon est né dans la pourpre royale, et il est paisiblement entré dans un florissant état qui l'attendait à bras ouverts, où il a fallu que le Sauveur ait acquis son royaume à la pointe de l'épée, passant sur le ventre de ses ennemis. Tel

(1) 2. Paralip. 8. De filiis Israel non posuit, ut servirent in operibus Regis.

(2) Ipsi enim erant viri bellatores, et duces primi, et principes quadrigarum.

(3) Tostatus 3. Reg. 9. q. 12 et 2. Paralip. 8.

(4) Paralip. 17.

(5) Paralip. 8.

est-il décrit par son Prophète Isaïe (1), et tellement chargé du sang de ses haineux, qu'il le fait ressembler à celui qui a longuement foulé la vendange. Saint Jean, en son Apocalypse (2), le fait voir monté sur un coursier blanc, ayant l'arc en main et la couronne sur la tête, même avant que combattre, en témoignage de l'assurance qu'il avait de remporter indubitablement la victoire. Que si vous avez égard aux ennemis de son état, ils ne sont pas moins redoutables pour leur force qu'ils sont épouvantables pour leur nombre. Ils paraîtront tout incontinent avec une furie nonpareille, et avec résolution d'anéantir la mémoire de ce Prince du ciel, s'ils en peuvent venir à bout. Mais comme son courage est sans pair, aussi sa force est invincible, et bientôt nous les verrons tous à ses pieds; les rivières seront teintes de leur sang et les campagnes jonchées de leurs corps morts.

IV. C'est ainsi que le même saint Jean le représente pour la seconde fois (3) sous le nom de fidèle, de véritable et de Verbe de Dieu, monté sur un cheval blanc les yeux étincelants, la tête chargée, non d'un mais de plusieurs diadèmes, la casaque empourprée du sang qui a rejailli sur lui; il a en sa bouche le glaive à deux tranchants, qui est préparé pour faire un horrible carnage; en sa main le sceptre de fer pour casser les têtes de ses ennemis, qu'il écrasera ni plus ni moins que l'on fait les raisins au pressoir; sur sa cotte-d'armes sont écrites ces paroles : *Le Roi des Rois, et le Seigneur des Seigneurs*. La gendarmerie du ciel le suit sur des chevaux blancs, en jupes volantes de fin lin. Tout à l'entour de lui on ne voit que couronnes renversées et sceptres par terre, et la place couverte de corps de Rois, de Princes, de Colonels, de Maréchaux de camp, de Capitaines; bref, à voir la campagne, on dirait que tous les grands de la terre y sont demeurés. C'est la figure des conquêtes du Sauveur mystérieusement décrite par son secrétaire d'état, sur quoi j'aurais beau sujet de m'arrêter si mon dessein ne m'appelait à parler plutôt des grandeurs de l'Epouse que des merveilles de l'Epoux. Néanmoins, en tout ce qui se dira de la Reine, le Roi aura toujours la meilleure part, comme celui sous les auspices duquel elle a remporté toutes les victoires que j'ai à vous représenter.

(1) Isa. 63.

(2) Cap. 6.

(3) Cap. 19. Apoc.

§. II. — Comme la Mère de Dieu est la Générale des armées du Sauveur.

I. A la bonne heure reflourisse le temps des Héroïdes, et nous soit-il loisible de voir une fois une pucelle, mais quelle pucelle ! à la tête de la gendarmerie de Dieu. Car c'est bien autre chose d'entendre que Marie conduit les troupes guerrières que le Sauveur du monde a levées pour la défense de l'Eglise, que d'apprendre que la reine Thalestris marche au front de trois cent mille amazones. C'est bien autre nouvelle de dire que la MÈRE DE DIEU a déconfit les mille millions d'ennemis visibles et invisibles, que de raconter que Debora a transpercé le capitaine Sisara de tempe en tempe, et avec un clou lui a arraché la vie du corps et attaché la tête contre terre (1). C'est donc maintenant qu'on peut dire que pendant que les plus vaillants prenaient leur repos, Marie était sur pied, et que la Mère d'Israël faisait de merveilleux exploits. A présent peut-on prêcher sans crainte que le Seigneur (2) a trouvé une façon nouvelle de faire la guerre, dont jamais on n'avait ouï parler. A présent peut-on chanter avec vérité (3) qu'une femme sortie du peuple Hébreu a jeté la confusion dans la maison du roi Nabuchodonosor. A présent peut-on dire de Marie ce que Salomon disait de la femme courageuse dont il publiait les merveilles, savoir est que plusieurs filles ont assemblé des forces, mais qu'elle les a toutes surpassées. A présent peut-on dire avec le dévot Pierre de Blois, grand Archidiacre de Londres, que ce ne fut pas sans sujet que l'Ange la saluant, lui dit qu'elle était bénie entre les femmes, puisque seule entre toutes elle a eu un courage plus que viril, et que jamais elle n'a expérimenté la faiblesse qui est le propre de son sexe.

II. Car, vrai Dieu ! qui ne s'étonnera d'apprendre qu'une femme conduise l'armée victorieuse du Dieu des armées, laquelle est composée d'un million de bienheureux Esprits, d'innombrables régiments de Patriarches, de Prophètes, d'Apôtres, de Martyrs, de Confesseurs, de Vierges et de mariées ? Qui ne s'émerveillera d'entendre qu'elle commande non à treize cent mille de gens de pied, cinq cent mille chevaux et cent mille

(1) Judic. 15.

(2) Ibidem.

(3) Judith. 31.

chariots, comme fit jadis Semiramis, la reine des Assyriens, non à six vingt mille hommes, comme Bundwique, que nous pourrions à bon droit nommer l'amazone Anglaise, mais aux troupes du grand Dieu des batailles, qui surpassent en nombre de combattants les étoiles du ciel et le sablon de la mer; qu'elle donne à chacun son quartier et son département, et qu'elle gouverne ce monde de soldats spirituels comme elle ferait une seule personne? Qui ne demeurera ravi sachant la quantité des ennemis qu'elle a terrassés, le nombre et l'importance des victoires qu'elle a remportées, et la magnificence des triomphes qu'elle a mérités?

III. Que si par fortune quelqu'un était en peine de savoir pourquoi Dieu l'a voulu honorer d'une charge qui n'a point de semblable au monde, qu'il me dise premièrement pourquoi il l'a choisie pour Mère. Car cette qualité étant une fois présupposée, comme je n'aperçois rien qui la surpasse, aussi n'étonné-je plus qu'il l'honore ensuite d'icelle de toutes les grandeurs que cette qualité requiert. Ajoutez à ceci que la gloire qu'il en retire n'est pas petite, puisque par là il découvre l'incomparable pouvoir de sa grâce, qui peut faire de si grandes choses par une créature si basse, si elle est considérée en termes de nature seulement. Que si d'abondant il vous plaît avoir égard à la qualité des ennemis qu'il faut combattre, comme leur orgueil insupportable les avait élevés au-dessus de Dieu même, ainsi il était bien convenable qu'ils fussent abaissés jusqu'à la poussière de la terre, et qu'ils se vissent abattus non par l'effort de la toute-puissance de Dieu, mais par le souffle d'une femme tirée du plus bas étage des créatures raisonnables. C'est ce que le bienheureux saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, va non moins dévotement que subtilement déclarant en un sermon de la Nativité de la Vierge, où il explique ces paroles que Dieu adressa à son ami Job, lui disant (1): Pourras-tu bien prendre Leviathan avec le hameçon, et lui passer l'attache au travers de la langue? As-tu de quoi te jouer de lui comme d'un oiseau qui est en cage, et le faire suivre à tes servantes? Là il considère la ligne généalogique du Sauveur qui est décrite par Saint Matthieu, ni plus ni moins qu'une ligne de pécheurs, au bout

(1) Cap. 40.

de laquelle il rencontre le hameçon couvert de chair, qui n'est autre que la Divinité du même Sauveur, cachée sous notre humanité à dessein d'attraper le Diable, et de lui faire rendre gorge. Celle qui a préparé le hameçon et qui l'a revêtu de chair, c'est la bienheureuse Vierge, qui non seulement a été la servante du grand Dieu et s'est reconnue pour telle, mais qui en sa propre estime a été la plus basse et la plus petite de toutes. Néanmoins, par le moyen de cette humble servante, Dieu a fait ce que Job n'eût jamais pensé. Car par elle il a enfermé et enlevé Leviathan comme un petit poisson ; par elle il l'a enfilé par le nez, par elle il l'a fait le jouet de toutes les nations, ainsi que je dirai plus bas ; par elle il a attaqué Behemoth et l'a étendu sur la terre, Behemoth, dis-je, celui qui se moquait de toutes les puissances du monde ; Behemoth, le Roi des enfants de superbe ; Behemoth, qui ne s'attaquait qu'à ce qui est de plus relevé ; Behemoth, qui avalait les rivières d'un seul trait et qui se faisait fort de mettre le Jourdain à sec. Ainsi, pour abattre cette fierté et pour terrasser cet orgueil, Dieu n'a pas envoyé quelqu'un des Esprits de là-haut ; mais il s'est contenté d'une petite servante, qui a mis à ses pieds tous ces monstres de présomption.

IV. Mais pendant que je m'arrête sur ces considérations, je me prends garde qu'il y a long-temps que vous désirez d'apprendre qui sont ces ennemis que Dieu lui a donnés à combattre. Car, par aventure, quelqu'un se pourrait bien figurer que ce seraient tous les pécheurs qui s'opposent à la gloire de Dieu et au désir que le Sauveur a de leur salut. Mais c'est ce qui ne se peut penser sans faire tort au titre de Médiatrice, et sans renverser l'asile que Dieu même a laissé aux pécheurs. Partant, disons plutôt que ces ennemis sont ceux qui en veulent à la Majesté de Dieu, qui s'attachent directement à lui avec une volonté résolue de le débouter de son trône et de l'exterminer s'ils pouvaient, et qui, en dépit de lui, font le pis qu'ils peuvent, pour empêcher ses créatures de jouir des biens qu'il leur a préparés. Est-ce pas avec grande raison que la MÈRE DE DIEU, qui a plus d'intérêt que nul autre à l'honneur et à la gloire de son Fils, s'oppose de toute sa puissance à leurs furieux et exécrables desseins, vu nommément qu'elle-même est si vivement attaquée, et que ceux qui se bandent contre Dieu lui portent aussi une haine

irréconciliable et lui déclarent la guerre à toute outrance ? Le chef de cet infortuné parti n'est autre que celui lequel, à la naissance du monde, transporté d'un amour frénétique de soi-même, se voulant égaler à DIEU, causa par ce moyen la première rébellion des créatures contre leur Créateur. Dès lors cette rage s'est toujours enflammée dans son cœur, et l'a porté à rechercher toutes les occasions qu'il a pu de déplaire à son Souverain.

V. Si vous avez tant soit peu de patience, vous le verrez au milieu de quatre escadrons qu'il a tous envenimés de son mal-talent et remplis de ses furieuses animosités, arrachant de leurs esprits tout sentiment d'humanité, pour y jeter une haine désespérée contre DIEU et contre tous ceux qui maintiennent le parti de DIEU. Le premier escadron est composé d'un nombre presque infini d'esprits révoltés, qu'il liguera dès le commencement contre DIEU, et qu'il a toujours de plus en plus animés à contrecarrer ses desseins. Le second fait un gros de Magiciens, de Sorciers et d'autres semblables gens, qui ont renoncé à leur Créateur et à l'espérance de leur salut pour se joindre à Satan et pour faire la guerre au Ciel. Le troisième est ramassé de tous ceux qui s'encouragent l'un l'autre chez le Prophète (1), disant : Venez, abattez, rasez jusqu'aux fondements, et qu'il ne demeure pierre sur pierre au bâtiment de cette Eglise. Ce sont tous ceux que le Diable a suscités pour renverser la religion, parmi lesquels les hérétiques tiennent le premier rang. Le quatrième est celui des athées et des blasphémateurs, que le Prince de l'Enfer soudoie pour aiguïser leurs langues serpentines contre DIEU et pour remplir l'air de l'impiété de leurs sacrilèges blasphèmes.

VI. Voilà l'exécrable suite et le furieux appareil du Roi des désespérés et du Capitaine des rebelles, qui ont pour but de combattre le Ciel et d'en fermer le passage à tous les enfants de salut. Au reste, ne vous alarmez pas pour voir des gens de si mauvaise mine, et pour résolutions qu'ils prennent en leurs infernales assemblées, vous verrez incontinent paraître la GÉNÉRALE des armées du Sauveur, à qui principalement ils en veulent après DIEU. Vous la remarquerez en un admirable arroi, au devant des légions du Ciel et à la pointe d'une armée

(1) Psal. 136.

redoutable à l'enfer et à tous ses suppôts, et il ne tiendra qu'à vous de voir comme elle écartera tous ces monstres, et comme elle jettera la confusion dans le camp de ces malheureux ennemis de DIEU et de son Eglise.

§. III. — Le premier Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Démons.

I. Grande fut la haine qu'Annibal, Prince de Carthage, fit paraître à toute occasion contre le peuple Romain ; aussi l'avait-il jurée sur les autels, tout jeune qu'il était, en la présence et à la suasion de son père Hamilcar. Jamais il ne rencontra soldat romain sur les champs, sur qui il ne laissât des marques de sa haine déjà passée en cruauté. Car pour recru et harassé qu'il fût, il lui faisait couper le bout des pieds, et le laissait en cet état à la merci de toutes sortes d'incommodités. Quant à ses prisonniers de guerre, il les appariait deux à deux, frère contre frère, parent contre parent, les faisant combattre à outrance devant sa tente, et il ne se contentait de cet inhumain spectacle jusqu'à ce que le champ demeurât à un seul. Plus grande fut celle de Mithridates, Roi de Pont, qui, avec un seul mot de lettre, fit pour un coup mettre à mort quatre-vingt mille Romains qui négociaient paisiblement le long de l'Asie sans porter dommage à personne. Très grande fut celle des deux frères Etéocles et Polynice, puisqu'elle survécut à leur mort. Car s'étant entretenus à la vue de leurs armées, et leurs corps ayant été agencés sur un bûcher, les flammes se divisèrent, pour faire voir aux assistants que l'aigreur de leurs esprits avait passé jusqu'aux corps morts.

II. Mais c'est peu de chose de tout ceci, au prix de la haine que la Vierge et l'ancien serpent se portent réciproquement. Car je puis dire avec vérité qu'elle est la plus vieille, la plus longue, la plus irréconciliable et la plus universelle qui ait jamais été. Je l'appelle la plus vieille, car elle est née avec le monde, et Dieu même en a été Promoteur, au moins de la part de la Vierge, disant : Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme ; marquant cette femme d'un article de singularité, pour donner à entendre (disent les saints Docteurs) qu'il ne parlait sinon de celle qui est singulière en toute façon. Je la nomme la plus longue, d'autant qu'elle doit passer les dernières limites

des siècles, et égalier en étendue l'éternité. Je dis qu'elle est la plus irréconciliable, parce que jamais elle n'a eu ni de paix, ni de trêve, qu'elle est à feu et à sang, à tout perdre et à tout ruiner. Je la qualifie la plus universelle, parce qu'elle ne s'arrête pas à leurs personnes, mais elle s'étend généralement à tout ce qui appartient à l'une ou à l'autre. Tout ce qui aime la MÈRE DE DIEU hait à mort ce malheureux Serpent et ceux qui sont de son parti, et tout ce qui est du côté du Serpent en veut sans exception à tout ce qui est à la MÈRE DE DIEU. Croira-t-on que cette animosité passe jusqu'aux figures de l'un et de l'autre? Car si ce que rapporte le docte Abbé Rupert (1), et qu'il dit être bien approuvé, est véritable, il faut qu'il y ait quelque chose qui passe le naturel. Il assure qu'il y a une telle contrariété entre la femme et le serpent, que si la femme vient à toucher seulement avec la plante du pied nu la tête du serpent, au même instant elle lui ôte tout sentiment et tout mouvement; ce que ne sauraient faire les plus rudes coups de hache ou de marteau. Au contraire, si le serpent peut endommager le premier, pour peu que ce soit, la plante de la femme, c'est un coup sans remède, et de nécessité il faut qu'elle se dispose à mourir. Enfin, comme la MÈRE DE DIEU ne peut compatir avec chose aucune qui ait quelque rapport avec le serpent; de même ce malin ne peut rien souffrir qui appartienne à la Sainte Vierge.

III. A ce propos il me souvient d'une histoire digne d'être connue (2), laquelle, au second concile de Nicée, fut récitée du Pré spirituel, composé par le B. Sophronius, Archevêque de Jérusalem, ainsi que tiennent quelques-uns. Là il est dit qu'il y eut sur le mont des Olives un Reclus, personnage de grande vertu et de rare mérite, qui avait été travaillé par l'esprit de fornication, quasi jusqu'à l'extrême vieillesse. Enfin un jour s'ennuyant d'un si long combat, il se prit à pleurer, et demanda au démon qui le travaillait jusqu'à quand durerait cette sienne opiniâtreté, et s'il ne lui donnerait point quelque relâche pour se disposer à mourir. Alors l'ennemi paraissant en forme visible, promit au vieillard qu'il le laisserait en paix, à condition qu'il tint secrète une seule parole qu'il lui dirait, de quoi il tira serment de l'è-

(1) Lib. 3. de Trinit. cap. 20.

(3) Cap. 45.

(2) Art. 4 et 5.

mite. La demande ne fut autre, sinon qu'il n'adorât plus une petite image de Notre-Dame tenant le Sauveur entre ses bras, qu'il avait en sa cellule et qu'il honorait grandement, se prosternant souvent devant elle. Le Reclus demanda un jour de délai pour y penser, et le lendemain de bon matin s'en alla trouver l'Abbé Théodore, afin de lui conter ce qui s'était passé entre lui et l'esprit malin. Le saint Abbé, lui ayant fait entendre qu'il était tombé en illusion, et qu'il n'était loisible de traiter de cette sorte avec le Diable ; néanmoins qu'il avait commencé de réparer sa faute rompant la promesse qu'il lui avait faite. Il ajouta qu'il lui serait bien plus pardonnable de courir tous les lieux infâmes de la ville de Jérusalem, que de s'accorder à la demande de son ennemi, et de quitter le devoir qu'il rendait à Notre Seigneur et à la Vierge sa sainte Mère.

IV. Vouloir maintenant s'enquérir quel sujet a la Mère de Dieu de haïr Satan d'une haine irréconciliable, c'est ignorer les infinies obligations qu'elle a à Dieu, à qui ce malheureux s'oppose de toutes ses forces ; c'est ne pas prendre garde au titre qu'elle porte de Mère des enfants de Dieu, à qui, tant qu'il peut, il ferme les avenues du Ciel ; c'est ne se plus souvenir de la commission et du pouvoir qu'elle a reçus de dissiper tous ses desseins, et de le combattre à toute extrémité. Que si d'autre part quelqu'un veut savoir ce qui a tellement envenimé le serpent contre la Sainte Vierge, qu'il lui souvienne du mal-talent qu'il a porté dès le commencement du monde, non seulement au Réparateur des hommes, mais encore à celle qui dès lors lui fut montrée comme son épouse et sa Mère. Ajoutez qu'elle fut représentée avec des passe-droits de nature, et de grâce et de gloire, si relevés par dessus tous ceux qu'il avait perdus, qu'au sujet de cette beauté nonpareille il fut piqué d'un immortel ennui, et transporté d'une furieuse passion de l'obscurcir autant qu'il pourrait. Mais ce qui alluma infiniment sa colère et son dépit, ce fut ce que Dieu même lui dit, savoir est qu'elle traverserait ses desseins en tout et partout, et qu'elle lui écraserait la tête ; et l'expérience qu'il a eue de la vérité de cet oracle n'a pas peu servi à l'animer de plus en plus.

V. A votre avis, n'a-t-on pas sujet de croire à un esprit orgueilleux, lorsqu'à son extrême confusion il est contraint de confesser les pertes que lui cause son ennemie ? Combien de fois

l'a-t-on ouï se désespérer pour les torts et les affronts qu'il disait avoir reçus d'elle ? Combien de fois a-t-il rempli l'air de cris et de hurlements, pour n'avoir le moyen de se venger de celle qui lui faisait tant de maux ? Il y a environ (1) cent trente-six ans que la plupart des Religieuses du monastère de la Chesnaye, près de Cambrai, étant possédées du malin esprit par le moyen d'une vieille sorcière, qui leur avait causé ce malheur, tout le monde demeura étonné des choses inouïes qu'elles faisaient. Car on les voyait aller parmi l'air comme des oiseaux, grimper sur les arbres et se tenir aux branches comme des belettes, découvrir les secrets les plus cachés, et faire mille autres actions fort étranges ; mais ceux qui les ont ouïes rapportent qu'il n'y avait rien de si merveilleux que les plaintes que faisaient les malins esprits par leurs bouches des dégâts qu'ils disaient recevoir de Marie, la Mère de miséricorde, laquelle tous les jours leur enlevait infinies âmes, qu'ils tenaient déjà dans les filets.

VI. Il n'est rien de semblable à ce que racontent à ce propos tous les écrivains (2) de la vie de saint Dominique, touchant la confession que ce grand serviteur de Dieu tira par force de l'ennemi juré de la Sainte Vierge, par la bouche d'un hérétique Albigeois, lequel était tourmenté pour ses blasphèmes de quinze mille démons qui s'étaient emparés de son corps. Il lui fut amené à la ville de Carcassone, où étant exorcisé, et enquis qui de tous ceux qui sont au ciel ils redoutaient davantage, et qui à ce sujet devait avec plus d'affection être aimé, honoré et glorifié des hommes, après mille refus qu'il fit de répondre, joints à une obstination diabolique, enfin ce Saint vit au milieu de plus de cent Anges tout couverts d'armes dorées, la MÈRE DE DIEU, laquelle ayant touché le possédé d'une baguette d'or qu'elle avait en sa main, fit commandement à ces mutins d'obéir à saint Dominique à leur courte honte, et à la plus grande gloire de Dieu. Voici ce qu'alors ils répondirent après s'être cruellement démenés, et avoir témoigné leur rage avec mille cris et grimaces : O notre ennemie, notre ruine et notre confusion ! pourquoi êtes-vous descendue du ciel pour nous tourmenter ? Faut-il

(1) Christianus Massæus Chron. lib. 10. Joannes Molinetus. Vallencensis in Chronico Belgii.

(2) Joannes Martinus Vallecenensis 1. p. vitæ ipsius.

donc que nous soyons forcés par vous, qui êtes l'Avocate des pécheurs et l'assuré chemin du Paradis, de découvrir une vérité qui nous est si préjudiciable? Ecoutez, Chrétiens, écoutez ce qu'il faut que nous confessions : Cette MÈRE DE DIEU, qui est ici présente, a tout pouvoir pour tirer ses serviteurs de nos mains. C'est elle qui dissipe toutes nos ruses, comme le soleil fait des nues; elle qui rompt le col à toutes nos entreprises. Nous confessons par force que nul de ceux qui ont persévéré en son service, n'a jamais été damné avec nous. Un seul soupir qu'elle présente à la très sainte Trinité fait plus d'effet que toutes les prières des autres Saints. Elle nous donne plus d'appréhension toute seule que le reste du ciel ensemble; et il nous est impossible de rien gagner sur ses fidèles serviteurs. Sachez que par l'efficace de ses prières plusieurs Chrétiens sont contre tout droit sauvés à l'heure de leur mort, et que si cette Mariette (ainsi l'appelait ce malheureux par mépris) n'eût renversé nos menées, déjà nous aurions exterminé l'Eglise, et ravi la foi de tous les Ordres dont elle est composée. Déposition qui est digne d'être conservée ès archives de toutes les Eglises du monde, à la gloire de Dieu et de sa sainte Mère, à l'avancement des âmes et à la confusion de l'enfer.

VII. Combien de fois a-t-il avoué qu'en certaine façon il redoutait cette sainte Dame beaucoup plus que Dieu même? Ce n'est pas que son pouvoir soit plus grand que celui de Dieu, ce serait un blasphème de le dire; mais d'autant, disait-il, que Dieu ne se départant pas pour l'ordinaire du train qu'il a une fois établi ès choses humaines tant en l'ordre de la nature qu'en celui de la grâce, ils ont eu le loisir de remarquer ses maximes d'état, de suivre à la piste ses démarches accoutumées, et de prendre leurs mesures à peu près de ce qu'ils prévoient devoir arriver; mais la conduite de la MÈRE DE DIEU étant une conduite d'amour et de miséricorde, jamais il ne leur a été possible de former quelques principes pour asseoir leurs desseins avec assurance, mais que lorsqu'ils croyaient fermement que leurs affaires allaient réussir à leur contentement, la seule opposition de la Vierge renversait toutes leurs entreprises, et ruinait ce qu'ils avaient bâti. Qui s'étonnera maintenant que ces malins ayant l'esprit plein de rage et de furie, comme ils ont, aient peine de supporter le seul nom de celle qui a

toujours l'œil sur eux, qui évente toutes leurs mines, et qui les attrape partout ?

VIII. Comme leur haine est sans borne et sans mesure, au moins quant à la volonté qu'ils ont de lui déplaire, ainsi jamais ne rencontrerais-je la fin, si je voulais poursuivre ce sujet; il suffira de dire qu'à mon avis l'animosité invétérée de cet esprit infortuné contre la MÈRE DE DIEU, est merveilleusement bien représentée au douzième chapitre des Révélations de saint Jean. Ce fidèle serviteur et second fils de la Vierge vit au ciel une femme environnée du Soleil, qui avait la Lune sous ses pieds et en tête une couronne de douze étoiles, et qui souffrait d'étranges peines à l'heure de l'enfantement. Devant elle, il aperçut un dragon de couleur de sang à sept têtes, à sept couronnes, à dix cornes, qui d'un revers de sa queue ayant jeté en terre la troisième partie des étoiles, attendait d'engloutir son fruit dès qu'elle serait délivrée. Mais il en alla bien autrement, car le fils de cette femme, qui était destiné à régir les nations à baguette de fer, aussitôt qu'il fut né, fut pris par les Anges et assis au trône de Dieu. Cependant le Dragon ayant été porté par terre par l'un de ces vaillants Esprits, la femme eut le loisir d'évader, et de prendre son chemin vers la solitude, au lieu qui lui avait été préparé. Tant s'en faut que ce monstre perdît courage, pour se voir ainsi abattu, qu'au contraire il retourna à la charge avec une nouvelle furie; et voyant que l'enfant avait échappé ses griffes, il redoubla l'assaut contre la mère, et la suivit à perte d'haleine. Lors elle reçut deux grandes ailes d'aigle, et prit l'essor contre le désert d'une si grande vitesse, qu'il fut impossible au Dragon de l'atteindre. Si fit-il encore un effort, jetant après elle un torrent d'eau pour l'arrêter, de quoi toutefois elle ne fut aucunement endommagée; au contraire, la terre vint à son secours, et ayant englouti ces eaux, il ne resta plus d'autre moyen au Dragon, qui se vit hors d'espérance de nuire à la mère et à l'enfant, que de tourner toute sa rage contre la semence spirituelle de la femme; ce qu'il fit, se plantant sur le bord de la mer et épiant les occasions de se venger de la confusion qu'il prétendait avoir reçue.

IX. Je sais très bien que le torrent des Saints Pères et des Interprètes de cette mystérieuse figure se va rendre à l'Eglise qui est marquée par cette femme; mais aussi n'ignoré-je pas

qu'elle a été mystiquement expliquée de la MÈRE DE DIEU par Saint Epiphane (1), par Saint Augustin (2), par Saint Bernard, par Saint Bernardin (3), par Denys le Chartreux (4), par Saint Antonin (5), par Albert le grand (6) et par quelques autres Docteurs très bien qualifiés ; et il me semble que c'a été avec une très grande raison qu'ils la lui ont appropriée. Car pour ne rien dire du Soleil qui entoure cette femme, de la Lune qu'elle foule aux pieds, des douze Etoiles et des autres atours de la Vierge dont j'ai parlé au premier traité, qui pouvons-nous entendre avec plus de sujet par le fils de la femme, qui doit régenter les nations de la terre, que le Fils de la glorieuse Vierge, notre Sauveur et Rédempteur, à qui David dit en la personne de Dieu (7) : Demandez, et je vous donnerai pour héritage toutes les nations du monde, et pour possession les limites de l'univers. Vous leur commanderez à baguette de fer, et les briserez comme pots de terre. Que si Saint Jean parle des tranchées et des travaux de l'accouchement, qui n'ont point eu de place en Marie, il les faut prendre spirituellement de l'amertume dont son triste cœur fut rempli, à raison de la connaissance qu'elle eut de tout ce que son bien-aimé Fils devait endurer. « Ces douleurs de l'enfantement se peuvent expliquer de l'obligation d'accoucher hors de son pays, de la peine de ne point trouver d'autre logis qu'une caverne qui servait d'étable aux bêtes, de n'avoir qu'une crèche pour berceau. Cette obligation à la retraite et au silence, pour pouvoir mettre ce divin Fils au monde, et pour le sauver de la gueule du dragon qui se préparait à le dévorer, la nécessité de fuir en Egypte, le massacre des Saints Innocents, le péril du retour, toutes ces choses sont des douleurs qui accompagnaient l'enfantement de Jésus-Christ, et qui, dans l'âme éclairée et pleine d'amour de la Sainte Vierge, furent des épées plus perçantes et plus cruelles que n'est tout le travail des mères ordinaires (8). » Que le Dragon en voulût au Fils de la Vierge, il n'y a pas grande merveille, puisqu'il savait très bien qu'il lui devait faire lâcher prise et le débouter du royaume de ce monde qu'il avait tyranniquement usurpé. Mais il reconnut

(1) Hæresi. 78. et Sermi. de laudibus Deiparæ.

(2) Lib. 4. de Symbolo ad Catechum.

(3) To. 1. conc. 61. art. 2. c. 1.

(4) Lib. 3. de laudibus virg. art. 29.

(5) 4. part. tit. 15. cap. 20.

(6) Ad cap. 1. Marc.

(7) Psal. 2.

(8) La R. Mère de Blémur.

bientôt, le malheureux, et à ses dépens, que ce sacré fruit était hors de la portée de sa rage, qu'il se moquait de ses coups, et que les griffes et les dents qu'il aiguissait n'étaient pas pour l'endommager; d'autant qu'il est assis au trône de Dieu, à qui il est égal en pouvoir, et consubstantiel en nature.

X. C'est ce qui l'anima et l'envenima encore davantage contre la glorieuse Vierge. Car dès lors il résolut de tirer sa raison de la première confusion qu'il avait reçue; dès lors il fit serment de la poursuivre à toute rigueur et de l'attaquer par soi et par les siens. Ennemi aussi peu redoutable à la Mère qu'au Fils; puisque sur le champ elle fut mise sous la sauvegarde de Dieu, et que sans parler de l'escorte qu'elle reçut des millions de bienheureux Esprits, lui furent données des ailes d'aigle d'une protection si spéciale, qu'en dépit de la furie de l'enfer et des torrents de persécutions qu'il vomit contre elle, elle fut logée en lieu d'assurance, et à l'ombre de la faveur du Ciel. Ainsi, voilà le dragon sur la rade, écumant de rage, pour se voir si ignominieusement traité, et roulant en son esprit d'horribles desseins de vengeance contre les nourrissons de la Vierge. Que si je ne la voyais prête d'accourir à leur défense, j'aurais beau sujet de m'écrier avec l'Ange de l'Apocalypse : Malheur à la terre et à la mer, pour autant que le Diable s'en va droit à vous, transporté de fureur, et résolu de se prévaloir du peu de temps qui lui est accordé. Mais courage, nous verrons incontinent paraître la Sainte Vierge, qui rompra tous ses efforts, lui brisera les cornes, et l'abattra confus à ses pieds.

§. IV. — Le second Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Magiciens, les Sorciers, et tels autres monstres de nature qui ont accointance avec le Diable.

I. Ce n'est pas sans raison que le saint Prophète Job (1) va représentant le diable sous la figure de Léviathan, qui signifie celui qui amasse autour de soi; d'autant que connaissant très bien sa faiblesse d'une part, et de l'autre l'invincible puissance de celui à qui présomptueusement il s'est attaqué, il est nécessaire qu'il fasse levée de gens, et qu'il amasse des forces de tous côtés, pour donner à son impuissance quelque sorte de

(1) Cap. 40.

support et d'appui. Au demeurant, peu lui importe, pourvu qu'il trouve des âmes rachetées du précieux sang du Fils de Dieu. C'est trop pour le faire écumer et pour attiser sa colère. Et il y aurait de quoi transir de peur, voyant comme il s'apprête à tout perdre, si je n'entendais Dieu même chez le Prophète Ezéchiel lui adresser ces mots sous le nom de grand Dragon (1) : Ecoute, grand Dragon, qui te promènes comme le Roi des eaux parmi les vastes étendues de la mer. J'attacherai à tes écailles tous les poissons des eaux, du plus grand jusqu'au plus petit ; tu les traîneras après toi, et seras toi-même traîné avec eux sur le rivage pour y être haché et mis en pièces. Saint Grégoire, sur ce passage, dit que ce Dragon n'est autre sinon le Prince de l'Enfer, autour de qui s'attroupent les pécheurs de la terre, pour s'unir et s'incorporer à lui, et pour être à la fin compagnons de sa peine, comme ils l'ont été de son malheur. Nous avons déjà vu passer son premier escadron, composé des esprits mutins, qu'au commencement du monde il débaucha du service de Dieu. Voici venir le second, qui ne lui cède pas beaucoup en malice et en cruauté. C'est une malheureuse engeance ramassée de divers endroits, rompue en tous les exercices de la haine de Dieu, que nous nommons Magiciens, Sorciers, et d'autres semblables gens qui sont tous enfants de ténèbres et vrais avortons de la nuit.

II. Et afin que vous compreniez mieux quelle est cette sorte de monstres de qui je parle, je désire que vous sachiez qu'avec ces mots de Magiciens et de Sorciers, mon intention est d'exprimer les pécheurs du monde les plus abominables après les Démons, les criminels de lèse-Majesté divine et humaine en premier chef, déclarés tels par toutes les lois ; les nouveaux Géants, lesquels avec le diable, leur père, se sont ligués contre le Ciel, et résolus d'attaquer la divinité. Mais, malheureux qu'ils sont, ces montagnes d'injures et de blasphèmes qu'ils mettent les unes sur les autres, leur tomberont dessus et leur casseront les os. Je parle des ennemis de toute piété, des mépriseurs de toute Religion, des sacrilèges en perfection, des profanateurs de toutes choses saintes ; de ceux qui abusent des sacrements, qui foulent le sang du Testament, et font hommage

(1) Cap. 29.

à l'ennemi de Dieu des mystères qu'il nous a laissés pour accomplir notre salut. Les cheveux dresseraient en nos têtes, et le soleil devrait se charger de deuil, si j'entreprenais de raconter la moindre partie des crimes dont ils sont atteints et convaincus ; j'aime mieux épargner les yeux et les oreilles chastes que de les souiller par le récit des infâmes actions de ces esprits endiablés ; car ce sont choses trop honteuses à dire et à ouïr, que celles qu'ils font en leurs funestes orgies, et qu'ils couvrent du manteau de la nuit. Est-ce pas chose horrible à raconter qu'une vieille Magicienne, nommée Jeanne Potière, qui donna le diable avec le sort à ces pauvres filles Religieuses dont il a été parlé ci-devant, ait été accusée d'avoir quatre cent trente fois communié sacrilégement, sans parler des autres excès qu'elle avait commis contre Dieu et contre les hommes, qui étaient sans nombre et sans mesure ?

III. Je parle des trafiqueurs d'iniquité, qui, portés d'une vaine espérance d'obtenir quelque chose de l'ennemi, s'engagent réciproquement à lui, et s'abandonnent à faire et à entreprendre tout ce qui leur sera ordonné de sa part ; de ses instruments généraux pour toute sorte de péchés, et nommément de ceux qu'il ne saurait faire lui-même ; des esclaves de Satan, vendus et achetés pour mal faire, et tributaires d'une infinité de forfaits et d'attentats dont il les charge tous les jours ; de ceux qui, pour avoir contracté amitié avec lui, se sont comme transformés en lui par la participation de son esprit ; de ceux que nous pouvons nommer avec Saint Augustin (1) la gloire et le triomphe du Diable, à raison du sacrilège honneur qu'ils lui rendent par-dessus tous ceux qui déshonorent Dieu. Je parle des fondrières et des abîmes de péchés, puisque dans ces âmes prostituées ils n'entrent pas à douzaines, mais à millions. Car par suite de l'infidélité, de l'impiété, de l'athéisme, de l'hérésie, du schisme, de l'apostasie et du désespoir, qui tiennent rang parmi les crimes les plus exécrables, viennent à grosses bandes les déshonnêtetés de toute manière, les haines immortelles, les colères forcenées, les vengeances diaboliques, les homicides des corps et des âmes, les sacrilèges et autres semblables monstres de péchés projetés et moulés dans les antres les plus téné-

(1) Lib. de vera Relig. in cap. 55.

breaux de l'enfer. Que dirai-je de l'esprit maniaque qui les transporte, et qui fait que ne se contentant pas du mal qu'ils peuvent commettre, ils consentent de volonté délibérée à tous ceux qu'ils ne sauraient exécuter par effet ?

IV. Je parle du plus horrible fléau dont Dieu puisse châtier le monde, au prix de qui les pestes, les guerres, les famines et l'hérésie même pourraient sembler des coups de fouet donnés à fleur de cuir seulement. Je parle de ceux que l'Empereur, en sa loi (1), tient pour les ennemis publics et pour les pestes de l'univers, en quelque part du monde qu'ils soient ; et de ceux par qui Filimer, Roi des Goths (2) qui s'étaient retirés devers le Palus-Méotide, commença la réformation de son Etat, contraignant ces gens de mauvaise rencontre de se retirer ès solitudes les plus enfoncées de la Scythie, de crainte qu'ils n'infectassent l'air par leurs contagieuses conversations. Encore eût-il été plus avisé, s'il eût nettoiyé le monde de cette malheureuse graine qui prend partout, et empeste de loin aussi bien que de près. Je parle de ceux pour qui le Roi Athalaric (3) ne voulait nullement ouïr parler de pardon, ainsi qu'il appert par les vives remontrances qu'il faisait à ses gens qui administraient la justice, leur écrivant que c'était une chose impie d'être indulgent envers ceux qui ne trouvent nulle piété en la débonnairété de Dieu. Qu'il vous souvienne du spectacle que Julien l'Apostat, l'un des premiers Magiciens du monde, apprêta à l'Empire Romain (4), lorsque après sa mort on trouva en sa ville d'Antioche, dans des puits, dans des cachots et dans des lieux retirés, les horribles amas de têtes qu'il avait fait couper, de corps qu'il avait ouverts, d'enfants qu'il avait arrachés des entrailles déchirées des pauvres mères ; le tout pour fournir aux impies sacrifices que les Démon sans cesse lui ordonnaient. Trouva-t-on pas au temple de Carres, en Mésopotamie, au retour de la bataille où il rendit sa malheureuse âme, vomissant à son ordinaire des blasphèmes contre le Sauveur, le corps d'une pauvre femme pendue par les cheveux, qu'il avait éventrée avant

(1) L. et si Cod. tit. de Maleficiis. In quacumque sint parte terrarum inimici generis humani censendi sunt.

(2) Joan. Magnus Gothus. lib. 6. hist. Goth.

(3) Cassiod. l. 9. var. cap. 18.

(4) Niceph. Gal. lib. cap. 1. et 3. Tripart. hist. lib. 3. c. p.

que se mettre aux champs, pour savoir le succès de son entreprise ?

V. Je parle des arbres infortunés qui sont noircis et foudroyés de l'anathème de l'Eglise (1) ; des victimes condamnées de Dieu et par lui abandonnées à toutes les rigueurs de la justice temporelle (2) et éternelle, s'ils ne se reconnaissent. Mais hélas, la cause la plus ordinaire de leur détestable vie, c'est de mourir comme de vrais désespérés et comme des personnes qui de long-temps ont commencé leur enfer, afin de ne le finir jamais. Et pour faire une fin où il n'en faudrait point, je parle de l'objet tout ensemble de l'indignation et de l'infinie patience de Dieu, lesquels tout ainsi que sans cesse ils attisent le feu de sa juste vengeance, ainsi nous font-ils mieux que tous les autres pécheurs connaître que nous servons un Dieu qui est infini en bonté et en longanimité, puisqu'il ne peut être que la patience, qui si long-temps supporte ces monstres, ne soit la patience d'un Dieu.

VI. Qui s'étonnera maintenant qu'ils haïssent irréconciliablement la Mère de Dieu, et que par réciproque elle les entreprenne et les poursuive à toute extrémité ? Ils la haïssent pour autant qu'ils ont les âmes détrempées dans la rage du Prince des ténèbres, leur père, qui, au même point qu'il les a animés de son esprit, a aussi jeté dans leurs mœurs la haine contre la Sainte Vierge. Ils la haïssent comme les hibous font du jour, à raison de son incomparable sainteté, d'autant qu'elle est le miroir le plus beau et le plus luisant des infinies perfections de Dieu qui soit parmi les pures créatures, et la haïssent jusque-là, qu'entre eux se sont rencontrées des personnes transportées d'un si furieux désir de lui déplaire, que de souhaiter en haine de sa virginité de se pouvoir rendre autant infâmes en vilénies qu'elle est éminente en pureté. Est-ce pas ce que je disais auparavant, qu'il faut que nous ayons un Dieu de qui la patience soit infinie, et que sa Mère en ait quelque participation, pour supporter les intentions infernales de ces âmes dénaturées ? Ils la haïssent comme la Mère du Sauveur du monde, à qui principalement ils en veulent, qu'ils tâchent de déshonorer en toutes

(1) S. Gregorius, cap. si quis 26. q. 5.

(2) Exod. 22. Maleficos non patieris vivere, Levit. 20., etc.

les manières possibles, qu'ils chargent de toutes sortes d'injures et de blasphèmes, et qu'ils mettent autant qu'ils peuvent sous les pieds de celui qu'ils ont choisi pour leur Seigneur. Ils la haïssent finalement, en considération des outrages qu'ils s'imaginent recevoir d'elle, comme de celle qui s'oppose à toutes leurs intentions, qui renverse leurs projets, qui dissout leurs maléfices, qui met leur Royaume en confusion et les ruine de fond en comble, ainsi que je ferai voir un peu plus bas, en discourant de ses victoires.

VII. Que si par contrepointe elle les déteste et les poursuit à cor et à cri, comme l'on dit, qui peut le trouver étrange ? voire qui ne s'émerveillerait si elle ne le faisait ainsi ? Elle le doit par les principes de sa nonpareille sainteté, laquelle est plus directement opposée à leur malice que toute autre qui soit au-dessous de Dieu. Elle y est engagée par le titre qu'elle porte de Mère commune des enfants de Dieu, qui, sans elle, seraient la proie de ces loups-garoux et la curée de ces harpies, qui ont autant soif de sang humain que de la ruine des âmes. Et par dessus tout cela, elle y est comme forcée par les inestimables obligations qu'elle a, et par l'incomparable affection qu'elle porte à son très honoré Fils, qu'elle sait être la butte et le blanc des sacrilèges, des impiétés et des blasphèmes continuels de cette race maudite. De quoi elle donna jadis une très évidente preuve au malheureux Anatolie, au récit de plusieurs graves auteurs (1), et la chose mérite d'être connue. Cet homme s'étant peu à peu élevé de la poussière de la terre, s'en vint en la grande ville d'Antioche, où il s'insinua d'abord en la connaissance et en l'amitié de quelques personnes de crédit, et par leur moyen s'ouvrit la porte aux dignités et aux charges publiques. Cette entrée lui donna l'accès qu'il avait toujours désiré auprès de Grégoire, Evêque d'Antioche, qu'il ménagea si industrieusement qu'il se rendit, par cette faveur publiquement reconnue, nécessaire à plusieurs, et recommandable à la plupart des solliciteurs d'affaires. Si ne put-il si bien conduire les siennes propres, qu'il n'attirât sur soi l'envie et la haine des gens de bien, et nommément du simple peuple. Le voilà donc accusé

(1) Evagr. l. 5. Hist. Eccles. cap. 47 et 48. Nicephorus, lib. 18. cap. 4. Baron. tom. 7. Annal. ad annum. 580.

avec ses adhérents (car il avait fait un gros de personnes abandonnées et de Magiciens comme lui), le voilà chargé de plusieurs crimes très atroces, de concussion, d'impiété, de magie, d'avoir été rencontré plusieurs fois avec ses gens offrant des sacrifices au diable, et d'autres semblables méchancetés sans nombre, et peu s'en fallut que l'Évêque n'encourût la haine publique à son occasion. Ses amis vont et viennent, ils pratiquent tout le monde, ils trouvent mille inventions pour le garantir, et leurs desseins étaient pour réussir, si la populace ne se fût mutinée contre les ennemis du bien public. Cependant Anatolie est tenu de près, et quant à lui, il n'a d'autre soin que de sa délivrance. Il y avait en la prison une statue de notre Dame attachée à une corde, et là gardée comme le soulas et le refuge des affligés. Ce méchant osa bien se prosterner devant elle avec un cœur déloyal ; et, pour mieux faire son jeu, il se fit lier les mains derrière le dos pour paraître en la présence de la Vierge en posture de criminel. En cet état, il se jeta à deux genoux devant l'image ; mais sa prière n'était que sur les lèvres, et au dedans il portait un vrai cœur d'Antiochus. Ce qui fit que la MÈRE DE DIEU lui tourna le dos, à la vue de plusieurs prisonniers et des gardes de la prison, qui dès lors ne le regardèrent plus que comme haï du ciel et détesté de la sainte Vierge. Elle-même se plaignit de lui à plusieurs bons serviteurs qu'elle avait en la ville d'Antioche, ajoutant que cet homme lui était insupportable, à cause des injures qu'il vomissait contre son fils ; nouvelles qui passèrent de bouche en bouche, et à la fin arrivèrent jusqu'au pieux Empereur Tibère, lequel ordonna incontinent à ses Juges qu'ils eussent à le faire comparaître devant lui. On le conduit sous bonne et sûre garde ; il arrive à Constantinople avec ses gens, tous criminels comme lui. L'Empereur ayant laissé la connaissance de cette cause à l'Évêque et aux Juges Ecclésiastiques, ils furent par eux remis au pouvoir du bras séculier, que les amis de cet impie s'efforcèrent aussitôt de gagner. De fait, on y alla si superficiellement, qu'on se contenta d'en bannir quelques-uns d'entre eux. De quoi le peuple de Constantinople s'indigna tellement, qu'ils se ruèrent sur eux à grande foule, et les conduisirent sur la mer dans un esquif, avec quantité de fagots, à dessein de faire un sacrifice à Dieu de ceux qui en avaient tant fait aux démons. Quant à l'Évêque et aux

Juges, Dieu les retira de leurs mains. autrement ils eussent eu peine d'échapper ; mais non l'infortuné Anatolie, lequel, après avoir été couvert de coups de fouet, fut conduit à l'Amphithéâtre, et là, exposé aux bêtes, déchiré, et à la parfin attaché à un gibet, qui ne fut pas le dernier de ses maux, car les loups accoururent à la défaite, et dévorèrent ce qui était resté d'entier en son corps. Je ne dois pas ici oublier comment, tandis qu'on lui faisait son procès, la sainte Vierge fit de très ardentés poursuites, et se plaignit de la connivence et de la lâcheté de plusieurs ; mais nommément elle s'apparut à un certain Officier du Palais Impérial, lui reprochant qu'il allait trop mollement en une affaire qui la touchait, et qu'il lui en prendrait mal de soutenir le parti de celui lequel n'avait rien épargné pour la déshonorer avec son Fils bien-aimé.

VIII. Voilà le commencement de la tragédie qui se doit continuer sur la personne de ce désespéré en toute la durée de l'éternité ; et il faut garder le reste pour le sujet des victoires que la Mère de Dieu a remportées sur la magie et sur les impies Magiciens. Il suffit pour maintenant de dire qu'il faut bien que l'excès de leurs crimes soit grand, puisque la Mère de miséricorde s'oublie pour le regard de sa douceur, et que l'Avocate des pécheurs sollicite contre eux avec tant d'affection. Partant que ceux qui attendent d'elle quelque miséricorde, se persuadent qu'il ne leur est loisible d'avoir communication avec toute sorte de gens, non plus qu'avec les Démons, et que ceux qui ont la justice en main se souviennent que Dieu leur ordonne de les dépêcher sans merci, comme les pestes du monde et les ennemis jurés de Dieu et de la sainte Vierge, de peur de participer à leurs crimes.

§. V. — Le troisième Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les hérétiques.

I. Si je mets les Hérétiques à la suite des Magiciens, ils n'auront point de sujet de se plaindre, vu qu'il y a quatorze cents ans que Tertullien (1) publiait qu'ils étaient amis intimes, et que toujours les Magiciens avaient été les pères des Hérétiques (2). Ce qui était déjà véritable de son temps s'est rendu in-

(1) Lib. 1. de anima, cap. 43.

(2) Lib. 2. de anima, cap. 57.

dubitable par l'expérience, laquelle a fait toucher au doigt que tous ces forgerons de nouveautés ont étudié et appris les sciences noires dans les grottes de la Nécromancie. Simon, premier Patriarche des Hérétiques, a mérité par excellence et a toujours retenu en l'Eglise le surnom de Magicien. Menandre, son disciple et compatriote, fut aussi bon maître que lui, au rapport de Saint Justin le Martyr (1), et par ses charmes il fit un grand dégât en la ville d'Antioche. Nicéphore (2) est fidèle témoin comment Castor Agrippa fit voir au monde les impostures magiques de Basilide. Valentin, dit Philastrius (3), Evêque de Bresse en Italie, fut plutôt écolier de Pythagore que de Jésus-Christ : c'est assez dire. Les Gnostiques qui descendirent d'eux n'en firent pas la petite bouche, car ils tinrent publiquement école de magie, ainsi que nous apprenons de Nicéphore (4), et firent honte au soleil avec leurs vilénies et méchancetés. Priscillien, qui porta leur hérésie en Espagne, fut par deux fois atteint et convaincu de maléfice, comme écrit Sévère Sulpice (5); aussi avait-il été le disciple de Marc l'Egyptien, l'un des infâmes Magiciens de la terre, comme il appert par ses horribles impiétés (6). Carpocrates, au dire de Saint Irénée (7), sentait doublement le fagot aussi bien que ses prédécesseurs. Hermogènes ne valait pas mieux, disent Saint Jérôme (8) et Saint Sulpice Sévère (9). Cassien (10) rapporte avoir ouï un malin esprit qui se vantait par la bouche d'un possédé que c'était lui-même qui, par les organes d'Arius et d'Eunomius, avait publié leurs impiétés.

II. Si c'était le lieu de m'entretenir sur tous leurs successeurs, je ferais voir aisément quels ils ont été. Je ne dis rien de Berengarius; lise qui voudra l'histoire de Nangis. Les Vaudois ont acquis partout une telle réputation de sortilège, qu'en plusieurs contrées un Sorcier et un Vaudois ce n'est qu'un. L'histoire des Albigeois fait assez connaître avec qui ils ont eu communication, et de qui ils ont appris leurs impiétés. Et afin que ceux que l'enfer a suscités en nos jours ne se plaignent d'avoir été oubliés ou méconnus, Luther n'écrit-il pas de soi-même, en

(1) Apolog. 1.

(2) Lib. 4. Eccles. hist. cap. 2.

(3) Lib. de hæresib.

(4) Lib. 4. hist. cap. 7.

(5) In vita parag. Martini.

(6) Lib. 4. cap. 3.

(7) Lib. 4. contra hæreses.

(8) Epist. ad Ctesiphontem contra Pelagium.

(9) Lib. 2. hist.

(10) Collat. 7. cap. 32.

son Traité de la Messe privée, que le Diable et lui, compagnons d'étude, ont mangé un muid de sel ensemble, et qu'il le connaît très bien? Et ailleurs (1), que le Diable se remue tant en sa tête, qu'il ne peut ni lire, ni écrire, et qu'il a plusieurs fois discouru et traité avec lui? Carlostad (2) n'apprit-il pas d'un grand homme noir à combattre la transsubstantiation? Zuingle (3) prit sa dernière résolution de nier la réalité du Saint Sacrement avec un esprit, qu'il ne se souvenait pas s'il était blanc ou noir. Quant à Jean Calvin, le docte Evêque de Ruremonde, Guillaume Laindand, maintient fort et ferme que, considérer l'inconstance de cet homme, la malignité de son esprit, son impiété, ses blasphèmes et sa vie, c'est une chose impossible qu'il n'ait été gouverné du Diable. Ce qu'il confirme (4) par un différend qu'il eut avec le Ministre Servet, son collègue, qui lui reprocha qu'il ferait paraître par actes publics qu'il était homicide, et disciple de Simon le Magicien, s'il avait assurance de le nier; à quoi il ne répondit jamais un seul mot; et ce qui se dira de sa mort au paragraphe neuvième nous mettra hors de doute sur ce sujet. C'a été une chose prodigieuse que les armées de Magiciens et de Sorciers, plus épaisses que les troupes de guêpes, de mouches, qui s'éveillèrent en divers endroits à la naissance de l'hérésie, pour faire voir clairement au monde que, comme elle a été conçue et nourrie dans le sein de la magie, aussi d'ordinaire elle y aboutit. Car le Diable, disait un savant écrivain de notre temps (5), se sert de l'hérésie comme d'une courtisane, pendant qu'elle est en sa fleur, et qu'elle a encore quelque attrait; mais aussitôt que sa jeunesse et sa première apparence est passée, il en fait une couratière, et change l'Hérétique en Magicien, et enfin en athéiste; afin que sur lui s'accomplisse de point en point la malédiction de Joël (6), qui dit que la sauterelle a mangé le reste de la chenille, et que la vermine a consumé ce qui était demeuré d'entier après la dent de la sauterelle.

III. Ceci ai-je avancé d'abord, afin que les ancêtres des Hérétiques étant une fois reconnus, il soit aisé à juger par quel

(1) Epist. ad ducem Sax.

(2) Lutherus, t. 3. p. 68.

(3) Lib. qui inscribitur Subsidium,
de Eucharistia.

(4) Dubitantii dial. 3.

(5) Joan. Maldonatus.

(6) Cap. 1.

esprit ils sont conduits ; et que personne ne s'étonne s'ils se rendent vrais imitateurs de leurs devanciers, et si ayant eu les Magiciens pour pères, ils héritent de leur animosité et de leur rage contre Dieu et contre sa Mère. J'aurais ici droit de mettre en évidence les indignités, les excès et les sacrilèges qu'ils ont commis contre le Sauveur de nos âmes ; les blasphèmes qu'ils ont vomis contre lui ; les dégâts qu'ils ont causés en sa vigne, qui est l'Eglise, plantée par ses travaux et arrosée de son précieux sang, puisque ces outrages sont les preuves irréprochables de la haine dont ils ont été transportés contre lui, et les raisonnables sujets qu'ils ont donnés à la Mère de Dieu de ressentir et de s'é-mouvoir contre eux. Mais d'autant que le discours en serait infini, je suis content de faire état que leurs comportements soient connus d'ailleurs, et ne veux m'arrêter sinon à toucher sommairement quelques effets de leur venin contre la Sainte Vierge. Je dis sommairement, d'autant qu'à vider la sentine il y aurait de quoi empesteter l'air et empuantir tout le monde ; et pour ne rien embrouiller, je diviserai ce troisième régiment en quatre compagnies, qui ont voirement leurs guidons différents, mais au demeurant sont portées de la même passion d'obscurcir la gloire et d'anéantir le nom de la Mère de Dieu.

IV. La première est de ceux qui se sont attachés à sa vie, et se sont étudiés à la dénigrer, et à abattre par leurs calomnies la rare estime que de tout temps l'Eglise a faite de son incomparable sainteté. Leur capitaine sera l'Empereur Julien, lequel ayant joint à un très mauvais naturel et à un très dangereux esprit la haine secrète du nom de Chrétien, la déguisa tellement en ses jeunes ans, qu'il se fit Religieux avec tout plein d'apparence de vertu, jusqu'à ce qu'ayant pris son temps, il leva le masque et entreprit tellement les Chrétiens, qu'il ne céda en rien aux Nérons et aux Dioclétiens. Mais surtout il eut une dent de lait si envenimée contre le Rédempteur du monde et contre sa Sainte Mère, qu'il composa un livre satirique contre eux, où il les déchira d'injures et en dit tout le mal dont il se put aviser. Il est suivi d'une troupe de gens de mauvais augure, parmi lesquels nos modernes libertins se sont tellement licenciés à écrire et à parler contre l'honneur de la MÈRE DE DIEU, qu'ils ont fait voir qu'ils avaient le front autant acéré que les plus hardis de leurs devanciers. Martin Luther, insigne Apostat, l'Erostrate de

nos jours, qui a voulu faire parler de soi, mettant le feu à l'Eglise de Dieu, a osé dire (1) que la faute que la Sainte Vierge commit perdant son Fils en l'âge de douze ans, fut si énorme, qu'il eût mieux valu que jamais elle n'eût été MÈRE DE DIEU; que le Père Eternel la jugea dès lors indigne du soin et de la garde de son Fils, et qu'il ne s'est trouvé personne qui l'ait surpassée en péchés. OEcoulampade (2) s'étant fait appeler le premier Evêque de Bâle, l'a taxée d'ambition, et dit que pour s'être voulu présomptueusement ingérer à faire l'office de Messie avec son Fils, elle a mérité d'être par lui réprimandée et rabrouée aux noces de Cana. Jean Calvin (3), le Père des impies, né pour le malheur de la France, se moque de ceux qui combattent pour la franchise de la MÈRE DE DIEU et pour son exemption de tout péché, et dit en riant que ce n'est pas chose qui mérite qu'on s'en mette si fort en peine. Et de fait, non seulement il ne le fait pas quant à lui, mais plus, il épie toutes les occasions de noircir sa réputation. En un endroit (4) il l'accuse que sa foi a chancelé, et qu'elle a été trop ardente à défendre son droit (5), même au mépris de l'honneur de Dieu. En un autre (6), qu'elle s'est laissée emporter à l'affection de la chair et du sang, et s'est rendue importune à son Fils jusqu'au préjudice de la publication de l'Evangile, dont elle a retardé le cours. Ailleurs (7), il dit avec une impudence effrénée, que pour toutes ces considérations le Sauveur a été contraint de la mettre à son devoir, de la ranger au commun des femmes, et de lui faire entendre (8) que pour être sa Mère, elle ne devait pas tant présumer de soi, que ce n'était pas si grand'chose qu'elle s'imaginait. Je m'aperçois bien qu'une sainte impatience saisit déjà l'esprit des serviteurs zélés de cette Princesse, qu'ils frémissent contre ces suppôts de Satan, et qu'ils ont peine de retenir les ardeurs de leur indignation; mais qu'ils se donnent seulement le loisir d'attendre la justice que le ciel fera de ces impies, laquelle sera bien plus rude et plus exemplaire qu'ils ne la sauraient faire eux-mêmes, vu nommément qu'à peine avons-

(1) In Evang. Domin. 1. post Epi-
phaniam.

(2) Ad cap. 2. Joan.

(3) In harmonia ad cap. 1. Lucæ.

(4) In cap. 2. Lucæ,

(5) Ibidem.

(6) In cap. 12. Matth.

(7) In cap. 2. Joan.

(8) In cap. 11. Lucæ.

nous commencé d'ouïr les exécrables voix des ennemis de la Sainte Vierge.

V. La seconde bande en veut particulièrement à sa virginité; aussi est-elle ramassée de certains vieux étalons, qui ont toujours eu cette vertu en horreur. Cérinthe marche le premier. Cet homme, Juif d'extraction, et par choix persécuteur du Christianisme, d'où il s'était débandé, Magicien de profession, parmi plusieurs rêveries, que le Diable, qu'il appelait son bon Ange, lui avait mises en l'esprit, publia que le Sauveur était né (1) de Joseph et de Marie de même façon que les autres hommes. Autant en disait Carpocrates chez Saint Irénée (2) et chez Saint Epiphane (3). Quant à Marcion, celui que Saint Polycarpe qualifia le fils aîné du Diable, il persista toujours à crier (4) que c'était une chose impossible de toute impossibilité, qu'une Vierge conçût et enfantât. Après ceux-ci viennent Jovinien (5), ennemi mortel de la virginité aussi bien que du jeûne, et Helvidius (6), le chef des Antimarianites, ou Antidicomarianites, qu'il ne fut jamais possible de faire démordre de la mauvaise opinion qu'il avait conçue de la Mère de Dieu, soutenant qu'elle avait eu d'autres enfants que le Sauveur, qui sont ceux que les Evangélistes appellent ses frères.

VI. La troisième compagnie est de ceux qui se sont efforcés d'arracher la pierre la plus précieuse qui fut en la Couronne de la Sainte Vierge, savoir est le titre de MÈRE DE DIEU. Le vieux Ebion a mené la bande, et, au rapport de Nicéphore (7), a maintenu que le Sauveur n'avait rien plus été qu'homme, et par conséquent que c'était un abus insupportable d'appeler Marie MÈRE DE DIEU. Manés le Persan, celui qu'Eusèbe en son histoire (8) dit avoir été, selon l'interprétation de son nom, véritablement dévoyé de son bon sens et agité du malin Esprit, après deux cents ans et plus, soutint que le Sauveur n'avait eu qu'un corps apparent, et, comme il disait, fantastique, et que c'était une grande faiblesse d'esprit de se persuader qu'il eût été en-serré dans le ventre d'une femme, comme les autres enfants.

(1) Iren. lib. 2. cap. 25.

(2) Lib. 1. cap. 24.

(3) Hæresi. 27.

(4) Iren. lib. 1. c. 29. Tertul. lib. 3. contra Marcionem.

(5) August. hæresi 82.

(6) Hieron. contra Helvidium. Epiphane. hæresi 48. August. hæresi 84.

(7) Lib. 3. hist. cap. 13.

(8) Lib. cap. 28.

Le malheureux Nestorius, Evêque de Constantinople, vient après ceux-ci, et enporte sur eux le prix d'opiniâtreté et d'insolence (1); car faisant le Théologien, à quoi il n'entend pas beaucoup, il maintient qu'il y a deux personnes au Sauveur du monde, la divine et l'humaine, et que celui à qui appartient l'humaine tant seulement, s'appelle Christ, et qu'il est le fils de Marie, laquelle à ce sujet peut bien être appelée Mère de Christ, mais nullement Mère de Dieu; car pour l'autre, à qui convient la personne divine, il ne se reconnaît point de mère sur la terre, mais seulement un Père au Ciel. Nestorius eut pour second un sien Prêtre, nommé Anastase (2), homme d'un esprit ardent et factieux, lequel prêchant un jour à Constantinople, prononça ces paroles avec une étrange effronterie: Que nul n'ait à appeler Marie Mère de Dieu, d'autant que Marie a été femme; or est-il que c'est une chose impossible que Dieu vienne à naître d'une femme.

VII. Je me hâte tant que je puis à tirer l'esprit du lecteur hors de ces impiétés, et nous voici arrivés au quatrième rang de ceux qui ont fait leur possible pour empêcher la reconnaissance et l'honneur que l'Eglise a toujours rendus à la Sainte Vierge. Le plus insupportable parmi eux a été l'Empereur Constantin, dit Copronyme, ou Voirie-nommé. L'historien Grec Suidas parle de lui en cette sorte (3): L'Empereur Constantin fut fils de Léon appelé Brise-images, et quant à lui il eut le surnom de Voirie-nommé, pour autant que petit enfant qu'il était, comme on le porta pour être baptisé, il salit de son ordure le sacré lavoir. Ce fut un vrai léopard né d'un lion, un aspic éclos de l'œuf d'un serpent, et en un mot, un parfait Antechrist sorti de Dan. Il ne succéda pas moins à l'impiété de son père qu'à l'Empire, qu'il profana par ses saletés et par l'accointance qu'il eut avec les Démons, s'étant rendu par mille autres méchancetés un vrai outil du Diable son père. Car il défendit publiquement l'invocation des Saints, et ordonna que leurs reliques fussent exposées à la risée publique. Il fit bien pis que cela, car il fit des défenses très expresses que nul n'eût à invoquer Marie, disant que c'était une folie d'espérer d'elle aucun

(1) Vincent. Lirinens. in Commo-
nitorio,

(2) Niceph. Eccl. hist. lib. 14. c. 31.

(3) In Constantino Copronymo.

secours, et surtout que personne ne fût si téméraire de l'appeler Mère de Dieu, ou de lui rendre aucune sorte d'honneur. Ordonnance qu'il autorisa avec un trait de bouffonnerie; car ayant un jour entrepris d'avilir la Sainte Vierge, devant un grand nombre de gens qui l'écoutaient, il prit une bourse pleine d'or, et leur demanda combien ils la prisaient; à quoi tous répondirent qu'elle valait beaucoup; puis après versant sur la table ce qui était dedans, il la montra vide, et demanda derechef combien ils l'estimaient, le peuple ayant répondu que ce n'était plus rien. Or, sachez, leur dit-il, qu'il en est de même de Marie, laquelle tant qu'elle a eu le Sauveur en son ventre, a vraiment été précieuse devant Dieu, et digne de tout honneur; mais s'étant défaite de ce riche trésor qu'elle portait, il ne lui est resté chose aucune qui l'ait relevée par dessus les autres femmes. Ainsi parlait cet impie, qui d'autre part rendait toute sorte d'honneurs à Vénus, et avec d'abominables sacrifices et des victimes humaines servait sa Déesse Maura, qu'il avait choisie pour gouvernante de ses sacrilèges et de sa magie. Les Cathares ou Puritains, semence maudite de Novat, ne voulaient (1) nullement ouïr parler de l'invocation de la Sainte Vierge, ni consentir qu'on lui rendît aucun honneur. Quant aux hérétiques Albigeois, ce que j'en ai dit ailleurs peut suffire, savoir est qu'ils travaillaient à la déshonorer en toutes les manières imaginables, la représentant par dérision avec un œil seulement, et la défigurant en tout ce qu'ils pouvaient.

VIII. Il m'est avis qu'en voilà trop pour reconnaître l'esprit qui anime ces gens, et pour juger s'il y a de l'apparence en ce que j'ai avancé au commencement, que tous ceux qui ont forgé les hérésies et craché tant de blasphèmes contre le ciel, ont été par nécessité domestiques de Satan et familiers en sa boutique, où elles ont été jetées en fonte; car sans lui un esprit humain ne saurait fournir à tant de malice, ni avoir une telle rage contre Dieu et contre sa Mère.

IX. Cela étant, si elle ne détestait semblables gens, et ne leur faisait la guerre à feu et à sang, ne dirait-on pas avec sujet qu'elle aurait peu de sentiment des injures qui sont faites à son Fils et à la Majesté de Dieu, qu'elle mettrait à l'abandon l'honneur qui

(1) Guido, de Catharis.

lui est dû, et que les ruines de l'Eglise ne la toucheraient que bien faiblement? Chose laquelle ne pouvant être, il est aisé de s'imaginer la contrariété qui est entre elle et ces instruments d'iniquité. Contrariété si grande, qu'au rapport du Patriarche Sophronius (1) elle ne voulut jamais entrer dans la cellule de l'Abbé Cyriacus, mais se tint devant la porte avec Saint Jean Baptiste et avec Saint Jean l'Evangeliste; pour autant, disait-elle, qu'il cachait chez soi son ennemi. Elle parlait de deux livres de l'impie Nestorius, qui, sans que le bon vieillard s'en fût aperçu, étaient joints à un autre livre qu'il tenait d'emprunt. Elle ne voulut non plus, au rapport du même (2), jamais permettre que Cosmienne, noble Dame, mais entachée de l'hérésie des Acephales ou Severiens, entrât pour visiter le Saint Sépulcre, mais s'étant fait voir à elle avec une troupe de saintes vierges qui la suivaient, elle lui dit d'un visage irrité: As-tu bien eu la hardiesse de présumer d'entrer, n'étant pas des nôtres? et cela dit, elle lui donna de la porte au nez. Et comme elle persistait à demander l'entrée, la Sainte Vierge répliqua: C'est en vain que tu te tourmentes; car jusqu'à ce que tu sois des nôtres, c'est folie à toi de penser y entrer. Ce que voyant Cosmienne, elle s'adressa à l'Evêque, et ayant été reconciliée à l'Eglise, elle fut sans difficulté admise par la Sainte Vierge. Gardons le reste pour le discours de la rude guerre que de tout temps elle a faite aux Hérétiques et des victoires qu'elle a remportées sur eux.

§. VI. — Le quatrième Escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge qui sont les blasphémateurs.

I. Il ne se peut faire autrement que l'esprit dévot du lecteur, jaloux de l'honneur de la Mère de Dieu, ne s'ennuie de tant de blasphèmes. Si faut-il qu'il se raidisse tant soit peu, puisque le bienheureux Evangeliste et fidèle Gardien de la Vierge, a encore un mot à dire sur ce sujet, et pour affermir les cœurs des enfants de Dieu et de la même Vierge, il leur veut faire part d'une vision qu'il eut par forme d'avertissement, comme il était en l'île de Pathmos. Il vit sortir de la mer une bête effroyable, d'une prodigieuse grosseur, qui avait le corps semblable à ce-

(1) Prati spiritualis, cap. 66.

(2) Ibid. cap. 48. Baron. tom. 6.

lui d'un léopard, les pieds comme d'un ours, la bouche d'un lion, sept têtes monstrueuses avec dix cornes et autant de couronnes, et sur chacune de ces têtes, des noms de blasphèmes ; car c'était chose horrible, dit Saint Jean (1), d'ouïr les blasphèmes que cette bête, avec sa voix de tonnerre, jetait contre Dieu, contre le Tabernacle de Dieu, et généralement contre tous les habitants de là-haut. Je sais bien que Saint Irenée (2), et après lui la plupart (3) des sacrés interprètes, ont entendu par cette bête armée de toutes pièces de cruauté, l'Antechrist, qui sera comme un monstre composé de fureur et de rage, et n'ignoré-je pas encore que le vénérable Bède (4) avec quelques autres ont estimé qu'il fallait plutôt entendre, par cette hideuse figure, la communauté des impies, ralliée et ramassée de diverses pièces différentes entre elles, mais toutes symbolisantes en malignité et en la haine qu'ils portent à Dieu. De quelque côté que nous nous tournions, nous aurons toujours le même Saint Jean pour garant si nous disons qu'il y a plusieurs Antechrists, et que cette multitude de têtes et de langues armées de blasphèmes nous marque les suppôts et les adhérents de l'Antechrist, premier instrument de Satan et Capitaine général de tous les blasphémateurs, qui a reçu au fond de l'abîme la trempe de toute impiété. « Ce sont eux dont le Psalmiste se plaint en ces termes (5) : Ils aiguïsent leurs langues comme des serpents ; ils ont sur leurs lèvres un venin d'aspic. Et ailleurs (6) : Ils vivent dans la dissolution, ils publient les calomnies que leur malice a inventées, ils parlent comme étant au-dessus de tout. Leur bouche blasphème contre le ciel et leur langue n'épargne personne sur la terre. Mais le Seigneur accomplira le désir du même Prophète, il jugera sa cause, il se souviendra des outrages que ces insensés lui font tous les jours, il n'oubliera pas les blasphèmes de ses ennemis, et leur insolence qui augmente sans cesse sera humiliée par la main de la plus sainte des pures créatures (7). »

II. Car il faut que nous demeurions d'accord, puisque la Sainte Ecriture le dit, que sans parler des Diables, qui sem-

(1) Apoc. 13. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus et tabernaculum ejus, et eos qui in cœlo habitant.

(2) Lib. 5. adversus hæres. cap. 28.

(3) Rupertus, Haimo, etc. in cap. 13. Apoc.

(4) In idem Apoc. c. 1. cap. 2.

(5) Ps. 139.

(6) Ps. 72 et 74.

(7) La R. Mère de Blémur,

blent être l'impïété et le blasphème même plutôt que des impies et des blasphémateurs, l'enfer n'a jamais vomi un monstre semblable à ce malheureux, qui doit commencer son apprentissage de toutes sortes de vices par où les autres ont fini. Mais aussi se faut-il persuader qu'il conduit une armée innombrable de scélérats, et qu'il est le chef de cette maudite engeance, qui aiguise sa langue contre Dieu, et qui jette le venin de ses sacrilèges paroles contre le ciel. De ce nombre sont tous ceux que Saint Jean vit représentés par ces fières têtes du léopard infernal, ils semblent avoir pris à tâche d'infecter l'air des blasphèmes qu'ils dégorgent contre Dieu, contre son Tabernacle et contre tout ce qui est saint dans le ciel. Il est vrai que nous avons déjà oui les plus abominables d'entre eux parmi ces bandes de Magiciens et d'Hérétiques; mais d'autant qu'outre ceux-là il s'en trouve encore d'autres qui, sans être de leur parti, ne laissent pas d'avoir les âmes noires, les cœurs envenimés et les langues chargées de blasphèmes, voilà pourquoi j'en ai fait un escadron à part, que nous verrons tantôt être déconfit par la main de la toute-puissante guerrière.

III. Je ne sais si je dois armer ma plume de zèle et de colère, ou plutôt déplorer le désastre de ces victimes de confusion, dont le malheur des malheurs est qu'ils s'en soient pris à Dieu et à son Tabernacle, lequel n'est autre que la Bienheureuse Vierge. Misérables qu'ils sont pour ne s'être retirés à l'abri de cette céleste Ramée que Dieu leur avait préparée, comme il dit par son prophète Isaïe (1), afin qu'elle leur servît de retraite au chaud du jour, et les garantît des pluies et des tourbillons; et pour ne s'être réfugiés à cette divine loge qu'il avait dressée, dit David (2), afin de les recevoir et défendre pendant les mauvaises saisons. Plus misérables pour avoir attaqué avec tant d'âpreté et d'insolence celle que Saint Athanase (3), Saint André de Candie (4) appellent le Tabernacle de Dieu, Saint Jean Chrysostôme le Sanctuaire préparé au Verbe divin, et Saint Jean Damascène la Tente animée et raisonnable de Dieu, d'où est

(1) Isa. 4 Et tabernaculum erit in umbraculum diei ab æstu, et in securitatem et absconsionem a turbine, et a pluvia.

(2) Psal. 26. Quoniam abscondit

me in Tabernaculo suo, in die malorum protexit me in abscondito Tabernaculi sui.

(3) Serm. de Deipara.

(4) Orat. de Annuntiat.

sortie la source de la vie, qui a été envoyée en terre afin de combattre la mort, laquelle allait ravageant toute la race des hommes. Très misérables pour avoir pris tant de peine à profaner le divin Tabernacle que Dieu même sanctifié, ainsi que remarque Saint Thomas (1), après le Prophète David (2); pour s'être efforcés avec tant d'impiété de renverser l'asile où ils devaient recourir en leurs nécessités, d'arracher le pavillon que Dieu même avait planté, dit le Bienheureux Georges, Archevêque de Nicomédie (3), afin de redresser le nôtre qui était tombé. Est-ce pas avoir perdu tout sentiment, être ennemi de soi-même, et avoir de gaité de cœur conspiré à sa propre ruine? Ces furies d'esprit seraient à la vérité plus pardonnables aux ennemis du nom chrétien, ou à ceux qui par désespoir se sont lancés hors du bercail de Jésus-Christ. Mais quel pardon peuvent attendre les domestiques de la Foi et les enfants de l'Eglise, lorsqu'ils arment contre eux la même Eglise, laquelle est obligée par tant de serments de fidélité qu'elle a si souvent réitérés à défendre l'honneur de sa Médiatrice? De qui prétendent-ils la grâce, après avoir offensé la Mère du Prince qui la doit donner? Quelle espérance se réservent-ils de réconciliation, puisqu'ils renversent la porte du salut, et qu'ils attaquent si outrageusement la mère de toute miséricorde? J'étalerai leurs blasphèmes un peu plus bas (4), lorsque nous serons arrivés aux victoires qu'elle a obtenues sur les blasphémateurs de son nom.

§. VII. — La première victoire de la Mère de Dieu, remportée sur les Démons ennemis de son Fils, et les siens.

I. C'est trop ouï battre le tambour pour l'enfer. Il est désormais temps de voir paraître la Mère de Dieu, puisque déjà l'ennemi marche, enseignes déployées, et que le fier Goliath se moque des troupes d'Israël. Le premier régiment qui s'avance c'est celui des Démons, sous la conduite du Prince de malice. Leurs mines sont farouches, leurs cris effroyables, leur audace insupportable; et à les voir, on dirait qu'ils ont déjà victoire gagnée. Mais courage, le ciel nous vient au secours, et nous envoie la Sainte Vierge comme une invincible amazone, laquelle

(1) 3. parte qu. 27. art. 2.

(2) Psalm. 43.

(3) Orat. de oblatione Deiparæ.

(4) Cap. 20.

marche à la tête des enfans de lumière, et s'en va droit à ce premier escadron. Saint Jean Chrysostôme en porte la nouvelle, et voici comme il parle en l'homélie quarante-sixième sur Saint Matthieu. J'aperçois un rude combat qui se prépare entre la femme et le serpent; et par les apparences qu'ils donnent je ne puis juger autre chose, sinon que la mêlée sera rude et la bataille sanglante. Les armées sont rangées, les ennemis affrontés; les approches se font de part et d'autre, chacun est sur ses gardes, chacun choisit son adversaire, et tous ensemble se rassurent pour donner l'assaut. La femme acorte guette la tête du serpent, et se met en défense contre lui. Le serpent rusé d'autre part couvre sa tête et apointe sa langue pour surprendre la femme. Dieu est sur la galerie, qui attend l'issue du combat, et se réjouit de voir la tête de l'ancien serpent écrasée. Les voilà donc aux prises; mais laissez faire Marie, vous verrez bientôt que cet orgueilleux sentira la pesanteur de son bras. Aussi le dévot Cardinal Pierre Damien la nomme justement l'unique effroi et l'épouvante des Démon (1), et la verge de fer qui les froisse et arrête leurs furieux desseins.

La première particularité de ce combat. — La seconde particularité.

II. Ceux qui ont rédigé par écrit les victoires des grands Capitaines et Généraux d'armées se sont étudiés à remarquer les singularités les plus signalées qui s'y sont rencontrées; et si je voulais m'arrêter à toutes les particularités de celles de la Sainte Vierge, j'aurais de quoi en faire parade, mais je me contente de trois. Le docte Rupert (2) marque la première quand il dit qu'il y a une très grande différence entre la victoire que le serpent remporta sur la première femme, et celle que la seconde gagna sur lui. Car Eve fut prise par trahison; mais Marie y est allée à guerre ouverte. Dieu même au commencement du monde porta le cartel de défi au serpent (3), et lui dit qu'une femme lui briserait la tête, femme qui n'est autre que Marie, à qui, comme dit Saint Bernard (4), la défaite de l'ancien serpent

(1) Serm. de Assumpt.

(2) Lib. 3. de Trinit. cap. 2.

(3) Genes. 3.

(4) Hom. 2. *Missus*. Cui hæc servata victoria, nisi Mariæ? etc. Ire-

næus lib. 4. contra hæreses cap. 78.

Cypria. lib. 1. Testim. cap. 98. Chry-

sol. ser. 173. S. Leo Ser. 2. de Nativit.

était singulièrement réservée. Et jacoit que quelques-uns des Saints Pères avec les Septante aient entendu ce passage (1) du Sauveur du monde, suivant l'article masculin qu'ils avaient trouvé dans leurs livres, ce néanmoins Saint Ambroise (2), Saint Augustin (3), Saint Chrysostôme (4), Saint Grégoire (5), Saint Eucher (6), l'Abbé Rupert et beaucoup d'autres, où, pour mieux dire, communément les Docteurs Catholiques avec la version commune, l'ont pris et interprété de la Mère de Dieu. De sorte que l'ennemi, ayant eu plus de quatre mille ans pour fourbir ses armes et pour s'aguerrir, et ne manquant pas d'assurance de l'arrivée de celle qui le devait combattre, il ne saurait alléguer aucune surprise ; mais il faut de nécessité qu'il confesse qu'il a été abattu par sa pure faiblesse et lâcheté.

III. La seconde particularité en comprend plusieurs autres et nous marque en quelle façon celui qui se disait le Prince du monde, et se faisait adorer pour tel, a été vaincu par Marie en une infinité de manières. Car en premier lieu elle l'a vaincu en la personne de son Fils. Ici je me reconnais redevable au Bienheureux Martyr Methodius d'une riche pensée qu'il me fournit à ce propos, lorsqu'il dit que la Sainte Vierge donnant le corps au Verbe incarné, elle l'arma quant et quant de pied en cap pour attaquer notre ennemi. Car il ne voulut pas descendre en champ clos, couvert et paré des armes Royales de Saül, c'est-à-dire l'aterrer avec sa puissance, il aima mieux avoir l'honneur de le mettre à ses pieds avec celles de notre infirmité ; afin, dit gravement le Pape Saint Léon, qu'il se vît renversé avec le même bâton dont il avait frappé le premier homme. Il ne voulut pas l'abattre par force, dit le grand Saint Augustin, il aima mieux le combattre avec sa justice, et le moyen dont il se servit pour lui causer la mort, ce fut de la recevoir de sa main. Car à mesure qu'il se jeta sur lui, il fut lui-même rué par terre ; comme il croyait le tenir, il fut pris ; et se figurant qu'il avait à faire à un homme mortel, il trouva qu'il était tombé entre les mains du Sauveur des mortels. Les

(1) Ipsa conteret caput tuum.

(2) Lib. de fuga sæculi cap. 7.

(3) Lib. 2. de Genesi ad lit. c. 19.

(4) Hom. 18. in Genes.

(5) Lib. 1. Moral. cap. 18.

(6) Lib. 2. in Gen. cap. 38.

clous dont il lui perça les mains, servirent à l'attacher à la croix qui lui avait été apprêtée; et les plaies du corps passible du Rédempteur furent les blessures incurables des puissances de l'enfer. Le Sauveur voulant mettre la main à l'œuvre de notre salut, dit Saint Germain, Patriarche de Constantinople, n'eut garde de se pourvoir d'autres armes que de celles de son propre ennemi; le limon qui avait servi à ses retranchements fut employé pour le combattre, et le levain avec lequel il avait tout gâté fut celui qui rendit le goût à la nature corrompue. Que voulez-vous davantage, dit Saint Macaire l'Égyptien, puisque tout ainsi que jadis avec un serpent mort Moïse tua tous les serpents qui étaient vifs, de même le Prince de la vie, en la perdant, donna la mort à tous ses ennemis.

IV. Le Prophète Isaïe représenta jadis énigmatiquement cette victoire du Sauveur, disant qu'il viendrait avec son épée à deux mains pour combattre Leviathan, lequel jusqu'alors avait été le levier qui écrasait les nations de la terre, et contre le serpent tortu, lequel avec ses plis et replis avait abusé le monde, et qu'il mettrait à mort la grande baleine, qui était la terreur de la mer. Ou vraiment, comme lisent les Septante, que le Seigneur frapperait à grands coups de son épée sainte, longue et forte sur le rusé et horrible Dragon. Car Tertullien, Saint Basile, Saint Augustin, Saint Cyrille Alexandrin, l'Abbé Rupert, et unanimement tous les Pères entendent par ce glaive l'humanité sacrée du Rédempteur; glaive très saint, par la trempe de l'onction intérieure du Saint Esprit, par la puissance du Verbe divin qui le maniait, et par les grands exploits qu'il a faits; glaive très long, à cause qu'il arrive partout; glaive très fort, d'autant qu'il n'est rien qui lui puisse résister. Or, si c'était le lieu d'étendre ce discours et de montrer à loisir comme ce furieux ennemi a été dompté et terrassé par le Sauveur, que de choses je mettrais en avant, à l'éternelle mémoire du vainqueur et à la confusion du vaincu! Suffit de dire qu'il l'a tellement humilié, que non seulement il l'a jeté à ses pieds, mais de plus il l'a fait fouler à ses serviteurs et l'a fait conduire en triomphe par de jeunes filles, par de petits enfants et par des personnes de tout âge et de toute condition.

V. En second lieu elle l'a vaincu par soi-même et en soi-même.

Elle l'a vaincu en sa Conception immaculée, ainsi que j'ai déclaré ailleurs (1). Elle l'a vaincu en son enfance, d'autant que, comme remarque Saint Jean Damascène, toute petite qu'elle était, déjà elle donnait l'épouvante aux Démons, lors même que sa bonne mère la portait encore entre ses bras. Elle l'a vaincu en toute sa vie, en ses pensées, en ses paroles, en ses actions, et, comme dit le Bienheureux Evêque de Chartres (2), Saint Fulbert, elle lui a brisé la tête, lorsqu'elle a surmonté ses trois principales suggestions et encloué ses trois grandes pièces de batterie, arrêtant l'orgueil de la vie avec son humilité, étouffant l'appétit de la sensualité par sa virginité, et au moyen de sa pauvreté d'esprit retranchant les soins angoisseux des biens périssables de ce monde (3). Elle l'a vaincu avec l'armée de ses innombrables vertus et avec la compagnie des Bienheureux Esprits. Car, voici de quelle manière lui parle son bien-aimé fils Saint Bernard (4). Sainte Dame, vous n'êtes pas moins épouvantable aux Démons qu'une puissante armée, laquelle est conduite par un sage et expérimenté Capitaine, l'est à quelque faible ennemi. Qui pourra douter que les Princes des ténèbres n'aient pâli de frayeur, lorsque, contre la coutume, ils ont vu venir contre eux une femme armée de toutes pièces, femme courageuse et adroite au maniement des armes, conduisant un escadron rangé des plus excellentes vertus, et entourée d'innombrables légions de la milice du Ciel, et envoyée en terre, afin de garder le lit du mystique Salomon, et le logis qui était préparé au Roi Eternel? Sans faute que la peur leur glaça le cœur, et qu'ils commencèrent de dire : Celle-ci est bien autre que la première femme, c'est la Générale des armées de Dieu. Se sauve qui pourra, car il n'y a point de moyen de pouvoir tenir devant elle. « Elle a réparé en sa personne le déshonneur que la beauté des femmes avait rendu à Dieu, et cette qualité qui était un instrument de malice dont le démon se servait, fut mise en cette Vierge fidèle pour attirer les âmes à l'amour de l'intégrité, et pour commencer à détruire l'empire du péché et de Satan.

VI. « Nous trouvons dans l'Ancien Testament deux illustres

(1) Tract. 1. cap. 7. parag. 1.

(2) Orat. 1. de Nativit.

(3) Lib. de laudibus Virg.

(4) In deprecatione ad Virg.

femmes célébrées pour leur beauté, Judith et Esther ; et l'Écriture remarque que leurs attraits furent honorés d'un conseil de Dieu, qui s'en servit pour ruiner les ennemis de son peuple, et en cela même elles furent les figures de la Sainte Vierge, dont la beauté servit à délivrer les hommes de la servitude du péché (1). » Cette Vierge puissante a vaincu le démon en ce que jamais il n'a eu la hardiesse ni le pouvoir de s'approcher d'elle pour la tenter. Car outre ce que j'en ai dit ci-dessus en passant (2), à une autre occasion, j'ai pour garant de cette vérité le docte et dévot Richard de Saint Victor, Saint Bernardin le Siennois, l'Abbé Rupert et l'Empereur Matthieu de Cantacuze. Voici les paroles du premier (3) : La Sainte Vierge s'est montrée si terrible aux Princes des ténèbres, que jamais ils n'ont eu la présomption de l'attaquer. La flamme de charité qui brûlait en son cœur les épouvantait ; l'ardeur de ses oraisons, la ferveur de ses dévotions et son exemption de toutes sortes de péchés les brûlait et les tourmentait excessivement. Ce que le second déclare (4) avec une gentille comparaison, disant que tout ainsi qu'un grand feu empêche les mouches d'approcher, de même les Démons, voyant l'âme de la Vierge embrasée d'une très ardente charité, non seulement ne s'osaient accoster d'elle, mais non pas même s'arrêter à regarder fixement son âme très bénite, laquelle était le Sanctuaire de tant de divines vertus. Il ajoute que s'il se trouve que ce privilège a été accordé à quelques Saints, après avoir longuement soutenu les assauts des Démons et remporté sur eux plusieurs victoires, beaucoup moins devons-nous faire de difficulté de l'accorder dès le commencement à la Mère de Dieu, puisque les premières démarches qu'elle a faites au chemin de la vertu ont surpassé les plus grands avancements des autres. L'Abbé Rupert (5), expliquant ces paroles du Cantique : Vous avez des yeux de colombe, ô ma chère Epouse ! dit très bien que tout ainsi que la colombe, qui fait son nid au plus haut des maisons, se moque des serpents qui rampent sur la terre ; de même la Sainte Vierge, à raison de sa rare sainteté et du privilège spécial qu'elle avait reçu de Dieu, ne

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Tract. 1. cap. 9. §. 15.

(3) Part. 2. cap. 26. in Cant.

(4) Tom. 2. Serm. 51. art. 3. cap. 2.

(5) Lib. 3. in Cant.

redouta jamais les embûches du serpent infernal. Bref, le dévot Empereur d'Orient (1), comparant la Mère de Dieu à la Tour de David, qui faisait peur aux ennemis du peuple Juif, assure que tout de même la Sainte Vierge faisait prendre la fuite aux ennemis invisibles de son salut, de sorte que jamais ils n'ont eu l'assurance de l'attaquer. A ce propos je me donnerai la liberté de mettre en avant une pensée qui me vient sur la doctrine de la plupart des anciens Pères, qui ont enseigné que parmi plusieurs autres belles raisons pour lesquelles Dieu voulut naître d'une Vierge, l'une fut à ce que sa conception et sa naissance fussent cachées aux Princes des ténèbres. Tel a été l'avis de Saint Ignace le Martyr (2), de Saint Grégoire (3) le Fait-Miracles, d'Origène (4), de Saint Basile (5), de Saint Jérôme (6), de Saint Jean Chrysostôme (7), de Saint Jean Damascène (8), de Saint Ambroise (9), de Saint Bernard (10), de l'Abbé Rupert (11) et de Saint Thomas (12). Raison néanmoins qui est vivement combattue par le docte Evêque d'Avila (13) et par quelques bons Théologiens, et en laquelle Maldonat (14) a trouvé tant de difficulté, que pour ne la pas impugner, il a mieux aimé faire profession publique d'ignorance. Car, disent les autres, était-ce pas une chose aisée à Satan, qui pénètre les causes et les effets de la nature, d'avoir des marques et des assurances infaillibles de la virginité de Marie? Mais qui considèrera attentivement ce que j'ai dit après plusieurs graves Docteurs, il demeurera d'accord que ce n'était pas chose impossible qu'il fût trompé en la Sainte Vierge, puisque le pouvoir de l'épier lui avait été retranché aussi bien que la permission de la solliciter à faire mal.

VII. Elle l'a finalement vaincu en sa mort. Car s'il n'eut jamais l'assurance de l'approcher pendant sa vie, il est aussi à croire qu'il en était bien éloigné lorsque, par l'effort d'une très ardente charité, son âme sortait de la prison du corps. Et Saint

(1) In cap. 3. in Cant.

(2) Epist. ad Ephesios.

(3) Serm. 3. in Annunt.

(4) Homil. 16. in Lucam.

(5) Homil. de humana Christi generatione.

(6) In cap. 1. Matthæi.

(7) Orat. de Annunt. Virg.

(8) Lib. 4. fidei, cap. 15.

(9) Lib. 2. in Lucam.

(10) Hom. 3. in Missus.

(11) Lib. 2. de victoria Verbi, c. 19.

(12) 3. p. q. 29. art. 1. ad 3.

(13) q. 31. in 1. cap. Matth.

(14) In 4. dist. 3. q. 1.

Jean Damascène assure (1) que ces oiseaux de proie qui tiennent l'air assiégé, n'eurent garde de se trouver devant elle, comme elle prenait son vol vers le Ciel. Saint Bernardin (2) ajoute qu'elle fut figurée par l'Arche d'alliance, de qui nous lisons au chapitre onzième des Nombres, qu'à mesure qu'elle était élevée en haut, on entonnait les paroles suivantes du Roi et Prophète David : Levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dissipés, et que ceux qui vous haïssent ne puissent supporter l'éclat de votre face. Ainsi, lorsque la bienheureuse Vierge fut conduite au Ciel, les forces de l'ennemi furent merveilleusement affaiblies et son armée fut tout-à-fait mise en déroute.

VIII. Il ne faut pas estimer que les victoires de la Vierge aient pris fin avec sa vie; mais comme à présent elle est plus relevée en crédit et en pouvoir, aussi faut-il tenir pour tout assuré qu'elle fait tous les jours d'étranges brèches au fort de ce puissant armé, et qu'elle cause de grands renversements en ses desseins. Elle les ravage tous les jours par le secours qu'elle donne aux pécheurs afin de se mettre en liberté, par les faveurs du Ciel qu'elle procure aux justes, par la main forte qu'elle prête aux uns et aux autres au temps de la tentation, par l'exercice des bonnes œuvres qu'elle leur fait pratiquer sans cesse, par le soin nonpareil qu'elle a de tous les enfants de Dieu, par l'assistance qu'ils reçoivent d'elle à l'heure de la mort, et en mille autres manières, qui seront plus amplement et plus à propos déclarées au Traité troisième, qui est destiné à faire voir les Grandeurs de sa rare bonté.

La troisième particularité.

IX. La dernière particularité de cette victoire consiste en ce qu'elle a tellement mis au bas son ennemi, que jamais il ne lui a été possible de se relever. Le coup qui l'a étendu sur le carreau l'a tellement étourdi qu'il ne peut remonter sur ses pieds, et la seule souvenance de cette journée le fait frémir de crainte et d'horreur. Il perd tout courage et tout esprit lorsqu'il entend seulement le nom de Marie, tant elle s'est rendue redoutable à tout l'Empire de l'Enfer. Saint Germain, Patriarche de

(1) In cap. 1. Matth. Orat. 1. de Assumpt.

(2) T. 3, Serm. 12.

Constantinople (1), proteste que, pour âpres que soient les Démon à la poursuite des pauvres âmes, si faut-il qu'ils quittent la prise au seul nom de la Sainte Vierge. Sainte Brigitte (2) assure que jacoit qu'ils soient comme des oiseaux de proie acharnés après le gibier, ce néanmoins il est force de lâcher les serres, si on parle seulement de Marie. Le Séraphique Saint Bonaventure (3), après Saint Bernard, maintient qu'une poignée de gens n'est pas tant alarmée de voir fondre sur soi une grosse armée, que ces esprits rebelles sont effrayés par le nom, par l'assistance et par l'exemple de Marie, et que la cire ne fond pas plus vite à la rencontre du feu, qu'ils sèchent au doux souvenir et à l'affectueuse imitation de Marie. Le docte Prélat Guillaume de Paris expliquant les paroles de l'Épouse au premier des Cantiques (4) : Ma bien-aimée, vous me faites souvenir de ma cavalerie, laquelle jadis poursuivit et ensevelit dans les eaux les chariots de Pharaon ; dit librement qu'elle seule donne plus de terreur aux bandes infernales que l'armée innombrable du Dieu des batailles, qui est composée de tant de millions de glorieux Esprits.

X. A ce sujet l'Église, guidée du Saint Esprit, implore si souvent l'efficace du secours et la force du bras de Marie ès exorcismes qu'elle fait contre les Démon, l'appelant la victorieuse et la triomphatrice des Démon et celle qui les met en fuite avec un seul souffle de sa bouche. Et le dévot serviteur de la Vierge, Denys le Chartreux (5), donne avis comme d'une chose avérée et confirmée par l'expérience de plusieurs personnes, qu'un des puissants remèdes que nous ayons contre les terreurs paniques, les frayeurs nocturnes et l'importunité des esprits brouillons, c'est la cordiale invocation du nom de Marie, devant qui ces lutins ne peuvent subsister, se souvenant toujours de la verge qui les a flétris, de la main qui les a domptés et de la journée qui les a irréparablement déconfits. Nous avons de ceci un trait digne de mémoire en la vie de Saint Dominique (6). Car, comme l'ennemi des hommes commença de ressentir le dé-

(1) Orat. in zonam Deip.

(2) Lib. 1. Revelat. cap. 9. et lib. 6. cap. 21.

(3) Speculi Virg. cap. 3.

(4) Equitatu meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea.

(5) Lib. 3. de laudib. Virg. art. ultimo.

(6) Flaminis in vita S. Dominici. Bzov, au 12. num. 10.

gât que lui faisaient partout les enfants de ce grand serviteur de Dieu et de la Sainte Vierge, il les attaqua par soi et par les siens si âprement, surtout à Paris, qu'il semblait aux uns qu'ils eussent la tête tout en feu, aux autres qu'ils vissent devant eux des dragons flambants et autres divers animaux qui venaient contre eux avec des cornes. Ainsi, ces spectres dérobaient le sommeil à la plupart et le repos de l'esprit de tous. Voire, la permission que Dieu bailla à ces lutins sur quelques-uns passa jusqu'à s'emparer de leurs corps et à les tourmenter visiblement. Et ce rude jeu dura jusqu'à ce que par tout l'Ordre on eût institué des processions et prières publiques à Dieu et à sa sainte Mère, à qui on trouva bon de chanter tous les jours le *Salve Regina*, prière qui lui fut si agréable, qu'incontinent elle arrêta les furieuses poursuites de ces malins et chassa tous ceux qui avaient pris possession des corps. Et ce qui advint encore de plus remarquable, ce fut l'incomparable douceur avec laquelle elle daigna se trouver au milieu d'eux, lorsqu'ils chantaient cette Antienne. Car quelques-uns d'entre eux s'aperçurent qu'à mesure qu'on entonnait au Chœur ces paroles : *O dulcis Virgo Maria*; elle baissait amoureusement la tête, comme pour les saluer tous, et qu'à proportion que les Religieux se retiraient, la prière finie, elle aussi reprenait son vol vers le Ciel.

VI. Il me semble qu'il ne reste plus ici qu'un seul mot à dire pour le soulagement de ceux qui possible voudraient savoir comment donc ils ont été tellement abattus et affaiblis, puisque nous voyons tous les jours les ravages qu'ils font, non seulement en renversant les plus hardis, ains encore en conquérant les provinces et les royaumes entiers, et les assujettissant à leurs lois. Je veux bien que vous sachiez qu'il y a plus de douze cents ans que Saint Augustin (1) a répondu à cette même objection, disant, en premier lieu, que par aventure ceux qui la font s'arrêteraient, s'ils avaient vu comme ces esprits déchaînés traitaient et gouvernaient le monde avant l'arrivée du Sauveur ; mais s'ils trouvent qu'ils aient encore trop de pouvoir, qu'il leur souviennne que c'est plutôt une preuve de notre peu de courage que de leur grande force. Le Diable, dit ce docteur, est un dogue

(1) Serm. 177. de Tempore.

enchaîné qui peut bien aboyer de loin et montrer les dents, mais non pas mordre, si on ne s'approche de lui. Qu'il leur souviennne qu'il garde l'entrée des trésors, qu'il est caché sous les berceaux ombrageux des plaisirs mondains, et qu'il épie ceux qui s'essaient de grimper les sourcilleuses montagnes de l'ambition. Si, lorsque vous approchez pour creuser sous ses pieds, et pour l'attaquer sur le sien vous en recevez quelque coup de griffes ou de dents, à qui vous en devez-vous prendre qu'à vous-même, qui de gaité de cœur vous allez présenter à lui ? Fuyez ces dangereuses rencontres, éloignez-vous de sa retraite, tenez-vous près de celle qui l'a terrassé, et non seulement vous vous moquerez de ses hurlements, mais de plus vous prendrez part aux victoires de cette Dame, et bénirez éternellement ceux qui ont réduit votre ennemi à tel état.

§. VIII. — La seconde victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Magiciens, Sorciers, et autres semblables ennemis de son Fils, et les siens.

I. Lorsqu'un vaillant Capitaine a enfoncé l'avant-garde de l'ennemi, qu'il a rompu la haie des piquiers et taillé en pièces le premier escadron qui pour l'ordinaire est composé des plus hardis et des plus généreux soldats, ceux qui viennent après ne voyant rien devant eux que les amas de corps morts de leurs compagnons qui sont étendus sur la place, et les ruisseaux de sang qui courent de tous côtés, ont sujet d'avoir belle peur, et de se résoudre à n'en pas échapper à meilleur compte. C'est à quoi devraient songer ceux à qui nous allons parler ; je veux dire les Magiciens, les Sorciers et les autres semblables suppôts de Satan, qui font la seconde bande des ennemis du Sauveur et de sa Sainte Mère. Car si les Princes des ténèbres qu'ils adorent comme leurs Dieux n'ont pu soutenir le premier assaut, non pas même supporter l'éclat des armes de notre Princesse guerrière, que pensent-ils faire quant à eux, et de quoi présument-ils se défendre contre elle ? Les lièvres ne sont pas plus effrayés quand ils oient le cornet du chasseur, ni les faibles habitants des forêts quand ils entendent le rugissement du lion, que ces oiseaux de nuit et de malencontre sont éperdus, si seulement le nom de Marie retentit à leurs oreilles. On dirait, à ouïr les blasphèmes qu'ils crachent contre Dieu, et les charretées d'injures qu'ils vomissent contre le Sauveur et contre sa très sacrée

Mère, qu'ils vont écheler le ciel, et qu'après leurs infâmes assemblées ils doivent renverser le monde : ce nonobstant qu'ils aperçoivent seulement l'ombre de la baguette de Marie, vous les verrez tous prendre la fuite, comme autant de désespérés. La vaste campagne de l'air n'est pas assez large pour les recevoir, ni les antres les plus horribles assez sombres pour les cacher, tant ils se pressent et s'entre-poussent pour ne paraître devant elle.

II. Combien de fois, lorsqu'ils étaient attroupés pour concevoir l'injustice et enfanter l'iniquité, a-t-elle jeté la frayeur dans leurs sacrilèges orgies, et les a-t-elle écartés qui çà, qui là? Combien de fois les a-t-elle aveuglés, pour prendre des conclusions toutes contraires à leurs desseins et propres à se perdre eux-mêmes et à renverser leur état? Combien de fois les a-t-elle contraints à se déclarer les uns les autres et à découvrir les mystères d'impiété et les malheurs qu'ils avaient projetés. Combien de fois a-t-elle détourné des têtes innocentes les effets de leurs furieuses consultations? Combien de fois a-t-elle éventé leurs mines secrètes et leur a-t-elle fait rencontrer leur ruine où ils pensaient trouver celle d'autrui? Combien de fois les a-t-elle forcés à lier de leurs mains les fagots qui étaient destinés à leur servir de sépulcre, et à attiser le feu qui les allait réduire en cendres? Combien de fois a-t-elle tiré de leurs bouches impies les maximes pestilentes de leur funeste état et les mystérieuses cabales de leur conseils privés? Combien de fois a-t-elle dissous leurs malices, anéanti leurs sorts, dissipé leurs charmes, arrêté le cours de leurs pernicieuses menées? Combien de fois, lorsqu'ils croyaient faire des merveilles et qu'ils tenaient pour assurés les succès de leurs entreprises, ont-ils vu leurs prétentions renversées et appointées contre eux-mêmes par un seul clin d'œil de Marie? Il serait aisé de confirmer le tout par des exemples, et par les actes judiciaires de leurs propres confessions; mais je n'ai garde de profaner ce traité par le récit des crimes atroces de ces Démons incarnés, ni de mettre au jour ce qui doit être enseveli dans les ténèbres éternelles.

III. L'histoire de Saint Cyprien d'Antioche, différent du grand Evêque de Carthage et Martyr, qui a porté le même nom, est remarquable à ce propos, et Saint Grégoire de Nazianze la rapporte en l'homélie qu'il a faite des Saints Cyprien et Justine,

dont l'Eglise honore la mémoire le 26 de septembre. En la ville d'Antioche il y avait un jeune débauché, lequel était tellement passionné de l'amour qu'il portait à la chaste vierge Justine, qu'il résolut d'en venir à bout à quelque prix que ce fût. Tous les autres moyens lui ayant manqué, il eut enfin recours à l'Enfer, et s'adresse à Cyprien, fameux Magicien, lequel, désireux de le bien servir, n'épargna aucune industrie que son art lui put suggérer. Justine, d'autre côté, se sentant travaillée de nouvelles ardeurs, eut son recours au jeûne, au cilice, à la prière, et spécialement à la Porte-enseigne des Vierges et à la Gardienne de la chasteté, laquelle, nonobstant les pactions réitérées de Cyprien, traversa tellement ses desseins, que les Démons furent forcés de confesser leur faiblesse; et elle sortit victorieuse non seulement des Diables, mais beaucoup plus de Cyprien, qu'elle fit, par l'entremise de Sainte Justine, d'impie Magicien qu'il était, glorieux Martyr de son très honoré Fils. Et c'est la raison pourquoi la Sainte Eglise, laquelle est très bien informée du pouvoir de la glorieuse Vierge, la réclame si chaudement lorsqu'elle travaille à la dissolution des contrats qui ont été passés avec l'Enfer, l'appelant à cette occasion la dissipatrice des charmes et le renversement des maléfices; pendant que d'autre part les malheureux Magiciens désespèrent contre elle, ni plus ni moins que contre leur capitale ennemie, la hache de leurs desseins et la ruine totale de leur maudite secte.

IV. Mais comme jadis le principal honneur des batailles consistait ès dépouilles qu'on appelait riches, lesquelles un général d'armée emportait sur l'autre, le défaisant de sa propre main et s'enrichissant de son butin; de même le comble et le haut point des victoires de la MÈRE DE DIEU consiste ès précieuses dépouilles qu'elle a gagnées sur la magie, la mettant à mort en la personne de quelques-uns de leurs grands colonels, et retirant des mains propres de Satan les gages de leur perfidie à leur très grand désavantage, à l'éternelle infamie du sortilège et à l'irréparable confusion de l'enfer. Toute l'antiquité a fait état du mémorable exemple de Théophile, d'autant plus recevable qu'il a été premièrement couché par Eutychien, Patriarche de Constantinople (1), lequel était né en la maison paternelle du même Théo-

(1) Lib. de pœnitentia.

phile, son intime ami, et témoin oculaire de son narré; et après lui rapporté par Métaphraste, par Pierre Damien, Evêque d'Ostie, par Honorius, Evêque d'Autun, par Saint Antonin, Archevêque de Florence et par plusieurs autres graves auteurs. Sous l'Empire de Justinien, Théophile fut homme d'église de si bonne réputation, qu'il avait été jugé digne d'être Evêque; mais n'ayant pas voulu consentir à son élection, il fut fait Econome ou grand Archidiacre de l'Eglise d'Adane, en Cilicie. Et comme les malveillants ne manquent jamais aux gens de bien, dans quelque temps le voilà accusé d'avoir malversé en son Economat, et les charges sont si fortes contre lui, qu'il en est ignominieusement déposé. L'ennemi, qui ne dort jamais, se prévaut de cette occasion et lui met en queue un vieux Sorcier juif, qui fait tant autour de lui par ses charmes, que pour trouver le moyen de se venger du tort qu'il avait reçu, il l'engage à l'Enfer, et par une cédule signée de sa main, il fait qu'il s'abandonne au pouvoir de Satan qui lui était visiblement apparu. L'infortuné n'alla guère loin qu'il ne sentit sa conscience tellement bourrelée du reproche intérieur que Dieu et sa Sainte Mère lui faisaient de les avoir si lâchement quittés pour se faire la victime d'un malheur éternel, qu'il ne lui fut pas possible d'en supporter longuement les atteintes. Mais que fera-t-il en telle rencontre, à qui se vouera-t-il, et de qui attendra-t-il miséricorde? De la très auguste Trinité? las! il l'a honteusement reniée. Du Sauveur des âmes mis en croix pour les pécheurs? il a foulé aux pieds son précieux sang et a renoncé aux fruits de sa passion. Des Saints? il les a méprisés. De la Vierge? il lui a tourné le dos. C'est tout un; c'est à ce seul asile qu'il s'arrête. Il se souvient de ses inestimables miséricordes qui ont été publiées par tant d'écrivains et éprouvées par infinies personnes. Parmi les détresses de son cœur agité, il se rend à une chapelle de la Mère de bonté, et là, devant une sienne image, prosterné sur le pavé, il lui adresse ces paroles, qui sont rapportées par l'auteur: Très bénite Dame, la défense de notre race, le port et le refuge assuré de ceux qui recourent à vous, je confesse que je vous ai grandement offensée, et votre très honoré Fils quant et quant, et que je suis indigne de tout pardon. Néanmoins, par cette humble confession que je vous fais de ma déloyauté, et par votre propre miséricorde, je vous supplie de me présenter à votre Fils et de

n'avoir pas en horreur un pauvre homme qui a été misérablement trompé par l'ennemi commun, et à qui il ne reste plus d'espérance de salut qu'en vous seule. Car je sais bien, Sainte Dame, que hors de vous je ne le puis rencontrer, et qu'étant rejeté de vous, je dois faire état d'être perdu. Mais puisque jamais vous n'avez dédaigné les prières du cœur contrit, ni refusé le pécheur pénitent, je vous conjure, par tous les témoignages anciens et nouveaux de vos grandes miséricordes, de n'éconduire celui qui vous promet devant Dieu de ne vous oublier jamais et de n'abandonner pour chose du monde votre service. Cela disait-il, le front collé contre terre avec tant de larmes, de soupirs et de sanglots, l'espace de quarante jours, que les entrailles de la Mère de douceur ne se purent tenir plus long-temps sans faire paraître à cet humble pénitent qu'elle avait entériné sa requête. En effet, au quarantième jour, comme il continuait la même posture et les mêmes sollicitations, il vit tout à coup devant soi le papier qu'il avait donné au Diable, et peu après il fut par son Evêque réconcilié à l'Eglise et à Dieu. Et comme la Sainte Vierge ne fait jamais rien à demi, elle reçut dès lors cet homme si avant en sa protection, qu'ajoutant vertu sur vertu et grâce sur grâce, il mérita à la fin, par les rares exemples de sa vie, d'être écrit au catalogue des Saints et honoré en l'Eglise le quatrième jour de février. Cette victoire n'est pas seule en son genre; il s'en lit une presque semblable en l'histoire de Lorette (1), une autre en l'histoire générale des Frères Prêcheurs (2), et en plusieurs autres endroits, que ceux qui en auront la curiosité pourront aisément rencontrer. Celle-ci suffise pour un témoignage irréprochable du pouvoir de la Mère de Dieu; pouvoir que plus volontiers elle déploie, qu'il est joint à la manifestation de sa rare bonté, qu'il convie les pécheurs à s'approcher d'elle en toute confiance, qu'il nous découvre les fruits d'une vraie pénitence, et nous fait voir où nous précipitent enfin les passions de notre cœur, lorsqu'une fois nous leur lâchons la bride.

(1) Lib. 4. cap. 13.

(2) 1. part. li. 2. cap. 72. utramque

refert Delrio disquisit. Magic lib. 6.

cap. 2. sect. 3, qu. 3. litera AA.

§. IX. — La troisième victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Hérétiques, ennemis de son Fils et les siens.

I. « Attendez un peu, dit le Psalmiste, et le méchant ne sera plus; vous regarderez le lieu où il était, et vous ne l'y trouverez plus : je l'ai vu, cet impie, élevé comme les Cèdres du Liban ; et quand j'ai repassé un moment après, il était disparu ; je l'ai cherché sans le pouvoir découvrir. Voilà une idée des Hérétiques, qui ont parlé avec tant d'insolence et de mépris du Sauveur et de sa sainte Mère ; mais ils vont être terrassés, et cette Vierge très puissante fera ressentir la force de son bras du haut des Cieux, jusqu'au fond des Enfers, en faveur des Fidèles. En effet, toutes les fois que le Démon suscite quelque nouvelle hérésie ou quelque schisme, pour troubler l'Eglise, pour rompre son unité, pour détourner le canal des grâces, en séparant les membres du chef, et pour fermer la porte du salut, elle s'y oppose avec autant d'amour que de zèle, elle écrase la tête de ce dragon, elle réduit en poudre ses effroyables machines, elle anéantit tous ses efforts contre le Royaume de Dieu.

« Comme l'Esprit malin ne peut plus produire que des effets de séparation depuis qu'il a renoncé à l'unité de son principe, par un fol amour de soi-même ; le pouvoir de la sacrée Vierge paraît singulièrement par des effets contraires de réconciliation, d'union et de paix. Lorsque tout était en désordre, que nous étions révoltés contre Dieu, et que Dieu était en colère contre nous, elle fit notre paix ; elle unit la grandeur de Dieu à notre infirmité d'une union la plus étroite qui se puisse rencontrer, et les peuples qui vivaient dans une discorde éternelle furent réduits à l'unité par son ministère et par le mystère d'amour accompli en elle et par elle, en la vertu du Très-Haut.

« Par suite de cette première et très importante union dont il a plu à Dieu de la rendre l'organe, elle participe à tous les effets de réunion qui en dépendent, et l'Eglise, qui connaît cette vérité, s'adresse à son pouvoir dans toutes les hérésies et dans toutes les occasions de trouble. Elle lui dit ces paroles, qui contiennent une solennelle reconnaissance de ce même pouvoir : Réjouissez-vous, ô Sainte Vierge ! vous avez éteint toutes les hérésies, en donnant votre consentement aux paroles de l'Ange, en ce moment heureux auquel vous conçûtes l'Homme-Dieu.

L'Eglise, par ces louanges, confesse que cette admirable créature a foudroyé toutes les hérésies, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, depuis la naissance du monde jusqu'à maintenant, c'est-à-dire dans tous les siècles et par tout l'univers, et que ce pouvoir est fondé sur sa grâce, sur son état de Mère de Dieu, et sur la soumission qu'elle fit paraître en disant : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Cette soumission n'était pas une simple persuasion des vérités que Saint Gabriel lui annonçait ; c'était une élévation jusqu'au conseil de Dieu qu'elle regardait en lui, et lorsque sainte Elisabeth la fit souvenir de ce qui s'était passé en cet entretien, elle dit qu'elle était bien heureuse d'avoir cru aux choses que Dieu lui avait dites. Or, nous savons qu'elle fut instruite de la perpétuité du règne de Jésus-Christ, et qu'il détruirait toutes les puissances contraires à la fermeté de ce Règne adorable et divin. Disons donc que la Sainte Vierge a mérité l'accomplissement de toutes les choses que cet ardent Séraphin lui découvrit de l'amour ineffable de Dieu envers nous ; par son humilité et par son adhérence, elle a mérité la ruine des hérésies, comme une chose qui appartient à la durée de l'Empire du Sauveur.

« Ceci peut être compris en deux manières, ou qu'elle a mérité que Dieu l'accomplisse, ou bien qu'elle a mérité de l'accomplir avec lui, et d'être son instrument en l'exécution de ces grandes merveilles. L'Eglise paraît entrer dans ce dernier sens, puisqu'elle dit positivement à la sacrée Vierge qu'elle a ruiné toutes les hérésies, et qu'elle reconnaît que ce pouvoir est la récompense de la foi et une gloire qui ne convient qu'à elle seule.

« Ce fut peut-être dans la créance de cette vérité que Saint Cyrille, prêchant au Concile d'Ephèse, nomma la Sainte Vierge le Sceptre de la Doctrine orthodoxe ; c'est-à-dire qu'elle maintient la Foi Catholique par voie de puissance et d'autorité, aussi bien que par ses mérites, et le mot de Sceptre ne dit rien moins. Quand le Père Eternel envoya son fils au monde, il lui donna la qualité de Roi ; il lui mit un Sceptre de fer en la main, pour briser les Princes de la terre qui oseraient s'opposer au progrès du Royaume de Dieu, et il l'assura qu'il les mettrait en pièces comme un vase d'argile, et cela parce qu'il est son Fils, et qu'il l'a engendré dans l'éternité et dans la plénitude des temps.

Notre-Seigneur a communiqué ce pouvoir à la Sainte Vierge, parce qu'elle est sa Mère, et qu'il la veut honorer d'une Souveraineté qui imite la sienne, afin qu'elle travaille à dilater son Règne, et qu'elle écrase la tête du Dragon, suivant la menace que nous avons déjà répétée plusieurs fois : Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, et elle te brisera la tête.

« Il y a deux unités célèbres dans l'état de la Religion chrétienne : l'unité de Jésus Homme-Dieu et l'unité de l'Eglise, qui est son corps et sa plénitude ; celle-ci est établie en hommage de l'autre, et la seconde pour honorer la première. N'était-il pas juste que, puisque la principale dépend de la Sainte Vierge, la moindre en dépendît aussi ? Et c'est la pensée de la même Eglise, dans les louanges qu'elle adresse à la Mère de Dieu, que nous venons de rapporter, et ce qu'elle suppose dans la coutume qu'elle a d'invoquer son secours, lorsqu'elle est troublée par l'erreur ou par le schisme. Les Pères du Concile de Constantinople écrivant au Pape Hormisdas : Voilà, lui disent-ils, que, par l'entremise de la Sainte Vierge Marie, les membres qui étaient divisés sont réduits en unité, par la grâce du Saint-Esprit ; et quoiqu'en ce lieu ils publient fort combien l'Empereur avait travaillé à cette réunion, ils avouent néanmoins que le privilège de réconcilier le Créateur à la créature appartient à la Mère de Dieu.

« Le saint Archevêque de Constantinople, dans l'Epître qu'il adresse au même Pontife, lui dit avec joie que l'Eglise de Dieu ne craindra plus les divisions, étant assistée des prières de la très sainte Mère de Dieu. Les Prélats du Concile de Bâle, voyant l'Eglise furieusement battue de l'orage, et désirant qu'elle jouît de la paix, ils résolurent d'instituer la Fête de la Visitation, afin qu'étant sollicitée par les Fidèles en cette solennité, elle eût pitié des souffrances de l'Epouse de son Fils, et qu'elle employât son crédit pour la mettre en repos (1). »

Les Saints Pères, unanimement, ont reconnu qu'elle avait été très particulièrement choisie de Dieu pour combattre et pour exterminer l'hérésie. Il y a treize cents ans que Saint Athanase (2) la nommait la ruine de toutes les hérésies, Saint Cyrille Alexandrin, en l'Homélie qu'il a composée contre l'impie Nesto-

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Serm. de S. Deipara.

rius, l'appelle la verge de la droite créance contre les hérésies; Sophronius (1), Saint Bernard (2), l'Abbé Rupert (3), s'accordent à lui bailler cette louange, que seule elle a mis à bas toutes les hérésies. Ils pouvaient librement lui donner cet éloge, puisque la Sainte Eglise chante qu'elle seule a terrassé toutes les hérésies.

II. Nonobstant ce grand accord des Saints Pères, je ne suis pas hors d'appréhension que ce glorieux titre qui a été donné si particulièrement à la Vierge, et privativement à tout autre, n'arrête quelque esprit pointilleux, lequel n'aura pas oublié les rares prouesses d'un grand nombre d'invincibles guerriers, qui ont contribué leurs veilles, leurs écrits, leurs travaux, leur sang et leur vie même. pour la défense de la Religion et pour l'anéantissement des nouveautés. Quoi donc ! pourrait-il dire, le zèle nonpareil de Saint Athanase à poursuivre les Ariens et à les discréditer partout ; sa patience indomptable à souffrir tant d'affronts qu'ils lui ont faits ; le long et continuel martyre qu'il a enduré à ce sujet ne sont-ils comptés pour rien ? Quoi ! les doctes écrits de Saint Irénée, de Tertullien et de Saint Epiphane, n'auront-ils pour tout rien avancé ? Pour néant donc Saint Hilaire aura tant travaillé contre les Ariens ; pour néant Saint Jérôme aura tant sué à soutenir les efforts de Jovinien, de Vigilance et de tout plein d'autres ? Pour néant Saint Augustin aura pris tant de peine pour combattre les Donatistes, les Manichéens, les Pélagiens et les autres ennemis semblables de la vérité ? Il faudra donc abattre les trophées, et ensevelir les mémoires de tant de doctes écrivains et de valeureux combattants qui ont soutenu la cause de Dieu et de l'Eglise aux dépens de tout ce que la vie peut avoir de plus agréable. Tout beau, petit esprit, tout beau ! ce n'est pas de quoi il est ici question ; il s'agit plutôt de leur conserver l'honneur qu'ils ont mérité, et sans déroger en rien à leurs nobles actions, faire paraître comment la gloire en est due singulièrement à Marie.

III. Serait-ce peut-être en considération du choix que Dieu fit d'elle au commencement du monde, l'opposant à l'ancien serpent et à sa lignée spirituelle ; c'est-à-dire, les enfants de

(1) Serm. de Assumpt.

(3) Li. 1. in cant.

(2) Serm. in *Signum magnum*.

Dieu, à la semence de ce malheureux, qui sont les impies, et signamment les Hérétiques, que tous les Pères de l'Eglise appellent engeance de Satan ? De sorte que tout ainsi que, quand une armée retourne victorieuse du champ de bataille, et les capitaines et les soldats chargés d'un précieux butin, quoique tous aient leur part à la victoire, et que plusieurs en particulier se soient signalés par leur vaillance, ce néanmoins on dit toujours que c'est le Chef qui a gagné la bataille ; de même que la Sainte Vierge étant la Générale des armées de Dieu, et par un choix très spécial que sa Majesté a fait d'elle, devant faire tête à tous les Hérétiques qui sont les ennemis de l'Eglise, jaçoit qu'une infinité de Saints Prélats, de Docteurs et de Religieux aient fait des merveilles à rembarrer et à confondre l'hérésie. Ce nonobstant, l'honneur de leurs conquêtes leur demeurant entier, la gloire en est singulièrement attribuée à la Mère de Dieu, comme à celle sous les étendards de qui ils ont combattu, qui les a conviés à une telle entreprise, qui les a soudoyés d'un million de faveurs et de grâces, et leur a fourni le courage pour venir à bout de leurs ennemis.

IV. Serait-ce point encore à l'égard de son très cher Fils, lequel a été principalement envoyé au monde pour dissoudre les œuvres du Diable, selon le témoignage de Saint Jean (1) ? De sorte que ce même Fils lui ayant mis en main les armes pour attaquer et pour abattre l'hérésie, ainsi que nous disions peu auparavant des Démons, la gloire de son Fils soit la sienne propre, et un même triomphe des deux ?

V. Serait-ce point, comme dit Saint Bernardin le Siennois (2), pour ce qu'ayant conçu la vérité de Dieu, qui est la vérité substantielle, la première vérité et la source des autres, elle doit par même moyen être appelée la Mère de toute vérité, et par conséquent l'extirpatrice de toute fausseté ?

VI. Serait-ce par aventure par suite de la maîtrise qu'elle exerça sur les Apôtres, après le trépas de son bien-aimé Fils, lorsque l'homme ennemi commença de semer l'ivraie de diverses erreurs dans le champ fertile de l'Eglise ? C'est l'avis du dévot Abbé Rupert, au quatrième livre sur les Cantiques, où

(1) Joan. 2. In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.

(2) Tom. 2. conc. 51. ar. 3. c. 4.

le Sauveur, déjà si glorieux, tâche d'essuyer les larmes de sa bienheureuse Mère, et, avec les paroles suivantes, d'apaiser les soupirs qu'elle envoyait contre le ciel, et les désirs qu'elle avait d'être au plus tôt avec lui. Ma très honorée Mère, lui dit-il, l'état de mon Eglise et de la vôtre requiert que vous y demeuriez encore quelque temps, pour affermir la liaison qui doit être entre les oracles prophétiques et la prédication de mes Apôtres, pour y être l'ouvrière de plusieurs grandes merveilles et la maîtresse de la Religion. Car il ne faut pas que vous ignoriez qu'il doit arriver des hommes factieux qui jetteront de la division dans notre maison, et qui s'efforceront de rompre la haie de notre jardin, de rendre votre virginité suspecte, et ma Divinité incroyable ; bref, de faire du pis qu'ils pourront pour tout renverser. De ce nombre seront les Carpocratiens et les Valentinieniens, les Apollinaristes, les Pauliens, les Jovinianistes et leurs semblables, tous séduits par l'esprit d'erreur, qui trouveront mille mensonges. Partant il est absolument nécessaire que vous fassiez encore quelque séjour sur la terre, jusqu'à ce que tous ces monstres d'hérésies soient atterrés par la déclaration que vous ferez de la vérité, et par la force des preuves que vous fournirez, tant à ceux qui les écriront qu'aux autres qui les publieront de vive voix. Et c'est la raison pourquoi un peu plus bas (1) les filles de Jérusalem la pressent avec tant d'instance de leur faire une description bien particulière de son Bien-Aimé, et une déclaration très ample de ses qualités, non tant pour leur servir à elles, qui en avaient assez de connaissance, que pour convaincre l'incrédulité de plusieurs autres qui le défigureraient à l'avenir.

VII. Serait-ce point finalement pour autant que la même vérité qui a contraint le monde à la recevoir pour Mère de Dieu, a quant et quant dissipé toutes les erreurs qui se sont élevées contre le Sauveur du monde dès premiers siècles de l'Eglise ? C'est l'opinion de Saint Bernard, qui parle de cette sorte (2) au Sermon qu'il a composé sur la mystérieuse vision du douzième chapitre de l'Apocalypse : Cette femme, dit-il, n'est autre que celle qui jadis fut promise au monde pour écraser la tête de l'ancien serpent, lequel en mille manières et avec mille traits

(1) Idem Rupertus, lib. 5. in Cant.

(2) Serm. in *Signum magnum*,

de souplesse, a épié son talon, sans jamais le pouvoir endommager ; tant s'en faut qu'il l'ait pu faire, qu'au contraire elle seule a confondu l'impiété de tous les hérétiques. Qui a dogmatisé que le Sauveur n'avait pas pris notre nature de la substance de cette Vierge ; qui d'une siffade serpentine a mis en avant qu'elle ne l'avait pas enfanté, mais qu'elle l'avait seulement rencontré ; qui a blasphémé contre son Fils, aussi bien que contre elle, disant qu'après avoir donné au monde le Verbe incarné, elle avait eu d'autres enfants de son époux Saint Joseph. Qui n'a pu souffrir qu'elle fût appelée Mère de Dieu. Mais, au bout du compte, ceux qui dressaient les pièges ont été attrapés ; ceux qui se promettaient de l'abattre ont été renversés ; ceux qui voulaient déroger à ses qualités ont été remplis de confusion, et on verra que, malgré eux, toutes les nations de la terre la proclameront bienheureuse. La voilà donc en honneur et en gloire, nonobstant les efforts des Hérétiques ; et, quoi qu'ils aient pu faire, voilà tous ses ennemis à ses pieds. Maintenant tous les carrefours de la céleste Jérusalem et tous les endroits de l'Eglise Militante retentissent de chants d'allégresse, et partout s'entendent ces agréables paroles : Victoire gagnée ! Vive la Mère de Dieu ! Vive la Générale de ses armées ! Vive le fléau et la ruine des hérésies ! Vive Marie, qui seule les a terrassées !

VIII. Elle les a terrassées, en premier lieu, d'autant qu'elle les a toutes mises au rouet, leur a imposé silence, et n'a eu repos qu'elles n'aient rendu les derniers abois. Car dites-moi, que sont aujourd'hui les Cerinthiens, les Ebionites, les Priscillianistes, les Antimarianites, autre chose que des noms de mauvais présage et des victimes d'une éternelle ignominie ? Que sont devenus tous ces Géants qui faisaient jadis trembler tout le monde et semblaient le devoir attirer à leur parti ? Qu'est-il resté d'eux, sinon une puante mémoire, semblable à la fumée de la chandelle que l'on éteint, ou à l'odeur d'une voirie qui fait horreur à ceux qui la sentent ? Qui saurait maintenant ce qu'ils ont été, si la providence de Dieu n'eût permis que leurs noms eussent été conservés dans les écrits des saints Docteurs, tant pour servir de trophée au Sauveur du monde, à la Sainte Vierge, Générale de ses armées, et à tant de braves Capitaines qui se sont immortalisés à les combattre, que pour

l'éternelle confusion de l'enfer qui a suscité ces monstres, et pour servir d'enseignement à ceux qui viendront après eux, afin qu'ils n'attendent point d'autre issue de leur doctrine que celle qu'ont eue tous leurs devanciers ; voire qu'ils n'espèrent point eux-mêmes d'autre fin que celle qu'ils ont eue. J'ai toujours su bon gré à Saint Grégoire de Nazianze, lequel, après avoir tellement pressé l'hérésie des Ariens (1) sous les auspices de la Sainte Vierge, dans sa ville de Constantinople et dans l'Eglise qui lui était dédiée, que de lui faire rendre l'âme, et après avoir remis en sa première vigueur l'ancienne piété de l'Eglise, appela la Vierge qui lui avait raidi le bras, et le lieu où tant de fois il avait tonné, et étonné de l'impiété, du nom d'Anastasia, ainsi qu'il dit lui-même en la harangue qu'il fit devant cent cinquante Evêques qui étaient pour lors assemblés à Constantinople ; comme si vous disiez : Celle qui a ressuscité la Religion, faisant mourir l'Arianisme. Je sais, dis-je, bon gré à ce grand Prélat de la gentille invention que la reconnaissance lui fournit ; mais je souhaiterais à ma part qu'on lui en eût fait autant en tous les lieux d'où elle a banni l'erreur et l'impiété, pour y rétablir la vraie Foi et l'ancienne Religion. Le monde serait plein de trophées, et partout on ne verrait autre chose que des pyramides et des arcs triomphaux qui auraient été dressés à l'immortelle mémoire de Marie, la Protectrice de la foi et le flambeau de toutes les hérésies.

IX. Elles les a terrassées, en second lieu, pour autant qu'elle a renversé tous ces porte-enseignes de doctrine décriée ; attendu qu'on n'en trouverait pas un seul qui n'ait fait une malheureuse fin, et qui n'ait grossi le volume des histoires prodigieuses. J'avoue que ce n'est pas le fait de la Mère de Dieu de se montrer terrible ; que sa grande gloire ne consiste pas aux exemples de sévérité, et qu'elle se rend sans comparaison plus recommandable par sa clémence. Mais tout ainsi que jaçoit que le principal office du Juge criminel soit la protection des innocents, néanmois parce qu'elle serait impossible, s'il n'y avait point de peine pour ceux qui les attaquent, voilà pourquoi il faut de nécessité que son tribunal fasse peur aux méchants. De même, bien que la Mère de Dieu, à proprement parler, ne

(1) Sozomen. lib. 7. cap. 5.

s'entende qu'à la douceur et à la débonnairété, si faut-il néanmoins que, pour défendre les siens de l'invasion des obstinés, elle fasse voir de temps en temps à ces impies qu'elle a un bras pour les châtier. Serait-ce point parler plus correctement, si nous disions qu'elle ne sait voirement ce que c'est que vengeance ; mais bien que Dieu se rend très rigoureux Justicier de ceux qui sont si désespérés que de se prendre à sa très douce Mère, qui n'a autre soin que d'obliger le monde par les traits ordinaires de sa bonté.

X. Qu'on suive seulement la file des siècles, et je me fais fort qu'on trouvera qu'ils ont tous fait une fin tragique, et digne de la vie qu'ils avaient menée. Cerinthe, dit Saint Irénée, après Saint Polycarpe, était entré dans une étuve, où il tenait de très mauvais discours, lorsque Saint Jean, contre sa coutume, commanda de tenir prêt ce qu'il fallait pour aller prendre le bain. Entré qu'il y fut, il demanda qui était dedans ; on lui dit que Cerinthe y était avec les siens. Lors le saint Apôtre se tournant devers ceux qui étaient avec lui : Hâtons-nous, mes enfants, leur dit-il, de sortir d'ici, de peur que la maison ne se renverse sur nous. A peine avait-il mis le pied hors de la porte, qu'on entend un horrible fracas, et apprend-on que la justice vengeresse de Dieu avait étouffé Cerinthe avec sa suite sous les ruines de ce bâtiment. Saint Epiphane (1) raconte la même histoire, avec les mêmes particularités, de l'hérésiarque Ebion, ce qui a fait dire au grand Cardinal (2) Annaliste qu'il y a de l'apparence de croire qu'ils ont été compagnons de malheur, comme ils l'étaient de méchanceté. Eusèbe, parlant de Carpocrates et des autres disciples de Simon le Magicien (3), assure qu'ils eurent tous des issues aussi funestes que leur Maître, jaçoit qu'il ne les spécifie pas. Nicephore (4) rapporte que Manès, insigne imposteur, étant arrivé en Perse, avec ses douze disciples qu'il appelait ses Apôtres, il trouva le fils du Roi dangereusement malade, et que se fiant à son art magique, il fit donner congé à tous les médecins, et entreprit la guérison de ce jeune Prince : ce qui lui réussit très mal, car il mourut incontinent après ; de quoi le Roi fut tellement indigné qu'il le fit

(1) Hæresi 10, vel. 30.

(2) Anno 74.

(3) Lib. 1. cap. 1.

(4) Lib. 6. Hist. Eccl. cap. 31.

égorcher tout vif, et commanda qu'en cet état il fût exposé aux chiens pour être dévoré.

XI. Tous les écrivains sacrés sont d'accord que Julien l'Apostat commença de payer par une funeste mort la haine qu'il avait portée au Sauveur du monde et à sa Sainte Mère. Car étant allé contre les Perses, nonobstant tous les mauvais présages que lui donnaient ses victimes, il fut frappé au côté d'un javelot, sans que jamais on pût savoir la main qui l'avait lancé. Quelqu'un, qui était lors parmi les Gardes du corps de l'Empereur, a écrit, ainsi que nous lisons chez Socrates (1), que ce fut un Diable qui lui donna ce coup. Saint Grégoire de Naziance (2) a cru que c'a plutôt été un Ange. Saint Jean Damascène témoigne (3) avoir appris d'Helladius, Disciple et successeur de Saint Basile le Grand, que le même Saint Basile priant en une Eglise de Notre-Dame, connut par révélation que Saint Mercure, Martyr, se serait employé à faire ce coup. Sozomène (4) ajoute que l'un des domestiques de cet apostat vit miraculeusement deux soldats en l'air bien armés qui lui couraient sus ; et Nicephore (5) écrit que l'opinion commune était que le B. Artémus, noble Capitaine chrétien, avait été le second de Saint Mercure. Théodoret dit de plus qu'il mourut désespéré, et qu'au même temps qu'il se sentit blessé, il reconnut la main vengeresse de Dieu, et que prenant une poignée de son sang, il la jeta contre le ciel, en s'écriant : Tu l'as gagné, Galiléen, tu l'as gagné ; ou, comme le rapporte Nicéphore : Soûle-toi, Galiléen, soûle-toi. Et comme il mourut en dépitant contre le Sauveur, aussi jeta-t-il mille reproches et mille injures contre ses dieux, qui avaient, disait-il, faussé honteusement leur promesse.

XII. Il ne tiendrait pas à l'Historien Socrates, que tout le monde sait avoir été Novatien, de faire passer son Novat pour Martyr ; à moi ne tienne, pourvu qu'il soit mis au nombre des Martyrs du Diable avec ses prédécesseurs. Le mal est qu'il a eu honte de nous faire savoir en particulier le genre de sa mort. Quant à Jovinien, étant devenu comme un cancer qui infectait tous ceux avec qui il conversait, il fut enfin, par l'ordonnance de

(1) Lib. 3. cap. 8.

(2) Orat. in Julianum.

(3) Orat. de Imaginibus.

(4) Lib. 6. cap. 2.

(5) Lib. 3. hist. cap. 20.

l'Empereur Honorius (1), relégué en l'île de Boa, sur les confins de la Dalmatie, où vivant comme il avait accoutumé, c'est-à-dire en vrai porc d'Epicure, il vomit son âme, laquelle il avait mise à l'engrais parmi les festins voluptueux. Il ne faut pas s'imaginer que le détestable Nestorius en ait échappé à meilleur compte; c'est assez de se souvenir de ce qu'écrivent plusieurs écrivains, entr'autres Nicephore (2), Evagre (3), et d'autres qui disent que cet homme, après avoir subi condamnation au Concile d'Ephèse, continuant à troubler par ses factions l'Eglise Orientale, enfin l'Empereur Théodose le Jeune ouvrit les yeux et le bannit en une île d'Egypte nommée Oasis, lieu plein de toutes sortes d'incommodités, où il mourut misérablement, son corps tombant en pièces et sa langue étant consumée des vers, sans que pourtant ce châtiment fût suffisant pour lui faire reconnaître sa faute.

XIII. Je vois bien que vous attendez toujours quelle fin fera l'Empereur Copronyme, que nous pouvons en toutes façons surnommer le Sale, non seulement pour ce qui a été ci-devant recité de lui en l'étymologie de son nom, mais aussi pour sa vie toute remplie de saletés, pour ses sortilèges, et spécialement pour ce qu'il se plut tellement à l'ordure des chevaux (4), qu'il s'en frottait le visage et faisait faire de même à ses courtisans. Il est raisonnable qu'ayant été le plus remarquable au mépris qu'il a fait de la Mère de DIEU, il soit aussi mis sur le théâtre de déshonneur pour servir d'exemple à chacun. Comme en sa vie il eut de très grands rapports avec cet infâme apostat dont j'ai parlé peu auparavant, aussi la finit-il d'une manière fort semblable à la sienne. Car, faisant la guerre aux Bulgariens, il fut d'une main invisible frappé à la cuisse si rudement, que soudain le feu se mit à sa plaie; mais un feu plus que naturel, dit Cedrenus, qui le faisait désespérer et crier tant qu'il pouvait que Marie le brûlait tout vif d'un feu inextinguible, et qu'il la faisait honorer comme Vierge, comme Sainte et comme Mère de DIEU. Ce qu'il disait, non avec un esprit pénitent, mais pressé du ciel et ne pouvant résister à la force qui lui tirait ces pa-

(1) Gennadius de viris illust. c. 75.

(2) Libro 14. hist. cap. 26.

(3) Lib. 1. c. 8.

(4) Theoteristus in Niceta. Theophanes in Misc.

roles de la bouche. Un bon historien (1) ajoute qu'au bout de quelques années l'Empereur Michel, fils de Théophile, fit dé-senterrer son corps avec celui de Jean, Patriarche de Constanti-nople, qui avait été son suppôt et Brise-Images comme lui, et qu'ayant commandé qu'ils fussent apportés au Théâtre, il les fit fouetter jusqu'à découvrir leurs os, qu'il fit enfin jeter dans le feu.

XIV. Quant aux Albigeois, j'en ai parlé en un autre en-droit (2), et pour ne pas oublier ceux qui en nos jours ont re-commencé de blasphémer contre la Vierge, y aurait-il apparencé à votre avis que tous ces vieux tisons d'enfer, dont j'ai traité jusqu'ici, ayant fait voir au monde des châtimens exemplaires, il n'y eût point eu d'Adrastée vengeresse pour eux ? Le temps ne me permet pas de m'y arrêter beaucoup. Lise qui voudra le docte et devot Bosius (3), qui écrit avoir vu un homme, lequel était au service de Luther, lors d'une maladie qu'il eut à la ville de Smalcade, qui lui fit baiser le tombeau, et avoir appris de lui que son maître entra en un tel désespoir qu'il se voulut défaire lui-même ; ce qu'il eût exécuté sans le prompt secours de quel-ques siens familiers, qui, pour couvrir la honte et le désastre de leur Prophète, firent jurer tous les assistants que jamais ils n'en parleraient. Qu'il lise ce que rapporte le curieux Tiréus (4), que le jour que Luther mourut, plusieurs possédés qui se trou-vaient en une ville de Brabant, nommée Chéol, furent soudain délivrés, de quoi tout le monde demcura grandement étonné ; mais beaucoup plus lorsque le lendemain ils reprirent posses-sion des corps qu'ils avaient laissés le jour auparavant, et lors-que, interrogés où ils avaient été, ils répondirent que, par le commandement de leur Prince, ils avaient assisté au convoi de l'âme du grand Prophète et de leur compagnon Luther. Ce qu'un sien serviteur confirma, lequel raconta depuis que, la nuit même ayant ouvert la fenêtre, afin de donner de l'air à la chambre où le corps de son maître reposait, il pensa mourir de frayeur, voyant une grande quantité de fantômes de diverses formes et figures qui dansaient et gambadaient en l'air. Les cor-

(1) Georg. Ham. in chronico. Vide Spondanum, ad ann. 773.

(2) Tract. 1. c. 13.

(3) Parte 2. tom. 2. de notis Eccle-siæ.

(4) De Dæmoniacis 1. parte sect. 11.

beaux croassant à l'entour du corps, lorsqu'on le porta d'Is-
lèbe à Wittemberg, augmentèrent l'opinion qu'on avait eue de
ces mauvais Démons, et plus encore la façon de sa mort. Car,
s'étant couché après avoir bien bu, le lendemain il fut rencontré
sans vie et sans mouvement.

XV. Le docteur Cochlée en dit tout autant de Jean OEcolam-
pade, savoir est que s'étant le soir retiré en santé, le jour sui-
vant il fut trouvé mort dans le lit par sa prétendue femme, soit
qu'elle l'eût tué, comme quelques-uns disent, soit qu'il se fût dé-
fait lui-même, comme veulent les autres, ou que Satan en eût été
l'exécuteur, ainsi qu'écrivit Luther en son livre de la Messe pri-
vée. Jean Calvin ne méritait pas une fin plus honorable que les
autres; et voici ce que Jérôme Bolsec écrit fidèlement en sa
vie, savoir est, qu'ayant été travaillé l'espace de quatre ans de
la colique, de la pierre, de la goutte, des hémorroïdes, d'une
fièvre phtisique, de la courte-haleine, de la migraine, de vio-
lentes fluxions, de crachement de sang, il mourut rongé de
pous et de vermine par tout le corps, spécialement ès endroits
où il avait plus honteusement offensé, invoquant les Démons,
jurant, dépitant, maugréant et maudissant l'heure où jamais il
avait étudié.

XVI. Etait-ce donc sans raison que peu auparavant je priais
les dévots serviteurs de la Vierge d'arrêter les mouvements de
colère et d'indignation qu'ils sentaient s'élever en leur cœur
contre ces misérables, et que je les assurais que bientôt ils
les verraient tomber entre les mains de la justice de Dieu? Où
sont à présent ces rodomonts qui bravaient le ciel et la terre, et
dont les langues serpentines se donnaient carrière aux dépens
de l'honneur de Dieu et de sa Sainte Mère? A quoi sont réduites
les espérances qu'ils semblaient avoir, non seulement de ternir
le lustre de la très sainte Vierge, mais encore d'empêcher le
service qui lui est rendu, et d'éteindre tout-à-fait son nom.
Voulant écheler le ciel, ils ont été précipités dans les enfers;
prétendant noircir la réputation de notre Princesse, ils se sont
eux-mêmes charbonnés d'un éternel déshonneur; méprisant
celle-là à laquelle ils devaient tout respect, ils se sont ren-
dus dignes de tout mépris: les traits de leur insolence sont re-
tournés contre eux-mêmes et leur ont percé le cœur, et l'écume

qu'ils ont jetée n'a servi à autre chose qu'à les salir. Attaquant la Mère commune des enfants de Dieu, ils sont sacrifiés à l'infamie et à la haine publique ; en un mot, avec beaucoup de travaux, ils ont acheté une fin exécrable, laquelle a été suivie d'innombrables malheurs qui les accompagneront sans fin. Voilà l'issue de tous ceux qui sont si hardis que de se prendre à la Mère de Dieu, et d'armer contre eux celle que Dieu leur a baillée pour leur principale défense.

XVII. Mais, de toutes les victoires que cette femme forte a remportées sur l'hérésie, la plus insigne et la plus glorieuse consiste au changement des cœurs qu'elle a fait et à la réduction de ses ennemis. On a vu les bandes entières de ceux qui avaient porté les armes contre elle, vaincus par les attraits de sa douceur plutôt que par les exemples de sa sévérité, quitter le parti ennemi, se jeter à ses pieds, se ranger sous ses étendards, combattre sous elle et pour elle, avec plus de courage mille fois que jadis ils n'avaient fait pour l'Enfer. Les histoires sont pleines de semblables conquêtes, et tous les jours nous expérimentons que l'armée de l'Eglise militante et triomphante grossit par le renfort de ses précieuses dépouilles, à la gloire du Dieu des armées, et à l'honneur de celle qui conduit si heureusement ses troupes.

§. X. — La quatrième victoire de l'Armée de Dieu remportée sur les Blasphémateurs, ennemis de son Fils et les siens.

I. De tous les ennemis de Dieu et de sa Sainte Mère, il ne reste plus que ceux-ci à battre ; mais nous en verrons bientôt la fin, car j'entends la Vierge guerrière qui dit avec David (1) : Je poursuivrai mes ennemis et les attraperai, et ne tournerai bride qu'ils ne soient déconfits. D'ailleurs, comme ils se sont rendus dignes de la haine et de l'indignation de toutes les créatures, il n'est rien en la nature qui ne soit venu au commandement de la Reine de l'univers et n'ait couru sur eux, pour les réduire à néant. Ce que je pourrais aisément vérifier par des exemples, si je voulais m'arrêter à faire voir sur le théâtre de la Justice de Dieu tous les châtimens remarquables qu'il a faits de

(1) Psal. 17.

ces infortunés, et si je ne craignais d'entretenir trop long-temps le lecteur en un sujet si désagréable. Il suffira d'en produire quelques-uns, seulement pour servir de montre. Et il me semble que je n'ai que faire de dire combien de fois les Saints Anges ont été employés à de semblables exécutions, puisque personne n'ignore qu'ils portent le glaive de Dieu, pour tirer vengeance des pécheurs (1), et spécialement qu'ils sont très jaloux de leur Princesse. Je ne veux pas même déclarer plus au long les peines dont les Princes qui se sont montrés plus affectionnés au service et à l'honneur de la Sainte Vierge ont puni semblables forfaits. Chacun peut voir les ordonnances de Charles VII, de Louis XII et de Charles VIII sur ce sujet. Ils avaient devant les yeux le rare exemple du zèle de Philippe VI de Valois, lequel commanda (2) que ceux qui auraient blasphémé contre la Sainte Vierge pour la première fois, fussent mis en place publique, le collier au col un mois durant, tous les jours dès les neuf heures du matin, jusques aux trois du soir, et qu'il fût permis à tous passants de leur jeter au visage de la boue et autres ordures semblables, et qu'un autre mois on les fit jeûner au pain et à l'eau ; pour la seconde fois, qu'au jour du marché on leur fendît la lèvre d'en haut, en sorte que les dents parussent ; pour la troisième, qu'on leur en fit autant de celle d'en bas, pour la quatrième, qu'on leur arrachât entièrement les deux lèvres, et s'ils étaient si malheureux de continuer, qu'on leur ôtât finalement tout moyen, leur tirant la langue hors de la bouche.

II. C'est chose plus digne de mémoire, que les créatures insensibles aient témoigné d'avoir quelque sentiment des injures qui sont faites à leur Reine. L'an quinze cent quatre-vingt et huit (3), il arriva en une ville du Pérou, qu'un homme très vicieux ayant débauché une pauvre femme Indienne, passait la nuit avec elle. Cependant le ciel, avec ses éclairs redoublés et avec une pluie extraordinaire mêlée de grêle, les avisait de mettre fin à leurs péchés, et la femme y songeait à bon escient, et exhortait ce vieux bouc à implorer le secours de la MÈRE DE DIEU. Mais ce misérable, parmi le désarroi de la nature qui semblait déjà sonner le tocsin, se gaussait d'elle et de sa peur, lui

(1) Psal. 149.

(3) Franciscus Bencius in Annali-

(2) Tit. de malefic. et blasphem. bus Peruanis ejus anni.

cap. 1.

disant qu'elle était bien bête de croire que Marie leur pût donner aucun secours. A peine achevait-il cette parole pleine d'impunité, que le ciel lâcha le dernier coup de sa vengeance, et, desserrant la nue, il en fit sortir le carreau funeste, lequel fondant sur ce malheureux le jeta à quatre ou cinq pas de son lit. Sa compagne, éperdue saute à terre, et croyant qu'il eût seulement pris l'épouvante, s'approche de lui et trouve que le feu se prend à bon escient à la paille et à quelque bois sec qui était amassé autour de son corps; et comme elle le veut tirer par les pieds, elle emporte la pièce. Elle se dispose à sortir de la chambre, le feu l'empêché et la retient. Il ne lui reste plus d'autre remède que de crier au feu et à l'aide. Les voisins y accourent, ils trouvent le misérable étendu sur le pavé, la bouche ouverte, montrant toutes ses dents cassées et la langue qui avait été le principal instrument de son blasphème arrachée de son gosier; ils le veulent emporter hors de la maison, mais tout ce qu'ils empoignent leur demeure entre les mains, et tout ce qu'ils voient et qu'ils entendent les avertit que c'est un jeu trop dangereux de se prendre à la Mère de Dieu.

III. Mais comme il est désirable de l'apprendre aux dépens d'autrui, aussi est-ce chose horrible de servir d'exemple aux autres, comme firent ceux d'une bourgade d'Italie près de la ville de Gènes, l'an onze cent nonante-huit, ainsi que rapporte le fidèle Annaliste Anglais (1). Il se trouva tout à coup, dit-il, qu'une partie des habitants de ce lieu furent possédés de l'ennemi; ce qui émut grandement tout le monde et fit accourir quantité de gens des lieux circonvoisins, pour voir des personnes qui se démenaient d'une étrange façon, faisant et disant des choses tout-à-fait extraordinaires. On appella du secours de toutes parts, et entre autres divers Religieux. Celui qui fit le meilleur devoir fut l'Abbé de Lucey, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui pressa vivement ces malins esprits et les contraignit de quitter les corps dont ils s'étaient emparés. Mais particulièrement faisant instance sur la cause de leur arrivée, il apprit de celui qui était le principal parmi eux, qu'ils étaient la légion laquelle, jadis, par le Sauveur, fut chassée des corps humains, avec permission d'entrer en ceux des pourceaux, et

(1) Rogerius ab Hovedem parte 2. Annal. in Richardo primo an. 1198.

que dès lors ils n'avaient eu autre puissance que de tourmenter les blasphémateurs de la Sainte Vierge, dont cette bourgade était pleine, qui était le sujet pourquoi ils avaient fait ce dégât.

IV. Je ne puis ni ne dois passer sous silence ce que la pieuse tradition tient être arrivé, il y a plus de trois cents ans, en cette bonne ville d'Avignon. En la rue de Notre-Dame d'Espérance, non loin de la place Saint Didier, il y a une Chapelle du même nom avec un ancien tableau qui représente ce que je vais raconter. Il y avait au même lieu une Image de la Vierge, qu'on y voit encore aujourd'hui au travers d'un treillis de bois. On la nomme Notre-Dame d'Espérance, et le peuple Avignonnais, de tout temps très dévot à la MÈRE DE DIEU, honorait grandement ce lieu. Vis-à-vis était une boutique où s'étaient ramassés quelques joueurs de cartes, dont l'un ayant perdu son argent, sortit en furie et avec des paroles blasphématoires que je n'ai pu apprendre en particulier, jeta une pierre contre l'Image et l'atteignit au-dessous de la mamelle, comme l'endroit le témoigne encore maintenant. Soudain le sang coula de l'Image, et le malheureux, tout éperdu et comme forcené, fut au même instant frappé du ciel et tout défiguré en son corps. Il est déséré à la justice, condamné à mort et à faire amende honorable à la Vierge qu'il avait offensée. Il y est conduit, mais avec un cœur tellement changé et avec tant de regret de ce qu'il avait fait, qu'étant prosterné devant l'Image pour faire réparation d'honneur à la Mère de Dieu, il versa tant de larmes et jeta tant de soupirs, qu'elle ne put empêcher les traits ordinaires de sa clémence; mais pour montrer qu'elle était tout-à-fait apaisée par sa pénitence, elle lui remet le corps en son premier état.

V. Le Patriarche Sophronius, au livre qu'il a intitulé le Pré Spirituel (1), rapporte une histoire qui confirme ce que je viens de dire, savoir est que la MÈRE DE DIEU, même parmi les châtimens, ne saurait oublier son ordinaire douceur. En la ville d'Héliopolis, en Phénicie, il y avait un joueur de farces qui entretenait le monde de contes faits à plaisir sur la MÈRE DE DIEU, avec plusieurs paroles de blasphèmes dont il assaisonnait ses railleries. La Sainte Vierge lui apparut la nuit, lui disant : Cajanus (car ainsi s'appelait-il), en quoi t'ai-je désobligé, ou mérité

(1) Cap. 47.

d'être ainsi traitée en présence d'un si grand nombre de gens ? Tant s'en faut que cet avertissement lui profitât, qu'au contraire il fit encore pis le lendemain. La Vierge débonnaire l'avise pour la seconde fois, ainsi qu'elle avait fait le jour précédent, et l'exhorte de ne pas procurer son malheur de gaité de cœur comme il faisait. Cet avertissement n'ayant non plus servi que le premier, elle ajoute le troisième, lequel ayant encore été sans effet, le quatrième jour, comme il reposait sur le midi, il voit cette même Dame fâchée, qui ne fait que lui passer la main sur la cheville du pied. Là-dessus il s'éveille, et trouve que ce n'était pas sur un pur songe, mais que c'était tout de bon que les pieds lui avaient été coupés, afin de lui ôter doucement le moyen de retourner à ses blasphèmes. Aussi de là en avant il devint un Prédicateur des merveilles de cette douce justicière, racontant à tous ceux qui le venaient voir ce qui lui était arrivé.

VI. A ces châtimens anciens qui ont été exécutés sur la personne des blasphémateurs de la Mère de Dieu, j'en attacherai deux autres qui sont arrivés en nos jours à la vue de deux villes entières, afin que la postérité sache que c'est un jeu qui pour l'ordinaire coûte cher. Un homme d'honneur et de vertu qui a appris sur le lieu même ce que je vais raconter et qui a fort particulièrement connu celui de qui je dois parler, m'a assuré que le jour de la Nativité de Notre-Dame de l'an mille six cent quatre ou cinq (car il ne pouvait pas dire précisément auquel des deux la chose était arrivée), un hôte de la ville de Trignac en Limousin, appelé Jean, communément surnommé le Cellerion, d'autant qu'il était cellier de son métier, était allé vendre du vin et autres denrées à une Chapelle distante d'environ une lieue et demie de la ville qu'on appelle Notre-Dame de Bessière, sur la croupe d'une montagne où il y avait plus de deux mille personnes assemblées pour la dévotion du lieu et du jour. Cet homme, huguenot de religion, s'apercevant qu'un bon paysan faisait sa prière devant deux images qui sont en la Chapelle, dont l'une est ancienne et l'autre y a été mise depuis quelque temps seulement, lui demanda en raillant laquelle des deux il estimait lui devoir être plus favorable, la vieille ou la jeune ? Le paysan lui répondit simplement qu'il ferait bien mieux d'adorer avec lui Notre-Dame, que ces images représentaient, que de s'en moquer de la sorte. Que je l'adore, dit le huguenot, j'ai-

merais mieux que Dieu ou le Diable eussent mis le feu aux quatre coins de ma maison. A peine avait-il lâché la parole, qu'en un temps fort clair et serein soudain s'éleva un grand tourbillon avec quantité d'éclairs et de tonnerres si effroyables, que tout le monde commença de s'enfuir. Au même moment (ainsi qu'il fut par après remarqué) on voit passer par le milieu de la ville de Trignac un brandon de feu, lequel entrant par la porte de la maison du blasphémateur, la brûla entièrement avec tout ce qui était dedans et en la présence de plus de cinq cents personnes. Ce misérable mourut peu après comme désespéré, à cause de l'extrême pauvreté et misère à laquelle il se voyait réduit, de riche qu'il était auparavant. Cette punition servit à la conversion d'un bon nombre de personnes de la Religion prétendue, ainsi que savent tous ceux de ce pays.

VI. L'exemple que je vais mettre en suite de celui-ci n'est pas moins remarquable, et j'espère de la Mère de miséricorde, laquelle en ses châtimens ne vise pas à la perte des corps, mais au gain des âmes, n'en tirera pas moins de profit, nommément à cause du grand nombre de Religioneux Calvinistes qui se trouvent au lieu où la chose est arrivée. En l'année passée mil six cent trente-et-un, en laquelle je revoyais ce mien ouvrage pour la première fois, en la ville de , en , un Catholique et un Hérétique disputaient ensemble de la virginité de la MÈRE DE DIEU, l'un la défendant constamment, et l'autre l'attaquant opiniâtrement. Comme le Catholique soutenait vivement sa proposition, l'Hérétique lui va dire qu'il était consentant que la peste l'étouffât si ce qu'il disait était véritable. Chose merveilleuse! à peu de temps de là, voilà qu'il commence d'enfler en suite de seize pestes ou charbons qui s'élevèrent en divers endroits de son corps, dont il fut bientôt étouffé, ainsi qu'il avait lui-même demandé. On ne prenait pas encore garde de si près à la main dont il avait été frappé, jusqu'à ce qu'ayant été enterré au cimetière des Catholiques, à cause du grand nombre de Calvinistes qui sont en ce lieu là, la terre sainte, qui ne pouvait souffrir l'ennemi de la Mère de Dieu, le rejeta la nuit suivante. Le lendemain, ce corps ayant été trouvé hors de terre, et personne ne sachant comme cela était arrivé, il fut remis au même endroit d'où il avait été jeté. Mais la nuit prochaine ne se passa pas sans qu'il lui en prît tout

de même qu'en la précédente. Sur quoi les Hérétiques ayant formé diverses plaintes, comme si cela fût arrivé par le moyen des Catholiques, qui l'eussent jeté hors de là, la justice ordonna que la nuit suivante le lieu serait gardé par un certain nombre de Catholiques et de Huguenots, avec quantité de flambeaux. A quelques heures de nuit, comme ils discouraient ensemble, la terre commence à se soulever peu à peu, ni plus ni moins que lorsqu'il y a quelque taupe ; et enfin, à la vue de tous, le corps paraît dessus terre. La justice, informée de tout et dûment assurée du blasphème qu'il avait prononcé contre la Vierge, ordonna que le corps fût brûlé, puisque la justice divine enseignait qu'un crime si énorme que celui-là ne devait pas demeurer sans châtement. A présent que j'écris ceci, Monseigneur l'Archevêque et Cardinal de Lyon informe juridiquement du fait, afin que la vérité soit hors de doute et de soupçon. Et Dieu, par sa bonté ordinaire, ainsi qu'on espère, et par les prières de la Mère de miséricorde, fera que cet exemple profitera à plusieurs esprits dévoyés, de même qu'il a déjà servi à confirmer les vrais serviteurs de la Vierge, en l'estime qu'ils doivent avoir non moins de son pouvoir, que de son intégrité virginale.

VIII. Voilà les victoires de notre martiale Princesse; voilà enfin tous ses ennemis à ses pieds (1), qui m'obligent à lui dresser un trophée et à chanter un Pæan à son héroïque valeur, quoique bien éloigné de la hauteur de ses mérites.

Car si la trompette animée
Du souffle de la renommée
Ne la peut assez haut monter,
Comment pourrait être assez forte
La bouche d'une plume morte
Qui tâche de la raconter ?

Aussi ne veux-je, ma princesse,
Pour témoin de votre prouesse,
Rien qui soit terrestre et mortel :
Il faut que pour faire la fête
De votre divine conquête,
Tout soit céleste et immortel.

Muses, vos lyres sont muettes,
Et vos voix ne sont assez nettes.
Apollon, ton luth est trop bas :
Il faut toutes les voix des Anges,
Pour égaler avec louanges
Ses rencontres et ses combats.

Il fait, dans les champs de la gloire,
Pour sa deux fois double victoire,
Qu'on cueille la moisson des fleurs.
Celles d'Hymette sont trop sales,
Et celles de Pinde-trop pâles
Pour couronner tant de Grandeurs.

(1) Germanus Constantinop. Orat. de oblatione Deip. Erubescant, et desiccant, et pereant, et cognoscant quia nomen tibi Domina.

Tous les riches marbres de Pare,
Dont on embellit et on pare
Le front des arcs victorieux,
N'ont pas l'assiette assez capable
Pour servir de fonds et de table
A graver ses faits glorieux.

Ni l'éclat des perles de l'onde,
Ni le roi des métaux du monde
Ne peuvent assez les orner :
Leurs formes sont trop infidèles
Pour ses victoires éternelles,
Que les ans ne pourront borner.

Il faut que la plage dorée
De la grande plaine azurée
Porte ses armes et son nom ;
Que le flambeau de la nuit claire,
Et l'Apôtre, qui le jour éclaire,
Épandent partout son renom.

Jé vois que les choses absentes
Devant Dieu sont comme présentes,
Puisqu'il avait déjà pour trait,
Dessous son trône, les défaites
De toutes les hideuses bêtes
Qu'il a rangées sous son trait.

Jé vois comme en ces grandes voûtes
Des eaux cristallines les croûtes :
Il marqua dans le firmament,
Le long de la large ceinture,
De ces victoires la figure,
Pour un éternel monument.

Il fit, de mille petits cierges,
Les corps transparents de deux Vierges
Au milieu de ce beau cordon,
Dont la plus belle qui marie
Son glaive à la main de Marie,
Redouble ses coups sans pardon.

Je la vois, la vaillante Astrée,
De quatre monstres entourée,
Deçà du Cancre et du Lion ;
De là, pour finir la bataille,
Elle bat d'estoc et de taille
Le Serpent et le Scorpion.

Ma Princesse, ces quatre monstres,
Avec leurs furieux rencontres,
Enserrés dedans vos liens,
Toujours abaisseront la crête
Et auront leur superbe tête
Sous vos victorieuses mains.

Ce Cancre, vide de substance,
Qui ne marche qu'à la cadence
Des feux volages de la nuit,
C'est l'hérétique opiniâtre
Qui pleure à loisir son désastre,
Pour se voir sous vos pieds réduit.

Le Démon, ce Lion sauvage,
Qui jadis écumant de rage,
Portait sur le ciel ses projets,
Maintenant assouvi soupire
Dessous le joug de votre empire,
Sans pouvoir nuire à vos sujets.

Le Professeur de l'art magique,
Qui comme le Scorpion pique,
Envenimé contre le ciel,
Attaquait de Dieu la puissance :
Mais or votre juste vengeance
L'abréuvé de son propre fiel.

Et le blasphémateur, qui jette
Son venin comme une sagette
Teinte dans le sang des Serpents,
Maintenant a perdu sa force,
Et la Reine du Ciel le force
A le vomir à ses dépens.

Triomphez, Reine glorieuse,
De la troupe séditeuse
De ces monstres pernicieux.
Vos victoires sont immortelles
Dans toutes les âmes fidèles,
Aussi bien que dedans les cieus :

Vous êtes le marteau funeste
Qui écarbouillerez le reste
Des plus furieux ennemis.
Qui aura l'honneur de vous suivre
Se peut bien assurer de vivre
Paisible parmi vos amis.

LA NEUVIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE X.

QU'ELLE SOIT LA GÉNÉRALE DES FINANCES DE L'ÉGLISE, ET LA TRÉSOSRIÈRE
DES GRACES DU SAUVEUR.

C'est assez parlé de la guerre ; entrons dans les avantages de la paix. Le fruit le plus doux qu'elle ait coutume de produire, c'est l'abondance, disaient les anciens. Nous en verrons des effets incroyables au Royaume spirituel du Sauveur ; et, comme la magnificence du Roi paraîtra en la grandeur de ses finances, ainsi la grandeur de la Reine éclatera au maniement qui lui en sera donné, c'est-à-dire au plein pouvoir qu'elle aura de disposer des grâces et des mérites de son Fils.

§. 1^{er}. — De la qualité de Grand et Riche sans pair, cinquième titre du Roi de gloire incarné.

I. Le Roi Salomon ne fut pas moins la figure du Roi de gloire incarné pour le regard des inestimables richesses qu'il amassa, que pour ses autres qualités royales dont j'ai discoursu jusqu'à présent. L'Écriture dit deux choses remarquables de son opulence ; car en premier lieu elle assure (1) qu'il surpassa tous les Princes de la terre, tant ceux qui avaient été devant lui, que les autres qui le devaient suivre ; en second lieu, elle lui rend témoignage (2) que, sous son règne, l'or et l'argent étaient aussi communs en la ville de Jérusalem que les pierres et les cailloux. Paroles que je ne nie pas être dites avec quelque amplification ; mais qui considèrera attentivement les sept chefs que je vais toucher, qui sont comme sept veines d'or et d'argent d'où il tira ces grandes richesses, je veux espérer qu'il s'accordera aisément à ma proposition. Le premier comprend les grands moyens que son père David lui laissa ; car, sans parler du reste, Joseph (3), fameux historien des Juifs, raconte que, lorsque ce

(1) Paralip. 1.

(2) 2. Paralip. 9.

(3) Antiquitatum Jud. lib. 7. c. 12.

jeune Prince mit en terre son père, il voulut, à la façon des Rois d'Orient, lui faire part des trésors qu'il avait amassés ; de sorte qu'il fit mettre autour de son corps, en divers caveaux, grande quantité d'or et d'argent. Personne, que j'aie pu savoir, n'en a tenu le compte ; mais le même historien nous apprend que, quelques centaines d'années après, la ville de Jérusalem étant assiégée par Antiochus le Débonnaire, le grand Prêtre Hircanus composa avec lui, moyennant une grosse somme de deniers, pour lui faire lever le siège ; laquelle somme ne pouvant fournir d'ailleurs, il fut contraint d'ouvrir une des grottes du sépulcre de David, d'où il tira trois mille talents, c'est-à-dire, quarante quatre millions d'or cinq cent cinquante mille écus. Au bout de quelques années, le Roi Hérode en fit ouvrir une autre plus retirée et en tira de l'or sans fin : pensez qu'il n'y en avait pas moins qu'à la première qui était plus exposée ; ce sont déjà près de mille millions d'or. Et l'historien remarque que ni l'un ni l'autre n'approcha de près le corps de David, où devaient être les plus grands trésors. Que si ce qu'un Docteur français (1), bien qualifié, a remarqué qu'il y avait huit semblables caveaux, est véritable, à n'en mettre pas davantage en ceux qui approchaient plus du corps, il y aurait toujours eu quatre mille millions d'or enterrés avec David, seulement pour un petit témoignage de l'affection de son Fils. N'en mettez pas tant, contentez-vous de la moitié, et conjecturez de là quel amas d'or et d'argent il dut avoir trouvé dans les coffres de son père David, puisque de gaieté de cœur, et par une simple montre de sa magnificence royale, il jeta en terre une si grosse somme d'argent.

II. Comptez, en second lieu, six cent soixante-six talents, c'est-à-dire, douze millions d'or, que les flottes de Tharsis et d'Ophir lui rapportaient par chaque année, ainsi que nous lisons au troisième livre des Rois (2). Évaluez, en troisième lieu, les biens qu'il possédait, c'est-à-dire ce que lui rendaient annuellement ses terres et son bétail, d'où il tirait de très grands revenus, ainsi qu'il se voit au premier livre des Paralipomènes (3). Comprenez-y, en quatrième lieu, les tailles et les impositions qu'il mit sur son peuple, lesquelles furent bien plus fortes que celles de son père David, d'où naquirent les

(1) Petrus Comestor, lib. 3. Reg. cap. 3.

(2) Cap. 10.

(3) Cap. 17.

plaintes qui sont rapportées au troisième livre des Rois (1). Mettez, en cinquième lieu, ce qu'il tirait des marchands qui allaient au commerce des terres étrangères, à qui il avait ouvert le chemin et le trafic (2). N'oubliez pas, en sixième lieu, les tributs que payaient quantité de princes et de provinces étrangères, que son père lui avait rendues tributaires; de quoi nous sommes assurés par le second livre des Paralipomènes (3) et par d'autres endroits des sacrés cahiers. Enfin, ajoutez à ce que dessus les présents qu'il recevait de toutes parts et de toute façon, en si grand nombre, que les Princes étrangers s'empres- saient à rechercher son amitié (4); de sorte que quelques graves auteurs (5) ne font nulle difficulté de dire que, par ce seul moyen, il amassa plus de biens que son père n'en avait acquis en vingt victoires d'importance. Faites un amas de tout cela, et sachez me dire, si vous pouvez, où arriveront les re- venus et les trésors de ce grand Prince, le plus magnifique qui jamais ait été, au témoignage même du Saint-Esprit.

III. J'ai déclaré ceci par le menu, d'autant que je crois ferme- ment que le Saint-Esprit a voulu que nous connussions toutes ces particularités, pour autant qu'il avait dessein d'élever par ce moyen nos pensées aux richesses spirituelles de notre vrai pa- cifique Jésus. L'Apôtre Saint Paul (6), discourant de ces richesses en l'Épître qu'il adresse aux Romains, assure qu'il n'a pas été de la grâce du Sauveur comme du péché du premier homme; mais que celle-là a bien autrement été abondante en bénédic- tion, que celui-ci ne l'a été en malheur. Car, en premier lieu, il ne s'est trouvé que le seul péché d'Adam qui ait passé par contagion jusqu'à nous; au lieu que la grâce du Sauveur est la médecine non seulement du péché originel, mais encore de tous les actuels. Le péché d'Adam n'a été que d'une sorte, et les grâces du Sauveur sont de très différentes manières. Celui-là ne nous oblige qu'à la peine que nous appelons du dam, ou de la privation de Dieu; celle-ci nous affranchit de plus de la peine du sentiment. Par celui-là la partie sensitive de l'homme a été voirement mise en désordre; mais la grâce du Sauveur non

(1) Cap. 12.

(2) 1. Reg. c. 10.

(3) Cap. 8.

(4) 3. Reg. c. 4 et 10.

(5) Pineda Salomonis prævii lib. 4. cap. 2, etc.

(6) Rom. 5. Non sicut delictum, ita et donum.

seulement y a remédié, mais d'abondant elle a fait que tout ce dérèglement nous servit de matière de victoire. Celui-là nous a fait perdre la grâce, moyennant laquelle nous pouvions persévérer; par celle-ci nous obtenons par effet la persévérance. Celui-là a donné entrée à la mort temporelle; celle-ci ouvre la porte de la vie éternelle. Celui-là n'a pas passé plus avant que les hommes ses descendants; celle-ci arrive jusqu'aux Anges, qui n'ont rien de commun avec lui en nature. Par celui-là l'homme n'a perdu aucun de ses droits naturels; par celle-ci il est mis en possession de beaucoup de droits surnaturels.

IV. Mais d'autant qu'il s'agit ici de représenter plus intelligiblement les démesurés trésors de la grâce du Sauveur, concevez, si vous pouvez, le nombre des hommes qui ont été, qui sont et qui seront; tenez compte de toutes les bonnes pensées qu'ils ont jamais eues, de toutes les saintes paroles qu'ils ont proférées, de toutes les actions vertueuses qu'ils ont faites, et de celles qu'ils produiront jusqu'au bout du monde, et sachez que pour toutes et pour chacune d'elles, il a fallu pour le moins autant de grâces de Dieu. Tenez pour tout assuré que le nombre des autres, qui ont été sans effet, par la seule faute de ceux qui les ont reçues, a été sans comparaison plus grand. Parcourez les grâces des Sacraments, qui toutes ont leurs propres et différents offices. Voyez combien de diverses conditions de personnes il y a au monde, qui toutes ont besoin de grâces convenables et proportionnées à leur état. Portez vos pensées sur les grâces de plus haut prix, au moyen desquelles des personnes de tout âge et de toute condition ont entrepris des choses tout-à-fait relevées par dessus la nature, comme sont la perpétuelle chasteté, la pauvreté volontaire, l'abnégation du propre intérêt, la vie solitaire, la macération du corps, l'amour des ennemis, le martyre, et autres semblables desseins qui sont dignes d'une éternelle mémoire. Donnez encore plus avant dans celles que l'on ne saurait mériter par aucune disposition, comme sont la première grâce qui est conférée au pécheur, nommément s'il est endurci, la persévérance finale des justes, et autres semblables faveurs; et au bout de tout cela, dites que vous n'êtes encore qu'au commencement; car ces trésors de grâces étant infinis, cent mille millions de mondes, quand il y en aurait autant, ne les épuiseraient pas,

V. N'avons-nous donc pas tout sujet de nous écrier avec l'Apôtre : O hauteur des richesses de la grâce du Sauveur ! ô mort tout-à-fait bien employée, qui as amassé tant de trésors ! Oh ! quelle obligation aux hommes et aux Anges, de bénir éternellement celui qui leur a acquis tant de biens ! oh ! quelle magnificence du Prince qui fait si grande largesse de ses grâces ! quel contentement de voir un jour à découvert la grandeur de ses infinis mérites, dont à présent nous ne voyons que de petites montres.

§. II. — Du pouvoir que la Mère de Dieu a sur les finances du Sauveur.

I. Il est désormais temps d'approcher de la MÈRE DE DIEU, puisque tout ce discours n'a été fait que pour relever l'excellence du pouvoir qu'elle a sur l'incompréhensible trésor des grâces et des mérites de son Fils. D'une grande quantité de Docteurs qui ont fait hommage à la Sainte Vierge, en considération de ce pouvoir, je me contenterai de quelques témoignages choisis : Le dévot Idiot, au premier chapitre des contemplations qu'il a composées de la Sainte Vierge, l'a nommée (1) la Trésorière des grâces du ciel, pour autant qu'elle en peut disposer à sa volonté. Faveur que Saint Bernard (2) appelle singulièrement générale, et généralement singulière. Singulière, d'autant qu'elle lui convient privativement ; générale, parce qu'elle lui est accordée pour le bien commun de tous ceux qui ont besoin des grâces de Dieu, et qu'ils les doivent recevoir par ses mains. Ailleurs (3), il nous exhorte d'honorer de toute l'affection de nos âmes et de toute l'étendue de nos désirs celle par qui Dieu a ordonné que nous reçussions tout le bien que nous prétendons. Et en un autre endroit (4) il nous avise que si nous avons espérance d'obtenir quelque grâce de l'Auteur de tout bien, il faut qu'elle soit logée en Marie. Tous les trésors de la miséricorde de Dieu sont entre vos mains, lui dit le Bienheureux Saint Jean Damascène (5), et vous seule avez été choisie pour en garder les clefs, et pour les départir aux hommes selon votre bon plaisir. Saint Bonaventure (6), paraphrasant les paroles du salut Angélique : Le Seigneur est avec vous, dit ainsi :

(1) *Thesauraria gratiarum existis.*

(2) *Serm. 3. in Missus.*

(3) *Serm. de Nativit. B. Virg.*

(4) *Serm. in Salve.*

(5) *Serm. de Nativit. B. Virg.*

(6) *Speculi B. Virg. cap. 8.*

O Sainte Vierge ! le Seigneur, qui est avec vous, est très riche ; et puisqu'il est très richement avec vous, il faut avouer que vous-même êtes très riche en toutes les manières qu'il est avec vous. Aussi est-ce de là qu'elle prend assurance de dire ès Proverbes (1) : Chez moi se rencontrent les richesses et la gloire ; ou, comme porte une autre version (2) : De moi viennent les richesses et la gloire ; et les Saints, qui avaient les yeux mieux faits que nous n'avons pas, ont reconnu, presque en toutes les pièces de l'univers, les marques de ce souverain pouvoir.

« C'est une des parties de la gloire de la très Sainte Vierge d'être remplie d'amour et de compassion pour les pécheurs, et qu'ils la puissent nommer leur refuge, leur consolation et leur espérance dans tous leurs besoins ; qu'elle ait autant de pouvoir que de bonté pour les secourir ; que sa plénitude soit pour nous, et que tous ceux que son divin Fils a rachetés par l'effusion de son sang, puissent espérer d'y avoir part. Votre plénitude de grâce, ô très sacrée Vierge ! imite la plénitude de la divinité du Sauveur, de laquelle Saint Paul a prononcé : Que toute la plénitude de la Divinité demeure en lui corporellement, et que nous sommes remplis en lui (3) ; de même votre plénitude de grâces remplit tous les fidèles, remplit le ciel et la terre. Un des plus fidèles serviteurs de cette auguste Dame s'écrie à ce sujet (4), que tout le monde est rempli de ses bienfaits ; qu'ils ont passé jusqu'au centre de la terre ; qu'ils ont surmonté les cieux ; que par sa grâce les prisonniers des limbes ont été délivrés ; que la malédiction de la terre a été levée, et que les ruines du ciel ont été réparées ; qu'elle est un océan de grâces, où tous les saints ont puisé, et que c'est par cette raison qu'elle doit dire : Que sa demeure fixe et immobile est parmi les élus ; que son trône est établi sur leur plénitude ; que c'est le pouvoir de sa grâce de Mère de Dieu qui les conserve, et qu'ils lui sont obligés de leur persévérance ; que c'est elle qui affermit en eux la vertu, l'empêchant de se dissiper et de s'amoindrir, qui relève leur mérite, qui empêche le démon de leur nuire, et qui arrête les foudres du Seigneur, quand il est prêt de les décharger sur la tête des

(1) Prov. 8. Mecum sunt divitiæ, et gloria.

(2) Symmachus: A me sunt divitiæ et gloria.

(3) Colos. II. 9 et 10.

(4) Anselm. apud S. Bonavent. in specul. lib. 7.

pêcheurs ; en un mot, c'est elle qui garde tous les trésors de sa miséricorde ; il ne distribue rien que par ses mains (1). »

II. Les Saints ont aperçu que les marques de son souverain pouvoir étaient gravées sur le Soleil et sur la Lune, ainsi que j'ai fait voir au premier Traité (2). Ils en ont dit tout autant des éléments ; de quoi Saint Jean Damascène fait un excellent discours en la seconde Oraison de l'Assomption, où il remarque dignement que c'est une des merveilles de la nature, de voir comme une même pluie s'accommode si bien à toutes les dispositions de la terre, qu'elle se convertit en toutes choses. En un endroit elle se change en raisin, en l'autre en orange ; ici en grenade, là en citron ou en melon ; en un carreau du même parterre elle se fait rose, en l'autre œillet, lis ou tulipe. En une part elle devient pierre, en l'autre bois, en l'autre métal. Bref, vous diriez qu'elle a du sentiment, tant elle vient à propos à la nécessité de chaque pièce de la nature. C'est toute autre chose de la MÈRE DE DIEU, laquelle étant une nuée féconde de grâces, se résout en célestes douceurs et verse de toutes parts les eaux désirées des faveurs de son cher Epoux. En un endroit elle touche le cœur endurci du pécheur, pour l'émouvoir à la pénitence ; en l'autre elle épanouit l'âme du juste pour la faire avancer en vertu. Tantôt elle encourage ceux qui combattent, tantôt elle recueille ceux qui s'endorment ; ici elle convie à bien vivre, là elle assiste à bien mourir ; de l'un elle détourne quelque mauvaise rencontre, à l'autre elle fait naître l'occasion d'agréer à Dieu ; bref, partout elle travaille en mille différentes manières, acheminant les âmes à leur fin, qui est le salut éternel.

III. Saint Bernard porte sa conception ailleurs (3), représentant la très sacrée Vierge comme un grand canal qui prend de la terre jusqu'au ciel, pour y puiser en abondance les eaux vives des grâces de Dieu. Non que Dieu, dit-il, ne pût bien être lui-même le distributeur de ses dons ; mais il lui a plu nous faire la faveur de nous donner une médiatrice, laquelle lui étant très agréable, obtint ce que nous ne mériterions jamais. Parlant, ajoute-t-il, reconnaissons quel honneur Dieu a voulu que nous rendissions à celle qui est dépositaire de tous ses biens ; en

(1) La R. Mère de Blémur.

(2) Cap. 13. §. 4.

(3) Serm. de Aquæ ductu.

sorte que s'il nous reste quelque espérance d'obtenir pardon, ou si nous prétendons quelque part aux bonnes grâces de Dieu, nous tenions pour tout assuré que c'est à elle de nous en donner les adresses.

IV. Il n'est pas raisonnable que nous nous oublions de l'homme, lequel, au rapport de Sophronius (1), mérite aussi bien que le reste des créatures de porter l'image du même pouvoir empreinte sur le fond de ses puissances et facultés naturelles. Car ainsi que nous voyons que tous les esprits animaux se forment à la tête et passent par le cou pour être de là communiqués à toutes les parties du corps ; de même du Sauveur, comme du Chef de l'Eglise, découlent toutes les grâces, qui, par l'entremise de sa Sainte Mère, sont distribuées à tous les membres de ce corps mystique. Ce pouvoir est de telle conséquence, qu'il mérite bien d'être plus particulièrement examiné.

§. III. — En quelle manière doit être entendu ce qui a été dit, que la Sainte Vierge dispose de toutes les grâces du Sauveur.

Que la Sainte Vierge dispose de toutes les grâces du Sauveur en particulier.

I. Pour plus grand éclaircissement de ce qui a été traité jusqu'ici, il est à remarquer qu'en trois différentes manières nous pouvons nous figurer que toutes les grâces du ciel nous sont conférées par le moyen de la très sacrée Vierge. La première est d'autant qu'ayant reçu par sa faveur l'auteur de toute grâce, par conséquent nous lui avons l'obligation de tous les biens qui nous viennent de lui, qui est, ce me semble, le sujet pour lequel Saint Bernard l'a nommée l'inventrice de la grâce. La seconde passe bien plus avant, mais encore dans les termes d'une prière générale, en tant que comme médiatrice elle s'emploie pour impétrer en général les grâces qui sont nécessaires au salut de tous les hommes. La troisième et la plus excellente de toutes arrive jusqu'à nos moindres nécessités, en sorte qu'il n'y a aucune faveur en particulier, qui ne passe par ses mains, nul besoin qu'elle ne soulage, nulle requête qu'elle n'apporte. Afin de procéder avec méthode en une résolution de si grande conséquence, il me semble que nous pouvons dire, que comme la première manière est indubitable et hors de toute

(1) Serm. de Assumpt.

difficulté, que les pères que nous avons jusqu'à présent ouïs, parlent à tout le moins de la seconde; ainsi que sans faire tort à la sévérité ou à la grandeur de Dieu, nous pouvons et devons passer jusqu'à la troisième et dire qu'il n'est point de grâce, même en particulier, qui soit départie aux hommes, qu'elle ne procure, qu'elle n'obtienne et ne communique. Parmi plusieurs raisons que je pourrais alléguer, en voici trois qui auront encore plus grand poids quand elles seront renforcées de l'autorité des Saints Pères.

Première Raison.

II. Et afin de mieux comprendre la première, il serait besoin d'avoir souvenance de ce qui a été dit au traité de sa gloire (1), savoir est qu'elle voit distinctement et par le menu tout ce que Dieu connaît par sa science que nous appelons de vision; c'est-à-dire par celle qui représente ce qui a été, qui est, ou qui doit être en quelque différence de temps ce que soit. Partant qu'il n'y peut avoir aucune rencontre ou conjonction d'affaires, aucune tentation, aucun danger ou nécessité, dont elle ne s'aperçoive. Ce qui, à mon avis, a mû Saint Epiphane (2) et Saint Ephrem (3) à la nommer la Vierge à beaucoup d'yeux. Le dévot Richard de Saint Victor achèvera ce discours en disant (4) qu'elle a le cœur si tendre et si bon, qu'il ne lui est pas possible d'avoir connaissance de nos misères sans y remédier aussitôt. Car toutes nos nécessités lui étant présentées, ayant la compassion au cœur et le pouvoir à la main, ainsi que les Saints nous assurent, il n'y a moyen aucun qu'elle se puisse oublier de nous.

Deuxième Raison.

III. La seconde raison appuiera ce que je viens de dire; je la tire du titre de MÈRE DE DIEU et notre mère tout ensemble; et pour la mieux déclarer, j'emprunte un excellent discours de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui vivait au temps de Saint Jérôme; il se trouve au livre qu'il a fait de l'Incarnation du Verbe. Là, ayant dit que c'est une chose impossible aux enfants d'égaliser parfaitement ce qu'ils ont reçu de leur père et

(1) Tract. 1. cap. 2.

(2) Serm. de laudibus Virg.

(3) Orat. ad Deiparam.

(4) Ad illa verba cantic. : Duo ubera tua sicut duo hinnuli.

de leur mère, il tire hors de cette règle générale le Sauveur, lequel, outre la vie naturelle qu'il a donnée à sa Mère, en tant que Dieu, ainsi que j'ai fait voir ailleurs (1), lui a de plus communiqué une vie spirituelle qu'il a enrichie de tant d'extraordinaires faveurs, qu'il l'a rendue sans comparaison plus noble que la vie temporelle. Il ne se contente pas de cela, il ajoute que ce Fils nonpareil voulant reconnaître d'une très particulière façon ce qu'il doit à sa très chère Mère, prend un singulier plaisir à lui accorder ce qu'elle demande pour nous et se plaît à l'obliger par ce moyen. Il n'est pas possible de déclarer, disait Saint Bernard (2), de combien notre condition est meilleure, pour avoir rencontré une Médiatrice, que le Sauveur désire gratifier en tout et partout; d'autant que pour l'amour d'elle très souvent nous obtenons ce que notre indignité ne mériterait jamais. De sorte que quand il n'y aurait autre considération, ce seul titre de reconnaissance aurait convié le Sauveur à lui mettre tout entre les mains et la faire la Surintendante de ses finances, non avec obligation d'en rendre compte comme une simple officière de la cour, mais avec plein pouvoir d'en disposer et d'en faire à sa volonté, comme Mère, comme Epouse et comme Reine. Je passe encore plus outre, et dis que la bienséance demandait que ce pouvoir lui fût octroyé comme à la Mère commune de tous les enfants du Sauveur. Je me fonde sur une riche conception du grand Saint Augustin, au livre de la Sainte Virginité; ou ayant dit que la Vierge est notre Mère par esprit et par grâce, de même qu'elle l'est du Sauveur par nature, il porte plus avant sa pensée, et remarque qu'elle se délivre de ses enfants spirituels lorsqu'elle les enfante pour le ciel: par conséquent, qu'elle les porte en ses flancs, tant qu'ils sont ici-bas attendant une meilleure condition. D'où il s'ensuit que tout ainsi que l'enfant qui n'est pas encore né ne prend aucune nourriture que celle qui a passé par la bouche de sa mère et qui a été cuite dans son estomac; de même, tant que nous sommes ici-bas, nulle grâce ne nous est communiquée, que la Sainte Vierge ne l'ait impétrée par sa prière, qui est comme sa bouche, et que, par sa charité, elle ne

(1) Tract. 1. §. 1. et hoc Tract. c. 1. (2) Serm. de vigilia Nativit. Domini.

l'ait convertie en une substance qui soit proportionnée à notre disposition.

IV. Enfin, je tire une preuve concluante de ce qui a été dit ailleurs plusieurs fois, savoir est qu'elle a reçu en éminence les grâces et les faveurs de tous les états et de toutes les conditions qui se retrouvent, soit parmi les Anges, soit entre les hommes. Car je ne saurais me persuader qu'elle ait été enrichie de tant de biens pour sa particulière grandeur seulement ; mais je tiens pour assuré que toutes ces faveurs lui ont été accordées, d'autant que comme cause universelle du salut de tous les enfants de Dieu, elle doit avoir une générale influence sur toutes les actions qui les acheminent à prendre la possession de l'héritage qui leur a été promis. Quoi ? ce que j'ai fait voir à deux diverses occasions, qu'elle a mérité par droit de bienséance toutes les grâces que le Sauveur a emportées par titre de justice, excepté celles de sa première sanctification, doit-il pas entrer en considération pour nous faire avouer que son très honoré Fils s'en remet à elle de la distribution de toutes ses faveurs.

V. Je confesse que je ne sais auquel des deux je m'en dois principalement prendre, c'est à savoir ou à notre méconnaissance ou à notre peu de conduite. Méconnaissance, en ce que jouissant sans intermission des biens que la Sainte Vierge nous procure, nous en avons toutefois si peu de sentiment et si peu de conduite, en ce que nous en usons si mal. Car pour mieux concevoir notre mauvais naturel, je me figure parfois qu'il y ait une personne au monde si riche et si puissante qu'elle ait le moyen d'accorder tout ce qu'on lui saurait demander ; si magnifique qu'elle ne se plaise qu'à faire largesse de ses biens ; si noble qu'elle se sente obligée en donnant ; et de plus que ses dons ne soient pas de petite conséquence, mais des palais, des maisons de plaisance, des seigneuries, des charges honorables ; bref, tous les biens extérieurs que le cœur humain peut souhaiter, et si vous voulez encore, la santé, le repos et le contentement de l'esprit, où trouverait-on assez d'actions de grâces pour rendre à cette personne ? combien de panégyriques lui dirait-on ? combien de livres lui dédierait-on ? qui n'en garderait le portrait en sa maison comme un gage de bonheur ? qui ne l'aurait toujours au cœur et à la bouche ? Jusqu'à quand de-

meurerons-nous ensevelis dans les intérêts de la terre ? Jusqu'à quand aurons-nous tant de sentiment des choses apparentes et passagères, et si peu des vraies et éternelles ? N'est-ce pas un juste sujet de réveiller notre assoupissement, et de faire rougir notre insensibilité ? Car quelle honte de voir que nous ayons si peu de reconnaissance, en considérant les grâces que nous recevons sans cesse de la main de la Princesse du ciel. Je veux que les présents qui nous viennent de sa main ne soient pas des biens surnaturels, et par conséquent infiniment préférables à toutes sortes de biens caduques et passagers ; je m'accorde qu'ils soient de beaucoup moindre considération qu'ils ne sont, au moins qu'on fasse état du nombre et qu'on pèse ce que je vais dire : Lampride raconte qu'Héliogabale, empereur d'une humeur bouffonne s'il en fut jamais, rencontra une invention fort extraordinaire, pour faire connaître à la postérité la grandeur de la ville de Rome. Car il commanda qu'on fît un monceau de toutes les toiles d'araignées qui s'y rencontreraient et qu'on lui tint compte du poids. Il s'en trouva jusqu'à mille livres ; d'où il fut aisé de conjecturer le grand nombre de maisons qui étaient en la capitale du monde. Afin de faire connaître en quelque façon ce que nous devons à la Vierge, notre insigne bienfaitrice ; je ne souhaiterais autre chose sinon de pouvoir nombrer les menues faveurs que nous recevons d'elle, à tout propos, sans que nous ayons le bien de les connaître seulement. Je m'assure que quiconque y ferait tant soit peu de réflexion, il en demeurerait étonné. Qu'il soit ainsi, nous comptons au long d'une année jusqu'à trente-quatre mille huit cent soixante quarts d'heure. Je veux qu'en chacun d'eux nous obtenions par son moyen une seule grâce, et non plus, quoiqu'elles découlent sur nous plus épaisses que les pluies du printemps et que les neiges de l'hiver. Vrai Dieu ! jusqu'où arriveraient ces grâces au bout de quelques années, et qui ne se trouverait surchargé d'obligations, quand il les mettrait toutes ensemble à la fin de sa vie ? Mais quel jugement faudrait-il faire de certaines grâces, qui, pour être d'un prix et d'un rang extraordinaire, seraient seules capables de nous obliger pour une éternité ? Car je ne doute nullement qu'il n'y ait telle parmi les autres, que nous-mêmes jugerions ne pouvoir être suffisamment reconnue par aucune sorte de services, si nous l'avions reçue de quelque personne

semblable à nous. Sera-t-il donc dit que nous en fassions moins d'état, pour autant qu'elle a passé par les mains de la MÈRE DE DIEU, et qu'elle nous vient, comme souvent il arrive, sans que nous y songions seulement ?

VI. Que si la méconnaissance est grande en nous, je crois que le mauvais usage que nous faisons de tant de grâces n'est pas moindre. Car si nous les mettions à profit, elles produiraient tous les jours en nous des effets qui raviraient le ciel et la terre. Mais pendant que les plus soigneux tâchent de les bien ménager, elles s'écoulent de nos mains et ne nous laissent qu'un triste repentir de les avoir mal employées. Pensons-y; de peur de donner du mécontentement à notre bon Père, qui nous les a acquises à si haut prix, et à notre bonne Mère, qui les distribue avec tant de soin : cependant je passerai outre à la recherche de ses grandeurs.

LA DIXIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE XI:

QU'ELLE SOIT L'AVOCATÉ GÉNÉRALE DES HOMMES, ET LA MÉDIATRICE ENVERS
SON FILS.

Un grand Empereur (1) disait jadis que les deux pôles de l'Etat et les deux qualités qui plus avoisinent un Prince de Dieu, sont la Justice et la Piété. David, qui en tous ses Psaumes reconnaît le Sauveur pour le premier Prince du monde, le rend en divers endroits très recommandable pour cette double perfection. Quant à la Sainte Vierge, elle se déporte volontiers de toutes les poursuites de justice, pour fortifier le parti de la clémence. Ce qui se vérifiera par l'office d'Avocate générale des hommes et de Médiatrice envers son Fils, dont elle s'acquitte si dignement que rien ne peut être ajouté à ses admirables qualités. Voyons auparavant le Roi son Fils et son Epoux assis sur le lit de Justice.

(1) Augustus apud Senecam, in Ludo.

§. 1er. — De la qualité de Juge souverain, sixième titre du Roi de gloire incarné.

I. Tel que vous voyez le Soleil, dit le Prophète Osée (1), lorsque sur son char de triomphe il jette de tous côtés des rayons de splendeur, tel est le Prince lequel étant assis sur son trône, jette de toutes parts des rayons de justice et d'équité. Tel fut le roi Salomon, lequel tout jeune qu'il était se fit renommé pour les oracles de justice qui sortaient de sa bouche royale. Car Saint Jérôme (2) remarque que son père David lui mit en main le gouvernement de son royaume quatre ans avant que de mourir; de quoi il reçut une satisfaction nonpareille, n'entendant parler d'autre chose que de l'incomparable sagesse de son fils et des preuves qu'il en donnait à tous. Saint Grégoire de Nysse (3) a bien vu que le Saint Esprit avait fait une si expresse mention de la Justice de ce Prince pour relever celle du Roi Messie, qui est Juge en dernier ressort de toutes les actions des hommes. Partant ne feignons pas de dire avec l'Écriture, que celui-ci est bien autre que Salomon, et qu'il a tellement relevé les qualités d'un grand Juge, qu'il a ôté à tous les autres l'espérance d'y arriver.

La Juridiction et Autorité, première qualité du Juge.

II. Car quant à la juridiction et à l'autorité de juger, qui est la première de toutes, le Roi Prophète la demandait jadis pour lui, lorsqu'il disait par esprit de prophétie (4): Seigneur, donnez au roi votre jugement et votre justice à votre Fils. Car qu'en cet endroit il soit parlé du Sauveur, c'est l'avis de plusieurs irréprochables Docteurs, d'Origène (5), de Saint Cyprien (6), de Saint Athanase (7), de Saint Justin (8), de Saint Jérôme (9) et de plusieurs autres; jaçoit qu'il n'y ait nul besoin de chercher témoignages d'autres, puisque le Juge présente lui-même ses patentes en Saint Jean, disant (10): Tout ainsi que mon

(1) Cap. 6. *Judicia tua quasi lux egredientur.*

(2) *Epist. ad Vitalem.*

(3) *Homil. 7. in Cantic.*

(4) *Psal. 71.*

(5) *Hom. 12. in Numeros.*

(6) *Lib. 2. contra Judæos. cap. 30.*

(7) *Tract. de Ps. ad Marcellinum.*

(8) *In Triphone.*

(9) *In cap. 58. Isa.*

(10) *Sicut Pater suscitavit mortuos, et vivificat, sic et filius quos vult, vivificat, etc.*

mon Père baille la vie à qui lui plaît, aussi fais-je, moi; et je veux bien que tous entendent que mon Père ne juge personne, mais qu'il s'est déchargé sur moi de tout exercice de justice, à ce que tous me rendent honneur, comme ils le rendent à lui-même; car il m'a donné tout pouvoir en fait de jugement, en tant que je suis le Fils de l'homme; et de ceci ne vous étonnez nullement. Le docte Tertullien (1), Saint Augustin, Saint Jérôme, l'Abbé Rupert et l'Angélique Docteur Saint Thomas pèsent gravement ces dernières paroles, et assurent que ce pouvoir d'excellence a été donné au Rédempteur en tant qu'homme, afin que les hommes eussent moyen, comme disait le Prophète Job, de voir de leurs yeux leur Juge et leur Sauveur, de l'entendre de leurs oreilles. Il commanda aux Saints Apôtres de prêcher et de publier par tout le monde cette nouvelle, ainsi que nous l'apprenons de Saint Pierre, au chapitre dixième des Actes; et l'Histoire Ecclésiastique fournirait grande quantité de preuves, pour faire voir que dès qu'il a reçu ce pouvoir, il a toujours présidé au jugement des hommes; mais le jour des assises générales du monde en donnera un témoignage si évident, qu'il n'y aura plus de moyen d'en douter. « Il a comme Dieu la même puissance de juger que le Père; il l'exerce comme homme, parce que s'étant anéanti pour la gloire de son Père jusqu'à se faire homme, il est juste qu'il soit élevé jusqu'à cette souveraine gloire. Il paye à son Père les dettes des pécheurs, le droit de les exiger lui est acquis. Il est jugé comme homme, il est raisonnable qu'il soit juge de ceux qui l'ont jugé; le jugement en est plus favorable pour les hommes (2). »

Sa Sagesse, deuxième qualité.

III. Sa Sagesse, qui est la seconde qualité d'un bon Juge, a été recommandée par le Prophète Jérémie, qui a dit très assurément que ce Prince serait très sage, et qu'il rendrait la justice aux habitants de la terre. Pensez-vous que l'Apôtre Saint Paul se soit contenté de dire qu'il est très sage pour administrer la Justice? Il a dit, de plus, qu'il avait des trésors de sagesse. Ce n'est pas tout, il a maintenu que tous les trésors de la sagesse de Dieu sont en sa disposition. Ce qui a fait dire à Saint

(1) Lib. contra Praxeam, cap. 21.

(2) La R. Mère de Blémur.

Grégoire de Nysse que Dieu avait octroyé à Salomon une sagesse qui surpassait de beaucoup l'ordinaire capacité de l'homme, seulement pour ce qu'il avait été choisi pour représenter le Sage par excellence et la merveille de sagesse. Que si l'éloquent Saint Ambroise fait tant d'état, et avec raison, de la sentence que Salomon prononça en la cause des deux femmes débauchées, à cause, dit-il, qu'avec la pointe de son esprit il perça jusque dans le sein de la vraie mère, pour en tirer le sentiment maternel ; que devons-nous attendre de celui de qui Saint Paul assure qu'il perce jusqu'au fond de l'âme ; qu'il sait faire l'anatomie de l'esprit ; qu'il lit dans les moëlles et dans les plus secrets cachots des cœurs ? Si jadis il ne se trouvait personne dans tout le peuple d'Israël à qui Salomon ne se rendît redoutable, à l'occasion du bruit qui s'épandait partout de l'incomparable sagesse que Dieu avait logée en lui et de la dextérité qu'il avait à découvrir les malices les plus étudiées, n'avons-nous pas sujet d'appréhender l'œil qui enfonce les ténèbres les plus épaisses et qui pénètre les pensées les plus profondes des cœurs.

Sa Droiture, troisième qualité.

IV. La troisième qualité, qui est l'Équité, est marquée par son aïeul David, par le sceptre droit, ou comme disent quelques autres, par la verge de fer, qui ne peut être courbée ni forcée ; pour montrer que ce Prince va si droit au point de l'Équité, qu'il n'y a ni force ni considération qui l'en puisse tant soit peu détourner. Le prophète Habacuc passe encore bien plus avant ; car il dit que ses yeux sont si nets, qu'ils ne sauraient même supporter ce qui gauchit tant soit peu, ou qui ressent en quelque façon l'injustice. La pierre ne descend point si droit à son centre, et le feu n'a point tant d'inclination à son lieu naturel, que ce divin Esprit en a à la droiture.

Sa Puissance, quatrième qualité.

V. La dernière qualité c'est la Puissance et la Force, qu'un grand Sage disait être tout-à-fait nécessaire à qui se veut mêler de rendre la justice, pour pouvoir abattre l'insolence et attérer l'iniquité quand il en est besoin. Mais, où trouvera-t-on une force semblable à celle de Dieu, lequel, au dire du saint

homme Job (1), tient en sa main toutes les vies des hommes, lequel abat sans que nul puisse redresser ses ruines, et fait passer le guichet à qui il veut sans qu'aucun le puisse élargir (2); lequel découvre les ruses du trompeur, et sait prendre en main la cause de celui qui a été trompé, lequel renverse l'esprit des sages du monde quand il veut et leur plante l'étonnement au milieu du cœur; lequel ôte aux Rois l'écharpe et le collier, pour ceindre leurs reins d'une corde, et fait que les Prêtres demeurent sans honneurs; lequel abandonne les Princes au mépris et à la confusion, retirant de leurs mains ceux qui étaient opprésés; lequel éclaire les antres ténébreux, et met au jour l'ombre de la nuit; lequel multiplie les Nations, et puis les réduit au néant. Quelle puissance pareille à la puissance de celui qui, chez Salomon, a le bras assez fort pour dissiper les impies et pour les faire passer sous le joug? ou (selon que lisent quelques autres) pour renverser sur eux leurs arcs triomphaux et leurs plus superbes bâtiments, ou enfin selon les Septante pour les attacher à la roue, et leur faire rendre l'âme à force de tourments? Quel pouvoir y a-t-il qui soit comparable au pouvoir de celui, lequel, avec un seul signe de sa volonté, fait venir les légions des Anges pour recevoir ses commandements? lequel peut faire prendre les armes à toutes les créatures lorsqu'il veut tirer vengeance du pécheur? Témoin ce dernier jour auquel les Saints Anges sonnont l'assaut général contre les ennemis de Dieu, toute la nature insensible, le soleil, la lune, les étoiles, l'eau, le feu et tous les éléments fondront sur eux afin de les exterminer. Oh! disait jadis le Prophète Malachie, qui aura l'assurance de penser seulement à l'effroi que causera cette journée! qui aura la hardiesse de regarder ce Juge courroucé! Eh Dieu! qui pourrait sans horreur ouïr les menaces et les grondements des tonnerres qui sortent de son trône Royal, si l'arc céleste, qui est le vrai symbole de paix, c'est-à-dire la Sainte Vierge, ne l'environnait? Qui ne se pâmerait d'entendre seulement la voix du Lion de Juda rugissant, si sa mère n'était près de lui, afin d'apaiser sa colère?

(1) Cap. 12. In cujus manu anima
omnis viventis, etc.

Rex sapiens, et incurvat super eos
fornicem.

(2) Proverb. 20. Dissipat impios

Qui pourrait supporter l'éclat du Soleil, si la nuée mystique ne se mettait entre deux ? Quel moyen de soutenir les ardeurs des cuisants rayons de sa vengeance, sans l'agréable rosée du matin et sans le rafraîchissement que nous donne la fontaine de vie ? Avec quelle assurance nous approcherions-nous du Père de justice sans la Mère de miséricorde ? Avec quel front paraîtrions-nous devant le Juge sans Avocate ? Mille et mille actions de grâces à celui qui nous l'a donnée, et qui l'a rendue si puissante que nous l'allons voir désormais.

§. II. — Qu'entre tous ceux qui parlent pour nous, la Sainte Vierge fait singulièrement l'office d'Avocate.

I. C'est chose assurée que tout le ciel est pour nous, et que la Sainte Jérusalem est pleine d'Avocats, qui ne désirent pas mieux que de s'employer pour nos affaires. Car, sans parler du Sauveur, qu'ici je ne dois considérer qu'en qualité de Juge, les Anges sollicitent pour nous, les Saints s'entremettent pour nous, le Saint-Esprit même prie pour nous. Oui, que le Saint-Esprit prie pour nous, Saint Paul le dit (1), et nous assure qu'il le fait avec des gémissements inexplicables, lesquels sont fort bien entendus de celui qui sonde les cœurs. Non que le Saint-Esprit supplie personnellement, dit Saint Grégoire de Nazianze (2), car cet office ne peut convenir à Dieu, en tant qu'il est tel ; mais d'autant qu'étant le principal auteur de notre sanctification, il nous inspire de prier, nous met les pensées en l'esprit, les paroles à la bouche, les mouvements au cœur, les soupirs à la poitrine et les larmes aux yeux, afin de représenter à Dieu nos misères et d'attirer ses grâces sur nous. Que les Anges sollicitent pour nous, toute l'Écriture le prêche, et nous ne rencontrons rien si souvent parmi les histoires que les requêtes qu'ils présentent à Dieu, pour nous obtenir diverses faveurs et mille autres témoignages de leur industrieuse charité en notre endroit. Aussi sont-ils commis de sa Majesté pour l'assistance de ceux qui prétendent à l'héritage du salut éternel. Tous les Saints s'entremettent pour nous, dit Saint Cyprien (3), comme

(1) Rom. 8.
(2) Orat. 36.

(3) Lib. de mortalitate.

nos frères, nos alliés, nos parents et nos meilleurs amis, qui nous attendent là-haut ; comme ceux, dit Saint Augustin (1), qui ont intérêt à notre avancement, puisque leur entière félicité est différée jusqu'à notre arrivée, et qu'ils ne peuvent recevoir la seconde robe dont parle Saint Jean en l'Apocalypse (2), c'est-à-dire, la gloire de leurs corps, jusqu'à ce que le nombre de leurs frères soit accompli ; comme ceux, dit Saint Ambroise (3), qui nous ont laissé pour gages de leur soin et de leur affection, leurs dépouilles mortelles, qu'à cette occasion nous gardons avec honneur et respect ; comme ceux, dit Théodorët (4), qui ont fait le même chemin que nous passons maintenant, et qui ont appris par expérience toutes les misères auxquelles nous sommes sujets ; comme ceux, dit Saint Jean Chrysostôme (5), qui emportent tout ce qu'ils demandent à Dieu, présentant leurs têtes coupées, leurs bras tenaillés et le reste des tourments qu'ils ont soufferts, qui est la plus puissante harangue qu'ils aient moyen de faire pour nous.

II. Au-dessus de cette noble compagnie de suppliants, se voit la Mère et l'Épouse du Juge souverain, en qualité d'Avocate générale des hommes ; faveur dont elle a été honorée, et qu'elle prise autant qu'aucun autre de ses titres d'honneur après celui de Mère de Dieu. A cette occasion Saint Ephrem (6) et Georges de Nicomédie (7) l'appellent l'encensoir de fin or, pour autant qu'elle présente à Dieu nos prières et nos vœux avec plus d'avantage pour nous, que tout le reste des bienheureux. Car si, étant encore ici-bas, son intercession nous était si favorable qu'elle obtenait tout ce qu'elle voulait, que devons-nous estimer qu'elle fasse maintenant au ciel, où sa charité est plus ardente, et où elle a été élevée, ainsi que chante l'Église (8), afin de s'entremettre de nos affaires avec plus d'efficace et de pouvoir ? Pour le même regard le dévot Saint Bonaventure lui approprie les paroles que jadis le sage et charitable Booz disait à Ruth (9) : Bénite soyez-vous de Dieu, ma fille, pour autant que

(1) Sermon. 11. de Sanctis.

(2) Apoc. 6.

(3) Lib. 3. de viduis.

(4) Lib. 8. ad Græcos.

(5) Sermon. de SS. Juventio, et Ma-

(6) Sermon. de laudibus Virg.

(7) Orat. de Præsentat. B. Virg.

(8) Orat. secreta in Vigilia Assump.

(9) Cap. 3.

par une nouvelle miséricorde vous avez comblé la première. Grande à la vérité, dit ce Saint Docteur (1), fut la miséricorde de la Mère de Dieu, lorsqu'elle était encore détenue dans la prison de ce corps mortel ; mais sans comparaison plus grande est celle qu'elle nous fait ressentir à présent dans le ciel. Car si, à raison du premier état, l'Eglise la nomme belle comme la Lune ; en considération du second, elle l'appelle choisie comme le Soleil ; puisque l'état présent ne surpasse pas moins le passé en miséricorde et en crédit, que le Soleil devance la Lune en clarté. Le sujet mérite bien d'être considéré à loisir, et l'efficace d'une telle intercession d'être plus particulièrement représentée.

§. III. — Avec quel avantage la Mère de Dieu exerce là haut l'office d'Avocate.

I. Le ciel s'est toujours réservé le pouvoir de réformer les arrêts de la terre, et de régler les lois et les ordonnances des hommes, ou, pour mieux dire, il y a plusieurs choses ici-bas, lesquelles encore qu'elles soient très bien établies, néanmoins elles n'ont point de cours dans le ciel. Les constitutions humaines (2) défendent avec beaucoup de sagesse que les femmes ne soient admises à plaider ; car outre la faiblesse ordinaire de leur esprit, outre que ce ne serait jamais fait avec elles, leurs attraits et leurs mignardises auraient trop de pouvoir sur les cœurs des hommes. La belle, mais peu chaste Phryné, ayant été reçue à défendre sa cause en l'assemblée des Juges de la Grèce, fit tant avec la beauté de son visage et avec ses douces paroles, que peu s'en fallut qu'elle ne leur renversât l'esprit. Les anciens Grecs furent bien plus avisés, qui ne voulurent jamais ouïr la belle Hélène, de crainte que le même inconvénient ne leur arrivât. Mais ce qui est bon ici-bas n'est pas toujours reçu au ciel, où il ne peut y avoir de surprise ni de dérèglement de passions ; les femmes y sont ouïes aussi bien que les hommes, et après le Sauveur personne n'y parle avec tant de pouvoir et de majesté que la glorieuse Vierge. Ce qui me convie à mettre en avant quelques considérations qui serviront à faire voir avec

(1) Cap. 8. Speculi B. Virg.

(2) L. fœm. de postulationibus.

quelle perfection elle s'acquitte de l'office d'Avocate générale, qui est le titre que nous avons maintenant entre les mains.

La première Excellence de l'intercession de la glorieuse Vierge.

II. La première Excellence de son intercession est qu'elle s'étend généralement à toutes les créatures, lesquelles sont au-dessous de Dieu, de manière que nous pouvons dire d'elle ce que David dit du Soleil, qu'il n'y a personne qui ne participe aux doux effets de sa chaleur. Ce qui me fait souvenir de la remarque des cabalistes hébreux, qui disent qu'il y a une certaine créature près de Dieu, laquelle est relevée par dessus toutes les autres, qu'ils nomment Mitatron, c'est-à-dire la Princesse des faces; et ils l'appellent ainsi, d'autant qu'elle est toujours devant la face de Dieu, lui représentant les diverses nécessités des hommes, et parlant pour eux avec un très grand pouvoir. Ce sont leurs feintes ordinaires, que s'il y a quelque vérité cachée, elle se rencontre en Marie, laquelle seule entre les pures créatures peut remplir cet auguste nom. Ce qui fait que le bienheureux Zacharie, Evêque, lui parle de cette sorte (1) : Nous accourons à vous, ô Sainte Dame! et courons après vous à la douceur de vos parfums; aidez ceux qui courent; soulagez ceux qui sont recrus; relevez ceux qui sont tombés, à ce que nous soyons reçus avec vous. Car vous avez étendu vos rameaux ni plus ni moins que le térébinthe sur toute la largeur de la terre, et nous y venons à l'abri, afin que vous nous défendiez des cuisants rayons du Soleil, de l'incommodité des pluies et de la furie des tourbillons. Et pourquoi ne dirons-nous pas aussi d'elle ce qui est porté en l'Ecclésiastique (2), qu'elle couvre de sa protection, ainsi que d'une épaisse nuée, toute l'étendue de la terre, de peur qu'elle ne soit endommagée des excessives ardeurs de la justice de Dieu? Car il y a cette différence entre elle et les autres Saints, dit très bien le savant Idiot (3), que ceux-ci s'emploient principalement pour quelques-uns, qui leur sont spécialement recommandés et dévots; mais la Sainte Vierge, comme elle est la Reine de tous,

(1) Serm. de Assumpt. Virg.

(2) Cap. 24. Et sicut nebula texti

omnem terram. Hugo cardin. in eum locum, de B. Virgine interpretatur.

(3) Contempl. de B. Virg.

aussi est-elle l'Avocate de tous, et il ne se trouve aucun que sa pitié et sa charité ne reçoive. Les autres ont pris la protection particulière de quelque nombre de personnes, de quelque famille, de quelque ville, de quelque province. Sainte Geneviève défend principalement la royale ville de Paris, Saint Sernin celle de Toulouse, Saint Just celle de Lyon, Saint Ruf celle d'Avignon, et ainsi des autres ; mais quant à la Sainte Vierge, elle embrasse généralement la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, les Indes, l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, et tout ce qui est visité du Soleil est sous sa protection et sauvegarde. Ce que les peintres ont voulu en quelque façon représenter, lorsqu'ils ont logé sous son grand manteau toutes les nations de la terre : les grands et les petits, les jeunes et les vieux, les pauvres et les riches, les savants et les idiots, les justes et les pécheurs, les hommes et les femmes, bref, tout ce qui appartient au ressort et au domaine de Dieu est compris sous le manteau de Marie, tous recourent à elle comme à leur asile commun.

« Je dis bien davantage, que cette Vierge admirable opère dans le ciel avec Dieu et avec Jésus-Christ son Fils et son Epoux (quoique après eux, et par la grâce qu'ils lui communiquent) tout ce qui est dans l'état des Saints, leur adhérence à Dieu, leur union ensemble, leur amour pour les fidèles qui sont encore sur la terre, leur inclination à les assister, leur application à tous leurs besoins, et que c'est par ce pouvoir et par cette conduite qu'elle nous envoie les Anges et les Saints qu'elle trouve à propos, pour nous assister dans nos besoins (1). » Dirai-je encore davantage ? et pourquoi ne le dirai-je pas ? que les Saints qui sont dans le Paradis, depuis le premier Séraphin jusqu'au plus petit enfant qui est décédé avec la grâce baptismale, ont besoin de son intercession, et ont leur recours à elle, lorsqu'ils veulent obtenir quelque chose de Dieu ? En quoi paraît merveilleusement l'étendue de son entremise et la nécessité que nous avons de sa faveur ; car lorsque nous nous adressons à quelques Saints, nous n'avons pas coutume de les supplier d'intercéder les uns envers les autres ; si faisons bien quand il s'agit de la Mère de Dieu, près de qui nous entremet-

(1) La R. Mère de Blémur.

tons le crédit de tous les autres Saints; voire eux-mêmes, quand ils veulent plus aisément venir à bout de leurs prétentions, ils s'adressent à elle comme à l'Avocate générale du monde et à la Favorite de Dieu. Mais quant à vous, ô Sainte Dame! disait le dévot Patriarche de Constantinople, Saint Germain (1), vous avez un pouvoir et un crédit indépendant de tout autre que de Dieu, et n'avez pas besoin d'entremettre personne, lorsque vous voulez obtenir quelque grâce de lui.

La deuxième Excellence.

III. La seconde Excellence de son intercession consiste en la généralité des causes et des requêtes qui lui sont adressées. Nous avons voirement recours à tous les Saints du Paradis, dit le dévot Abbé Rupert (2); toutefois cela n'empêche pas que nous jetions spécialement les yeux sur vous, ô Sainte Vierge! qui êtes la montagne des montagnes, la Vierge des Vierges, et la Sainte des Saints; car quant aux autres, ils ont leur ressort limité aussi bien que les affaires qu'ils traitent. Nous nous adressons en temps de peste à Saint Sébastien et à Saint Roch, et en temps de guerre à Saint Michel; sur la mer à Saint Nicolas, sur la terre à Saint Raphaël et aux Saints Rois; contre l'embrassement à Saint Laurent et à Saint Antoine, contre les déluges à Saint Florent; pour le mal caduc à Saint Valentin, pour celui des yeux à Sainte Luce, et ainsi des autres choses, selon que nous savons que Dieu leur a fait part de ses grâces; mais quant à la Mère de Dieu, elle n'a point de faveur déterminée. Nous l'invoquons contre les maladies, contre les fléaux de Dieu, en toutes sortes de mauvaises rencontres; nous recourons à elle en temps de paix, en temps de guerre, en temps de famine, en temps de peste, et en prospérité, en adversité, à la vie et à la mort; nous demandons par son entremise les biens de fortune, ceux du corps et ceux de l'esprit, la grâce et la gloire; bref, tout ce qui est renfermé dans les trésors de la puissance et de la libéralité de Dieu n'exécède pas l'étendue de l'intercession de Marie. A ce sujet Saint Augustin (3), après lui Arnoud de Chartres, lui présentent ces belles paroles, que l'Eglise Sainte a insérées en l'Office de la même Vierge: Sainte Marie, secourez

(1) Serm. de Assumpt.

(2) Prolog. in Cant.

(3) Serm. 18. de Sanctis,

les misérables, aidez les pusillanimes, priez pour le Clergé, intercédez pour les dévotes assemblées des Religieux (l'Eglise, au lieu de ces paroles, a dit, pour le dévot sexe féminin), et que tous ceux qui vous réclament ressentent votre favorable assistance. Saint Ephrem l'appelle (1) le rempart des fidèles, le salut du monde, le propitiatoire des affligés. Saint Bonaventure (2), en l'hymne qu'il lui chante à l'imitation du *Te Deum*, ne sait plus quels titres lui donner. Il la nomme la force de ceux qui combattent, l'Avocate des pauvres, le refuge des pécheurs, le port de ceux qui font naufrage, le soulas des misérables, l'aide de ceux qui périssent, celle qui fait avancer les justes, et qui remet en chemin les dévoyés; bref, imaginez-vous toutes les faveurs qui sont renfermées dans les coffres de l'épargne, vous n'en trouverez aucune dont Marie ne garde la clef. Mon cher lecteur, lisant ceci, admirez-vous point avec moi la grandeur de cette Dame et l'étendue de son pouvoir? Qu'en un moment on lui adresse des prières et des vœux de tous les endroits de la terre; qu'elle ait à même temps les millions de causes à traiter, toutes différentes les unes des autres, et qu'ensemble elle intercède, elle obtienne, elle fasse les dépêches, elle expédie en diverses contrées les bienheureux esprits qui sont toujours prêts à recevoir ses commandements, ni plus ni moins que ceux de Dieu, et ce qui est bien plus, qu'elle s'acquitte de tout ceci avec une admirable tranquillité, sans peine et sans empressement quelconque. Est-ce pas imiter, autant qu'une créature le peut, l'infinie grandeur de l'entendement divin? Est-ce pas pour étonner le ciel et la terre? Est-ce pas pour bénir à jamais celui qui a pris plaisir de faire une créature si noble?

La troisième Excellence.

IV. La troisième Excellence de son intercession se peut remarquer en la capacité nonpareille avec laquelle elle s'acquitte de cette charge; car j'aurois que tout ce que je viens immédiatement de dire se puisse rapporter à la suffisance qu'elle a pour faire dignement l'office d'Avocate, si ne puis-je omettre son savoir et l'abîme de sa connaissance. Car il n'y a nul doute que Dieu ne lui ait rempli le cœur de science, et qu'elle

(1) Tract. de laudibus Virginis.

(2) Orat. de laudibus Virg.

n'en ait autant qu'il en faut pour résoudre sur le champ toutes les difficultés qui se peuvent présenter. La Sainte Eglise lui rend l'honneur de cette créance, et lui approprie les paroles du dernier chapitre des Proverbes (4), disant que la loi de la clémence est en sa bouche; car prenez-le comme il vous plaira; dites que sa bouche n'est autre que la loi même, d'autant que tout ce qui en sort est un oracle, et comme un précis de sagesse; dites que la loi est en sa bouche, parce qu'elle fait la loi en parlant; et d'autant que de sa bouche sacrée sortent les décisions et les arrêts, puisque jamais elle n'a rien dit qui n'ait été avoué de Dieu. Mais remarquez et admirez tout ensemble, que les lois qui sortent de sa bouche sont toutes lois de clémence, pour autant qu'elle se range de telle façon au point du droit, qu'elle le rencontre toujours dans la clémence, et qu'elle tient tellement le parti de la douceur, qu'elle ne sort pourtant jamais de la règle de l'équité. Oh! quelles obligations nous avons à une telle Avocate, de qui nous pouvons dire à bien plus forte raison que Saint Paul ne le disait (2) de ceux que Dieu a constitués médiateurs ici-bas, qu'il a mis en sa bouche la parole de la réconciliation; car il n'y a que Dieu seul qui connaisse les bons offices qu'elle rend aux hommes, presque à tous les moments de leur vie. Combien de fois Dieu ayant étendu le bras pour nous châtier en nos corps, en nos moyens, en ceux qui nous touchent, en nos âmes, en notre propre salut, a-t-elle opposé la douce parole de réconciliation, et arrêté la main justicière de Dieu? Ce sont à présent lettres closes pour nous, qui s'ouvriront un jour là-haut, afin de nous donner sujet de l'aimer et de l'honorer à jamais.

La quatrième Excellence.

V. La quatrième Excellence se voit en son affabilité et au doux accueil qu'elle fait à tous ceux qui ont quelque affaire à traiter avec elle. Car il n'est rien au monde de plus doux ni de plus humain que son abord. Considérons qui a mu le dévot Saint Ephrem à l'appeler l'unique espérance des Chrétiens auprès de Dieu, et Saint Epiphane à dire qu'elle est la seule confiance que nous ayons pour nous adresser à lui. Ceci fut un jour ad-

(1) Lex clementiæ lingua ejus.

(2) 2. Cor, 5.

mirablement représenté à la bienheureuse Sainte Gertrude (1), qui vivait il y a environ quatre cents ans. Car assistant à Complies le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, comme l'on chantait le *Salve Regina*, arrivé qu'on fut à ces paroles : *Eia ergo Advocata Nostra*, elle redoublait ses ferveurs et implorait l'assistance de la très puissante Avocate. Alors il lui sembla que Notre-Dame était attirée à elle avec de très fortes cordes, et qu'elle ne pouvait se défendre de la douce violence que lui faisait cette prière. Par où elle entendait qu'aussitôt qu'elle était appelée en qualité d'Avocate, toutes ses entrailles se remuaient, et qu'elle ne pouvait s'empêcher d'accorder ce dont elle était requise. Comme l'on eut passé outre à ces autres paroles : *Illos tuos misericordes oculos ad nos convertite* ; elle vit la même Vierge prendre doucement la tête du Sauveur et l'incliner contre la terre, disant : Voici mes yeux bénins et pitoyables, que j'ai coutume de tourner vers ceux qui ont leur recours vers moi. Alors Notre Seigneur enjoignit à Sainte Gertrude de dire au moins une fois chaque jour ces mêmes paroles, et de s'assurer qu'à l'heure de sa mort elle en recevrait un très particulier soulagement.

La cinquième Excellence.

VI. La dernière Excellence de son intercession se fait connaître par le crédit qu'elle a près de Dieu. Crédit si remarquable, qu'il ne se trouve affaire si difficile, ni entreprise si ardue, dont elle ne vienne à chef. C'est ce que considérait Saint Antonin (2) lorsqu'il comparait la Vierge à cette femme qui fit résoudre David à recevoir à merci son fils Absalon, lorsqu'il était disgracié, ce que nul autre qu'elle n'avait pu obtenir, pour instantes prières qu'on en eût faites à ce Prince. Par où il veut conclure qu'elle viendrait à bout de tout ce que les autres Saints auraient entrepris sans effet. Un des meilleurs Théologiens (3) de notre temps avance une chose fort considérable à ce propos ; savoir est que s'il pouvait arriver (au moins le pouvons-nous ainsi concevoir) que le ciel se divisât et qu'il s'y rencontrât diversité d'avis et d'inclinations sur quelque affaire, la Vierge Mère faisant seul un parti, et tout le reste des Bienheureux un

(1) Orat. de B. Virg. Revelat. lib. 4. cap. 53.

(2) 4. p. tit. 15. cap. 4. §. 7.

(3) Suarez, tom. 1. in 3. partem disp. 23. s. 2.

autre, elle l'emporterait sans difficulté sur eux tous. Ce qui est fondé sur ce qui a été conclu au précédent Traité de l'éminence de sa grâce et de sa gloire, et par conséquent de son crédit pardessus tout le reste des Saints. Je dirai bien davantage, que si toutes les étoiles du firmament, toutes les feuilles des arbres, toutes les pierres de la campagne, tous les grains de sable qui sont sur le bord de la mer, étaient changés en intercesseurs et en avocats, ils ne feraient pas tous ensemble l'effet que fait la seule Mère de Dieu. N'est-ce pas dire clairement que Dieu lui a fait bonne part de sa toute-puissance ? Le savant Docteur Saint Anselme (1) semble l'assurer quand il dit : Dieu vous a tellement exaltée, ô Sainte Dame ! qu'il a voulu que toutes choses vous fussent possibles avec lui. Il ne faut que vouloir, et rien ne s'opposera à votre volonté ; vous ne rencontrerez rien d'impossible. Vous semble-t-il pas que l'on parle de l'infini pouvoir de Dieu et du domaine absolu qu'il a sur toutes ses créatures, à raison duquel ce lui est assez de dire ; c'est assez de vouloir, et tout ce qu'il veut est incontinent fait ? Combien de fois a-t-on ouï les Démons par la bouche des obsédés maugréer le ciel et la terre, et se désespérer de quoi ils étaient contraints de l'appeler toute puissante, et de confesser à leur grand regret que ce qu'elle veut elle le peut ?

VII. Il est impossible, ce semble, de passer outre ; si faut-il que j'avance encore un mot à l'honneur de celui qui se plaît de la faire si grande, c'est le mot du même Saint Anselme (2), qui assure que souvent nous obtenons plus facilement et plutôt ce que nous demandons par l'entremise de Marie, que ce que nous voulons obtenir par l'intercession même du Sauveur. Ce n'est pas que ce Saint veuille mettre leurs mérites en parallèle, la foi ne le permettant pas ; mais c'est afin de faire entendre que Dieu prend tant de plaisir à la faire grande, que par caresse il veut déférer à la recommandation ce qu'il n'octroierait pas à son propre Fils. Qui gronde là-dessus ? les Demons, et avec eux leurs suppôts. Qui a sujet de s'en plaindre ? puisque c'est Dieu qui le veut et qui l'ordonne de la sorte, et que le Sauveur, dont le crédit pourrait sembler être en quelque manière intéressé, y consent de toute son affection, se rendant lui-même plus jaloux

(1) Cap. 12. de excellentia Virg.

(2) De excellentia Virg. cap. 6.

de l'honneur de sa bonne Mère que du sien propre. Un roi ne refusera-t-il pas quelquefois à son fils ce qu'il accordera à un favori, sans que le fils, s'il est bien né, s'en ressente, et que personne ait droit de le trouver mauvais ? J'avoue que ces faveurs sont grandes, et qu'elles semblent parfois excessives à nos petits entendements ; mais il faut qu'ils fassent joug aux ordonnances de Dieu, et qu'ils honorent ce qu'ils ne peuvent comprendre.

VIII. Il serait aisé de produire une grande quantité de preuves du crédit nonpareil de la Sainte Vierge ; mais d'autant que mon dessein est de me contenir, pour le présent, dans les termes généraux de l'Église, sans descendre aux effets que tant de personnes en particulier ont ressentis de son intercession, je me contenterai d'en mettre deux en avant seulement. Nous lisons en la vie de Sainte Lutgarde de Brabant (1), Vierge d'une rare sainteté, qu'environ l'an douze cent et sept, lorsque les hérétiques Albigeois étaient en leur plus grande fureur, la Bienheureuse Vierge lui apparut couverte d'un habit de deuil, les larmes aux yeux, avec un visage morne et abattu, témoignant avoir le cœur si serré, qu'il lui était presque impossible de parler. Néanmoins cette sainte fille ayant pris la hardiesse de lui demander la cause de sa tristesse, elle lui répondit, que les hérétiques et les mauvais Chrétiens avaient entrepris de cracher une autre fois au visage de son Fils, et de le crucifier de nouveau. Partant que pour détourner l'ire de Dieu, qui avait résolu de châtier le monde, il fallait qu'elle jeûnât l'espace de sept ans au pain et à l'eau ; ce qu'elle fit. J'aurais peine de dire combien de fois Sainte Brigitte (2) vit la même Avocate des hommes solliciter leurs affaires et intervenir au dessein que Dieu prenait de venger les crimes des pécheurs. Saint Antonin rapporte (3), comme témoin oculaire, que l'an treize cent nonante neuf, Notre Seigneur, qui toujours s'est plus volontiers communiqué aux âmes simples qu'aux autres, s'apparut avec sa Bienheureuse Mère, non loin d'une fontaine, à un bon villageois qui portait trois pains, et lui ordonna de les jeter dans la fontaine, en signe qu'il voulait exterminer le monde, qui est divisé en trois par-

(1) Thomas cantic.

(3) 5. part. tit. 15. cap. 2 et 3.

(2) Lib. 1. Revelat. cap. 5. 24 et parte tit. 22. cap. 5. §. 32.

45. Lib. 6. cap. 45, etc.

ties principales, et représenté par ces trois pains. Mais la Sainte Vierge accourut soudain pour l'empêcher d'exécuter ce commandement. Sur cet incident le villageois retourne vers le Sauveur et lui remontre l'opposition de sa Mère, laquelle se jetant aux pieds de son Fils, le supplie de vouloir apaiser son juste courroux, et de donner aux hommes le temps et le moyen de faire pénitence. Enfin elle obtient à force de prières qu'il se contente d'en faire jeter un dans l'eau ; et là-dessus elle donne commission au villageois de faire entendre aux Pasteurs du peuple chrétien, que tous se mettent en devoir de faire pénitence, qu'on fasse des processions en habit blanc, et qu'un chacun se réconcilie avec Dieu. Qui n'a vu l'effet de la parole de ce simple homme, dit le Saint Archevêque de Florence, ne le croira jamais ; mais nous, qui avons vu de nos yeux l'abord et la foule des peuples, les dévotions publiques, l'usage des Sacrements tout-à-fait extraordinaire, ne croyons pas qu'on ait rien ouï de pareil. Mais ce qui fit encore mieux connaître la vérité de l'apparition, ce fut la peste qui se prit quasi universellement partout l'année suivante, et fait-on état qu'elle n'emporta guères moins de la troisième partie du monde. Il n'y a pas apparence qu'une si grande émotion se fût faite dans les cœurs des hommes, si Dieu n'y eût extraordinairement travaillé, et moins encore, qu'un saint homme doué de si grandes qualités, comme Saint Antonin, eût voulu feindre d'avoir vu une chose qui ne serait pas arrivée. Ce qui me confirme de plus en plus en la créance que j'ai, que l'obligation que le monde a à la Mère de Dieu est inestimable, et que, quoi que nous fassions, nous ne la reconnâtrons jamais comme elle mérite. Au moins, que ce soit au mieux que nous pourrons, vu nommément que par cette reconnaissance se redoubleront les fruits que nous pouvons espérer de son intercession.

§. IV. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement choisie de Dieu pour faire l'office de Médiatrice envers son Fils.

Le Cardinal Pierre Damien (1) a fait une gentille considération sur le trône de Salomon, qui fut un chef-d'œuvre digne de l'esprit de ce Prince. Il remarque que l'Écriture Sainte don-

(1) Serm. 2. de Nativit. B. Virg.

nant trois noms à ce grand Roi, c'est à savoir celui de Salomon, qui vaut autant que Pacifique; celui d'Ecclésiaste, qui signifie le Prêcheur; celui d'Idida, qui veut dire le Glorieux. Cet excellent ouvrage n'est fait ni par le Prêcheur, ni par le Glorieux, mais seulement par le Pacifique; pour nous donner à entendre que la sacrée humanité du Sauveur, qui était figurée par ce trône, était un asile de paix et un refuge assuré pour les hommes. Saint Paul nous convie d'approcher de ce trône de grâce avec toute sorte de confiance, et nous donne parole que nous ne serons pas éconduits. D'ailleurs, toutefois Saint Bernard nous avise très sagement que jacoit que le Sauveur fasse là-haut l'office de Souverain Médiateur, si ne laisse-t-il pas pourtant d'être Juge; qualité qui le rend redoutable à ceux qui, par la conviction de leur propre conscience, se reconnaissent criminels. Pour à quoi obvier, Dieu par son infinie bonté a voulu établir là-haut un siège de pure clémence qui ne fût jamais assiégé de solliciteurs de procès ni environné de sergents; qui n'eût apparence aucune de sévérité ni de terreur, et ne fût nullement suspect aux pauvres pécheurs. Ce Saint a une grâce particulière à le déclarer, et afin d'éloigner nos esprits de toute défiance, il le respecte en divers endroits, et toujours en différentes manières.

II. Voici comme il parle en un sermon qu'il a composé de la Vierge, qu'il appelle le Canal de la grâce (1): Vous aviez peut-être appréhension de vous approcher du Père Eternel, sa seule parole vous faisait trembler, et ni plus ni moins que le pauvre Adam, vous couriez aux feuilles du figuier. A cet effet, il nous a pourvu d'un Médiateur, qui n'est autre que son Fils bien-aimé. Y a-t-il chose quelconque qu'un tel Fils n'obtienne d'un tel Père? sans faute que son mérite et la dignité de sa personne entreront en considération. Mais peut-être que l'éclat de sa divine Majesté vous éblouit et vous fait perdre l'assurance de vous approcher de lui, vu qu'encore qu'il se soit fait homme, il ne laissa pas pourtant d'être Dieu. Vous voudriez avoir quelque avocate qui vous mît hors de crainte et de soupçon et qui vous servît d'Adresse et de Médiatrice, lorsque vous vous présentez à lui. A cela ne tienne; accourez hardiment à Marie, vous trou-

(1) Sermon de aquæductu, seu de Nativit. B. Virg.

verez en elle votre humanité toute pure ; je dis pure non seulement de la souillure du péché, mais encore de toute composition de nature. Assurez-vous qu'on aura égard à la qualité de sa personne et que rien ne lui sera refusé. La Mère ne saurait être éconduite de son Fils, et moins encore le Fils de son Père. Mes chers enfants, voilà l'échelle par où il faut que les pécheurs montent, voilà l'unique soutien de ma confiance. Car quel moyen que le Fils rebute sa Mère, ou qu'il ne soit pas entendu de son Père. Quant à moi, je me tiens à l'indubitable parole de l'Angé, qui me dit qu'elle a rencontré la faveur près de Dieu, et me persuade que c'est la seule faveur dont nous ayons besoin.

III. En un autre endroit, c'est en l'excellent discours qu'il a fait sur la vision du douzième de l'Apocalypse de Saint Jean ; il parle de cette sorte : Il est vrai que nous avons reçu de la main du Père un puissant et fidèle Médiateur ; mais la Majesté de Dieu qui paraît en lui nous épouvante. Il semble que sa sainte humanité soit comme absorbée dans la divinité ; non que la substance en soit changée ou altérée, mais pour autant que ses affections sont toutes divinisées. Partout on prêche sa miséricorde, mais on fait aussi retentir sa justice ; et bien que nous sachions que l'expérience qu'il a de nos misères lui a formé un cœur compassif à nos maux, néanmoins on ne laisse pas pourtant de dire que son Père l'a constitué juge avec toute sorte de pouvoirs. Enfin, puisque notre Dieu est un feu consommant, pourquoi est-ce que le pécheur ne craindra pas de se fondre en sa divine présence, comme la cire devant le feu ? Partant notre défiance recevra un grand soulagement par le moyen d'une Médiatrice. Et, à vrai dire, je n'en connais point qui soit plus souhaitable aux hommes et de plus facile accès aux pécheurs que Marie. Car, que peut-on rencontrer en elle, qui effraie la fragilité humaine ? Vous n'y remarquerez rien qui sente la rigueur ni l'austérité ; tout est plein de douceur en elle. Repassez par votre mémoire l'histoire évangélique, et si vous y apercevez le moindre signe d'âpreté ou d'indignation, je suis content qu'elle vous soit désormais suspecte, et que vous ne veniez à elle qu'avec crainte et avec tremblement. Que si, au contraire, vous trouvez qu'elle ne respire sinon la débonnairété et la douceur, souvenez-vous que vous en avez l'o-

bligation à celui qui vous a procuré une telle Médiatrice. En un mot, voyez-la entourée du Soleil, pour vous faire connaître qu'elle est par alliance et par imitation la fille du grand Dieu, qui jette sa lumière sur ceux qui ne le méritent nullement aussi bien que sur ceux qui le méritent. Considérez qu'elle a la Lune sous ses pieds, c'est-à-dire, qu'elle tient l'Eglise sous sa protection ; Eglise qui emprunte toute sa lueur de son Epoux, comme la Lune du Soleil. Partant prosternons-nous devant elle, tenant ses sacrés pieds embrassés, et ne la quittons point que nous n'ayons reçu sa sainte bénédiction. Tout pouvoir lui a été donné du ciel, puisqu'elle est la véritable Toison qui se trouve entre la rosée et la terre, et la femme qui est entre le Soleil et la Lune, c'est-à-dire, entre le Sauveur et l'Eglise. Voilà le discours d'un des plus dévots serviteurs de la Mère de Dieu. A quoi s'accorde merveilleusement bien le dire de Hugues de Saint Victor, quoique compris en fort peu de paroles : Si vous appréhendez, dit-il, de vous présenter devant Dieu, n'ayez point de crainte de vous adresser à Marie, où vous ne trouverez rien qui vous fasse peur. Approchez-vous d'elle comme de votre parente, puisqu'elle est tout-à-fait de même nature que vous.

IV. Mais d'autant que, pour être parfaite Médiatrice, la seule clémence ne suffit pas, ains qu'il faut qu'elle appelle à son secours le Pouvoir, voyons comment Dieu l'en a libéralement assortie.

§. V. — Du Pouvoir de notre Médiatrice provenant de ses propres mérites.

I. Comme il n'appartient qu'à Dieu seul de faire grandes ses créatures, aussi, quand il y met la main, il fait bien connaître que c'est lui. Le grand Patriarche de Constantinople, Saint Germain, sur cette considération, parlait ainsi à la glorieuse Vierge (1) : Tout ce qui vous concerne, Sainte Dame, est excellent, tout est grand et rehaussé par dessus nos entendements, et le pouvoir que vous avez près de votre Fils surpasse tout ce que nous saurions concevoir. Du même sentiment portaient les paroles que le dévot Prélat de Nicomédie (2) lui adressait, disant : S'il nous reste quelque espérance d'arriver au ciel, elle

(1) Orat. de Zona B. Virg.

(2) Georgius Nicomed. oratio de oblatione B. Virg.

est fondée et appuyée sur vous, de qui nous attendons l'aide et le secours dont nous avons besoin. Et comme il faut que nos excuses, pour être recevables, passent par votre bouche ; aussi ne nous glorifions-nous de chose aucune, autant que de ce que vous daignez agréer notre confiance. Pourtant faites appointer nos requêtes, car vous le pouvez ; il n'y a nul moyen de résister à vos demandes, ni de s'opposer aux efforts de votre intercession ; il faut que tout cède à vos commandements et que tout plie sous votre pouvoir ; puisque celui qui est né de vous a entrepris de nous élever par dessus tous les ouvrages de ses mains. Celui qui voudrait faire une étude particulière sur les propositions de ces deux grands serviteurs de la Vierge trouverait qu'elles sont appuyées sur deux fondements bien solides ; c'est-à-dire sur les rares mérites de la Mère, et sur l'excessive bonté du Fils.

II. Car, à dire ce qui en est, c'est un motif bien pressant que le mot de Mère envers un enfant bien né ; et ce qui est demandé à ce titre, malaisément peut-il être refusé. Beaucoup moins d'apparence y a-t-il de refus, lorsqu'une telle Mère que la Sainte Vierge emploie la douceur de ce nom. Demandez tout ce qu'il vous plaira, lui disait le dévot Patriarche de Venise, Saint Laurent Justinien (1), car celui-là n'a garde de vous refuser, qui a voulu naître de vous, qui vous a tant honorée que de prendre son repos en vous et de vous tirer près de sa personne. Et Saint Fulbert, Evêque de Chartres : Recevez, disait-il (2), ce que nous présentons, obtenez ce que nous demandons, excusez ce que nous craignons ; car ce serait folie à nous d'en chercher une autre qui eût plus de pouvoir, pour apaiser l'ire de notre Juge, que vous qui avez mérité d'être sa Mère. Saint Augustin (3) et Saint Ildéfonse (4) touchent cette même raison, disant que ce serait chose bien étrange, que celle qui a porté le prix de notre liberté n'eût pas plus de crédit que les autres, s'entremettant pour ceux que son Fils a délivrés. Je le dis une autre fois, c'est une puissante parole, que celle qui sort de la bouche d'une Mère. Que si nous passons encore plus outre et ajoutons les larmes aux paroles, quel cœur pourra soutenir ce double assaut ?

(1) Serm. de Nativ. Virg.

(2) Serm. de Assumpt.

(3) Serm. 35. de Sanctis.

(4) Serm. 8. de Assumpt.

Jadis Antipater, grand ami d'Alexandre, lui avait écrit une lettre chargée de divers blâmes d'Olympias, mère de ce Prince, qu'il ne lut point autrement qu'en souriant, et après l'avoir parcourue : Vraiment, dit-il, Antipater a bonne grâce, qui ne sait pas encore qu'une seule larme de ma très honorée mère est suffisante pour effacer mille semblables lettres. Quant à moi, si j'étais si heureux que d'avoir rencontré une de ces belles perles fondues, qui ont autrefois distillé dès yeux de la Reine du ciel, je la tiendrais si précieuse, que je croirais fermement n'y avoir chose quelconque qui me fût impossible. Non, il ne se trouverait aucune sorte de grâce que je ne crusse pouvoir impétrer, la présentant à son bien-aimé Fils, et ne se rencontrerait péché si énorme qui fût capable de me mettre en défiance d'en obtenir le pardon ; bref, je me figure qu'il ne saurait arriver mal à celui qui garderait une si précieuse relique. Que si bien maintenant elle n'est plus en état de verser des larmes, si peut-elle toujours présenter pour nous celles que jadis elle a jetées en abondance et demander tout ce qu'elle voudra ; car le Sauveur les tient trop chères pour leur refuser quelque chose.

III. Ne nous arrêtons pas aux larmes, puisqu'il y a encore quelque chose de plus pressant. Car que n'emportera la Sainte Vierge faisant ressouvenir le Sauveur du lait qu'elle lui a donné et des mamelles qui l'ont nourri. Les Poètes, toujours fabuleux, ont feint que quelques gouttes du lait de la Déesse Junon étant tombées du plus haut du ciel, elles eurent le pouvoir de blanchir un notable quartier du firmament, que nous appelons encore aujourd'hui le chemin de lait, qui est destiné, à leur dire, à la demeure des plus belles âmes qui sont reçues là-haut ; et que cette liqueur, ayant seulement touché quelques roses, elle leur fit perdre leur première teinture de sang pour prendre la blancheur du lait. Ce sont des contes faits à plaisir, mais la vérité est bien telle qu'il n'y a point de chemin pour arriver au ciel qui soit plus battu que celui qui est arrosé du lait de la Mère de Dieu, et qu'il n'y a conscience si sanglante qui ne soit incontinent blanchie par une seule goutte de ce lait. Il ne faut que dire au Sauveur : Par l'amour de la Mère qui vous a élevé, et par les mamelles qui vous ont nourri ; que soudain on lui

saisit le cœur, et toute sa colère s'évapore, comme la rosée devant le soleil.

IV. Que sera-ce donc quand nous viendrons à tripler la batterie et à détremper le sang de Jésus dans le lait de Marie, c'est-à-dire, attaquer la miséricorde du Père avec les plaies du Fils et avec les mamelles de la Mère ? C'en est fait, disait Arnoud de Chartres (1), et l'homme se peut assurément présenter à Dieu quand il a le Fils pour Entremetteur. auprès du Père, et la Mère pour Médiatrice envers le Fils, lorsque le Fils met en évidence ses blessures, et nommément celle de son sacré côté, et que la Mère ouvre son sein pour montrer les mamelles qui ont allaité le Sauveur. Le renvoi n'est nullement à craindre quand on emploie ces motifs de clémence, ces enseignes de pitié. Voici la courte, mais pressante oraison du Pape Saint Innocent troisième : Seigneur, nous vous supplions que la très glorieuse Vierge Marie, votre très digne Mère, s'entremette pour nous auprès de vous, en souvenance que sa très sainte âme fut grièvement outrée du glaive de douleur à l'heure de votre mort et passion. En voici une autre du glorieux Saint François : Sainte Mère de Dieu, mère de douceur et de beauté, priez pour nous votre très doux Fils Notre Seigneur Jésus-Christ, livré à la mort, à ce que, par sa très débonnaire miséricorde et clémence, et par la vertu de sa très sainte Incarnation et de sa Mort, nous obtenions le pardon de nos péchés.

V. Il me semble que les Saints enchérissent encore sur ce que je viens de dire, et que, par dessus les prières, les larmes et les souvenirs de l'allaitement du Sauveur, ils mettent un certain pouvoir matériel si absolu, qu'il est impossible qu'il soit dédit. La Bienheureuse Sainte Thérèse de Jésus, Fondatrice de l'Ordre des Carmes Déchaux, disait qu'elle avait appris par expérience que Notre Seigneur exauçait facilement les prières du glorieux Saint Joseph, pour autant que pendant sa vie mortelle il lui avait été sujet. Que si cela est vrai, comme il y a très grande apparence, le pouvoir de la très sacrée Vierge ayant été incomparablement plus grand, que faudra-t-il estimer de l'autorité que son très cher Fils lui a conservée là-haut ? Je l'appelle au-

(1) Tract. de laud. Virg.

torité, car c'est un certain droit qui est gravé au fond de la nature, et qui ne se peut mieux représenter que par ce nom. Et je me persuade entièrement que le glorieux martyr Methodius (4) en voulait parler, lorsqu'il s'adressait à elle avec ces termes : Nous vous supplions très humblement, ô Sainte Dame ! qui surpassez tous les autres en douceur, et à qui le glorieux titre de Mère donne le pouvoir de traiter plus librement avec votre Fils, que vous daigniez avoir souvenance de nous. Je ne doute nullement que sur ce même pouvoir ne fussent appuyées les prières des Saints Anges, que Sainte Brigitte vit se prosterner (2) devant la Mère de Dieu, lui disant : Très bénite Dame du monde, il n'y a chose aucune que vous ne puissiez, et tout ce que vous désirerez sera aussitôt fait que voulu. Le dévot Cardinal Pierre Damien l'a dit (3) avec des paroles si graves et si fortes, que les esprits faibles et pointilleux ne les ont pu souffrir; les voici : Quel moyen y a-t-il, Sainte Vierge, que la souveraine Puissance, qui de vous a emprunté la chair, se veuille opposer à votre pouvoir ? Car vous vous approchez de l'autel d'or de notre réconciliation, non seulement en état de suppliante, mais comme ayant droit de commander; non en qualité de servante, mais comme la Dame du logis. Paroles lesquelles, quoique dites avec quelque exagération, doivent néanmoins porter le sens que j'ai jusqu'ici déclaré, savoir est que le titre de Mère lui donne un certain ascendant sur tous les bienheureux Esprits, en sorte que sa prière est renforcée et comme autorisée d'un spécial pouvoir, lequel est ancré dans la nature, rehaussé par la grâce et comblé par la gloire dont à présent elle jouit.

VI. Le Docte et Saint Archevêque de Florence l'explique subtilement en ces termes : La prière des autres Saints n'est appuyée sur aucun fondement de leur part, mais seulement sur la miséricorde de Dieu ; quant à celle de la Vierge, elle a pour base et pour appui la grâce de Dieu, le droit naturel et la justice de l'Évangile. Car la raison oblige le Fils non seulement à écouter sa Mère, mais encore à condescendre à ses justes volontés ; et l'ordonnance du Sauveur même, laquelle nous a été intimée par son Apôtre, y est expresse. Partant la prière que la Sainte

(1) Orat. in Hypapante.

(2) Revelat. lib. 4. cap. 74.

(3) Serm. 1. de Nativ.

Vierge faisait était très excellente, tant parce qu'elle procédait par quelque sorte de commandement, qu'à cause qu'elle ne pouvait être rejetée, suivant ce que Salomon disait autrefois à sa bonne mère Bethsabée (4) : Demandez hardiment, ma Mère, car il ne m'est pas loisible de détourner mes yeux de votre requête. Ces paroles montrent bien qu'il les faut entendre de l'oraison qu'elle faisait encore ici-bas ; mais qui serait celui qui pût croire qu'à présent qu'elle est Reine du ciel, elle priât avec moins de pouvoir que lorsqu'elle était encore parmi nous, en qualité de voyageuse. Un des nourrissons de cette Mère (c'est le dévot Abbé Rupert) dit un beau mot à ce propos : Grande Médiatrice des hommes (2), très chaste et très entière Mère du Verbe divin, lui dit-il, permettez que je vous représente un souhait ; il me souvient de Jacob, ce brave champion qui eut le courage de combattre une nuit entière avec l'Ange, que l'Écriture appelle le Seigneur ; et moi j'aurais bien envie de lutter, par le moyen de la prière, avec l'Homme-Dieu votre Fils ; mais je n'oserais l'entreprendre, sinon étant couvert de vos armes et remparé de votre protection. Secondez-moi seulement de votre pouvoir, et sa force ne me fera point de peur. Sainte Vierge, qu'il me soit loisible de vous faire là même requête ; et puisque nous apprenons de votre fidèle serviteur l'Abbé Guerric (3) qu'il n'y a moyen de s'insinuer aux bonnes grâces de votre Fils qu'auparavant on n'ait gagné les vôtres, accordez-nous-y quelque entrée ; que, s'il est question de combattre, nous ne refusons pas d'entrer en lice, nous dût-il coûter autant qu'à Jacob, c'est-à-dire l'affaiblissement du nerf de la cuisse, et la mort sans ressource de la vie sensuelle ; seulement fournissez-nous les armes pour combattre, encouragez notre faiblesse, secourez notre infirmité, et si vous nous voyez en danger d'être portés par terre, appuyez-nous de votre force, à la charge que les trophées de nos victoires soient appendus à vos autels.

§. VI. — Du Pouvoir de la même Médiatrice, provenant de l'incomparable bonté de son Fils.

I. Qu'il fit beau voir la chaste Judith sortir de Béthulie, le deuil posé, mieux parée qu'au jour de ses nocès, avec la bonne

(1) Reg. 2. cap. 3.

(2) Prologo in cant.

(3) Serm. 2. de Assumpt. Officiis matris captanda est gratia filii.

grâce qui paraissait sur son visage. L'Écriture Sainte, parlant d'elle, jette un riche mot en passant (1), savoir est que, comme en cette action sa visée était toute pure et toute sainte, aussi Dieu voulut y mettre du sien ; de sorte qu'outre ce que la nature lui avait donné, il lui fit présent d'un surcroît de beauté si majestueuse et si douce, qu'elle ravissait tous ceux qui la regardaient. C'est à mon avis ce que le Roi du ciel a fait, relevant tellement par sa bonté le crédit que le titre de Mère donnait déjà à la Sainte Vierge, qu'il l'a mis jusqu'à son plus haut point ; sinon, dit le dévot Saint Bernard (2), que quelqu'un se pût imaginer que le Sauveur n'eût point d'affection pour une telle Mère, ou qu'il ne l'eût que médiocre ; sinon qu'on se pût bien persuader que Salomon eût tant honoré sa Mère, que de la faire seoir près de soi, et de lui donner tout pouvoir en son Royaume ; que l'Empereur Constantin eût mis entre les mains de Sainte Hélène, sa mère, les sceaux de l'Empire et les clefs de tous ses trésors (3), avec plein pouvoir d'en disposer et de donner toutes sortes de grâces, et que le Monarque de l'univers eût eu moins d'égard à celle qui l'avait porté. Mais il est clair que cela ne peut être, vu que jamais il n'y eut fils au monde qui honorât de telle sorte sa Mère ; voire je dirai hardiment que, quand on aurait fait une essence d'amour de l'affection que tous les enfants du monde ont jamais portée à leurs mères, il ne saurait arriver à celui du Sauveur. D'où je conclus qu'ayant le pouvoir et le vouloir de la rehausser, et n'y ayant rien qui l'en puisse empêcher, il le fait avec tant d'excès, pour me servir des termes sacrés, que le ciel en demeure étonné, et qu'elle-même se perd dans les extases de ses amoureux ressentiments et des cordiales reconnaissances de son Fils. J'en ai déjà dit quelque chose traitant de la gloire qu'il lui a conférée au ciel (4), et me trouverai encore engagé d'en parler à l'avenir, et nommément au chapitre suivant ; mais après que nous aurons fait le possible, il nous restera des merveilles de faveur et de crédit, qui seront hors de toute capacité. Figurons-nous tout le bon accueil que nous nous saurions imaginer ; représentons-nous tout ce que Dieu peut faire pour honorer sa Mère ; ce que nous en concevrons sera moindre que ce qui en est.

(1) Judith. cap. 10.

(2) Serm. 1. de Assumpt.

(3) Rufin. lib. 1. hist.

(4) Tract. 1. cap. 11.

II. Mais d'autant que nous n'arrivons aux choses divines que par le moyen des humaines, je veux espérer que vous ne dédaignerez pas la sage et vertueuse Dame Volumnia, aussi peu que son fils Martius Coriolanus (1), pour en avoir souvent ouï parler. Cette Dame l'avait nourri jeune avec tant de soin, d'affection et de bienséance, que son courage servait d'ordinaire entretien à la ville de Rome. Jamais ne se donnait bataille que Martius ne fût entre les premiers et ne gagnât quelque couronne, dont il faisait état seulement pour en pouvoir faire présent à sa bonne mère, ou pour lui donner le contentement de voir son fils sur le théâtre d'honneur. Déjà par ses beaux faits de guerre il avait mérité le surnom de Coriolanus, lorsque, poursuivant le Consulat, il fut rebuté sur la crainte qu'on eut de son esprit, qui ne pouvait plier, ni s'accommoder aux importunes demandes et aux factieuses menées du menu peuple. Dépité donc de ce refus, il se va rendre aux Volsques, pour lors ennemis des Romains, qui le reçoivent à bras ouverts, et, se servant de l'occasion, le créent chef de l'armée qu'ils avaient. Le voilà aux portes de Rome au grand étonnement de tous ; et quelque bonne mine que tiennent les plus hardis, si ont-ils belle peur dans leurs âmes. Les temples regorgent de suppliants, à peine se peut-on approcher des autels, les Dames les tiennent assiégés dès le matin jusqu'au soir. Enfin, la mieux qualifiée d'entre elles, nommée Valeria, s'étant jointe à quelques autres, se porte à la maison de Volumnia, mère de Coriolanus, et de Vergilia, sa femme, qu'elle rencontre parmi les sentiments du malheur commun, et en peu de mots leur donne à entendre que toute l'espérance de la chose publique est réduite à elles seules ; qu'il est en leur pouvoir de la garantir ou de lui donner le dernier coup. Il n'en fallut pas davantage pour les faire résoudre à tout ce qu'on désirait d'elles. Ainsi, n'ayant demandé qu'autant de temps qu'il en fallait pour prendre des habits sortables à la calamité publique, elles sortent de la ville avec les enfants de Martius, à la tête d'une petite armée de femmes. Coriolanus était lors assis en son tribunal, tenant le conseil de guerre, et ne comprenait point d'abord ce que voulait dire cet escadron qu'il voyait venir à soi. Mais comme

(1) Plutarch. in ipso.

elles se fussent approchées, il reconnut sa mère, sa femme et ses enfants, et n'eut pas le courage de les attendre en cette posture ; mais leur allant au devant les baisa, et soudain se sentit attendrir le cœur. Alors Volumnia lui parla de cette sorte : Coriolanus, cet habit, dont vous me voyez couverte, parle assez sans que j'ouvre la bouche, et vous fait suffisamment entendre l'état auquel votre pauvre maison est à présent réduite. Car, outre que nous sommes enveloppées dans les misères communes, qui ne sont pas petites, nous nous voyons menacées d'un propre et particulier malheur, puisque nous ne pouvons éviter l'un des deux accidents, ou de n'avoir plus de patrie, ou de n'avoir plus de fils quant à moi, non plus que celle-ci de mari, et ces petits enfants de père. Le sort ne nous pouvant être que funeste, il vaut mieux les prévenir tout d'un coup que de languir en attendant son dernier effort. Partant, résolvez-vous d'accorder la paix à votre patrie, qui la demande par la bouche de votre mère affligée, ou d'entrer dans Rome par dessus les corps morts de votre mère, de votre femme et de vos enfants.

III. Cela dit, elle garda le silence, pendant que Martius avait les yeux fichés en terre et le cœur combattu de divers mouvements, sans sonner néanmoins un seul mot. Ce qui fit que Volumnia reprit la parole, disant : Quoi ! mon fils, me traitez-vous donc de la sorte ? Voulez-vous ajouter ce surcroît à mes regrets, qu'il soit dit que vous n'avez pas daigné répondre à votre mère, ou que vous ayez éconduit sa prière ? Votre patrie a payé d'assez grandes amendes pour les torts que vous prétendez en avoir reçus, et vous pouvez bien croire que, quant à moi, n'ayant eu jusqu'ici nul mécontentement de vous, je ne suis pas en état de pouvoir souffrir celui-ci sans mourir. A ces mots elle se jette aux pieds de son fils, et avec elle sa belle-fille, ses petits enfants qu'elle menait, et toutes les autres Dames romaines, qui étaient baignées des grosses larmes, lesquelles leur découlaient des yeux. Coriolanus, touché au vif de ses paroles et de ses larmes, la releva tout aussitôt, s'écriant : O ma mère ! que m'avez-vous fait ? et lui serrant étroitement la main : Vous avez, dit-il, remporté une victoire heureuse voirement pour votre pays, mais bien malheureuse et mortelle pour votre fils. Il le dit, et si fut vrai ; car Volumnia s'étant retirée avec sa compagnie, et lui d'autre part ayant fait lever le siège, retourné qu'il fut à Antium, il fut

défait par certains séditieux mutins qui furent instigués par Tullus Aufidius, l'un des principaux d'entre les Volsques ; mais il aima mieux perdre la vie, que de faire brèche à l'obéissance qu'il avait jusqu'alors inviolablement gardée à sa Mère.

IV. Je confesse qu'il ne se peut rien lire de plus civil, si nous nous arrêtons aux devoirs et aux reconnaissances des hommes. Mais, dès que nous mettrons en jeu le Prince du ciel, il faudra oublier tout ce que les autres enfants ont fait, puisque ce qui est singulier et inimitable en toute façon, ne reçoit point de comparaison. Il y a plus de proportion entre un atome et le ciel, qu'il n'y en a entre les honneurs que tous les autres ont rendus, et le moindre trait d'affection que le Sauveur en témoigne à sa très chère Mère. Il n'appartient qu'à Dieu seul d'excéder toute l'étendue des mérites humains, et de les relever avec des témoignages de reconnaissance qui surpassent toute mesure. Car que peut-on ajouter, quand on dit qu'il l'a rendue toute puissante ; que tout ce qu'elle ordonne est fait ; qu'il ne faut que donner un signe de sa volonté pour obtenir tout ce qu'elle veut ; qu'il n'a point de plus grand soin après celui d'honorer son Père, que de contenter sa Mère ; qu'il reçoit plus de joie du respect qui lui est rendu que du sien propre ; enfin, qu'il est le Jugé, mais qu'elle modère ses arrêts ? Puissiez-vous, ô Vierge Mère ! prendre toujours le soin de ceux qui se rendent jaloux de votre honneur ; et puissent réciproquement tous ceux qui ont quelque connaissance de votre incomparable bonté et du crédit que vous avez auprès de votre Fils, prendre de là sujet de redoubler l'affection qu'ils ont à vous aimer, à vous honorer et à vous servir ; à ce que le ciel retentisse à jamais des louanges de la Mère et du Fils ; de la Médiatrice et de celui qui nous l'a procurée ; et que tous confessent que le bonheur qu'ils possèdent leur est échu par votre intercession.

LA ONZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE XII.

La Royauté étant le faite du Pouvoir et le plus haut point de la Grandeur, elle mérite bien de tenir place parmi les principales Grandeurs du Pouvoir de la Mère de Dieu. J'espère que ce titre fournira de puissants attraits pour l'honorer de plus en plus. Mais afin d'y procéder avec plus de clarté, il faut premièrement prendre nos mesures sur la Royauté de son Fils.

§. 1^{er}. — De la qualité du Prince temporel, septième titre du Roi de gloire incarné.

I. Quiconque avec les Docteurs susnommés reconnaît Salomon pour l'un des principaux crayons du Messie, il est obligé d'avouer que l'un des plus grands rapports qui soit entre eux, c'est la Royauté. Ce qui est si véritable, que nous trouvons qu'ès saintes lettres le trône de David est promis tantôt au Messie, comme lorsque le Prophète Isaïe parle de lui en cette sorte (1) : Il s'assiéra sur le trône de David, et s'établira sur le royaume, pour l'affermir en justice et en jugement à perpétuité. Et quand l'Ange dit à la Sainte Vierge (2) que le fils dont il lui parlait prendrait le siège royal de son Père David, pour régner à jamais en la maison de Jacob et en plusieurs autres endroits. Et possible serait-ce bien le sujet pourquoi au premier livre des Paralipomènes (3) le trône de Salomon est appelé le siège du Seigneur. Certes Saint Jérôme (4), Saint Augustin (5), Saint Eucher (6), Rupert (7) et quelques autres Docteurs (8) remarquent très à propos, qu'à cette occasion le Saint Esprit ayant parfois commencé de parler du royaume de Salomon, ni plus

(1) Cap. 9.

(2) Luc. 1.

(3) Paralip. 29.

(4) Epist. 128. ad Fabiolam : in cap. 11. Danielis : initio Eccles. in psal. 44 et 71, etc.

(5) 17. Civ. cap. 28.

(6) Initio 3. Reg.

(7) 3. Regum. 1.

(8) Abulensis, Vatablus, Franciscus Lucas, Montanus, etc.

ni moins que de la figure, il prend incontinent l'essor et continue de celui du Messie figuré; comme il arrive au divin Epithalame du psaume quarante-quatrième, qui est inscrit: Au Bien-aimé: Mon intention n'est pas pourtant de donner au Royaume temporel du Sauveur les mêmes bornes qu'à celui de Salomon; mais plutôt de montrer que tout ainsi qu'il a indigne-ment relevé et ennobli la chair qu'il a prise de David, l'unissant à sa divinité; de même il a rebaussé son trône par dessus le Ciel, et lui a baillé une autre étendue que celle du Royaume de Salomon.

II. Sur quoi il est à remarquer qu'il s'est rencontré plusieurs Docteurs, principalement entre les modernes (1), qui ont nié tout à plat que le Sauveur peut être appelé Roi temporel, et qui ont cru qu'ils avaient l'Écriture Sainte et les Pères de leur côté, quoique les autres n'en fassent nulle difficulté. Afin de vider ce différend, je présuppose, en premier lieu, que le Royaume temporel n'est autre chose sinon une souveraineté qui a le droit d'établir des lois civiles et politiques, de terminer les différends de même nature, de publier des édits appartenant au bon gouvernement des sujets, avec un certain domaine sur leurs biens et sur leurs personnes, de créer des magistrats et des officiers, et autres choses semblables qui sont comme autant de rayons des couronnes des Souverains. Je présuppose en second lieu, que si par la Royauté on n'entend qu'un pouvoir purement humain, et de même nature que celui des Princes du monde, lequel étant acquis par quelque titre humain, soit de succession, soit d'élection ou de conquête, est borné et limité en ses droits, en sa durée et en son étendue, ces Docteurs ont très bonne raison de dire que le Rédempteur du monde n'a pas été Roi temporel. L'extrême pauvreté qu'il a soufferte tant en l'usage qu'en la possession des biens périssables sert de preuve à cette vérité; outre qu'il serait malaisé de dire à quel titre il aurait eu une telle puissance, et de produire quelque raison qui fût voir clairement pourquoi il ne l'aurait point laissée à son lieutenant qui est le souverain Pontife. Mais il est question d'une autre sorte de Royauté, que nous pourrions nommer un Pou-

(1) Abulensis q. 3. in cap. 20. Matth. Maldonatus in cap. 27. Matth. Bel-larm. lib. 5. de Rom. Pont. cap. 4. Valent. 3. parte disp. 1. q. 22. p. 6. Pererius, lib. 8: in Dan. sub finem. Viegas in cap. 12. Apoc. etc.

voir d'Excellence, comme étant d'un ordre supérieur à celui dont je viens de parler, pouvoir infini en sa durée, immuable en ses droits, sans borne en son étendue, sans restriction en ses sujets, reconnu au ciel et en la terre, et qui n'est point obtenu par quelque moyen humain, mais venu immédiatement d'en haut; nous aurions tort, ce me semble, de le dénier au Sauveur des hommes, vu nommément que bon nombre de graves auteurs sont de ce parti (1), et que si les Saints Pères semblent dire quelque chose au contraire, ils doivent être entendus de la première manière de Royauté.

III. Car si le même Verbe Incarné, qui est l'oracle de la vérité, et qui mieux que tout autre sait l'étendue de son domaine et la mesure de sa juridiction, dit absolument et sans limitation (2) que tout pouvoir lui a été donné tant en la terre comme au ciel, avec quelle autorité entreprendrons-nous de régler son empire et de lui donner des limites? Si le nom de Roi dont il est si souvent honoré en l'Écriture (3), en sa naïveté signifie plutôt une puissance temporelle qu'une autorité spirituelle, pourquoi sans grandissime sujet le détournerons-nous à une signification étrangère, ou le rétrécirons-nous à ce qui est du spirituel? Si ceux que le Saint Esprit a choisis pour servir de figures au Sauveur ont porté les marques de la principauté temporelle aussi bien que de la spirituelle, comme Melchisedech (4) et Moïse, que l'éloquent Philon appelle Roi (5), Législateur, Pontife et Prophète tout ensemble, et Saint Grégoire de Naziance (6), le Princes des Princes et le Prêtre des Prêtres, avec quel fondement refuserons-nous au Rédempteur du monde cette double qualité? Si le Père Éternel, qui a témoigné tant d'affection à procurer la gloire de son Fils, lui a pu conférer cette dignité sans préjudice de l'office de Rédempteur qu'il devait exercer, et de l'humilité dont il devait faire profession, pourquoi ne l'aura-t-il pas fait? Qui sera si hardi que de disputer

(1) D. Antonin. 3. p. tit. 3. cap. 2. Almainus de potest. Eccl. c. 4. Turrecrem. lib. 4. Summæ, cap. 116. Navar. de judic. nota 3. num. 8. Molina. tom. 1. de inst. Tract. 2. disp. 28. Suar. tom. 1. 3. p. d. 48. s. 2. Vasq. in 3. pag. disp. 87. Salazar. in cap. 8. prov. ibi: Per me Reges regnant. Mendoza in 1. Regum,

cap. 2. num. 10. annot. 15. circa. lect. 3. etc.

(2) Matth. 28. Data est mihi omnis potestas in cælo, et in terra.

(3) Psal. 2. Isa. 32. Zach. 9. Matt. 2. Act. 17. Apoc. 19. etc.

(4) Hebr. 17.

(5) Li. 3. de ejus vita ad finem.

(6) Orat. 6. sub initium.

ce titre à celui que le Père a fait héritier général de tous ses Etats (1); à qui il a donné toutes choses en main (2); à qui il a soumis toutes choses (3); qu'il a fait seoir sur son trône royal (4); qu'il a mis à sa main droite au-dessus des puissances et des principautés (5); à qui il a mis la couronne de gloire sur la tête (6) et le sceptre en la main pour donner la loi aux peuples et pour régir toutes les nations de la terre (7)? Pourquoi le débattons-nous à celui qui porte sur sa robe et sur sa cuisse (8), c'est-à-dire sur son humanité sacrée, ce bel éloge de Roi des Rois et de Seigneur des Seigneurs; qui est le chef des Anges et des hommes et de toutes les puissances de la terre (9)? Comme un jour les Officiers du Prince eussent dit à Saint Pierre (10) que leur maître ne payait pas le tribut. Que vous en semble, Simon? lui dit-il, qui est-ce qui doit payer le tribut? sont-ce les enfants du Prince, ou bien les étrangers? Non qu'il se voulût faire fils de César, qui exigeait le tribut, mais fils de Dieu, de qui César et tous les autres rois ne sont que les lieutenants; d'où il voulait conclure, que non seulement il ne devait pas le tribut, mais qu'il était le maître de tout, comme le vrai Fils du Roi souverain. Quoi, s'il en a parfois exercé les actes, comme lorsqu'il permit aux Démons de se saisir des pourceaux des Geraséniens (11); et de les précipiter en la mer; lorsqu'il donna mainlevée à ses Disciples (12) de cueillir des épis de blé, de les froisser en leurs mains et de les manger; qu'il maudit le figuier (13), et le fit sécher sur son pied; qu'il chassa ceux qui vendaient et qui achetaient au Temple, renversant leurs comptoirs et leurs marchandises (14); qu'il fit venir dans le filet le poisson qui avait en son ventre la pièce d'argent (15); y a-t-il pas grand sujet de dire qu'il ne s'est point ingéré à exercer ces actions d'autorité souveraine sans en avoir la puissance?

IV. Volontiers que quelqu'un me demandera à quel titre il a

(1) Hebr. 1. quem constituit hæredem universorum.

(2) Joan. 13. Omnia dedit illi Pater in manus.

(3) Ps. 8. Omnia subjecisti sub pedibus ejus.

(4) Ps. 44. Thronus tuus Deus, etc.

(5) Ephes. 1. supra omnem principatum, et potestatem.

(6) Psal. 8. Gloria, et honore coronasti etc.

(7) Ps. 2. Reges eos in virga ferrea.

(8) Apoc. 19.

(9) Coloss. 2. Ipse est caput omnis principatus, et potestatis.

(10) Matth. 17.

(11) Matth. 8.

(12) Matth. 12.

(13) Matth. 21.

(14) Matth. 11.

(15) Matth. 17.

eu la Royauté. A cela je réponds qu'il l'a eue à titre d'union personnelle, par suite de laquelle la Seigneurie de toutes choses lui était due. Il l'a eue à titre de rachat, par lequel non seulement il a conquis l'empire des hommes, mais encore celui de toutes les créatures qui sont sujettes à l'homme. Il l'a eue à titre d'héritage, comme étant non par adoption, mais par nature, vrai et légitime Fils de Dieu. Il l'a eue à titre de mérite, à l'occasion de son extrême abaissement et de ses actions qui étaient d'une infinie valeur. Est-ce pas assez ?

V. Que si maintenant vous désirez que je reprenne mes premières brisées, et que je compare le Royaume de Salomon à celui du Sauveur, vrai Dieu, quelle distance il y aura de l'un à l'autre. J'avoue qu'il est écrit au livre des Rois (1) et des Paralipomènes (2) que Dieu établit et affermit grandement le trône de ce Prince; si fallut-il enfin le quitter à Roboam, son fils, en la personne de qui il fut incontinent divisé. Mais quant au Royaume du Messie, qui s'appelle le Royaume (3) de tous les siècles, il passe de génération en génération (4), et n'a point d'autre mesure de sa durée que celle du soleil et de la lune, c'est-à-dire l'éternité. Je confesse que pour un Roi temporel Salomon a été très magnifique, et, comme dit l'Écriture (5), plus que tous les Rois de la terre; mais cette magnificence n'est que paille au prix de celle du Sauveur, qui s'appelle par droit le Grand Seigneur (6), et dont la cour est sur la voûte des cieux. Je demeure d'accord que Salomon a été de son temps appelé, même par les Souverains ses voisins, le grand Roi (7); mais non jamais le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs, et le Prince des Rois de la terre, comme notre Prince Jésus. Je veux bien que le Royaume de Salomon se soit étendu depuis la mer rouge jusqu'à la Méditerranée et du fleuve Euphrate jusqu'à l'Océan, comme dit David (8), si toutefois c'est de lui qu'il parle; mais ce n'est qu'un petit coin de terre, à comparaison du Royaume de celui à

(1) 3. Reg. 2. Salomon sedit super thronum David patris sui, et firmatum est regnum ejus nimis.

(2) 2. Paral. 1. Confortatus est Salomon in regno suo.

(3) Ps. 144. Regnum tuum regnum omnium seculorum. Psal. 44. Sedes tua Deus in sæculum sæculi.

(4) Psal. 71. Et permanebit cum

Sole et ante Lunam in generatione et generationem.

(5) 3. Reg. 10. Magnificatus est super omnes Reges terræ.

(6) Psal. 47. Magnus Dominus, et laudabilis nimis in civitate Dei nostri, etc.

(7) Apud Euseb. l. 9. de præparat.

(8) Psalm. 71.

qui Dieu dit: Vous n'avez qu'à demander (1), et toutes les nations de la terre seront votre héritage; et votre empire n'aura point d'autres limites que les confins du monde; le ciel même vous reconnaîtra pour Souverain, et votre Domaine ne sera autre que celui de Dieu même. Je suis content que Salomon ait commandé à un si grand peuple, que l'Ecriture par exagération le compare au sablon de la mer (2), pourvu qu'on reconnaisse que ce n'est qu'une poignée de gens, au prix de tous les hommes, de tous les Anges et de toutes les créatures, sur qui s'étend le pouvoir absolu du Sauveur. Partant qu'il soit dit aujourd'hui de cet incomparable Prince ce que l'Eglise Sainte chante à la veille du jour de sa naissance, que le Roi pacifique surpasse en magnificence tous les Rois de la terre, et qu'à ce sujet non seulement les Rois de Tharsis et des îles éloignées, mais tous les Princes du monde et tous les habitants de la terre et du ciel viennent lui faire hommage, pendant que nous adressons le reste de ce discours à sa Sainte Mère, à l'occasion de laquelle je me suis engagé de parler de la Royauté de son Fils.

§. II. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Reine et la Dame de l'Univers.

I. Le bienheureux Saint Ildefonse (3) convie tout le monde au sacre de la glorieuse Vierge, disant: Accourez, citoyens de Jérusalem; venez, hommes et femmes, jeunes et vieux; avec toute la pureté de cœur que vous pourrez; venez voir la Mère de Dieu assise en son Trône royal, avec le diadème en tête; hâtez-vous à la venir saluer au jour de sa solennité et de la liesse de son cœur; soyez témoins comme il est vrai qu'elle porte la couronne de beauté dont l'Epoux des Vierges et le Roi de gloire l'ont couronnée. Et pour moi, je ne crois pas que je me doive mettre en soin de chercher des preuves de sa Royauté, puisqu'à peine saurait-on lire trois lignes où Saint Isidore, Saint Augustin, Saint Jérôme, Saint Athanase, Saint Epiphane, Saint Jean Chrysostôme, Saint Jean Damascène, Saint Ildefonse, Saint Bernard, Saint Anselme, Saint Pierre Chrysologue, Rupert et les autres qui parlent d'elle, qu'incontinent elle ne soit ap-

(1) Psalm. 2. Postula a me, etc.

(3) Ser. 1. de Assumpt.

(2) 3. Reg. 4. v. 20. 21; 3. Reg. 3. v. 8. 2. Paral. 1. v. 9.

pelée Dame, Reine et Impératrice, et honorée d'autres semblables noms. Et possible suffirait-il de produire le seul nom de Marie, qui signifie Dame, en langue syriaque, comme le témoignent le vénérable Bède (1), Saint Epiphane (2), Saint Isidore (3), Saint Pierre Chrysologue (4), Saint Euchèr (5), et Saint Jean Damascène (6); et ajoutez qu'elle est en possession de cette qualité il y a plus de quinze cents ans, et qu'en toute l'étendue de l'Eglise, où le Sauveur son Fils est reconnu, elle est appelée Dame, même de son nom le plus ordinaire, et, en dépit de l'athéisme et de l'impiété, elle est honorée par tout le monde comme telle.

II. Néanmoins, pour le contentement du dévot Lecteur, je dirai que ce nom lui convient, même au jugement de ceux qui ont été estimés les plus modérés et les plus sages parmi les ennemis de la religion chrétienne. De quoi nous avons le témoignage authentique d'un grand Docteur que les Juifs appellent, par honneur, Haccados, ou le Saint, lequel répondant aux demandes d'Antonin, assure que la Mère du Messie doit être appelée absolument la Dame. Aurait-il point pour lors eu en l'esprit l'ancienne Sara, l'une des plus insignes figures de la Mère de Dieu, laquelle auparavant s'appelant Saraï, c'est-à-dire Madame, fut depuis appelée Sara, qui signifie Dame simplement, et ce, dès que son mari d'Abram, qui était son premier nom, et qui vaut autant que grand Père, ou Père haut, fut nommé Abraham, c'est-à-dire le Père de beaucoup d'enfants. Et le mystère qui est en ce changement de noms aurait-il point passé des figures jusqu'aux choses figurées, et celle que le Sauveur, auparavant qu'il fût fait Père de tant d'enfants, appelait sa Dame par honneur, aurait-elle pas depuis été absolument appelée Dame, et reçue pour telle de tous ses enfants? Car, comme disait Anatolie (7), précepteur de l'Empereur Théodose, celle qui, dès le commencement, avait été prédestinée pour être la demeure de Dieu et le divin temple du Verbe Eternel, à bon droit est saluée et reconnue de tous comme la Dame du monde. Si vous voyez la Lune sous ses pieds, dit le dévot Archevêque

(1) In c. 1. Lucæ.

(2) Orat. de laudib. Virg.

(3) De ortu et obitu Patriarcharum.

(4) Serm. 146.

(5) Lib. 1. instructorii.

(6) Lib. 4. de fide orthod.

(7) In Cantico de Mariæ Nativit.

de Florence (1), estimez qu'elle est là pour représenter la Sainte Eglise; mais ne vous figurez pas que ce soit seulement pour marquer le besoin que l'Eglise a de son secours et de sa lumière, mais beaucoup davantage pour signifier le Pouvoir de la Vierge sur toute l'Eglise, voire sur tout le monde. Car, enfin, il faut rendre l'honneur à qui il appartient, dit l'auteur du Débat entre l'Eglise et la Synagogue (2). Il est vrai qu'en la maison de Dieu il y a divers étages et divers Ordres; il y a des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges; autant d'Ordres, autant de Royaumes particuliers; mais le Royaume de Marie est par dessus tous les autres, car elle est la Reine de tous ces grands Princes du ciel. Heureux Royaume qui a une telle Reine! heureuse Reine qui a de tels sujets! heureux mille et mille fois ceux qui auront l'honneur d'être les sujets volontaires de cette Reine, et de la voir à jamais en sa magnificence!

§. III. — A quel titre la Sainte Vierge est la Reine de l'Univers, et quelle est l'étendue de son domaine.

Elle possède ce titre par suite de son humilité, et de ce qu'elle a aidé à notre réparation.

I. De ce peu que j'ai avancé, je m'assure que les esprits clairvoyants aperçoivent déjà à quel titre la Sainte Vierge porte la couronne comme Reine et Dame du monde. Toutefois, parce que les Saints en ont fait une plus particulière recherche; leur diligence mérite bien que nous les entendions parler. Saint Bernard, admirateur insigne de l'humilité de la Sainte Vierge, semble donner le prix à cette vertu (3); car, faisant allusion aux paroles qu'elle répondit à l'Ange, disant: «Voici l'Esclave du Seigneur», il remarque qu'elle s'abassa au-dessous de tous, partant qu'elle mérita d'être mise au-dessus de tous, vu nommément qu'étant la première, elle se fit la dernière et la servante de tous. Saint Ildefonse (4) prend de là sujet de nous convier à faire cas de l'humilité, puisque, par son moyen, la Vierge a été faite la Reine de tout le monde. Il me souvient d'avoir fait parler ailleurs (5) Saint Jean Damascène et Saint

(1) S. Anton. 4. part. tit. 15. cap. 2. § 2.

(2) Cap. 16.

(3) Serm. in illa verba Apoc. : Signum magnum, etc.

(4) Serm. 1. de Assumpt.

(5) Tract. 1. cap. 2.

Anselme, qui nous disent qu'elle s'est acquis ce titre d'honneur par la réparation du monde, dont elle a été l'instrument choisi avec son Fils. Le même Saint Anselme en touche une autre raison, et dit qu'elle a reçu cette insigne faveur avec le titre d'Épouse du Saint Esprit, de quoi font foi les paroles de ce Saint Archevêque par moi alléguées comme je traitais de ce même titre d'Épouse, où il sera loisible de voir le surplus qui appartient à cette matière.

Elle possède cet honneur en qualité de Mère de Dieu.

II. Je veux bien que pour toutes ces considérations elle ait droit à la Royauté; néanmoins, si nous voulons céder au torrent des Saints Pères, nous trouverons que c'est proprement à la qualité de Mère de Dieu qu'ils défèrent cet honneur, et que, par suite de ce glorieux nom, la Sainte Vierge est appelée vraie et légitime Dame et Reine de la terre et du ciel. Saint Athanase le dit (1) en termes formels : Puisque celui qui est né de la Vierge est Dieu, Roi et Seigneur ensemble, celle qui l'a porté mérite avec vérité et en toute propriété les titres de Reine, de Dame et de Mère de Dieu. Saint Jean Damascène le suit de près (2), et il semble que ses mots soient encore plus précis : Marie, dit-il, a été constituée Dame de tout ce qui est créé, lorsqu'elle a eu l'honneur d'être faite Mère du Créateur. Saint Anselme (3) assure que, par droit maternel, elle commande au ciel et à la terre avec son Fils. Le courageux Nicetas, Sarrazin qu'il était, converti à la Religion Catholique, parle de cette sorte en sa profession de Foi : Je crois et confesse que la Sainte Vierge, qui nous a enfanté un Dieu incarné, est proprement et véritablement MÈRE DE DIEU; je l'honore et l'adore comme telle et comme celle qui, par suite de cette même faveur, par une grâce spéciale, a été faite la Reine de toute créature. C'était une chose très digne et convenable en toute manière, dit Zacharie, Evêque de Christopolis (4), que celle qui a enfanté le Créateur de l'Univers eût toutes choses sous ses pieds; que celle qui est la Mère du Roi des Anges fût aussi la Reine des Anges, et que sa

(1) Serm. in Evang. de sanctissima Deipara.

(2) Lib. 4. de fide orthod. cap. 15.

(3) Lib. de excellentia Virg. c. 9.

(4) Ad finem commentariorum in Evangelia.

pureté fût au ciel relevée par dessus celle des Anges, puisqu'en terre elle a reçu toute la pureté du ciel.

III. Arnoud de Chartres demande d'être ouï avec ces autres Pères, et dit qu'il n'y a nul moyen de séparer la puissance et le domaine du Fils de celui de la Mère (1); que c'est une même chair, un même esprit et un même amour de tous les deux; partant que depuis qu'une fois il lui a été dit: Le Seigneur est avec vous (remarquez la subtilité de ce trait), la promesse a été accomplie, le don a été accordé par effet, et la seigneurie de toutes choses lui a été donnée. Il ajoute que l'unité ne reçoit point de division, et qu'encore que de deux choses en ait été faite une, toutefois celle qui a été faite des deux ne se peut plus partager; partant que, pour parler proprement et comme il faut, nous ne devons pas dire que la gloire du Fils lui est commune avec sa Mère, mais plutôt que ce n'est qu'une même gloire des deux. Ce Docteur ne saurait parler plus à propos, car quoique les lois civiles, qui dépendent de la volonté des Législateurs, fassent parfois jouir les mères des droits, des honneurs et des titres de leurs enfants, et parfois non, toutefois, pour le regard de la loi de nature, nous ne pouvons pas douter qu'elle ne mette tous les biens et les honneurs des enfants au pouvoir de leur père et de leur mère, et qu'elle ne les en fasse jouir comme de leurs propres. Le Prince des Philosophes (2), qui a pénétré jusqu'au fond de la nature, après avoir enseigné qu'il n'y a point de justice, à bien prendre, entre le père et l'enfant (c'est la même chose de la mère) pour autant qu'ils ne sont qu'un selon la nature, mais qu'il se trouve bien de l'amitié entre eux. Il remarque que cette amitié a une certaine excellence en la personne du père, laquelle est accompagnée du domaine qu'il a sur son enfant et sur tout ce qui est à lui. Et au chapitre précédent il avait déjà dit que ce pouvoir paternel, qui est un Pouvoir d'Excellence, retire grandement à la puissance royale. Possible, dirait-on plus à propos, que le domaine et le pouvoir royal n'est autre qu'une imitation de l'Empire paternel, d'où il appert par quel droit la Sainte Vierge est appelée Dame et Reine du monde. Permettez que Saint Jean Damascène dise encore une parole, avant que nous nous mettions à rechercher l'étendue de cet

(1) Tract. de laudib. Virg.

(2) 8. Ethic. cap. 11.

état. Il était nécessaire, dit-il (1), que la Mère de Dieu possédât tout ce qui est du domaine de son Fils, et qu'elle fût reconnue et adorée comme Reine de toutes les choses créées; car jacoit que, selon le cours ordinaire, l'héritage passe plutôt des pères et des mères à leurs enfants, qu'au contraire, ici néanmoins il faut que je me serve du mot d'un docte écrivain, et que je dise que les fontaines vont contre-mont et retournent à leur source, d'autant que l'héritage a passé du fils à la mère lorsqu'il lui a assujetti toutes les choses créées. Voilà comme parle cet excellent Théologien.

L'étendue du Pouvoir de la Sainte Vierge.

IV. L'esprit humain se devrait bien contenter, dit Saint Augustin (2), de reconnaître la Sainte Vierge pour Reine des cieux, puisqu'elle a enfanté le Roi des Anges. De vrai il serait, possible, plus séant de nous contenter de ce qui a été dit jusqu'ici, sans vouloir entrer dans les archives secrètes du ciel, et avoir la curiosité de voir les pancartes et les titres de l'état de cette glorieuse Dame. Néanmoins, puisque Saint Jean Damascène (3) nous donne parole que cette recherche étant faite avec humilité et avec respect, elle réussira à la gloire du Roi et de la Reine, je suis content de m'y arrêter quelque peu. Je nē m'arrêterai pas pourtant au Pouvoir qu'elle a sur les hommes, puisqu'elle est leur Dame et Maîtresse par tous les titres que j'ai déduits plus au long en ce traité; mais je dirai que l'ombre de sa couronne et de son sceptre porte bien plus avant. Car elle arrive jusqu'aux Anges et donne jusque dans les cachots ténébreux de l'enfer. Saint Augustin (4), Saint Ildefonse (5), et tous les autres la saluent comme Reine des Anges. L'humble Idiot (6) et Saint Bonaventure (7) la publient Dame de tout ce qui est au ciel au-dessous de Dieu, en terre et sous la terre. Arnoud de Chartres dit (8) haut et clair que la volonté de Dieu est que ceux de là-haut, ceux qui sont ici-bas et les habitants des enfers fléchissent le genou au nom de Marie, ni plus ni moins qu'à celui de son Fils; en un mot, que tout ce qui le courbe au nom

(1) Orat. 1. de Assumpt.

(2) Serm. 35. de Sanctis.

(3) Orat. 2. de dormit. B. Virg.

(4) Serm. de Assumpt.

(5) Serm. 7. de Assumpt.

(6) Contempl. de B. Virg. cap. 5.

(7) Speculi, cap. 3.

(8) Tract. de laud. Virg. Tom. 6, Bibl. SS. PP.

de Jésus, le met bas au nom de Marie. Saint Bernardin le Siennois, toujours jaloux de l'honneur de sa bonne Mère, en dit tout ce qui s'en peut dire, et voici comment il parle (4) : Tout autant qu'il y a de créatures qui servent à la très sainte Trinité, autant y en a-t-il qui obéissent à Marie, en quelque rang ou dignité qu'elles soient ; soit qu'elles se trouvent parmi celles qui sont purement spirituelles comme les Anges, ou qu'elles soient mêlées de corps et d'esprit comme les hommes, ou tout-à-fait corporelles, tels que sont les cieux et les éléments ; tout est sujet à l'Empire de la glorieuse Vierge, et ceux qui sont au ciel et ceux qui sont ici-bas, et les damnés eux-mêmes ; bref, tout ce qui est du ressort et du domaine de Dieu est aussi sujet à Marie. Car celui qui est Fils de Dieu et de la très bénite Vierge, voulant en quelque manière égaler l'étendue du Pouvoir de sa Mère à celui de son Père, a désiré lui-même d'être une partie de ce domaine et d'être sujet et serviteur de cette Vierge en terre ; en sorte que comme toutes choses se trouvent sous le Pouvoir de Dieu, y comprenant la Vierge avec les autres, ainsi il n'y eût rien qui ne fût sous le domaine de la Vierge, sans que Dieu même en fût excepté. Voilà parler bien hardiment ; aussi est-ce parler en Saint et en zéléateur parfait de l'honneur de la Mère de Dieu. Je ne sais ce qu'on y pourrait ajouter, sinon que comme Mère du Roi de gloire, comme Reine et comme Dame de l'univers, elle porte les clefs de tous les trésors du ciel et en fait largesse, comme bon lui semble, toujours avec l'aveu du Prince, qui ne saurait rien trouver mauvais de ce qu'elle fait. C'est par ce moyen, dit Saint Augustin, que les misérables héritent de vous la miséricorde, ô Sainte Vierge les ingrats la grâce, les pécheurs le pardon, ceux d'ici-bas ce qui est là-haut, les hommes Dieu, les mortels la vie, et les pèlerins leur patrie, laquelle n'est autre que le ciel.

V. Il faut finir par l'éloquent Abbé Guerric, qui parle en cette sorte au troisième sermon qu'il a composé de l'Assomption, expliquant ces paroles du vingt-quatrième de l'Ecclésiastique : J'ai cherché le repos en toutes choses. La Sainte Vierge, dit-il, l'a voirement cherché plus soigneusement que nul autre ; mais enfin elle l'a rencontré au jour de son Assomption, après

(4) Tom. 1. Serm. 61. art. 3. c. 36.

la persécution d'Hérode, après la fuite d'Égypte, après les embûches et les cruautés de l'impiété Judaïque ; enfin, après que tant de glaives de douleur ont pénétré sa sainte âme, aujourd'hui elle peut dire (1) : Courage, mon âme, regarde maintenant le lieu de ton repos, d'autant que le Seigneur t'a remplie de biens, et espère que celui qui t'a faite et qui a été fait de toi, qui s'est reposé au tabernacle de ton corps, ne te refusera pas à présent le repos que tu attends en son palais. Car celui qui récompense les autres à pleine mesure ne dénierait pas le logis à celle qui l'a jadis logé avec tant d'affection. Allez, allez seulement en assurance, Sainte Mère, entrez en la possession de tous les biens de votre Fils, et en disposez hardiment comme Mère, comme Reine et comme Epouse. Votre modestie se contentait d'aspirer au repos ; mais la Royauté et la Puissance vous sont dues. Celui avec qui vous avez jadis opéré par indivis le mystère de piété et de réconciliation, lorsque vous lui étiez Mère et Epouse ensemble, vous associe maintenant en son royaume, et veut que vous y ayez autant de droit que lui. Reposez désormais, ô Vierge trois fois heureuse ! entre les bras de votre Epoux bien-aimé, lequel vous doit faire connaître, en toute l'étendue de l'éternité, le contentement que vous lui avez donné, pendant tout le temps qu'il a logé dans le tabernacle de votre corps, et reposé dans le lit nuptial de votre cœur.

LA DOUZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE XIII.

QU'ELLE SOIT L'OUVRIÈRE DES GRANDES MERVEILLES.

DIEU, qui est toujours très grand, voire ès plus petites choses, s'est néanmoins réservé, dit Saint Augustin (2), quelques œuvres plus merveilleuses qu'il fait par dessus les lois ordinaires

(1) Psal. 114.

(2) Tract. 24, in Joan,

de la nature et de la grâce, pour nous faire mieux connaître la grandeur de son Pouvoir absolu, pouvoir pour lequel il est appelé le Tout-Puissant, le Maître par excellence et l'Ouvrier des grandes merveilles (1). Et jaçoit que ce titre en toute sa perfection soit propre à lui seul par nature et par essence (2), toutefois, par privilège il a été communiqué à la sacrée Humanité, et par communication à la Bienheureuse Vierge, que j'appelle en ce sens l'Ouvrière des grandes merveilles, la Toute-Puissante et l'Absolue.

§. Ier. — De la qualité de Tout-Puissant, huitième titre du Roi de gloire incarné.

I. Encore faut-il qu'en cet admirable titre Salomon ait l'honneur d'avoir figuré le Sauveur. Car qu'il ait été un grand faiseur de merveilles et le Thaumaturge des Hébreux, je n'en doute nullement, après avoir lu (3) qu'il reçut en don la science infuse de tous les secrets de la nature, et qu'il entendit parfaitement le pouvoir des influences célestes, la force des éléments, la vertu des pierres, des métaux et des plantes, les propriétés des animaux, leur sympathie et leur antipathie, et généralement la force et l'étendue de toutes les causes naturelles. Car si nous voyons que par l'industrielle application d'aucune d'entre elles, il se trouve encore des hommes qui font des effets si extraordinaires qu'on les prend pour miracles, soit ès mouvements mécaniques par la proportion des poids, par la ligne de direction, par le souffle enfermé et contraint, par l'opposition du vide et par d'autres semblables inventions; soit en la médecine par l'application des simples inconnus, et des essences distillées; soit en toute la nature sensible par la transmutation ou altération des espèces, que faut-il penser de celui qui connaissait parfaitement la vertu de toutes ces causes, qui savait la façon de les appliquer et qui en avait les moyens à la main. C'est pourquoi jaçoit que l'histoire sacrée ne nous spécifie pas ce qu'il a fait, et que je ne reçoive pas pour authentiques les guérisons miraculeuses que Josèphe et d'autres lui attribuent (4), d'autant que ce sont ou fables de Rabbins, ou opérations d'art

(1) Exod. 15. 11.

(3) Sap. 7.

(2) Qui facit mirabilia magna solus. Psal. 135.

(4) Lib. 8. Antiquit.

magique, dont nous aurions trop mauvaise grâce de soupçonner un si grand et un si sage Prince, toutefois je ne doute nullement qu'il n'ait su et pu faire de très grandes merveilles, puisqu'il dit (1) que la Sapience, la grande Ouvrière ne lui avait rien cédé de ses secrets, soit pour la spéculation, soit pour la pratique, afin de lui donner quelque rapport au grand Roi des merveilles, de qui je vais maintenant parler.

II. Je dis quelque rapport, d'autant qu'encore qu'il soit vrai que le Sauveur a en souverain degré cette science pratique de tous les secrets de la nature, et en outre le pouvoir naturel sur tous les effets les plus merveilleux qui peuvent être produits par l'application des causes sensibles; toutefois cela est si peu de chose, si nous le comparons au pouvoir surnaturel qu'il a, même en tant qu'homme, que je ne daigne pas le mettre en considération. Car il faut savoir, qu'outre la toute-puissance qu'il a selon sa personne et nature divine, comme égal en tout et partout à son Père, outre la participation de cette toute-puissance, qu'il a reçue en tant qu'homme par la communication des idiomes, qui porte qu'en même sens que nous disons un homme-Dieu, nous disons aussi un homme tout-puissant; outre cela, dis-je, il a reçu immédiatement en sa très sainte humanité un Pouvoir d'Excellence si grand et si absolu, qu'à grand'peine est-il différent de la toute-puissance, sinon qu'en la dépendance qu'il a de la divinité. Car au reste il s'étend sur toute la nature, qui lui est entièrement soumise, non seulement pour les effets ordinaires, mais encore pour les extraordinaires, que nous appelons effets miraculeux, et généralement pour tout ce qui lui plaira. La preuve en est si claire dans l'histoire évangélique, que je ne m'y veux pas arrêter; seulement toucherai-je trois principaux titres, pour lesquels les Saints Pères enseignent que ce Pouvoir a été donné à la sacrée Humanité, d'autant que mon dessein est de faire voir en suite de ce discours que la glorieuse Mère a ce même Pouvoir en second degré par la participation des mêmes titres.

Le premier titre de la Toute-Puissance du Sauveur.

III. Le premier est l'union avec la Divinité, d'autant que, comme dit Euthymius, si le fer qui demeure quelque temps

(1) Sap. 7.

dans le feu en tire les opérations propres du feu, faut-il douter que la chair, qui est inséparablement unie à la Divinité, en tire la vertu d'opérer les merveilles de la Divinité même ? Le Saint Concile d'Ephèse (1) le confirme, et après lui le Bienheureux Sophronius, Patriarche de Jérusalem, en l'Épître (2) qui est insérée au sixième Synode. Ensuite de quoi Saint Ambroise (3), Eusèbe (4) et Theodoret (5) l'appellent l'organe et l'instrument de la divinité, et le bras du Seigneur qui est si souvent magnifié par le Prophète Isaïe (6). Saint Jean Damascène (7), expliquant les opérations théandriques, ou divinement humaines, dont parle Saint Denys (8), dit que ce sont principalement les miraculeuses que l'Humanité sainte fait comme instrument de la divinité. Et Saint Cyrille (9) remarque que le Sauveur, es guérisons merveilleuses qu'il faisait, se servait parfois de l'attouchement sensible, pour donner à connaître que cette vertu miraculeuse résidait en sa chair. Et vous semble-t-il pas que ce soit ce qu'il voulut signifier en la guérison de la femme qui était travaillée du flux de sang, lorsqu'il se servit de cette façon de parler : J'ai senti une vertu émaner de moi ? Était-ce pas pour faire concevoir que son sacré corps, dont la malade avait touché la robe, était plein de vertus miraculeuses et toutes-puissantes, et donner à entendre que sa très sainte Humanité avait reçu en propriété ou en apanage un Pouvoir si inhérent et habituel de faire toutes sortes de merveilles ?

Le deuxième titre.

IV. Le second titre est pris de la dignité de Roi et de Seigneur souverain de l'univers, dignité qui lui convient même en tant qu'homme. Premièrement, parce que cet homme est Fils de Dieu et par conséquent son héritier légitime et le seigneur de tous ses biens, et après parce que toutes choses sont pour lui, soit que nous disions qu'il ait été le premier au décret de la création, ou que nous nous arrêtons à ce qui a été conclu ci-dessus, savoir est qu'il n'a été fait homme qu'à l'occasion du péché. Troisièmement, cette dignité lui convient comme par droit de

(1) Can. 11.

(2) Act. 11.

(3) Serm. 90 et 91.

(4) Lib. 4. de Demonst. Ev. cap. 13.

(5) Dial. immutabilis.

(6) Isa. 51. 52. 53.

(7) 3. de fide, cap. 19.

(8) Ep. 4. ad Cas.

(9) Lib. 2. in Joan. cap. 5. et lib. 4. cap. 14.

nature, qui veut que ce qui est plus noble et plus relevé ait pouvoir et seigneurie sur tout ce qui est plus bas. Quatrièmement, elle lui appartient par droit acquis, qu'il fit connaître à ses Apôtres quand il leur dit (1): Tout pouvoir m'a été donné tant en la terre comme au ciel. Mais d'autant que j'ai déjà traité du titre de Roi au chapitre précédent, je me contente de dire qu'il est bien différent de celui des Rois et des Seigneurs temporels, qui n'ont point de Pouvoir que sur l'extérieur de leurs sujets. Car celui du Roi de gloire est sur le fond et sur tous les effets de la nature, en sorte qu'il les peut arrêter, changer, altérer comme il lui plaît, et s'en servir pour faire toutes sortes de prodiges, ainsi qu'il fait tous les jours, et qu'il fera principalement en la destruction finale du monde élémentaire au milieu duquel nous vivons.

Le troisième titre.

V. Le troisième est le titre de Sauveur des hommes. Car lorsque son Père lui a donné la charge de les conduire effectivement à leur dernière fin, qui est leur salut éternel, par le même moyen il lui a baillé le pouvoir sur tout ce qui les y peut aider et qui les en peut détourner. Au moyen de quoi puisque tout ce qui se passe tant au ciel qu'ès éléments, et en tout ce monde corporel, voire encore en l'intellectuel des Anges, sert à cette fin, suivant l'axiôme de l'Apôtre (2), qui assure que tout est pour les élus, et de rechef (3), que tout est à nous et nous à Jésus-Christ, et Jésus-Christ à Dieu, il faut avouer que plein pouvoir lui a été baillé sur toute la nature tant corporelle que spirituelle, afin d'en disposer comme bon lui semble pour le salut des siens et pour la gloire de son Père, et que tous les miracles qui se font pour cela sont œuvres de sa main, qui prêchent le nom d'Admirable que lui a donné le Prophète Isaïe. Admirable non seulement pour les perfections divines qu'il a en soi, mais encore pour l'opération des merveilles qu'il produit au dehors. Ajoutez à tout ceci les merveilles de la grâce en la justification des pécheurs, en la perfection et en la glorification des Saints, chacun desquels peut à bon droit être appelé un chef-d'œuvre de sa Puissance, et sans doute d'autant

(1) Matth. 28.

(2) 2. Cor.

(3) 1. Cor.

plus admirables que la grâce et la gloire surpassent la nature. Considérez de près ces trois titres que j'ai marqués, et vous avouerez qu'il porte à bon droit le titre de grand maître, non seulement de la nature, mais encore de la grâce et de la gloire, vu qu'il est constitué le chef de toutes choses en ces trois ordres. Dieu a tout soumis à son pouvoir, dit Saint Paul (1), après le Prophète David. Or, qui dit tout (car c'est la conséquence de l'Apôtre), n'excepte rien, sinon celui qui lui a tout soumis. En voilà assez pour le Roi de gloire, venons maintenant à la Reine.

§. II. — Que la Mère de Dieu est, après son Fils, la Touto-Puissante et l'Ouvrière des grandes merveilles.

I. Ceux qui ont mis une bonne fois leur cœur à priser les Grandeurs et les Excellences de la Vierge, ont déjà vu et établi en leur esprit cette vérité, qu'au même degré que Dieu lui a communiqué son amour, le Père lui donnant son Fils et le Fils la choisissant pour sa Mère, il lui a quant et quant communiqué ses attributs et ses perfections divines. Et puisque cette communication d'amour a été en quelque façon infinie, la comparant à tout le reste des pures créatures; aussi est-il aisé de voir qu'il lui a communiqué ses perfections et ses attributs d'une manière comme infinie. C'est pourquoi ils ne font nulle difficulté de l'appeler toute-sainte, toute-belle, toute-sage, toute-bonne, toute-puissante (2), toujours après l'Essence increée, et après l'Humanité déifiée. Laissons à part les autres attributs; car il est assuré que comme l'état de la MÈRE DE DIEU passe sans mesure la nature, la grâce et la gloire de tout le reste du Paradis, aussi a-t-elle un Pouvoir sans mesure par dessus les lois de la nature, de la grâce et de la gloire. En faut-il davantage pour montrer qu'elle est la Reine des merveilles, et l'Ouvrière de tout ce qu'on peut imaginer de plus grand?

La Toute-Puissance de la Vierge paraît en la Conception du Verbe divin.

II. Néanmoins, si quelqu'un en demandait les preuves par les effets, ce serait bien assez de produire le chef-d'œuvre des merveilles, et la merveille de toutes les œuvres du monde, qui est d'avoir fait et engendré un Dieu. Le chef-d'œuvre du Fils de

(1) Hebr. 1.

(2) Vid. auctores tract. 1. c. 13. §. 3.

Dieu, c'est sa Mère; le chef-d'œuvre de la Mère, c'est le Fils. Et quelle œuvre rencontrerons-nous où la divinité ait fait paraître la grandeur de son Pouvoir absolu plus noblement qu'à faire un Dieu? œuvre dont il a voulu que la Vierge fût aussi l'ouvrière; ouvrière par un tout-puissant *Fiat*, ouvrière par la génération efficiente et physique de son divin corps. Celui que j'ai engendré, c'est un Soleil, se vante la sagesse égyptienne en la célèbre inscription du temple de Minerve. C'est bien autre chose de dire, celui que j'ai engendré c'est un Dieu. Ne m'amenez donc pas en comparaison les chefs-d'œuvres de Salomon, son trône, son temple et tout le reste; car c'est bien autre chose d'avoir bâti le Temple vivant et le Trône substantiel de la Divinité. Quelle comparaison de l'or, de l'argent et du marbre à l'adorable Chair qui est unie à la Divinité? Former de nouveaux cieux, ou créer des Séraphins cent fois plus beaux que ceux qui sont dans le ciel, ne montrerait pas si glorieusement la merveille du Pouvoir de la Vierge, que d'avoir avec deux mots donné l'être au Roi du ciel et au Seigneur des Anges. Il y a plus loin de l'homme à Dieu, que du pur néant à la créature. C'est pourquoi l'œuvre est plus merveilleuse de faire un Homme-Dieu; que de tirer du néant tout l'Univers, dit un ancien Docteur de la Sorbonne (1). Pourquoi donc ne l'appellerons-nous pas librement la toute-puissante Marie, puisque l'objet et la mesure de son Pouvoir c'est le Tout-Puissant, qui passe tous les effets et toutes les merveilles de la nature, de la grâce et de la gloire?

« La Maternité divine enferme tous ces attributs, et les saints Évangélistes ont achevé son éloge en disant: Marie, de laquelle est né Jésus-Christ. Nous remarquons trois instants précieux en la vie de cette auguste Vierge, tous trois portant chacun l'impression et les marques de sa Puissance royale. Le premier fut celui de sa Conception très pure, auquel elle fut unie au Monarque du monde. Au second, c'est-à-dire dans l'Incarnation du Verbe, elle fut sacrée avec l'huile de la Divinité, dont elle demeura toute pénétrée. Et au troisième de sa glorieuse Assomption, elle entra dans l'exercice parfait de sa Puissance sur la terre et dans le ciel. Mais disons avec Saint Athanase (2) que

(1) Mayro, Serm. de Annuntiat.

(2) Orat. de Annunt.

le plus noble effet de cette Puissance de la sacrée Vierge est la génération de l'Homme-Dieu; que la vertu du Très-Haut qui lui fut donnée pour ce grand ouvrage demeura en elle tout le temps qu'il résida dans son chaste sein, et même après son divin enfantement; qu'à présent elle en est revêtue, comme du fondement de la plénitude de sa grâce, parce que la génération du Verbe dans le temps et dans l'éternité est la génération d'un Soleil, et que la Mère qui le conçoit et qui le met au monde le conçoit et l'engendre comme une lumière, suivant le sentiment de la sainte Eglise, lorsqu'elle chante à son honneur dans la Préface de la Messe : *Lumen æternum mundo effudit, Jesum Christum Dominum nostrum* ; et comme il est impossible au rayon de pouvoir être séparé de son principe, de même Notre-Seigneur procède incessamment de son Père, et il conserve aussi la liaison qu'il a comme fils à sa mère, mais avec dégagement des bassesses que porte l'état d'une vie passible et mortelle.

« Disons donc encore que le *fiat* de cette admirable créature ne fut pas une parole de soumission simplement, mais une parole d'un désir efficace, touchant l'accomplissement du divin conseil sur l'Incarnation du Fils unique de Dieu, et un souhait d'y avoir toute la part qui lui avait été ordonnée dès l'éternité; et ce souhait n'avança pas seulement le mystère, mais il l'accomplit actuellement. Confessons donc que Marie est toute-puissante, puisque la mesure et l'objet de sa Puissance est le Verbe divin, qui surpasse tous les effets et tous les miracles de la nature, de la grâce et de la gloire (1). »

Elle paraît en second lieu en l'œuvre de notre salut.

III. Après cela, trouvez-vous qu'il y ait quelque autre chose qui soit véritablement admirable? Serait-ce l'œuvre de notre salut et la réparation du monde? serait-ce la grâce, ou la gloire? Quoi! tout cela n'a-t-il pas été mis au pouvoir de la Vierge avec celui qui est le salut du monde, le principe de la grâce et de la gloire? Les Saints sont les chefs-d'œuvre de la grâce, et comme autant de miracles vivants et éternels de la gloire. Or, je dis qu'ils sont tous ouvrages de la Vierge. Car pourquoi

(1) La R. Mère de Blémur.

pensez-vous que le premier homme, que le Sauveur sanctifia par sa présence, et de qui il dit qu'il n'en était point né de plus grand entre les enfants des femmes, il le voulut sanctifier par la parole de sa Mère, ainsi que Sainte Elisabeth le ressentit? Pourquoi, sinon afin de nous faire connaître qu'il en serait de même de tous les autres? Et de fait parcourez l'histoire des Saints les plus illustres dont nous ayons la vie déduite par le menu, et vous verrez en tous quelques traits qui font assez connaître qu'elle y a toujours mis la main d'une particulière façon. Ajoutez à cela la conversion insigne de tant de pécheurs que tous les jours elle jette dans le chemin de salut par des voies tout-à-fait extraordinaires. Sont-ce pas de merveilleux prodiges non seulement de bonté et de miséricorde, mais encore de toute-puissance? Car pour les sauver il faut qu'elle arrête cent fois la mort, qu'elle confonde tous les desseins de Satan, et qu'elle fasse en quelque façon force aux lois ordinaires de la justice de Dieu. Vous en lirez plusieurs notables exemples en divers lieux du Traité suivant.

Elle parait en troisième lieu ès merveilles en la nature,

IV. Quant aux merveilles qu'elle produit en la nature, ce serait chose superflue de les vouloir produire en particulier, vu qu'elle en fait tous les jours en si grand nombre, que je dirais volontiers ce que Saint Jean disait des miracles du Sauveur, savoir est, que si on les écrivait tous, le monde ne serait pas capable de contenir les livres qui s'en feraient. Je ne crois pas quant à moi qu'il se trouve un seul chrétien qui n'en sache plusieurs; qu'il y ait une seule Eglise qui n'en montre les reconnaissances; qu'il y ait ni maladie qu'elle n'ait guérie, ni accident qu'elle n'ait quelquefois changé (1), ni espèce en la nature qu'elle n'ait altérée, ni opération de la créature qu'elle n'ait divertie du train ordinaire, qui ne sont pas de légères preuves d'une Puissance absolue. Ne croyez pas aussi que ce fût sans mystère que le Sauveur voulut faire par son moyen le premier de ses miracles, qui fut en Cana de Galilée (2), voire que lui ayant dit d'abord que son heure n'était pas encore venue, il devançât néanmoins l'heure et le fit aussitôt, ainsi qu'ont

(1) V. Tract. 3. cap. 9. §. 2.

(2) Joan. 2.

remarqué Saint Ambroise (1), Saint Chrysostôme (2) et Saint Cyrille (3). Car il voulait dire clairement qu'il mettait la puissance des miracles en la disposition de sa Mère, voire de ceux qu'il ferait par ses propres mains.

Elle paraît en quatrième lieu au rapport qu'elle a avec son Fils.

Que si vous êtes curieux de savoir encore à quel titre elle possède un Pouvoir si absolu, je vous dirai qu'à mon avis c'est par le rapport très particulier qu'elle a avec les titres par lesquels son bien-aimé Fils tenait le Pouvoir d'Excellence dont j'ai parlé peu auparavant. Car, premièrement, quant à l'union qu'il a eue à la Divinité, la Vierge n'y a-t-elle pas participé de si près, que nous pouvons dire avec vérité qu'en sa propre substance elle a été personnellement unie au Verbe, puisque la substance du Fils est une partie de la substance de la Mère? Et quand il n'y aurait autre chose sinon que cette union s'est faite dans ses sacrés flancs, quelle chaleur n'aurait point conçu cette fournaise d'un embrasement si puissant? quelle vertu ne lui aurait point communiqué cette demeure personnelle de neuf mois? Si la Croix, où il n'a été attaché que trois heures tant seulement, et de laquelle il n'a reçu que des tourments, a néanmoins été tant honorée qu'il l'a faite un instrument ordinaire de ses merveilles les plus excellentes, que devons-nous estimer de sa Mère, dans les entrailles de laquelle il a demeuré si long-temps, et de laquelle il a reçu la vie? Si la frange de sa robe, si l'herbe même qui croissait jadis près de la statue que la femme Hémorroïsse lui dressa, en tirait une vertu surnaturelle pour les guérisons, dès qu'elle montait jusqu'à la frange de la robe de la statue, que faut-il penser de celle qui ne l'a pas touché légèrement une fois au bout de la robe, mais qui l'a porté si long-temps dans son ventre ou entre ses bras, et qui lui a donné la précieuse robe de la chair dont sa Divinité est couverte, pour me servir de la façon de parler de Saint Chrysostôme (4) et de Saint Isidore de Damiette (5)? Avoir touché les corps des bienheureux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul a suffi pour donner à une chaîne de fer, à un mouchoir et

(1). Serm. 6. in ps. 118.

(2) Hom. 21.

(3) L. 1. cap. 23.

(4) Homil. de uno legisl. et Ser. 6. in Genes.

(5) Lib. 1. Ep. 248.

à une ombre le pouvoir de faire des miracles; et l'attouchement intime et substantiel de la sacrée Humanité n'aura rien communiqué davantage à sa bienheureuse Mère? Qui le croira? Que si vous passez à l'union morale: Celui qui gardera mes commandements et qui sera uni à moi par la vraie charité, dit le Sauveur (1), aura le pouvoir absolu d'accomplir tous ses desirs. Ayez seulement un peu de vive foi, la grosseur d'un grain de moutarde, et je vous dis en vérité que vous commanderez aux montagnes et qu'elles vous feront place et s'iront précipiter dans la mer (2). Celui qui croit en moi fera les mêmes merveilles que j'ai faites, voire il en fera de plus grandes. Voilà le pouvoir de la foi et de la charité chrétienne. Eh! que sera-ce donc de celle qui a eu la foi, la charité et toutes les vertus en perfection, et qui ne fut jamais un seul moment sans être unie parfaitement à la pure volonté de Dieu? cela ne se peut estimer.

VI. Pour le second titre, j'ai fait voir au chapitre précédent qu'elle est vraiment la Reine et la Dame de l'Univers, l'Impératrice des hommes et des Anges, et, par suite nécessaire, qu'elle a un souverain Pouvoir sur toute créature; Pouvoir qui me semble lui avoir été donné par trois fois: premièrement, lorsqu'elle fut choisie pour être Mère du Roi Eternel; secondement, par la bonne et libérale volonté de son Fils, dès qu'il se fut fait homme en ses entrailles, car l'ayant tant honorée que de s'être soumis à son Pouvoir, il ne faut nullement douter qu'il ne lui ait soumis toute autre chose et qu'il n'ait commandé à tous ses sujets de lui obéir; troisièmement, au jour de son sacre et de son couronnement au ciel, où de nouveau elle reçut un Pouvoir absolu sur tout le Domaine de son Fils. Or, comme tous les titres de son Royaume sont par dessus les lois ordinaires, ainsi le Pouvoir qu'elle a en suite de sa Royauté est tout-à-fait extraordinaire; d'où il s'en suit qu'en vertu de ce Pouvoir elle commande aux Anges, bons et mauvais; elle fait toute sorte de prodiges au ciel et en tous les éléments; elle altère la nature et s'en sert comme il lui plaît, conformément à la volonté de son Fils, qu'elle connaît parfaitement, et pour la gloire duquel elle fait

(1) Joan. 15. Matth. 18.

(2) Joan. 14.

toutes ces merveilles. Et à juger des choses sainement, si Saint Grégoire a pu dire que les Saints, qui ne tiennent rang que de serviteurs ou d'amis (1), font néanmoins les prodiges et les miracles non seulement par impétration, le demandant à Dieu, mais encore par autorité et par puissance, commandant à la nature, qui trouvera mauvais que nous le disions de la Reine Mère? Qu'y a-t-il de plus extraordinaire ni qui semblé troubler davantage l'ordre de l'univers, que d'arrêter le cours du soleil et des sphères célestes, d'où dépend tout le reste du monde? Et si Josué l'a fait de pleine autorité, direz-vous que Marie ne le puisse faire?

VII. Pour le troisième rapport, j'ai déjà montré ci-dessus que le Sauveur des hommes lui a communiqué par excellence le titre et l'office de Réparatrice, tant parce qu'elle a donné de sa propre substance le prix et la victime de notre salut, et l'a offerte conjointement avec lui au sacrifice de la Croix, comme parce qu'en la personne de Saint Jean il lui a baillé pour ses enfants tous les élus, afin qu'elle les enfante à la gloire. Et par dessus tout, l'expérience continuelle du soin qu'elle en a, fait toucher au doigt la charge extraordinaire qui lui en a été commise; d'où je conclus qu'il faut dire d'elle par rapport ce que nous avons dit de son Fils, savoir est que, puisque tout le monde corporel et spirituel est pour le salut des prédestinés qui lui ont été baillés en charge, il faut qu'elle ait reçu un libre Pouvoir, non seulement pour la disposition des effets ordinaires, mais encore pour la rencontre des merveilles extraordinaires qu'il convient de faire à cette fin. Et de moi je crois fermement que s'il nous était permis de voir à découvert les secrets qui se passent à l'entour de nous, nous verrions des opérations merveilleuses de grâce qu'elle fait dans les âmes, non seulement par la disposition des objets extérieurs qu'elle nous présente par l'entremise des bons Anges, mais encore immédiatement par soi-même, agissant dans nos esprits d'une façon éminente, proportionnément à celle de la sacrée Humanité. Car si de doctes Théologiens donnent au Prêtre le pouvoir d'agir immédiatement dans la substance des âmes pour y produire physiquement la grâce par les paroles sacrées, comme instruments de la Divinité, douterons-nous qu'il

(1) 2. Dial. cap. 30.

y puisse avoir quelque façon semblable et encore plus relevée pour celle qui est en une dignité beaucoup plus éminente que celle des Prêtres et des Sacrements de l'Eglise? Mais honorons dans nos cœurs en silence ce que nous ne pouvons pas expliquer, et louons éternellement Dieu de nous voir au service d'une Dame si puissante, qui a reçu tout Pouvoir au ciel et en la terre, et qui peut faire toute sorte de merveilles en la nature et en la grâce, quand il en sera besoin, non seulement pour notre salut, mais encore pour notre contentement.

CHAPITRE XIV.

DES OBLIGATIONS QUE NOUS AVONS POUR TOUS CES TITRES, D'AIMER, D'HONORER ET DE SERVIR LA MÈRE DE DIEU.

Ceux qui veulent arrêter un compte final, quoique au bout de chaque page ils aient apposé la somme qui y est contenue, néanmoins, arrivés qu'ils sont à la fin, ils font une réduction et une somme totale de tous ces particuliers articles. De même j'auroit que, traitant des Grandeurs de Pouvoir de la MÈRE DE DIEU, j'ai fait voir en passant les obligations que nous avons pour chacune d'elles, prise à part, de l'aimer, de l'honorer et de la servir, toutefois je crois devoir encore au lecteur un petit discours qui, par forme de recueil et d'abrégé, comprenne les mêmes redevances que nous avons à la Sainte Vierge.

§. 1^{er}. — Des obligations que nous avons de l'aimer.

I. Avant que de douter si nous sommes obligés d'aimer la MÈRE DE DIEU, il faudrait nier que le Soleil eût de la clarté et le feu de la chaleur, qu'il y eût des feuilles au bois, du sable sur le rivage et de l'eau dans la mer; il faudrait ou ignorer tout-à-fait qu'il y eût une MÈRE DE DIEU, ou ne se pas aimer soi-même, vu que, de quelque côté que nous nous tournions, nous rencontrons les motifs de l'aimer si fréquents que la malignité même ne les saurait pas déguiser. Car, pour aller droit à la source de tous les biens que nous possédons, si nous avons un Emmanuel, c'est-à-dire un Dieu avec nous, elle a été l'aimant qui l'a attiré et le pont par où il est descendu à nous, dit le Bienheu-

reux Proclus, Archevêque de Constantinople (1), et le cabinet où cette admirable union de Dieu avec l'homme a été faite. Si nous avons un Grand Prêtre qui présente à Dieu le sacrifice propitiatoire, c'est au temple de son sacré corps qu'il s'est revêtu des habits pontificaux pour paraître en état devant son Père, ainsi que la même Vierge le dit un jour à Sainte Brigitte (2). Si nous avons une victime de réconciliation qui soit agréable à celui que nous avons irrité par nos offenses, nous en avons l'obligation à la Sainte Vierge, dit le Bienheureux Saint Epiphane (3), puisqu'elle est l'innocente brebis et la Mère de ce divin agneau. Si les belles âmes ont un Epoux qui est choisi entre les millions, elle est le lit nuptial où leur mariage est célébré, dit l'Archevêque de Candie (4). Si nous avons un Roi pris d'entre nous et conversant privément parmi les siens, elle a été l'huile de la sainte onction qui a été versée sur son chef et le trône où il s'est assis, dit le même Docteur (5) ; elle lui a mis la couronne sur la tête, dit Saint Ambroise (6). Si nous avons un Maître pour nous enseigner le chemin du ciel et la science du salut éternel, c'est dans son sein que le Saint Esprit lui a donné les degrés et la maîtrise, dit le même Archevêque de Candie (7). Si nous avons un fidèle Pasteur qui marche devant nous et nous conduit dans les agréables pâtis de la vie éternelle, c'est elle qui lui a baillé notre livrée, dit le sage Empereur Léon (8). Si nous avons un Capitaine plein de courage et de résolution pour renverser nos ennemis, elle est sa Lieutenant, et la seule ombre de sa protection nous tient en assurance, dit le vénérable Cosme de Jérusalem (9).

II. Jouissons-nous maintenant du bonheur du siècle d'or à comparaison des âges qui nous ont devancés ? elle en a été la belle aube, chante le dévot Poète Prudence. Les Anges s'agrément-ils parmi nous et se familiarisent-ils avec les hommes ? c'est depuis qu'elle les a apprivoisés, dit Saint Epiphane (10) ; car auparavant ils étaient toujours occupés à faire la cour à

(1) Homil. de Christi natali.

(2) Lib. 3. Revelat. c. 29.

(3) Serm. de S. Deipara.

(4) Andr. Cretensis Orat. in Annuntiat.

(5) Ibidem.

(6) Lib. de Institut. Virg. cap. 16.

(7) Ibidem.

(8) Orat. in obdormitionem sanctiss. Deiparæ.

(9) Hymno 6.

(10) Serm. de S. Deipara.

leur Prince là-haut au ciel, mais depuis qu'elle l'a attiré ici-bas, ils n'ont plus dédaigné ceux que leur Roi reconnaît pour ses frères. Ressentons-nous les doux effets de la paix descendue en terre avec sa corne d'abondance? elle a été la chaste colombe, dit Saint Bonaventure (1), qui a porté le rameau d'olive en son bec. Les pleurs et les regrets de nos premiers parents sont-ils changés en cantiques de joie? nous devons ce bonheur à celle qui est la commune allégresse du monde, dit Saint Germain de Constantinople (2). La vie a-t-elle succédé à la mort dont ils avaient été menacés? c'est un bénéfice de cette Dame, qui est l'arbre de vie planté au milieu de l'Eglise, dit Saint Ephrem (3). La liberté a-t-elle été rendue au pauvre Adam après le fâcheux joug de son esclavage? c'a été à la Sainte Vierge qu'elle a été accordée, dit Saint Jean Chrysostôme (4). A-t-il été tiré de son cachot pour voir la douce lumière du ciel? qu'il se publie hardiment l'obligé de Marie qui est la source de cette belle lumière, laquelle éclaire tous les hommes qui viennent au monde, dit Saint Ephrem (5).

III. Nous est-il permis de cueillir à plaisir les fruits de la grâce de Dieu? nous les trouvons sous les branches de cette vigne plantureuse, dit Saint Ildefonse (6), dont les fleurs sont les fruits d'honneur et de grâce. Avons-nous plus de moyens que jamais de goûter la douceur des délices que Dieu prépare aux âmes choisies? grand merci à celle qui en est la fontaine, dit Saint Epiphane (7); qui est la coupe pleine de la divine Sapience, dit André de Candie (8); qui est la cruche d'or où la manne céleste est gardée, dit Saint Ephrem (9). Avons-nous plus d'assurance de nous présenter à Dieu que jamais? c'est par l'entremise de celle à qui rien ne peut être dénié, dit Saint Epiphane (10). Les bénédictions de Dieu sont-elles aujourd'hui changées, de sorte que pour l'abondance de pain et de vin, d'huile et des autres fruits de la terre, on ne

(1) *Speculi B. Virg. cap. 8.*(2) *Serm. in adoratione venerandæ
Zonæ Deiparæ.*(3) *Orat. de laudibus Sanctissimæ
Dei Matris.*(4) *Serm. de Genesi et interdictione arboris.*(5) *Orat. de laudibus Sanctissimæ
Dei Matris.*(6) *Serm. in Assumpt.*(7) *Serm. de S. Maria Deiparæ.*(8) *Orat. 2. de dormit. Deiparæ.*(9) *Orat. de laudibus Sanctissimæ
Mariæ Deiparæ.*(10) *Serm. de laudibus S. Deiparæ.*

nous parle plus que du pain des Anges, des provisions des Bienheureux et des biens dont Dieu même jouit? c'est à Marie, après Dieu, que nous devons cet heureux changement, dit Saint Basile de Séleucie (1), à Marie, dis-je, qui est le vrai Paradis de ces richesses éternelles. O Mariel s'écriait jadis le dévot Archevêque de Nicomédie (2), qui pourrait comprendre les obligations inestimables que nous vous avons? car, par votre moyen, l'entrée du ciel nous a été accordée; par votre moyen, nous avons été rappelés de notre bannissement; par votre moyen, le glaive flambant a été retiré de l'entrée du Paradis, les portes des délices incompréhensibles ont été ouvertes, les espérances des Prophètes ont été réalisées, leurs prédictions ont été accomplies, nous avons reçu les assurances de notre rétablissement; enfin, par votre moyen, nous attendons la jouissance des biens qui ne finiront jamais.

IV. Je me figure parfois que nous sommes semblables à ces fils de famille qui, pour être nés dans des maisons opulentes, bien rentées, richement meublées et assorties de toute sorte de biens, pour être accoutumés à faire bonne chère et à marcher bien couverts, comme ils ne savent ce que c'est que l'incommodité, aussi ne peuvent-ils priser la douceur de leur condition, faute d'avoir expérimenté la disette ou la peine que leurs devanciers ont eue à amasser les biens dont ils jouissent sans travail. De même, je crois que pour être dans le plein état du Christianisme et dans l'abondance des biens spirituels, nous sommes peu capables d'estimer notre bonheur au prix de ces bons Pères anciens, qui jadis criaient à la faim et qui se fussent estimés heureux d'amasser les miettes de la table des enfants de l'Eglise. Oh! si le Saint Patriarche Jacob, qui mourut en l'attente du Salutaire de Dieu (3); oh! si le bon vieillard Tobie, qui disait, à l'heure de la mort (4), qu'il tiendrait à très grande faveur qu'à son défaut quelqu'un de ses descendants vécût pour voir la gloire et la clarté de Jérusalem, quand Dieu la visiterait; oh! si le grand Prophète Isaïe, qui, avec tant de soupirs, demandait à Dieu (5) qu'il rompît vite les cieux et qu'il ne fît pas languir le monde plus long-temps; oh! si tous ces cœurs embrasés,

(1) Orat. de Annunt.

(2) Gregorius Nicomediens. Orat. de Oblat. Deiparæ.

(3) Genes. 19.

(4) Tob. 13.

(5) Cap. 64.

dont parle Saint Paul (1), qui reçurent les promesses de Dieu sans en voir l'accomplissement, se contentant de saluer de loin les biens dont nous jouissons à présent, se trouvaient maintenant comme nous en la pleine possession du bonheur qu'ils ont si ardemment désiré, quel cas ils en feraient, et comme ils se sentiraient redevables au Verbe Incarné, et à celle qu'il a tant honorée que d'être la chair de sa chair, les os de ses os et le sang de son sang. Ils seraient plus capables que nous de juger de la différence qui se trouve entre nos Sacrements et les leurs, entre nos bénédictions et celles qui leur étaient octroyées, entre leurs souhaits et notre abondance. Ne laissons pas pourtant d'avoir la plus haute estime que nous pourrons du siècle fortuné où nous sommes et des biens que le ciel verse sur nous sans mesure, et de reconnaître par le bénéfice de qui nous les possédons ; car enfin, c'a toujours été le sentiment des Grands Pères de l'Eglise, qu'après Dieu nous en avons l'obligation entière à sa très digne et très honorée Mère.

V. Il y a douze cents ans que son fidèle serviteur et défenseur Saint Cyrille lui parlait de cette sorte en la noble assemblée du Concile d'Ephèse, où il combattit si courageusement pour elle contre le malheureux Nestorius. Je vous salue, Sainte Vierge, par le moyen de qui la très Sainte Trinité est glorifiée et adorée par tout le monde, par qui les cieux sont remplis d'allégresse, les bienheureux Esprits sont comblés de joie ; Satan est précipité du haut du ciel, et tous ses adhérents mis en fuite ; l'homme est rétabli en sa première condition, voire en une meilleure fortune que celle dont il était déchu ; l'idolâtrie est chassée, et les hommes sont ramenés à la connaissance de leur Créateur ; le Saint Baptême est communément conféré aux enfants de salut, et la sainte onction leur est administrée pour servir à leurs âmes de renfort ; partout s'édifient les Eglises, et toutes les Nations de la terre sont invitées à la pénitence. Par vous, ô très bénite Dame ! lui disait l'humble Idiot en sa Contemplation (2), l'innocence est réparée, la vie des Anges est rappelée en terre, Dieu est réconcilié et uni à l'homme, le Diable est vaincu et foulé aux pieds. Par vous, s'écriait le fervent Saint Ephrem (3), nous vivons maintenant sous la douceur de la loi

(1) Hebr. 11.

(2) Contempl. de B. V. c. 4.

(3) Orat. de Iandibus Sanctiss. Dei Matris,

d'amour, puisque vous êtes le divin papier où elle a été écrite du doigt du Saint-Esprit; par vous, tous les Ordres de l'Eglise ont reçu un nouveau lustre et un redoublement de courage; par vous, nos prières sont plus facilement ouïes de Dieu, puisque vous êtes l'encensoir de fin or où elles sont offertes. Sans vous (c'est la protestation du Bienheureux André de Crète) nous ne pourrions espérer d'être reçus de Dieu, mais vous êtes le divin levain qui avez donné le goût à notre nature, et l'avez d'une manière incompréhensible incorporée au Verbe divin pour être faite un pain conjointement avec lui.

VI. Oh ! qui aurait l'esprit éclairé de Dieu pour pénétrer ces considérations ! oh ! qui aurait le goût et l'appétit spirituel ouvert pour savourer les douceurs intérieures de ce mystère ! oh ! qui pourrait estimer les biens, les délices et les trésors que nous avons en Jésus et en Marie ! oh ! qui aurait le sentiment des saintes âmes envers cette Dame, par les mains de qui passent toutes les faveurs que nous recevons du ciel ! Le Séraphique Père Saint François, comme il est porté en sa vie, l'aimait d'un amour indicible pour ce sujet principalement, que d'elle, en elle et par elle Dieu s'était fait notre frère. Et le dévot Saint Bernard fondait en larmes toutes et quantes fois qu'il entraît dans cette considération. En effet, la pensée est puissante pour émouvoir nos cœurs à chérir d'un amour non moins efficace que tendre celle à qui après Dieu nous devons tout. Je dis tout, pour me servir de la profonde reconnaissance de l'incomparable Saint Augustin : car autrement, disait-il (1), que serait-ce de nous autres ? « Disons-lui donc dans une parfaite reconnaissance : Vierge Sainte, c'est vous qui êtes notre Mère, Sara ne nous reconnaît point, Rebecca ne sait qui nous sommes. Il est vrai que nous avons tellement dégénéré de la vertu de ces Saintes, qu'il ne paraît plus dans notre conduite aucune trace qui fasse croire que nous sommes leurs enfants ; mais si elles nous méconnaissent, nous espérons que vous n'oublierez jamais que vous êtes notre Mère. La bonté des hommes a ses bornes, au lieu que la sacrée Vierge a un abîme de miséricordes que la malice humaine ne peut épuiser. Anathème à qui ne l'aimera pas (2) ! »

(1) Serm. 58. de verbis Domini.
Sine hoc quid esset homo ?

(2) La R. Mère de Blémur.

VII. Pour mieux concevoir ce qui précède, représentons-nous un Etat qui soit sans Jésus et sans Marie; sans les mystères de la vie et de la passion de celui-là, sans les admirables vertus et actions de celle-ci, sans le support et la confiance que nous avons en l'un et en l'autre, sans les Sacrements, sans les Fêtes et les Célébrations Catholiques, et sans tous les autres biens que nous tenons de la libéralité de notre bon Père Jésus et de la Sainte Vierge sa Mère, quelle serait la face de cet Etat autre que celle de l'ancien Judaïsme ou de la profane Gentilité, d'où nous avons été tirés pour découvrir l'admirable lumière de Dieu ? Quelle consolation reçoit mon âme lorsqu'elle entend qu'il y aura une éternité entière pour considérer ces merveilles, pour peser ces vérités, pour entrer dans le sanctuaire de ces saintes méditations, pour s'épanouir et se liquéfier en douces affections de reconnaissance, de remerciements et de bénédictions, pour voir Jésus et Marie, Marie en Jésus, et Jésus en Marie, pour les aimer d'un cœur entier, et les aimant se transformer en eux, et par cette transformation participer à leur bonheur, y participant leur rendre tout ce que nous pourrions pour tant de biens, et le rendant être totalement à eux ! O douceur ! ô contentement ! ô éternité ! qu'on peut bien dire que tu étais absolument nécessaire aux âmes fidèles ; car le temps, pour long qu'il fût, aurait été trop court pour rendre nos devoirs. Attendez cette heureuse saison, recevez, Sainte Dame, de la part de tous ceux qui vous aiment, les douces paroles du grand Saint Augustin, l'un de vos meilleurs serviteurs (1) : Qui pourrait vous remercier dignement et vous affectionner selon vos mérites, considéré qu'avec un signe de votre consentement vous avez empêché le monde de périr ? Quelles louanges vous pourrions-nous rendre après avoir été par votre moyen rétablis en l'amitié de Dieu ? Daignez recevoir nos reconnaissances, quoiqu'elles soient beaucoup moindres que vos bienfaits, et ajoutez, aux obligations que nous vous avons de longue main, un petit mot de faveur auprès de celui qui ne vous saurait éconduire. Donnez entrée à nos prières à votre céleste bureau, où s'appointent les requêtes des suppliants, et en témoignage qu'elles ne vous ont pas été désagréables, si-

(1) Serm. 18. de Sanctis;

gnez la grâce de réconciliation, qu'en toute humilité nous vous demandons.

§. II. — Des obligations que nous avons de l'honorer.

I. Si les obligations que nous avons d'aimer la Mère de Dieu sont grandes, celles qui nous contraignent à l'honorer ne sont pas moindres. Nous le devons en premier lieu, pour autant qu'elle est digne de tout honneur. Car il n'est pas jusqu'à son nom, dit le Bienheureux Martyr Methodius (1), qui ne soit une fontaine d'honneur, ruisselante en grâces et en bénédictions. Que si toute l'antiquité a tant rendu de respect, comme de raison, à la salle que le Sauveur choisit pour son dernier banquet, que d'en avoir fait la première Eglise du monde, la Sainte Vierge n'en mérite-elle pas beaucoup davantage, puisque Saint Ambroise l'appelle avec raison la salle animée (2), où se sont accomplis les plus ineffables mystères de notre salut, et que Saint Fulgence (3) ordonne que nous la révériions ni plus ni moins que la salle d'où le Rédempteur sortit pour combattre le monde et l'enfer, paré de la riche casaque de notre humanité ? Si Dieu se montra jadis si jaloux de l'honneur qui était dû à l'Arche de l'alliance, que de punir de mort la seule curiosité de la regarder, pour ce qu'elle n'était pas accompagnée de révérence, que fera-t-il pour l'Arche vivante du Nouveau Testament, laquelle est destinée, dit Saint Ildéfonse (4), à enclorre la Majesté de Dieu, non en figure, mais en vérité ? Si la montagne de Sinaï fut jadis si auguste, d'autant qu'un Ange s'y trouvait avec Moïse, qu'il était défendu d'en approcher sous peine de perdre la vie, quelle comparaison y a-t-il de Sinaï avec la sainte Montagne que Dieu s'est préparée pour y construire son Palais Royal, ainsi que remarque Saint André de Candie après le Prophète David (5) ? Si parmi les profanes un navire a été tant prisé pour avoir porté le vaillant Capitaine des Argonautes avec sa troupe victorieuse, qu'on l'a gardé comme une précieuse relique, quoique cassé de vieillesse et tombant en pièces, quel honneur ne mé-

(1) Orat. in hypapant.

(2) Lib. de Instit. virg. cap. 7. Aula
cœlestium Sacramentorum.

(3) Serm. de S. Stephano. Trabea

carnis indutus de aula uteri virginalis egressus est.

(4) Serm. 1. de Assumpt.

(5) Psalm. 67.

ritera pas celle que l'Eglise Sainte appelle (1) le Navire du céleste marchand, chargé d'une provision divine pour la nourriture des âmes? Si Esther, pour avoir fait révoquer l'édit de mort qui avait été prononcé contre les Juifs, fut accueillie avec tant de réjouissance qu'on eût dit qu'on célébrait le jour natal de la Judée (2), quelle fête faudrait-il faire à celle qui, suivant l'éloge que la même Eglise lui donne, a fait changer en bénédiction la première malédiction, que Dieu avait jetée non sur une poignée de gens, mais sur toute la race des hommes? Si Judith reçut les milliers d'acclamations (3) pour avoir abattu le fier ennemi des Hébreux, et par même moyen avoir détourné la guerre qui les menaçait, quels triomphes ne mérite point notre vaillante Princesse, qui a mis sous ses pieds et sous les nôtres quant et quant le plus redoutable ennemi que nous eussions, et l'a terrassé sans espérance de se pouvoir relever? Où pourrait-on rencontrer une langue assez éloquente (4), disait jadis le Bienheureux Saint Basile de Séleucie, qui pût rehausser comme il faudrait les Grandeurs de la Mère de Dieu? Où trouverait-on des fleurs pour faire une couronne à celle qui a porté la fleur de Jessé, dont tout le monde est embaumé? Où prendrait-on des présents sortables à l'excellence de celle qui surpasse en bienfaits tout ce qui se retrouve en l'Univers? Car si Saint Paul a bien osé dire, parlant des Saints, que le monde n'en était pas digne, avec quelles paroles faudrait-il relever le mérite de celle qui les surpasse tous en grandeur et en sainteté, beaucoup plus que le Soleil ne surpasse les étoiles en clarté?

II. Nous le devons en outre pour avoir été par elle honorés plus que l'esprit humain ne saurait comprendre. Voici ce qu'en dit Saint Anselme en son livre de l'Excellence de la Sainte Vierge (5) : Si nous avons l'honneur d'appartenir à un tel Père et à un tel Frère, comme est le Rédempteur du monde, reconnaissons hardiment que nous devons cette inestimable faveur à la très sacrée Vierge et à sa très bénite fécondité, à qui cette dignité a tellement été accordée, que sans la Virginité féconde notre nature n'eût jamais été relevée de la sorte. Que si parmi les abaissements de cette vie notre race a été tellement en-

(1) Proverb. 31.

(2) Esther 8.

(3) Judith 13.

(4) Serm. in Annunt.

(5) Cap. 9.

noblie que d'être reçue à l'alliance de Dieu, et si dès maintenant nous reconuissions ce bienfait être si grand qu'il surpasse infiniment notre portée, quel moyen de nous contenir lorsque nous verrons notre frère couronné de gloire et assis sur le trône d'honneur ? De quelle joie sera saisi notre cœur quand nous saurons l'affection qu'il nous porte, et le moyen qu'il a de nous rendre tous bienheureux ; comme ayant reçu un Pouvoir absolu sur tout ce qui est au ciel, en la terre et aux enfers.

III. Nous le devons d'abondant, puisque toutes les créatures sensibles et insensibles font à qui mieux pour l'honorer. La mer et la terre y vont à l'envi, dit le Bienheureux Proclus (1), celle-là accoisant ses flots et se rendant plus souple et traitable aux commandements de la Mère de Dieu, et celle-ci témoignant à sa façon la joie qu'elle reçoit d'être foulée aux pieds des pèlerins qui vont pour lui rendre leurs vœux. Prenez garde aux troupes qui abordent de toutes parts pour lui faire hommage, dit Saint Jean Damascène (2), considérez que les plus apparents et les plus honorables du peuple chrétien sont les beaux premiers à lui présenter leur service. Voyez-vous après eux un grand nombre d'étrangers, jusqu'aux Princes des ennemis, qui sont chargés de présents et désirent d'être tenus au nombre de ses vassaux. Que doivent faire parmi cette réjouissance publique les Bienheureux Esprits, qui approchent de plus près la personne du Roi son Fils, et donnent sans comparaison plus avant que nous dans la connaissance de ses mérites ?

IV. Nous le devons beaucoup davantage, si nous considérons comment Dieu même l'a honoré. Car pouvait-il aller plus avant que de la choisir pour être par elle attiré du ciel en terre et la vouloir avoir pour Mère, pour Nourrice, pour Régente, pour Coadjutrice en l'œuvre de notre réparation, pour Gouvernante de son Etat, pour Avocate de ses chers enfants, pour Médiatrice envers soi, pour Protectrice de son Eglise, pour Générale de ses finances et de ses armées, pour Compagne de sa grandeur, pour Dame et Maîtresse avec lui de tout ce qui est au-dessous de lui. Bienheureuses Intelligences, concevez, si vous pouvez, quelque chose de plus grand et de plus auguste,

(1) Homil. de Christi Nativit.

(2) Orat. 1. de Nativit. B. Virg.

et si vous ne le pouvez, confessez avec nous que Dieu a pris un plaisir infini à l'honorer, et que la très Sainte Trinité a travaillé à rehausser la Fille, la Mère et l'Épouse sans pair.

V. Nous le devons en dernier lieu, dit Léonce (1), Evêque de Neapolis en Chypre, à cause que Dieu agrée et reçoit comme fait à soi-même l'honneur qui est rendu à cette Dame. Car le ciel, à le bien prendre, n'est autre qu'un écho de louanges, louanges qui s'adressent parfois immédiatement aux Saints, mais toujours se vont rendre à Dieu, ainsi qu'à leur dernière fin; et plus elles sont excellentes, plus il en tire d'honneur et de gloire. Mais, parmi toutes les autres, celles qui s'adressent à la Sainte Vierge ont un parfait retour à lui, qui est plus agréable que le reste du revenu qu'il tire de ses créatures. Le ciel est un cabinet de merveilles, fourni de toutes pièces rares, qu'il n'est pas possible de priser ou admirer, que l'honneur en revienne à celui qui non-seulement en est le maître, mais encore l'ouvrier. Le ciel est une disposition de miroirs animés qui font une admirable réflexion et rejettent droit à Dieu tout ce qu'ils reçoivent. Le ciel est un concert de louanges où toutes les voix s'accordent à bénir souverainement Dieu et à lui rapporter tout l'honneur de la Sainte Sion. Il est vrai que la Vierge, par dessus tous ceux qui sont là-haut, reçoit un très grand tribut de gloire; mais elle n'en fait état sinon pour fournir aux redevances qu'elle paie continuellement à Dieu. Elle reçoit d'une main nos reconnaissances, et de l'autre elle les offre à celui à qui elle doit tout. Partant n'appréhendons jamais qu'il y doive avoir de l'excès, puisqu'à la fin tout aboutit à sa Majesté, qui doit être reconnue, glorifiée et adorée sans mesure et sans fin.

§. III. — Des obligations que nous avons de la servir.

I. C'est folie de dédaigner ou de trouver étrange ce mot de service, puisqu'il n'est rien au-dessous de Dieu qui ne serve: Qui sert à la vanité, qui aux riches, qui aux plaisirs, qui à soi-même, qui à autrui, qui d'une manière, qui d'une autre. Parmi les Seigneurs et les Princes, les moindres servent aux plus grands; et celui qui croit n'avoir personne à qui servir, bien

(1) Lib. 5. Apolog. contra Judæos. Citatur in Synodo 2. Nicena act. 4.

souvent est asservi au vice. Partant il ne s'agit plus de ne pas servir, mais de mettre son service en bon lieu. L'ambitieux sert à l'honneur, et sa récompense s'en va en fumée ; le tenant et l'avare sert à l'argent, et, pour tout gage, il n'emporte qu'un cuisant souci ; le charnel sert à ses plaisirs, qui le paient en soupirs et en regrets. L'un court les mers, l'autre bat la campagne ; celui-là consume le sien, celui-ci sue et se peine jour et nuit ; qui va aux hasards, qui prodigue sa vie pour celui qui ne lui en saura jamais gré. Est-ce pas faire trop bon marché de service ? Choisisse mieux qui pourra ; pour moi, je veux être à la Mère de Dieu et la servir, s'il y a moyen, autant que Dieu peut agréer le service qui est rendu à une créature. Car où pourrai-je rencontrer un objet digne d'être servi ? et qui jamais a fait une fortune semblable à celle des serviteurs de cette Princesse ? Ont-ils par quelque malheur encouru la disgrâce et l'indignation de Dieu ? il n'y a rien de semblable à elle pour faire leur paix et les remettre en ses bonnes grâces. Ont-ils quelque affaire à traiter avec lui ? il ne faut point chercher d'autre Médiatrice qu'elle. Se trouvent-ils au milieu des dangers ? elle leur sert de bouclier et de rempart. Sont-ils environnés de leurs ennemis ? il n'y a puissance quelconque qui subsiste devant elle, ou qui ait seulement l'assurance de supporter l'éclat de sa face. Ont-ils besoin de quelque faveur du ciel ou de quelque présent de la terre ? elle porte les clefs des finances de Dieu, et ne faut pas penser qu'elle puisse souffrir que les siens soient dans la disette. A la mienne volonté que les aveuglés serviteurs du monde voulussent pénétrer ce secret ; car enfin que peuvent-ils espérer de semblable, après avoir usé leur vie et supporté toutes sortes de travaux ? Croient-ils par aventure être mieux fortunés que tant de millions qui ont passé devant eux, sans avoir acquis autre chose avec leurs longs services, sinon un funeste repentir ? Faut-il pas avoir l'imagination blessée pour quitter ainsi le vrai pour l'apparent, et un bien qui est assorti de tous biens pour un fantôme et une idole de rien ? « Mais, ô ma Sainte Maîtresse ! je voudrais que mon engagement fût plus pur, qu'il fût moins intéressé. Tous vos serviteurs font une si grande fortune, que je crains l'amour-propre dans cet esclavage ; vos chaînes sont trop délicieuses, et celui qui a ce partage est trop heureux. Mais si, par impossible, vous pouviez arrêter la

source de vos libéralités, je vous servirais de tout mon cœur, sans rien prétendre que l'honneur et la joie d'être du nombre de vos domestiques (1). »

II. Quesi mes paroles sont trop faibles pour pénétrer ces cœurs endurcis, ou que la vanité s'en soit tellement emparée qu'il n'y ait nul moyen de la débusquer, au moins qu'elles fassent quelque effort dans les âmes qui sont dédiées au service de la Reine du ciel et leur donnent sujet de bénir Dieu pour le choix que le ciel a fait d'elles. Et si de fortune elles sont si nobles et si généreuses que de vouloir mettre à part tous les intérêts qu'elles pourraient prétendre à la suite de cette Dame, qu'il leur souvienné que quand bien elles n'y feraient aucun profit, ce ne leur est que trop d'honneur de pouvoir se glorifier d'être du train et de la famille de la Mère de Dieu. C'est de quoi les plus relevés esprits du ciel se present, c'est le plus honorable titre qu'ils portent après celui de serviteurs de Dieu ; encore ne faut-il pas estimer que ce soient des qualités différentes. C'est une même Cour que celle du Fils et de la Mère, et les mêmes Officiers de tous les deux. C'est pourquoi il ne faut penser qu'il y ait rien plus auguste ni de plus divin que d'être couché sur cet état. Ce qui fait que je ne m'étonne plus que le Saint Martyr Methodius (2) ait appelé la Sainte Vierge l'Autel des âmes, puisque les plus belles et les plus relevées qui aient été dès le commencement du monde se sont offertes et comme immolées à son service. Bien vous soit à ce sujet, sacrées Victimes, qui vous êtes vous-mêmes agencées sur ce divin bûcher, pour être, par les flammes de votre charité et par vos humbles devoirs, consumées au service de celle à qui tout ce qui sert à Dieu tient à très grand honneur de servir. Pour moi, Sainte Dame, si j'avais autant de vies qu'il y a de grains de sable au monde, et autant de moyens de vous servir qu'en ont toutes les créatures ensemble, encore n'y en aurait-il pas assez pour contenter le désir de mon cœur, qui dès maintenant consentirait très volontiers à ne plus être, s'il n'avait l'espérance de vous servir et de vous aimer à jamais.

1) La R. Mère de Blémur.

(2) Orat. in hypapant.

LA COURONNE

DE BONTÉ

DE LA MÈRE DE DIEU

TROISIÈME TRAITÉ.

Recherchant la raison pourquoi parmi plusieurs éloges que le grand Archevêque de Crète, Saint André de Jérusalem, donne à la Bienheureuse Vierge (1), il la nomme trois fois Reine, d'abord je me suis persuadé qu'il lui baille ce nom à raison du triple domaine qu'elle a au ciel, en la terre et aux enfers, ainsi que disaient le dévot Idiot et Arnoud de Chartres sur la fin du précédent Traité (2). Mais entrant plus avant en discours, j'ai commencé de dire à part moi : Serait-ce point encore à l'occasion des trois Couronnes qu'elle a reçues en trois divers états, savoir est de celle de la plénitude de grâce qui lui a été donnée au point de sa Conception ; de celle de maturité dont elle a été honorée, quand elle a conçu le Verbe Divin, et de celle de gloire, qu'elle a reçue au jour de son Assomption ? Serait-ce point plutôt en considération de la triple Couronne que dès le commencement j'appelais d'Excellence, de Pouvoir et de Bonté ? Il serait malaisé de nier que toutes ces raisons ne soient de mise. Néanmoins je m'arrête à la troisième, et ce d'autant plus volontiers qu'ayant déjà fait voir la beauté de deux de ces Couronnes,

(1) Orat. 2. de dormit, B. Virg.

(2) Cap. 12. §. 3.

il ne reste plus que la troisième qui est celle de sa Bonté, laquelle si elle n'a tant d'éclat et de majesté que les deux autres, elle a en échange d'autant plus d'attraits ; car elle jette un rayon de douceur qui rend la Reine du Ciel plus aimable et plus accostable que les premières. Ce qui me fait espérer que le dévot lecteur prendra courage pour aller jusqu'au bout de ces Traités, et que le goût qu'il y prendra aura plus de pouvoir sur lui, que l'ennui de la longueur lui pourrait causer.

DISCOURS FONDAMENTAL

DU TROISIÈME TRAITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

QUE LA SAINTE VIERGE EST LA MÈRE DE CEUX QUI LUI ONT UNE DÉVOTION SPÉCIALE, D'UNE FAÇON BIEN PLUS PARTICULIÈRE QUE DES AUTRES.

Jusqu'ici je me suis arrêté à représenter le Pouvoir de la Mère de Dieu sur l'Eglise en général, les bons offices qu'elle lui rend, les obligations que nous lui avons à ce sujet, sans descendre plus bas, et sans rechercher par le menu ce qu'elle fait en faveur de ceux qui lui portent plus d'affection. Ce discours était réservé pour le troisième Traité, lequel à cette occasion porte le titre de Couronne de Bonté, d'autant que c'est à ceux-ci, comme à ses bien-aimés, que la très sacrée Vierge l'a fait singulièrement paraître, versant sur eux l'abondance de ses douceurs. Ce discours sera agréable, et j'en vais jeter les fondements.

§. 1^{er}. — Que la Sainte Vierge est la vraie Mère de tous les enfants de l'Eglise.

I. Si un grand Sage a eu droit d'appeler le miel un consumé de douceur (1), je puis bien dire que le mot de Mère est un consumé de bonté. C'est pourquoi, ayant à découvrir en tout ce Traité les rares effets de la Bonté de la Sainte Vierge envers ses bien-aimés enfants, je me suis attaché au doux titre de Mère qu'elle porte, estimant que j'y rencontrerai tout ce que l'esprit humain saurait désirer pour relever son incomparable Bonté. Néanmoins, parce que mon intention n'est pas de m'étendre beaucoup sur ce sujet, je dis seulement que la Sainte Vierge peut être appelée Mère de tous les enfants de l'Eglise, et comme Mère et comme Epouse du Sauveur, qui sont deux qualités dont il a été ci-dessus assez amplement discoursu.

(1) Ecclesiastic. 41. Initium dulcoris habet fructus illius,

Premier titre par lequel la Sainte Vierge est la Mère des enfants de l'Eglise.

II. Pour le regard du premier titre, il ne se peut nier que, comme Mère du Sauveur, elle ne soit quant et quant la Mère de tous les enfants du même Sauveur. Car si le Prophète Isaïe (1) a eu droit de dire que Sara a engendré tous les Juifs, pour autant qu'elle a été la Mère d'Isaac, de qui ils sont descendus ; si Dieu même a témoigné à Rebecca (2) qu'elle portait deux peuples entiers dans ses flancs, qui devaient combattre l'un contre l'autre, à raison des deux jumeaux Jacob et Esau, dont pour lors elle était enceinte, pourquoi ne dirons-nous pas que la Sainte Vierge ayant le Sauveur en son ventre, elle y avait aussi tout le peuple chrétien ? Et pourquoi ferons-nous difficulté de la nommer la Mère de tous ceux qui ont pour Père le Rédempteur du monde, que le Prophète Isaïe appelle le Père du siècle à venir, ou, commelissent les autres, le Père de l'éternité ? Pourquoi en ferons-nous difficulté, encore une fois, puisque la raison est pour nous, et que les Saints Docteurs n'en font point ? Au même instant qu'elle consentit d'être Mère de Dieu, dit Saint Bernardin de Siennes (3), elle consentit aussi à être la Mère de tous les enfants de salut, et dès lors elle les porta en ses entrailles. Quoi ! dit Saint Bonaventure (4), croyez-vous que la Vierge, qui est d'une façon singulière la Mère du Sauveur, ne soit pas encore la Mère générale de tous les fidèles ? Et ailleurs (5) : La vérité nous enseigne que Marie d'une portée a eu deux sortes d'enfants, dont l'un est Dieu et homme, et l'autre est purement homme ; du premier elle est mère par nature et corporellement ; du second, par grâce et spirituellement. Et l'Abbé Guerrie (6) ayant montré qu'elle doit être appelée, avec plus de raison qu'Eve, la Mère des vivants, pour autant qu'elle a conçu la vie substantielle, qui est le Sauveur de nos âmes, et en lui et par lui l'a communiquée à tous ses descendants spirituels, il ajoute ces belles paroles : Un seul était conçu par nature, et les autres étaient régénérés en lui, en qui ils étaient tous compris. Car tout ainsi que lorsque Dieu donna l'être au premier homme, il

(1) Cap. 51. Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram, quæ peperit vos.

(2) Genes. 25.

(3) Tom. 3. Ser. 6. art. 2. cap. 2.

(4) Speculi B. Virg. cap. 8.

(5) Speculi B. Virg. cap. 3.

(6) Serm. 1. de Assumpt.

le donna par même moyen à toute sa postérité, qui était contenue en lui, de même la Sainte Vierge, mettant au monde le second Adam, enfanta par conséquent une multitude innombrable d'enfants, que nous appelons la semence spirituelle du Sauveur. Saint Germain de Constantinople lui parle en cette sorte (1) : Vous êtes la Mère de l'Agneau et du Pasteur tout ensemble. Vous avez remporté un honneur qui surpasse celui de tous les triomphes du monde, lorsqu'en un seul Fils, qui est sorti de vos entrailles, vous avez donné l'être et la naissance à tout le peuple chrétien, et avez fait que ceux qui étaient vos frères par nature, le fussent aussi de l'unique Fils de Dieu. Et au même sens, le Bienheureux Saint Ildefonse dit que cette Vierge est celle au ventre de qui toute l'Eglise reçoit les arrhes de l'alliance qu'elle a contractée avec Dieu (2).

III. A ce sujet le Cardinal Pierre Damien appelle la Sainte Vierge la Mère du Père (3), la source de la fontaine et l'origine du Prince. A ce sujet Saint Ambroise (4), et après lui le même Saint Ildefonse (5), lui approprient ces paroles du Cantique d'amour (6) : Votre ventre est semblable à un monceau de froment, avec une bordure de lis. Car jaoit qu'à proprement parler elle n'eût en son ventre virginal, qui est signifié par le lis, que le seul grain de blé dont il est dit en l'Evangile que s'il n'est jeté en terre pour y mourir, il demeure sans fruit ; néanmoins parce qu'en ce grain était contenue la plantureuse moisson qui devait remplir les campagnes de l'Eglise, il est appelé non un grain simplement, mais un monceau de blé ; d'autant que, comme dit Saint Epiphane (7), la Sainte Vierge a été le champ qui n'ayant jamais été ouvert ni cultivé, a toutefois produit le grain du céleste froment, et en lui toutes les gerbes qui doivent être transportées au grenier du Paradis. La rencontre de Saint Athanase (8) me semble excellente à ce propos. Car faisant allusion au Cantique nuptial de David (9), où il est dit que l'Epouse est à la droite de son Bien-aimé, avec sa belle robe recamée d'or, et qu'elle est environnée de diversité, il appelle la Sainte Vierge la Mère diversifiée, et voici ses propres termes :

(1) Orat. de Assumpt.

(2) Serm. 2. de Assumpt.

(3) Serm. 3. de Nativit. B. Virg.

(4) Lib. de instit. Virg. cap. 13.

(5) Serm. 1. de Assumpt.

(6) Cap. 7.

(7) Serm. de laudib. Virg.

(8) Serm. de Annuntiat.

(9) Psalm. 44.

Cette seconde Eve s'appelle proprement la Mère de la vie, et elle est diversifiée des prémices de la vie immortelle, qu'elle a causée à tous les vivants. Sans doute qu'il l'appelle la Mère diversifiée à raison de la grande diversité d'enfants spirituels qu'elle a portés en son sacré ventre. Ce qui est aisé à confirmer, parce que le Sauveur se donne le même nom au Psaume cent trente-huitième, où nous lisons : Il n'y a pas un seul de mes os que vous n'ayez complé, et ma substance est au plus bas lieu de la terre; le texte original dit : J'ai été diversifié au ventre de ma mère. Mais comment diversifié, sinon par la multitude des membres de son corps mystique, qui sont si différents les uns des autres en offices et en perfections? Membres sans qui le même Sauveur au même endroit, s'appelle imparfait; membres qui devaient tous être joints et incorporés à leur chef dans les sacrés flancs de la Vierge. Voilà pourquoi cette excellente liaison étant faite, et les parties étant unies ensemble avec une juste proportion, et les membres étant joints à leur chef, il ne leur restait plus sinon de naître par la grâce, et de s'avancer tous les jours, d'autant que déjà ils étaient immatriculés et reçus au nombre des enfants de Dieu.

IV. Qui sera celui qui, considérant ceci attentivement, ne confesse que la sainte Eglise a un très grand sujet de dire que la grâce substantielle de Dieu s'étant répandue dans le sein de la Bienheureuse Vierge, elle portait des secrets qu'elle-même ne comprenait pas? Car non seulement l'union personnelle du Verbe avec la chair de la Vierge, et l'opération invisible du Saint-Esprit, lequel avait formé le divin corps du Sauveur dans ses chastes entrailles, se peuvent appeler des lettres closes, mais encore la lignée spirituelle qu'elle concevait dès lors sans la connaître en particulier, et les desseins de la divine prédestination sur les enfants du Sauveur, qui commençaient en elle et par elle de sortir en évidence, sont à vrai dire des secrets que nul autre que Dieu seul ne connaît. Qui n'admira la grandeur de la bénédiction, laquelle a été versée sur le bienheureux ventre de cette Dame, qu'à bon droit nous appellerions la pépinière du Paradis? Car si on prise tant la bénédiction qui fut jadis donnée, par le mérite de la fidèle obéissance d'Abraham, au ventre de Sara son épouse, et la promesse qui lui fut faite qu'elle porterait un fils, lequel serait béni de Dieu et duquel viendraient les

Rois et les Princes des peuples entiers, quelle estime devons-nous faire de la fécondité de la Vierge, qui non seulement a baillé au monde le fruit souverainement béni et désiré de toutes les nations de la terre, mais de plus a produit une multitude innombrable d'enfants spirituels? Car de ce sacré ventre est sorti le collège des Apôtres, l'escadron des Prophètes, l'armée des Martyrs, la légion des Confesseurs, l'essaim des Religieux, la troupe des Vierges, la bande des Veuves et des Mariées, bref, tout ce qui aujourd'hui bénit Dieu dans le ciel, et qui l'y bénira à jamais, est le fruit du ventre de Marie. Oh! si cette bonne Dame de l'Evangile eût eu la connaissance de tous ces mystères, combien elle eût bien autrement haussé sa voix pour appeler bienheureux le ventre où s'étaient rencontrées et faites tant de merveilles! Mais le ciel se contentait de la naïveté de cette simple âme, pendant que les Saints Anges relevaient leurs pensées jusque au-dessus du firmament, adorant profondément l'auteur de ces incompréhensibles grandeurs.

Second titre par lequel la Sainte Vierge est Mère de tous les enfants de l'Eglise.

V. En second lieu, la Sainte Vierge est Mère des enfants de salut en qualité d'Epouse du Sauveur; je dis de cette première et principale Epouse qu'il a choisie pour sa fidèle compagne, pour la Dame de tous ses biens, et pour sa coadjutrice en l'œuvre de notre réparation. Et d'autant que je me suis assez étendu sur ce titre au second Traité, je remarque seulement en passant que cette vérité est autorisée de Saint Augustin, lequel enseigne (1) que la Vierge s'appelle à bon droit la Mère par esprit des enfants et des membres du Sauveur, puisqu'elle a coopéré par sa charité à leur naissance spirituelle. Si vous demandez à Saint Anselme en quel temps cette divine Epouse s'est délivrée de tous ses enfants spirituels, il vous dira que c'a été lors de la Passion de son bien-aimé Fils et très béni Epoux (2). Car pendant qu'il agonisait sur le lit de la Croix, elle, pour coopérer de son côté comme Mère à mettre au monde une lignée spirituelle, qui devait surpasser le sablon de la mer, souffrait des tranchées étranges, et un martyre intérieur beaucoup plus

(1) Lib: de Sancta Virginitate, c. 6.

(2) De Excellentia Virg. cap. 3.

rude que tous les tourments corporels. Ce qui a fait dire à Rùpert (1) qu'il y eut une très grande différence entre son premier enfantement, lorsque le Sauveur naquit d'elle en Bethléem, et le second, quand elle s'accoucha de nous près de la Croix. Car pour le premier, non seulement il fut sans douleur et sans travail quelconque, mais encore il fut accompagné d'un extrême contentement d'esprit; au second, son âme fut outrepercée du glaive de détresse, et réduite aux abois d'une extrême langueur. Ce fut lors, disent les Saints Pères, que Saint Jean l'Évangéliste reçut le droit d'aïnesse, et qu'en sa personne la Sainte Vierge fut faite Mère de tous les enfants du Sauveur. Ce fut lors que lui disant: Femme, voilà votre Fils; il lui recommanda par même moyen tous les autres, non comme étrangers, mais comme ses propres enfants, qu'elle aidait à mettre au monde, et qu'elle devait élever pour le ciel.

VI. Heureuse journée pour la Mère, mais bien plus heureuse pour les enfants! Que Job maudisse tant qu'il voudra la nuit de sa conception (2), et le jour qui le fit sortir du ventre de sa mère, qu'il souhaite à ce jour là les ténèbres éternelles, et qu'il désire le voir effacé du calendrier, ou au moins tenu parmi les jours infortunés et de mauvaise aventure; que Jérémie s'en prenne à sa mère et se plaigne de quoi elle lui a fait voir la lumière (3); pour moi, je voudrais bien avoir toute l'éloquence des hommes et des Anges, afin de pouvoir bénir ce jour mille fois heureux qui nous a faits enfants d'une telle Mère, et nous a procuré le bonheur d'appartenir à un tel Père. Que ce jour lienne le premier rang parmi les plus heureux de l'année; que ce soit un jour d'actions de grâces et de reconnaissance, que sa mémoire soit auguste parmi toutes les autres célébrités, et qu'on chante à l'honneur du Père et de la Mère les plus agréables Cantiques que l'amour et l'affection pourront suggérer aux enfants de l'un et de l'autre.

§. II. — Qu'elle est Mère de ses dévots enfants, d'une façon plus particulière que des autres.

Nous n'avons pas découvert tout le bonheur des enfants de la Mère de Dieu; il y a encore un secret caché sous ce nom de

(1) Lib. 13. in Joan.

(3) Cap. 15.

(2) Cap. 5.

Mère, auquel consiste leur premier et principal avantage, qui est une inclination de bienveillance toute particulière qu'elle a envers ceux qui lui sont plus chers. Afin de la mieux comprendre, il faut remarquer que toute cause, pour générale et universelle qu'elle soit, a quelques particuliers effets, qui lui sont spécialement attribués. Le Soleil est voirement le père commun de tout ce qui est engendré au-dessous de la Lune, et son action intervient à la production de toutes les choses matérielles ; ce nonobstant il ne laisse pas de regarder l'or comme son propre et particulier effet, et les alchimistes le nomment à cette occasion le Fils du Soleil. Contemplez-le seulement de près, et vous jugerez incontinent que le Soleil a pris plaisir à le former et à le façonner ès entrailles de la terre sa mère, et à le rendre tant qu'il a pu semblable à soi. Car, comme il est Prince des astres, aussi l'a-t-il fait le Roi des métaux. Voyez la couleur de l'or, elle retire à celle des rayons du Soleil, qu'à ce sujet les Poètes appellent dorés. Regardez son éclat, il a quelque chose de celui du Soleil. Considérez ses propriétés, et confessez qu'il est aucunement incorruptible comme le Soleil, puisque le plus violent de tous les éléments, qui est le feu, ne le saurait endommager. Jamais il ne charge ni rouille, ni crasse, ni autre signe de vieillesse, et seul entre tous les métaux il ne salit aucunement la main de celui qui le manie. En son usage même il est ami de la nature et de la vie de l'homme, ni plus ni moins que le Soleil son père, bref, vous diriez qu'il a voulu que l'or fût au centre de la terre ce qu'il est lui-même au milieu du ciel.

II. Entre toutes les causes qui s'étendent à plusieurs effets, il n'en est point de plus universelle que Dieu. Toutefois la Sainte Ecriture, la raison et l'expérience font foi qu'outre la providence générale qui regarde toutes les œuvres de ses mains, sans en excepter aucune, il en a une autre spéciale qui aboutit particulièrement au bien de sa créature raisonnable ; voire encore une très spéciale qui vise au gouvernement de ceux qui se jettent comme à l'abandon entre ses bras. Et pour ne pas éloigner mon discours des Mères, Rebecca était une sainte et l'une des plus vertueuses Dames qui fût en l'Ancien Testament ; toutefois c'est une chose indubitable qu'elle aimait Jacob, son puîné, incomparablement davantage qu'Esäu, qui était son aîné. Il me souvient de ce que rapporte un historien grec, que les La-

cédémoniens étant en peine qui des deux fils, que leur Reine Egina avait portés d'une ventrée, était l'aîné, un certain Panitès, Messénien, leur conseilla de prendre garde auquel des deux la Mère témoignerait plus d'inclination. A quoi quelques-uns ayant fait attention, il se trouva que toujours elle levait, elle habillait et allaitait Euristhénès avant son frère Proclès, ce qui les fit résoudre à le nommer successeur et héritier légitime de la couronne d'Aristodémus, son père.

III. Considération qui me donne entrée à la vérité fondamentale de ce troisième Traité, savoir est, qu'encore que la Sainte Vierge soit par effet la Mère de tous les enfants du Sauveur, cela n'empêche pas pourtant qu'il n'y en ait quelques-uns qu'elle chérisse d'une particulière affection, qui aient l'honneur de ses bonnes grâces par dessus les autres, et pour qui spécialement elle emploie la rare faveur qu'elle a près de Dieu. Les témoignages que j'en produirai en plusieurs discours, les assurances que nous prendrons des caresses ordinaires qu'elle fait aux siens, serviront de preuve à cette vérité. Pour maintenant, c'est assez de dire qu'une telle préférence est hors de tout reproche et de tout blâme; car s'attachant par bienveillance aux uns plutôt qu'aux autres, et leur faisant meilleure part de son crédit, elle use du sien comme il lui plaît; qui le pourra trouver mauvais? Elle imite Dieu même, de qui le plaisir est de tirer le pauvre de la poussière, pour le mettre sur le trône de la gloire, ainsi qu'elle dit en son Cantique; qui a sujet de s'en fâcher? Elle rend plus d'amour à qui en a plus pour elle, et fait plus de bien à qui la sert d'un cœur plus franc; y a-t-il occasion de s'en plaindre? Elle suit les mouvements et les affections de son Fils, et fait plus de caresses à ceux qu'elle sait lui être plus agréables; faut-il que, pour ce qu'elle a le cœur si bon, nous regardions de travers ses faveurs et ses favoris? Oh! que ce mot est doux! oh! que ces personnes sont heureuses! oh! que de grandeurs de Bonté s'apprêtent pour elles! oh! que j'en aperçois en cet œil bénin et gracieux dont sans cesse elle les regarde! oh! si ceux qui vont si ardemment après la faveur du monde les connaissent! oh! si la Sainte Vierge leur dessillait les yeux et leur jetait un rayon de sa lumière pour se faire connaître à eux! oh! si elle leur versait dans le cœur une seule goutte de la douceur dont elle remplit les âmes de ses nourrissons, comme ils se hà-

teraient de tout quitter pour courir après cette seule faveur, qui serait capable de les combler d'un éternel bonheur ! Vierge Sainte ! c'est à vous à toucher les cœurs et à conduire mon esprit et ma plume pour représenter désormais l'heureux sort de ceux qui vous aiment et que vous aimez particulièrement, et les indicibles profits qu'ils tirent du peu de service qu'ils vous rendent.

LA PREMIÈRE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE II.

QU'ELLE SOIT LE PRINCIPE DU BONHEUR ÉTERNEL DES SIENS.

La vérité fondamentale de l'Etat spirituel est celle-ci, qu'il n'y a qu'un seul bonheur qui mérite proprement ce nom et qui soit digne d'occuper notre cœur, savoir est le bonheur éternel, lequel consiste en l'heureux accomplissement de notre prédestination. Quiconque nous traverse en la poursuite de ce bonheur, quelque bien qu'il nous puisse faire, il doit être tenu pour notre capital ennemi ; quiconque, par un désir de notre avancement, nous aide à l'acquérir, peut être appelé notre intime ami ; et qui plus y contribue, mérite la meilleure place en notre affection et en notre reconnaissance. Ce que je dis pour autant que mon dessein me porte à rechercher en leur source les particulières obligations que nous avons à la Mère de Dieu, et à la faire voir en ce discours comme le **PRINCIPE DU BONHEUR ÉTERNEL DES SIENS**, c'est-à-dire de ceux pour qui elle a une inclination spéciale de Bonté. Non que pourtant je veuille dire qu'elle en soit le premier Principe, ce serait excessivement offenser l'infinie bonté de Dieu et les mérites du Sauveur ; mais bien prends-je de faire voir qu'après eux, les enfants choisis de la Vierge peuvent dire que, si jamais ils jouissent du Souverain Bien, ils lui en seront indiciblement redevables.

§. I^{er}. — Doctrine fondamentale de ce chapitre, touchant la prédestination des Elus.

I. Or, d'autant que ce pas de la prédestination est l'un des plus glissants et des plus dangereux de notre Théologie, je suis d'avis de faire marcher le flambeau, afin de faire voir où nous assiérons le pied.

II. Tout premièrement, je présuppose avec Saint Thomas (1), le guide assuré de l'Ecole, que la prédestination est une partie de la divine providence ; providence qui n'est autre qu'un décret invariable de Dieu, lequel est guidé par son infinie sagesse, et par lequel il achemine chaque chose à sa fin avec des moyens convenables. Ce qui fait que la créature raisonnable ayant été élevée de Dieu à une fin surnaturelle, il appartient à son Auteur de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour y arriver, en sorte que nul ne se puisse plaindre de n'avoir été suffisamment pourvu. Aussi, pouvons-nous dire en toute vérité qu'il s'en est si avantageusement acquitté que personne ne se perd que par sa faute, vu que, comme dit le bien-aimé Disciple (2), il est lui-même le flambeau lequel éclaire tout homme qui vient en ce monde, et ne tient qu'à celui qui se retire de son obéissance qu'il ne soit du nombre de ses enfants. Les aides générales sont pour tous ; tous participent aux grâces et au sang du Rédempteur, qui a été répandu pour tous ; les Sacrements, qui en sont les canaux, sont pour tous sans exclusion de personne. Cela n'empêche pas pourtant que dans cette généralité de créatures raisonnables, toutes très abondamment pourvues de moyens sortables à leur fin, Dieu qui n'est obligé à aucun, et qui peut faire de ses biens ce que bon lui semble, ne prenne un soin particulier de quelques-uns, les adressant par des voies assurées et infaillibles à l'acquisition infaillible de cette fin, qui est ce que proprement nous appelons prédestination.

III. Je présuppose, en second lieu, que le bonheur éternel des Elus enclôt en sa plénitude quatre bienfaits principaux de Dieu, qui sont la prédestination, la vocation, la justification et la glorification. Saint Paul, au huitième chapitre de l'Épître aux Romains, les a spécifiés sous les mêmes noms et au même ordre,

(1) 1. par. q. 23. art. 1.

(2) Cap. 1.

disant : Ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés. Quant à la prédestination, Saint Thomas enseigne (1) qu'elle comprend en soi trois actes, présupposée encore la connaissance que Dieu a de ses créatures, et de ce qui leur arriverait selon les diverses rencontres où ils se pourraient trouver. Le premier est l'amour qu'il porte à quelques-uns plus grand qu'aux autres ; en quoi il n'y a nul sujet de le blâmer, attendu qu'il est infiniment sage et que, d'ailleurs, il n'est redevable à personne de sa particulière bienveillance. Le même Saint Paul le dit clairement, et assure que Dieu a été mu à nous aimer par son excessive charité. De cet amour, qui ne peut être stérile en Dieu, comme d'une vive source, naît le choix qu'il fait de quelques-uns par dessus les autres, trouvant en eux, ensuite du même amour dont il les a honorés, une occasion suffisante de les préférer aux autres, et cette préférence nous la nommons élection. Ces deux actes sont suivis du décret immuable de les conduire à leur fin par des moyens assurés et infailibles que dès lors il leur va préparant ; et c'est ce décret qu'à proprement parler nous appelons prédestination. Jaoit que ce mot, pris amplement, enferme les trois actes que j'ai déclarés, ou, à tout le moins, il présuppose les deux premiers. Prédestination, qui est la source et l'origine de tous les biens qui sont compris au bonheur éternel des Elus, et comme la maîtresse roue qui fait jouer tous les ressorts de leur salut.

IV. Car cette première faveur est aussitôt suivie d'une autre que nous appelons vocation ; soit que par ce mot l'on entende les grâces excitantes dont Dieu prévient efficacement le cœur de ses Elus, les inclinant au bien avec des attraits amoureusement infailibles, ou qu'on le prenne pour quelque sorte et condition de vie, à laquelle il les appelle, adressant un chacun en particulier à celle qu'il juge lui être la plus convenable pour arriver à sa fin, eu égard aux inclinations naturelles qu'il a aux grâces qu'il lui a préparées, et aux autres circonstances dont il a prévu la rencontre et dont il a résolu de gouverner l'évènement. Cette vocation étant infailible, tant du côté de Dieu que de la créature, elle aboutit toujours à la justification à laquelle

(1) I. p. q. 23. art. 4.

elle tend de droit fil, c'est-à-dire, ou à la première grâce, si l'âme en est dépourvue, ou à l'augmentation de la même grâce, si déjà elle en est en possession ; le tout afin d'accomplir ce que dit l'Apôtre Saint Pierre (1), c'est-à-dire, afin d'assurer l'élection par les bonnes œuvres, qui en sont comme le sceau, et de produire des fruits dignes de la vie éternelle, qui ne seraient jamais agréés de Dieu à cet effet, s'ils n'étaient faits en état de grâce. Finalement, la grâce et la justice, qui sont comme la semence de la gloire, étant arrivées à leur maturité par la persévérance finale, il ne reste plus, sinon qu'elles soient cueillies à la mort (que nous pouvons justement appeler le temps de la moisson), pour être logées dans le ciel, qui est le but et le blanc où vise toute l'économie du salut des Prédestinés, et comme la dernière clause de leur bonheur, que Saint Paul appelle glorification. Voilà les admirables traces de la providence de Dieu ; voilà les adorables ressorts de son amiable conduite ; voilà le sujet des exclamations extatiques du grand Saint Paul, lorsqu'il dit : O altesse des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies hors de toute la portée de nos petits entendements ! Voilà le très doux entretien des belles âmes et la juste terreur des mauvaises.

V. En troisième lieu, je présuppose que le Sauveur du monde, non seulement est le premier prédestiné, mais encore le Principe de la prédestination des Elus. Je l'appelle Principe en tant qu'il est comme l'idée et la cause exemplaire sur laquelle Dieu a moulé tous les Prédestinés qu'il a rendus conformes à son bien-aimé Fils, ainsi que parle Saint Paul, le grand Maître de la prédestination. En outre, je l'appelle Principe, en tant qu'il est la cause méritoire du salut des Elus, dont nul n'entrera dans le ciel qu'au prix du sang qu'il a répandu. Troisièmement, je l'appelle Principe en tant que le choix que Dieu a fait des uns par dessus les autres est dû à ses infinis mérites. Je veux dire que, non seulement Dieu a eu égard aux mérites de son Fils Incarné, lorsqu'il a conféré la grâce justificante à ses amis, mais encore qu'au point de leur élection il a été mû, par les mérites de son Fils, à user de préférence à l'endroit de quelques-uns qui, à cette occasion, sont redevables au Sauveur, non seulement de

(1) 2. Cap. 1.

leur vocation, de leur justification et de leur glorification, mais encore de leur élection. C'est Saint Paul qui le dit, et qui, parlant du Verbe Incarné (1), par le sang duquel nous sommes rachetés, assure que Dieu nous a élus en lui avant que le monde fût fait, et qu'en lui il nous a bénis de toute sorte de bénédictions ; ce qui ne serait pas véritable si la principale de toutes, qui est l'élection, pouvait subsister sans dépendre de ses mérites. Je passé outre sur l'aveu de quelques bons Théologiens (2), et dis que Dieu, non seulement a fait choix de tous les Elus, en considération des futurs mérites de son Fils, et les lui a tous accordés comme le prix de sa mort et de sa passion, mais, de plus, qu'il a eu égard à la volonté de son même Fils, laquelle devait être très avantageuse à quelques-uns, et avait un désir plus exprès que le fruit de ses prières, de ses mérites et de ses satisfactions leur fût appliqué, et que dès lors il condescendit à cette très équitable inclination et lui accorda nom par nom tous ceux qui devaient un jour posséder l'honneur de cette spéciale bienveillance. Car quelle difficulté y peut-il avoir à donner cet avantage au mouvement amoureux du divin cœur du très béni Jesus, et à ses infinis mérites, que la Sainte Eglise, comme de raison, relève tant qu'elle peut, et que le Père éternel veut gratifier par toutes les inventions possibles ? Qui oserait seulement avoir pensé que cette faveur excédât le prix de la très abondante Rédemption qu'il a présentée à son Père ? Quoi ! si le Sauveur devait offrir tous ses travaux plus particulièrement pour les Elus, pourquoi non encore pour quelques-uns d'entre eux par lui plus intimement aimés ? Et si ces mérites, qui n'étaient pas encore en nature, mais seulement en la connaissance du Père éternel, étaient suffisants pour le mouvoir à faire choix de ceux à qui ils devaient être efficacement appliqués, pourquoi non la volonté particulière du Fils qui se devait porter à quelques-uns plutôt qu'aux autres, et leur souhaiter une spéciale application des mérites qui étaient à sa disposition ? Mais pourquoi ne serait-ce pas ceux dont il fit une si honorable mention en l'incomparable discours qu'il tint à ses Apôtres avant qu'il allât à la mort ? ceux, dis-je, qu'il dit tant de fois que son Père

(1) Ephes. 1.

(2) Apud Suarez 1. p. lib. 2. de

prædest. cap. 24 et 3. p. disp. 41. sect. 4.

lui avait accordés, ceux pour qui si ardemment il le remercia, en qui notamment il devait être glorifié, qu'il recommandait si tendrement, entre qui il demandait qu'il y eût une liaison aussi étroite par proportion que l'unité même qui se retrouve entre son Père et lui; ceux qu'il avait si soigneusement gardés, à qui il désirait une très éminente sainteté, et qu'il priait son Père de vouloir particulièrement aimer pour l'amour de lui, comme nous lisons amplement au dix-septième chapitre de Saint Jean? Pourquoi ne seraient-ce pas encore ceux dont il parle chez Saint Paul (1), après le Prophète Isaïe (2), quand il dit : Me voici avec mes chers enfants que vous m'avez octroyés? Partant que ce passe-droit ne soit plus débattu à celui par qui, en qui et pour qui il a plu à Dieu de rétablir toutes choses, tant en la terre comme au ciel, que tous ses Elus l'en remercient et l'en bénissent, mais nommément ceux qui ont reçu l'avantage de cet indicible bonheur.

§. II. — Que la Mère de Dieu est le principe de la prédestination, et du bonheur éternel de tous les Elus.

I. Saint Bonaventure (3), après Saint Ambroise (4) et Saint Pierre Chrysologue (5), expliquant les paroles du Psaume cent vingt-sixième, où il est dit (6) que l'héritage du Sauveur ce sont les enfants que son Père lui a donnés pour récompense de ses travaux, enfants, dis-je, qui sont, quant et quant, le fruit du ventre virginal; il remarque que le Rédempteur de nos âmes étant le fruit du ventre de la Bienheureuse Vierge, et tous les Elus étant les fruits et les enfants de ce Fils unique, ils le sont, par même moyen, du très sacré ventre de la Vierge, où ils ont tous été conçus. Tous les Saints Pères tiennent le même langage et l'appuient de fortes et puissantes raisons.

II. Car ils disent en premier lieu qu'au vingtième et au vingt-unième de l'Apocalypse, la Vierge est mystiquement appelée (7) le livre de vie et le livre de l'Agneau. Le vénérable Prélat de Salamine (8) la nomme le livre incompréhensible, qui a montré

(1) Heb. 2.

(2) Isa. 8.

(3) Speculi B. Virg. cap. 15.

(4) Lib. 1. in Lucam.

(5) Serm. 140.

(6) Ecce hæreditas Domini, filii merces, fructus ventris.

(7) Liber vitæ, liber Agni.

(8) S. Epiph. Serm. de S. Maria Deip.

et fait lire au monde le Verbe du Père éternel. Saint Jean Dâmascène assure que c'est le livre nouveau, que le Créateur de toutes choses a préparé pour y écrire le Verbe qui procède éternellement de lui et qui est toujours dans son sein, et ce par l'opération du Saint Esprit, comme avec une plume animée (1); livre qui a été donné à un homme très savant et très bien entendu (c'était Saint Joseph) sans que pourtant il l'ait jamais ouvert. Bref, le dévot Archevêque de Candie lui parle de cette sorte (2): Vous êtes le livre vivant du Verbe divin qui, sans bruit, a été écrit dans vous avec la plume du Saint Esprit; ce qui n'est pas moins conforme à la raison qu'à la façon de parler des Grecs, qui donnent le nom de papier vierge et de mère du petit agneau (3) à la membrane où le petit enfant est formé. Je dis à la raison, car puisque le propre nom du Fils de Dieu est d'être appelé le Verbe et la parole du Père, pourquoi la matrice où il est reçu et conçu ne s'appellera-t-elle pas le livre du Verbe, puisque le livre n'est autre chose sinon l'instrument dans lequel nous recevons et retenons la parole de peur qu'elle ne passe avec l'air? Que si l'Apôtre (4) a eu droit de nommer l'œuvre de l'Incarnation le parler sensible de Dieu le Père, d'autant que, par cette œuvre, il nous a manifesté son Verbe, et la pensée qu'il tenait cachée au dedans de soi, l'incorporant et le mêlant avec la chair, comme nous manifestons au dehors notre pensée intérieure, la mêlant et l'incorporant avec une voix sensible, et, comme dit Saint Jean Chrysostôme, faisant ouïr par le son, voir par l'écriture, et manier dans le papier le verbe intérieur, qui était au dedans de nous tout-à-fait insensible; pourquoi ne l'appellerons-nous pas encore l'Écriture de Dieu, puisque nous voyons que, comme la pensée et le verbe intérieur se manifestent par la voix qui est formée et articulée en l'air, ainsi elle est encore aperçue par l'écriture lorsque, la mettant et comme l'incorporant dans l'encre ou dans quelque couleur, nous la couchons sur le papier? Et pourquoi ferons-nous difficulté de donner le nom de livre à l'instrument où cette parole est reçue d'une façon sensible et manifeste? Et puisque cette parole

(1) Orat. 1. de Nativit. Virg.

(2) Orat. 2. de dormit. Virg.

(3) Agnina.

(4) Hebr. 1. Locutus est nobis in filio.

n'est autre sinon la parole de vie, qu'est-ce qui pourrait empêcher d'appeler ce même livre le livre de vie ?

III. Saint Thomas (1), et après lui, voire devant lui toute la Théologie, met en Dieu un livre de vie dans lequel sont écrits par le menu les noms de tous les Elus avec des caractères qui ne peuvent être effacés, c'est-à-dire le Sauveur tout premièrement, comme le Chef de tous, et après lui, par ordre de mérite, tous ceux qui doivent participer à la gloire qu'il nous a acquise par sa passion. Ils disent de plus que ce livre n'est autre que l'entendement divin dans lequel il connaît et lit comme dans un livre tous ceux à qui il doit donner la vie éternelle, qui seule mérite absolument le nom de vie. Aussi, est-ce le propre de la connaissance d'écrire, de peindre et de figurer dans l'entendement ce qu'elle lui représente ; d'où vient que tout ainsi que quand nous voulons nous souvenir de quelque chose, nous lisons dans notre entendement, comme dans un livre, ce que nous y avons écrit ; de même, Dieu n'a besoin d'autre chose, sinon de jeter les yeux sur son entendement divin pour y lire le nom de ses Elus comme dans un livre scellé, sur le dos duquel sont écrits ces mots en gros caractères, ainsi que parle Saint Paul (2) : Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. Au moyen de quoi la connaissance de vie que Dieu a des siens est une écriture de vie ; et parce qu'elle n'est autre que la connaissance substantielle, notionnelle et personnelle de Dieu, ainsi que parlent les Théologiens, il s'ensuit qu'elle est quant et quant la production du Verbe Eternel, en qui et par qui le Père connaît d'un seul acte toutes choses, et, par conséquent, que le Père concevant éternellement son Verbe, il connaît, conçoit et marque par même moyen tous les Prédestinés dans son divin entendement.

IV. Voyez maintenant si je n'ai pas sujet de dire, avec les Saints Pères, que la Vierge est le Livre de vie par une communication de titre, puisqu'elle conçoit dedans soi le même Verbe, dans qui sont enclos tous les Prédestinés, et dans qui ils ont la vraie vie ? Car tout ainsi que le Père lui donne l'être et la vie divine ; de même la Mère lui baille l'être et la vie humaine : la Mère par sa parole accidentelle ; le Père le conçoit et l'engendre par sa parole substantielle. Le Père le conçoit invisi-

(1) 1. p. q. 24.

(2) 2. Timoth. 2.

ble et intellectuel dans son divin entendement; la Mère, visible et corporel dans ses sacrés flancs. L'entendement du Père, parce qu'il conçoit tellement un Verbe qu'il engendre un Fils, est dans les saintes lettres fait semblable au ventre de la Mère; et le ventre de la Mère, parce qu'il conçoit un Fils, qui est le Verbe de Dieu, est fait semblable à l'entendement du Père. Ensuite de quoi passant plus outre je dis, que comme le Père concevant éternellement son Verbe, il conçoit avec lui et par lui tous les Elus; ainsi la Vierge concevant temporellement le même Verbe, elle conçoit par même moyen tous les Prédestinés. Comme le Père par cette conception éternelle leur baille originairement la vie; de même la Vierge par cette conception temporelle leur donne secondairement la même vie. Comme par cette conception divine ils sont dès l'éternité dans l'entendement du Père; de même par la conception humaine ils sont mis temporellement dans les entrailles de la Vierge. Comme dans l'entendement du Père le Verbe increé et intellectuel est l'écriture, l'idée et la cause visible de la prédestination; de même dans les flancs de la Vierge le Verbe incarné et corporel est l'écriture, l'idée et la cause visible de la prédestination. Nul ne peut être des Prédestinés s'il n'est avec le Verbe increé dans l'entendement du Père, qui est le premier livre de vie; nul ne peut être des Prédestinés s'il n'est avec le Verbe Incarné dans les entrailles de la Vierge, qui est le second livre de vie. Ainsi je conclus que l'un et l'autre est livre de vie, c'est-à-dire l'entendement du Père et le sein de la Vierge; celui-là simplement et absolument livre de vie; celui-ci avec adjonction livre de l'Agneau, à cause de la chair que le Sauveur a empruntée d'elle. De l'un et de l'autre, il est dit au lieu sus-allégué de l'Apocalypse, que nul n'entrera dans la Jérusalem céleste sinon ceux qui se trouveront écrits dans le livre de vie, et dans le livre de l'Agneau. Et le Prophète Ezéchiel (1) menace les mauvais de n'être point écrits ni immatriculés dans le livre de la maison d'Israël, ce qui est l'extrémité de tous les malheurs du monde.

V. En second lieu, prenant l'affaire d'un autre biais, je dis que le Verbe Incarné est le salut, le bonheur et le principe de

(1) Cap. 13.

la prédestination des Elus. Dieu ne nous donne son Verbe Incarné que par la Vierge; donc il ne donne le salut et la prédestination des Elus que par la même Vierge. De plus, quand la sacrée Humanité fut unie personnellement au Verbe divin, au même temps et par même mystère furent unis et réunis à Dieu les Prédestinés par le même Verbe. Donc comme l'union de la sacrée Humanité avec le Verbe ne fut faite qu'en la Vierge et par la Vierge; ainsi l'union des Prédestinés avec Dieu ne fut faite qu'en la même Vierge et par la même Vierge. D'abondant, comme l'union de l'Humanité avec le Verbe se fit par le consentement volontaire de la Vierge, et avec connaissance du mystère qui se passait en elle, lorsque contribuant sa substance elle dit le tout-puissant *Fiat*, que tous les siècles attendaient; de même, l'union des Prédestinés avec Dieu, qui était une suite de l'union du Verbe avec la chair, ne se fit qu'avec connaissance de cause et par le consentement libre de la même Vierge, par la contribution de la même substance, par le même *Fiat*, et par l'application de la même volonté pour le salut de tous les Prédestinés.

VI. En troisième lieu il se faut souvenir de ce qui a été déclaré au précédent Traité (1), que le glorieux titre de Médiatrice, de Réparatrice et de Rédemptrice ne lui convient pas seulement pour nous avoir donné un Médiateur, un Réparateur et un Rédempteur, mais encore pour avoir coopéré avec lui en l'œuvre de notre rachat; et pour avoir uni sa volonté, ses souffrances et ses mérites à la volonté, aux souffrances et aux mérites de son Bien-aimé Fils. D'où il s'ensuit que comme le Sauveur, par ses souffrances et par ses mérites, a été le principe du bonheur éternel des Elus; de même sa Bienheureuse Mère a contribué par ses travaux et ses mérites à leur acquérir ce bonheur, quoique avec une très grande disproportion. Car les mérites du Sauveur avaient une égalité parfaite avec la récompense que le Père éternel leur accordait, voire un excès indicible par dessus tout ce qui se donnait à leur considération, ce qui ne se peut dire de la très sainte Vierge. Ce nonobstant Dieu, qui avait préparé à son Fils une si digne Mère à dessein de l'avantager en toutes les façons qui étaient convenables à sa qualité,

(1) Cap. 6.

ne laissait pas de recevoir l'oblation qu'elle faisait de son Fils unique, et les satisfactions qu'elle présentait, au degré et en la manière qu'il était convenable pour tous les Elus. Par suite de quoi il est clair qu'elle peut librement être appelée le principe de la prédestination d'eux tous.

VII. En quatrième lieu, il ne faut pas oublier le titre de Générale des finances du Sauveur, qui a aussi été déclaré au précédent Traité. Titre pour lequel elle peut à très juste raison être appelée le principe du bonheur éternel de tous les Elus, en tant que toutes les grâces et faveurs du ciel, qui les aident à mener à chef l'œuvre de leur prédestination, passent par les mains de la Trésorière du ciel, sans excepter une seule. D'où il arrive que tous les Elus universellement lui sont redevables de l'accomplissement de leur élection, qui se fait avec les mêmes grâces.

VIII. Finalement, puisque la prédestination des Elus est nommée en l'Écriture une génération céleste, ainsi que je dirai avec Saint Jean sur la fin du chapitre, c'était une chose très convenable que pour être de tout point accomplie il y eût un Père et une Mère, tous deux célestes de leur origine et de leur extraction, qui par une manière toute sainte et céleste engendrassent pour le ciel les enfants de salut, les élevassent et les pourvussent de toutes choses nécessaires, jusqu'à les mettre en état, et à les faire jouir de l'héritage que leur naissance spirituelle leur avait acquis.

IX. En toutes ces manières la Sainte Vierge peut être appelée la Mère de tous les enfants de salut, et le principe du bonheur éternel de tous les Prédestinés. Et par tous ces titres, sans parler pour maintenant des autres, lui conviennent les actions de grâces et les reconnaissances qui lui seront par eux rendues, tant qu'ils seront en possession de ce bonheur. Et cela soit dit de tous les Elus en général; parlons désormais de ceux qui par un titre de faveur spéciale appartiennent à la MÈRE DE DIEU.

§. III. — Qu'elle est d'une spéciale manière le principe du bonheur éternel des siens.

1. Je ne le saurais mieux montrer qu'en m'attachant à l'ordre de la prédestination, et aux quatre pièces ou actions dont peu auparavant Saint Paul la composait, et faisant voir que la Sainte

Vierge est le principe de l'élection, de la vocation, de la justification et de la glorification des siens d'une très particulière façon; par où il apparaîtra clairement qu'elle est d'une très spéciale manière le principe du bonheur éternel des siens.

II. Pour commencer par l'élection, quel inconvéniement y peut-il avoir de dire que tout ainsi que Dieu, au choix qu'il fit des Elus, fut mû par les souffrances et par les mérites de son Bien-aimé Fils; de même les souffrances prévues et les mérites anticipés de la très sacrée Vierge, comme unis à ceux de son Fils, lui servirent aussi de motif, quoiqu'en un degré beaucoup inférieur à ceux-là? Et pour passer encore plus outre, qui trouvera mauvais si je dis que prévoyant la douce inclination qu'elle devait un jour avoir envers quelques-uns, dès lors, pour la gratifier, il en fit choix très particulièrement, comme d'une troupe élevée, et d'autant de créatures de la Mère de son Fils? Pour moi, comme je ne prétends obliger personne à cette créance, aussi ne vois-je rien qui soit capable d'empêcher les serviteurs zélés de la Sainte Vierge de s'y arrêter comme à une pensée recevable, et non moins avantageuse à celui qui fait cette faveur qu'à celle qui la reçoit. Car, à qui aboutit finalement toute la gloire des Saints, sinon à celui de qui ils la tiennent, pour qui ils la possèdent, et en témoignage de la grandeur de qui ils en veulent jouir? Le Père Eternel pouvait-il gratifier son fils, en considération de ses mérites, de chose quelconque dont il se sentît plus obligé que des faveurs qui étaient faites à sa très chère Mère pour l'amour de lui? Quelle plus agréable récompense de tous ses travaux que de voir qu'elle en reçût les premiers et principaux avantages? Y a-t-il pas occasion de présumer que Dieu, qui apprêtait à la Sainte Vierge des grâces bien plus relevées, comme sont d'être MÈRE DE DIEU, d'être la Médiatrice du monde et la Reine de l'univers, ne lui ait pas refusé celle-ci, qui est beaucoup moindre que celles que je viens de nommer? Bref, pourquoi ne me sera-t-il pas permis de dire qu'en qualité de Reine-Mère et de Reine Régnante tout ensemble, bien que tous les sujets de son Fils et de son Epoux fussent quant et quant les siens par tout droit, ce néanmoins la raison demandait qu'elle eût son Train et sa Cour à part, et comme hors de celle de son Fils? Et où a-t-on jamais vu qu'on ait dressé l'Etat, et donné des Officiers et des serviteurs particuliers à une Reine

sans lui en laisser le choix, ou au moins sans savoir qu'ils lui fussent agréables? Ou ma conception se flatte par trop, ou la raison est de mon côté, le tout à l'honneur de la MÈRE DE DIEU et au bonheur éternel de la troupe choisie, sur qui est tombé le riche sort de la spéciale faveur de notre incomparable Princesse. O sainte compagnie! O troupe singulièrement aimée du ciel, que tu es heureuse d'appartenir d'une si étroite manière à la Mère commune de tous les Elus! Et partant n'épargne ni peine ni vie pour amplifier l'honneur de celle à qui tu as tant d'obligations; et puisque tu es destinée à composer le Chœur qui la doit éternellement bénir, commence dès à présent à la louer sans cesse, à la faire connaître çà bas, et à lui acquérir autant de serviteurs que tu pourras en terre.

III. Quant à la vocation et à la justification, qui proprement sont celles qui assurent notre élection, pour parler avec l'Apôtre Saint Pierre, le demeurant de ce Traité visera pour la plupart à faire voir avec quelle affection la Sainte Vierge en avantage les siens. Pour maintenant, je m'arrêterai à un seul passage qui, d'un commun consentement de tous les peuples Chrétiens, lui est approprié. C'est ce mot du vingt-quatrième de l'Ecclésiastique, où elle parle en cette manière: Celui qui a créé toutes choses, et moi quant et quant, et qui a pris son repos en ma tente, m'ordonna dès le commencement d'habiter en Jacob, d'hériter en Israël et de jeter des racines en ses Elus. Car il ne faut pas aller bien loin pour apprendre que les Elus de Dieu sont comparés ès sacrés cahiers à des grains de blé. Le Maître envoyé du ciel le dit clairement en la parabole du bon grain et de l'ivraie (1), où le Père de famille conclut avec ces mots: Mettez l'ivraie en poignée et en gerbettes, et amassez le bon grain en mon grenier, c'est-à-dire, amassez les Elus dans le Ciel. Etait-ce pas le sujet ordinaire des Prédications du Saint Précurseur, qui disait que le Sauveur du monde avait déjà le van en sa main pour vanner son grain (2) et pour mettre hors la paille et la balle destinées au feu, et garder le pur froment pour sa provision? Et de vrai, si le Rédempteur des hommes, même à son dire (3), a été le vrai grain de blé qui devait être jeté en

(1) Matth. 13.

(2) Matth. 14.

(3) Joan. 13.

terre pour y mourir, pour y prendre racine et pour justifier par ce moyen, la raison ne requiert-elle pas que ses Elus, qui doivent être moulés sur lui, soient autant de grains de froment, et qu'ils meurent aussi, en leur manière, pour germer et pour croître à la vie éternelle? Mais las! que de hasards courraient ces pauvres grains parmi tant d'autres qui tombent sur les pierres, qui sont emportés des oiseaux, qui sont suffoqués par les épines et qui demeurent sans fruit, si le charitable soin de l'admirable ménagère de leur salut n'intervenait pour les mettre en bonne terre, pour leur procurer les pluies, les neiges et le soleil en leurs saisons, et pour leur faire jeter de profondes racines afin de pouvoir résister à toutes les injures du temps!

IV. Volontiers que quelqu'un désirerait savoir qui sont ces racines que la Sainte Vierge fait prendre à ses plus chers enfants? En un mot, elles ne sont autres que les moyens dont elle affermit et assure leur salut, tenant la main à l'exécution de leur prédestination. Que s'il est question d'en prendre une plus particulière information, il est raisonnable qu'elle-même nous la donne. Voici comment elle parle au lieu sus-allégué (1): Je suis la Mère du bel Amour, de la crainte, de la connaissance et de la sainte espérance. Ce sont quatre racines assurées qu'elle jette bien avant ès cœurs de ses dévots, pour les arrêter immuablement à la poursuite de leur bonheur éternel, et quatre marques qu'elle leur laisse pour établir en eux la confiance de l'obtenir.

La première racine.

V. La première est une certaine conduite d'amour qui me semble être comme la livrée des enfants de la Vierge. Car, tout ainsi que jadis on distinguait des autres les disciples d'Apelles par le trait de leur maître qu'ils avaient, de même j'ai toujours cru qu'il y avait un certain caractère qu'elle imprime ès âmes de ses nourrissons, qui n'a point de plus propre nom que celui de conduite d'amour. Qu'on prenne garde à l'esprit de la MÈRE DE DIEU, on n'y trouvera ni aigreur, ni âpreté; au contraire, une douceur amiable et des principes propres d'un cœur noble et désireux d'agréer à Dieu, non pour autre que pour lui-même. C'est l'esprit que pour l'ordinaire elle communique aux siens

(1) Eccles. 24.

qui les porte à ne se point tant gouverner par la terreur et par l'appréhension des redoutables châtimens de Dieu, que par les doux attraits de sa bonté et de sa fidélité; et comme ils ont le cœur ainsi fait envers Dieu, aussi veut-elle qu'ils l'aient de même à l'endroit du prochain. Il n'y a rien de meilleur, disait le Prophète Isaïe (1), que de se laisser attacher en cette manière, et de se prendre avec la colle forte d'amour. Car, comme remarque Saint Bernard (2), il s'en trouve qui sont liés au bien avec des cordes, c'est-à-dire avec la considération de l'honnêteté, de la vertu, et avec l'espérance du loyer; d'autres qui tiennent avec des clous, qui sont l'horreur et la crainte des peines, et aucuns avec la colle, qui n'est autre que le pur et sincère amour. Les premiers sont rudement serrés, les seconds encore plus, les troisièmes ne sentent nulle violence. Les premiers se détachent aisément, car enfin ces liens se rompent ou se défont; les seconds ont peine à durer long-temps en une si grande contrainte; les derniers non seulement sont arrêtés sans travail, ains encore ils n'appréhendent rien tant que la séparation. Voilà l'état des enfans de la Mère d'amour. Considérez-les en tous leurs déportemens, vous verrez qu'ils sont tous teints en cette teinture d'amour et qu'ils se ressentent tous d'un certain air de douceur qui n'est autre que l'air du Paradis. Je ne m'étends pas davantage sur cette amoureuse conduite, puisque l'occasion d'en parler plus expressément se doit encore présenter en deux divers endroits (3).

La seconde racine.

VI. A cette première racine se joint la seconde, qui est un respect cordial et une crainte filiale que la Mère de Bonté verse en l'âme de ses enfans bien-aimés, d'où naît un esprit de révérence et une douce appréhension de lui déplaire ou de faire chose aucune qui puisse désagréer à son Fils. C'est le propre des enfans bien nés de n'avoir rien tant à cœur que de se donner soigneusement garde de causer quelque déplaisir à leurs parents; ils meurent de regret lorsqu'ils estiment les avoir offensés ou contristés. Quant à moi, je ne sais si je me trompe,

(1) Cap. 41. Glutino bonum est.

(2) Serm. 4. de diversis, de triplici

coherentia vinculorum, clavorum, et glutinis.

(3) Cap. sequenti et Tract. 4. cap. 4.

mais je ne me suis jamais su persuader que la vraie dévotion de Notre-Dame peut entrer dans une âme, ni que la Mère d'amour en peut prendre possession sans y jeter bientôt cette racine qui est, à mon avis, l'une des plus fermes assurances que nous ayons de notre salut. Il me souviendra toujours du très sage avis qu'un saint Pape donnait à une grande et vertueuse Dame; c'était Grégoire septième, invincible défenseur des droits et des immunités ecclésiastiques dont la glorieuse mémoire nous est rafraîchie tous les ans le vingt-cinquième de mai, à Mathilde, fille de Béatrix, Duchesse de Toscane; voici ses propres mots (1) : Que voulez-vous que je vous dise, ma chère fille, de la MÈRE DE DIEU à qui principalement je vous ai recommandée, à qui je vous recommande encore à présent et ne cesserai de le faire jusqu'à ce que nous ayons le bonheur de la voir de compagnie là-haut ? Que voulez-vous encore une fois que je vous en dise, vu que le ciel et la terre ne cessent de la louer, jaçoit qu'ils ne le fassent pas comme elle mérite. Ce seul mot vous en dirai-je, et je vous supplie de le loger bien avant dans votre cœur que, d'autant qu'elle est plus relevée, plus aimable et plus sainte que toutes les mères du monde, d'autant se montre-t-elle plus douce et plus débonnaire à ceux et à celles qui, touchés d'un vrai déplaisir de leur vie passée, se jettent sans crainte entre ses bras. Ayez seulement une ferme résolution de ne plus offenser Dieu, versez votre cœur et vos larmes avec une pleine confiance devant elle, et je vous engage ma parole et ma foi que jamais vous n'aurez eu mère qui vous ait si promptement reçue ni si tendrement aimée comme elle fera.

La troisième racine.

VII. La troisième s'appelle la connaissance; connaissance, dis-je, qu'elle nous fait prendre de son très cher Fils, et qu'elle lui donne de nous par le bon récit qu'elle en fait. Car comme autrefois le Sauveur mettait toute peine de faire connaître son Père céleste à ses Disciples choisis, et réciproquement il les recommandait à son Père avec tant de douceur et d'affection, le priant de les aimer pour l'amour de lui; de même, la Sainte Vierge, qui sait très bien que tout le bonheur des siens con-

(1) Lib. 1. Epist. 47.

siste à être aux bonnes grâces de son Fils, s'étudie par tous les moyens imaginables à le leur faire connaître, à leur donner goût de son entretien et de son amitié, à leur donner une parfaite confiance en lui et en ses mérites; et d'autre part elle s'emploie auprès de lui pour leur obtenir ses faveurs, pour gagner son affection, et pour faire qu'il les prenne à cœur à sa considération. Oh! que cette obligation est étroite! Oh! que cette racine affermit merveilleusement l'espérance de notre salut! Sainte Mère, puisque vous daignez si favorablement vous entreprendre pour nous, nous ne nous adresserons jà à Saint Philippe comme firent jadis quelques Gentils pour avoir l'entrée à votre Fils, nous irons droit à vous pour vous dire que nous désirons de connaître Jésus et d'être connus de lui, de l'aimer et d'être aimés de lui, et de le tenir pour notre unique bonheur; seulement, qu'il nous reçoive au nombre de ceux à qui pour l'amour de vous il se plaît de faire part de ses miséricordes.

La quatrième racine.

VIII. La quatrième, et celle qui pour l'ordinaire se rend la plus sensible aux cœurs dévots de la Sainte Vierge, c'est une secrète, mais ferme confiance qu'elle leur donne de les assister toujours et de ne les abandonner jamais. Confiance fondée sur le titre de Mère qu'elle porte, et de Mère d'amour et de bonté; fortifiée par l'expérience de tant de siècles, qui ont fait passer pour une maxime indubitable en fait de salut, qu'il ne saurait mal prendre à celui qui a son recours à la MÈRE DE DIEU; appuyée sur les assurances que nous en donnent ses fidèles serviteurs, et notamment le dévot Saint Anselme (1), disant, que tout ainsi que celui de qui la Mère de miséricorde détourne les yeux ne peut manquer de périr, de même celui qu'elle reçoit sous sa protection ne saurait avoir de meilleures arrhes de son salut; affermie par la créance que nous avons que les trésors des grâces et des mérites de son Fils sont en sa main et en sa disposition; ancrée sur le crédit qu'elle a auprès de Dieu, qui entérine toutes ses requêtes et accomplit toutes ses volontés. De fait, autant de fois que j'encontre une âme qui est à la MÈRE DE DIEU, il m'est avis que je vois une courageuse Suzanne qui s'en

(1) Apud S. Antoninum, 4. part. tit. 15. cap. 14. §. 7.

va droit au lieu du supplice sans croire qu'elle doive mourir, ou que Dieu puisse permettre que l'innocence soit opprimée. Pour moi, qu'on m'allègue toutes les raisons qu'on voudra, si me semble-t-il qu'on ne me saurait jamais tirer du fort de cette confiance pour me faire douter de son secours, ou me faire appréhender qu'elle veuille consentir à ma ruine. Car pourquoi l'appréhender tandis que j'aurais la volonté de me sauver, vu que Dieu ne désire rien tant, et que mon Rédempteur a versé tout son sang pour mériter mon salut ? La Mère de Bonté s'accorderait-elle à ma perte, et à signer la sentence de ma condamnation ? J'y consens si elle le veut, mais à la charge qu'il soit écrit sur mon tombeau que la Reine du Ciel a permis qu'un sien pauvre serviteur fût damné, ayant mis, après Dieu, toute sa confiance en elle, et ayant toujours eu un désir cordial de la servir. Mais que dira la postérité lisant cet écrit ? A quoi se résoudront ceux qui avaient envie de la servir ? Les belles âmes souffriront-elles une inscription si contraire au sentiment commun de tous les peuples, si peu sortable à la bonté de Dieu et si préjudiciable au bien public et au salut des pauvres âmes, qui, ayant perdu toutes les autres espérances, croient qu'il leur reste encore un asile assuré en la fidélité de la MÈRE DE DIEU ? Si cette confiance n'avait encore jeté d'assez profondes racines en l'esprit de quelqu'un, que l'exemple que je vais raconter lui serve à se figurer ce que la Sainte Vierge ferait pour ses plus chers enfants, puisqu'elle a tant fait pour une personne qui avait abusé si long-temps de ses faveurs.

IX. Le dévôt Prêlat Vincent (1), Evêque de Beauvais, claire lumière de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, qui vivait sous le règne de Saint Louis, personnage, dit Trithemius, qui n'a pas eu son pareil en son temps, écrit qu'au Diocèse de Langres il y avait une Dame mariée qui eût fait honte à plusieurs Religieux, tant elle s'adonnait aux exercices de dévotion, de pénitence et de charité. Mais comme le fond des cœurs n'est connu qu'à Dieu seul, elle couvrait un ulcère intérieur capable d'infecter toutes ses bonnes actions ; c'était un péché commis en sa jeunesse, qu'elle n'avait jamais eu l'assurance de déclarer, quoiqu'elle conclût toutes ses confessions avec ces mots accompa-

(1) *Speculi*, l. 7. cap. 117.

gnés pour l'ordinaire de larmes et de sanglots, vrais témoins de l'angoisse intérieure qu'elle souffrait : De tous ces miens péchés et de tous les autres que j'ai omis, je me rends coupable devant Dieu et devant vous. Hors de là elle avait une confiance très particulière en la mère MÈRE DE DIEU, qu'elle honorait par diverses dévotions; et rencontrant quelque sienne image ou se trouvant devant son autel, elle fondait en larmes, s'accusait à elle de son péché, lui en demandait le pardon, et la grâce de n'être pas damnée à l'occasion d'icelui. Son Confesseur, qui, de la peine qu'il lui voyait endurer, prenait sujet de douter qu'il n'y eût quelque maladie secrète qui lui causât cette douleur, la pressa un jour de s'aller confesser à un Religieux de Saint-Benoît qui demeurait près de là, homme de grande vertu et de pareille réputation, ce qu'elle fit, mais avec aussi peu de soulagement qu'elle en recevait de ses confessions ordinaires. Pouvoir étrange de la honte, que l'ennemi de notre bien va jetant dans les esprits, et même parfois des personnes qui d'ailleurs ont l'âme bien faite, lors nommément qu'elles croient avoir acquis quelque réputation de vertu. Enfin, la vergogne qui possédait cette pauvre âme et lui serrait toujours plus étroitement la bouche, la conduisit jusque là, que l'appréhension même de la mort voisine n'eut jamais la force d'élargir son cœur et de desserrer sa langue. Elle mourait transie en son âme de déplaisir, ne lui restant nulle espérance de salut qu'une petite bluette de confiance qu'elle retenait encore envers la MÈRE DE DIEU. Pour le faire court, la voilà morte, les Démon s'en saisissent incontinent, et avec de grandes huées et d'extrêmes reproches, lui mettent devant les yeux son double péché; c'est-à-dire la faute de sa jeunesse, surchargée d'un grand nombre de confessions sacrilèges et de son impénitence finale. Elle se voit au milieu de ces monstres, et parmi cette confusion, n'ayant plus la hardiesse de réclamer son Avocate, mais la regardant seulement d'un cœur percé de regrets. Au même instant, voici arriver la Mère de miséricorde qui avait impétré jusqu'alors la suspension du jugement de cette âme, laquelle s'adressant à ces oiseaux de proie : Quoi! désespérés que vous êtes, leur dit-elle, avez-vous bien eu la hardiesse de mettre la main sur ma servante? Votre servante, Sainte Dame, répond un de la troupe, et à quel titre donnez-vous ce nom à celle qui, pendant toute sa vie, a

suivi nos conseils, et jusqu'au point même de la mort, s'est laissée emporter à nos suggestions? Ce n'est pas à moi à vous rendre raison, répond la Vierge, tant il y a qu'elle est ma servante, sortez d'ici. Et sur ces mots, se tournant devers son Fils, elle demande le pardon pour cette pauvre âme saisie d'effroi et d'appréhension. Ma très honorée Mère, dit le Sauveur, vous savez trop bien que sans confession il n'y a point d'espérance de salut, et qu'elle doit être faite pendant la vie. Néanmoins, puisqu'il ne m'est pas loisible de vous refuser chose aucune, qu'elle retourne dans son corps, j'en suis content pour votre respect, et qu'elle efface ses péchés par la pénitence. Cela dit, la MÈRE DE DIEU la commet à un ange de sa suite pour la conduire à son corps, auquel s'étant ralliée de nouveau au grand étonnement de sa fille et de tous ses domestiques, elle fait appeler le Prêtre, confesse son péché secret; et puis comme le bruit du miracle s'était répandu partout, un monde de gens étant accouru pour voir cette merveille, elle fit une chaire de son cercueil pour donner à entendre à tous l'incomparable pouvoir de la Mère de Bonté, racontant par ordre tout ce que je viens de dire, qu'autrement nous n'eussions jamais su; et ayant publié la grandeur des miséricordes du ciel, repose doucement sa tête, et s'endort du sommeil des amis de Dieu et des serviteurs de la Vierge. Je sais bien que ce sont des cas privilégiés, qui ne doivent point tirer d'autre conséquence que celle-ci, que si la Mère de miséricorde ne peut consentir à la perte de ceux qui s'y précipitent d'eux-mêmes, elle devra bien avoir un autre soin de ses plus chers enfants.

X. Car enfin la conclusion de tout ce discours est, que le dernier sceau qu'elle met à leur prédestination, et qui les achemine droit à la gloire, c'est celui de la persévérance, ou pénitence finale qu'ils ne manquent jamais d'obtenir par son entremise; d'autant que l'arrêt de leur salut est irrévocable, et que la parole du Saint-Esprit couchée en la première Epître de Saint Jean (1) ne peut faillir, qui porte que celui qui est né de Dieu ne pèche point, d'autant que cette divine filiation le maintient, et que le malin n'a point de pouvoir sur lui; c'est-à-dire, comme l'explique très à propos Saint Bernard (2), que celui qui est né

(1) Cap. 3.

(2) [Serm. 4. de diversis, de triplici cohærentia, etc.]

de Dieu par la prédestination éternelle, ne persévère jamais en son péché en telle sorte que la mort l'y surprenne, d'autant que l'adoption céleste le garantit de ce malheur final, et que l'arrêt de celui qui connaît les siens par la science d'approbation ne peut être cassé ni empêché. Mais ne nous engageons pas plus avant en ce discours. Nous aurons une autre occasion (1), pour faire voir les merveilles de la charité de la MÈRE DE DIEU à assister les siens au point qui leur importe de leur bonheur éternel, qui est la fin de leur vie.

LA SECONDE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE III.

QU'ELLE SOIT AUX SIENS UNE MÈRE D'AMOUR.

Le premier trait de l'Eloge que le Saint-Esprit donne à la Bienheureuse Vierge, au passage que je viens de traiter, c'est qu'elle soit la Mère du bel Amour. Et à vrai dire il ne pouvait mieux rencontrer, attendu qu'il a touché la première qualité et la plus insigne propriété d'une Mère. Et partant entrons avec affection dans ce riche et agréable sujet, qui nous fera voir la Mère du bel Amour en son origine, en ses effets et en ses qualités.

§. 1^{er}. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à l'origine du même Amour.

I. Le savant Pausanias, discourant de l'Amour au banquet de Platon, enseigne qu'il y a deux Mères de l'Amour, l'une qui est fille du ciel, l'autre de la terre. Celle-là se ressent toujours de sa première extraction et de son ancienne noblesse; celle-ci, comme elle est de bas lieu, aussi s'avilit-elle aisément. Celle-là dédaigne le corps et fait une alliance indissoluble avec l'esprit; celle-ci ne saurait relever ses pensées, ni contracter amitié qu'avec le corps. Celle-là est la Mère de l'Amour céleste et divin;

(1) Cap. 13.

celle-ci de l'Amour terrestre et humain. Celle-là de l'Amour spirituel; celle-ci de l'Amour sensuel. En un mot, comme celle-là est la Mère du bel Amour, ainsi celle-ci l'est du laid et du vilain. Laissons à part cette profane, puisque nous avons devant les yeux la vraie Mère du bel Amour, qui n'est autre que la très Sainte Vierge, au témoignage même du Saint-Esprit; ce qui se connaîtra bien mieux si nous pouvons rencontrer la naissance et l'origine du bel Amour.

II. L'ancien Socrate, le Génie de la Philosophie morale, va rechercher en trois divers discours de son Disciple Platon (1) à quoi se doit proprement donner le nom de Beau et de Beauté. Le consumé d'une grande quantité de paroles qu'il emploie à cet effet, c'est que la Beauté n'est autre chose qu'un découlement ou un rayon de l'agréable face de Dieu, lequel tombant sur quelque nature créée, lui donne un certain air, un lustre et un éclat de bonne grâce. Ou, si vous aimez mieux, que c'est un cercle de lumière qui, sortant de cette même face, source de toute Beauté, passe par la créature pour retourner à son origine. Justement comme nous voyons que le Soleil, frappant de ses rayons dorés la nuée moite, y laisse son image empreinte, c'est-à-dire l'arc-en-ciel, le Fils de la merveille, qui soudain se tourne de vers son père pour lui rapporter tout ce qu'il est et lui faire hommage de sa beauté. Il ajoute que ce mouvement circulaire, en tant qu'il sort de Dieu comme de son point, se nomme Beauté; en tant qu'il emporte et ravit nos affections, s'appelle Amour, et en tant qu'il retourne à sa source comme au lieu de son repos, son propre nom c'est Plaisir. Ramassons toutes ces belles pensées pour dire que le bel Amour est celui qui procède de Dieu comme de la fontaine de tout Amour et de toute Beauté, et se va rendre à lui comme à son centre et à sa dernière fin. D'où s'ensuivrait que la Mère du bel Amour serait celle qui, plus abondamment que toutes les autres, aurait puisé dans la vive source d'Amour et de Beauté pour en faire largesse à ses chers enfans, et par ce moyen les unir à l'origine de toute Beauté et de tout Amour; que la Mère du bel Amour par excellence serait celle qui, plus que toutes les autres Mères du monde ensemble; aimerait ses chers enfans d'un amour céleste et divin,

(1) In *Hippiâ majori*, in *Convivio*, et in *Phædro*.

comme ayant plus d'alliance et de conjonction que toutes ensemble, avec le principe du bel Amour. Ce qui ne se peut révoquer en doute si nous voulons rappeler nos vieilles idées et nous souvenir qu'elle est fille de Dieu, Mère de Dieu, Epouse de Dieu; Fille du Père, Mère du Fils, Epouse du Saint-Esprit, c'est-à-dire, Fille d'Amour, Mère d'Amour, Epouse d'Amour. Loin d'ici toute pensée terrestre, tandis que je déclare la naissance du bel Amour en la Mère d'icelui, puisqu'il s'agit d'un Amour dont Dieu est le principe et la fin, et la Vierge des Vierges le sujet.

III. Si le bien-aimé Disciple ne nous a point trompés quand il a dit (1) que Dieu le Père est Amour, ou charité (car Saint Augustin (2) m'apprend que de ces deux noms l'un n'est pas plus saint que l'autre, et le grand Saint Denis (3) parle encore plus avantageusement en faveur du nom d'Amour, enseignant que les Théologiens, c'est-à-dire les Apôtres et leurs premiers Disciples, pour désabuser le vulgaire qui prenait le nom d'Amour dans un sens profane, l'ont plus volontiers employé à choses divines, que celui même de dilection); si, dis-je, Dieu le Père est Amour, ains si la foi nous enseigne qu'il est le Prince et comme le magasin de tout le saint Amour, il ne nous est pas loisible de douter qu'il n'en ait richement partagé sa chère Fille, je veux dire la Sainte Vierge, laquelle il a baillée à son Fils unique pour Epouse et pour Mère ensemble. Car puisque le Père de toute Beauté a gouverné cette alliance par Amour, et que par Amour il a donné son Fils au monde, par Amour il l'a allié à notre nature, par Amour il lui a choisi une Mère et une Epouse; la raison ne voulait-elle pas que les bagues et les bijoux qu'il lui donnait fussent d'Amour, son douaire d'Amour, son train d'Amour, et du plus saint et plus divin qui se trouvât au-dessous de Dieu; bref, qu'elle fut la Fille du bel Amour? Nos esprits sont trop faibles pour comprendre de semblables richesses; il nous doit suffire de savoir que c'est Dieu le Père qui dote sa fille bien-aimée en faveur de son Fils unique, car ce qui suit de là ne se peut expliquer.

IV. Voilà la première source du bel Amour. La seconde est

(1) 1. cap. 4.

(2) Lib. 14. de Civit. cap. 7.

(3) Lib. de divin. nom. cap. 4.

celle qui la fait encore plus proprement la Mère du bel Amour; c'est l'union, ou pour mieux dire, l'unité maternelle qu'elle a avec son Fils, que Saint Paul (1) avec raison reconnaît pour le second principe d'Amour. Voire ce même Fils en Saint Luc douzième se dépeint ni plus ni moins qu'un globe de feu qui a été porté en terre afin d'embraser tout le monde d'Amour. Faudra-t-il donc s'étonner si le cœur de la MÈRE DE DIEU a été changé en une fournaise d'Amour? Le dévot Saint Bernard n'en doute nullement, si ce n'est, dit-il (2), que quelqu'un soit si téméraire que de nier que les entrailles de Marie, où la charité de Dieu a reposé neuf mois entiers, aient été converties en des entrailles d'Amour. L'Abbé Gueric ne doit rien à son bon Maître, quand il dit (3) que la Vierge ayant une fois mis au monde son très cher Fils, elle n'est pas pourtant demeurée stérile, mais que dès lors elle n'a jamais manqué de produire des fruits d'amour et de piété, que le fruit de son ventre, en naissant d'elle, la laissa enceinte d'une inépuisable dilection, et qu'il sortit tellement de l'enclos de son sacré ventre, qu'au milieu du jardin fermé de sa virginité, il fit couler la vive source de charité pour le rafraîchissement des âmes altérées. Oserai-je dire qu'il me semble que le Bienheureux Cardinal Pierre Damien porte encore sa conception plus haut, et que sa pensée a je ne sais quelle majesté quand il dit (4) que la Majesté du Verbe divin, qui était comme la graisse du ciel, s'étant d'une admirable manière fondue dans le chaste sein de la MÈRE DE DIEU, elle remplit la terre, elle arrosa le ciel et rejaillit jusqu'aux enfers; que là le Très-haut et l'Infini s'anéantit pour remplir nos cœurs d'une très abondante charité; là, comme devant le Saint Autel, il reçut de son Père éternel l'onction sacerdotale, et de là il sortit pour être oint une seconde fois de l'huile de son précieux sang, au moyen duquel tout le monde reçut une céleste consécration. Bref, le vénérable Euthimius haranguant à l'honneur de la Sainte Vierge en la noble ville de Constantinople, disait (5) qu'il ne se fallait pas étonner qu'elle fût incomparable en bonté et en débonnaireté, vu que cette disposition était convenable à celui qu'elle avait porté dans ses

(1) Tit. 3.

(2) Serm. 1. de Assumpt.

(3) Serm. 1. de Assumpt.

(4) Serm. in Annuntiat.

(5) In adoratione Zonæ Dciparæ.

flancs et qui nous l'avait préparée comme un recours assuré en toutes nos nécessités. Bref, que puis-je dire autre chose sinon que le Sauveur venant en ce monde pour y publier et établir une loi d'Amour, il en fit la première leçon à sa très Sainte Mère, mais avec tant de perfection qu'elle surmonta en un moment les plus relevés Séraphins.

V. Que dirai-je de la troisième source, qui est le Saint-Esprit, digne Epoux de la Bienheureuse Vierge, l'Amour substantiel de la très Sainte Trinité qu'à cette considération la Sainte Eglise nomme la fontaine de vie et le feu descendu du ciel, la charité et l'onction spirituelle, qui sont autant de symboles de ce qu'il est, c'est-à-dire du Saint Amour? Quelle communication de sa charité, voire de soi-même, ne fit-il pas à sa très chaste Epouse, lorsque le mystère d'Amour, qui est l'alliance du Verbe divin avec notre nature, fut accompli en elle? Qui pouvait-on trouver, dit le dévot Saint Bonaventure (1), qui eût davantage de droit à ses grâces et à ses faveurs, que sa très bénite Epouse qu'il devait faire la Mère du bel Amour, ainsi qu'il en était le Père? Oh! que cette naissance du bel Amour est noble! oh! qu'elle est sainte! oh! qu'elle est divine! oh! que cet amour est beau, puisqu'il vient de Dieu, qu'il aboutit à Dieu, qu'il est de Dieu, en Dieu et pour Dieu seul! Lorsque je dis pour Dieu seul, je ne prétends pas que ce soit à l'exclusion de ses chers enfants, en faveur de qui elle a été si abondamment prévenue des bénédictions d'amour, mais seulement afin que tous sachent que comme cet amour avait une naissance céleste et divine, ainsi tendait-il toujours à Dieu; ni plus ni moins qu'à son centre et à l'unique lieu de son repos.

§. II. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant aux effets du même Amour.

I. Je dis quant aux effets; car de toutes les preuves que l'amour peut donner de soi-même, il n'en est point de semblable à celle-ci, l'amour étant comme le feu, lequel ne peut être caché. Partant, figurez-vous la meilleure Mère du monde, ou pour mieux dire, imaginez-en une qui ait le cœur et les affections de toutes les mères du monde, à peine jugerez-vous qu'elle mérite le nom

(1) *Speculi B. Virg. cap. 6.*

de Mère si vous la comparez à Marie, et si vous considérez le soin et l'affection avec lesquels elle fait tous les offices d'une Mère.

II. Car, pour commencer par le point auquel les Mères commencent d'entrer en possession de ce nom, elle les conçoit lorsque, Dieu les lui donnant comme un don spécial, elle les reçoit dans le sein de sa très particulière affection et de son amoureuse conduite. Elle les porte dans ses entrailles, et les façonne peu à peu lorsqu'elle forme Jésus-Christ en eux, pour parler avec le grand Apôtre (1). Ne vous précipitez pas de sortir du ventre de votre bonne Mère, disait jadis l'admirable Saint Augustin à un semblable propos (2); vous êtes voirement conçu, et par un secret mystère vous êtes né dans les flancs de votre bonne Mère, mais vous êtes encore charnel. Attendez que vous soyez formé, si vous ne voulez être jeté comme un avorton, au lieu de sortir comme un fruit qui est arrivé à sa maturité. Si vous avez la patience d'attendre que vous soyez entier, bien pour vous; si au contraire vous faites violence à votre Mère, elle vous jettera dehors, mais ce sera plus à votre préjudice qu'au sien. Non que notre bonne Mère n'a garde de dire avec celle des Machabées (3) qu'elle ne sait comment nous avons été façonnés dans son sein: car bien que ce soit une action de la maîtresse main de Dieu, si ne faut-il pas pourtant croire qu'elle ne s'y emploie vivement, et avec une pleine connaissance de tout ce qui se passe en elle pour le regard des nouveaux fruits de salut, dont elle moule les affections tendrelettes, afin de les disposer peu à peu à voir l'agréable jour de la vertu. Pendant ce temps nous n'avons point d'autre nourriture que celle qui est prise de sa propre substance. Car, dit le même Saint Augustin (4), il faut que la bonne Mère donne son propre cœur à l'enfant qu'elle porte, puisqu'il n'est pas encore capable de faire aucune fonction du sien.

III. Secondement, elle nous met au monde, qui est le lieu de notre pèlerinage, lorsqu'elle nous fait voir les premiers rayons de la céleste lumière, et qu'elle nous fait connaître à quelle fin nous sommes créés. Elle nous donne le lait lorsqu'elle verse en

(1) Ad Galat. 4.

(2) In Epist. ad Galatas.

(3) 2. Machab. 7.

(4) Lib. de peccat. meritis et remiss.

nos âmes les premières connaissances, et qu'elle y jette les premiers désirs de la vertu. Oh ! qui se pourrait souvenir des doux attrails et mouvements que cette incomparable Mère répandait dans son esprit enfantin avant même qu'il eût acquis l'usage entier de la raison, qu'il aurait bien sujet de dire qu'il lui a des obligations qui ne se peuvent expliquer. Car qui pourrait déclarer comme alors elle s'accommodait à notre portée; comme elle ajustait à nos faibles entendements les principes de vertu qu'elle jetait dans nos âmes; comme elle nous faisait prendre garde à ce que nous voyions et entendions; comme elle-même nous portait les paroles jusques dans le cœur; comme elle donnait bon ordre que nous fussions soigneusement instruits; comme elle empêchait que ce bas âge ne fût abreuvé d'aucune mauvaise doctrine, et que notre volonté ne commençât de prendre goût aux actions vicieuses, qui parfois frappaient nos sentiments. Oh ! que de tendresses maternelles nous découvririons là-dedans, si nous avions la connaissance de ce qui se passait alors en nous.

IV. Elle nous porte sur ses bras lorsqu'elle nous tient à l'abri de sa protection spéciale. Elle nous caresse quand à ses douceurs intérieures elle nous convie à bien faire, augmentant en nos cœurs la confiance qu'elle veut que nous ayons en elle. Elle nous apprend à marcher lorsqu'elle nous jette dans le train de la vertu, et qu'elle fait que nous en ressentons les premières difficultés. Elle nous nourrit d'une plus forte viande lorsqu'elle expérimente nos courages, nous mettant à l'épreuve de quelque tentation ou de quelque rencontre pénible. Elle nous pourvoit lorsque avec une affection nonpareille elle procure tout ce qui est nécessaire à notre avancement spirituel. Car jaçoit que notre bon Père nous ait acquis tous ces biens là, ce néanmoins il lui en laisse l'entière disposition, et il entend que tout ce que nous recevons passe par ses mains, et que ce soit un effet de sa bonne volonté en notre endroit. Bref, elle nous garde l'héritage de notre bon Père et le sien, et le fait profiter pendant le temps de notre minorité, jusqu'à ce qu'elle nous mette en main le gouvernement de nos biens. Pourquoi donc ne dirais-je pas d'elle ce que le grand Saint Cyprien dit de la Sainte Eglise(1),

(1) Lib. de unitate Ecclesiæ.

qu'elle est l'unique Mère d'un très grand nombre d'enfants que successivement elle engendre par une céleste fécondité; que nous lui devons notre naissance, que nous sommes alimentés de son lait et animés de son esprit; qu'elle nous garde pour être présentés à Dieu, et nous destine à la Royauté qui nous est préparée; bref, que celui qui ne reconnaît Marie pour sa Mère, ne doit présumer d'appeler Dieu son Père? Qui fournira maintenant un cœur filial à ces bienheureux enfants de la MÈRE DE DIEU, afin de ressentir comme il faut les ardeurs de son affection maternelle? Qui leur épurera l'entendement pour juger de la sainteté de ces effets? Qui leur donnera des yeux spirituels pour voir la beauté de cet Amour? Vrai Dieu, qu'il est beau en tous ses sentiments et en toutes ses circonstances! Que cette conception est pure, que cette portée est sainte, que cet enfantement est chaste, que cette nourriture est spirituelle, que ces caresses sont innocentes, que cette éducation est céleste, que ce soin est relevé, que cet héritage est divin, puisque c'est la jouissance de Dieu même! Abîmez-vous dans ces douceurs, fortunés nourrissons de la Vierge, tandis que je passe aux qualités du bel Amour.

§. III. — Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à toutes les qualités du même Amour.

I. Si l'Amour de la Mère incomparable est beau en sa naissance et en ses effets, il ne l'est pas moins en ses qualités, vous en jugerez mieux après les avoir reconnues.

II. La première est qu'il est admirablement ardent; ce qui est aisé à vérifier par ce qui a été dit ci-devant de sa naissance et de son extraction.

III. La seconde, qu'il est soigneux à merveille, toujours en action et toujours attaché à son objet.

IV. La troisième, qu'il est extrêmement ingénieux, inventant sans cesse de nouveaux moyens afin de se faire connaître.

V. La quatrième, qu'il est très obligeant, attendu que tout son contentement n'est sinon à nous faire du bien.

VI. La cinquième, qu'il est grandement secourable, et également compassif à toutes les nécessités des siens, qu'il ne saurait voir sans les soulager. Mais toutes ces qualités je les passe légèrement, pour autant que mon intention est de repasser par

dessus, et de les examiner plus en particulier ès discours suivants.

VII. La sixième, qu'il surpasse en douceur tous les Amours du monde. Venez, venez hardiment à cette débonnaire Mère, dit son dévot Saint Bernard (1), il n'y a rien en elle qui ressente la rigueur, ni qui soit capable de vous bailler de l'appréhension : elle est toute pleine de douceur; cause pourquoi le Sage nous la représente avec le lait, et avec la laine à la main. Saint Ambroise me plaît, la comparant (2) pour ce sujet à la Manne, la plus douce de toutes les viandes; Manne virginale, pour avoir été apprêtée par la main des Anges; Manne luisante et délicate; mais surtout, Manne qui était un vrai consumé de douceur, puisqu'elle contenait en soi la douceur de toutes les viandes, quoique au partir de là ce ne fût qu'une grossière image de la douceur de l'esprit de la Sainte Vierge, laquelle ayant des millions d'enfants à contenter, sait néanmoins donner à chacun ce qu'il lui faut. Saint Augustin (3) la compare voirement à la terre qui fut anciennement promise aux Israélites, terre si fertile en toutes sortes de biens, d'où vient que l'Écriture Sainte dit qu'elle découlait de lait et de miel; mais il veut que celui qui a rencontré la Vierge favorable ne cherche point d'autre terre pour s'arrêter, puisque c'est la plus agréable demeure que le ciel ait promise aux enfants de salut. Ce qui me donne sujet de craindre pour ceux qui ont l'esprit plein d'aigreur et le cœur détrempe d'amertume; d'autant que s'il m'est loisible d'assurer de la Mère ce que le grand Apôtre dit du Fils (4), savoir est que celui qui ne participe pas à son esprit ne lui appartient nullement, il faut conclure que les esprits altiers et farouches sont bien éloignés des qualités que la Mère de douceur demande en ses enfants, et que s'ils ne s'étudient d'adoucir leur mauvaise humeur, ils sont en danger d'être désavoués de la Mère du bel Amour, ce qui serait le plus grand de tous les malheurs qui jamais leur puisse arriver.

VIII. La septième est qu'il est merveilleusement ferme et constant, et qu'il ne se laisse ébranler à aucune difficulté. Celui qui en pouvait parler par expérience, je veux dire le dévot

(1) Serm. in *Signum magnum*.

(2) In Psal. 21.

(3) Serm. 102. Temp.

(4) Rom. 8.

Cardinal Pierre Damien, l'a du tout bien déclaré en ces termes (1) : Je sais, Madame, que vous êtes très débonnaire et que vous nous aimez d'un amour invincible, à l'imitation de votre très honoré Fils, qui en vous et par vous nous a aimés d'une souveraine charité. A vrai dire, bien nous en prend que son amour soit si bien enraciné. Car hélas ! que serait-ce de nous s'il se laissait surmonter à toutes les occasions que nous lui donnons ? Vrai Dieu, que de froideurs, que de changements nous expérimenterions en l'esprit de notre bonne Mère, à qui cent fois le jour nous baillons sujet de se retirer de nous et de laisser ralentir son affection ! Si elle était d'humeur aussi volage et aussi changeante que nous, nos légèretés, nos tiédeurs, nos oubliances, notre peu de correspondance, nos imperfections, nos péchés journaliers l'auraient bientôt altérée, et dès long-temps l'auraient fait rompre avec nous. Mais elle nous console aux Cantiques, disant que son amour est fort comme la mort, et le zèle qu'elle a de notre bien est aussi ferme que l'inflexible destin de l'enfer ; que ses ardeurs passent celles du feu et des flammes ; que toutes les eaux qui tombent du ciel et celles qui courent le long des rivières, n'ont pas de quoi pouvoir éteindre l'amour qui brûle dans son cœur ; et que lorsqu'elle a fait tout ce qu'elle a pu, il lui semble qu'elle n'a rien fait. Que dites-vous de cet Amour, chers nourrissons de la très sacrée Vierge ? quel désir allume-t-il dans vos cœurs pour l'aimer désormais d'une affection invariable et éloigner de vous toutes sortes de changements.

IX. La dernière qualité du bel Amour de la Sainte Vierge, c'est qu'il est éternel. Car comme il tient du divin en son origine, aussi fait-il en sa durée. Elle a commencé à la pointe du jour de notre vie, voire long-temps auparavant que nous visions la lumière corporelle ; mais ce n'a pas été pour mettre fin à son Amour avec notre vie ; mais bien pour le continuer en toute l'étendue des siècles. Elle ne cessera jusqu'à ce qu'elle nous ait transmis dans le sein de la bienheureuse éternité, où elle prétend nous loger sans que pourtant elle nous mette hors du sien. Là, nous jouirons en elle, par elle et avec elle, des agréables fruits de la félicité perdurable que sa charité nous aura acquis ;

(1) Serm. de Nativité Virg.

là, elle renforcera son amour, et sera hors de toute appréhension pour nous; là, le nôtre sera aux ancrés, sans craindre désormais le changement; là, elle nous aimera et nous l'aimerons; là, elle nous fera connaître ce qu'elle a fait pour nous et nous l'en bénirons à jamais; là, elle sera à nous et nous à elle, et les uns et les autres seront tous à Dieu. Oh! douceurs admirables! Oh! agréables fruits d'amour! Oh! bienheureuse éternité!

LA TROISIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE IV.

QU'ELLE SOIT LA FAVEUR DES SIENS.

La Faveur est la fille aînée de l'Amour, ou, pour mieux dire, elle n'est autre chose que l'Amour même, en tant qu'il est fort et véhément, et qu'il se retrouve en quelque personne puissante, comme serait un Roi ou un Monarque. C'est pourquoi venant de traiter de l'Amour de la MÈRE DE DIEU envers les siens, il me semble que je suis appelé à parler de la Faveur avant que de passer aux autres suites du même Amour, et m'engager plus avant dans ses autres Grandeurs de Bonté.

§. I^{er}. — Que la Sainte Vierge est la Faveur des siens.

I. Comme Dieu est la source du bel Amour, aussi l'est-il de la sainte Faveur. Le grand Saint Denys, au quatrième des Noms Divins, en fait un excellent discours, disant que l'excès de la bonté qui est en Dieu le presse à sortir aucunement hors de soi pour se communiquer aux créatures, les produisant, les perfectionnant et les rapportant à soi; le tout par un principe divin, qui est son amour souverainement bon, comme sortant du souverain bien et aboutissant au même bien. Il ajoute que le propre de cet Amour est de causer des extases et de dérober, pour parler ainsi, l'amant à soi-même, afin de le transformer en la chose aimée. Extase que ce grand Apôtre de la France dit

être causée par l'amour, non seulement ès créatures, qu'il fait sortir d'elles-mêmes pour les joindre à leur Créateur, comme à leur principe et à leur unique bonheur, mais encore en Dieu, lorsque par une admirable condescendance, et par une très étroite communication de ses biens, il s'unit tellement à sa créature, qu'il ne se réserve rien qui ne soit entièrement à elle. Extase qui me semble avoir tant de rapport avec ce que communément nous appelons Faveur, que si elle n'est la Faveur même, je ne sais plus à quoi on voudrait attribuer ce nom. Car pour en juger par les effets, qui niera que ce ne soit un effet de cette extase, que le choix que Dieu a fait de l'homme, la plus basse des créatures raisonnables, pour l'élever par dessus les Anges, et le faire seoir à sa droite, jusque là que cette faveur a été capable de mettre la jalousie dans le ciel? Qui niera que cela ait été un autre effet de la même extase que de tous les peuples de la terre, qui étaient également dans l'ignorance et dans l'erreur, il ait élu et favorisé le seul peuple Hébreu, lui donnant sa connaissance, sa loi, son culte, son peuple et ses autels? Ecoutez, peuple, lui disait jadis Moïse (1), son Législateur, le ciel et le plus haut de tous les cieux, la terre et tout ce qu'elle contient appartient à ton Dieu et à ton Seigneur; nonobstant il s'est attaché par affection particulière à tes pères et les a aimés d'un amour spécial, et a choisi leur postérité parmi toutes les nations du monde. Qui niera qu'un troisième effet de cette extase n'ait été le choix plus particulier qu'il a fait de quelques personnes dans la généralité de ce peuple; comme d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de Moïse, et de tout plein d'autres dont l'Ecriture fait mention.

II. Que si nous voulons jeter les yeux de notre considération sur le Fils de Dieu fait homme, fut-ce pas un effet de cette extase que parmi un grand nombre de Disciples qu'il avait, il appelât douze Apôtres à sa suite pour traiter avec eux plus familièrement, pour leur communiquer tout ce qu'il avait appris de son Père (2), et leur donner à bonnes enseignes l'agréable titre d'Amis? Fut-ce pas un effet de cette extase, que de ce petit nombre il en voulût honorer trois de ses plus spéciales faveurs, et de plus encore que parmi ces trois il y en eut un qui fut le

(1) Deut. 10.

(2) Joan. 13.

Bien-aimé qui reposa sur sa poitrine, et qui reçut par testament ce qu'il possédait de plus cher, savoir est la très sacrée Vierge sa Mère ? Si tous ces traits d'extraordinaire bienveillance ne sont autant de traits de Faveur ; si l'affection d'où ils procèdent n'est la Faveur même, et si ceux qui les reçoivent ne se doivent appeler Favoris, de moi je confesse que je ne saurais m'imaginer quel autre usage peut avoir ce nom dont le monde fait tant d'estime. Que si au contraire nous demeurons d'accord que la Faveur et ce que le divin Saint Denys appelle extase d'Amour n'est qu'une même chose, il faut conséquemment avouer que l'Amour qui se trouve en Dieu est la plus excellente idée de Faveur que nous puissions avoir ; et en suite de cela, que d'autant que plus vivement il empreint l'image de sa grandeur et de ses perfections relevées en quelqu'un, d'autant pour l'ordinaire lui donne-t-il plus d'inclination à se communiquer par cette voie de Faveur. D'où il arrive, comme je dirai incontinent, que les Rois et les Souverains, qui sont comme les statues mouvantes et animées de la Divinité, ont pour la plupart les cœurs d'autant plus susceptibles de cette affection que les autres, que plus il ont de moyens de la faire paraître.

III. Ainsi je ne m'étonne plus non seulement que la Sainte Vierge ait été la Favorite par excellence de la très Auguste Trinité, mais encore qu'elle-même ait la Faveur en main et le pouvoir d'en faire ressentir les effets. Voire comme entre les pures créatures elle approche plus de Dieu que nulle autre, il s'ensuit de nécessité qu'après les Favoris de sa divine Majesté, ceux de la Vierge tiennent le premier rang. Ce que personne ne trouvera étrange, s'il considère ce qui est dû aux qualités de MÈRE DE DIEU et de Reine de l'univers ; et beaucoup moins s'il reçoit la dévôte pensée et l'autorité de plusieurs Docteurs de l'Eglise, qui ont cru que la grâce dont l'Ange Ambassadeur lui parla ne fut autre que la Faveur. Car j'açoit que l'ancien Origène ait suspendu son opinion (1), disant qu'il ne lui souvenait pas que le mot grec qui est ici employé se retrouve en aucune autre part de l'Ecriture Sainte ; si est-ce que Saint Basile de Séleucie (2), Saint Pierre Chrysologue (3) et Saint André de

(1) Homil. 6. in Lucam.

(2) Orat. in Annuntiat.

(3) Serm. 142.

Candie (1) lui donnent les sens que j'ai remarqués et estiment que Dieu, qui avait lui-même dicté cette harangue, voulait faire entendre à la Vierge qu'elle était en faveur près de sa Majesté par dessus toutes les créatures de la terre, et le pouvoir qu'elle avait de faire part aux siens de cette même Faveur. En un mot, qu'elle était pleine de Faveur, non seulement pour posséder l'esprit et l'oreille de Dieu, mais encore pour avoir elle-même des Favoris, et les élever à la plus heureuse condition du monde. Ce secret mérite bien d'être plus soigneusement examiné.

§. II. — De l'avancement des Favoris de la Sainte Vierge, premier effet de sa Faveur,

I. L'expérience de tous les siècles et de toutes les nations nous apprend que la Faveur est quasi comme un mouvement nécessaire de l'esprit royal, pour faire paraître les plus rares perfections qu'il tire de la participation de l'esprit de Dieu; et, en outre, nous fait voir qu'il y a trois principales qualités qui donnent le branle à ce mouvement. La première est la Liberté, ou la Libéralité absolue du Prince, qui paraît merveilleusement à tirer du néant une créature, laquelle lui doit tout ce qu'elle est; de sorte qu'elle n'ait rien de soi, mais qu'elle tienne tout de la Faveur; bref, qui soit sa créature, toute faite de ses mains, indépendamment de tout mérite et de tout devoir de justice. La seconde, c'est le Pouvoir, qui reçoit une satisfaction non pareille de voir honoré, estimé et recherché de tous, celui qu'il a élevé. La troisième, c'est l'Amitié, sans qui les Rois eux-mêmes ne sauraient vivre. Car enfin c'est une chose trop fâcheuse de tenir toujours une majesté de Roi, le sceptre en la main, la couronne sur la tête et le sourcil impérieux; il faut qu'ils aient quelqu'un avec qui ils traitent plus familièrement, et à qui ils déchargent leur cœur. Ces trois causes produisent chacune leurs différents effets, qui proprement accomplissent la Faveur, et lui baillent le lustre et l'éclat qui ravit si puissamment les yeux et les cœurs de ceux que le monde a charmés. Le premier est l'avancement, soit ès plus honorables charges de l'Etat, soit en moyens et en commodités, soit en alliances, ou autrement. Le second est le crédit que leur donne l'affection du Prince, n'y

(1) Serm. in Annuntiat.

ayant personne qui ne les honore à cette considération, et qui ne tâche de les employer lorsqu'il est question d'obtenir quelque faveur. Le troisième est la familiarité et la privauté que le Souverain leur témoigne par diverses caresses, et par la communication de ses plus secrètes pensées, qui est proprement le sceau et la marque indubitable de la Faveur. Je tiens pour assuré que nous ne ferons point de déplaisir à la Mère de Dieu, ni à ses Favoris, de leur approprier ces trois effets; vu nommément que j'ai déjà fait voir que la Faveur tire son origine du ciel, que sa première idée est en Dieu, et qu'elle n'est autre qu'une participation de l'inclination royale que Dieu a de se communiquer aux âmes.

II. Commençons par l'avancement; car il est presque impossible, quelque effort que fasse l'esprit royal, qu'il se puisse empêcher d'agrandir et d'élever celui qu'il a pris en affection. Dieu n'eut pas sitôt choisi Abraham pour son Favori (1), qu'il lui fit voir sur la face du firmament et sur le rivage de la mer l'image de sa future grandeur, lui promettant de multiplier sa lignée à l'égal des étoiles du ciel ou du sablon de la mer, de le faire chef et père d'une nation entière, et de le rendre si grand, qu'il pourrait bailler de l'envie aux plus grands Monarques du monde. A la même heure qu'il appela Moïse du buisson ardent (2) pour se communiquer à lui, il le fit Prince et Gouverneur de son peuple, il lui donna le pouvoir de faire des prodiges, et lui dit qu'il l'établissait le Dieu de Pharaon. Un autre Pharaon son prédécesseur ayant regardé Joseph d'un œil de faveur, lui dit (3) qu'il serait l'Intendant de sa maison et de son Royaume, que tous ses sujets lui rendraient honneur et obéissance, et que lui-même ne le précéderait que d'un seul degré; il mit son anneau de cachet dans le doigt de Joseph; il commanda qu'il fût habillé de fin lin, il lui donna le Collier de l'Ordre et la seconde place en son carrosse, le Héraut marchant devant lui et faisant entendre à un chacun que la volonté du Roi était qu'ils fléchissent le genou devant Joseph, et le reconnussent pour Vice-Roi en tout son Etat. La fortune de Daniel, si toutefois il est permis de la qualifier de ce nom, fut quasi pareille à celle-là. Car Nabu-

(1) Genes. 12. 17. 18.

(2) Exod. 3. et 4.

(3) Genes. 41.

chodonosor (1) lui bailla le Gouvernement absolu de ses Provinces; et l'établit sur tous les Officiers de sa Couronne et sur tous les Sages de Babylone. La faveur que rencontra le superbe Aman près du Roi Assuérus (2) fut extrême, car il lui donna séance devant tous les Princes de sa cour, et ordonna que tous ses sujets lui fissent la révérence : ce que Mardochée ayant refusé de faire, Aman se sentit tellement offensé, qu'il crut que ce serait trop peu d'avoir raison de Mardochée, et qu'il fallait par nécessité que la vengeance s'étendît à toute la race Juive. Et comme à cet effet il eut besoin d'un édit exprès du Roi Assuérus, pour l'obtenir plus aisément, il offrit dix mille talents, qui ne font pas moins de vingt-quatre millions d'or; si grandes étaient les richesses que la Faveur lui avait acquises.

Saint André de Fiezzoli.

III. Que si le petit cœur humain est capable de tant d'affection et s'il la peut faire paraître par de si nobles et magnifiques effets, quel étonnement causeraient en nos esprits les témoignages de la Faveur du ciel, si nous les pouvions apercevoir? A quel degré de bonheur estimerions-nous être arrivés les Favoris de la Mère de Dieu? De ce nombre fut le Bienheureux André de Fiezzoli en Toscane (3), natif de Florence, et sorti de l'illustre famille des Corsins, lequel ayant été consacré à la Sainte Vierge, avant même qu'il fût conçu (car ses parents l'avaient obtenu d'elle par prières, et le lui avaient dédié avant que de l'obtenir), et ayant avec le lait sucé la dévotion de la Reine du Ciel, comme il se fut prosterné devant son autel en l'Eglise des Carmes, il se sentit poussé intérieurement à entrer en ce saint Ordre, où la Faveur de la Vierge l'ayant conduit à l'âge de quinze ans, elle l'y accompagna depuis jusqu'à la fin, et l'avança extraordinairement en la Cour de son Fils par le moyen des rares vertus d'humilité, d'obéissance, d'oraison, de silence, de mortification et de charité qu'elle lui fit avoir. Comme il eut atteint l'âge nécessaire pour être Prêtre, ses Supérieurs lui firent prendre les Ordres, à quoi il se porta par obéissance, mais il ne fut jamais possible de lui persuader de dire sa première Messe à Florence; ains au contraire afin d'éviter le concours et l'ap-

(1) Daniel 21.

(2) Esther. 3.

(3) Surius in ejus vita 6. Januarii.

pareil que ses parents prétendaient faire, il se retira au Couvent des Forêts, près de Florence, où il présenta ses prémices à Dieu et à sa bonne Mère, avec tant de ferveur et de sentiments de dévotion, que la Mère de la Faveur, pour témoigner combien cette action lui était agréable, voulut être de la partie; et s'étant fait connaître à André son Favori, lui dit : Tu es mon serviteur (1), d'autant que je t'ai choisi, et je serai en toi glorifiée. Paroles plus précieuses que tous les effets imaginables de la Faveur humaine. Ses admirables vertus, par suite du choix que la Sainte Vierge avait fait de lui, le firent promouvoir à l'Evêché de Fiezzoli, où sa grande sainteté et la conduite de celle qui l'avait entrepris le rendirent si illustre, que ce fut un vrai flambeau de l'Eglise. Bref, le comble de sa Faveur fut qu'ayant été averti par la glorieuse Vierge du jour de son trépas, qui fut celui de l'Epiphanie du Sauveur, il décéda l'an 1373, âgé de soixante et onze ans, qu'il avait passés en continuel avancements, vaquant sans cesse aux bonnes œuvres, lesquelles Dieu autorisa plusieurs fois par évidents miracles pendant sa vie, et beaucoup plus après sa mort.

Albert le Grand,

IV. La même Faveur tira le Bienheureux Albert du néant, et le fit si grand en toute perfection, que le nom de Grand lui en est toujours demeuré. Dès son jeune âge (2), il se dédia au service de la très sacrée Vierge, qui le reçut si favorablement, que l'issue fit assez connaître qu'il portait la marque et la livrée de sa Faveur. Il faisait tous les jours hommage à sa Dame et à sa Mère de divers menus services, et lui payait le tribut d'un certain nombre d'oraisons, qu'il redoubla aussitôt qu'il fut en âge de délibérer de l'état de vie qu'il devait embrasser. Ce qu'il remit entièrement à sa bonne Mère, laquelle en prit un soin si particulier qu'elle lui commanda d'entrer en l'Ordre des Frères Prêcheurs; ce qu'il fit, non sans quelques oppositions et difficultés qui furent toutes aplanies par celle qui le conduisait. Peu après son entrée, il reçut une rude secousse; car il fut attaqué d'une tentation si violente, fondée sur son peu d'esprit et sur ce qu'il ne pouvait pas égaler ses compagnons en l'étude de la philoso-

(1) Isa. 49.

(2) Ferdinandus Castellanus 1. parte Chronici S. Dominici, lib. 3. cap. 45.

phie, que peu s'en fallut qu'elle ne l'emportât. Déjà il minulait sa sortie, lorsqu'un songe qui lui arriva le fit changer de résolution. Il lui semblait que l'échelle était dressée contre la muraille du cloître, et qu'il ne fallait plus que monter. Au même instant il fut arrêté par quatre Vierges d'une incomparable beauté, qui, se disant de la suite de la Mère de Dieu, l'empêchèrent de passer outre, et l'ayant rempli d'espérance, le conduisirent à leur Maîtresse. La Mère de bonté le reçut avec un extraordinaire témoignage de bienveillance, et par la sérénité de son visage et la douceur de ses paroles, lui épanouit tellement le cœur qu'il se déchargea de tous ses ennuis. Alors elle lui parla de cette sorte : Albert, mon Fils, vous ne deviez pas perdre courage pour si peu de chose, nommément sachant que je vous avais conduit céans, et que j'avais le pouvoir de vous y maintenir avec votre contentement. Faites-moi seulement entendre ce que vous désirez de moi, et ne vous donnez peine de rien. Ce bon jeune homme prit la hardiesse de lui demander la Faveur d'exceller en la Philosophie, qui était pour lors le plus pressant de ses désirs. Ne tient-il qu'à cela que vous ne viviez content en mon service, répart la Vierge, vous aurez ce que vous demandez, et afin que vous ayez mémoire de ce jour, et qu'il vous souvienne que vous tenez cette grâce de moi, quand vous serez sur le retour de votre âge, tout d'un coup vous deviendrez ignorant comme vous êtes à présent, et ce vous sera un signe assuré qu'il vous faudra disposer pour sortir de ce monde et venir prendre la place que je vous garderai au ciel. Cela dit, elle disparut, et les effets firent bientôt connaître la vérité de l'apparition. Car, dans peu de temps, il devança tous ceux qui auparavant le laissaient bien loin après eux, et à la fin il acquit partout une telle réputation de doctrine, qu'il en fut surnommé le Grand. La Sainte Vierge, qui fait toujours beaucoup plus qu'elle ne promet, ne se contenta pas de le faire grand en savoir, mais elle le fit encore plus grand en vertu ; car elle lui donna une pureté de cœur admirable et un excellent don d'oraison ; bref, elle le rendit un parfait miroir de toutes les perfections religieuses. A la fin il lui arriva ce qu'elle avait prédit, car il demeura court au milieu d'une leçon qu'il faisait, et alors prenant congé de ses écoliers, il leur raconta par le menu tout ce qui lui était arrivé ; discours qui leur serra tellement les

œurs, qu'après qu'il fut achevé ils se prirent tous à pleurer à chaudes larmes, et l'accompagnèrent jusqu'à sa chambre, ni plus ni moins que s'ils l'eussent conduit au tombeau. Tout le peu de temps qui lui resta, il l'employa à se préparer à la mort, qui fut sainte comme sa vie, et enfin il rendit l'esprit entre les mains de celle qui l'attendait au Ciel.

Saint Bernardin le Siennois.

V. Encore un fils et une créature de la Faveur de la Mère de Dieu. Ce sera le Bienheureux Saint Bernardin le Siennois, Religieux de l'Ordre de Saint François, que nous avons si souvent ouï parler à l'honneur de la Sainte Vierge es traités et discours précédents. Tout jeune qu'il était, il faisait assez paraître par sa rare modestie, par l'amour qu'il portait à la chasteté, et par la douceur de ses mœurs, que la Vierge Mère avait jeté les yeux sur lui. Mais ce qui éclatait le plus en sa jeunesse (1), c'était une tendresse d'affection qu'il avait envers la Reine des Anges, si grande, que les rayons en sortaient de son visage, et donnaient aux yeux de tous ceux qui conversaient avec lui. Sa principale dévotion était à une image de la Vierge, qui est sur l'une des portes de la ville de Sienne, nommée Camollia, qu'il allait tous les jours visiter, mettant ses deux genoux nus sur la terre, se présentant à elle, lui faisant offre de son service, et lui disant qu'il l'aimait uniquement, et qu'après Dieu il avait toute sa confiance en elle; dévotion qu'il pratiqua dès son bas âge, et qu'il continua tant qu'il put, même après qu'il fut admis à l'Ordre de Saint François. On raconte à ce propos un trait d'esprit de ce jeune serviteur de la Vierge; car ayant été jeune délaissé de ses parents, Diane sa bonne tante, que les autres nomment Tobie, qui était son unique appui, avait un soin extraordinaire de le bien élever. Or, comme un jour il discourait familièrement avec elle, il lui échappa de dire qu'il avait rencontré une Maîtresse la plus belle, la plus sage et la plus accomplie qui se pût trouver, avec laquelle il s'entretenait tous les jours, de manière qu'il lui était impossible de dormir sans l'avoir vue auparavant. D'un côté cette très vertueuse femme n'osait se défier de la vertu de Bernardin, en qui elle voyait une maturité et une sa-

(1) In vita ipsius apud Surium, Tomo 3.

gesse qui surpassait son âge ; d'ailleurs, toutefois, la douceur de son naturel et les diverses rencontres auxquelles la jeunesse est exposée, lui donnaient de l'appréhension. Sur cet entre-deux de pensées, elle résolut de le faire épier, et voyant qu'avec toutes ses diligences elle ne découvrirait autre chose que les devoirs assidus qu'il rendait à la Vierge de Camollia, elle en reçut un extrême contentement. Néanmoins, pour s'éclaircir à pur et à plein, elle le tira un jour à part, et le pressa de telle sorte sur ce qu'il lui avait dit de sa Maîtresse, qu'il fut contraint de confesser la merveilleuse affection de laquelle son cœur était épris envers la Reine des Anges, et les témoignages de bonne volonté que réciproquement il recevait d'elle ; de quoi la bonne Diane demeura si satisfaite qu'elle eut peine de retenir la joie qui s'était emparée de son âme. A ce doux entretien Bernardin ajoutait la Couronne de Notre Dame, qu'il récitait tous les jours avec un très grand sentiment de dévotion. Au moyen de quoi la Vierge le logea si avant dans son cœur, qu'elle le fit grand devant Dieu et devant les hommes. Car un jour, comme il la priait à son ordinaire, elle lui apparut, disant : Mon cher fils, je suis venue à vous pour vous faire savoir que votre dévotion m'est très agréable, et qu'en considération des services que vous m'avez rendus, je vous ai impétré le don de faire des miracles pour avancer la gloire de mon Fils et la mienne. Je vous ai d'abondant obtenu la grâce de prêcher et de faire beaucoup de fruits par vos prédications, à quoi j'ajoute maintenant, que vous vous réjouirez éternellement au ciel avec moi, et que vous aurez bonne part à mes joies. Dieu sait si cette faveur fit croître en ce saint cœur l'amour et la confiance envers sa bonne Mère. Ses plus familiers amis lui ont ouï dire de sa propre bouche, qu'il ne croyait avoir reçu aucune grâce de Dieu, qui ne fût un effet de cette dévotion et une marque de la faveur de la Reine du Ciel. Comme il prêchait en la ville de Sienne, l'an mil quatre cent vingt-sept, il dit publiquement qu'il était né le jour de la Nativité de la Vierge, que le même jour il avait été baptisé, que le même jour il avait pris l'habit de Religion, que le même jour il avait fait profession, que le même jour il avait dit sa première Messe, et que le même jour il espérait partir de ce monde. Ce néanmoins il en advint autrement, car il mourut le vingtième jour de Mai ; de quoi il reçut un avertissement signalé quelque

temps avant son décès. Car ainsi qu'il prêchait en la ville d'Aquila, qui est au Royaume de Naples, où il est enterré, et qu'il expliquait la mystérieuse figure de la Couronne à douze Etoiles; qui est sur la tête de la femme que Saint Jean aperçut en son Apocalypse; tout d'un coup l'on vit sur sa tête une Etoile plus luisante que le soleil, laquelle jetant sur son visage des rayons d'une lumière extraordinaire, disparut après avoir été vue quelque temps, donnant un présage assuré que, dans peu de jours, cette belle lumière, qui jusqu'alors avait éclairé le monde, cesserait de luire ici-bas pour aller réjouir le Ciel.

§. III. — Du crédit des Favoris de la Sainte Vierge, second effet de sa Faveur.

I. Ce n'était pas sans sujet que Pompée le Grand comparait la Faveur au soleil levant, que plusieurs peuples adorent; car en effet tout le monde court après elle, à raison du crédit et du pouvoir des Favoris, qu'elle rend en quelque façon tout-puissants. Josué se sentait fort de la faveur du Ciel, se faisait obéir au soleil; les grands serviteurs de Dieu commandaient aux créatures sensibles et insensibles, comme si rien ne leur eût été impossible. Joseph était si absolu en la cour de Pharaon, qu'un jour ce Prince lui tint ces propos (1): Aussi vrai que je suis Pharaon, il n'y aura ni petit, ni grand qui remue la main en mon Etat, que ce ne soit par votre ordonnance. Ephes-tion, favori d'Alexandre, donnait les couronnes comme il lui plaisait, à mesure que ce grand Conquérant avait subjugué les Royaumes. Le grand Seigneur Soliman avait pris en telle affection Ibrahim Bassa, que ce Favori jugeait lui-même qu'il y avait de l'excès en sa faveur, et suppliait souvent l'Empereur de la vouloir modérer; mais il était tellement prévenu de sa passion, qu'il ne lui était pas possible d'en tenir les rênes. Que si nous avons autant de connaissance de la Faveur du ciel, que nous en avons de celle de la terre, nous avouerions que David avait grande raison de dire que Dieu a excessivement honoré ses amis, et qu'il a puissamment appuyé leur crédit.

Saint Dominique. — Saint Philippe Néri.

II. J'en dis tout autant avec proportion de la Faveur de la Mère d'Amour, puisqu'elle n'a point d'autres pilotis que l'im-

(1) Genes. 41.

mutabilité de Dieu : car au reste leur crédit est tel, qu'eux-mêmes ne le sauraient comprendre. Je parle du crédit qu'ils ont auprès d'elle ; de celui qu'elle leur donne auprès de Dieu et auprès de tous les Saints ; bref de celui qu'ils ont pour obtenir tout ce que leur cœur peut souhaiter. Les histoires sont pleines du crédit qu'ils ont auprès d'elle, je n'ai que faire d'en charger le papier. Je me contente d'un seul, Saint Dominique, qui, avec un vrai sentiment d'humilité et de connaissance, se vantait de n'avoir jamais demandé chose aucune à sa bonne Mère, qu'il n'eût emportée. Les discours suivants seront pleins du crédit qu'elle leur fait rencontrer auprès de Dieu, car c'est elle qui porte la clef du cabinet de la Faveur. Il me souvient en passant de ce qui arriva un jour au Bienheureux Saint Philippe Néri, fondateur de l'Oratoire de Rome (1). Cet homme de Dieu voyant que le fameux Annaliste de l'Eglise, César Baronius, qui lors était de l'Oratoire, et depuis pour ses rares mérites reçut le Chapeau de Cardinal, était malade à l'extrémité, se prosterna devant un Crucifix, disant : Seigneur, il faut guérir César, s'il vous plaît ; mais comme il ne recevait point de réponse favorable, il employa le crédit de sa bonne Mère et lui dit les mêmes paroles, qui furent incontinent suivies de l'effet désiré. Et ce qu'il y eut de plus remarquable en ce fait, ce fut que la Bienheureuse Vierge à même temps fit voir à César tout ce qui se passait à son sujet devant l'oratoire du Bienheureux Philippe ; ce qui ayant été confirmé par le témoignage de deux irréprochables témoins, ne saurait être raisonnablement soupçonné.

Saint Henri, Empereur.

III. Non plus le doit être ce qui advint au très grand et très preux Empereur Saint Henri (2), premier du nom, jaçoit que quelques-uns l'appellent second ; Prince d'une si rare sagesse et d'une si excellente vertu, qu'il faudrait avoir l'âme mal faite pour douter d'une telle chose ; ce qui n'a pu être su que par sa propre déposition. Il fut voirement accompli en toutes perfections ; toutefois, il se rendit plus particulièrement recommandable pour l'honneur qu'il porta au Saint-Siège, pour la justice qu'il rendit à ses sujets, pour la virginité perpétuelle qu'il garda

(1) In ejus vita ab Antonio Gallo-
nio scripta. Contigit an. 1572.

(2) Joan. Naucler.

avec l'Impératrice Cunégonde sa femme, et pour la rare dévotion qu'il eut envers la Mère de Dieu. Car toutes les fois qu'il venait à Rome, il avait coutume de passer en prières la nuit de son arrivée dans l'Eglise de Sainte Marie la Grande. Une fois entre autres (il y a grande apparence que ce fut la nuit de la Purification, à raison de la Messe, dont je parlerai incontinent), priant plus ardemment que de coutume, il vit entrer dans l'Eglise le Sauveur du monde, revêtu des habits sacerdotaux, et à ses deux côtés Saint Laurent et Saint Vincent faisaient office de Diacre et de Sous-Diacre. Immédiatement après suivait la Reine du Ciel avec une armée de saintes Vierges; après elles, Saint Jean-Baptiste conduisant la bande des anciens Patriarches et Prophètes; Saint Pierre et Saint Paul étaient en tête des Apôtres; Saint Etienne menait les Martyrs, et Saint Martin les Confesseurs. Tous prirent place au grand étonnement de Saint Henri, qui seul d'entre tous les mortels était spectateur de cette solennité. Les Anges entonnèrent l'Introït de la Sainte Messe : *Suscipimus Deus misericordiam tuam in medio templi tui*; qui est celle de la Chandeleur, et comme ils furent arrivés à ces paroles : *Justitia plena est dextera tua*, c'est-à-dire : Votre main droite est pleine de justice; le Sauveur le premier, puis sa sainte Mère, et ainsi consécutivement tous les autres se tournèrent devers Saint Henri, le montrant avec le doigt, et témoignant par cette cérémonie le contentement que le ciel recevait de la justice qu'il exerçait à l'endroit de tous ses sujets. L'Evangile prononcé, l'Ange présenta le livre au Sauveur pour le baiser, puis à la Sainte Vierge et à tous les assistants; et la Mère de douceur ne voulut pas que l'Empereur fût privé de cette consolation, car elle commanda à l'Ange de lui porter le livre, disant : Donnez de ma part le baiser de paix à Henri mon fidèle serviteur, de qui la virginité me plaît uniquement. Mais comme la douceur de cette action tenait son cœur en extase, et ne lui permettait pas d'être attentif à tout ce qui se passait, l'Ange le frappa au nerf de la cuisse assez rudement, lui disant : Ceci vous servira de témoignage de l'amour que Dieu vous porte, à cause de votre chasteté et de la justice que vous pratiquez. En effet, le nerf s'étant retiré, ce pied là demeura plus court que l'autre : à raison de quoi il fut depuis toujours appelé Henri le Boiteux.

IV. Ce que j'ai principalement rapporté afin de faire voir

comme tous les Saints suivent le mouvement de leur Reine, et comme ils sont à la dévotion de ceux qu'elle daigne regarder de bon œil. Car ce que les courtisans de la terre font pour l'ordinaire par compliment et pour la bienséance du monde, ou par quelque maxime d'intérêt lorsqu'ils suivent et honorent la Faveur, les courtisans du ciel le font par inclination, et se portent, par les principes d'une charité cordiale et céleste, au service et au secours de ceux qu'ils voient être plus particulièrement agréables à leur Princesse et à leur Reine : de manière que je vois que je ne me tromperai pas, si je dis qu'après les mignons de Jésus, on n'en trouvera point qui aient plus de partisans dans le ciel (s'il est loisible de les appeler de ce nom) que les Favoris de la Vierge; d'autant que toute la Cour suit le branle des affections de la Reine, et n'a point de volonté plus arrêtée après celle de glorifier Dieu, que d'honorer sa sainte Mère et de la servir en la personne de ceux qu'elle chérit. Par effet qu'on lise toutes les apparitions de la Vierge, on la trouvera quasi partout suivie d'un escadron de Bienheureux Esprits, et accompagnée de quelque nombre de Saints qu'elle choisit selon que bon lui semble. Car je tiens pour tout assuré qu'en de pareilles occasions, une sainte jalousie se met au ciel à qui aura l'honneur de lui faire escorte, et de rendre quelque témoignage de bonne volonté à ceux à qui elle veut du bien. De quoi nous nous étonnerions beaucoup moins, si nous pouvions concevoir de quelle ardeur et de quel désir sont portés les Saints à servir, à honorer et à aimer la Mère de Dieu, et si nous étions capables de la leçon que nous fait le grand Saint Denis au quatrième des Noms Divins, disant qu'il n'en est pas de la faveur du ciel comme de celle de la terre : car ici les cœurs sont si étroits, que l'affection se restreint quasi à un seul, lequel encore est dans une continuelle crainte que les autres n'aient quelque prétention sur ce qu'il aime, et n'enchérissent sur son marché; mais là haut, Dieu qui seul possède et remplit les cœurs, leur donne une capacité qui est proportionnée à l'amour dont il les prévient. De sorte que plus il y a d'amour dans un cœur, plus la charité le dilate et l'étend; et d'autant que plus ardemment il se porte à quelque objet, d'autant plus désire-t-il de le voir affectionné des autres; et plus il a de pouvoir, plus il en emploie pour ce faire.

V. Le crédit des Favoris de la Vierge paraît encore en ce qu'à

leur considération elle accorde à d'autres personnes une infinité de faveurs. Sainte Lutgarde étant sur le point de changer de monastère, elle eut parole de la Mère de Dieu, qu'à son sujet elle aurait toujours un soin particulier de sa première maison. Il y a de la consolation à lire les grâces que la Vierge fait à plusieurs à l'occasion de Sainte Brigitte. Pour l'amour d'elle, elle arme de toutes pièces son fils Charles comme un vrai cavalier chrétien (1); elle le reçoit sous sa protection, et le défend (2) envers et contre tous. Pour l'amour d'elle, elle assiste son frère Israël contre les infidèles (3); elle lui donne secours en mille rencontres, et spécialement à la plus importante de toutes, qui est celle de l'heure de la mort. Pour l'amour d'elle, elle découvre mille beaux secrets à Matthias son Confesseur (4), et lui remplit l'esprit d'une lumière céleste, tant pour l'intelligence des Ecritures Saintes que pour la connaissance des choses intérieures. Pour l'amour d'elle, elle délivre Ulpho son mari (5) des rudes attaques des ennemis invisibles, au passage de cette vie à l'autre. Pour l'amour d'elle, elle fait prendre la fuite aux bandes infernales (6), qui travaillent l'une de ses Dames environ le temps de son trépas. Bref, pour l'amour d'elle, elle s'emploie en mille manières pour ses domestiques (7) et pour les autres personnes qu'elle sait lui être recommandées. D'où je conclus qu'il n'est point de bonheur au monde pareil à celui de la Faveur de la Mère de Dieu; non seulement parce qu'elle attire tout le ciel, où une fois elle a jeté les yeux de sa bienveillance, mais encore d'autant qu'ayant plus de pouvoir elle seule que tous les Bienheureux ensemble, ceux à qui elle a baillé son cœur ne peuvent manquer d'être grands. Le brave Thémistocle disait un jour que son fils Diophane était le plus puissant seigneur qui fût sur la terre. Car il conta par gentillesse d'esprit que les Grecs tenaient l'Empire du monde, que les Athéniens donnaient les lois au demeurant de la Grèce, que quant à lui il commandait aux Athéniens, que sa femme avait tout pouvoir sur lui, que son fils emportait de sa mère tout ce qu'il désirait, d'où il tirait en conséquence que son fils pouvait tout ce qu'il voulait. Si les Fa-

(1) Lib. 4. Revel. cap. 74.

(2) Lib. 7. cap. 13.

(3) Lib. 6. cap. 95.

(4) Lib. 6. cap. 89 et 90,

(5) Revel. extravag. cap. 56,

(6) Lib. 6. cap. 102.

(7) Lib. 6.

voris de la Mère de Dieu se voulaient donner le contentement de monter par les mêmes degrés, ils se trouveraient à la fin tout-puissants. Car puisque tout le bonheur imaginable est entre les mains du Père éternel, et que ce grand Père de l'univers en a laissé à pur et à plein la disposition à son Fils; que le Fils, ainsi que j'ai montré ailleurs, en a baillé les clefs à sa Mère avec un pouvoir absolu, et que cette Mère ne peut rien refuser à ceux qu'elle aime si tendrement; que reste-t-il, sinon que tout ce que Dieu possède soit à leur disposition, et que leur crédit s'étende aussi loin que celui de la Reine du Ciel? Heureux un million de fois ceux-là, sur qui le sort est si avantageusement tombé : à la bonne heure jouissent-ils de tous les fruits d'un si riche parti, et puissions-nous, par leur entremise, trouver accès auprès de celle de qui ils ont gagné la faveur.

§. IV. — Des caresses que la Mère de Dieu fait à ses Favoris, troisième effet de sa Faveur.

Saint Bernard.

I. Qui ôterait à la Faveur la privauté, il lui envierait ce qu'elle a de plus beau et de plus précieux. Car enfin, le cœur du Roi vaut mieux que tous ses présents, et l'ouverture qu'il en fait à ses amis est plus à priser seule que tout ce qu'il saurait donner sans elle. Quoiqu'à vrai dire il soit très malaisé d'aimer ardemment sans que cette communication s'en ensuive, car l'amour est un puissant charme qui va droit au cœur pour l'épuiser et pour en faire sortir les secrètes pensées. Dieu même ne s'en put empêcher, comme nous lisons en la Genèse (1), et l'amour se trouva si puissant qu'il le contraignit de découvrir à Abraham l'un des plus grands desseins qu'il eût pour lors. Moïse traitait avec lui familièrement comme l'ami avec son ami. Ainsi, ce n'est pas merveille que les hommes soient emportés par les mouvements doucement puissants de leurs cœurs lorsqu'ils sont possédés de l'amour, puisque Dieu même a peine de s'en défendre. L'empereur Tibère était un prince aussi couvert et autant artificiel en son gouvernement qu'il en fut jamais; ce néanmoins il n'avait pas le pouvoir de se retenir à l'endroit de son

(1) Gen. 18,

Séjan (1), et dès qu'il le voyait, son cœur prenait l'essor et se vidait sans nulle réserve. Alexandre ne savait quelle fête faire à son Ephestion, il se réjouissait quand on le prenait pour le Roi, et disait que c'était un autre Alexandre. Au reste, pour secrètes que fussent les lettres qu'Alexandre lut, il ne laissait pas de s'approcher et de lire par dessus l'épaule de son prince, sans qu'il le pût trouver mauvais. L'Empereur Auguste avait fait Mécenas si grand et si puissant qu'il partageait ses bonnes grâces et ses faveurs avec Agrippa, qu'il chérissait autant qu'il pouvait; mais ce qui plus évidemment que tout le reste témoignait l'affection qu'il lui portait, c'était la liberté qu'il lui avait donnée d'ouvrir ses lettres, même celles qui s'adressaient au Sénat. César ne pouvait rien cacher à son Oppius; et comme une fois il fut tombé malade par les chemins et contraint de s'arrêter sous un arbre, il ne fut jamais possible de tirer César d'auprès de lui de toute la nuit, quelque mauvais temps qu'il fit, et quelque remontrance qu'on lui pût faire au contraire. Salomon a été celui d'entre les Rois, voire d'entre les hommes, qui a emporté le prix de la sagesse; si n'a-t-il pas laissé d'avoir un confident. C'était Zabud, fils de Nathan, que l'Écriture Sainte qualifie du nom de Prêtre ami du Roi. Le docte Cajetan a bien vu qu'il ne pouvait être appelé Prêtre pour être destiné au service des autels (2), attendu qu'il n'était pas de la lignée sacerdotale; c'est pourquoi il assure qu'il est honoré du nom de Prêtre, pour autant que le Roi le respectait à l'égal d'un Pontife, et qu'il avait le pouvoir de pénétrer, quand bon lui semblait, dans les plus secrètes pensées du Roi, ni plus ni moins que dans un sanctuaire vivant. Voilà le haut point de l'ambition des courtisans du monde. Mais enfin toutes ces menues saillies du petit cœur humain ne sont que niaiseries, et comme jeux d'enfants, si nous venons à les comparer aux caresses du ciel et aux témoignages de l'affection de la Sainte Vierge envers ses meilleurs amis. Car, je vous prie, que peut avoir la saveur humaine qui approche aux saintes et innocentes douceurs qu'elle fit jadis ressentir au dévot Saint Bernard, l'abreuvant du lait de ses très chastes mamelles, comme témoignent quasi toutes les murailles

(1) Tacitus 4. Annal.

(2) 3. Reg. 4. Zabud filius Nathan sacerdos amicus Regis.

de la maison de Châtillon, et venant en personne (1) avec les Bienheureux Saint Laurent et Saint Benoît pour le guérir, et arrêter, par son attouchement, une fluxion violente qui le tourmentait? Semblait-il pas que la Sainte Vierge voulût jouer avec lui, lorsqu'à même temps qu'elle lui rendit la guérison, elle lui fit voir en songe un bateau qui flottait sur une grosse rivière, lequel, après avoir baisé le bord, fut soudain repoussé dans le courant de l'eau; la Sainte Vierge prétendant par là lui faire entendre que, pour ce coup, il arriverait bien près du port et qu'il aurait la mort sur les lèvres, mais qu'il recouvrerait la santé pour reprendre avec plus de ferveur que devant les exercices de piété.

Saint Fulbert.

II. Cette même faveur, avant lui, avait déjà été accordée à Saint Fulbert, évêque de Chartres, ainsi qu'il était tourmenté d'une inflammation de langue qui lui causait une merveilleuse douleur. Car la Sainte Vierge lui ayant ordonné d'ouvrir la bouche, y versa de son lait virginal en telle abondance que cette divine rosée éteignit tout-à-fait le feu qui brûlait au dedans (2). Et afin qu'une si rare faveur ne fût pas prise pour illusion, la joue du saint Evêque se trouva encore, après la guérison, chargée de gouttes de lait qu'il essuya avec un mouchoir, lequel, en mémoire du miracle, a depuis toujours été gardé dans le trésor de l'Eglise de Notre-Dame de Chartres. A ceci se rapporte très bien ce qu'écrivit (3) le Bienheureux Cardinal Pierre Damien d'un certain Clerc, lequel étant très dévot à la Bienheureuse Vierge, de qui il ne manquait jamais de dire les Heures tous les jours, fut réduit à telle extrémité de maladie qu'on n'attendait plus sinon l'heure qu'il passât de cette vie à l'autre. Comme il ne manquait pas, en ce detroit, d'employer chaudement le secours de sa bonne Mère, elle se fit voir à lui tout-à-coup, et lui ayant fait un restaurant de son lait, qu'elle lui jeta dans la bouche, elle lui rendit en un instant une si parfaite santé que, s'étant levé sur le champ, il s'en alla à l'Eglise psalmodier avec les autres. De quoi tous ceux qui le virent demeurèrent gran-

(1) Willelmus Abbas S. Theodorici
in ejus vita, lib. 1. cap. 12.

(2) Willelmus Malmesburiensis, in
Fasciculo temporum.

(3) Lib. 6. ep. 29.

dement étonnés, lors spécialement qu'ils aperçurent sur ses lèvres les gouttes du lait virginal que la Mère de douceur y avait laissées pour servir de sceau à ses Faveurs.

Sainte Catherine de Sienna.

III. Qu'y a-t-il de pareil, en toute la familiarité des grands, aux grâces que Sainte Catherine de Sienna recevait ordinairement du ciel? Cette fillette, âgée seulement de cinq ans, avait été inspirée de Dieu de s'adonner entièrement au service de sa sainte Mère. Et dès lors (1), comme elle montait les degrés de la maison, elle s'agenouillait sur chaque marche, disant un *Ave Maria*; mais il lui arrivait fort souvent d'être portée par les Anges sans qu'elle touchât les degrés. Etant encore fort jeune, elle fut intérieurement inspirée de passer le temps du carnaval avec une extraordinaire préparation et pureté d'esprit, afin de mettre à profit les grâces que les autres perdaient par la licencieuse liberté du temps. Ce ne fut pas sans être quant et quant payée en monnaie du ciel. Car, un jour, le Sauveur vint à elle, accompagné de sa Sainte Mère, de Saint Pierre, de Saint Jean l'Évangéliste, de Saint Dominique et du Prophète David, qui chantait mélodieusement sur sa harpe. La Mère de Dieu s'approchant d'elle lui prit la main, et lui étendant les doigts, supplia très affectueusement son Fils de la vouloir agréer pour Epouse. A quoi il s'accorda sur-le-champ, lui disant : Ma fille, je, votre Créateur et Sauveur, vous épouse et vous donne ma foi; ayez soin de vous comporter désormais courageusement en mon service. Et afin qu'elle fût assurée de la vérité de cette vision, il lui laissa au doigt un anneau qui avait une rose de pierreries, au milieu desquelles était un très excellent diamant, quoique elle seule eût le privilège de le voir. Combien de fois a-t-elle été honorée des douces visites de son Epoux et de la Sainte Vierge sa Mère! Combien de fois ont-ils récité l'Office divin avec elle! Combien de fois lui ont-ils tenu compagnie, même aux exercices du ménage, où elle était employée; comme lorsque la Mère de toute bonté daigna l'aider à faire du pain pour les pauvres, qui se trouva extraordinairement savoureux, quoique la farine qu'on lui avait baillée fût gâtée!

(1) Raymundus Capuanus in ejus vita, et S. Antonin. 3. part. tit. 25. cap. 14.

Sainte Catherine d'Alexandrie. — La Bienheureuse Marie Razzi. — La Bienheureuse Osanne.

IV. Mais puisque j'ai parlé de noces et de mariage, à combien d'autres lisons-nous que cette même grâce a été faite? Avait-elle pas été auparavant octroyée à Sainte Catherine d'Alexandrie; et depuis, la glorieuse Vierge ne mit-elle pas sur la tête de la Bienheureuse Marie Razzi, religieuse de l'Ordre de Saint Dominique (1), une précieuse couronne? Lui donna-t-elle pas le titre de Reine en présence d'une troupe de vierges qui l'accompagnaient? La donna-t-elle pas à épouse à son bien-aimé Fils, et, pour assurance du mariage dont elle daignait s'entremettre, lui mit-elle pas dans le doigt un anneau de grande valeur? N'en fit-elle pas tout autant à la Bienheureuse Osanne (2) de Mantoue, Religieuse du même Ordre? Ne lui donna-t-elle pas son Fils pour Epoux en présence du Roi David? Ne lui avait-elle pas appris à lire et à écrire avec son même Fils, comme elle était petite? Ne lui fit-elle pas voir depuis, pendant la nuit de Noël, et au jour de la Purification, tout ce qui s'était passé en ces deux fêtes, ni plus ni moins que si elle y eût été présente? Ne la contraignit-elle pas de prendre le petit Jésus entre ses bras, et de le caresser à loisir, nonobstant les excuses qu'elle put faire, comme se reconnaissant trop indigne d'une si extraordinaire faveur?

- *Saint Philippe Néri.*

V. Quelles paroles seraient suffisantes pour représenter la douceur de laquelle fut saisi le cœur du Bienheureux Philippe Néri (3), de qui j'ai déjà parlé au paragraphe précédent, lorsque, l'an mil cinq cent nonante quatre, étant malade à l'extrémité, il fut visité par la Reine des Anges et comblé d'une si grande joie, que l'esprit voulant aller trouver cette dame, et le corps s'efforçant de le suivre, il demeura élevé plus d'une coudée de son lit un bon espace de temps, fondant cependant en larmes et les tirant en abondance des yeux de tous ceux qui entendaient les paroles toutes de feu qu'il adressait à la même Vierge, lui disant du profond du cœur: O Mère plus que très aimable!

(1) Chronicon ordinis.

(2) Chronicon ordinis.

(3) In ejus vita.

comment êtes-vous ici venue pour me redonner la santé, et qui suis-je pour mériter de vous une si grande faveur ?

Sainte Marie d'Oignies.

VI. Qui pourrait imaginer ce qui se passait dans le cœur de la Bienheureuse Marie d'Oignies (1); lorsque toutes les années elle s'en allait par dévotion visiter l'Eglise de Notre-Dame d'Oignies, qui est à une lieue de Nivelles en Brabant, lieu de la naissance de cette Vierge? Elle choisissait pour l'ordinaire la plus rude saison de l'hiver et sortait à pieds nus avec une servante, jeûnant ce jour là et encore le suivant, et s'en allait par un chemin mal aisé à tenir, qu'elle ne savait guère bien; mais une lumière du ciel marchait devant elle, et deux Anges la soutenaient, l'un d'un côté l'autre de l'autre; et souvent il est arrivé, quoiqu'il plût là extrêmement, qu'elle revenait au logis sans avoir reçu une goutte d'eau. Qui, dis-je, pourrait imaginer ce qui se passait alors dans son cœur et la douceur que ses saints conducteurs y répandaient ?

La Bienheureuse Jeanne de la Croix.

VII. Que nous présentera la Faveur du monde qui puisse être comparée aux amoureuses extases que souffrait la Bienheureuse Jeanne de la Croix (2), religieuse du tiers Ordre de Saint-François? Etant portière du monastère de la Croix en ses premières années de Religion, l'Enfant Jésus lui apparut, mais comme elle eut étendu les mains pour le recevoir, la très sacrée Vierge survint, qui, l'ayant pris entre ses bras, l'enleva vers le ciel, accompagné d'une troupe de Bienheureux Esprits, qui faisaient un très doux concert de musique. La Sainte demeura fort affligée de quoi la Reine des Anges l'avait jugée indigne de la consolation qu'elle espérait. Mais la Mère de douceur n'eut pas le courage de la laisser long-temps en cette amertume de cœur, car lui ayant donné le rendez-vous sous les figuiers du jardin, elle l'assura qu'ils iraient incontinent l'y trouver. Sainte Jeanne ayant accompli l'obéissance, s'en alla à grands pas au lieu assigné, où elle rencontra la joie du Ciel qui l'atten-

(1) Jacobus de Vitriaco Cardinalis
in ejus vita 13. Junii apud Surium.
Tom. 8.

(2) Vitæ ejus, cap. 6.

daît. Alors se prosternant la bouche et l'estomac en terre, elle adora son Seigneur Jésus et sa sainte Mère, et fut long-temps jouissante de cette souveraine et admirable vision, qui lui avait tellement saisi le cœur, que, quoiqu'on l'appelât à la porte, elle ne l'entendit jamais, jusqu'à ce qu'elle fut avertie par la Sainte Vierge d'aller faire l'obéissance; ce qu'elle fit avec une grande promptitude, puis retournant à la hâte au lieu où elle avait laissé son cœur et ses amours, elle fut suivie de quelques religieuses qui, l'ayant vue extraordinairement luisante et enflammée, se doutèrent de ce qui était; ce que Dieu permit expressément, afin qu'elles pussent témoigner ce qu'elles avaient vu et ouï des caresses que leur Bienheureuse Sœur recevait de son très doux Epoux et de sa très bénite Mère.

VIII. Je suis content qu'on fasse un distillé de tout ce qui est de plus agréable en la Faveur du monde, pour essayer s'il arriverait à une seule goutte de la céleste douceur qui remplissait le cœur du Bienheureux Saint Martin, lorsque la Sainte Vierge le consolait et le fortifiait par ses fréquentes visites, comme il témoignait lui-même au rapport de Sévère Sulpice, son disciple, qui le récite en sa vie; celui de Saint Nicolas, de Saint Ildefonse, Saint Laurent Justinien, de Saint Charles et de tant d'autres à qui elle s'est fait voir si souvent. Que les Favoris de la terre me disent si toutes les privautés qu'ils ont jamais eues et toutes les caresses qu'ils ont reçues peuvent être comparées au moindre entretien de la Bienheureuse Vierge avec Sainte Gertrude, avec Sainte Melchilde et avec tout plein d'autres, à qui elle a découvert les secrets du ciel et donné l'intelligence des plus incompréhensibles mystères de notre religion.

Le Bienheureux Herman de Steinwald.

IX. Je m'assure que ceux qui font tant les renchérés à croire les faveurs les plus extraordinaires de Dieu ne recevront jamais ce qui s'écrit du dévot Hermand de Steinwald, et des témoignages de l'indicible affection de la très sacrée Vierge en son endroit. Il était sorti d'une très honorable maison de Cologne, et dès son jeune âge, si fort porté à aimer et à honorer la Sainte Vierge, que n'ayant encore que sept ans, lorsque les autres enfants s'allaient récréer, il se retirait dans une Eglise de la Sainte Vierge et passait les heures entières devant une sienne image,

jouant d'une simplicité colombine, tantôt avec la Mère, tantôt avec l'Enfant qu'elle portait, et présentant ores à l'un, ores à l'autre ce qu'il avait entre les mains. Et dès lors la Mère de douceur lui donna des avant-goûts des faveurs qu'elle lui devait faire avec le temps, ainsi qu'il arriva une fois lorsque l'image avança la main pour prendre une pomme qu'il lui présentait. Une autre fois, étant seul à l'Eglise, il vit sur le lettrier la Bienheureuse Vierge avec Saint Jean l'Evangeliste et le petit Jésus au milieu des deux qui se jouait, tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Lors, il entendit sa bonne Mère qui l'invitait à les venir trouver. Mais comment voulez-vous que j'y aille, répondit Herman, puisque le cœur de l'Eglise est fermé, que je n'ai point d'échelle pour arriver à vous? La Vierge lui ayant promis son secours, et l'ayant soulevé, il fut en cette Bienheureuse compagnie jusqu'à l'heure de Vêpres avec un contentement inexplicable. Mais à mesure qu'il était en haut, il lui arriva d'être piqué de la pointe d'un clou à l'endroit du cœur, sans qu'il y demeurât vestige quelconque de la blessure qu'il avait reçue; ce qu'il prit depuis pour un présage très certain d'un très grand nombre de travaux et de perquisitions qu'il souffrit. Ses parents étant devenus fort-pauvres, il était contraint d'aller déchaux faute de souliers; de quoi la Mère de miséricorde prit un jour compassion. Car ainsi qu'il priait à l'Eglise à son ordinaire, elle lui commanda de lever une certaine pierre et d'employer l'argent qu'il y trouverait à se pourvoir d'une paire de souliers; ajoutant que toutes et quantes fois qu'il serait pressé de quelque nécessité, il rencontrerait au même endroit de quoi se soulager; ce qui lui arriva par plusieurs fois. Etant encore fort jeune, il entra en l'Ordre de Prémontré; il donna d'abord des preuves d'une sainteté non accoutumée. Il fut du commencement appliqué aux exercices de Marthe; de quoi il eut quelque petit ressentiment à cause qu'il lui semblait que par ce moyen il était privé de la meilleure part de Marie. Mais sa bonne Mère le consola bientôt, lui faisant entendre qu'il ne pouvait faire chose aucune qui lui fût plus agréable que de se vouer entièrement au service de ses Frères avec un vrai esprit de charité et d'humilité. Néanmoins, au bout de quelque temps, les supérieurs lui permirent de jouir du repos de la sainte contemplation, en quoi il fit de merveilleux progrès, signamment en

la familiarité avec la Reine du Ciel. Jamais il n'y eut mère qui fit plus de caresses à son enfant qu'elle en fit à Herman ; jamais il n'y eut enfant qui allât à sa mère avec plus de confiance que Herman s'adressait à la Mère de Dieu. A tout propos elle l'appelait, soit qu'il fût en sa cellule, ou qu'il allât par la maison, et il lui répondait incontinent. Elle lui demandait mille petites choses, et lui réciproquement l'interrogeait de ce qui lui venait en l'esprit. Elle passa jusque là que de le recommander à certaines Religieuses qu'il devait visiter par obéissance, et de leur faire entendre que son chapelain les allait voir, qu'elles le reçussent comme tel. Un jour elle lui apparut avec une écuelle de cristal à la main, au fond de laquelle il y avait un peu d'huile, lui demandant si, pour l'amour d'elle, il la voudrait bien avaler. Le dévot Herman ayant répondu qu'il n'y avait rien au monde qu'il ne voulût faire pour lui plaire, elle lui fit entendre que cette écuelle représentait le Cantique des Cantiques, lequel ayant été comme épuisé par une infinité d'interprétations qui en avaient été données, elle désirait néanmoins qu'il avalât ce peu d'huile qui restait, l'interprétant à son honneur. Ce que Herman entreprit très volontiers, se retirant à cet effet en un lieu solitaire, afin d'avoir l'esprit plus libre pour entrer dans l'intelligence des profonds mystères qui sont renfermés dans ce livre.

X. Mais voici un fait qui passe, ce semble, toutes les faveurs imaginables. Car comme les Frères eurent commencé, par je ne sais quelle inspiration secrète, de lui bailler le nom de Joseph, à raison, ce crois-je, de la pudeur plus que virginale qui paraissait en toutes ses actions, il en fit de grandes plaintes à l'Abbé. Mais la nuit prochaine, étant en prières devant la place de l'Abbé, en l'église du Monastère, il vit une Dame d'une extraordinaire majesté, et, à ses deux côtés, deux Anges plus beaux que le jour, dont l'un commença de dire à l'autre : A qui donc sera épousée cette Vierge non pareille ? A qui voudriez-vous ? repartit l'autre, sinon à celui que vous voyez ici devant vous ? Le pauvre Herman fut tellement surpris à cette parole, qu'il eût volontiers trouvé le centre de la terre pour se cacher, tant il était plein de confusion. Mais l'un des Anges qui étaient là le tira devant l'autel, et prenant sa main, plus tremblante que la feuille de l'arbre, il la joignit à celle de la Bienheureuse Vierge, disant : De la part de celui que je sers, je vous donne à Epouse

la Vierge des Vierges, et, avec le titre de l'Époux, vous confirme le nom de Joseph. Après cette faveur, qui a été avérée par tant de miracles et par tant de traits de sainteté, qui trouvera étrange que la Mère d'Amour le soit venu très souvent visiter, qu'elle lui ait mis entre les mains son cher enfant pour le porter à l'imitation de Saint Joseph; qu'elle l'ait averti de prendre garde à son bras après une saignée; qu'elle lui ait remis en la bouche deux de ses dents que la violence d'une chute lui avait arrachées, qu'elle ait voulu être appelée sa Rose; bref, qu'elle lui ait fait mille autres faveurs qui seraient trop longues à raconter ? (1).

Sainte Brigitte.

XI. Qui jamais a entendu parler d'une douceur semblable à celle qu'expérimenta la Bienheureuse Sainte Brigitte (2) la nuit de Noël ? Tout à coup elle sentit au milieu de son cœur une joie inexplicable, accompagnée d'un tressaillement comme d'un petit enfant qui se démenait là-dedans; mouvement qui dura si long-temps que, pour se garantir d'illusion, elle eut moyen de le faire voir et sentir à loisir à quelques personnes spirituelles et dévotes. Mais la Mère de Bonté lui apparaissant de rechef sur le temps de la troisième Messe, l'avisa de ne craindre nullement en ce fait les ruses de Satan, d'autant qu'il n'y avait rien de lui, mais que c'était une faveur qui lui venait de sa part, afin qu'elle participât en quelque façon aux joies desquelles son cœur fut rempli lorsqu'elle conçut le Verbe divin, et afin qu'elle sût que tout ainsi que ce mouvement et cette joie extraordinaires s'étaient tout à coup saisis de son cœur, sans qu'elle s'en fût aperçue; de même après les paroles de l'Ange elle ressentit je ne sais quoi de vif et de divin remuer dans son sein, qui lui causa une réjouissance inconnue à tout autre qu'à Dieu et à elle.

Sainte Agnès du Mont Politian.

XII. La faveur du monde a beau faire, il faut qu'elle demeure courte devant celle du ciel. Ce n'est qu'amertume de toutes les douceurs des favoris de la terre, au prix de celle que ressentit une fois la Bienheureuse Sainte Agnès du Mont Politian. C'était

(1) De eodem iterum cap. 10.

(2) Revelat. lib. 6, cap. 88.

une veille de l'Assomption qu'elle se trouva tout absorbée dans les joies du triomphe de la très sacrée Vierge (1). Alors parmi ses plus grandes fervéurs, elle fit instance à la Mère de Dieu qu'il lui fût loisible de voir son bien-aimé Fils, ce qui lui fut aussitôt accordé ; car la Sainte Vierge se montra à elle avec un visage embrasé, tel qu'il était lorsqu'elle enfanta le Verbe Incarné, qu'elle lui mit aussitôt entre les bras. Ce qui remplit le chaste cœur de cette bonne Vierge de tant de douceur, qu'il lui eût été impossible de la supporter, si la Mère de Bonté ne l'eût fortifiée. Enfin, le devoir l'obligea à rendre ce précieux dépôt ; mais ce ne fut pas sans en retenir des gages qui servirent de preuve à la faveur qu'elle avait reçue ; car elle garda une très jolie Croix que le petit Jésus avait pendue au cou, laquelle encore aujourd'hui, en confirmation d'une si grande merveille, est montrée solennellement le premier jour de Mai.

La Bienheureuse Eustochium.

XIII. Et puisque nous sommes tombés sur cette manière de caresses, j'en produirai encore deux exemples arrivés à deux Religieuses de l'Ordre de Saint Dominique. La première (2) fut la Bienheureuse Eustochium, laquelle décéda l'an mil cinq cent et huit. Cette Sainte étant travaillée d'un merveilleux désir de voir le petit Jésus pendant une longue et fâcheuse maladie qui la tenait alitée, employa trois jours entiers à demander cette faveur à sa très immaculée Mère. Les trois jours étant expirés, elle fut conduite en esprit dans une pauvre petite maison, où elle vit l'Enfant Jésus étendu sur un peu de foin, et sa sainte Mère à genoux devant lui, qui l'adorait. Le bonheur dont elle jouit ne s'arrêta pas à la vue ; car la Sainte Vierge lui ayant mis entre les mains son petit Enfant, elle eut tout loisir de le baiser et de le serrer entre ses bras ; voire même la faveur qu'elle reçut passa jusques là qu'elle tint long-temps embrassée la Mère du petit Jésus. De quoi elle assurait avoir reçu tant de contentement, qu'elle ne croyait pas qu'elle eût pu vivre davantage si elle ne fût revenue à soi. Depuis, s'il advenait qu'on lui demandât comme étaient le petit Jésus et sa Bienheureuse Mère, elle ne pou-

(1) Ferdinandus Castellanus Chron. S. Dominici, part. 2. lib. 1. cap. 72.

(2) Chronicon. Ordinis.

vait dire autre chose sinon qu'ils étaient tous deux si beaux et si agréables, qu'il n'y a point de paroles au monde qui soient capables de les dépeindre.

La Bienheureuse Lucie de Marny.

XIV. La seconde fut la Bienheureuse Lucie (1), qui mourut en la ville de Marny en Italie, l'an mille cinq cent quarante-cinq. Cette fille n'ayant encore que cinq ans, ainsi qu'elle était à l'Eglise, arrêta ses yeux si fixement sur une image de la Sainte Vierge qui tenait son Fils entre ses bras, que son cœur en devint amoureux. Lors la Mère d'amour la regardant attentivement, lui demanda si elle voulait bien qu'elle lui donnât son petit Enfant? Lucie ayant répondu affirmativement, le petit Jésus se trouva tout à coup entre ses bras, mais si beau et si plein d'attraits, qu'elle ne se pouvait rassasier de le voir. Ainsi elle sortit de l'Eglise ayant avec soi le trésor de la terre et du ciel; tous ceux qui la rencontraient s'émerveillaient qu'une si petite fillette portât un si joli enfant, et craignant qu'à raison de son âge il ne lui échappât des mains. Mais il n'y avait rien à craindre, car celui qui soutient toutes choses était assez fort pour se soutenir soi-même. La voilà arrivée au logis avec son précieux dépôt, qu'elle tint et caressa sur son lit l'espace de trois jours entiers, au grand étonnement de tous ceux de la maison. Il fut remarqué que pendant ces trois jours l'Image de la Vierge fut sans son petit enfant, au bout desquels il se rendit invisiblement à sa Mère.

XV. Il arriva je ne sais quoi de semblable à la Bienheureuse Angèle de Foligny (2), le jour de la Purification. Car la glorieuse Vierge se présenta à elle portant son trésor entre les bras, ainsi que jadis elle avait fait au voyage de Jérusalem lorsqu'elle s'en allait pour le présenter au Temple; et comme si elle eût été lasse et recrue du chemin, elle s'assit, remettant son cher Fils à la Bienheureuse Angèle, qui le serra très étroitement sur son cœur. D'un côté elle était ravie de voir la majestueuse beauté et le maintien royal de la Mère de Dieu; de l'autre le petit Enfant qu'elle tenait était capable de la faire mourir d'aise et de contentement; car en un instant elle le vit nu, saisi d'un doux

(1) Chronicon. Ordinis.

(2) Vitæ ipsius, cap. 45.

et gracieux sommeil, qui lui donna de l'appréhension de l'éveiller; mais peu après il ouvrit de soi-même ses divins yeux plus brillants que deux étoiles, et sur son visage se répandit une si agréable Majesté, qu'il ne lui fut plus possible de douter qu'il n'y eût un Dieu caché dans ce petit corps. Ce poupon regarda la Bienheureuse Angèle fort long-temps d'un œil si doux et si perçant, que c'était assez pour lui tirer l'âme du corps. A la fin il ajouta qu'il était venu s'offrir à elle afin qu'elle se présentât à lui : ce qu'elle fit à l'instant du fond de son âme, et d'un cœur tout transporté d'amour.

Saint Hyacinthe.

XVI. Quelle langue trouvera-t-on qui puisse déclarer la douceur des célestes flammes qui s'emparèrent de l'esprit du Bienheureux Saint Hyacinthe (1) une veille de l'Assomption, lorsque priant devant l'Autel de la Vierge, il la vit entourée d'une lumière qui surpassait celle du Soleil, et entendit qu'elle lui disait, que par son entremise il obtiendrait tout ce qu'il demanderait à son Fils; en témoignage de quoi les Anges firent un concert si ravissant et si extraordinairement mélodieux, qu'il y paraissait bien que c'était la musique du ciel.

XVII. Il me semble que j'entends ici quelqu'un de nos sages mondains qui se rit de tout ce que je viens de dire, et qui n'en fait pas plus d'état que d'un conte bien agencé, ou de quelque forte imagination. Il ne fallait pas attendre autre chose de ces têtes bien faites qui mettent toute la force du bon esprit à ne rien croire que ce qui se voit avec les yeux. A les ouïr parler, on jugerait qu'ils ont entrepris de donner la loi à Dieu, et de limiter ses faveurs; et parce qu'ils sont bien éloignés d'être admis à de semblables familiarités, ils se veulent baïller le contentement de croire qu'il n'y a rien de meilleur en la pratique de la vertu que ce qu'ils expérimentent en eux. En quoi, à mon petit jugement, il n'y a pas moins d'ignorance que de présomption. Car comme d'un côté c'est une grande marque d'orgueil de s'estimer seuls sages, de se persuader que tant d'hommes savants qui ont fait l'examen de ces grâces privilégiées se soient abusés, de trancher des Théologiens sans y entendre possible

(1) Ferdin. Castellanus, part. 1. Chron. S. Dominici. cap. 48.

un seul mot, de faire des décisions en des matières dont ils n'ont nulle connaissance, et encore moins d'expérience; de juger des choses intérieures comme d'un pré ou d'un jardin; de douter universellement de tout ce qui se trouve de semblable en l'histoire des Saints; aussi de l'autre est-ce avoir peu d'esprit de s'imaginer que Dieu ne puisse rien davantage que ce qu'il fait ès âmes d'une condition ordinaire; ou qu'il n'ait point d'autres faveurs pour ceux qui l'aiment de tout leur cœur, et qui font et souffrent pour lui de grandes choses, que celles qu'il fait au commun des hommes qui se contentent de n'être pas méchants. Quiconque en juge de la sorte, il fait une conception trop basse de la bonté de Dieu, et est bien éloigné de comprendre les infinis abîmes de douceur qui sont en lui, dont il fait part à ceux qui, pour l'amour de lui, se privent de toutes les autres douceurs, qui ne respirent que lui et après lui, qui accomplissent non seulement ses commandements, mais encore ses conseils, qui vont plus vite que le pas au moindre signe de ses volontés.

XVIII. Il est vrai que ces faveurs ne laissent pas d'être parce qu'ils n'y croient pas; que Dieu n'est pas moins bon pour être regardé de travers, et que ceux qui en jouissent se mettent fort peu en peine d'avoir l'approbation de semblables Docteurs; au contraire, ils disent avec l'Épouse: A moi seule mon secret, à moi seule mon secret; et si la charité ou la gloire de Dieu ne les contraignait, ils se garderaient bien d'éventer semblables caresses; mais il importe à ces esprits de dure créance, à qui j'adresse ce petit mot, d'avoir meilleure opinion de Dieu et de ceux qu'il lui plaît honorer; vu nommément que faisant si fort les délicats, ils dérogent merveilleusement à la loi de la plénitude de grâce. Car ou il faut qu'ils ne croient pas ce qui se dit de la familiarité de Dieu avec Abraham, avec Moïse et avec quelques autres, ou il faut qu'ils confessent que Dieu a étrencé sa main et retranché de ses faveurs; à quoi nul vrai fils de l'Église Catholique ne consentira jamais. Ce n'est pas que je veuille conclure qu'il faille tout croire et tout recevoir. Je sais bien que le Sage (1) condamne de légèreté celui qui croit trop aisément, et que Saint Jean (2) entend que nous éprouvions les esprits pour reconnaître ce qui vient de Dieu. Mais je prétends en premier lieu que ce

(1) Eccles. 19,

(2) 1. Cap. 4.

métier n'est pas pour tout le monde : car si pour vider le différend d'un champ ou d'une vigne, les prud'hommes sont appelés; si on ne voudrait pas se hasarder d'acheter un cuir sans avoir avec soi le cordonnier; si en toutes les moindres affaires de la vie humaine on s'en rapporte aux experts, sera-t-il dit qu'il y ait liberté de conscience en une affaire si importante et pleine de tant de difficultés? Faudra-t-il que cette si profonde science se traite avec des mains profanes, et que tout le monde y fasse l'entendu? En second lieu, je maintiens que lorsque les choses sont bien autorisées, le plus assuré est de ne pas tant faire le rétif, considéré que Salomon (1) nous avise quand il est question de porter jugement de Dieu, d'incliner toujours du côté de la bonté, et de la rechercher avec simplicité de cœur; et qu'un jour le Sauveur (2) glorifia son Père éternel de quoi il avait caché semblables secrets aux Sages du monde pour les découvrir aux humbles et aux gens de peu d'apparence.

§. V. — Des causes de la Faveur de la Bienheureuse Vierge, et des moyens de l'acquérir et de la conserver.

I. S'il était ici question de déchiffrer tous les moyens dont l'industrie humaine a usé et use tous les jours pour arriver à la Faveur, il faudrait connaître toutes les clefs qui ouvrent le cœur humain, c'est-à-dire tout ce qui est capable d'emporter son affection. En quoi il n'y aurait pas peu à faire, vu qu'autant d'hommes, autant d'humeurs; et autant d'humeurs, autant de manières d'être gagné. Il s'en trouve qui engagent leurs cœurs et donnent la Faveur à bon prix; comme l'Empereur Adrien, qui se contentait de la petite mine et des mignardises d'Antinous; comme Xerxès, qui prenait pour argent comptant les flatteries et les applaudissements de Macédonius; comme Soliman, dont j'ai parlé ci-devant, qui n'avait point de plus pressant motif d'aimer Ibrahim Bassa, que pour ce qu'il avait été nourri avec lui. Il en est d'autres qui ne la donnent que pour des empires ou pour des sujets de pareille conséquence. Bajazet second aima uniquement Acomet : il avait raison de le faire, car il lui avait mis la couronne sur la tête. Jamais ne fut que le Roi Darius ne chérît Zopirus comme son propre enfant; aussi lui avait-il fait trait

(1) Sap. 1.

(2) Apud Matth.

de fils, se défigurant le visage, ainsi que tout le monde sait, afin d'avoir le moyen de lui livrer Babylone, laquelle il désirait avoir. Les uns ayant rencontré des humeurs avenantes aux leurs, s'y sont entièrement attachés. Alexandre, qui avait le cœur bon et généreux, se plaisait à Ephestion et à Antipater, d'autant qu'il connaissait que celui-là l'aimait, et que celui-ci affectionnait le bien de son Etat. L'Empereur Auguste, Prince de paix et de guerre, aimait Mécenas pour son doux naturel, et Agrippa pour son courage. Par la même voie de valeur, Axalla était entré ès bonnes grâces du grand Tamerlan, et Scanderberg de Bajazet premier. Et si ce que raconte Tacite (1) est véritable, que l'affection de l'Empereur Tibère envers Séjan prit naissance du bon service qu'il lui rendit lorsque, dînant sous une grotte, qui tout d'un coup menaça de l'écraser sous ses ruines, tous les autres l'ayant quitté, il fut rencontré seul avec Tibère, qu'il couvrait de son corps comme d'une voûte, afin de le garantir du danger, nul ne saurait trouver mauvais qu'il lui en ait su gré toute sa vie, et l'ait agrandi à cette occasion. Mais tout bien considéré, l'on verra que la Faveur du monde tient toujours de la terre, et qu'il est très malaisé d'en apercevoir aucune qui n'ait quelque mélange d'intérêt, au contraire de celle du ciel, qui est toute franche, toute royale, toute sainte. Sur quoi j'aurais beaucoup de choses à dire de la Faveur de la MÈRE DE DIEU; mais je me contenterai de les rapporter brièvement aux quatre propositions suivantes.

II. La première est, que nous devons tenir pour un point résolu que le commencement de cette amitié est hors de nos mérites, et une Faveur tout entière de la Sainte Vierge, qui jette ses yeux et met son cœur où il lui plaît, sans rechercher en nous les causes de son affection maternelle. En quoi elle participe à la grandeur de Dieu, de qui le propre est de donner sans avoir reçu, et de faire du bien sans y être mû que par sa seule honté. Dieu par sa grâce nous préserve, disait jadis le grand Saint Augustin (2), de cette sottise et présomptueuse pensée que nous ayons par quelque mérite devancé sa libéralité : car en tout et partout sa miséricorde nous prévient, et c'est à lui

(1) 4. Annal.

(2) Lib. 2. contra duas epist. Pelag. cap. 9.

que le Psalmiste chante avec toute fidélité, disant : Vous l'avez prévenu par les bénédictions de votre douceur. Et un peu plus bas il enseigne que ces bénédictions de douceur ne sont autres que certains bons mouvements qui devancent notre liberté, et qui nous attirent à l'amour de la vertu et de l'honnêteté; mouvements si nécessaires, que sans eux non seulement nous n'achèverions jamais aucun bien, mais nous ne le saurions pas même commencer. Excellente qualité de la Reine du ciel, et incomparable avantage de sa Faveur, qui doit causer en nous une très humble reconnaissance. Car la vérité est que nous ne l'avons pas choisie les premiers, mais que sa douceur vint au devant, et avec des inventions du tout admirables d'amour nous convia à vouloir avoir part à sa Faveur.

La seconde est, que comme elle prévient les hommes non seulement sans nulle sorte d'obligation, mais encore sans rechercher en eux aucuns motifs pour leur faire part de sa Faveur; aussi ne faut-il pas estimer qu'elle les prévienne tous d'une même abondance de grâces. Car ce que Saint Cyrille, Evêque de Jérusalem, dit du Saint-Esprit (1), qu'encore qu'il ne soit qu'un, ce néanmoins ses grâces sont fort différentes et très inégales, et qu'il les départ comme bon lui semble, je le dis, avec la proportion que je dois, de la MÈRE DE DIEU. Elle ne vient pas au devant de tous avec un même visage, et ne regarde pas tous ceux qu'elle appelle avec les mêmes yeux. Il y a divers étages au palais de sa Faveur, aussi bien qu'en la maison de Dieu; et quoique tous ses courtisans soient grands, si ne sont-ils pas pourtant également appointés, n'aspirent pas tous à une même grandeur. Qui l'osera regarder de travers pour autant qu'elle use de son pouvoir comme il lui semble plus à propos? Qui pourra blâmer en elle ce qu'il ne saurait trouver mauvais en un homme mortel? Ceux qu'elle relève par dessus les autres lui ont voirement une obligation inestimable; mais pour petite que soit la Faveur qu'elle communique aux autres, il y en a toujours plus qu'ils n'en reconnaîtront jamais.

IV. La troisième est, qu'en sa cour, il ne se voit point de ces créatures de Faveur qui n'ont rien qui puisse obliger à leur vou-

(1) Catechesi 16.

loir du bien, ni devant ni après leur avancement. Dieu se déplaît à jeter aux chiens les choses saintes, disait le même Saint Cyrille (1), et où il rencontre un sujet bien disposé, là il imprime plus volontiers le sceau de sa grâce. De même en fait la Sainte Vierge; car si bien elle choisit les siens sans avoir égard à leurs mérites, néanmoins, s'ils n'usent de correspondance, elle arrête bientôt le cours de ses grandes libéralités. Il lui faut de ces Bélisaires, qui fassent honneur à la Faveur et qui en méritent l'accroissement par de continuelles conquêtes, c'est-à-dire de ces braves cœurs qui se servent des avantages qu'ils en tirent comme d'autant de pressants motifs pour rendre leurs services non moins signalés que leur Faveur, à qui de nouveaux dons sont autant d'aiguillons pour mieux faire, et qui par leur courage et valeur attirent toujours sur eux de nouveaux bienfaits. Ainsi la Reine du ciel fait grands tous ses Favoris; car en son Palais ceux qui veulent demeurer les bras croisés, et sans rien faire, ne peuvent être les bien-venus, et en vain prétendent-ils à de nouvelles faveurs.

V. La quatrième est, qu'autant qu'il y a de moyens de profiter en la vertu et de s'avancer ès bonnes grâces de Dieu; autant y en a-t-il de croître en crédit auprès d'elle, vu que sa Faveur n'est qu'une participation de celle de Dieu, et que les mêmes degrés qui nous avoisinent du Fils, nous approchent aussi de la Mère. Néanmoins il se peut dire en particulier qu'elle se gagne merveilleusement par l'amour réciproque que nous lui témoignons, par une affection cordiale envers son Fils, par une entière et ferme confiance que nous prenons en elle, par une vraie imitation de ses héroïques vertus, et par plusieurs autres services, au dénombrement desquels je ne veux pas engager ce discours, puisqu'ils doivent servir de sujet au quatrième Traité tout entier. Partant un peu de patience jusqu'à ce que nous y soyons arrivés, et cependant passons au soin qu'elle daigne prendre des siens.

(1) Catechesi 4, Non dat Deus sancta canibus; sed ubi videt propositum illis salutare sigillum (gratiæ) et admirandum imprimi.

LA CINQUIÈME ÉTOILE.

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE V.

QU'ELLE SOIT UNE MERVEILLE DE SOIN POUR LES SIENS.

Les anciens disaient en commun proverbe, que les yeux suivent toujours le cœur; c'est-à-dire que, où notre amour se porte, là s'attache aussi notre soin. Et il me semble que l'on peut dire en vérité, que lorsque l'amour est ardent, il n'a pas assez des deux yeux; il lui en faudrait autant que les poètes en ont mis au corps d'Argus, afin de contenter le cœur, qui toujours s'empresse de soin et de désir de faire quelque chose qui agréé. Saint Epiphane a juste sujet de nommer (1) à cette occasion la Sainte Vierge une Mère à beaucoup d'yeux, comme j'ai déjà dit une fois, et de la comparer aux animaux qui furent montrés à Ezéchiel (2) et à Saint Jean (3). Car après le soin que notre bon Père, dont l'œil ne se ferme jamais, a de nous, il n'en est point de semblable à celui de la Mère d'Amour. Permettez que je le crayonne premièrement, puis nous le considérerons avec ses naïves couleurs.

§. 1^{er}. — Figure du soin que la Mère de Dieu a des siens.

I. Dieu même l'a tracée en la personne de la sage Rebecca (4), que j'ai déjà présentée une fois (5) comme l'une des plus illustres figures de la Sainte Vierge, et vous vous étonnerez de voir un portrait si approchant du naturel. Imaginez-vous donc que je vous mets devant les yeux un tableau crayonné et divisé en trois actions principales, qui sont comme les trois pièces qui composent et achèvent le soin que la Mère incomparable a des siens.

(1) Orat. de laudib. Virg.

(2) Cap. 10.

(3) Cap. 4. Apoc.

(4) Genes. 27.

(5) Tract. 1. cap. 3.

II. Au côté droit du tableau se voit une dame vénérable et de très bonne grâce, habillée à l'antique, assise sur un tabouret, et devant elle un jeune fils d'un maintien très modeste; c'est Rebecca avec son fils Jacob. Il est aisé de conjecturer du visage de la mère qu'elle parle d'affection et qu'elle tient quelque discours fort sérieux à son fils, mais le crayon n'en peut pas dire davantage; l'écriture sainte supplée à son défaut et nous assure qu'elle lui parle en cette sorte : Mon fils, j'ai un mot à vous dire, dont je vous prie de faire état, tant parce qu'il est pour votre bien, que d'autant que c'est moi qui vous le dis. Il y a quelque temps que je rêve à part moi sur un propos que votre père a tenu à votre frère Esau, et crois fermement qu'un bon Ange m'a conduit en la chambre pour entendre ce qu'il lui disait. Car il parlait comme un homme qui sent approcher sa fin, et pour ce, lui commandait-il de s'en aller à la chasse pour prendre quelque venaison, et la lui apprêter à son goût, afin de lui donner sa dernière bénédiction dès qu'il aurait pris ce repas. Partant, mon fils, ne négligez pas le conseil que je vous baille. Vous savez que je vous ai toujours aimé, et tout mon contentement serait de vous montrer un trait de mère à une si bonne occasion. Ce que je désire de vous est que vous choisissiez promptement dans le troupeau deux chevreaux les plus gras que vous rencontrerez, afin que je les apprête vite comme je sais qu'il les faut à votre père avant le retour d'Esau, et par ce moyen vous le prévendrez pour avoir sa bénédiction. Je vous le dis encore une fois, ne méprisez pas un avis qui ne part que du désir que j'ai de votre bien.

III. A juger de la contenance de Jacob, il me semble qu'il repart ainsi à sa bonne mère : Ma mère, ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais le bien que vous me voulez, quoique ce témoignage de votre bonne volonté en mon endroit soit un renfort de la créance que j'en ai. Permettez seulement que je vous représente une pensée qui passe par mon esprit, et puis commandez tout ce qu'il vous plaira. Vous n'ignorez pas le peu de ressemblance qui est entre mon frère et moi; il est chargé de poil comme un sauvage, et moi je n'ai rien de semblable; si, par fortune ou par dessein, mon père me vient à toucher, j'appréhende grandement que, me reconnaissant, il ne croie que je l'aie voulu tromper, et, qu'au lieu de sa bénédiction, je ne re-

çoive sa malédiction; joint que je ne puis manquer d'être bientôt aperçu à ma voix. Mon fils, réplique Rebecca, vous ne me dites rien de nouveau, et ne m'alléguez chose aucune que je n'aie prévue. Il me semble que c'est une inspiration de Dieu, à qui il appartiendra de faire réussir le dessein que je crois qu'il a sur vous. Au reste, que la malédiction que vous craignez ne vous arrête nullement, car je la prends volontiers sur moi, et dès maintenant vous en décharge. Faites seulement ce que je vous conseille, et fiez-vous à moi du surplus. Après des paroles si expresses, il ne faut plus penser qu'à obéir; aussi Jacob n'en fait plus de difficulté, et le voilà qui part pour exécuter le commandement de sa mère. Ce premier crayon me servira d'une figure du soin que la MÈRE DE DIEU prend de l'avancement des siens en général, épiant toutes les occasions qu'elle peut rencontrer pour les avantager, et pour leur obtenir la bénédiction de Dieu.

IV. Au milieu du tableau se voit une seconde action non moins remarquable que la première. Car Jacob étant allé et revenu en diligence, apporte les deux chevreaux à Rebecca, qui connaît les appétits de son mari Isaac, se trousse incontinent pour faire elle-même la cuisine, et l'affection qui la gouverne lui fait tout faire, et mieux, et plus tôt. Elle a plus d'une pensée à l'esprit, car, pendant que sa viande s'apprête, elle va à son coffre et en tire la robe des fêtes d'Esau pour la mettre à Jacob, et lui agence tellement de petites peaux de cheveau autour du cou et des mains, que le bon vieillard ne peut faillir de le prendre pour son aîné. Elle dresse sa venaison et met le plat entre les mains de Jacob, qui joue si bien son personnage, qu'il emporte la bénédiction d'Esau. Cette extrême diligence dont use Rebecca à pourvoir à toutes les petites choses, sans rien omettre, me donnera sujet de faire un discours de l'incomparable Bonté de la Vierge, qui paraît au soin qu'elle a des moindres choses qui concernent le bien et le contentement des siens, où il se verra qu'il n'est rien au monde de si doux, ni de si cordial que son affection.

V. Au troisième endroit du tableau la prudente Rebecca poursuit sa pointe; et comme elle a prévu les boutades d'Esau, elle songe aux moyens d'établir la fortune et d'assurer la bénédiction de son Fils. A cet effet elle va trouver Isaac, et lui fait entendre

qu'elle aimerait autant mourir que de voir Jacob marié à une femme du pays ; à quoi elle sait bien que le bon vétéillard n'a pas grande inclination. Partant il lui est aisé de le porter à l'envoyer en Mésopotamie à son oncle Laban, chez qui il rencontrera un très bon parti. Isaac fait tout ce qu'elle désire, et afin que Dieu bénisse ce sien dessein, il redouble les bénédictions que peu auparavant il a données à Jacob, et l'ayant baisé le remet entre les mains de sa mère, qui le pourvoit au mieux qu'elle peut de toutes choses nécessaires, et nommément de bons enseignements ; et sur l'espérance qu'elle a de le voir bientôt, le met en chemin, non sans une extrême détresse de cœur, et sans force larmes qu'une séparation si subite lui tire des yeux. Ce sera le plan du troisième discours, qui aboutira à faire voir le soin que la Sainte Vierge a de loger les siens, et d'établir leurs fortunes, s'il les faut appeler de ce nom ; c'est-à-dire de leur procurer une condition stable, assurée, et de les engager dans la manière de vie qu'elle leur jugera plus convenable pour les acheminer au ciel.

§. II. — De l'admirable soin que la Mère de Dieu prend de tout ce qui appartient aux siens en général.

I. Que nul ne se persuade que je croie avoir fort rehaussé l'honneur de la Mère sans pair, d'avoir dit que le soin de Rebecca n'est qu'un crayon de celui qu'elle a des siens. Les Saints Pères me fournissent des pensées bien plus avantageuses pour le relever ; quoique au partir de là ils ne rencontrent point de paroles qui les contentent, ou qui égalent le jugement qu'ils font de son industrieuse charité. Saint Bernard (1) la compare à ce beau miroir des femmes fortes que Salomon nous présente à la fin des Proverbes, en ce point nommément que la lampe de sa vigilance et de son soin ne s'éteint jamais pendant la nuit de la demeure mortelle, que les siens sont obligés de faire sur la terre ; mais qu'elle les éclaire et les accompagne toujours sans jamais les perdre de vue. Saint Augustin lui baille un soin (2) correspondant à son pouvoir, et assure que d'autant que le crédit qu'elle a près de Dieu surpasse celui des autres Saints, d'autant sa nonpareille affection devance le soin de tous tant qu'ils sont.

(1) Serm. 2. in Assumpt.

(2) Serm. de Assumpt.

Le dévot Idiot porte encore sa conception plus haut : car sans s'arrêter (1) à ce qui est de la charité des Saints, il prend l'essor jusques au trône du Sauveur, lequel, avec une ardeur incomparable, s'emploie pour nous auprès de son Père. Là cet humble Docteur rencontre la vraie idée du soin que la MÈRE DE DIEU a des siens. Car comme elle n'a point d'autre règle de son amour envers eux, que celui que son très aimé Fils leur porte, aussi ne veut-elle point d'autre modèle du soin qu'elle en doit avoir, que celui qu'elle voit en lui. Saint Bernard me vient de rechef en l'esprit, lequel pressé du désir d'enchérir sur moi-même et sur tous les autres, a trouvé une façon de parler si pleine d'emphase, qu'on ne saurait aller plus avant. Car il ne se contente pas de dire qu'elle est soigneuse tout ce qui se peut, mais de plus il l'appelle le soin même, et le soin de tous les siècles; voici ses mots (2) : Sur elle comme sur le centre de toutes choses, comme sur l'unique soin de tous les siècles, sont fichés les yeux de ceux qui sont là-haut, de nous qui sommes ici-bas, et de ceux qui sont au-dessus de nous, de nos devanciers et de la postérité qui nous suivra. Or, tout ainsi que je ne veux pas contester qu'elle ne puisse être appelée le Soin passif et l'affaire commune de tous les siècles, pour autant que tous les Âges qui ont passé devant elle ont eu intérêt à sa venue, et l'ont attendue avec une sainte impatience comme celle qui portait la bonne nouvelle du salut espéré; et que les siècles qui se sont écoulés après elle, l'ont regardée ne plus ne moins que la source d'où ils ont puisé tant de biens : de même ne faut-il pas penser qu'on me puisse nier qu'elle ne soit très à propos nommée le Soin actif de tous les siècles, par suite de l'incomparable affection qu'elle apporte à procurer généralement le salut et l'avancement de tous les hommes, mais fort spécialement des siens. Car si, au rapport du docte Interprète Nicolas de Lyra, autorisé du Rabbi Solomon, grand homme parmi ceux de sa nation, le Diable est appelé par le Roi prophète le Soin (3) ou l'empresement qui roule parmi les ténèbres de la nuit, à cause de l'extrême vigilance dont il use à épier les hommes afin de les surprendre, et de les faire tomber en toute sorte de péchés ;

(1) In prologo Contemplat. de B. Virg.

(2) Serm. 2. de Pentecost.

(3) Psal. 90. negotio perambulante in tenebris.

pourquoi n'appellerons-nous pas avec plus de raison la Sainte Vierge le Souci du jour et le Soins des siècles, vu qu'elle apporte sans comparaison plus d'ardeur à chercher notre bien, que cet ennemi de nature n'en met à pourchasser notre ruine? Non, qu'il n'y ait point de comparaison entre la charité de Marie et l'envie de ce malheureux; entre le soin de celle-là et l'âpreté de celui-ci; d'autant qu'enfin cette si grande âpreté n'a point d'autre fondement que le mal-talent qu'il a contre Dieu, lequel n'approche pas de la charité qui unit la Mère de Bonté avec le souverain Bien. D'où je conclus qu'on ne lui saurait bailler aucun nom qui lui convînt mieux que celui de Soins et d'Affection, puisqu'elle est comme une vraie essence de tout le soin et de toute l'affection qui se retrouve ès créatures.

II. Je confesse que nous aurions ici besoin du gentil esprit de Saint Bernard pour nous déclarer sa conception, ou à tout le moins de quelque Poète industriel, afin de nous dépeindre le soin tel qu'il serait s'il avait quelque nature ou quelque substance créée. Car il nous le figurerait avec cent yeux pour tout voir, avec cent oreilles pour tout ouïr, avec autant de langues pour s'expliquer, et avec autant d'ailes pour se trouver en un instant où il voudrait. Ou, pour mieux dire, il faudrait que ce fût un pur esprit, voire le plus léger et le plus habile de tous qui se rencontrât quasi partout en un même temps, qui eût une capacité extraordinaire pour tout comprendre, et une dextérité non pareille pour conduire toutes choses à chef. Mais qu'il aurait bonne grâce à entreprendre et à solliciter une affaire; comme il irait, comme il presserait, comme il ne laisserait chose aucune de tout ce qui pourrait avancer son dessein. Qui-conque peut comprendre quel serait le soin même s'il était vivant et animé, il a une grande disposition à entendre comme la Sainte Vierge s'entremet pour le bien et pour le profit des siens, sinon qu'il faut bannir de nos appréhensions toute sorte d'inquiétudes, qui pour l'ordinaire accompagnent le soin parmi nous. Car, comme elle voit en Dieu avec une merveilleuse tranquillité tout ce qui appartient à ses enfants, aussi pourvoit-elle à toutes leurs nécessités avec un admirable repos d'esprit. Au reste, cet empressement retranché, c'est une vraie merveille de soin, qui a les yeux continuellement sur les siens et sur toutes leurs actions; et qui voit de loin tout ce qui est pour leur bien,

sans laisser écouler aucune occasion de le procurer, sinon entend qu'ils s'en rendent indignes. Mais d'autant que cette proposition sera suffisamment prouvée en divers endroits de ce *Traité*, je n'en dirai pas ici davantage.

§. III. — Du soin que la Mère de Dieu a des siens jusques aux plus petites choses.

I. Quel moyen de souffrir ces libertins qui disent chez le Prophète Job, que Dieu se promène sur la voûte des cieus sans se soucier de ce qui se passe ici-bas ? Qui pourrait supporter ces impies, qui disent chez Platon, que Dieu a voirement pris un soin particulier des Anges, comme du chef-d'œuvre de ses mains; mais, quant aux hommes; qu'il les a commis à la providence et à la conduite de ses purs Esprits, sans daigner s'entremettre d'eux ? Ces discoureurs se sont immolés non seulement à la risée, mais encore à la haine publique; car, tout d'un coup ils ont ôté aux hommes ce qui leur doit être plus cher que leur propre vie, savoir est le soin que cette infinie Majesté a d'eux, et arraché à Dieu deux des plus belles qualités qu'il ait, savoir est sa providence et son amour, Car s'ils se figurent que la multitude des affaires cause quelque empressement en Dieu, ils font bien voir qu'ils ont fort mauvaise opinion de la toute-puissance; si au contraire ils croient que le gouvernement du monde ne charge non plus son esprit que la moindre pensée qu'il ait, ils limitent merveilleusement sa bonté, lui retranchant l'inclination qu'elle a naturellement de se communiquer aux créatures. Faire un Dieu sans amour, c'est lui donner un cœur de bronze, et lui ôter le soin de ses créatures, c'est dire qu'il a moins de bonté qu'il ne s'en retrouve en un homme. Plus son amour est grand, plus le soin qui l'accompagne est tendre et exact jusqu'aux moindres nécessités. Saint Benoît, tout petit enfant qu'il était, avait déjà l'esprit capable de cette vérité. Car, comme quelqu'un de la maison eut par mégarde cassé un pot de terre que sa Nourrice avait emprunté, il s'adressa à Dieu, lui remontrant qu'il ne fallait pas qu'elle reçût ce déplaisir : ce qui agréa tellement au Père de toute bonté, qu'à peine sa prière était finie, qu'en considération d'une telle confiance le vaisseau fut remis en son premier état. De quoi nous n'avons pas seulement

le témoignage du grand Pape Saint Grégoire (1), mais encore celui d'un nombre infini de personnes qui ont vu ce vase attaché à la porte de l'Eglise de Nursia, qui est le lieu de la naissance de Saint Benoît, et où il demeura jusqu'à l'arrivée des Lombards en Italie. Saint Boniface, qui depuis fut Evêque de Ferentin en Toscane, dit le même Saint Grégoire (2) avec une plainte enfantine qu'il adresse à notre Seigneur, fit lâcher prise à un renard qui emportait les poules de sa mère. Le ciel est plein de tendresse pour nous, et si nous avons le cœur bien fait pour la connaître, nous verrions de merveilleux effets de l'infinité bonté de Dieu ; et à mesure qu'une créature s'avoisine davantage de lui, il lui baille un cœur plus capable et un amour plus tendre et plus soigneux.

II. D'où il s'ensuit que la Sainte Vierge non seulement en qualité de Mère, qui est un nom de douceur et de tendresse, mais encore en qualité de Reine qui a l'honneur de participer aux grandeurs de Dieu plus que tous les Bienheureux ensemble, a aussi des yeux merveilleusement clairs et pénétrants afin de découvrir jusqu'aux petits atomes du besoin des siens, et un cœur plein d'amour le plus soigneux et le plus condescendant qu'on puisse imaginer. Car il est vrai que le propre de l'amour, nommément quand il est tendre et ardent, c'est d'avoir l'œil à tout ce qui peut bailler du contentement à ce que l'on aime ; mais, par dessus tous les cœurs du monde celui de la Mère de Bonté s'est tellement approprié ce soin cordial et affectueux, qu'il semble que ce soit comme sa première et principale qualité. Et de vrai ce serait un très grand abus et une très remarquable ruse de Satan de se figurer cette Princesse avec une majesté retirée et avec un air de grandeur qui donnât appréhension de l'approcher, ou qui fit soupçonner en elle quelque dédain de nos menues nécessités. - Pour se laisser aller à cette pensée, il faudrait n'avoir point de connaissance de la douceur qui est au Ciel, ou n'avoir jamais ouï parler de la Mère du bel Amour.

III. Le dévot Louis de Grenade a été un homme autant sérieux et digne de craince qu'il y en ait eu au siècle passé. Il raconte néanmoins (3), qu'en la ville de Sétubal, en Espagne, il y avait un Gentilhomme de marque qui prenait parfois sa récréa-

(1) Initio Dialog.

(2) Lib. 1. Dialog. cap. 9.

(3) Parte 2. Symboli, sect. 10.

tion à pêcher. De quoi ayant eu un jour l'envie, il commanda à un sien valet de lui apporter sa ligne. Comme il allait pour la prendre, la servante la trouva pleine de poussière et de crasse, et la voulant nettoyer elle l'appuya si rudement sur sa pointe qu'elle la rompit en deux endroits, d'où elle tira deux éclats chacun de la grosseur d'un doigt. La Dame de la maison, qui connaissait l'esprit prompt et subit de son mari, entre incontinent en appréhension et se prosterne devant une image de Notre-Dame, lui disant : Sainte Vierge, si vous n'y mettez ordre tout à cette heure, il y aura du bruit au logis ; et ensemble se recommande aux prières d'une sienne nourrice, laquelle quelques années auparavant était décédée en grande réputation de sainteté. J'en raconterai seulement ceci en passant, que cette bonne femme mettant parfois la main sur sa poitrine, disait fort simplement que toute l'eau de la mer n'eût su éteindre le feu qui brûlait là-dedans. Pendant que la Dame fait sa prière, son mari crie de la cour si on apportera sa ligne. Personne n'osé comparaitre ; mais enfin il la faut porter en l'état qu'elle est. Voici la merveille de la Mère de Bonté. A peine le serviteur a-t-il passé la porte que la ligne se trouve aussi entière que jamais, seulement y avait-il un petit filet blanc au lieu où elle avait été miraculeusement refaite. De quoi tous ceux de la maison qui savaient comme elle avait été rompue demeurant ravis ; le petit-fils du Gentilhomme, qui était sorti pour voir ce que ferait son père le beau premier, en apporte la nouvelle à sa mère ; mais pour ses peines elle lui donna sur la joue, pour lui apprendre, disait-elle, à mentir une autre fois ; et, quoique coup sur coup quatre diverses personnes lui confirmassent ce qui était advenu, néanmoins elle ne le crut jamais jusqu'à ce qu'elle vit de ses propres yeux, et que le Gentilhomme ayant appris par le bruit de la basse-cour ce qui était arrivé, la lui remit entre les mains, faisant conscience de s'en servir de là en avant. Celui qui rapporte l'histoire assure qu'il a gardé quelque temps les pièces de la canne rompue et les a fait voir à plusieurs en confirmation du miracle.

IV. Je ne sais si ce que récite l'auteur de la vie de Saint Philippe Néri (1) n'est point autant digne d'être admiré. Car il

(1) Anton. Gallouius.

dit que l'an septante-six du siècle passé, le chevron qui soutenait le toit de la Chapelle des Pères de l'Oratoire de Rome ayant d'un côté tout à fait quitté la muraille, et ne tenant plus à rien, ce Saint vit une nuit la Vierge qui le soutenait avec ses mains ; par où il connut le bon office qu'elle leur avait rendu et le danger qu'ils avaient tous encouru ; et dès le lendemain il fit abattre le toit, afin que personne n'en fût endommagé.

Wauthier de Bibrach.

V. Mais quelle douceur de soin se peut imaginer qui soit semblable à celle qu'elle témoigna au brave Wauthier de Bibrach, l'un de ses meilleurs serviteurs (1), duquel je parlerai encore à quelque autre occasion. Ce vaillant soldat de la Vierge s'en allait à un célèbre tournoi, auquel il avait été convié avec quelques autres. La commodité s'étant présentée d'ouïr la Messe sur le chemin, il les supplia de s'arrêter ; mais craignant d'arriver trop tard, ils s'en excusèrent le mieux qu'ils purent. Cependant Wauthier fit dire une Messe de la Sainte Vierge, et s'étant amoureusement recommandé à elle, et ayant fait son offrande, il se mit en devoir de les suivre. Comme il approchait du lieu qui était destiné au combat, il demanda à quelques-uns si le tournoi était commencé. Ceux-ci, sans le connaître, lui répondirent que oui, et qu'un certain Wauthier de Bibrach faisait des merveilles et qu'on ne parlait que de lui. C'était la Mère de douceur qui n'avait pas voulu permettre que son Chevalier souffrît le moindre intérêt du monde, même en une chose tant indifférente comme est le jeu, pour lui avoir rendu du service, et qui avait envoyé un Ange afin de faire pour lui, tandis qu'il vaquait à son service.

Guétrechin.

VI. Ce qui advint à un bon et simple Religieux, dont il est fait mention ès Révélations de Sainte Brigitte (2), a quelque rapport avec ce que je viens de raconter. Comme il était en prières, il fut appelé par l'Abbé du Monastère d'Alvastre pour assister le boulanger de la maison. Aussitôt qu'il eut reçu le commandement, il s'alla jeter à deux genoux devant une Image de la

(1) Cesarius, lib. 3. cap. 39.

(2) Revelat. extravag. cap. 55.

Vierge et lui parla de cette sorte : Ma très douce Mère, je viens de recevoir le commandement d'aller à la boulangerie, et vous savez que je n'y entends rien; c'est pourquoi je n'y servirai sinon à gâter la besogne. A quoi la Sainte Vierge répondit qu'il continuât seulement son oraison, et qu'elle suppléerait pour lui. En effet, elle le fit si dextrement, que jamais on ne se prit garde que le Frère eût manqué à l'obéissance qui lui avait été enjointe.

La Bienheureuse Site.

VII. La bienheureuse Site (1), native de Lucques en Toscane, où elle mourut l'an douze cent septante-huit, alla un jour visiter les saints lieux qui sont hors de la ville, et se trouvant lasse à son retour, elle s'assit auprès d'une fontaine comme le soleil s'allait coucher. Après y avoir été quelque temps, se présenta à elle une fort honnête Dame qui lui demanda si elle ne voulait pas aller à Lucques. La fille ayant répondu affirmativement, elles se mirent en chemin de compagnie, et s'étant entretenues de bons discours jusqu'à la porte de la ville, elles la trouvèrent fermée. Mais à peine s'en étaient-elles approchées, qu'elle s'ouvrit incontinent et leur donna l'entrée dans la ville. Site étant près de son logis, fit tout ce qu'elle put pour retenir cette brave Dame, et pour jouir plus longuement de sa douce conversation. Mais comme elle l'allait pressant, tout d'un coup elle ne vit plus rien; et la tendresse d'affection envers la Sainte Vierge qui lui demeura dans le cœur, lui servit de preuve assurée que c'était elle, sans autre, qui lui avait fait cette grâce.

Béatrix.

VIII. Je craindrais de trop ravaler les faveurs de la MÈRE DE DIEU, si je mettais au nombre de celles qu'elle fait en de petites choses, ce que je m'en vais raconter, néanmoins je ne laisserai pas de le rapporter en ce lieu comme l'un des traits le plus signalé du soin et de l'affection cordiale de la Sainte Vierge envers les siens. Le dévot Cesarius (2) récite que de son temps il y eut une Religieuse nommée Béatrix, très dévote à la MÈRE DE DIEU, laquelle ayant été faite Sacristaine de son Monastère, comme elle était belle et de bonne grâce, elle fut attaquée par un Clerc qui fréquentait le Monastère, et si vivement sollicitée, que ne

(1) Cesar. Franc.

(2) Lib. 7. cap. 85.

pouvant plus résister à ses demandes importunes, elle s'en alla droit devant l'image de la Vierge, et jetant les clefs sur l'autel, lui tint de semblables propos : Madame, jusqu'ici je vous ai servie le moins mal qu'il m'a été possible ; maintenant il est hors de mon pouvoir de résister aux tentations desquelles je me sens assaillie, partant voici vos clefs que je vous rends, et vous recommande votre Eglise. Cela dit, elle sortit assez brusquement de la maison avec celui qui l'avait débauchée. Ce misérable, après avoir abusé d'elle quelque temps, la quitta aussi lâchement qu'il l'avait perdue honteusement ; de manière que se voyant réduite à l'extrémité du désespoir, elle s'enfonça encore plus avant dans le train qu'elle avait commencé. Déjà quinze ans s'étaient passés dans toute sorte de dissolutions, lorsque la Mère de douceur lui jeta un rayon de lumière dans l'âme, et la fit souvenir du Monastère dans lequel elle avait été nourrie. Au même instant elle prit résolution d'y retourner, et de voir si elle pourrait être reçue à quelque condition que ce fût. Etant arrivée à la porte du Monastère, elle demanda au portier, qui était un homme vénérable et ancien, s'il ne connaissait point sœur Béatrix qui était Sacristaine du Monastère. Il faudrait donc que je n'y connusse personne, répond le portier, si je ne connaissais celle-là qui a été élevée céans dès son jeune âge, et qui est l'une des plus vertueuses filles de cette maison. Béatrix remarqua voirement cette parole, mais n'en comprenant pas le sens, eut appréhension de s'arrêter. Comme elle tournait le dos au Monastère, la Sainte Vierge, à qui elle ne pensait plus sinon pour être transpercée de regret de l'avoir quittée, se trouva à son côté, et la prenant par la main lui dit : Eh bien, ma fille Béatrix, ne vous souvient-il donc plus du temps auquel vous n'aviez point de plus douce pensée que de me rendre quelque service ? Or, sachez que j'ai été ici l'espace de quinze ans entiers tenant votre place et faisant votre office, sans que jamais personne ait aperçu votre sortie, ou se soit pris garde de votre faute. Partant demeurez ici hardiment, continuez en mon service, et souvenez-vous de faire pénitence des péchés que vous avez commis. Je vous serai toujours bonne mère, et ne vous abandonnerai jamais. A ces mots elle disparut, et Dieu sait si Béatrix demeura étonnée d'entendre toutes ces nouvelles.

IX. Je confesse que je ne saurais contenter mon esprit à redire ce point assez souvent, que le Ciel est plein de soin et de tendresse pour nous, et nommément le cœur de la Mère d'Amour. Je m'assure qu'il n'y a personne qui n'en ait ressenti les effets, et qui ne se soit pris garde de quelque particulière providence qu'elle ait témoignée en son endroit. Mais notre mal est que nous avons la vue si basse, que nous n'apercevons bonnement sinon ce qui nous crève les yeux. Que si celle qui nous fait tant de biens nous les avait une fois ouverts pour reconnaître la douceur de son affection maternelle, et le soin qu'elle a de nous jusques aux plus petites choses, il n'y aurait jour en notre vie que nous n'en vissions mille traits, et que nous ne fussons hors de nous sur la considération d'une si rare bonté. De moi je ne doute nullement qu'il n'y ait quelque secret du ciel à nous cacher les effets continuels de cette admirable providence, car si nous les voyions tels qu'ils sont, il ne nous serait pas possible d'employer nos esprits à autre chose, sinon à bénir sans cesse une Mère de si bon cœur. Que serait-ce donc si elle rencontrait des sujets qui fussent capables de correspondre à un soin si affectueux? Et si son amour maternel s'abaisse jusqu'aux moindres contentements qu'elle leur peut donner, avec quelle ardeur se doit-elle employer à ce qui appartient au principal de leur salut? Et si pendant qu'ils sont encore ici-bas en la vallée de pleurs et de misères, elle a pour eux tant de douceur, que faut-il espérer de ce qu'elle leur garde pour le ciel? L'homme mortel ne le comprendra jamais : heureux celui qui en fera l'essai.

§. IV. — Du soin que la Sainte Vierge prend pour loger les siens, et pour les établir en quelque manière de vie qui soit propre à faire leur salut.

1. Si le jugement des meilleurs interprètes de Salomon, qui se persuadent que le Saint-Esprit, déchiffrant les admirables qualités et propriétés de la Sagesse exemplaire et incréée, qui est le Verbe divin ou incarné, qui est le Sauveur de nos âmes, mais encore à la Sagesse participée et imitée, ainsi qu'ils l'appellent, qui n'est autre que la Sainte Vierge, est véritable, comme il y a très grande apparence, vu que leur conception est autorisée du sentiment de l'Eglise universelle; il se rencontre un très grand sujet de consolation pour ceux qui lui appartiennent, au chapitre huitième des Proverbes, où il est dit qu'elle

les attend sur les carrefours, sur les avenues de divers chemins et sur l'entrée des villes, pour leur servir de guide et de conseil; c'est-à-dire qu'elle ne leur sert jamais mieux de Mère, que lorsqu'ils se trouvent sur le chemin fourchu de cette vie, sur la première pente de l'âge, et sur le point de prendre parti et de s'engager à quelque condition stable pour le reste de leurs jours. En quoi elle leur donne une excellente preuve de sa rare Bonté, attendu que c'est le vrai temps, si jamais, de faire paraître le soin qu'elle a d'eux. Car après le moment dont dépend l'éternité, qui est la sortie de ce monde, il n'y a rien qui nous importe tant que le choix d'un état arrêté, non seulement parce qu'il embrasse généralement toutes les actions de notre vie, mais encore pour autant qu'en cette élection, pour l'ordinaire, nous enfilons le chemin de notre bonheur ou de notre malheur éternel. D'où il est aisé de voir quel jugement on peut faire de certaines personnes qui se jettent à un état de vie ni plus ni moins qu'à quelque table de naufrage, embrassant le premier qui leur vient à la main, que leur caprice ou leur passion leur suggère, que le tiers ou le quart leur conseille, sans s'adresser au Sanctuaire pour y prendre avis de Dieu et de ceux qui participent à son esprit. C'est aussi en cette occasion, mieux qu'en nulle autre, que se connaît le besoin que nous avons de l'assistance du ciel et de ceux qui nous y veulent du bien.

II. Et Dieu sait ce que la Mère de Bonté fait alors pour les siens, quelle lumière elle jette dans leurs esprits, de quels mouvements elle remplit leurs cœurs, en quelles occasions elle les engage, quels dangers elle détourne d'eux; bref, en combien de manières elle les prévient des bénédictions de sa douceur. C'est sans doute ce qu'elle veut signifier ès Proverbes (1); car où nous avons ces mots: Celui qui me rencontrera, rencontrera quant et quant la vie, et puisera le salut du Seigneur; le texte original et les Septante lisent: Mes issues sont des issues de vie et des moyens de rencontrer la volonté du Seigneur; où se voit l'admirable rapport du salut à la volonté de Dieu; car tout ainsi que notre salut éternel est celui qui nous fait chercher la volonté de Dieu, de même l'accomplissement de la volonté de Dieu est celle qui nous fait rencontrer le salut. J'entre volontiers dans cet admi-

(1) Cap. 8. Qui me invenerit, etc.

nable discours, d'autant qu'il me fait voir clairement les obligations inestimables que ses chers enfants lui ont; obligations qu'ils ne priseront jamais comme ils doivent, sinon lorsqu'ils verront en Dieu à quoi elles ont réussi. Bien est-il vrai que j'aurais beaucoup plus de choses à dire sur ce sujet si je n'en avais déjà touché plusieurs qui pourraient appartenir à ce lieu, lorsque je traitais du soin qu'elle a du bien général et particulier de ses enfants, en tant que Gouvernante de l'Eglise (1), qui est obligée par ce titre à la pourvoir de personnes remarquables en sainteté en tous ses états et conditions, et d'y placer chacun en son rang; et nommément (2) comme elle a reçu tous les Ordres Religieux sous sa protection particulière; comme dès leurs commencements elle leur a suscité des fondateurs qui ont été éminents en toutes vertus. et depuis les a toujours maintenus, pourvus et multipliés. Je confesse qu'en tant que Mère commune de ceux qui l'aiment, elle ne dédaigne personne, qu'elle adresse les uns et les autres où il est plus expédient pour la gloire de Dieu et pour leur bien particulier; qu'elle a soin de peupler de gens de bien les états séculiers aussi bien que les religions, voire que ceux qu'elle attire dans les cloîtres ne sont pas toujours les meilleurs, qu'elle y en appelle quelques-uns sur les grandes apparences qu'il y a qu'autrement ils se perdraient dans le monde, où elle laisse plusieurs autres qui y feront leur salut, et aideront à celui d'autrui. Néanmoins je me veux entretenir principalement sur le soin qu'elle a daigné prendre de remplir les Religions de ses plus fidèles serviteurs, et veux espérer que nul ne trouvera mauvais que je donne ce petit rafraîchissement à ceux qui portent le poids et la chaleur du jour : joint que tout ce que nous rencontrons de plus remarquable parmi les plus insignes faveurs de la MÈRE DE DIEU, est pour l'ordinaire arrivé en faveur de l'état Religieux comme de la meilleure école de vertu et de sainteté que le Sauveur ait dressée en son Eglise.

III. Présupposé donc que ce que j'ai dit autre part (3) des Patriarches de diverses Religions, dont je ne ferai ici nulle mention; présupposé encore ce que j'ai rapporté tant en ce Chapi-

(1) Tract. 2. cap. 7.

(2) Tract. 1. cap. 12.

(3) Loco cit.

tre (1) qu'au précédent (2) d'Albert le Grand, riche joyau de l'Ordre des Frères Prêcheurs; de Saint André de Fiezzoli, beau miroir de celui des Carmes; de Sainte Catherine de Sienne, Religieuse de Saint Dominique, et de quelques autres, je commencerai par le jeune Dosithée, de qui la vocation est pleine de douceur et très digne d'une éternelle mémoire. Elle a été couchée par un disciple du Bienheureux Saint Dorothee, maître du même Dosithée, qui vivait il y a justement onze cents ans. Ce jeune homme était fils d'un Maréchal de camp, qui l'avait nourri si mignardement que, pour ne contrister son esprit, suivant les principes du monde, jamais personne ne lui avait parlé de Dieu ni de ce qui suit après cette vie. Il avait néanmoins le naturel parfaitement bon et enclin à la vertu, comme il le fit voir en ce qu'une seule fois quelqu'un, par rencontre, l'ayant entretenu de la dévotion des saints lieux de Jérusalem, son père n'eut jamais paix avec lui qu'il ne lui eût accordé de les aller visiter. Et Dieu, qui savait bien ce qu'il voulait faire de ce jeune homme, lui en fit naître une belle occasion. Car un intime ami de son père étant sur le point d'entreprendre le voyage de la terre sainte, il lui commit son Dosithée et le pria d'en avoir soin, de quoi il s'acquitta en vrai ami. Les voilà donc arrivés en Jérusalem, et la sainte curiosité les presse de voir soigneusement tous les endroits les plus renommés où le Sauveur aurait laissé quelque marque de notre rachat. Hors de la ville en Gethsemani, ils rencontrèrent, par bonne aventure, un tableau qui représentait les peines de l'enfer, où ce pauvre jeune homme, qui pendant sa vie n'en avait ouï parler, attacha avec tant d'âpreté ses yeux et son esprit, qu'on ne l'en pouvait retirer. Aussi fut-ce le coup de son salut. Car comme il était attentif à cette peinture, la Sainte Vierge se trouva près de lui, couverte d'un grand manteau d'écarlate, avec un visage plein de douceur et de majesté, lui expliqua par le menu les diverses sortes de tourments qui étaient apprêtés à divers péchés. De quoi il demeura si étonné qu'à peine pouvait-il respirer. Toutefois ayant un peu repris haleine, il eut courage de lui demander ce qu'il faudrait faire afin d'éviter ces malheurs. Mon fils, répond la Vierge, adonnez-vous au jeûne, abstenez-vous de manger de la chair, em-

(1) §. 2.

(2) §. 2.

ployez-vous à l'oraison, et je vous donne parole que ces peines ne seront point pour vous. Cela dit, elle disparut, et Dosithée ne la vit plus. Mais elle lui avait planté l'aiguillon si avant dans le cœur, qu'il ne pouvait penser à autre chose sinon à ce qu'il avait ouï. Par effet, dès lors, il ne fut jamais possible de lui faire manger de la viande, et tous remarquaient un si grand changement en lui, qu'un des Gentilshommes, qui accompagnait le Maréchal, s'échappa un jour de lui dire : Monsieur, cette vie ne se peut pas mener dans le monde; si vous y êtes résolu, le plus court et le plus assuré pour vous sera de vous ranger dans quelque Monastère de Religieux. A ce mot, le voilà encore plus étonné que devant, car il ne savait s'il y avait ni Religieux, ni Monastère au monde; néanmoins, il persistait à dire que sa résolution était de sauver son âme, qu'ils eussent compassion de lui et le menassent où ils jugeraient qu'il pourrait mieux faire son salut. Ayant délibéré entre eux sur ce qu'ils auraient à faire, il se trouve qu'un certain de la compagnie avait grande familiarité avec l'Abbé Seridus, au Monastère duquel Saint Dorothee demeurait avec la surintendance des malades. Là dessus la conclusion fut prise qu'ils y conduiraient Dosithée, qui les suivit comme un petit agneau. L'Abbé l'ayant considéré, le trouva si délicat qu'il eut peine de se résoudre à le recevoir, jusqu'à ce que l'ayant mis entre les mains de Saint Dorothee pour l'examiner, il apprit que Dieu conduisait cette âme innocente, et qu'il l'avait contregardée au milieu des délices du monde sans savoir ce que c'était que le vice. Comme il avait été reçu sur la parole de Saint Dorothee, aussi lui fut-il baillé en charge. La douceur et l'ingénuité qui paraissaient en toutes ses actions firent bientôt connaître que la Mère d'Amour l'avait amené là-dedans. Car il n'y avait rien de plus souple ni de plus traitable que ce jeune Religieux, qu'on voyait toujours avec un visage gai et content, sinon lorsqu'il avait fait quelque faute. Pour le faire court, au bout de cinq ans il crache le sang. Pendant sa maladie, Saint Dorothee, qui en avait un extrême soin, de temps en temps lui demandait s'il pouvait encore prier Dieu, et lorsqu'il eut répondu que toutes les forces du corps et de l'esprit lui avaient manqué : A la bonne heure, lui dit l'Abbé, qui était là présent, allez vous présenter à la très sainte Trinité, et ayez souvenance de nous. Ce mot sembla si nouveau à plusieurs Religieux, qui

étaient là assemblés, qu'ils s'en offensèrent grandement, ne pouvant concevoir comment le vieillard tenait de semblables propos à un jeune homme en qui ils n'avaient rien vu d'extraordinaire. Car plusieurs de là-dedans ne mangeaient qu'après trois jours et continuaient longuement cette sorte d'abstinence, les autres passaient les nuits en prières et les jours en divers exercices pénibles. Quant à Dosithée, non seulement il ne pratiquait rien de tel, mais encore fallait-il le dispenser d'une partie des exercices de la Religion à cause de sa petite complexion. Mais une vision qu'eut un saint personnage d'entre eux accrut leur émotion. Il avait souvent demandé à Dieu qu'il lui fît voir les Saints qui, de ce monastère, étaient arrivés au ciel. Dieu exauça sa prière et les lui fit tous voir, et entre les autres Dosithée au milieu d'une grande clarté. Ce qui les fit tous rentrer en eux-mêmes et avouer qu'il n'est rien de plus précieux ni de plus capable d'avancer une âme en peu de temps que le cordial amour de Dieu sans aucune recherche de soi-même, l'obéissance sans discernement, la simplicité sans feintise, la douceur sans lâcheté; vertus qui avaient été rares en Dosithée, et les vraies marques d'un nourrisson de la MÈRE DE DIEU.

Saint Bernard de Menton.

IV. A celui-ci je joindrai le Bienheureux Bernard de Menton, à raison des grands rapports qu'ils ont eus en noblesse, en courage et en douceur d'esprit (1). Ce jeune Seigneur, extrait de l'une des plus illustres maisons de Savoie, vint au monde l'an neuf cent vingt-trois, et fit bientôt paraître qu'il devait relever, par ses héroïques vertus, la noblesse de son extraction. Il passa une partie de sa jeunesse en l'étude des bonnes lettres, mais reconnaissant qu'il y avait quelque chose de meilleur, il s'en servit comme d'un moyen pour arriver à la perfection de la vie chrétienne. En quoi il fit de si notables avancements que son père, qui l'aimait mieux voir brave chevalier qu'homme fort dévotieux, s'en prit à son précepteur comme à celui qui lui avait mis ces fantaisies en l'esprit (ainsi nommait-il la piété), et lui donna bientôt son congé. Il en fit autant à son homme de chambre, à son page et à son laquais, qui tous avaient pris l'air et

(1) Veteri Breviario Augustano.

l'humeur de leur jeune Maître. Cette défaveur leur fit rencontrer la faveur du Roi du Ciel. Car, ni plus ni moins que s'ils eussent vu à leurs pieds les liens qui les tenaient encore attachés au monde, ils prirent la dernière résolution de se retirer en lieu d'assurance, pour chanter de là en avant des Cantiques d'actions de grâces à leur libérateur. Ils choisirent à cet effet un Monastère de Saint Benoît, que l'on appelle de Taloire, où ils avaient été auparavant reçus avec beaucoup de charité et d'affection. Restait leur jeune Maître, de qui, comme les combats devaient être beaucoup plus forts, ainsi la gloire devait être plus illustre. Son père, qui croit ne le pouvoir retenir sans l'attacher, parla soudain de le marier. On lui trouva aussitôt un parti sortable à ses rares qualités; ce fut une jeune Damoiselle, accomplie de tous points, nommée Marguerite de Miolans, de la première Noblesse du pays. Déjà les articles étaient signés et les députés partis pour aller prendre l'épouse; on n'attendait que le lendemain pour la célébrité des noces, lorsque, sur le tard, le jeune fiancé se retirant en sa chambre, après avoir congédié accortement ceux de son train, se prosterne à deux genoux, et, se jetant entre les bras de la douce providence de Dieu, commence à distiller son cœur par ses yeux et à attaquer le ciel d'une double batterie de larmes et de sanglots entremêlés de joie et de tristesse, de courage et d'appréhension. Sa prière fit tant d'effet qu'en peu de temps il fit brèche au cœur amoureux du Père de miséricorde. Toute sa confiance, après Dieu, était en la Sainte Vierge, qu'il avait choisie pour sa bonne Mère et qu'il invoquait pour lors, du meilleur de son âme, comme sa très puissante Avocate. Il avait encore une particulière dévotion au Bienheureux Saint Nicolas, à qui il demandait instamment qu'il voulût s'entremettre vers la Reine des Anges, à ce qu'elle prît sa cause en main et le tirât de ce danger. Au plus fort de ses accès, il est saisi d'un très doux sommeil, pendant lequel Saint Nicolas, travesti en pèlerin, et envoyé de Dieu et de la Sainte Vierge, le console, lui ordonne de se lever habilement et de se retirer en la cité d'Acoste, sous la conduite du vénérable Pierre, Archidiacre, homme de rare sainteté, et lui promet qu'il lui servira lui-même de guide. A ces paroles, Bernard se réveille en sursaut, et, se sentant la poitrine embrasée du feu divin, il prend la plume et couche sur le papier un adieu à ses père et mère,

qui sentait plus le style du ciel que l'éloquence de la terre. Ces derniers devoirs rendus à ceux de qui il tenait la vie, Saint Nicolas avec son bon Ange se présente de nouveau à lui. Lors le saint jeune homme, divinement inspiré, ouvre la fenêtre, qu'on montre encore aujourd'hui en sa maison paternelle, et ayant imprimé sur soi le signe de la Croix, franchit un horrible précipice qui est au-dessous du Château, et, en peu de temps, arrive par des chemins inconnus à la porte de la cité d'Aouste, et est conduit jusque dans l'Eglise de la Sainte Vierge, comme dans le sein de sa Mère, où il était attendu, et où ses conducteurs avaient ordre de le rendre. Là le saint homme Pierre, l'Archidiacre, lui vient à la rencontre, l'accueille très humainement et lui donne le baiser de paix, comme à celui qu'il savait être choisi de Dieu pour son successeur, et pour un vrai modèle de toute perfection. Suive qui pourra ce saint cœur, lequel, pendant toutes ces merveilles, était détrempé en de vraies douceurs du Paradis, et plein de très profonds sentiments d'actions de grâces, d'adoration et d'admiration des grandes miséricordes de Dieu et des rares bontés de sa très obligeante Mère. D'autre part, s' imagine qui voudra le deuil et les lamentations de cette désolée maison, après qu'on se fut pris garde de la fuite de celui pour qui on avait apprêté une si grande réjouissance. Ce sont choses qui ne peuvent être déclarées par paroles, et il me suffit de dire que, par cet exemple, Dieu, qui voulut donner à son fidèle serviteur un entier contentement, toucha tellement l'esprit de Marguerite, que voyant que son serviteur n'avait point voulu d'épouse mortelle, elle de sa part ne consentit jamais plus à avoir autre époux que Jésus-Christ, à qui elle se consacra en une Abbaye de Religieuses près de la ville de Grenoble.

Saint Odon.

V. Saint Odon, qui fut le fondateur du Monastère de Cluny, avait été choisi par la glorieuse Vierge pour être Religieux, avant même qu'il sortît du ventre de sa mère (1). Son père, nommé Abbon, entre plusieurs autres dévotions, avait coutume de passer en prières très ferventes la nuit de Noël, en reconnaissance de l'incomparable mystère dont l'Eglise honore pour

(1) In ejus vita apud Surium 18 Novemb.

lors la très douce mémoire. Une fois entre autres il se sentit extraordinairement poussé de demander à Dieu un fils par l'entremise de celle à qui Dieu le Père avait ce jour là donné le sien pour la réconciliation du monde, à la charge qu'il le dédierait en son temps, comme il faisait dès-lors, au service de sa Majesté. La Mère d'amour s'offrit à présenter cette requête, et la fit tout aussitôt entériner, et le Saint enfant étant venu en âge de choisir un état de vie, elle accomplit heureusement ce qu'elle avait si favorablement commencé.

Saint Robert:

VI. Saint Robert, fondateur et premier Abbé de Clteaux, a aussi eu le privilège d'être choisi par la Sainte Vierge au ventre de sa mère, et dès-lors a porté la marque de ses plus fidèles serviteurs (1). Car, comme la dévote Engardis était enceinte de lui, la Mère de douceur lui apparut, et lui mettant un anneau dans le doigt, lui dit ces amiables paroles : Engardis, voilà le gage et les arrhes du mariage que je prétends contracter avec le fils que vous portez. J'ai parlé de lui à une autre occasion (2).

Renaud.

VII. L'an douze cent et vingt se trouva à Rome par une heureuse rencontre (3) le Docteur Renaud, Doyen d'Orléans, personnage de grand savoir et de pareil mérite, lequel étant inspiré d'employer les talents que Dieu lui avait donnés à la réduction des âmes, fut conseillé par un Cardinal, sien ami, de se joindre à Saint Dominique et à ses compagnons, qui depuis peu avaient levé un étendard nouveau de la perfection Evangélique, sous l'habit de Chanoines Réguliers, avec les mêmes desseins qu'il avait pour lors en esprit. Là dessus il voit Saint Dominique, il lui fait ses propositions, il est reçu à bras ouverts comme étant de tous grandement désiré. Mais Dieu, qui se sert d'ordinaire des afflictions pour faire ses meilleurs coups, le hâta d'exécuter son entreprise par le moyen d'une grosse maladie qui le mena jusqu'aux portes de la mort. Cependant Saint Dominique ne s'oublie pas, mais sachant qu'il avait au ciel une

(1) Cesarius, lib. 1. cap. 1.

(2) Tract. 1. cap. 12. §. 7.

(3) S. Antouinus 3 p. tit. 23. c. 4.

§. 4.

bonne répondante, savoir est la MÈRE DE DIEU, il lui adresse ses prières. La Sainte Vierge, qui de long-temps avait choisi Renaud, se présente à lui en cette extrémité accompagnée de Sainte Catherine et de Sainte Cécile, lui oint les yeux, les narines, les lèvres, les mains, les reins et les pieds d'une onction céleste, avec des paroles mystérieuses qui marquaient toutes les faveurs qu'elle lui faisait, lui commande de se lever et de prendre l'habit qu'elle lui apporte, dont elle veut que les Frères Prêcheurs ses chers enfants se servent de là en avant ; ce qui fut ponctuellement accompli de même qu'il avait été vu.

Saint Thomas d'Aquin.

VIII. J'ai toujours cru que le grand Saint Thomas d'Aquin, lumière admirable de l'Eglise, était un des plus chers enfants de la Vierge. Il le fit assez connaître lorsque étant encore au berceau (1), comme sa nourrice le voulait lever, il amassa un petit papier qu'il serra si étroitement en sa main, qu'elle ne la put jamais ouvrir sans lui faire force. Sa mère qui était présente, voulut voir ce que c'était, et lui ayant fait lâcher prise, elle trouva que dans ce papier était écrit l'*Ave Maria*. Il n'y eut jamais moyen d'apaiser l'enfant qu'on ne lui eût rendu son papier, qu'il porta incontinent à la bouche et l'avalait ; faisant assez entendre par cette action que dès-lors il choisissait la Sainte Vierge pour mère, et qu'elle le voulait pour fils. Comme il fut en âge, celle qui avait l'œil sur lui le pressa vivement d'entrer en l'Ordre de Saint Dominique, et le fortifia en ses premiers combats. Car étant envoyé de Naples à Paris pour étudier, ses frères l'attrapèrent sur le chemin, et l'ayant enfermé dans le château Saint-Jean, lui firent venir une femme débauchée, qui employa tous ses artifices et ses attraits les plus charmants, à dessein de lui donner de l'amour. Mais la Reine de chasteté lui fournit une invention, laquelle par sa nouveauté étourdit tellement cette femme impudique, qu'elle fut contrainte de gagner au pied ; car, prenant un tison ardent, il le lui porta au visage, et par ce moyen l'ayant conduite jusqu'à la porte de la chambre, il la fit honteusement sortir. Alors étant demeuré seul, il fit une croix à la muraille avec ce même tison, se recommandant ins-

(1) In ejus vita.

tamment à Dieu et à sa bonne Mère, qui lui vint incontinent au secours, commandant à un Ange de sa suite de lui ceindre les reins ; au moyen de quoi il fut pour le reste de sa vie délivré de tout sentiment contraire à la chasteté. Il racontait lui-même ce que je viens de coucher, à Maître Renaud, de qui j'ai parlé peu auparavant, et confessait ingénument qu'à la faveur de la Reine du ciel il avait contregardé la fleur de sa virginité.

Tancrede.

IX. Environ l'an douze cent et trente, la Sainte Vierge donna l'entrée au même Ordre à Tancrede (1), jeune courtisan, et l'un des plus avancés en la Cour de l'Empereur Frédéric second. Ce jeune seigneur, considérant à combien de hasards était exposée la vie qu'il menait, et les dangers de perdre son âme qu'il courait presque tous les jours, eut recours à la Reine du Ciel, la suppliant très humblement qu'elle lui fît la faveur de lui enseigner quelque sorte de vie où il pût faire son salut. Comme il eut persisté quelque temps à faire la même requête, la glorieuse Vierge lui apparut la nuit, et lui dit ainsi qu'il dormait : Tancrede, vous demandez que je vous montre un chemin qui soit propre pour assurer votre salut ; allez donc, et entrez dans notre Ordre. A ces mots, Tancrede s'éveilla voirement, mais son esprit plus embarrassé qu'il n'était auparavant, ne sachant quel était cet Ordre dont la Vierge lui parlait. Ainsi redoublant ses prières, il s'endormit une autre fois, ayant toujours en l'esprit ce qu'elle lui avait répondu. Au bout de quelque temps, voici venir à lui en songe deux Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, dont le plus ancien lui dit : Tancrede, vous avez demandé à Dieu par l'entremise de sa Sainte Mère une voie assurée de salut ; levez-vous donc promptement, il faut que vous soyez des nôtres. Après son réveil, comme il s'en allait à l'Eglise pour ouïr la Sainte Messe, il rencontra le Prieur de Saint Dominique de Boulogne, et l'ayant considéré quelque temps, il connut que c'était le même qu'il avait vu en dormant. De quoi demeurant tout ravi, il lui exposa ce qui lui était arrivé en songe, et dans peu de temps il reçut l'habit Religieux, qu'il honora d'une vie très sainte et digne d'un serviteur de la Vierge.

(1) Baron. an. 1233.

Le Bienheureux Maurice.

X. Quant au Bienheureux Maurice de Hongrie, je le puis appeler à bon droit Enfant de lait de la Sainte Vierge. Il était par naissance de la race des Rois de Hongrie, mais par choix et par adoption il était fils de la Reine du Ciel, laquelle le voulut voir comme il était encore au ventre de sa mère. Il y avait déjà quatre mois qu'elle était enceinte de lui lorsqu'elle fut attaquée d'une fièvre si violente, qu'on n'en attendait que la mort. Mais la Sainte Vierge lui apparaissant, lui dit qu'elle eût seulement bon courage; qu'elle ne mourrait pas de cette maladie; qu'elle aurait un fils qui serait sans comparaison plus recommandable pour ses vertus, que non pas pour son extraction; que lorsqu'elle serait prête d'accoucher, elle répétait souvent ces paroles: La Mère de Dieu vous assiste, du sacré ventre de laquelle est sorti le Fils unique du Père; et qu'elle dit souvent l'*Ave Maria*. La Sainte Vierge qui avait pris possession de si bonne heure de Maurice, lui donna des mœurs sortables à cette qualité de fils, et, comme il fut venu en âge, l'inspira de se joindre aux Frères Prêcheurs, parmi lesquels il vécut en grande opinion de sainteté. Il mourut l'an treize cent trente-six.

XI. Je ne dois pas ici oublier le Bienheureux Sylvestre de Marade, lequel a laissé dans ce même Ordre de rares exemples de vertus, dans la pratique desquelles il mourut l'an mil cinq cent dix-sept. Etant encore jeune écolier, il se vit tout à coup destitué du secours humain par le décès de ses père et mère, et quasi sur le point de rompre le cours de ses études qu'il avait heureusement commencé. Néanmoins ayant repris courage, il s'en alla droit à Florence pour voir s'il y rencontrerait quelque condition, à la faveur de laquelle il les pût pousser plus avant. Comme il se fut mis en chemin, la Sainte Vierge, à laquelle il était fort dévot, se trouva bientôt à son côté, et lui tint compagnie jusqu'à Florence, lui donnant parmi le chemin plusieurs bons et sages avis pour bien régler sa vie à l'avenir. Dans la ferveur de ces propos, ils entrent dans la ville, où après qu'ils eurent passé quelques rues, la Sainte Vierge disparaît, et le laisse justement devant la porte du Monastère de Saint Dominique.

Alors faisant réflexion sur ce qui lui était arrivé, il connut tout aussitôt qu'il y avait là-dedans quelque chose d'extraordi-

naire. C'est pourquoi il frappa à la porte du Monastère et y demanda l'entrée, laquelle, après quelque instance, lui fut finalement accordée. Il n'y fut pas long-temps sans faire voir que c'était la condition qu'il allait chercher à Florence par une secrète inspiration du ciel. Car, ayant heureusement achevé ses études de Philosophie et de Théologie, il devint grand prédicateur. Je dis grand, en ce qu'il joignit les exemples de ses rares vertus à la force de sa grande éloquence et de sa profonde doctrine. Et comme la Sainte Vierge l'avait conduit en ce saint Ordre, elle l'accompagna de ses faveurs jusqu'à le rendre digne de ressusciter un mort.

C'était un jeune garçon, auquel, comme il l'entendait en confession, il fit concevoir une si grande horreur de ses fautes, que d'appréhension il tomba raide mort à ses pieds. De quoi le serviteur de Dieu et de la Sainte Vierge étant vivement touché, il s'adressa à sa bonne Mère, la suppliant très instamment de le vouloir secourir en cette sienne nécessité. Sa prière achevée, voici arriver un Ange, qui était envoyé de la Mère de Dieu, lequel ayant versé dans la bouche du jeune homme une céleste liqueur, non seulement lui redonna la vie, mais de plus lui inspira tant de courage pour se mieux gouverner à l'avenir, qu'il vécut de là en avant fort saintement. Non content de cela, il donna à boire à Sylvestre de cette divine liqueur, laquelle lui fit revenir le cœur et le lui remplit d'une affection cordiale envers sa bienheureuse Mère.

XII. Voici encore un beau fleuron de l'Ordre de Saint Dominique. C'est le bienheureux Gonzalve d'Amaranthe, Portugais, lequel étant sur le point de délibérer de l'état de sa vie, s'adressa à la fidèle guide des âmes douteuses, laquelle lui marqua le logis à l'enseigne de Saint Dominique, disant qu'il entrât dans l'Ordre où le divin Office se commence et s'achève par le salut qu'elle reçut de l'Ange Gabriel (1). Il n'eut pas plutôt aperçu que cette sainte coutume était observée en l'Ordre des Frères Prêcheurs, qu'il y demanda l'entrée, et l'ayant obtenue, y vécut avec une très grande opinion de sainteté. Sa vie et sa mort ont été recommandables pour la quantité de miracles qu'il a faits. En sa dernière maladie, la glorieuse Vierge, à qui il avait

(1) 1. part. Chronici S. Dominici, lib. 2. cap. 60.

été singulièrement dévot, le vint inviter aux joies de la vie perdurable avec une troupe innombrable de bienheureux Esprits, et le trouvant tout disposé à quitter la terre pour le ciel, elle donna le signal du départ, et soudain reçut la très sainte âme de son bien-aimé serviteur entre ses charitables mains.

Saint Bonaventure.

XIII. Quiconque aura remarqué ès œuvres que le Docteur Séraphique Saint Bonaventure, la gloire de l'Ordre de Saint François, nous a laissées à l'honneur de la Sainte Vierge, la tendresse de cœur qu'il avait envers elle, les inventions que l'amour lui a suggérées pour publier ses grandeurs, le zèle qu'il a eu à la faire connaître, aimer et honorer de tous, doutera plutôt si la neige est blanche qu'il ne fera difficulté de croire qu'il ait été un fruit de la Sainte Vierge, et qu'elle se soit employée à le faire ce qu'il a été.

Saint Bernardin.

XIV. Je n'en oserais moins dire du bienheureux Saint Bernardin, que tout le monde sait avoir été l'un des Favoris de la Mère de Dieu, et duquel j'ai déjà parlé ci-devant au discours de la Faveur de la Vierge. J'aurais peine de m'imaginer que celle avec qui il traitait si familièrement, eût voulu commettre à un autre la conduite de l'action la plus importante de la vie de son cher nourrisson. Au contraire, j'assurerais quasi que la Sainte Vierge fût la fontaine mystérieuse près de laquelle lui fut montrée l'admirable vision qui est rapportée en sa vie (1). Comme il allait faisant en son esprit les projets d'une nouvelle vie, et en son corps l'essai de diverses âpretés, il lui arriva de s'endormir après avoir payé à Dieu et à la Sainte Vierge le tribut des prières qu'il avait coutume de rendre tous les soirs. Pendant cet extatique sommeil, il se trouva près d'une belle et claire fontaine hors les murailles de la ville, non loin du Monastère de Saint François. Alors il lui sembla voir un très beau et très ample palais, où le feu s'était pris avec tant d'opiniâtreté qu'il ravageait tout sans qu'on y pût mettre remède. Les flammes sortaient de tous côtés par les fenêtres, et de ce superbe bâtiment il n'y avait rien qui ne fût embrasé, hormis une petite chambre en laquelle il vit un

(1) Apud Suriium 2. Maii.

homme revêtu de l'habit de Saint François, lequel, par trois diverses fois, s'approcha de la fenêtre de la chambre pour sauter du haut en bas ; mais le saut lui sembla si périlleux, qu'il se retint toujours, criant à chaque fois qu'il se présentait à la fenêtre : François, François, François. Par où Bernardin entendit clairement que le chemin que le ciel lui ouvrait pour échapper à l'embrasement du monde, du diable et de la chair, n'était autre que l'Ordre du Séraphique Saint François.

XV. A ce même Ordre de Saint François appartient encore la bienheureuse Jeanne de la Croix, de qui j'ai parlé au chapitre précédent. Cette sainte fille vint au monde l'an quatorze cent quatre-vingt un, à la sollicitation de la glorieuse Vierge, qui l'avait demandée à son fils pour rétablir le Monastère de la Croix, qui lui est dédié près de la ville de Cubas, en Espagne. Aussi naquit-elle sujette de la Reine du ciel en un lieu nommé Hazana, dépendant de Notre-Dame de Tolède. Dès le berceau elle commença de jeûner à l'imitation de Saint Nicolas, en sorte que s'étant une fois abstenue de prendre le lait trois jours entiers, on crut qu'elle allait mourir ; mais sa mère, qui était femme dévote, l'ayant vouée à Notre-Dame de la Croix, les sentiments lui revinrent quant et quant au grand contentement de tous. En l'âge de quatre ans elle demeura un jour longuement pâmée, pendant lequel temps elle fut conduite en esprit en un lieu de parfaite beauté, où il y avait plusieurs Dames dont les visages et les habits ressemblaient aux rayons du Soleil ; mais entre autres elle en vit une qui surpassait toutes les autres en beauté, qu'elle prit pour la Reine du lieu. Là même se trouva une grande troupe de jeunes enfants, qui soudain se joignirent à elle, la conviant d'aller saluer la Dame qu'elle avait vue, qu'ils disaient être la Mère de Dieu. Mais, comme elle se fut excusée pour ne savoir ce qu'il lui fallait dire, ils lui enseignèrent l'*Ave Maria*, qu'elle récita à deux genoux devant la Vierge. Cela fait, son bon Ange lui donna tout plein de petits avertissements, après lesquels il la rendit à la maison de sa grand' mère, où elle revint incontinent à soi. Elle croissait plus en vertu qu'en âge, et les austérités qu'elle entreprit incontinent, sa retraite intérieure, sa modestie et toutes ses autres vertus firent bientôt connaître que le ciel en avait un soin particulier. Elle fut conduite toute jeune à la maison de son oncle, où elle reçut plusieurs grandes

favours de la Mère de Dieu. Entre autres sur les premiers jours de son arrivée, entrant dans une certaine chambre, elle vit joignant une image de Notre-Dame une belle fontaine, et près de la même fontaine deux Séraphins, qui sans cesse puisaient de l'eau avec de grandes cruches, et ils la vidaient tout aussitôt, sans qu'elle pût apercevoir ce qu'elle devenait. Elle eut cette même vision plusieurs fois, ainsi qu'elle entra dans la chambre où elle se portait souvent, tant à cause de la merveille qu'elle y voyait, qu'à raison du doux accueil que lui faisaient ces bienheureux Esprits, la regardant d'un visage riant, et comme se réjouissant avec elle, quoiqu'elle ne comprît pas encore pour lors le mystère de la fontaine, qui lui fut seulement déclaré au bout de quelques années, où elle apprit que l'eau que les Séraphins puisaient, signifiait la grâce du ciel qu'ils versaient continuellement dans son âme. Plus elle croissait, plus le désir d'être Religieuse embrasait son cœur. Aussi pria-t-elle continuellement la Reine du ciel qu'elle lui ouvrît le moyen d'exécuter ce sien dessein, comme en effet elle le fit lorsqu'à l'âge de quatorze ans elle lui donna l'invention de se dérober en habit de garçon pour n'être reconnue de personne. Dieu sait le soin que la Mère de Bonté eut d'elle en ce voyage qu'elle entreprit avec tant de trouble et de répugnance, qu'après avoir avancé tant soit peu, tout lui défailant, elle tomba par terre demi morte. Mais la Sainte Vierge l'encouragea par l'entremise de son Ange, et lui donna la force de parachever son chemin; elle aveugla le jeune Gentilhomme, à qui on pensait la marier, qui la suivit à cheval dès qu'il eut vent de sa sortie, et jamais ne la put reconnaître, quoiqu'il passât tout auprès d'elle. Comme elle fut arrivée au Monastère, se prosternant devant l'image de la Sainte Vierge, qu'on dit être encore aujourd'hui sur la grande porte du Monastère, et suppliant la bonne Mère d'achever ce qu'elle avait commencé, la Mère de douceur lui dit qu'elle était la bien venue et la bien attendue, puisque Dieu l'avait envoyée au monde pour remettre cette maison, qu'elle y serait Supérieure et qu'elle aurait soin de ses affaires; promesse qu'elle accomplit si heureusement, que dès lors son père et tous ses parents étant accourus avec ce jeune Gentilhomme pour la détourner de son entreprise, elle lui donna un cœur d'acier pour résister à toutes leurs persuasions, et lui aplanit toutes les dif-

sicultés que l'ennemi lui suscita. Au reste, mon dessein ne porte pas de déclarer ici par le menu le soin qu'elle en eut dès qu'elle fut entrée là dedans et les merveilleux avancements que cette sainte fille fit en la vertu sous la conduite de la Reine du ciel ; chacun le pourra voir en sa vie.

XVI. Quant au Bienheureux Albert, l'honneur de l'Ordre des Carmes, je puis dire de lui aussi bien que du Bienheureux André, religieux du même ordre, duquel il a été parlé au précédent chapitre, qu'avant même qu'il fût conçu, la Sainte Vierge l'avait mis au nombre des siens. Son père et sa mère avaient vécu ensemble l'espace de vingt-six ans sans avoir eu aucun enfant, lorsqu'ils firent vœu à Notre-Dame, que si elle leur donnait un fils, ils l'élèveraient avec dessein de le lui consacrer en l'Ordre des Carmes, qui lui est particulièrement dédié. Voilà leur requête appointée : ils ont un fils, ils le nourrissent si saintement, qu'il se rend l'un des premiers serviteurs de la Sainte Vierge, fait plusieurs miracles en sa vie et après sa mort, et enfin rend son âme entre les mains de sa bonne Mère, le septième d'août de l'an douze cent quatre-vingt et douze, l'ayant invoquée par deux fois immédiatement avant que de mourir (1).

Sainte Brigitte.

XVII. Je ne puis ni ne dois oublier l'admirable promesse qui fut faite à la Bienheureuse Sainte Brigitte (2). Car étant un jour en souci de la propagation de l'Ordre de Saint Sauveur, qu'elle avait érigé par le commandement exprès de Notre-Seigneur et de sa très bénite Mère, la Bienheureuse Vierge lui répondit qu'elle n'en fût nullement en peine, et que son bien-aimé Fils, qui à l'honneur d'elle avait institué cet ordre, connaissait mille personnes pour une, et qu'il y adresserait fidèlement ceux et celles qui lui sembleraient propres pour y avancer son honneur, et pour y faire leur salut.

La Bienheureuse Paule.

XVIII. L'an treize cent soixante-huit mourut en la ville de Florence la Bienheureuse Paule, de l'Ordre de Camaldoli (3). Cette Vierge dès son enfance se dédia tellement au service de

(1) Surius in ejus vita mense August.

(2) Revelat. extravag. cap. 19.

(3) Aug. Fesulinus in ejus vita,

Notre Seigneur et de sa très sainte Mère, qu'elle ne quittait point l'oraison toute petite qu'elle était. Il y avait en sa chambrette une image de la Sainte Vierge qui allaitait son bien-aimé Fils, sur laquelle ses yeux étaient continuellement attachés. A quoi le Fils et la Mère prirent tant de plaisir, que lui apparaissant un jour ils la comblèrent d'une si extraordinaire douceur, que son esprit en demeura comme enivré. La Mère d'amour lui ayant mis son petit fils entre ses bras, ce bienheureux enfant lui donna un amoureux baiser, et comme il avait encore la bouche pleine de lait, il en versa dans celle de Paule, dont elle pensa se pâmer de joie. Lors la Sainte Vierge lui dit qu'elle s'en allât au Monastère des Anges qui était voisin de là, et que son serviteur Sylvestre lui montrerait la voie par laquelle elle se devait sauver. Ce qu'il fit aussitôt, lui donnant entrée parmi les filles de son Ordre.

Le Bienheureux Philippe de Tudert, ou de Benicy.

XVIX. Parlant au premier Traité (1) du bienheureux Philippe de Benicy, j'ai expressément rejeté sa vocation en ce lieu (2), à dessein de le joindre à la très honorable compagnie de ceux qui doivent d'une très spéciale manière à la glorieuse Vierge le bonheur qu'ils ont possédé d'avoir été Religieux. Quelques-uns le nomment Philippe de Tudert, qui est une ville de la Marche d'Ancône, renommée tant pour le trépas de ce grand serviteur de Dieu et de la Vierge, que pour les miracles qu'il y a faits et qu'il y fait journellement. Car autrement il fut natif de Florence et extrait de l'illustre famille de Benicy. Il fit ses études à Paris et à Padoue, et, en ayant achevé le cours, comme il faisait déjà profession de la Médecine, il fut appelé au service de Dieu à l'âge de trente ans, à la manière que je vais dire. L'un des jours de l'Octave de la Résurrection du Sauveur, étant allé à l'Eglise de l'Annonciade, près de Florence, pour y ouïr la Sainte Messe, à mesure que le Prêtre prononçait ces paroles de l'Épître du jour : Philippe, joignez-vous à ce carrosse; il fut saisi d'un soudain tremblement de tous ses membres, ainsi qu'il est advenu à plusieurs autres à l'arrivée de l'esprit de Dieu, et quant

(1) Cap. 12. §. 7.

(2) Ex Michaële Servita in Chronico Servorum.

et quant il fut emporté en esprit en un lieu plein de lacets, de cailloux, d'épines, de marécages, de serpents et d'autres bêtes venimeuses, et de rechef lui furent dites les paroles qu'il avait auparavant ouïes : Philippe, joignez-vous à ce carrosse. Ne sachant ce que cela voulait dire, il leva les yeux en haut, et, au même instant, il aperçut un carrosse de triomphe ouvert en haut et porté sur quatre roues, le tout de fin or. Il était tiré par un lion et par une brebis plus blanche que la neige. Tout autour du carrosse voletait une colombe qui avait les plumes argentées. Au plus haut, comme en la place triomphale, était assise la Mère de Dieu, qui tenait un habit noir en sa main et couvrait tout le voisinage avec son manteau royal. Il contemplait le tout avec une extrême douceur, et avait déjà employé tout le jour en ces agréables représentations, sans qu'il lui semblât qu'il y eût une minute de temps, lorsqu'il fut éveillé par le sacristain et contraint de se retirer au logis. Dieu sait comment son cœur allait et de quels désirs il s'entretenait. Au bout de quelques jours il eut la même vision, et la Sainte Vierge lui dit intelligiblement : Philippe, joignez-vous à ceux qui sont honorés du nom de mes serviteurs. Il entendit ce que la Mère d'amour voulait dire, et dès le lendemain s'étant transporté au Monastère des Servites, il fit appeler le Supérieur. C'était pour lors le Père Bonfils, lequel, sur-le-champ, lui expliqua le Symbole de sa mystérieuse vocation, et lui dit que la forêt c'était le monde, et le carrosse, la Religion des Servites, laquelle était comme le char triomphal de la Vierge; qu'il l'avait vu tout d'or, tant à cause de la charité dont cet Ordre fait profession, que parce qu'il est tout dédié à la Reine du ciel, qui surpasse d'autant les pures créatures, que l'or devance les autres métaux; que les quatre roues étaient les quatre vertus Cardinales, qui sont comme le raccourci de toute la perfection religieuse; que le lion signifiait la force qui est nécessaire pour surmonter les difficultés qui se rencontrent au service de Dieu; la brebis, l'humilité; la colombe, la simplicité; le manteau noir, l'habit dont usent les Servites. Cela dit, il le reçut à la Religion et lui dit qu'il serait un jour l'Apôtre de la Mère de Dieu. Ce fut une vocation très particulière, dont il fut depuis honoré, et dont je parlerai plus à propos à une meilleure occasion.

§. V. — Suite du même discours, s'adressant particulièrement à ceux de la Compagnie de Jésus.

I. Le devoir que j'ai à mes Frères m'oblige, ce me semble, à faire voir pour leur satisfaction que la Mère des Religieux n'a point dédaigné la petite compagnie de son Fils notre commune Mère; mais que dès ce commencement elle y a transplanté, comme dans un verger choisi, plusieurs belles plantes qu'elle arrosait au monde de ses faveurs les plus exquises. Néanmoins, pour ce qui concerne Saint Ignace et ses neuf premiers compagnons, je me contenterai de ce que j'en ai dit ailleurs (1); qu'on se souvienne seulement que cette petite compagnie a été conçue à Paris dans son Eglise de Montmartre, le jour de son Assomption, l'année 1534, et enfantée à Rome dans celle de la Strada, qui a été la première que ces dix Pères associés ont eue pour exercer leurs fonctions. Passons à quelques-uns de leurs descendants.

Le Bienheureux Stanislas Kostka.

II. Le premier que je rencontre, c'est le Bienheureux Stanislas Kostka, que je pourrais nommer l'Ange de notre Compagnie, et l'un des plus chers enfants de la Vierge. Il fut issu d'une des plus nobles maisons de Pologne(2), de laquelle étaient sortis plusieurs Seigneurs Palatins, Electeurs, Prélats, Capitaines, et d'autre grande qualité. Comme il eut atteint l'âge de treize ans, il fut envoyé à Vienne en Autriche pour y étudier, où il avança notablement ès bonnes lettres, quoique son principal contentement fût d'avoir en main un chapelet ou quelque poésie à l'honneur de la Vierge, ou de faire quelque autre chose qu'il crût lui devoir être agréable. Parmi ces occupations, il fut accueilli d'une maladie, qu'on dirait quasi avoir été expressément envoyée par la Mère de douceur pour lui témoigner son amour. Car elle le fit premièrement visiter par la Bienheureuse Sainte Barbe, à qui il avait une particulière dévotion, l'accompagnant de quelques Anges qui lui présentèrent la sainte Communion. Peu après elle le vint voir en personne et lui fit mille caresses. Entre autres elle mit sur le lit près de lui son cher Fils qu'elle portait entre ses bras, d'où le malade reçut une indicible con-

(1) Tract. 2. cap. 22. §. 7.

(2) In ejus vita.

solution; et comme elle était sur son départ, elle lui fit entendre que sa volonté était qu'il entrât en la compagnie de son Fils. Pour y parvenir il n'eut pas peu d'affaires. Car entre autres difficultés qu'il rencontra, il lui fallut faire plus de trois cents lieues à pied, exercice auquel il n'était guère accoutumé; mais l'amour qui brûlait dans son sein lui rendait toutes choses aisées. Sa conversation fit bientôt connaître de la part de qui il venait; car il parvint, en moins de dix mois qu'il demeura en la Compagnie, où à peine les plus courageux peuvent atteindre après longues années.

Le Bienheureux Louis de Gonzague.

III. Le Bienheureux Louis de Gonzague le suit de près (1), lequel jaçoit que très illustre pour son extraction (car il était fils aîné du Marquis de Châtillon, prince du Saint Empire), le fut néanmoins beaucoup davantage pour ses rares vertus. Dès sa naissance il fut à la Mère de Dieu; car il vint au monde au moyen d'un vœu qui fut fait à Notre-Dame de Lorette, comme les médecins n'attendaient que la mort de la mère et du fils. Ce qu'il fit bientôt connaître par l'affection qu'il eut envers elle, qui fut si tendre et si cordiale, qu'il ne lui était pas possible d'en parler, ou d'en ouïr parler, que son cœur ne fondît en douceur. A l'âge de dix ans, pour se rendre plus digne de sa faveur, et plus semblable à elle, il fit vœu de virginité perpétuelle devant l'Image de l'Annonciade de Florence. A quinze, il commença de penser à bon escient à soi et de faire choix de quelque manière de vie où il pût mettre son salut en assurance. Il se trouvait pour lors à Madrid en Espagne, en la cour de Philippe second, faisant plus la cour au ciel qu'à la terre. Quelque temps avant l'Assomption, il résolut de redoubler ses prières ordinaires, et d'employer tout le crédit qu'il pourrait rencontrer là-haut pour connaître la volonté de Dieu. Au jour du triomphe de sa bonne Mère (c'était l'an quatre-vingt-trois du siècle passé), il se disposa à la Sainte Communion avec une ferveur extraordinaire, après laquelle versant son cœur tout attendri de confiance et d'amour en la présence de Dieu, il supplia Notre-Seigneur par l'intercession de sa glorieuse Mère de lui envoyer un

(1) In ejus vita.

rayon de sa lumière pour lui découvrir en quoi de là en avant il désirait être servi de lui. Alors il entendit distinctement une voix qui lui dit à l'oreille du cœur, qu'il se fît religieux en la Compagnie de Jésus. Il prit cette voix comme venue du ciel, ainsi qu'elle était en effet, et après divers combats voyant ses souhaits accomplis, dans peu de temps il surpassa les plus avancés en la vertu.

Jean Nugnez.

IV. Jean Nugnez, celui qui depuis, pour ses rares mérites, fut fait Patriarche d'Ethiopie, et mourut à Goa à l'entrée de l'Inde, fut envoyé comme un riche présent à la Compagnie par la Mère de Dieu (1). Il y entra quatre ans après l'approbation qu'elle reçut du Saint-Siège peu après l'arrivée de Pierre le Fèvre, premier compagnon de Saint Ignace en Portugal. Avant qu'il se fît religieux, il était Abbé d'une Abbaye située à quelque six lieues de Braga, ville de Portugal, où il vivait avec une si grande réputation, qu'il était communément appelé le Saint Abbé. Il avait établi sa perfection principalement en la contemplation et en l'austérité de vie. Il priaït une bonne partie du jour, le reste il l'employait à l'administration des sacrements, à la lecture spirituelle et à d'autres exercices de dévotion, où il cherchait la tranquillité de son esprit. Mais Dieu la troubla pour la perfectionner, et se servit à cet effet de Melchior Nugnez, son frère, lequel s'étant joint depuis quelque temps à la Compagnie, n'avait rien tant à cœur que de voir son frère participer au bonheur dont il jouissait. L'Abbé sentant son cœur extraordinairement agité, se résolut de dire une quantité de Messes pour se disposer à reconnaître ce que Dieu voudrait faire de lui. Une nuit entre autres, comme il reposait, il lui fut avis qu'il servait de Diacre à un Prêtre officiant solennellement, qu'il n'avait jamais vu auparavant; et comme le temps fut arrivé de lui présenter la paix, il se tenait comme à l'ordinaire au côté droit du Prêtre; mais le Prêtre au contraire lui faisait signe de passer à la gauche, à quoi il avait grande difficulté d'obéir. Comme ils étaient à contester, il s'éveilla soudainement et se prit à rechercher, à part soi, quel mystère il y aurait en ce songe, dont l'interprétation lui fut donnée au bout de quelque temps seulement. Cepen-

(1) Histor. Societ. parte 1. ann. 5. num. 138.

dant plus il priait, plus son inquiétude croissait, jusqu'à ce qu'enfin le souverain remède pour apaiser l'orage de son cœur, fut de jeter l'ancre de ses espérances sur la Mère de Dieu, qu'il commença d'appeler à bon escient à son aide, et, pour l'avoir plus favorable, il proposa de lui dire un certain nombre de Messes. Aussitôt elle lui apparut avec le même prêtre qu'il avait vu et lui commanda de l'aller trouver à Conimbre, où il était, et d'exécuter de point en point ce qu'il lui dirait. L'Abbé ayant pris un habit de mendiant, se rendit à Conimbre, où il rencontra le P. le Fèvre, et d'abord il connut bien que c'était le même qu'il avait vu par deux diverses fois en songe. Le père le tint quarante jours entiers aux exercices spirituels, lui faisant toucher au doigt comment jusque alors il avait cherché sa paix à la main droite de la contemplation et au repos de sa retraite, et que Dieu qui connaissait lors la sincérité de ses intentions la lui avait fait rencontrer parmi de semblables exercices; mais que de là en avant il ne l'y trouverait plus, qu'il fallait passer à la gauche de la fatigue et des travaux, apprendre à rompre son jugement et sa volonté sous la conduite d'autrui, embrasser la nudité et la croix du Sauveur, renoncer à soi-même et ne plus borner son zèle dans l'étroit d'une petite bourgade, mais donner toute liberté au Saint-Esprit et se laisser mener où il voudrait se servir de lui. Il se fût dès lors rendu si le Père l'eût voulu recevoir; mais il jugea plus à propos de lui bailler du temps pour se mieux résoudre, au bout duquel il ne manqua pas de revenir à point nommé pour suivre Notre-Seigneur en la Compagnie où il a passé quelques années avec tant de vertu et parmi tant de travaux, qu'en vain chercherait-on d'autres marques plus assurées de la vérité de sa vocation.

Un autre Jean Nugnez.

V. Un autre Jean Nugnez (1), de l'illustre maison des Gusmans, fut à même temps gagné à Notre Seigneur, en la ville de Louvain, par le même P. Pierre le Fèvre. Ce fut la Mère de Dieu qui tint la main à cette prise. Car comme il allait rêvant en son esprit pour se résoudre à quelque genre de vie, elle lui apparut accompagnée de Pierre le Fèvre et de François Strada,

(1) Godignus in vita superioris Joannis Nunnii Barresii Patriarchæ.

Insigne Prédicateur, et lui parla en cette manière : As-tu bien le courage de servir mon Fils jusques à être harassé et recru ? A quoi Nugnez répondit courageusement que oui. Suis donc ces gens-ci, répartit-elle. Quelque temps après les Pères le Fèvre et Strada étant arrivés en certain lieu où Nugnez se trouvait pour lors, le Père le Fèvre se servit des mêmes paroles que la Bienheureuse Vierge lui avait dites : Avez-vous donc le courage de servir JÉSUS-CHRIST jusqu'à être harassé et recru ? ce qui le fit rentrer en soi-même et tenir pour indubitable que la Sainte Vierge lui avait amené ces Pères afin de se joindre à eux ; comme il fit.

Cornille Vischaven.

VI. Voici une autre conquête des mêmes Pères le Fèvre et Strada, et une autre preuve de la bonne main de la Mère de Dieu et de son favorable soin envers la compagnie de son Fils. Cornille Vischaven (1), natif de Malines en Brabant, ayant achevé ses études à Louvain, faisait des merveilles pour attirer les âmes à l'amour de la vertu et de la piété. Et déjà il y avait long-temps qu'il priait Dieu qu'il voulût lui envoyer de l'aide pour rendre plus de service à son Eglise, lorsqu'il fut convié par un sien ami de venir ouïr Strada à Louvain, où il emportait les affections de tous ceux qui l'écoutaient. Cornille n'eut pas plus tôt reçu la lettre, qu'il se persuada que ce pourrait bien être l'effet de la promesse que Dieu lui avait faite intérieurement de lui envoyer du secours. En effet, comme il allait cherchant Strada, la Mère de Dieu, qui lui en avait donné la première adresse, ne dédaigna pas de lui montrer elle-même la maison où il se tenait. Ainsi s'étant abouché avec lui et ayant pratiqué les exercices spirituels quelques jours, il fit vœu durant la Sainte Messe d'entrer en la Compagnie, ce qu'il exécuta incontinent après l'arrivée du Père le Fèvre, lequel voyant les rares dispositions que Dieu avait logées en l'âme de Cornille, le guérit et le rompit en tous les exercices de la vie chrétienne, afin qu'il fût à l'épreuve de toutes les difficultés qui de là en avant se pourraient présenter à lui.

VII. A peu d'années de là, Jacques de Ledesme (2) se rendit au même institut par les doux attrails de celle qui y avait amené

(1) Hist. Societ. partie 1.

(2) Hist. Societ. p. 2. an. Societ. 28.

les autres. Cet homme, âgé de trente-trois ans, était travaillé d'une si grande ardeur d'apprendre et de savoir, que les Universités d'Alcala, de Paris et de Louvain ne l'avaient pu éteindre. Il cherchait partout qui lui enseignât quelque chose, lorsque Dieu lui envoya des maîtres d'une plus haute science que celle que jusqu'alors il avait poursuivie. Car comme son esprit était dans une angoisse extrême et dans une irrésolution presque insupportable, il ouvrit son cœur à Pierre de Ribadeneira, Religieux de la Compagnie, son intime ami, et lui fit entendre comment il se sentait pressé de se ranger à la même Compagnie, mais que trois choses l'empêchaient d'exécuter ce sien dessein : l'appréhension qu'il avait, dès qu'il se serait mis sous le pouvoir d'autrui, que certains Traités de Philosophie et de Théologie, qui étaient quasi prêts à être mis au jour, ne demeurassent en arrière; la crainte de ne pouvoir vivre avec la pureté qu'il remarquait en la conversation de ceux de la Compagnie qu'il avait pratiqués, et une défiance de pouvoir persévérer. Mais le Père dissipa si heureusement tous ces nuages, que tout d'un coup il se trouva changé en un autre homme. Le voilà donc résolu; il se met en devoir de suivre Ribadeneira, qui était appelé à Rome, et Dieu lui fit tant de faveurs par le chemin, qu'il ne savait plus où il était. Par toutes les maisons de la Compagnie où il passait, il rencontrait des personnes qui répondaient à ses plus secrètes pensées, avant même qu'il les eût déclarées. A Augsbourg, Notre Seigneur se fit voir à lui et le consola. A Brescia, en Lombardie, la Sainte Vierge, accompagnée de Sainte Magdeleine, de Sainte Catherine, Vierge et Martyre, et de Sainte Catherine de Sienne, lui promit la chasteté et la persévérance dont il était en peine, et de plus l'assura qu'avant sa mort elle se montrerait de rechef à lui, et qu'alors il connaîtrait la vérité de ses promesses et verrait clairement la grandeur de la faveur qu'elle lui faisait pour lors, lui accordant la pureté de corps et d'esprit.

P. Joseph Ankieta. — Jean Fernand.

VIII. Quoique je n'aie rien lu du Père Joseph Ankieta, le Fait-miracles de notre temps, qui soit fort exprès pour mon sujet, si ne puis-je douter que la Sainte Vierge, devant l'autel de laquelle il avait fait vœu de virginité perpétuelle, étant encore jeune

garçon, et envers qui toute sa vie il eut une dévotion si tendre qu'il semblait ne vivre et ne respirer que pour elle, n'ait manié sa vocation à la Compagnie. Il y entra l'an quinze cent cinquante, et y mena une vie tant extraordinaire et si pleine de prodiges et de miracles, qu'il faudrait des volumes entiers pour les raconter. L'Evêque du Brasil, Pierre Lietant, ne cessait de dire que la Compagnie était un anneau, mais que le Père Joseph en était la pierre précieuse. Voici une sienne Prophétie que je ne dois pas oublier, d'autant qu'elle a trait à mon propos. Jean Fernand, maçon de son métier, qui avait sa femme vivante en Portugal, pendait les cloches au clocher de notre Eglise de Notre-Dame de la Baye, lorsque le Père survint et lui dit : Jean, attachez bien ces cloches, car vous serez tout le premier de la Compagnie pour qui elles seront sonnées. Quelque temps après Jean tomba malade. Le Père s'embarqua cependant, et, au bout de trente jours, il fut repoussé au même port. Aussitôt il met pied à terre, il vient droit au Collège de la Compagnie et entre dans la chambre de Jean Fernand, lequel avait reçu nouvelle assurée de la mort de sa femme. Jean, lui dit-il, la Bienheureuse Vierge m'envoie vers vous afin que je vous reçoive en la Compagnie; qu'il vous souvienne de moi en reconnaissance de cette faveur, lorsque vous serez en la présence de cette très sainte Mere, qui sera d'ici à huit jours. Ce qui advint, et, à son enterrement, l'on sonna les nouvelles cloches tout ainsi que le Père lui avait prédit.

Le Bienheureux Pierre Canise. — Le P. Gonsalve Sylveira.

IX. Joignons à cet Apôtre du Brésil celui d'Allemagne et celui de Monomotapa. Le premier c'est le P. Pierre Canise, qui a tant fait en ces derniers temps pour préserver et guérir l'Allemagne de la peste des hérésies, que parmi les grands et les petits il a mérité de porter cet honorable titre d'Apôtre, nommé en la ville de Fribourg, où son corps est gardé comme un riche et précieux trésor. L'éloge que le grand Cardinal Hozius lui bailla après avoir lu le livre qu'il a composé de la très sacrée Mère de Dieu, fut qu'il n'estimait pas qu'il y eût aucun qui jusqu'alors eût écrit de Notre-Dame plus doctement ou plus pieusement que lui. Et la dévotion qu'il eut envers la Reine du ciel est encore aujourd'hui attestée par les fréquents miracles qui se

font par l'attouchement de son Chapelet. De manière qu'ayant tenu rang parmi les serviteurs les plus affectionnés à l'honneur de la Reine du ciel, je ferais conscience de douter qu'outre qu'elle lui ait ouvert la porte de la Religion, vu nommément qu'il est tout évident que dès son bas âge elle fit choix de lui afin de s'en servir comme d'un rare instrument de sa gloire.

X. Je n'en dis pas moins du P. Gonsalve Sylveira, lequel gagna la couronne du Martyre au Royaume de Monomotapa, où il allait porter l'Évangile. Je parlerai de lui plus amplement à une autre occasion (1); pour maintenant, je me contenterai d'en dire ce qui est rapporté en l'histoire authentique de la Compagnie, savoir est que ce cœur brûlait d'une affection et d'un désir inexplicables d'honorer la Mère de Dieu (2), et qu'il en parlait et écrivait souvent, si fervemment et si hautement, qu'il était impossible de ne la pas aimer, ayant ouï ce qu'il en disait.

P. Baltazar Alvarez.

XI. Croie qui voudra que le Père Baltazar Alvarez n'ait point été conduit par la Sainte Vierge à la Compagnie, de moi je ne te le persuaderai jamais; nommément après avoir appris ce qu'on écrit de son incomparable dévotion envers elle (3). Car, sans parler de celle qu'il eut avant son entrée en la Religion, c'est une chose tout assurée que, pendant le temps qu'il fut au Noviciat, aucun ne récita jamais avec lui l'Office de la même Vierge, ou ne l'ouït parler de ses grandeurs, qu'il n'en sortit plus affectionné à l'aimer. Pendant ce même temps il fut si rudement tenté qu'il ne savait parfois où se mettre. Et comme un jour le Diable l'eût mis si bas que rien plus, il lui promit qu'il lui donnerait du répit s'il relâchait de son côté, nommément de la dévotion qu'il portait à cette femme (ainsi appelait-il la Vierge). Jamais il ne fut plus joyeux que lorsque allant d'Espagne à Rome, il eut le moyen de verser son cœur dans le sein de sa bonne Mère en la Chapelle de Lorette. Car comme il lui dit des merveilles, aussi ne manqua-t-elle pas de lui donner plusieurs avis qui ne lui servirent pas peu, tant pour son avancement spirituel que pour celui de plusieurs autres. Rien ne l'aida tant,

(1) Tract. 4. cap. 3.

(2) Part. 2. lib. 5. num. 244.

(3) Vitæ ipsius cap. 16.

pour faire aller à grands pas à la perfection les Novices qu'il eut en charge en la ville de Medina, que de leur embraser le cœur de la dévotion de la Vierge. Bref, il faudrait un volume entier pour déclarer par le menu les sentiments qu'il avait des perfections admirables de cette incomparable Princesse, et les marques qu'il en a laissées.

Gaspar Sanchez.

XII. Gaspar Sanchez s'est assez fait connaître par ses doctes écrits, mais beaucoup plus par son excellente vertu. La Sainte Vierge lui donna l'entrée à la Compagnie en la manière que je vais dire (1). Etant jeune écolier à Cordoue, il brûlait du désir d'y être admis, mais un notable empêchement de langue, qu'il avait si grasse qu'on ne le pouvait entendre parler, lui tenait la porte fermée. Parmi les cuisants déplaisirs que lui causaient ces refus, il sentit un jour une confiance extraordinaire en la Mère de Dieu, qu'il affectionnait de tout son cœur. Là-dessus il s'en va à une chapelle qui lui est dédiée à Cordoue, où se font de longue main plusieurs miracles, nommée Notre-Dame du Saint Font, et s'étant prosterné à deux genoux, du meilleur de ses sentiments, il dit à la Vierge qu'il ne partira point de là qu'elle ne lui ait ôté cette imperfection naturelle qui l'empêche d'entrer en la Compagnie. Chose admirable ! sa langue se dénoua sur-le-champ et il ne lui reste qu'un petit bégaiement de bonne grâce, comme un mémorial de bénéfice reçu. Aussi en demeura-t-il si reconnaissant que, sans parler du reste qu'il fit en souvenance du bien qu'il avait reçu, il ne vint jamais à Cordoue, qu'avant même d'entrer au collège de la Compagnie, il n'allât rendre grâce à sa bonne Mère en la Chapelle du Saint Font, et qu'il n'employât devant son image le jour suivant tout entier, après y avoir dit dévotement la Sainte Messe.

Benoît de Goëz.

XIII. Benoît de Goëz, celui qui, par après, fit des merveilles à la découverte du Royaume de Caray, étant en la côte de Travancor, avec la flotte Portugaise, menait une vraie vie de soldat, quand il fut inspiré du ciel d'entrer dans l'Eglise d'un cer-

(1) In Compendio vite ejus operibus præfixo.

tain village avec un sien compagnon. Il ne fut pas sîlôt à genoux devant l'image de la Mère de Dieu, qu'il se sentit pressé par les pointes d'un remords intérieur de conscience de supplier la Sainte Vierge qu'elle lui impêtrât la rémission de ses péchés. Merveille ! le petit enfant que l'image tenait entre ses bras commença de jeter des larmes de lait, en si grande abondance, qu'ils eurent tous deux moyen, avec plusieurs autres qu'ils appelèrent pour être témoins d'une chose tant extraordinaire, de tremper leurs mouchoirs dans cette céleste liqueur. Le bruit du miracle s'étant répandu partout, les soldats, en action de grâces et en signe de réjouissance, firent retentir toute la côte de coups de mousquets et de canons, ce qui servit grandement à publier partout la nouvelle de cette merveille. Dès lors Benoît prit résolution de suivre une meilleure guerre et de servir un autre Prince que celui pour qui, jusqu'alors, il avait porté les armes, et se rangea en la Compagnie, où il vécut et mourut saintement.

Alphonse Rodriguez.

XVII. Ou jamais la Vierge n'eut soin d'avancer aucun au service de son Bien-aimé Fils, ou il faut dire qu'elle eut dans Alphonse Rodriguez, l'un de ses plus chers nourrissons. Si sa vie voit bientôt le jour, ainsi que nous espérons, il est indubitable qu'on y remarquera des faveurs qui lui ont été accordées par l'entremise de la Reine des Anges, qui seront si particulières qu'il se trouvera peu de Saints qui en reçurent de si extraordinaires. Son cœur lui donnait bien tant d'assurance qu'il aimait la Mère d'amour, ainsi que je dirai ailleurs, qu'il prenait parfois la hardiesse de lui dire qu'il l'affectionnait davantage qu'elle ne le chérissait pas, quoique sa vie et sa mort soient pleines de témoignages d'un amour de la même Vierge plus que maternel en son endroit.

Jean Ximenès.

XV. Jean Ximenès sera le troisième des Coadjuteurs temporels dont il sera ici parlé (1). La Mère de douceur fit bien paraître que c'était elle, et non autre, qui lui avait servi de guide pour entrer en la Compagnie de son Fils, prenant un soin particulier de l'avancer et de l'encourager en l'étude de la vertu. Et la

(1) In vita P. Baltazaris Alvarez.

confiance qu'il eut en elle fut bien si grande qu'il eut un jour le courage de lui demander qu'elle l'assurât de son salut. A quoi la Sainte Vierge répondit qu'il ne se mît en soin d'autre chose, sinon de cheminer toujours ainsi qu'il avait fait jusqu'alors par la voie de l'obéissance aveugle, et que sans faillir elle le conduirait à bon port. Il disait que depuis que la Sainte Vierge, sa bonne Mère, lui avait fait la faveur de lui donner cette réponse, il avait senti tant de courage que rien ne lui était impossible. Comme il travaillait un jour à l'Eglise de la Compagnie, en la ville de Saragosse, roulant avec un autre frère une grosse pierre de taille sur le pendant d'un pont de bois, on sonna l'*Ave Maria*. Il n'eut pas plutôt ouï le premier son de la cloche que, selon sa sainte coutume, il quitta tout pour saluer la Sainte Vierge. Son compagnon en fit autant à son exemple, et, bien que la pierre, qui ne posait pour lors que sur un angle, dût tomber avec roideur jusqu'au bas du pont, néanmoins elle s'arrêta tout court et demeura suspendue en l'air jusqu'à ce qu'ils eussent achevé leur prière, après laquelle, comme il fut question de retourner à la besogne, ils s'étonnèrent grandement de voir cette pierre ainsi arrêtée, et beaucoup davantage, lorsque, s'étant mis en devoir de poursuivre ce qu'ils avaient commencé, la pierre se laissa manier comme si c'eût été une petite pièce de bois.

Sébastien Barradas.

XVI. Sébastien Barradas, Prédicateur Apostolique (1), dont la mémoire vit ès écrits qu'il nous a laissés, homme qui, parmi plusieurs vertus qui le rendaient digne de sa charge, était doué d'une rare humilité, a certifié de sa propre bouche avoir reçu commandement exprès de la Vierge Mère d'entrer en la Compagnie de son Fils.

Pierre d'Anasco.

XVII. Pierre d'Anasco, homme de très bon exemple (2), a déposé qu'étant encore au monde, âgé d'environ vingt-deux ans, comme il était travaillé d'une dangereuse maladie, la Mère de consolation lui apparut et lui fit entendre que son fils voulait être servi de lui en sa Compagnie, en signe de quoi elle lui rendit la santé. Ayant accompli le commandement du ciel, il jeûna

(1) Ex annual. Societ. Jesu.

(2) Ex annual. Societ. Jesu.

tout le temps de sa vie les samedis, en souvenance de la faveur qu'il avait reçue de la Sainte Vierge, laquelle montra tellement agréer cette reconnaissance, qu'il assurait lui-même, depuis, n'avoir jamais passé Samedi sans ressentir quelques effets de la douceur de sa bonne Mère par quelque grâce très particulière qu'elle lui en avait impétrée.

Jean Berchmans.

XVIII. Je croirais avoir offensé la Mère de douceur si j'avais passé sous silence un jeune Religieux qui a fait paraître en nos jours ce que peut un cœur embrasé de son amour. C'est Jean Berchmans, natif de la ville de Diest en Brabant. Je m'étendrai à un autre sujet sur le témoignage qu'il a rendu de cette affection incroyable (1); pour maintenant, contentons-nous de parler de son entrée en la Religion, qui fut le vingt-quatrième du mois de Septembre de l'an mil six cent seize, et le dix-huitième de son âge. Ce jeune garçon avait sucé avec le lait la dévotion envers la Vierge, qu'il aimait d'un amour si tendre qu'il n'est pas possible plus. Etant encore petit écolier, il l'allait souvent saluer en sa chapelle de Montaigu, qui n'est distante de Diest que d'une heure de chemin seulement, toujours gardant le silence et s'occupant à méditer ou à dire son chapelet. L'on a souvent trouvé, en divers endroits de la maison, ses petits déjeuners, dont il se privait en l'honneur de la Sainte Vierge. Il disait souvent qu'il se sentait poussé d'une particulière affection à l'endroit de ceux qu'il connaissait être dévots à Notre-Dame. Il jeûnait tous les Samedis et toutes les veilles de fêtes, et tous les jours il récitait le Psautier de Saint Bonaventure. Au commencement de chaque mois il demandait au Père de la Congrégation de quelle faute il devait s'amender, et quelle dévotion il devait pratiquer en l'honneur de la même Vierge. Mais quand il fut question de résoudre quelle manière de vie il embrasserait, ce fut lors qu'il redoubla toutes ses dévotions et qu'il dit à la Sainte Vierge que le temps était venu auquel elle lui devait servir de Mère et lui donner des preuves de l'affection qu'elle avait pour lui. A cet effet, il fit dire le plus de messes qu'il put à l'autel de Notre-Dame, qui est en l'Eglise Saint Pierre de Louvain,

(1) Tract. 4. cap. 4. §. 2.

où il envoya, et à la chapelle de Montaigu. La Sainte Vierge ne tarda pas de lui faire connaître que la volonté de son Fils était qu'il entrât en sa Compagnie, mais notre Saint Père Urbain huitième n'ayant pas encore permis que les choses extraordinaires qui lui sont arrivées soient publiées, je n'en puis pas dire davantage.

Six frères Tatoats.

XVIX. Le bruit des merveilles de Notre Dame de Garazon, en Gascogne, a été répandu partout. En voici une qui mérite d'être rapportée pour la conclusion de ce discours (1). Anne de Filouse, femme de Dominique Tatoat, bourgeois de la ville de Boulogne, distante d'environ trois lieues de Garazon, avait déjà porté plusieurs filles sans aucun mâle, si que les plus proches l'appelaient en riant la mère des fillettes. A la longue elle se ressentit de ces paroles de mépris, et plus encore des effets, pour se voir destituée de fils et d'héritier. Sur ces ressentiments elle s'adressa à Notre-Dame de Garazon et fit vœu que si elle la gratifiait d'un fils, elle le dédicrait au service de Dieu et au sien, au cas qu'il lui plût l'agréer. Neuf mois ne furent pas plutôt expirés qu'elle enfanta deux jumeaux, si semblables, qu'à peine pouvaient-ils être discernés par les domestiques eux-mêmes, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Après ces deux-là, elle en eut encore quatre autres, ce qui fit six en tout, dont les deux premiers, savoir est François et Joseph, entrèrent en notre Compagnie au même jour qu'ils vinrent au monde. Quelque temps après, Louis et Alexandre suivirent le même chemin. Des autres deux, le premier entra en l'Ordre des Capucins, et le second demeura au monde.

XX. J'aurais ici beaucoup plus de choses à dire si je voulais raconter tout ce qu'on a su sur ce sujet, tant de ceux qui sont déjà décédés, que de plusieurs qui vivent encore. Ce peu que j'ai rapporté suffira pour faire juger des autres, vu que c'est chose assurée que le cœur de la très sainte Vierge est à présent aussi obligeant qu'il fut jamais. Possible aurais-je plus tôt fait de dire, pour une fois, que je tiens pour indubitable que nul de ceux qui ont persévéré en cette Compagnie (et le même me persuadai-je de toutes les autres Religions bien réglées) n'y est en-

(1) D. Virg. Garazoniæ mirac. 86.

tré que par son adresse, jaçoit que les poursuites qu'elle en a faites n'aient pas été si illustres en tous comme en ce peu que j'ai mis en avant, Je dis, qui ont persévéré, car il me souvient, à ce propos, d'un trait digne de mémoire, qui est rapporté en la vie du Bienheureux Paul François de Borgia, troisième Général de la Compagnie. Car, comme il visitait un jour le Noviciat de Rome, et qu'il se fut enquis de tous les Novices quels patrons ils avaient choisis, s'apercevant que quelques-uns d'entre eux n'y comptaient point la Sainte Vierge, il s'en ressentit grandement. C'est pourquoi, parlant au maître des Novices, il lui ordonna de veiller à leur salut, ajoutant qu'il craignait grandement qu'ils ne persévérassent pas en la Religion. Et l'évènement montra bien que ce n'était pas pour néant qu'il avait avancé cette parole. Car on prit garde puis après que tous ceux qu'il lui avait recommandés, sans exception d'un seul, quittant enfin la Compagnie, se retirèrent dans le monde, qui en un temps, qui en un autre. Quant à moi, je me sens pressé de rendre ce témoignage à la vérité, que, durant quelques années que Dieu m'a fait la grâce d'avoir charge de dresser les jeunes plantes qu'il envoyait à sa petite Compagnie, ayant recherché curieusement les traces de la conduite du ciel, et les divers mouvements qui avaient attiré les uns et les autres au service de Notre Seigneur, je n'en ai rencontré aucun qui, après Dieu, ne se reconnût redevable à sa sainte Mère de la grâce de sa vocation, et qui ne crût en avoir des indices très évidents.

XXI. Cela soit dit à l'honneur de la Reine des Anges, à qui, en tant que Mère commune, il appartient de pourvoir tous les Ordres Religieux, et de servir de phare et de guide à ceux que le ciel regarde d'un œil favorable. Cependant attendons le temps auquel nous la verrons telle que le Prophète David l'a dépeinte (1), c'est-à-dire assise à la droite du Roi son Epoux et son Fils, et entourée de cette grande variété de serviteurs et de servantes de Dieu, qu'elle a conduits par les sentiers assurés des conseils Evangéliques à la jouissance d'un bonheur interminable, où tous ensemble d'un commun accord chanteront ses louanges, et publieront à jamais ses grandeurs,

(1) Psalm. 44.

LA CINQUIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE
DE DIEU.

CHAPITRE VI.

QU'ELLE SOIT LE VRAI MODÈLE DE LIBÉRALITÉ ENVERS LES SIENS.

Le mystérieux Philosophe Platon, en divers endroits de ses Dialogues, dépeint l'Amour tout déchiré, pieds nus, et fort mal en ordre; voulant, à mon avis, représenter par cette figure que c'est un prodigue qui donne tout, et qui ne se réserve rien. A vrai dire, l'Amour et la chicheté sont deux choses qui ne logent pas aisément ensemble. Dieu même ne fait paraître son amour envers les hommes qu'en leur départant de ses biens, et plus son amour est grand, plus il est magnifique en ses dons. C'est pourquoi la Sainte Vierge approchant plus près que nulle autre pure créature cette immense grandeur, la raison veut qu'elle l'emporte en libéralité, nommément à l'endroit des siens. C'est ce qui doit être vérifié en ce chapitre.

§. I. — Que la Sainte Vierge est le vrai modèle de libéralité envers les siens.

I. Dieu dit jadis un grand mot à son serviteur Moïse, lorsqu'il lui promit (1) de lui montrer tout bien; mais il ne fut pas moins véritable que grand. Car en se faisant voir soi-même il lui découvrit le bien qui contient tous les autres, qui est l'idée d'eux tous, et dans qui le néant même, ainsi que dit le grand Saint Denis (2), désire d'être quelque chose. Il lui découvrit ce qui seul est capable, non seulement de rassasier le cœur humain, mais encore de rendre Dieu bienheureux. Il lui découvrit la fontaine d'où découle tout bien, et la fin où il se va rendre s'il ne veut perdre sa bonté. Oserai-je bien mettre en avant la proposition hardie du dévot Idiot (3), qui en dit presque tout autant de la Mère de Dieu? Quiconque a rencontré Marie, dit-il, a trouvé toute sorte

(1) Exod. 33.

(2) Lib. de Divinis Nominibus c. 4.

(3) In præem. Contempl. de B. Virg. Inventa Maria invenitur omne bonum.

de biens. Je ne doute pas que cela ne soit dit avec une très grande différence de Dieu et de la Sainte Vierge. Car jacoit qu'en l'un et l'autre se trouve toute sorte de biens, néanmoins ils sont en Dieu comme en leur source, et en la Vierge comme un ruisseau. Dieu les possède de soi-même et par soi-même, la Vierge les tient de lui. Lorsque Dieu en fait largesse, il prend du sien propre; la Vierge ne donne rien autre, sinon ce qu'elle a reçu de son Dieu. Mais au sortir de là il ne laisse pas d'être véritable que quiconque a rencontré la Mère de Dieu, il a trouvé toute sorte de biens. Il se lit en l'histoire de France que le Roi Charles neuvième fit présent à une Dame d'une bague d'or où ces paroles étaient gravées : Qui m'a, n'a besoin de rien. A le bien prendre, c'est la devise de Dieu seul, et après Dieu, de celle qui peut enrichir les siens et leur donner tout ce que leur cœur saurait désirer. Car si le sage a pu dire en vérité (1) que quiconque a acquis un ami fidèle, il a rencontré un trésor; à combien plus forte raison le faudra-t-il dire de celle dont la bonne grâce vaut mieux que l'amitié de tout ce qui est au monde hors de Dieu. Oh! qu'il faisait bon entendre le langage qui se tenait jadis en Egypte, lorsque Pharaon adressait à son Vice-Roi tous ceux qui lui demandaient quelque chose, leur disant : Allez à Joseph; et Joseph d'autre part écrivait au bon vieillard son père, et à ses frères : Venez à moi, et je vous ferai part de tous les biens qui sont en Egypte. Mais celui qu'on tient là haut est bien plus agréable, où le Sauveur répond aux enfants de la Sainte Vierge qui ont affaire de quelque grâce : A ma mère, à ma mère; et où la même Vierge leur crie tant qu'elle peut : A moi, à moi, qui vous dois départir toutes les faveurs du ciel! Car puisque j'ai déjà fait voir, au précédent Traité (2); que le Sauveur ne communique nulle sorte de grâces aux hommes, qui ne passe par les mains de Marie, combien le faut-il croire de ceux qu'elle chérit si tendrement, et au lieu de qui principalement elle emploie tout le crédit qu'elle a?

II. Afin de mieux éclaircir ce point, il est à remarquer que le Philosophe appuyé, comme il dit (3), sur le consentement général de la vénérable antiquité, enseigne que tout ce qui mérite

(1) Eccles. 6.

(2) Cap. 10.

(3) 4. Ethic, cap. 8.

le nom de bien se peut rapporter à trois ordres. Le premier comprend les biens qui sont hors de nous, que nous appelons communément biens de fortune, comme sont les richesses, les honneurs, les grandeurs, la noblesse, les enfants, les amis, les heureux succès des affaires et les autres semblables. Le second embrasse tous les biens du corps, c'est-à-dire la santé, la bonne constitution, la force, la longue vie et le reste. Le troisième contient les biens de l'âme, savoir est le bon naturel, la vivacité d'esprit, le jugement ferme et arrêté, l'adresse, la science, les vertus et tous les dons de grâce et de gloire. Ce qu'étant ainsi, c'est à vous maintenant à qui s'adresse mon discours, dévots nourrissons de la SainteVierge, pour vous inviter à donner carrière à vos souhaits et à étendre tant que vous pourrez la mesure de vos désirs. Car je vous dis non seulement avec confiance, mais encore avec assurance, que vous ne demanderez rien à votre bonne Mère que vous n'obteniez, pourvu seulement qu'il soit pour votre plus grand bien. Et sachez que vous n'épuiserez jamais les trésors de ses libéralités; au contraire, plus vous en prendrez, plus il restera à prendre. D'où vous pouvez juger si ce n'est pas un extrême bonheur que le vôtre. J'aperçois bien que vous le prenez grandement, mais que pour votre satisfaction vous voudriez voir les preuves de la proposition que j'ai avancée. Qu'ainsi soit, j'en suis content.

§. II. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens, pour le regard des biens extérieurs, de fortune et du corps.

La Sainte Vierge élargit les biens de fortune.

I. Sus donc, chers enfants de la Vierge, déployez hardiment vos désirs; car il me semble voir votre bonne Mère avec la clef d'or, qui ouvre la main libérale de Dieu, d'où se tire toute sorte de biens, qui vous convie à lui demander quelque chose. Faites seulement qu'elle connaisse vos souhaits.

II. Demandez-vous des moyens et des commodités? Volontiers qu'elle vous pourrait dire ce que son Fils répondit un jour à une mère trop indulgente au dessein ambitieux de ses enfants: Vous ne savez ce que vous demandez. Et si vous prenez l'avis du grand Apôtre, il vous dira (1) que ceux qui veulent des richesses

(1) Timoth. 6.

sont prêts à donner dans la tentation, et à être pris es filets de Satan; qu'ils s'abandonnent à divers désirs inutiles et pernicieux, qui à la fin seront cause de leur ruine. Elle ne saurait consentir à vous les bailler à ce prix là; et je m'assure que vous ne les y prendriez pas. Néanmoins, si elles servent à vous acheminer vers votre fin, ne doutez nullement qu'elle ne les accorde. L'Abbé Théodore (1) me servira de garant de cette vérité, lequel demeurant au Monastère de Notre-Dame, comme le blé y eût manqué environ la fête des Rameaux, lors du plus grand concours des villages d'alentour, il commanda à celui qui avait la charge du grenier de porter sur l'autel de la Sainte Vierge le peu de farine qui restait à la maison. Cela fait, il se mit en prières et supplia Notre Seigneur par l'entremise de sa Sainte Mère de leur donner de quoi vivre et recevoir ceux qui arrivaient là par la dévotion. Cas étrange! le jour suivant, voici aborder de Chypre jusqu'à trente navires chargés de froment pour la provision de beaucoup de mois; ce qui donna sujet à tous de bénir Dieu et la Sainte Vierge. Saint Grégoire de Tours raconte (2) qu'en Jérusalem il y avait un Monastère dédié à la Mère de Dieu, lequel avait été richement doté pour subvenir aux besoins des pauvres pèlerins. Ce nonobstant, il arriva un jour que par divers accidents il fut réduit à telle extrémité, que non seulement les Religieux n'avaient pas de quoi soulager la nécessité des étrangers, mais eux-mêmes se trouvaient en une très grande disette. Là-dessus ils s'en vont à l'Abbé, et le prient de chercher quelque expédient pour remédier à la famine qui les pressait, ou leur permettre de sortir et de se pourvoir. L'Abbé les apaisa avec de douces paroles, disant que celle qui avait donné au monde affamé le pur grain du céleste froment, ne permettrait jamais que le blé vînt à manquer en sa propre maison, et les ayant conduits à l'Eglise, il passa la nuit avec eux en prières. Le matin étant venu, comme l'on voulut aller au grenier, il se trouva si plein de blé, qu'on eut toutes les peines du monde d'ouvrir la porte. Une autre fois, en pareil accident et après le même devoir, le Sacristain entrant en l'Eglise pour découvrir l'autel à l'ordinaire, le trouva chargé d'or et d'argent, pour apprendre aux enfants de cette bonne Mère de n'entrer jamais en

(1) Gregorius Presbyt. in vita quam de suo Magistro Theodoro scripsit.

(2) Lib. de gloria Martyrum c. 11.

défiance d'elle pour ce dont ils peuvent avoir besoin. Je pourrais bien ici ajouter que ceux de notre Compagnie, qui jetèrent les premiers fondements de la maison que nous avons à Lorette, destinée au service de la glorieuse Vierge et des passants, qui de tous les endroits du monde sont attirés à la dévotion de cette sainte chapelle, ont ressenti (1) plus d'une fois en leurs nécessités la main secourable de la Reine des Anges, soit en la multiplication des provisions qu'ils avaient faites selon leur pauvreté, soit au soulagement inespéré des extrêmes disettes où ils se sont assez souvent retrouvés.

Elle avance aux honneurs.

III Demandez-vous d'être avancés aux charges et aux honneurs? Je crains fort qu'elle ne prenne plaisir à une semblable demande. Car Saint Jean Bouche d'Or assure (2) qu'il est très mal aisé de n'être point ébloui par l'éclat des grandeurs, et que pour arriver à ce point que de mépriser l'honneur, lequel tant de gens vous présentent, il est besoin d'une vertu plus qu'humaine et quasi angélique. Ne croyez pas néanmoins que je dis ceci pour esquiver; au contraire, je vous promets que si c'est pour votre plus grand bien et que vous en deviez user comme il faut, elle vous logera sur le trône d'honneur et de gloire. Ayez seulement un peu de patience jusqu'au chapitre suivant; et j'espère vous donner tout contentement et vous faire voir qu'elle a disposé des sceptres et des couronnes en faveur des siens, lorsqu'elle l'a jugé à propos.

Elle ordonne le succès des affaires.

IV. Demandez-vous que les affaires que vous entreprenez aient un bon et heureux succès? Qu'il vous souvienne de ce qui jadis arriva à l'Empereur Heraclius et à Théodore son frère. Celui-ci, avec la faveur et sous la conduite de la MÈRE DE DIEU (3), attaqua l'an six cent vingt-cinq quelques régiments Persans, qui étaient commandés par Saïn, premier capitaine

(1) Histor. Societ. Tom. 2. lib. 7. et Theophanes in Annal. Græcorum §. 34. an. 1557, etc.

(2) Homil. 45. ad populum antioch. ann. 16. Heraclii, et eodem anno Cædrenus, Baronius etc.

(3) Paulus Diaconus lib. 18. histor.

du Roi Chosroës; et le Roi même faisait tant d'état de ces troupes qu'il avait choisies jusqu'au nombre de cinquante mille hommes, qu'il les nommait Chrysoloras, c'est-à-dire le bataillon d'or. Mais la Sainte Vierge favorisa tellement Théodore en cette entreprise, qu'à la faveur du ciel qui lui vint au secours avec une furieuse tempête armée de grêle qu'il déchargea sur les ennemis, (les Romains jouissaient cependant d'une très agréable sérénité), il les déconfit tous et remporta une glorieuse victoire. Mais celle d'Heraclius, qui arriva l'année suivante, fut d'autant plus mémorable qu'elle réussit au grand contentement de toute la Chrétienté, qui recouvra par le moyen du pieux Empereur la Sainte Croix qui était détenue captive par les barbares. Il semblait que tout lui vint à rebours; car il avait déjà employé sept ans à la guerre persique, et les Turcs qui étaient entrés en Perse avec lui l'avaient file à file abandonné. Il n'eut point de meilleur recours qu'à la MÈRE DE DIEU, à qui s'étant voué, il rassembla ses soldats et leur parla de cette sorte : Chers compagnons, vous voyez assez, sans que je le dise, comme tout le monde nous quitte, et que nous n'avons de notre côté, sinon Dieu et sa Sainte Mère. Mais courage, puisque le Ciel prend notre parti, de moi j'ai ferme confiance qu'il achèvera ce qu'il a si heureusement commencé. L'issue confirma sa prédiction; car sans qu'il perdit que cinquante des siens, il mit en déroute l'armée Persienne, et lui-même ayant rencontré le Général Razatès, que le Roi avait substitué à Saïn, il alla droit à lui et le porta par terre. Aussi ce bon prince avait une telle confiance en la MÈRE DE DIEU, qu'ayant été proclamé Empereur en Afrique, il s'achemina soudain à Constantinople avec une flotte composée de plusieurs navires d'élite, au plus haut desquels on voyait de petites tours ou lanternes artistement travaillées avec des images de la Sainte Vierge qu'il avait prise pour sa tutélaire.

Elle donne des enfants.

V. Demandez-vous des enfants ? La très sage et très vertueuse Anne, Mère de Saint Etienne le jeune, vous enseignera à qui vous devez vous adresser. Elle avait déjà vécu quelques années avec son mari sans qu'il lui fût né aucun enfant mâle. Un jour, elle ressentit un mouvement extraordinaire d'aller faire

ses plaintes et adresser ses vœux à la Mère de toute douceur. Comme elle était en l'Eglise des Blaquernes, près de Constantinople, faisant instance à la Sainte Vierge de lui donner un fils, à la charge qu'elle le dédierait à son service, elle s'endormit, et peu après il lui sembla voir une dame d'une extraordinaire majesté, qui la poussa avec le pied, lui disant : Lève-toi, le fils que tu as désiré t'est accordé. Après qu'il fut né, elle ne manqua pas de retourner avec son mari au même lieu où elle avait reçu la promesse, afin de présenter à la Vierge l'enfant qu'elle lui avait obtenu. Et l'évènement montra bien que l'offre était agréable. Car étant venu en âge, il se fit religieux et combattit si courageusement pour l'honneur des saintes Images, qu'il y gagna la Couronne du Martyre. Qui ne s'offenserait si j'avais passé sous silence la très pieuse Reine Blanche, mère de l'admirable Saint Louis, laquelle obtint par les mérites de la Sainte Vierge cette merveille des Rois, et ce sacré joyau du ciel? Toute la France s'affligeait (1) de quoi la Reine ayant déjà été plusieurs années avec le Roi Louis VIII son mari, elle ne lui avait point encore donné de successeur de ses Etats; ce qui lui causait à elle-même plusieurs sentiments de tristesse. Parmi cette bourrasque de pensées, elle s'adresse à Saint Dominique, qui avait le bruit de ne rien demander à la glorieuse Vierge qu'il n'emportât, et le pria de lui obtenir un fils. Le Saint lui promit que si elle voulait mettre peine d'avancer la dévotion du Rosaire, qu'il avait institué par l'ordonnance du ciel, elle viendrait à bout de ses désirs. Fait et dit; car comme elle travaillait de son côté à donner vogue à cette sainte institution, Dieu de sa part accomplit la promesse de son serviteur et la fit mère de l'un des plus grands Rois qui ait jamais été.

J'étendrais ici une semblable faveur du ciel, qui ne s'est pas rendue moins recommandable en nos jours, lorsque nous avons vu la première Reine de la terre, après l'offrande faite par notre grand Roi son époux, de son royaume à la Reine du Ciel, offrant un Dauphin, l'espoir de notre France, aux autels de cette même Princesse des Anges et professer publiquement dans la

(1) Ferdinandus Castellanus in Chronico Ordinis Prædicatorum part. 1. lib. 1. cap. 7.

cathédrale de Paris et dans une autre chapelle qui lui est dédiée, qu'elle tenait d'elle cet enfant de prières, demandé par tant de vœux depuis vingt-deux ans, que nous l'attendions du Ciel. Mais je laisse aux historiens d'en éclaircir les plus belles particularités que le temps leur découvrira; tandis que l'occasion viendra de les publier.

Que si nous voulons de notre France passer en Espagne.

Le grand Ildefonse fut aussi fils de prières (1), et vint au monde par l'intercession de celle qu'il devait tant honorer en sa vie; et de même le Bienheureux Charles, fils de Sainte Brigitte. Car comme cette sainte femme (2) était au travail de l'enfantement avec des tranchées extraordinaires, une dame d'un port et d'un maintien tout divin, revêtue de damas blanc, lui apparut, et passant doucement sa main sur son corps, la laissa tellement soulagée, qu'aussitôt elle se délivra heureusement.

Elle leur procura le baptême et la vie.

VI. Possible me direz-vous qu'il sert peu d'obtenir des enfants s'ils n'ont le baptême et la vie. Ne croyez-vous pas que la MÈRE DE DIEU doive refuser ces faveurs quand on les lui demande avec confiance. Eustathius, docte écrivain et digne de foi, raconte en la vie d'Eutychius, Patriarche de Constantinople, que ce grand serviteur de Dieu ayant été debouté de son siège sur les derniers temps de l'Empire de Justinien, environ l'an cinq cent soixante quatre, il s'alla rendre à Amasée, ville du Pont, en Asie. Aussitôt sa renommée s'épandit partout; de quoi ému un certain nommé Androgius le va trouver avec sa femme et le prie d'impêtrer de Dieu, par ses prières, que l'enfant qu'elle portait eût vie, et qu'il ne fût de lui comme des autres, qui étaient tous morts peu après être venus au monde. Le Saint les oignit tous deux d'une huile miraculeuse découlée de la Sainte Croix, et d'une autre de l'image de Notre-Dame de Sozopolis, dont il a été parlé ci-dessus, leur ordonnant de donner au premier fils qu'ils auraient le nom de Pierre, et au second celui de Jean, et qu'assurément ils vivraient, ainsi

(1) Mariana lib. 6. de rebus Hispan. cap. 10.

Julii. Vide hist. D. Virg. Monte ser-rati mirac. 87.

(2) In ejus vita apud Surium 23

qu'ils avaient demandé; ce qui advint ni plus ni moins que ce saint personnage l'avait prédit. Ce que je vais raconter est bien plus admirable; je l'ai appris de Juste Lipse, personnage que les hérétiques eux-mêmes n'oseraient soupçonner de mensonge, tant il a été exact et sérieux en tout ce qu'il a écrit. L'an quatorze cent vingt-huit, dit-il (1), il arriva qu'en un village nommé Saint-Hilaire, non loin de Cambrai, une femme appelée Firmine, femme d'Etiennè Morel, se délivra d'un enfant mort; de quoi elle conçut un extrême déplaisir, pour autant qu'il n'avait point reçu le saint baptême. Néanmoins, dans cette angoisse d'esprit, il lui restait encore quelque secrète confiance que Notre-Dame-de-Hault, qu'elle avait coutume de visiter tous les ans, la pourrait secourir en cette sienne affliction. Quinze jours étant déjà expirés, elle prie instamment ses parents d'aller jusqu'au jardin, où son enfant mort-né avait été enterré, leur disant qu'elle espérait qu'on le trouverait vivant. Après plusieurs instances, enfin, pour lui donner contentement, ils y vont et trouvent l'enfant tout vermeil et seulement un peu blessé sur la joue, où la terre l'avait pressé. Ils le portent en un village voisin nommé Vertenguel; ils font appeler le Curé, en présence duquel l'enfant ayant jeté du sang par le nez et ayant ouvert les yeux et la bouche plus d'une fois, on ne fit plus de difficulté de lui conférer le baptême à la vue de plus de soixante et dix témoins, lequel reçu, il donna encore divers signes de vie l'espace de cinq heures, et après il rendit doucement l'esprit.

Elle rend et conserve la santé.

VII. Par aventure, est-ce la santé que vous demandez? À dire vrai, c'est l'instrument général de la plupart de nos actions, et je sais très bien que les anciens lui ont toujours donné le premier rang parmi les biens du corps. La MÈRE DE DIEU la tient en sa main; de quoi je produirai seulement un exemple, mais signalé en toutes ses circonstances. Jacques (2), Marquis de Bade, Prince Allemand, et luthérien qu'il était, s'étant fait catholique, fut blessé au bras d'un coup de mousquet en un tumulte populaire excité dans la ville de Cologne. Etant en évident danger de mort, il fit vœu, s'il recouvrait la santé, de por-

(1) In D. 2. Virgine Hallensi.

(2) Turselinus lib. 5. Lauret. c. 6.

ter lui-même quelque beau présent à Notre-Dame de Lorette. La parole prononcée, il commença de se mieux porter, et bientôt après il se trouva guéri, sans pouvoir néanmoins se servir de son bras. Cette première faveur lui donna l'espérance d'une seconde, et jeta dans son âme une secrète confiance que celle qui avait commencé l'ouvrage ne le laisserait pas imparfait. -Pressé de ce vif sentiment, il s'en alla à Lorette pour accomplir son vœu et pour rendre grâces à la MÈRE DE DIEU ; ce qu'il fit avec beaucoup de piété l'espace de deux jours entiers, après avoir offert à la Sainte Chapelle un riche présent. La nuit de Noël, qui était la troisième après son arrivée, s'étant retiré à l'Ours, où il avait pris logis, peu après la minuit il voit en songe la Reine du ciel habillée de blanc, laquelle le regardant d'un visage serein, l'exhorte d'avoir bon courage, et le prenant par le bras qui avait été offensé, le laissa aussi sain et entier que l'autre. Il s'éveille là-dessus, il manie son bras, il l'étend, il en fait diverses actions, enfin, il le trouve parfaitement guéri, et ne peut attendre que le jour soit venu pour mettre en évidence le miracle qui a été fait en sa personne, et pour en aller rendre grâces à Notre-Dame de Lorette. Cette merveille dûment attestée est gardée ès archives de la Sainte Chapelle. Mais ce dévot Prince ne se contentant pas de cela, prit résolution d'aller faire fête à sa Sainteté de ce qui lui était arrivé ; c'était Grégoire XIII, Pape d'un très rare mérite, qui le reçut avec mille démonstrations de bienveillance. Il se rendit depuis à son pays, où il fit voir à tous qu'il avait encore plus reçu de faveur en l'âme qu'au corps ; car il avait commencé de faire des merveilles pour la conversion de ses sujets ; mais il fut bientôt emporté, non sans quelque soupçon bien fondé que les ennemis de la gloire de Dieu lui en eussent avancé les jours.

Bref, si je pouvais deviner vos souhaits, je les prévindrais par mes réponses, mais pendant que vous y songerez je passe aux grâces plus importantes qu'elle départ ordinairement aux siens.

§. III. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des biens de l'âme, et nommément de l'esprit et de la science.

I. Il est vrai que les Ecrivains, qui ont mis au jour les histoires des merveilles de la MÈRE DE DIEU, les ont pour la plu-

part remplis des faveurs corporelles, qui ont été impétrées par son intercession. De quoi je ne m'étonne nullement, vu l'ordinaire disposition des hommes, qui semblent n'avoir de sentiment que pour ce qui concerne le corps. Que s'ils avaient les yeux de l'âme aussi clairvoyants que les autres, ou si les grâces intérieures étaient aussi visibles que les faveurs extérieures, il y aurait pour en faire des volumes sans comparaison plus gros que ceux qui ont été composés des guérisons et autres grâces corporelles. Car, comme elle prise infiniment plus l'âme que le corps, aussi prend-elle plus de plaisir à enrichir l'esprit qu'à perfectionner son étui; voire pour l'ordinaire ces bienfaits extérieurs ne sont qu'une amorce pour la faire connaître et aimer, afin de donner accès par ce moyen à ses plus exquis faveurs. Ce nonobstant il y aurait encore de quoi composer plusieurs beaux Traités des biens spirituels qu'elle a conférés à ses dévots, pour celui qui en voudrait faire une plus curieuse recherche. Mais mon dessein n'étant pas tel, je me contenterai d'en effleurer quelques-uns, qui serviront d'ouverture à qui s'en voudra pleinement informer. Car de vrai la Sainte Vierge a un magasin de ces vrais biens, qu'elle tient toujours ouvert à ses amis; il n'est question que de s'adresser à elle de bonne façon.

Le bon esprit.

II. Je commence par le bon esprit, qui est une perfection excellemment propre de l'homme, et qui le rehausse par dessus les autres autant que naturellement il surpasse les animaux. Nous le pourrions à bon droit appeler l'âme de l'âme même, puisque sans lui elle est comme une lame sans tranchant, une dague sans pointe, un feu sans flamme, un corps sans mouvement, une maison sans maître, un navire sans gouverneur. C'est l'ingénieur qui a inventé les arts et les sciences, qui a fait voir au monde tant de merveilles et de prodiges, qui met les hommes en crédit, et qui à cette occasion est d'un prix inestimable parmi eux. La Reine des beaux esprits en ferait bien meilleure part aux siens qu'elle ne fait, si ce n'était un glaive à deux tranchants, dont il est aussi aisé de se couper que de s'en servir à profit. Elle ne laisse pas pourtant de les partager avantageusement de cette belle qualité, lorsqu'elle juge qu'ils en pourront faire profit, tant pour la gloire de Dieu que pour leur bien.

particulier. Notre siècle, parmi plusieurs exemples, en a fourni un remarquable en la personne du Père Jean Gontery, dont le renom a pénétré les dernières limites de la France, voire a passé bien avant jusqu'aux nations étrangères. Un personnage très bien qualifié, de qui je l'ai appris, lui a ouï dire, qu'au commencement de son entrée en la Compagnie, il avait l'esprit fort grossier et tardif, et qu'il avait senti un mouvement extraordinaire de recourir à la MÈRE DE DIEU, pour la prier de lui dégrossir l'entendement, si elle prévoyait qu'il en dût user à la gloire de son Fils et à la sienne. Il en fit instance quelque temps, et se prit garde que son esprit s'ouvrait de jour à autre ; bref, il y a peu de personnes en France qui ne sachent à quoi il a réussi. Henri Delson, coadjuteur de la même Compagnie, trépassa à Saint-Omer en Flandre la veille de la Toussaint de l'an mil six cent et quinze. On l'avait au commencement connu d'un esprit si rude et si pèsant, qu'on ne lui pouvait rien mettre dans la tête. Souvent il se plaignait de soi-même et de sa mémoire, qui était un vrai crible, où ne se pouvait arrêter un seul enseignement spirituel. Enfin un jour comme il versait son cœur en la présence de la glorieuse Vierge, et s'offrait à elle corps et âme pour lui être serviteur à jamais, il sentit comme un rayon de lumière qui éclairait son esprit ; ce qui fut si véritable, qu'il n'y eut personne qui ne s'étonnât de le voir de là en avant répéter les sermons entiers, et avancer tellement en peu de temps, qu'il ne se trouvait Théologien aucun, pour profond qu'il fût, qui ne pût apprendre de lui, tant il avait de connaissance des choses spirituelles et saintes.

La Science. — Albert le Grand. — Herman le Raccourci.

III. La Science est l'ornement de l'esprit, comme l'esprit est la gloire de l'âme, et un bel esprit sans science ressemble proprement à un homme qui ne se peut aider que d'une main. Ce néanmoins c'est encore un instrument de son indifférent, et capable de faire autant de mal que de bien. Ce qui fait que la Mère des sciences se montre plus réservée à en faire largesse, pour la crainte qu'elle a de mettre des armes dangereuses entre les mains de ses chers enfants. Au demeurant, elle n'a garde d'épargner ses trésors, lorsqu'elle les voit disposés à s'en bien servir. Et jaçoit que pour la plupart, elle verse les sciences dans les

âmes des siens d'une manière presque imperceptible, et sans que bonnement ils s'en prennent garde, bénissant extraordinairement l'étude et le travail qu'ils mettent à les acquérir, si est-ce que parfois elle le fait si visiblement, qu'il n'y a plus de moyen de douter que ce ne soit un présent de sa main. J'ai couché ci-dessus (1) la faveur qu'elle fit à Albert-le-Grand, en voici une autre qu'elle octroya au dévot Herman de Suède, issu de la très illustre famille des Comtes de Veringhen. Il était dès son bas âge tellement incommodé de sa personne (2), qu'il ne pouvait marcher que courbé, d'où le surnom de Contractus ou Raccourci lui est toujours demeuré. Il entra en l'Ordre de Saint Benoît au Monastère de Saint Gal, il y a environ six cents ans; où étant il lui fut avis que cette indisposition corporelle empêchait notablement les fonctions de l'esprit et les exercices de la Religion. Ce beau prétexte lui donna sujet de s'adresser à la MÈRE DE DIEU, en qui il avait une rare confiance, pour la supplier instamment qu'il fût délivré de cet empêchement afin de servir son cher fils, et elle quant et quant avec plus de promptitude et d'allégresse spirituelle. Au plus fort de sa prière elle lui apparut, et lui baillant le choix d'être affranchi de son incommodité ou de recevoir la science en pur don, elle lui ouvrit tout ensemble les yeux de l'esprit pour faire une élection raisonnable, comme il fit préférant ce riche joyau de l'âme à la santé du corps. Il n'eut pas si tôt lâché le mot, que de grossier qu'il était, et presque aussi mal fait d'esprit que de corps, il devint tout à coup très subtil et très spirituel, en sorte que moyennant quelque diligence qu'il employa, il acquit une si parfaite connaissance de la Sainte Ecriture, de la Philosophie, de l'Astronomie, de la Musique, de la Poésie et des langues Latine, Grecque et Arabe, laquelle était pour lors très nécessaire aux hommes doctes pour entendre les Philosophes Arabes qui étaient les plus renommés, qu'il en fut un vrai fond de science, une merveille de son temps.

L'Abbé Rupert.

IV. La même chose arriva quelque temps auparavant à Rupert (3), Abbé de Tuits, en Allemagne. Ce dévot personnage

(1) Cap. 4. §. 2.

(2) Trithemius de viris illustribus Ordinis S. Benedicti, lib. 2. cap. 84.

(3) Trithemius, lib. 2. de viris illustribus Ordinis S. Benedicti, cap. 109.

avait aussi grand désir d'entendre les Ecritures Saintes qu'il était peu versé et peu habile à les comprendre. Néanmoins, l'affection lui donnait courage, et la part qu'il avait aux bonnes grâces de la Reine du ciel, conservait en son âme l'espérance d'obtenir quelque chose par son entremise. En effet, il la pressa tant, qu'à la fin elle se laissa gagner, et comme un jour il pria ardemment, elle lui dit : J'ai exaucé tes prières et entériné tes requêtes. Les secrets des Saintes Lettres te sont ouverts, en sorte que tu n'as point aujourd'hui de pareil. Ce nonobstant, prends soigneusement garde de ne te pas arrêter tellement à ce don gratuit, que tu ne travailles à bon escient pour en avoir l'intelligence, si tu ne veux te rendre indigne de la faveur que je te fais. Elle ajouta de plus certaines autres particularités, dont l'humilité de ce dévot Abbé nous a dérobé la connaissance. Tant il y a que dès lors il s'adonna avec tant d'ardeur à l'étude de la science céleste, qu'il y fut quasi toujours attaché jusqu'à sa mort. Et afin de ce faire avec plus de liberté, il se déchargea du soin des affaires temporelles de la maison. Quant à l'avancement qu'il y fit, ses écrits le publient assez, sans que je me mêle de leur rendre ici témoignage.

Le Bienheureux Philippe de Benicy.

V. A ces deux grands serviteurs de la Vierge j'en ajouterai deux autres, dont la vie et la conversation ont été tout-à-fait célestes, et les sentiments de dévotion envers la Reine du ciel fort extraordinaires. Le premier sera le Bienheureux Philippe de Benicy (1), fondateur de l'Ordre des Servites, et surnommé l'Apôtre de la très sacrée Vierge. Ce grand homme de qui j'ai ici dessus rapporté la vocation à la Religion (2), se joignit en qualité de Frère Lai aux premiers Pères de cet Ordre, que la Sainte Vierge avait assemblés aux Mont-Senaire, près de Florence. Mais celle qui l'avait choisi pour être la trompette de ses louanges, et qui l'avait favorisé d'une science infuse, le tira bientôt des ténèbres et de l'obscurité, pour le mettre sur le chandelier comme un clair flambeau qui devait éclairer l'Eglise. Car passant un jour chemin il eut l'heureuse rencontre de deux Pères de l'Ordre de Saint Dominique, qui lui proposèrent quel-

(1) Ex Chronico Servorum B. Virg.
a Michaele Servita.

(2) Cap. superiore.

ques questions, que d'abord il démêla fort dextrement; et comme peu à peu ils l'eussent enfoncé dans les plus profondes difficultés de la théologie, il en sortit si heureusement, et les résolut avec tant de clarté et de facilité, que les autres en demeurèrent étonnés, de sorte qu'ils le nommèrent une arche de la science divine. Lui au contraire se voyant découvert, se jeta à leurs pieds, et les conjura de ne point parler de ce qu'ils avaient reconnu. Mais jamais ils n'y voulurent consentir; au contraire, dès qu'ils furent arrivés à Sienne, ils allèrent trouver les Serviteurs de la Vierge, qui commençaient de s'établir en cette ville là, et leur firent connaître le trésor qu'ils tenaient caché faute de l'avoir aperçu. Dès lors il fut fait Prêtre par l'express commandement du Pape, et après créé Apôtre de la Vierge, et général de l'Ordre, qu'il polica et amplifia tellement, qu'au jugement de tous il mérita d'en être le père et le fondateur.

Saint Silvestre du Mont-Fanon.

VI. L'autre est le Bienheureux saint Silvestre, aussi fondateur de l'ordre qui porte son nom (1), lequel ayant reçu plusieurs et diverses faveurs de la Bienheureuse Vierge, lui en rendait toutes les reconnaissances qu'il pouvait imaginer devoir être agréables. D'autre part la MÈRE DE DIEU ajoutait toujours grâce sur grâce, et prenait plaisir à payer les intérêts des intérêts. Une certaine nuit, comme il s'entretenait en l'oraison avec sa très douce Mère, il fut tout à coup conduit en esprit en la petite spelonque où jadis le grand Roi de l'univers naquit. De là à peu il fut transporté en une fort belle Eglise, et mis devant le maître autel, où la bienheureuse Vierge lui apparut tout éclatante en lumière, et lui demanda s'il était prêt de recevoir le corps de son bien-aimé fils. A quoi il répondit que son cœur était appareillé à faire tout ce qu'elle commanderait et qu'elle trouverait bon. Lors la Mère de douceur lui présenta le très Saint-Sacrement de ses bénites mains, et avec ce précieux gage, dans lequel sont enfermés tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu, lui communiqua une lumière céleste si abondante, que depuis il ne se trouva nul endroit des Saintes

(1) Ex ejus vita ab Andrea Jacobi Fabrinensi ejusdem Ordinis Abbate Generali.

Lettres, pour obscur et difficile qu'il fût, dont il n'eût une parfaite connaissance.

§. IV. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des vertus.

I. La vertu a des privilèges admirables, mais un entre autres, qui ne se peut estimer, et qui a été reconnu par le Philosophe (1), disant que c'est une qualité si chaste, si sainte et si divine qu'il n'est pas possible d'en mal user ; ce qu'on aurait peine de vérifier de nulle autre chose créée. D'où il est aisé de conclure que ce n'est pas merveille, que la Mère des Vertus ait pris plaisir à en pourvoir les siens plutôt que des autres biens, qui pourraient donner occasion à leur ruine. Et j'aperçois déjà que ce discours m'emporterait bien loin, si je voulais donner liberté à ma plume en un si beau sujet ; mais il vaut mieux la retenir, et parcourir seulement quelques-unes des principales Vertus, afin que du peu que j'en dirai on porte jugement des autres.

La Foi. — Sainte Angèle de Fuligny.

II. La Foi sera la première ; aussi est-elle la base de l'édifice chrétien, et, comme la nomme Saint Jean Chrysostôme (2), la lumière de l'âme, la porte de la vie et le fondement du salut éternel. Ce que la Sainte Vierge a insensiblement opéré es cœurs d'une infinité de personnes, est connu à Dieu seul, qui néanmoins en a voulu découvrir quelques effets pour nous convier à recourir à elle en toutes nos nécessités. Je ne veux pas user de redite, ni mettre ici de rechef en avant comme Saint Jean l'Évangéliste (3), par le commandement de la même Vierge, fit une admirable leçon à Saint Grégoire le Thaumaturge du mystère de la Très Sainte Trinité, dont l'Église Catholique a bien su faire son profit. La bienheureuse Angèle de Fuligny (4) découvrit un jour à son Confesseur que, par l'entremise de la glorieuse Vierge, elle avait reçu une foi si vive et si pénétrante, qu'il lui semblait depuis ce temps là que ce qu'elle avait auparavant ne fût qu'une foi morte et pleine de ténèbres. La conversion du Roi de Monomotapa, en Afrique, qui arriva l'an mil cinq cent soixante et un, est digne d'être ici rapportée. Le P. Gonzalès

(1) Ethic. cap. 2 et 3.

(2) In Symbolum.

(3) Tract. 2. cap. 7. §. 3.

(4) Cap. 17. vitæ ipsius.

Silveria, Religieux de la Compagnie de Jésus, qui peu après fut tué par les barbares en haine de la Religion, avait été divinement adressé à ce prince pour servir à sa conversion, ainsi que les caresses extraordinaires qu'il lui fit, et le succès qu'il eut de son entreprise le donnèrent assez à connaître. Car un jour, ainsi qu'il disait la Messe, ayant mis sur l'autel un tableau de la Sainte Vierge très bien travaillé, qu'il avait apporté d'Europe, quelques courtisans passèrent devant la chambre, et ravis de la majesté qui paraissait sur le front de la Vierge, allèrent incontinent servir le Roi de cette nouvelle, que le Père avait amené avec soi une Dame d'une incomparable beauté. Ils lui firent aisément venir l'envie de la voir; le Père Gonzalès, très joyeux d'avoir une entrée si favorable à ses desseins, alla au Palais du Roi avec l'Image de la vierge couverte d'un beau rideau de soie, et afin d'accroître en l'esprit du Roi le désir de la voir, il lui fit entendre que c'était l'image de la Mère de Dieu, et de la Reine du ciel, à qui tous les Rois et les Empereurs de la terre doivent obéissance, et, cela dit, il la mit en place et tira le rideau. Le Roi trouva ce visage si divin, qu'il lui fit une profonde révérence, et pria instamment le Père de lui en faire présent. Il lui accorda très volontiers, et de plus la porta lui-même au cabinet Royal, et y dressa un Oratoire pour exciter le Roi à l'honorer et à se recommander à elle; ce Prince le fit, et la Sainte Vierge témoigna que sa dévotion lui était agréable; car elle lui apparut cinq nuits de suite entourée de lumière, et pleine d'une majestueuse douceur, lui parlant d'un langage inconnu; ce qu'il racontait d'ordinaire le lendemain à la Reine sa Mère et aux Portugais qui le venaient voir, ajoutant qu'il était marri de ne pouvoir entendre la langue de cette Princesse. Ce fut une seconde occasion au Père Gonzalès pour acheminer la conversion du Roi; car il lui dit que ce langage était céleste et divin, et que pour l'entendre il fallait embrasser la Religion de son fils, l'unique Sauveur du monde. Ce qu'il dit avec des paroles si graves et avec une telle force de l'esprit de Dieu, que le Roi y prit un singulier plaisir, et dans quelque temps étant suffisamment instruit, se fit baptiser avec sa Mère, et plus de trois cents des principaux Seigneurs de son Royaume, quoique par après il ne répondit pas aux faveurs qu'il avait reçues du ciel.

L'Espérance.

III. L'Espérance est la sœur germaine de la Foi, l'ancre assurée du Chrétien, le soutien de l'âme, l'allégement des travaux, l'avancement de la félicité des bienheureux. La Sainte Vierge, qui à cette occasion est appelée notre espérance, a un merveilleux pouvoir pour affermir en nos âmes cette vertu. Je me réserve à un autre endroit (1) pour faire voir comme elle la réveille en ceux qui l'ont déjà quasi perdue ; je veux que l'on conçoive ici quelque chose de plus grand, et qu'on sache que lorsqu'elle possède entièrement l'âme, elle y plante une certaine confiance si ferme, qu'aucune rencontre ne la peut ébranler, de sorte qu'elle devient comme un rocher contre qui se brisent les flots des plus grandes difficultés. Je ne veux que le seul exemple de Joseph Ankieta, Religieux de notre Compagnie, le Fait-miracles de nos jours (2), lequel étant seul au milieu du Brésil parmi les Tamyas, gens barbares et farouches, s'il en fut jamais, y vivait comme s'il eût été parmi ses meilleurs amis. Et comme ces gens, nonobstant le respect qu'ils lui portaient, poussés néanmoins de leur barbarie naturelle, lui eussent nommé un certain jour pour être par eux massacré, rôti et mangé suivant la cérémonie de leur ordinaire cruauté, il leur répondit avec une assurance nonpareille, que cela ne se ferait pas, et que son heure n'était pas encore venue, et cependant sans se donner peine d'autre chose, il se mit à composer en vers latins, qu'il entendait très bien, la vie de la Mère de Dieu, qui était celle qui lui fournissait une si rare confiance.

La Charité envers Dieu.

IV. Il y aurait de quoi s'émerveiller si la Sainte Vierge n'avait une particulière inclination à allumer dans les cœurs des siens le feu de la vraie Charité. Aussi lorsque je considère tous ceux qu'elle a plus tendrement chéris, je les trouve tous pour ce regard très dignes enfants de la Mère d'amour. Parmi ceux que j'ai dit ci-dessus (3) avoir été par elle adressés à la compagnie de son Fils, j'ai fait mention du Bienheureux Stanislas

(1) Cap. 11. §. 2.

(2) Anno 1553. in vita ipsius.

(3) Cap. 5. §. ult.

Kostka et du Père Sébastien Barradas. Le premier, qui était une vraie créature de la MÈRE DE DIEU, avait un tel brasier d'amour dans le sein, que souvent on était contraint d'appliquer sur sa poitrine des linges trempés dans l'eau froide, afin de modérer l'ardeur de son cœur, qui autrement eût mis l'esprit et le corps à non plus. Le second s'est fort souvent senti tellement embrasé au dedans, que plus d'une fois on a été contraint d'appeler le sieur Thomas Rodriguez, médecin très excellent, afin d'aviser au Père Sébastien, qui semblait devoir rendre l'âme, tant ces célestes affections minaient et consumaient ses forces. Mais le médecin lui ayant tâté le pouls et la poitrine : Plut à Dieu, dit-il, que j'eusse part à cette langueur ; c'est un effet de l'amour de Dieu, où notre Gallien n'a que voir.

La Charité envers le prochain.

V. La Charité du prochain étant inséparable de celle de Dieu, ce n'est pas merveille que la Vierge, témoignant tant de soin à la promouvoir et avancer, elle en fasse quant et quant paraître à planter l'autre dans les cœurs. Rigord, Médecin et Chronographe de Philippe-Auguste, raconte en son histoire, que sous le règne de ce grand Monarque, l'an de Notre Seigneur onze cent quatre-vingt-trois, le Roi d'Aragon et le Comte Raymond de Saint-Gilles, étaient si cruellement animés l'un contre l'autre, qu'ils ne pouvaient seulement souffrir le nom de réconciliation, et un monde de gens se trouvant enfiellé des mêmes amertumes, la Reine du ciel intervint à faire la paix, daignant se manifester à un pauvre simple homme, nommé Durand, habitué en la ville du Puy, et lui baillant la commission de moyenner la réunion de ces esprits aigris, si fort désirée de tous les gens de bien. La marque de sa commission fut un cartel, au milieu duquel était peinte l'image de la Vierge, tenant son Fils entre ses bras, avec une inscription tout autour de l'image, qui portait : Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, octroyez-nous la paix. Cette merveille, passant de bouche en bouche, parvint aux oreilles de l'Evêque du Puy, lequel fit un examen fort exact de ce qui était arrivé au bonhomme, qu'il trouva plein d'une grande simplicité, mais accompagnée d'une égale force d'esprit, et sur sa disposition moyenna l'entrevue de ces deux princes, qui de bonne fortune étaient venus visiter Notre-Dame-du-Puy.

Aussitôt qu'ils eurent ouï parler l'homme de Dieu, leurs cœurs s'amollirent tellement, qu'ils devinrent doux et traitables comme des agneaux, de tigres et de lions qu'ils étaient auparavant. Il ne fallut point d'autre miracle que ce soudain changement pour autoriser la commission que Durand avait reçue du ciel; de sorte qu'à l'exemple des chefs, tous leurs partisans se réconcilièrent les uns avec les autres, ce qui causa une réjouissance publique si extraordinaire, que pour en conserver la mémoire à perpétuité, ils se revêtirent tous de scapulaires blancs, dit Rigord, sur le devant desquels ils portaient une image attachée de la façon de celle qui avait été donnée à Durand.

La Chasteté.

VI. J'en dis tout autant de la Chasteté, car il ne serait jamais possible à celle qui est plus blanche que la neige, plus pure que la lumière, plus nette que le soleil, de converser familièrement avec des personnes immondes. Prenez garde à ses enfants, vous verrez qu'ils ont tous le lis à la main, les uns voirement plus blanc que les autres, c'est-à-dire, les uns de l'honnêteté conjugale, les autres de la viduité, les autres de la virginité; qui de continence au milieu des combats, qui de chasteté dans la jouissance d'une parfaite paix; mais enfin, tôt ou tard, il faut qu'ils portent sa livrée, s'ils veulent être mis au nombre de ses serviteurs. Je raconterai à ce propos une chose fort remarquable qui arriva, il y a près de trente ans, en une ville de France, à l'un des fameux Jurisconsultes de notre temps, que j'ai vu et connu étant encore jeune, et qui a raconté le tout en discours familiers à celui de qui je l'ai appris. Il était tellement épris de l'amour d'une certaine femme, qu'il avait entretenue quelque temps, que nonobstant l'inclination qu'il avait à la piété, et les continuels mouvements de la grâce de Dieu qui battaient à la porte de son cœur, il ne lui était pas possible de s'en défaire. Finalement la-MÈRE DE DIEU, qu'il appelait souvent avec confiance parmi ses plus grandes misères, l'entreprit et rompit les chaînes qui le tenaient attaché, et voici comment : Elle lui procura une maladie qui fut la santé de son âme, car elle lui donna sujet de songer à soi à bon escient. Il fit donc appeler le Supérieur d'un Ordre, qu'il avait grandement obligé, pour lui faire sa confession générale. Comme il eut quelque peu avancé, il fut

avis au Père que le cœur lui manquait : de quoi étant en peine, le pénitent l'assura qu'il n'y avait rien à craindre, et que cela passerait. Il voyait alors au pied de son lit Notre Seigneur au milieu de la Vierge Mère, d'un côté, et du Fondateur de l'Ordre, qu'il affectionnait, de l'autre. Le Juge, avec un visage courroucé, semblait vouloir prononcer l'arrêt de sa condamnation, lorsque la Vierge se jeta à ses pieds, lui représentant les bons sentiments qu'il avait et les protestations qu'il faisait de vouloir quitter le péché. Eh quoi, ma Mère, dit le Sauveur, ne voyez-vous pas que ce sont de ses boutades ordinaires ? Combien de fois vous a-t-il promis des merveilles en de pareilles occasions, cependant le danger passé il a toujours recommencé ? Il faut qu'il sente une fois la pesanteur de mon bras et la rigueur de ma justice, puisque ma miséricorde n'y sert de rien. A ces paroles, la Mère de douceur, penchant profondément la tête, lui répliqua en cette sorte : Il est vrai, mon très honoré Fils, qu'il ne mérite point de pardon ; néanmoins je vous supplie très humblement de le lui accorder encore cette fois, et j'espère mettre si bon ordre à ses affaires que vous en aurez du contentement. Cela dit, ils disparurent, et il acheva sa confession avec une telle douleur de ses fautes, qu'il protestait n'avoir jamais rien ressenti de pareil. Aussi dès lors, la Reine des Vierges lui changea tellement le cœur, et le parfuma d'une si agréable odeur de chasteté, qu'il fut tout d'un coup détaché de ses liens, et jamais depuis n'expérimenta aucun mouvement déshonnéte.

VII. Bien que ce ne soit pas mon dessein de multiplier ici les exemples que je pourrais produire par centaines, ce néanmoins cette vertu étant singulièrement propre de la Reine de chasteté, j'ai grand'peine de m'en départir si tôt, et ne me puis bonnement empêcher d'en produire encore un ou deux exemples (1). Le premier sera du Bienheureux Conradin, Religieux de Saint-Dominique et personnage d'une très éminente vertu, lequel décéda en la ville de Brescia en Lombardie, l'an mil quatre cent quatre-vingt-six, au service des pestiférés. Ce grand serviteur de Dieu et de la Vierge fut un jour si rudement travaillé d'une tentation déshonnéte, qu'il ne trouva point d'autre moyen de la vaincre qu'en mettant son ennemi si bas, qu'il fut contraint de

(1) Leander. lib. 5.

poser les armes. Ainsi, prenant sa discipline, il ne cessa de frapper que les forces ne lui manquassent, et qu'il ne vît le pavé de sa chambre ruisseler du sang de ses épaules. Comme il commençait de respirer, la Mère d'amour lui apparut, accompagnée de deux autres Vierges, et l'ayant doucement regardé, elle lui tint semblables propos : Conradin, mon fils, il y a long-temps que vous me donnez des preuves de l'affection que vous me portez et du désir que vous avez de conserver la fleur de votre virginité. Ce soin est merveilleusement agréable à mon fils, et à moi aussi, et afin que vous jugiez du plaisir que nous y prenons par le bien que je vous apporte, sachez que je suis descendue du ciel pour vous dire que vous ne demanderez rien ni à l'un ni à l'autre que vous n'obteniez aussitôt. Tenez cela pour indubitable, et pour assurance de ce que je vous dis, recevez le don de chasteté, duquel mon fils et moi vous faisons aujourd'hui présent. Cela dit, elle lui oignit les reins d'un baume céleste, prononçant cependant ces paroles : Qu'en vertu de cette onction vos reins soient tellement fortifiés que dorénavant vous ne ressentiez jamais aucun mouvement sensuel. La mémoire de cette faveur est encore fraîche dans les esprits de plusieurs, et le lieu où elle lui fut accordée est particulièrement honoré de tous ceux de la ville de Brescia.

VIII. Voici encore une belle fleur du même Ordre de Saint-Dominique (1). C'est la vertueuse Catherine de Raconis, laquelle n'ayant pas plus de cinq ans, mérita d'être visitée de la Sainte Vierge et de son très honoré Fils. La Reine du ciel était revêtue d'une belle robe de toile d'argent, et au milieu du front elle avait un rubis beaucoup plus brillant que le soleil. Son dessein n'étant autre pour lors que d'encourager Catherine à l'amour de la chasteté, elle tira un anneau de son doigt, et le donnant à son Fils qui paraissait aussi en l'âge de cinq ans, elle le supplia très humblement de vouloir prendre Catherine pour épouse. Très volontiers, ma chère Mère, répondit le petit Jésus; et en même temps, prenant la fille par la main, il lui mit l'anneau dans le doigt, en disant : Catherine, je vous épouse en foi, en espérance et en charité. Dieu sait quel amour de chasteté inspira à cette fillette une si extraordinaire faveur. Elle le fit bien paraître,

(1) Chronicon Ordinis.

lorsque ayant atteint l'âge de raison, elle fit vœu de virginité à Dieu et à sa très sainte Mère. La même nuit, Sainte Catherine de Sienne lui apparut, l'assurant que ce qu'elle avait fait leur avait été très agréable. Elle mourut saintement le quatrième jour de septembre de l'an mil cinq cent quarante sept.

La Pureté de cœur.

IX. Si c'est une grande faveur que la Pureté du corps, celle du cœur ne l'est pas moindre. Un très dévot Religieux, de l'Ordre du Séraphique Saint François (1), qui mourut l'an mil cinq cent nonante six, nommé Rive Trauson, l'obtint de la MÈRE DE DIEU. Car la lui ayant souvent demandée par le mérite de ses grandes souffrances, desquelles il s'entretenait volontiers, aussi bien que de celles de son bien-aimé Fils, elle lui apparut un jour qu'il était fort avant dans ses pensées. Le Religieux craignant qu'il n'y eût de l'illusion, se disposait à s'enfuir. Mais la Sainte Vierge l'arrêta, lui disant : Pourquoi donc m'appellez-vous, si c'est pour vous enfuir de moi ? A ce mot il fut assuré de la vérité de la vision, et lors se jetant à plate terre, il disait avec étonnement : Eh ! d'où me vient cette faveur ? La Mère d'amour le relevant, lui mit la main sur la poitrine avec cette parole : Voilà la Pureté de cœur que vous avez tant désirée.

Le Discernement des esprits.

X. Le Discernement des esprits est un don de Dieu si précieux qu'on ne le saurait assez priser, nommément ceux qui sont employés à la conduite des âmes ou qui reçoivent des grâces extraordinaires de Dieu. La Bienheureuse Angèle, qui décéda à Fuligny, au Duché de Spolète en Italie, l'an treize cent et neuf, était de ce nombre, ainsi que sa vie en fait foi. Un jour, le Sauveur lui apparut, et lui dit qu'entre plusieurs autres faveurs que sa très Sainte Mère lui avait obtenues, celle-ci était des principales; que pour hautes que fussent les visions et les illustrations qu'elle aurait, jamais elle n'y serait trompée, et que pour ce point l'ennemi n'aurait aucun pouvoir sur elle.

(1) Chronicon. p. 4. lib. 10.

La Constance.

XI. La Constance et la Fermeté ès choses difficiles et ardues est une vertu si nécessaire, que sans elle il est impossible de mener à chef aucune affaire qui soit à la gloire de Dieu. La Sainte Vierge l'accorde à qui la demande, aussi bien que les autres vertus, en voici un exemple : Il y a environ quarante ans (1) qu'une jeune fille de Berne, dont les parents étaient catholiques, fut sollicitée par Musculus, Ministre assez renommé pour sa méchanceté et pour les pernicieux écrits qu'il a laissés, à se départir de l'Église Romaine, et nommément à quitter cette superstition qu'elle avait (ainsi l'appellait-il) de dire tous les samedis son chapelet à l'honneur de la MÈRE DE DIEU; à quoi elle ne voulut jamais s'accorder. Mais comme j'ai fait voir ailleurs (2), que l'hérésie, fille de l'enfer, a d'ordinaire accointance avec le diable, il arriva un jour, ainsi qu'elle le récitait, qu'elle se sentit tellement troublée; que craignant que pis ne lui advint, elle résolut d'aller à Fribourg trouver quelque Père de la Compagnie, afin de prendre avis de lui. L'ennemi de tout bien se montra à elle sur le chemin jusqu'à trois diverses fois, l'attaquant par ruse et par force. Car outre les raisons qu'il y alléguait, par trois fois il la jeta à bas de son cheval. Mais le courage que la MÈRE DE DIEU lui fournit fut plus grand que tous les efforts de Satan; car, malgré le dépit et la rage, elle se rendit à Fribourg, et s'en revint à sa maison pleine de tranquillité et de confiance en Dieu et en sa Sainte Mère.

La Pénitence.

XII. Il faudrait beaucoup plus de temps que je n'en puis ici employer, afin de parcourir seulement toutes les autres vertus, néanmoins je ne dois pas laisser en arrière la Pénitence qu'elle a impétrée à tant de pécheurs, et bien que le nombre en soit presque infini, toutefois je n'en produirai qu'un seul exemple. Au temps que Saint Dominique (3) remplissait toute l'Italie de l'odeur de sa sainteté et du fruit de ses prédications, il fut ouï comme par rencontre par une seconde Thaïs. C'était une jeune Florentine nommée Benoitte, qui allait jetant des âmes sans fin

(1) Boecius in Annalibus Collegii Friburgensis.

(2) Tract. 2. c. 10. §. 5.

(3) Alanus a Rupe lib. de Rosario.

dans les filets de Satan. Car étant douée de toutes les qualités nécessaires pour lui servir d'instrument, c'était une chose pitoyable de voir le dégât qu'elle faisait dans les esprits de la jeunesse. Néanmoins comme rien n'est impossible à la grâce, les paroles de cet homme de Dieu la touchèrent si vivement, qu'elle ne put jamais s'empêcher de s'aller prosterner à ses pieds, pour lui demander confession. Le Saint, qui n'avait rien tant à cœur que la conversion de telles personnes, lui dit que ce serait à l'heure même. De sorte que se mettant en devoir de l'entendre, il l'enflamma tellement d'un feu spirituel et divin, qu'il la fit fondre en larmes. A la fin la voyant bien disposée, il l'assortit de tous les moyens nécessaires pour se retirer du mauvais chemin où elle était, et surtout la commit à la Mère de Bonté, lui donnant le moyen de recourir souvent à elle. Mais comme les jugements de Dieu sont étranges, il permit que l'ennemi, qui avait si long-temps possédé son âme, s'emparât de son corps peu après sa conversion. Saint Dominique, qui l'avait en particulière recommandation, la délivra environ le bout de l'an et l'arma de toutes pièces pour se défendre de Satan. Mais le malin l'attaqua plus dangereusement; car ayant été repoussé et contraint de quitter le corps, il l'affaillit du côté de l'esprit et par l'endroit qu'il connaissait être le plus faible, et bientôt la rendit pire que devant. Possible qu'un autre que Saint Dominique eût dit qu'autour de cette sorte de gens on ne fait que perdre sa peine; mais lui qui savait par expérience la force de la grâce de Dieu, revint à la charge contre le diable. Dès que Benoîte le vit, elle se jeta de rechef à ses pieds, chargée de honte et de confusion. Saint Dominique la remplit de confiance, et lui donna pour bouclier les sacrés noms de Jésus et de MARIE. En effet, toutes et quantes fois qu'elle les prononçait, l'ennemi demeurait notablement affaibli. Mais enfin Dieu arrêta l'inconstance de son esprit si mal habitué, par le moyen que je vais dire. Il lui fit voir l'Image du jugement particulier auquel elle était présentée en qualité de criminelle. Le Juge était assis sur son Trône, la Sainte Vierge à son côté; Saint Dominique aux pieds de la Mère de miséricorde, et d'autre part ses accusateurs qui la chargeaient à toute outrance. Tous les péchés de sa vie passée étaient couchés dans un gros livre, où elle voyait quant et quant un grand nombre de personnes qui, à son occasion,

avaient été précipitées à la damnation éternelle, et beaucoup d'autres, qu'elle avait ou portées à mal faire, ou offensées par son mauvais exemple. Peu s'en fallut que le désespoir ne la saisît là-dessus, car on l'entendit jeter des cris qui étaient tout-à-fait épouvantables. Malheur à moi, disait-elle, mais malheur quant et quant à mes père et mère, qui ont eu plus de soin de mon corps que de mon âme; malheur à ceux qui les premiers ont abusé de ma facilité, et m'ont jetée dans ce labyrinthe de malheurs où je me trouve maintenant. Comme elle s'abandonnait aux regrets, il lui sembla voir Saint Dominique qui l'exhortait toujours à prendre courage et à s'adresser à la Mère de miséricorde, afin d'obtenir par son moyen quelque délai pour faire pénitence. Alors elle se jeta sur le pavé, protestant deyant la Sainte Vierge qu'elle n'était pas digne qu'elle la regardât seulement, beaucoup moins qu'elle voulût lui prêter la main de sa favorable assistance; néanmoins qu'elle la suppliait de la secourir à la considération de son serviteur Dominique. Sa requête fut appointée sur le champ; et avant qu'elle se levât de là, elle vit effacé tout ce qui était auparavant écrit dans ce gros livre. Et lors le Juge lui dit qu'elle reconnût l'obligation qu'elle avait à sa très sainte Mère, que de là en avant elle remplit les pages de ce livre d'actions dignes de la vie éternelle, et qu'elle se retirât de toutes les occasions de l'offenser, comme elle fit, se changeant en un vrai modèle de vertu. Tant la faveur de la Reine du Ciel a de pouvoir pour ceux qui, du fond du cœur, jettent leur confiance en elle.

§. V. — Avis à ceux que la Sainte Vierge honore de ses libéralités.

I. Mais comme la Reine du Ciel désire extrêmement que ce qui passe par ses mains soit mis à profit par ceux qu'elle oblige de ses faveurs, aussi ne peut-elle souffrir qu'ils usent mal des grâces qu'elle leur obtient. Car ou elle retire sa main, ou elle leur fait enfin payer le mauvais usage qu'ils en font. Udo, jadis Archevêque de Magdebourg, tant renommé pour ce sujet, a servi d'exemple à plusieurs autres. Il lui déplaisait fort de se voir si grossier d'esprit comme il était; et pour ce il eut recours à la MÈRE DE DIEU; qu'il pria un jour chaudement en l'église de Saint Maurice, la Métropolitaine de Magdebourg. La Vierge tou-

jours secourable à ceux qui s'adressent à elle, lui envoya un doux sommeil, pendant lequel elle lui dit que non seulement elle lui faisait présent de la science qu'il avait demandée avec tant d'instance, mais de plus, qu'elle commettrait à son soin et à sa fidélité l'église de Saint Maurice, l'un des princes de sa Cour Royale, à la charge que s'il la gouvernait comme il devait pour l'amour d'elle, elle ne manquerait pas de le bien récompenser ; mais à faute de le faire, qu'il encourrait la mort du corps et de l'âme. Il ne fut pas sitôt réveillé qu'il s'étonna du changement qui s'était fait en son esprit : car il ne se pouvait pas imaginer qu'il fût celui qu'il était auparavant. Au bout de deux ans l'Archevêque étant mort, le voilà choisi d'un commun consentement, et élevé à ce trône d'honneur. Il y vécut quelque temps répandant partout une très douce odeur de ses vertus ; mais à la fin il gâta tout par ses mauvais comportements. Car il commença de piller les Eglises, de profaner les Temples vivants, c'est-à-dire les Vierges qui étaient dédiées au service de Dieu. Entre autres, comme une nuit il était avec une certaine Abbesse, il entendit une voix qui retentit à ses oreilles, et lui dit : Udo, Udo, c'est assez, c'est déjà trop, le Ciel ne prend pas plaisir à ce jeu. Le même lui arriva la seconde et la troisième nuit, car il n'avait pas pour cela désisté de sa mauvaise pratique, quoiqu'il eût eu le cœur un peu attendri ; mais l'habitude qu'il avait déjà contractée l'emportait et l'entraînait toujours dans de nouveaux malheurs. Enfin trois mois s'étaient déjà écoulés depuis ce message du Ciel, qui devait suffire pour le faire sage, lorsqu'un Chanoine de là, nommé Frédéric, priant en l'église de Saint Maurice, aperçut tout à coup le Sauveur assis sur un Trône Royal que les Anges avaient préparé, la Sainte Vierge près de lui, Saint Maurice à côté, et le malheureux sur le pavé, où il avait été tiré comme criminel pour rendre compte de ses actions. Saint Maurice ayant fait une profonde révérence au Sauveur du monde et à sa Sainte Mère, regardant Udo d'un œil farouche, le convainquit de tant de crimes que jamais il ne lui fut possible de répliquer un seul mot. Il l'accusa d'avoir été un loup ravissant, au lieu de servir de pasteur à ses brebis ; d'avoir volé les Eglises et profané les choses les plus saintes ; de s'être moqué des avis de la Sainte Vierge ; d'avoir en mille manières abusé de la patience de Dieu. N'ayant que répartir, le

Juge ordonna que sur le champ il fût décollé, mais auparavant l'Ange qui devait faire l'exécution le dégrada par le commandement de Dieu, lui donnant plusieurs coups sur la nuque du col, et à chaque fois faisant sortir une Hostie consacrée, laquelle était par un autre Ange reçue dans un Calice d'argent. La cérémonie achevée, la Sainte Vierge prit toutes ces Hosties, et les ayant lavées avec beaucoup de révérence, elle mit le Calice sur l'autel, où il fut trouvé le lendemain. Devant les marches de l'autel fut trouvée la tête d'Udo séparée du reste du corps, du sang duquel le pavé de l'Eglise, qui est de marbre blanc, fut tellement teint, que depuis les marques y sont toujours demeurées, et jusqu'à présent a-t-on consacré sur la même place les Archevêques de Magdebourg ses successeurs, pour les avertir de leur devoir. Ceci arriva l'an neuf cent quatre-vingt-cinq, sous le règne de l'empereur Othon, troisième du nom. Ainsi Dieu se plaît à tenir en bride les esprits des hommes, et ses dons méritent bien d'être reçus avec reconnaissance, et gouvernés avec respect. Ceux qui en sont les mieux partagés sont sujets à en rendre un compte plus étroit; partant qu'ils les reçoivent avec leurs charges, et qu'ils se persuadent que le bon usage qu'ils en feront sera l'unique moyen de les augmenter.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER TRAITÉ (suite).

CHAPITRE DOUZIÈME (suite).

- §. VI. — Qu'elle a été reconnue et honorée de tous les Ordres, et premièrement des Ordres militaires.
- §. VII. — Qu'elle a été reconnue et honorée des Ordres réguliers.
- §. VIII. — Qu'elle a été reconnue et honorée en toutes les façons possibles.

La douzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Qu'elle soit l'honneur de la terre et du Ciel.

- §. I. — Que la Sainte Vierge est la fleur des pures créatures.
- §. II. — Qu'elle est la perle des belles âmes, et la pierre sans prix.
- §. III. — Qu'elle est le vrai miroir des perfections divines.
- §. IV. — Qu'elle est la Lune de l'Eglise.
- §. V. — Qu'elle est le Soleil du Monde.
- §. VI. — Qu'elle est le Paradis de délices.
- §. VII. — Qu'elle est le Temple de Dieu.
- §. VIII. — Qu'elle est la Cité de Dieu.
- §. IX. — Qu'elle est le monde de Dieu.
- §. X. — Qu'elle est le Trône de Dieu,

- §. XI. — Qu'elle est le Char triomphal de la gloire de Dieu. 124
- §. XII. — Qu'elle est la Couronne de tous les Saints. 130

CHAPITRE QUATORZIÈME.

- 1 Des obligations que nous avons par tous ces titres d'aimer, d'honorer et de servir la Mère de Dieu. 140
- §. I. — Des obligations que nous avons de l'aimer. 141
- §. II. — Des obligations que nous avons de l'honorer. 142
- §. III. — Des obligations que nous avons de la servir. 143

TRAITÉ SECOND.

LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE DE DIEU. 145

64 DISCOURS fondamental du second Traité.

69 CHAPITRE PREMIER.

76 Que la Sainte Vierge a été créée seulement à l'occasion, et pour l'amour de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, et qu'autrement elle n'eût jamais été. 147

96 La première Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SECOND.

116 Qu'elle seule ait eu le pouvoir d'attirer en terre le Verbe divin. 157

- §. I.—Que la Sainte Vierge seule a été rencontrée digne d'attirer du Ciel le Verbe divin. 157
- §. II.— Le désir ardent de l'Incarnation, première qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 161
- §. III.— La Virginité, seconde qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 163
- §. IV.— L'humilité, troisième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 168
- §. V.— L'obéissance et le consentement à la divine volonté, quatrième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin. 171
- La seconde Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.
- CHAPITRE TROISIÈME.
- Que d'elle seule en qualité de Mère le Verbe Eternel ait voulu prendre notre nature. 178
- §. I.— Du Pouvoir général de la Mère de Dieu sur toute la nature créée, qui paraît au mystère de l'Incarnation. 179
- §. II.— Du Pouvoir spécial de Dieu sur Notre Seigneur Jésus-Christ son très honoré fils. 190
- La troisième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.
- CHAPITRE QUATRIÈME.
- Qu'elle a été la Nourrice et la Gouvernante du Verbe divin. 195
- §. I.— De l'Excellence de la qualité de Nourrice, et de Gouvernante du Verbe incarné. 197
- §. II.— Du soin et de l'affection avec laquelle la Sainte Vierge nourrit, éleva et servit son très cher fils. 200
- §. III.— Des grands avantages de douceur, de grâces et d'honneur que la Sainte Vierge a reçus pour les services qu'elle a rendus au petit Jésus. 206
- La quatrième Etoile, ou Grandeur de Pouvoir de la Mère de Dieu.
- CHAPITRE CINQUIÈME.
- Qu'elle soit l'Epouse et la Compagne du Sauveur. 213
- §. I.— Que la Sainte Vierge est véritablement l'Epouse du Sauveur. 214
- §. II.— Le premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Epouse la glorieuse Vierge. 216
- §. III.— Le second titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Epouse la glorieuse Vierge. 221
- §. IV.— Le traité de mariage entre Jésus-Christ le Roi de gloire et la bienheureuse Vierge. 225
- §. V.— La Pompe Nuptiale avec toutes ses cérémonies. 232
- §. VI.— De l'honneur et du pouvoir que la Sainte Vierge a reçus par le moyen de cette divine alliance. 241
- La cinquième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.
- CHAPITRE SIXIÈME.
- Qu'elle soit la Mère du siècle à venir et la réparatrice de notre race. 244
- §. I.— Des qualités de Père du siècle à venir et de réparateur des hommes, premier titre du Roi de gloire Incarné. 245
- §. II.— Du titre de Mère du siècle à venir et de Réparatrice, donné à la Mère et à l'Epouse du Sauveur. 248
- §. III.— Le premier titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 252
- §. IV.— Le second titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 255
- §. V.— Le troisième titre, par lequel la Sainte Vierge a droit

à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.

265

§. VI. — L'extrême difficulté qui se rencontrait en la réparation des hommes.

280

§. VII. — La réconciliation avec Dieu, premier fruit de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge.

285

§. VIII. — La malédiction changée en bénédiction, second effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge.

290

§. IX. — Le rappel et le rétablissement d'Adam, troisième effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge.

295

§. X. — La délivrance des prisonniers, quatrième effet de la réparation de l'homme faite par la bienheureuse Vierge.

305

§. XI. — L'espérance de ressource, cinquième effet de la réparation des hommes, faite par la bienheureuse Vierge.

310

La sixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Qu'elle soit la Gouvernante de l'Eglise.

317

§. I. — De la qualité du Roi spirituel et de chef de l'Eglise, second titre du Sauveur de nos âmes.

317

§. II. — Que la Sainte Vierge est véritablement la Gouvernante de l'Eglise.

322

§. III. — Du soin que la Mère de Dieu a de la manutention et de la propagation de la foi.

326

§. IV. — Du soin que la Sainte Vierge a de tous les Ordres de l'Eglise.

337

§. V. — Du soin particulier qu'elle a des Princes et Prélats de l'Eglise.

344

La septième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE HUITIÈME.

Qu'elle soit la Protectrice de l'Eglise.

349

§. I. — De la qualité de Protecteur de l'Eglise, troisième titre du Roi de gloire Incarné.

350

§. II. — Le premier emblème représentant l'incomparable affection de la Mère de Dieu envers l'Eglise, première qualité de sa protection.

352

§. III. — Le second emblème représentant le merveilleux soin de la Mère de Dieu envers l'Eglise, seconde qualité de sa protection.

357

§. IV. — Le troisième emblème représentant l'admirable force et puissance de la Mère de Dieu, troisième qualité de sa protection.

362

La huitième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Qu'elle soit la Générale des armées de l'Eglise.

365

§. I. — De la qualité de Générale des armées de l'Eglise, quatrième titre du Roi de gloire Incarné.

366

§. II. — Comme la Mère de Dieu est la générale des armées du Sauveur.

369

§. III. — Le premier escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Démons.

373

§. IV. — Le second escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Magiciens, les Sorciers et telles autres personnes, qui ont accointance avec le Diable.

380

§. V. — Le troisième escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Hérétiques.

387

- §. VI. — Le quatrième escadron des ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge, qui sont les Blasphémateurs. 395
- §. VII. — La première victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Démons, ennemis de son Fils et les siens. 398
- §. VIII. — La seconde victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Magiciens, Sorciers et autres semblables ennemis de son Fils et les siens. 408
- §. IX. — La troisième victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Hérétiques, ennemis de son Fils et les siens. 413
- §. X. — La quatrième victoire de la Mère de Dieu remportée sur les Blasphémateurs, ennemis de son Fils et les siens. 426

La neuvième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE DIXIÈME.

Qu'elle soit la générale des finances de l'Eglise et la Trésorière des grâces du Sauveur. 434

§. I. — De la qualité de Grand et Riche sans pair, cinquième titre du Roi de gloire Incarné. 434

§. II. — Du pouvoir que la Mère de Dieu a sur les finances du Sauveur. 438

§. III. — En quelle manière doit être entendu que la Sainte Vierge dispose de toutes les grâces du Sauveur. 441

La dixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE ONZIÈME.

Qu'elle soit l'Avocate générale des hommes et la Médiatrice envers son Fils. 446

§. I. — De la qualité du juge souverain, sixième titre du Roi de gloire Incarné. 447

§. II. — Qu'entre tous ceux qui parlent pour nous, la Sainte Vierge fait singulièrement l'office d'Avocate. 451

§. III. — Avec quel avantage la Mère de Dieu exerce là haut l'office d'Avocate. 453

§. IV. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement choisie de Dieu pour faire l'office de Médiatrice envers son Fils. 462

§. V. — Du pouvoir de notre Médiatrice provenant de ses propres mérites. 465

§. VI. — Du pouvoir de la même Médiatrice provenant de l'incomparable bonté de son Fils. 470

L'onzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE DOUZIÈME.

§. I. — De la qualité de Prince temporel, septième titre du Roi de gloire Incarné. 475

§. II. — Que la Mère de Dieu est véritablement la Reine et la Dame de l'Univers. 480

§. III. — A quel titre la Sainte Vierge est la Reine de l'Univers et quelle est l'étendue de son domaine. 482

La douzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Qu'elle soit l'ouvrière des grandes merveilles. 487

§. I. — De la qualité de Tout-puissant, huitième titre du Roi de gloire Incarné. 488

§. II. — Que la Mère de Dieu est après son fils la Toute-puissante et l'Ouvrière des grandes merveilles. 492

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Des obligations que nous avons, par tous ces titres, d'aimer, d'honorer et de servir la Mère de Dieu. 499

- §. I. -- Des obligations que nous avons de l'aimer. 499
- §. II. -- Des obligations que nous avons de l'honorer. 506
- §. III. -- Des obligations que nous avons de la servir. 509

TRAITÉ TROISIÈME.

LA COURONNE DE BONTÉ DE LA MÈRE DE DIEU. 513

DISCOURS fondamental du troisième Traité.

CHAPITRE PREMIER.

- Que la Sainte Vierge est Mère de ceux qui lui ont une dévotion spéciale, d'une façon bien plus particulière que des autres. 515
- §. I. -- Que la Sainte Vierge est la vraie Mère de tous les enfants de l'Eglise. 515
- §. II. -- Qu'elle est Mère de ses dévots enfants d'une façon plus particulière. 520

La première Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SECOND.

- Qu'elle soit le Principe du bonheur éternel des siens. 523
- §. I. -- Doctrine fondamentale de ce Chapitre, touchant la prédestination des élus. 524
- §. II. -- Que la Mère de Dieu est le Principe de la prédestination et du bonheur éternel de tous les élus. 528
- §. III. -- Qu'elle est d'une spéciale manière le Principe du bonheur éternel des siens. 533

La seconde Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

CHAPITRE TROISIÈME.

Qu'elle soit aux siens une Mère d'Amour. 543

- §. I. -- Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à l'origine du même Amour. 543
- §. II. -- Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant aux effets du même Amour. 547
- §. III. -- Que la Sainte Vierge est la Mère du bel Amour, quant à toutes les qualités du même Amour. 550

La troisième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

CHAPITRE QUATRIÈME.

- Qu'elle soit la faveur des siens. 553
- §. I. -- Que la Sainte Vierge est la faveur des siens. 553
- §. II. -- De l'avancement des favoris de la Sainte Vierge, premier effet de sa faveur. 556
- §. III. -- Du crédit des favoris de la Sainte Vierge, second effet de sa faveur. 563
- §. IV. -- Des caresses que la Mère Dieu fait à ses favoris, troisième effet de sa faveur. 568
- §. V. -- Des causes de la faveur de la Sainte Vierge, et des moyens de l'acquérir et de la conserver. 582

La quatrième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.

CHAPITRE CINQUIÈME.

- Qu'elle soit une merveille de soin pour les siens. 586
- §. I. -- Figure du soin que la Mère de Dieu a des siens. 586
- §. II. -- De l'admirable soin que la Mère de Dieu prend de tout ce qui appartient aux siens en général. 589
- §. III. -- Du soin que la Mère de Dieu a des siens jusqu'aux plus petites choses. 592
- §. IV. -- Du soin que la Sainte Vierge prend pour loger les

siens et pour les établir en quel- que manière de vie propre à faire leur salut.	598	§. II. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens, pour le regard des biens extérieurs de fortune et du corps.	633
§. V. — Suite du même discours adressé particulièrement à ceux de la Compagnie de Jésus.	617	§. III. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des biens de l'âme, et mouvement de l'es- prit et de la science.	640
La cinquième Etoile, ou Gran- deur de la Couronne de Bonté de la Mère de Dieu.		§. IV. — De la libéralité de la Mère de Dieu envers les siens pour le regard des vertus.	646
CHAPITRE SIXIÈME.		§. V. — Avis à ceux que la Sainte Vierge honore de ses libéra- lités.	686
Qu'elle soit le vrai modèle de li- béralité envers les siens.			
§. I. — Que la Sainte Vierge est le vrai modèle de libéralité en- vers les siens.	631		

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.